



HAL
open science

Les centres en France : idéologie et incarnations contemporaines du centre

Thomas Guénolé

► **To cite this version:**

Thomas Guénolé. Les centres en France : idéologie et incarnations contemporaines du centre. Science politique. Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po, 2013. Français. NNT : 2013IEPP0003 . tel-03656906

HAL Id: tel-03656906

<https://sciencespo.hal.science/tel-03656906v1>

Submitted on 2 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'Études Politiques de Paris

ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral sociologie politique et action publique

Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF)

Doctorat en science politique

Les centres en France

Idéologie et incarnations contemporaines du centre

Thomas GUÉNOLE

Thèse dirigée par Pascal PERRINEAU

Soutenue le 14 mars 2013

Jury :

- Pierre BRÉCHON, professeur des universités de science politique et directeur honoraire, Institut d'Études politiques de Grenoble (**rapporteur**)
- Jean-Michel DE WAELE, professeur de science politique, doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques, Université Libre de Bruxelles (ULB)
- David HANLEY, professeur émérite à l'Université de Cardiff, chercheur et professeur d'études européennes au Centre for European and International Studies Research (CEISR), Université de Portsmouth (**rapporteur**)
- Lucien JAUME, directeur de recherche CNRS/CEVIPOF, Sciences Po Paris
- Arnaud MERCIER, professeur des universités des Sciences de l'information et de la communication, UFR Sciences humaines et arts, Université de Lorraine
- Pascal PERRINEAU, professeur des universités, directeur du CEVIPOF, Sciences Po Paris

REMERCIEMENTS

« No man is an Iland, intire of it selfe. »

John DONNE

À Pascal PERRINEAU ;

À Liliane BUDZINSKI, Mylène GUÉNOLÉ et Anaëlle GUÉNOLÉ ;

À Edmond, Fabian et Loïck GUÉNOLÉ ;

À Didier SCHLACHTER et Pascal LEMAIRE ;

À Nathalie BESSON, Marine BOTTONE, Taline PAPAZIAN, Aled DHALLUIN, Arnaud LAVALADE et Roméo LUCIBELLO ;

À Annie MARCILLOUX, Odile GAUTIER-VOITURIEZ et Flora CHANVRIL ;

À Maria del Mar AMADOR, Margaux BERGEON d'ARS, Hind EL AMIRI, Masha KHACHATURYAN, Stéphanie LE BAIL, Théodora PAPADIMITRIOU et Cristina RIVAS ;

À Mehdi BENCHOUFI, Julien BORDRON, Michaël BORDAS, Olivier LECOMTE, Olivier THERME, Julien VAN HILLE et Paul VON MÜHLEND AHL ;

À Jean-Louis BORLOO et Catherine OLLIER ;

À Jean-Claude CASANOVA, David HANLEY, Jean-Marie MAYEUR et Nicolas SAUGER ;

À Eric AZIÈRE, Daniel COHN-BENDIT, Nicolas HULOT et Pierre MÉHAIGNERIE.

Cette thèse est par ailleurs dédiée à mes anciens élèves de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, sur les campus du Havre et de Menton, années universitaires 2010-2011 et 2011-2012.

Thomas GUÉNOLÉ
Paris, 5 juin 2009 – 30 décembre 2012.

PROLOGUE

« *Frustra fit per plura quod potest fieri per pauciora.* »

Guillaume d'OCKHAM

La motivation première de cette thèse est une passion de longue date pour la politique. Originellement adolescente, nourrie par un environnement familial où les débats furent légion, elle fut à l'âge du jeune adulte la raison fondamentale d'un cursus suivi à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Les années passant, elle devint de moins en moins émotionnelle et de plus en plus analytique, l'envie brouillonne et péremptoire de prendre parti cédant le pas au besoin rationaliste de comprendre et de dégager des lois explicatives des évolutions observées. Or une telle démarche est l'apanage de la recherche en science politique. Le désir de produire une réflexion scientifique dûment soumise comme telle au jugement de la communauté académique mûrit donc au fil des ans, jusqu'à devenir la volonté d'entreprendre un doctorat.

Du fait d'une culture personnelle, et donc d'une appétence, déjà forte en matière d'histoire politique française, le choix d'une approche focalisée sur la France, plutôt que consacrée à un autre pays ou inscrite dans une démarche comparative, allait de soi. Ce projet s'accompagnait en outre d'une prédilection pour l'exploration de thèmes de recherche en jachère plutôt que pour l'étalement de travaux déjà abondants. Or si la littérature consacrée à la France par la science politique est extrêmement proluxe pour l'extrême droite, la droite, la gauche et l'extrême gauche, elle est pauvre en ce qui concerne le centre. En choisissant de lui consacrer cette thèse, l'idée était donc de maximiser les chances d'explorer plutôt que d'étayer.

La relation entre un doctorant et son directeur de thèse est héritière du compagnonnage entre maître et apprenti. Pour être féconde, elle suppose donc une véritable affinité intellectuelle. Le choix de demander à Pascal Perrineau d'être ce maître fut motivé par le souvenir de ses cours d'amphithéâtre prodigués en premier cycle à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et par un sentiment de proximité intellectuelle quant à ses interventions dans l'espace médiatique, que caractérisent le rationalisme et le souci de la vulgarisation. Ce choix relève par ailleurs d'une affinité élective, d'un pressentiment positif qui, s'ils sont ressentis, ne peuvent être aisément expliqués. Les encouragements prodigués par la juriste Maryvonne Bonnard, maître de conférence en institutions politiques du temps de la deuxième année suivie à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, furent par ailleurs

déterminants. Les enseignements de Didier Schlachter, professeur d'économie à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris rencontré pendant la rédaction du mémoire de recherche qui précéda cette thèse, eurent en outre une influence profonde sur la réflexion conduite, dans le sens d'une meilleure compréhension et d'une mobilisation accrue des outils de la statistique. Plus largement, en accompagnant cette réflexion de ses conseils, s'il ne fut pas directeur de cette thèse, Didier Schlachter en fut indubitablement le parrain.

Nul politologue n'est un pur esprit, pas plus qu'il n'est un *deus ex machina* vierge de toute filiation intellectuelle. Consciemment ou inconsciemment, explicitement ou diffusément, il s'inscrit dans telle tradition, réfutera telle autre, privilégiera tel cadre d'analyse, négligera tel autre. La première grande influence qui nimbe notre travail est celle du philosophe Karl Popper, en particulier de son ouvrage de référence *Conjectures et réfutations*.¹ Tout au long de cette thèse, nous aurons en effet le souci constant de la scientificité de nos conclusions.

L'histoire de la démarche scientifique est de fait celle d'une progression que marquèrent les approches de deux grands penseurs : l'un est Aristote, l'autre est Galilée. Pour Aristote, « *le monde d'en bas est connaissable, il a une logique propre qui est accessible à notre raison.* »² Le précepteur d'Alexandre « *propose l'idée d'une physique (phusikè), qu'il nomme également philosophie seconde (la philosophie première correspondant à la métaphysique). Selon lui, la vérité ne peut venir que de l'argumentation logique et de l'observation du monde. Ainsi, la faculté suprême de l'homme, la raison (nous), nous permet la contemplation (theoria) du monde tel qu'il est.* »³ L'argumentation déductive fait office de preuve dans cette approche aristotélicienne. Plus largement, la logique formelle du raisonnement y vaut validité de celui-ci. Galilée, en rupture avec la scolastique de son temps, peut être considéré comme pionnier des sciences modernes dans la mesure où « *il considérait que le rôle de la technique est d'apporter des preuves réfutant ou confirmant des théories, et que le rôle de la théorie n'est pas seulement d'expliquer, mais également de fournir des preuves et de prévoir.* »⁴ Dans cette approche galiléenne, la démarche expérimentale permet de baser de premières hypothèses sur l'observation des données puis de les étayer par la multiplication des tests de validation. Or il peut advenir que les sciences sociales, par opposition aux sciences exactes, s'inscrivent encore de nos jours dans l'approche aristotélicienne plutôt que dans l'approche galiléenne.

¹ Karl POPPER, *Conjectures et réfutations*, 5^e édition, Paris : Payot, 1985, 610 pages.

² Hélène AGÈGE, « La démarche scientifique : invariants et spécificités disciplinaires. Une approche épistémologique, » Institut de Recherches sur l'Enseignement des Mathématiques de l'Université Montpellier II, atelier de formation du 19 décembre 2007, document accessible en ligne : http://www.irem.univ-montp2.fr/IMG/pdf/La_demarche_scientifique-4.pdf, page 3.

³ *Idem*

⁴ *Ibid.*, page 5.

Nous aurons pour notre part le souci constant de l'administration de la preuve, et plus précisément des critères de scientificité énoncés par Karl Popper : « 1. Si ce sont des confirmations que l'on recherche, il n'est pas difficile de trouver, pour la grande majorité des théories, des confirmations ou des vérifications. 2. Il convient de ne tenir réellement compte de ces confirmations que si elles sont le résultat de prédictions qui assument un certain risque ; autrement dit, si, en l'absence de la théorie en question, nous avons dû escompter un événement qui n'aurait pas été compatible avec celle-ci – un événement qui l'eût réfutée. 3. Toute "bonne" théorie scientifique consiste à proscrire : à interdire à certains faits de se produire. Sa valeur est proportionnelle à l'envergure de l'interdiction. 4. Une théorie qui n'est réfutable par aucun événement qui se puisse concevoir est dépourvue de caractère scientifique. Pour les théories, l'irréfutabilité n'est pas (comme on l'imagine souvent) vertu mais défaut. 5. Toute mise à l'épreuve véritable d'une théorie par des tests constitue une tentative pour en démontrer la fausseté ou pour la réfuter. Pouvoir être testée c'est pouvoir être réfutée ; mais cette propriété comporte des degrés : certaines théories se prêtent plus aux tests, s'exposent davantage à la réfutation que les autres, elles prennent, en quelque sorte, de plus grands risques. 6. On ne devrait prendre en considération les preuves qui apportent confirmation que dans les cas où elles procèdent de tests authentiques subis par la théorie en question ; on peut donc définir celles-ci comme des tentatives sérieuses, quoique infructueuses, pour invalider telle théorie (...). 7. Certaines théories, qui se prêtent véritablement à être testées, continuent, après qu'elles se sont révélées fausses, d'être soutenues par leurs partisans – ceux-ci leur adjoignent une quelconque hypothèse auxiliaire, à caractère ad hoc, ou bien en donnent une nouvelle interprétation ad hoc permettant de soustraire la théorie à la réfutation. Une telle démarche demeure toujours possible, mais cette opération de sauvetage a pour contrepartie de ruiner ou, dans le meilleur des cas, d'oblitérer partiellement la scientificité de la théorie (...). On pourrait résumer ces considérations ainsi : le critère de la scientificité d'une théorie réside dans la possibilité de l'invalider, de la réfuter ou encore de la tester. »⁵ Par exemple, lorsque nous exposerons les résultats de la confrontation de notre définition de la pensée politique du centre, tirée de l'histoire des idées, aux opinions de l'électorat contemporain du centre, nous veillerons à expliquer les méthodes de sélection, de traitement et d'analyse des enquêtes utilisées, afin de garantir la reproductibilité et la réfutabilité.⁶

La deuxième grande influence est celle du théologien Guillaume d'Ockham, ou plus exactement celle de l'interprétation qui a été faite d'un de ses principes. Initialement conçu

⁵ Karl POPPER, *op.cit.*, p.64-65.

⁶ Cf partie II de la présente thèse, 1.

en philosophie du langage et esquissé par sa *Summa totius logicae*⁷ dans le contexte de sa farouche opposition au thomisme, le rasoir d'Ockham a été retenu par la postérité intellectuelle sous la forme « *Entia non sunt multiplicanda sine necessitate*, »⁸ « *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem* » ou encore « *Pluralitas non est ponenda sine necessitate*, » quand bien même ces formulations n'apparaissent pas dans les écrits du théologien. Si ce dernier a bien affirmé le principe de parcimonie de la pensée par la formule « *Frustra fit per plura quod potest fieri per pauciora*, »^{9,10} reprise de la *Physique* d'Aristote,¹¹ il l'a fait dans un référentiel religieux aux termes duquel la raison fondamentale de toute chose est Dieu, au même titre d'ailleurs que le *cogito* de Descartes.¹² Pour autant, la postérité intellectuelle en a retenu une acception sécularisée, dont la forme moderne est **le principe d'économie appliqué aux sciences modernes. C'est cette acception que nous retenons ici et dans la continuité de laquelle nous nous inscrivons**. De fait, cette thèse s'en tient aux éléments nécessaires et suffisants pour traiter notre objet de recherche, qu'il s'agisse des théories invoquées, des données exploitées ou des méthodes utilisées. Par exemple, au lieu de chercher à découvrir une loi explicative de l'éclatement des incarnations partisans du centre, nous chercherons, en application du principe d'économie, à d'abord tester la validité d'une théorie déjà formulée : la loi de Duverger sur la détermination du système de partis par les règles du jeu électoral.¹³

Ce souci du principe d'économie a une contrepartie logique, que nous appellerons le principe d'innovation supplétive. En effet, si en vertu du premier principe nous devons employer par priorité des théories, données et méthodes déjà existantes avant d'envisager la création de nouvelles entités, réciproquement, nous devons bâtir de nouvelles théories, produire de nouvelles données, développer de nouvelles méthodes, dès lors que l'état de l'art ne nous permet pas de traiter notre objet de recherche : ce constat fonde ce second principe. Par exemple, en l'absence de méthode préexistante pour identifier une idéologie sur le temps long de l'histoire des idées, nous développerons un nouvel outil, le syndoxe,¹⁴ qui est l'ensemble des valeurs, croyances et convictions que partagent des penseurs pour une période donnée, sans nécessairement d'ailleurs en avoir été eux-mêmes explicitement

⁷ William of OCKHAM, *Ockham's Theory of Terms : Part I of the Summa Logicae*, Notre Dame : University of Notre Dame Press, traduction de Michael J. Loux, 2011, 3^e édition, 235 pages.

⁸ Littéralement : « *L'on ne saurait multiplier les entités sans nécessité*. »

⁹ Littéralement : « *C'est en vain que l'on fait avec plusieurs ce que l'on peut faire avec un petit nombre*. »

¹⁰ *Ibid.*, 12.

¹¹ ARISTOTE, *Physique*, I, 4, 188a17.

¹² La démarche cartésienne telle qu'elle est conçue par Descartes, à laquelle l'existence de Dieu est indispensable et qu'il démontre au prix d'une erreur de raisonnement selon son propre cadre d'analyse, n'est donc pas la démarche cartésienne telle qu'elle est comprise par la postérité contemporaine. Voir à ce sujet : Gilbert HOTTOIS, *De la Renaissance à la Postmodernité*, Bruxelles : De Boeck Université, 2002, 3^e édition, p.74-76.

¹³ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.5.

¹⁴ Cf partie I de la présente thèse, Introduction.

conscients. L'établissement de syndoxes des grandes époques de l'histoire des idées nous sera de fait indispensable pour produire un paradigme, au sens de Thomas Kuhn, de la pensée politique du centre.

La troisième grande influence est celle du philosophe Edgar Morin, plus spécifiquement de son article *Sur l'interdisciplinarité*.¹⁵ « *L'institution disciplinaire entraîne (...) un risque d'hyperspécialisation du chercheur,* » tandis que « *la frontière disciplinaire, son langage et ses concepts propres vont isoler la discipline par rapport aux autres et par rapport aux problèmes qui chevauchent les disciplines.* »¹⁶ A contrario, « *l'histoire des sciences n'est pas seulement celle de la constitution et de la prolifération des disciplines, mais en même temps celle de ruptures des frontières disciplinaires, d'empiétements d'un problème d'une discipline sur une autre, de circulation de concepts, de formation de disciplines hybrides qui vont finir par s'autonomiser ; enfin c'est aussi l'histoire de la formation de complexes où différentes disciplines vont s'agréger et s'agglutiner.* »¹⁷ Par ailleurs, « *plus importants sont les transports de schèmes cognitifs d'une discipline à l'autre : ainsi Claude Lévi-Strauss n'aurait pas pu élaborer son anthropologie structurale s'il n'avait eu de fréquentes rencontres (...) avec R. Jakobson qui avait déjà élaboré la linguistique structurale.* »¹⁸ De fait, « *certaines conceptions scientifiques maintiennent leur vitalité parce qu'elles se refusent à la clôture disciplinaire (...), certains processus de complexification de champs de recherche disciplinaire font appel à des disciplines très diverses en même temps qu'à la polycompétence du chercheur (...): la perspective globale, loin d'être chassée par la multiplicité des perspectives particulières, est requise par celles-ci.* »¹⁹

Nous serons donc conduits, au fil de cette thèse, à utiliser en science politique des outils, instruments et méthodes provenant d'autres disciplines, notamment la science économique. Par exemple, nous ferons appel à l'indice d'Herfindahl-Hirschmann et au coefficient de Gini, outils d'ordinaire utilisés pour mesurer respectivement l'intensité concurrentielle d'un marché et le degré d'inégalité des revenus. Nous développerons ainsi un modèle explicatif et prédictif des choix d'alliances des partis politiques, inspiré de la loi de Duverger déjà citée, de la théorie économique de la démocratie d'Anthony Downs, et de la théorie des coalitions de William H. Riker complétée par Robert Axelrod.²⁰

¹⁵ Edgar MORIN, « Sur l'interdisciplinarité, » in *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, 1994, n°2, document consultable en ligne :

<http://basarab.nicolescu.perso.sfr.fr/ciret/bulletin/b2c2.htm>

¹⁶ *Idem*

¹⁷ *Idem*

¹⁸ *Idem*

¹⁹ *Idem*

²⁰ Cf partie III de la présente thèse, 2.

Pour autant, si le décloisonnement disciplinaire est une constante de cette thèse sous l'angle des méthodes, il n'en demeure pas moins qu'elle reste fondamentalement un travail de science politique sous l'angle de sa finalité. En France, la science politique est traditionnellement fille de la science historique et de la science juridique, sous le magistère de pères fondateurs tels que René Rémond ou Maurice Duverger. Depuis les travaux et l'abondante postérité académique de Pierre Bourdieu, elle est également sous la tutelle croissante de la sociologie. Il convient en outre de souligner la récurrence de clivages, parmi les politologues contemporains, fondés sur les préférences respectives entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives, frontière sur la pertinence de laquelle nous reviendrons.²¹ Philippe Braud explique dans sa définition de la science politique que « *la démarche du politiste se constitue (...) autour de trois grands repères. Le premier est la séparation aussi rigoureuse que possible entre l'analyse clinique et le jugement de valeur (...). Le second est le recours à des méthodes et techniques d'investigation, communes d'ailleurs aux sciences sociales, sur la validité desquelles le chercheur doit en permanence s'interroger pour en évaluer les limites. Le troisième est l'ambition de systématisation, c'est-à-dire à la fois la production de concepts autorisant un approfondissement de l'analyse, et la formulation de lois tendancielle, voire la construction de modèles qui introduisent une certaine prédictivité.* »²² Sous l'angle méthodologique, cette discipline est donc empreinte du double impératif de rejet de la subjectivité et de rigueur dans l'utilisation des outils de recherche et d'analyse. Le politique étant « *un champ social de contradictions et d'agrégations d'intérêts ou d'aspirations régulé par un pouvoir détenteur de la coercition légitime,* »²³ il nous apparaît que la science politique est fondamentalement la science du pouvoir, et non, à la différence de la sociologie, la science des faits sociaux. **Si notre thèse est conduite, nécessité faisant loi, à mobiliser à plusieurs reprises les instruments de la sociologie électorale, il convient donc de souligner qu'elle constitue un travail de science politique et non de sociologie ; de politologue et non de sociologue.**

Nous serons également conduits à contester les travaux d'autres chercheurs, à mentionner des éléments qui complètent les travaux d'autres chercheurs, et à proposer des pistes de recherche sortant de notre sujet, mais pouvant intéresser d'autres chercheurs. Ce sera le fait non pas d'un parti pris pour leur occurrence, mais de la réflexion menée au fil de cette thèse, qui y aura conduit. Quelques exemples permettent de l'attester. Dans le premier cas, ayant exercé des fonctions de conseil politique auprès de Jean-Louis Borloo, nous devons nous interroger sur le respect du principe de neutralité

²¹ Cf partie II de la présente thèse, Introduction.

²² Philippe BRAUD, *La science politique*, 9^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 2007, p.3.

²³ *ibid.*, p.7.

axiologique. Or cette réflexion nous amènera à contester l'acception qu'en a la science politique contemporaine depuis la traduction de **Max Weber** par **Julien Freund**.^{24,25} Dans le deuxième cas, un dialogue avec Eric Azière, personnalité politique proche de François Bayrou ayant par ailleurs exercé des responsabilités éminentes dans l'appareil de l'Union pour la Démocratie Française puis du Mouvement Démocrate, apportera des compléments à la thèse soutenue par Julien Frétel sur les profils des militants de la Nouvelle UDF.^{26,27} Dans le troisième cas, un dialogue avec Pierre Méhaignerie, ancien président du Centre des Démocrates Sociaux et ancien ministre de gouvernements de coalition de la droite et du centre, nous conduira à proposer un renversement de perspective dans l'étude du rapport entre construction européenne et pensée politique du centre : l'idée est que la première n'est pas une composante de la seconde, mais bien son application.²⁸

Ce cadre étant posé, il convient de définir notre objet de recherche.

Le centre est le mal-aimé de la science politique. Significativement, sous l'angle de la théorie des idées, il n'existe pas à ce jour de travail de recherche qui s'attache à définir sa pensée politique. Certes, les travaux abondent en ce qui concerne certaines composantes éminentes du centre, au premier rang desquelles la démocratie chrétienne. **David Hanley** a notamment établi que cette dernière a pour clé de voûte le personnalisme, qui « *considère que la société est composée non pas d'individus, comme dans le syndoxe libéral, mais de personnes. La personne est quelqu'un de fondamentalement sociable et ouvert, dont le destin se réalise non par la compétition, là encore comme dans la pensée libérale, mais davantage au travers de son insertion dans des communautés diverses, qu'il s'agisse du quartier, de l'église, de la famille ou de la nation. Ce type de pensée est instinctivement solidariste et comme tel, toujours potentiellement anticapitaliste : il s'agit sans doute de l'héritage le plus durable de la préexistante doctrine sociale catholique, intrinsèquement distinct du libéralisme ou du conservatisme.* »²⁹ Pour autant l'éminent spécialiste **Jean-Marie**

²⁴ Max WEBER, *Le Savant et le politique*, traduction de Julien FREUND, Paris : Plon, 1959, 230 pages.

²⁵ Cf partie III de la présente thèse, 3.1.2.

²⁶ Julien FRÉTEL (sous la direction de Jacques LAGROYE), *Militants catholiques en politique : la nouvelle UDF*, Lille : ANRT, 2007, 2 microfiches.

²⁷ Cf partie III de la présente thèse, 3.5.4.

²⁸ Cf partie III de la présente thèse, 3.5.5.

²⁹ David HANLEY (dir.), *Christian Democracy in Europe : a comparative perspective*, Londres : Pinter, 1994, p.4 : « *Personalism sees society as composed not of individuals (as in the liberal paradigm), but persons. The person is an outgoing, fundamentally sociable being, whose destiny is realised not in competition (again as with liberalism) but more through insertion into different types of community, be it neighbourhood, church, family or nation. This type of thought is instinctively solidaristic and as such always potentially anti-capitalist ; it is surely the most lasting legacy of older Catholic social doctrine and it is qualitatively distinct from liberalism or conservatism. Acceptance of the « social market » may have dulled the original impulse behind such solidaristic thinking, but it is still there within the internal debates of most Christian Democrat parties, a testimony to the distinctiveness of this type of politics. Other allegedly distinct features of Christian Democrat doctrine, such as belief in an*

Mayeur souligne lui-même que le centre ne saurait se résumer à ce courant d'idées.³⁰ Les travaux abondent de même en ce qui concerne les modérés, ayant d'ailleurs pu faire l'objet de colloques sur la base desquels des livres ont été publiés.³¹ Il n'y a cependant pas de relation d'équivalence entre modération et centrisme. Au fil de ses nombreux travaux sur les modérés et sur plusieurs incarnations politiques du centrisme, **Sylvie Guillaume** observe de fait qu'à ce jour, les définitions du centre n'existent qu'en creux.³²

Le problème fondamental de délimitation du centre est résumé par l'article *Entre libéralisme et centrisme* de **Stéphanie Abrial**. « Que ce soit à travers l'analyse de l'offre politique ou à partir des études de sociologie électorale, on note la persistance d'une ambiguïté quant à l'unité de cette tendance politique et à son identité. (...) De quelles formations politiques parle-t-on dès lors que l'on fait mention du centre ? Quels sont les grands axes idéologiques qui distinguent les centristes et la droite libérale du reste de la droite et qui structurent le discours politique de leurs représentants ? Et, en fin de compte, comment traiter de ce phénomène partisan à la fois bien réel et introuvable dès lors que le système de partis français paraît ne fonctionner qu'autour de l'opposition traditionnelle droite-gauche ? »³³ S'ensuit cependant une tentative de définition de l'idéologie du centre par ses points-clés, à savoir : le primat de la société sur l'Etat, l'intérêt général en opposition à la lutte des classes et à la performance économique brute, le principe de responsabilité des personnes et des communautés, l'objectif de progrès matériel et des consciences, une Europe fédérale et présidentialisée, et le triptyque institutionnel République-libertés-parlementarisme.³⁴

Remarquons que ces éléments de définition du centre recourent ceux mis en avant par **Pierre Letamendia** dans son *Que sais-je* consacré à *La démocratie chrétienne*. Rappelant que son programme est la manifestation de la présence d'une politique d'inspiration chrétienne dans la société moderne, mais qu'il ne se confond pas avec une politique commune des croyants, Pierre Letamendia en présente les sources : d'une part la doctrine des Eglises composée des Ecritures et de documents ecclésiastiques, d'autre part la pensée chrétienne dans ses composantes de philosophie et de pensée sociale ou politique. Sur ces bases, la démocratie chrétienne jouit donc de caractéristiques idéologiques spécifiques parmi lesquelles, entre autres éléments, on retrouve le primat des corps intermédiaires sur

integrated Europe, are much poorer guides to the specificity of Christian Democrat politics, not least because they are nowadays so widely shared by other families, especially liberals and social democrats. »

³⁰ Source : entretien téléphonique avec l'auteur.

³¹ Voir notamment : François ROTH & Laurent BIGORGNE (dir.), *Les modérés dans la vie politique française 1870-1965*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2000, 585 pages.

³² Sylvie GUILLAUME, *Conclusion*, in S. GUILLAUME (dir.) : *Le centrisme en France aux XIXe et XXe siècles : un échec ?* Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2005, p.178-181.

³³ Stéphanie ABRIAL, *Entre libéralisme et centrisme*, in Pierre BRÉCHON (dir.), *Les partis politiques français*, Paris : La documentation française, 2005, p.73-74.

³⁴ *Ibid.*, p.73-98.

l'intervention de l'Etat, le principe de subsidiarité et donc le fédéralisme aux niveaux national et européen, le rejet équidistant de l'individualisme capitaliste et de l'ouvriérisme marxiste, la recherche d'un modèle social où l'Etat protège les plus faibles sans verser dans le collectivisme, ainsi que la notion de négociation, de compromis et d'arbitrage dans le cadre général du progrès économique et social.³⁵

Démocratie chrétienne pour certains auteurs, libéralisme politique et économique pour d'autres, le centre correspond pour **René Rémond**, en première approche de son ouvrage de référence *Les Droites en France*, à l'orléanisme. Ce dernier est essentiellement caractérisé par la recherche du juste milieu, expression commune à la Monarchie de Juillet et à la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, entre la réaction et la révolution, quelles que soient les formes successives sous lesquelles ces dernières peuvent s'incarner. Il soulignera cependant à plusieurs reprises et dès la rédaction des *Droites* le problème de la définition du centre. Ainsi, « *l'histoire des majorités qui ont gouverné la France depuis deux siècles n'enseigne-t-elle pas que notre pays a été la plupart du temps dirigé par une conjonction des centres ligüés contre les extrêmes conjointement rejetés dans l'opposition ? S'il en est ainsi pour les forces politiques, ne serait-ce pas qu'il existe bien une sensibilité centriste et un système de pensée fondé sur le refus inconditionnel de la division droite-gauche ?* »³⁶ René Rémond cite d'ailleurs le point de vue d'un de ses contradicteurs, **Georges Burdeau**, qui affirme qu'il « *n'est pas si sûr que l'orléanisme (...) puisse être rangé à droite. (...) Ce qui (...) paraît le plus discutable, (...) c'est (...) de situer à droite l'expression politique de cette mentalité hostile aux extrêmes, puisque, au contraire, ce qui la caractérise, c'est d'avoir été toujours contrainte de se battre sur deux fronts.* »³⁷

Reste que, pour René Rémond, s'il est « *indubitable qu'il existe une sensibilité centriste, peut-être même un électorat centriste qui ne se résigne que douloureusement à se ranger dans un camp et qui rêve de reprendre sa liberté,* » il n'en demeure pas moins que « *le centre, (...) mis en demeure de choisir, rejoint presque toujours le bloc de droite.* » Pourtant, dans sa conclusion à l'ouvrage *Les modérés dans la vie politique française*, il écrit qu'il « *existe bien dans le paysage politique de notre pays un espace qui appartient en propre à ceux qu'on appelle modérés, et qui n'est ni une province du royaume de la droite ni une enclave du territoire de la gauche.* »³⁸ On retrouve donc un problème de délimitation entre espaces politiques des modérés, du centre, du libéralisme et de la démocratie chrétienne, ainsi qu'un problème de définition de l'identité idéologique du centre, qui chevauche celle du

³⁵ Pierre LETAMENDIA, *La Démocratie chrétienne*, Paris : Presses Universitaires de France, 1977, 126 pages.

³⁶ René RÉMOND, *Les Droites en France*, Paris : Aubier-Montaigne, 1982, p.364.

³⁷ Georges BURDEAU, *Critique*, n°207-208, août-septembre 1964, pp.792-793 et 802-803.

³⁸ René RÉMOND, *Conclusion*, in François ROTH & Laurent BIGORGNE (dir.), *op.cit.*, p.511.

libéralisme politique et de la démocratie chrétienne sans que la relation d'équivalence soit complète ni satisfaisante.

En dépit de cette incertitude profonde sur le périmètre que recouvre le centre, tant en termes de pensée qu'en termes d'espace politique, une incarnation unique du centre, l'Union pour la Démocratie Française, a été privilégiée par les travaux de recherche récents en science politique, notamment au fil des thèses qu'ont soutenues Alexis Massart, Nicolas Sauger et Julien Frétel. Dans sa thèse de doctorat en science politique portant sur l'Union pour la démocratie française,³⁹ **Alexis Massart** soutient que cette formation constituait pleinement un parti politique, au sens de La Palombara et Weiner,⁴⁰ mais s'apparentait davantage à un cartel de partis mû par la recherche de la maximisation du bénéfice électoral. Dans sa thèse de doctorat en science politique portant sur les scissions de l'Union pour la démocratie française de 1994 à 1999,⁴¹ **Nicolas Sauger** soutient que c'est fondamentalement du fait d'une dynamique de présidentialisation du parti, sous l'égide de François Bayrou, que Démocratie libérale fait scission à l'instigation d'Alain Madelin. Dans sa thèse de doctorat en science politique portant sur les profils des militants de la Nouvelle UDF,⁴² **Julien Frétel** soutient qu'en complément de la définition de l'Union pour la démocratie française comme parti de notables, la forte culture catholique et le refus de la caporalisation caractérisant ses adhérents, d'une part, et le passé militant de ses élus dans le champ associatif, d'autre part, expliquent tout à la fois la porosité de ses frontières, sa relative ingouvernabilité et la fréquence des exodes et scissions qui marquent son histoire.

Tout indique, en définitive, que la catégorisation du centre au sein de la droite effectuée dans *Les Droites en France* a fait office de *messa dicta est*. Nonobstant les doutes exprimés par René Rémond lui-même en la matière, la science politique contemporaine assimile de fait le centre au centre-droit, et la pensée politique du centre à un ensemble disparate sans conceptualisation unifiée mêlant confusément humanisme, démocratie chrétienne, libéralisme et orléanisme. Ce faisant, en termes à la fois d'espace politique et de pensée politique, elle intériorise le postulat de la bipolarisation gauche-droite. Or **si le constat d'une dominante bipolarisée prévaut pour ce qui concerne les rapports de forces politiques sous la Ve République, on peut légitimement émettre l'hypothèse que cette bipolarisation du paysage politique institutionnel coexiste avec une multipolarité du**

³⁹ Alexis MASSART, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris : L'Harmattan, 1999, 369 pages.

⁴⁰ Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER, *Political Parties and Political Development*, Princeton : Princeton University Press, 1966, p. 5-7.

⁴¹ Nicolas SAUGER (sous la direction de Gérard GRUNBERG), *Les scissions de l'UDF (1994-1999) : unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, Paris : Institut d'études politiques (thèse de doctorat), 2003, 604 pages.

⁴² Julien FRÉTEL (sous la direction de Jacques LAGROYE), *Militants catholiques en politique : la nouvelle UDF*, Lille : ANRT, 2007, 2 microfiches.

paysage politique réel. L'incertitude sur le périmètre que recouvre le centre se retrouve en outre jusque dans la sociologie électorale. Par exemple, lorsque **Colette Ysmal** analyse l'électorat du centre, elle le fait en adoptant pour objet de recherche non pas les centristes, mais plus largement les modérés.⁴³ En d'autres termes, le centre est actuellement un objet de recherche de définition incertaine, au point de conduire à une interrogation sur son existence même. **Maurice Duverger** estime ainsi que le centre, en tant qu'espace politique, n'existe pas.⁴⁴

Partant du constat d'une incertitude de la science politique en la matière, notre objet de recherche se résume donc à une question simple et directe : le centre existe-t-il ?

Dans un premier temps, nous vérifierons s'il existe une pensée politique du centre sur le temps long de l'histoire des idées. Dans l'affirmative, nous vérifierons si cette pensée politique est une idéologie.

Dans un deuxième temps, nous vérifierons si sur le terrain de la vie politique contemporaine, l'électorat du centre se reconnaît dans cette pensée politique. Dans l'affirmative, nous identifierons les partis et personnalités qui l'incarnent, la configuration de ces incarnations dans le système de partis, et les causes de cette configuration.

Dans un troisième temps, nous multiplierons les tests des hypothèses établies lors des deux premiers temps, ceci afin de conforter leur validité.

Notre démarche se déploiera tout d'abord dans la théorie des idées. Notre première partie identifiera en effet une pensée politique propre au centre, distincte notamment de celle de la droite et de la gauche. Du point de vue de la méthode, ce travail d'identification sera mené au moyen de la construction de syndoxes,⁴⁵ innovation rendue nécessaire par notre réflexion, cette construction étant le préalable à celle d'un paradigme de la pensée politique du centre sur le temps long de l'histoire des idées. Nous établirons en outre, par une analyse des principaux travaux de recherche qui définissent ce concept, que cette pensée politique du centre constitue une idéologie. Ce faisant, nous serons conduits à réhabiliter la

⁴³ Colette YSMAL, *Les modérés depuis 1944*, in Pascal PERRINEAU & Dominique REYNIÉ (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris : Presses Universitaires de France, 2001, p.649-654.

⁴⁴ Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, cité in René RÉMOND, *op.cit.*, p.364.

⁴⁵ Cf partie I de la présente thèse, Introduction.

pertinence contemporaine dudit concept, à rebours notamment des travaux de **Daniel Bell**.⁴⁶ Cette démarche revient à démontrer l'existence du centre par l'existence d'une pensée politique qui lui est spécifique. En d'autres termes, elle démontre l'existence du contenant par celle du contenu. Nous serons ainsi à même de produire une arborescence de cette pensée politique, d'Aristote à Valéry Giscard d'Estaing.

Une fois démontrée l'existence de l'idéologie du centre dans « *le ciel des idées,* »⁴⁷ notre deuxième partie se déploiera dans la statistique politique, appliquée d'une part aux opinions des électeurs, d'autre part aux électorats de partis et personnalités classés par catégorie d'autopositionnement politique. Elle aura pour but de valider la pertinence de la définition de cette pensée politique sur le terrain de la vie politique contemporaine, grâce à la confrontation de ses critères constitutifs aux opinions de l'électorat qui s'autopositionne au milieu de l'échelle gauche-droite. Sous l'angle de la méthode, nous serons alors conduits à créer de nouveaux outils, tels que réduire à une note sur 20 plusieurs réponses à une même question d'une enquête d'opinion, et à en importer d'autres d'usage courant en science économique, tels que les calculs préparatoires à la courbe de Lorenz. Cette validation obtenue, notre deuxième partie aura également pour but d'identifier les incarnations politiques personnelles et partisans du centre, grâce à l'examen du taux de proximité que l'électorat du centre se reconnaît vis-à-vis des partis et personnalités étudiées de 1999 à 2012. Sous l'angle de la méthode, nous devons développer deux instruments d'analyse : le degré d'incarnation et la propension à incarner. On soulignera par ailleurs qu'au fil de ces analyses de données, à la différence des travaux de science politique existant à ce jour en la matière, nous étudierons bien l'électorat *du centre*, et non pas l'électorat *d'un centriste*. Ce faisant, nous serons à même de démontrer l'existence de quatre familles contemporaines d'incarnation du centre : le centre-droit, l'extrême centre, le centre-gauche et le centre-vert, l'extrême centre correspondant à la définition que donne **Giovanni Sartori** d'un parti anti-système. Nous pourrions ainsi produire une arborescence de ces familles d'incarnation et formuler l'hypothèse de la détermination de leur éclatement par **la loi de Duverger**, qui énonce que les règles du jeu électoral surdéterminent la configuration du système de partis.

Une fois l'existence de la pensée politique du centre doublement démontrée et ses quatre familles contemporaines d'incarnation identifiées, notre troisième partie aura pour objet de valider et de compléter nos hypothèses grâce à la multiplication des tests et à la variété de leurs méthodes. Nous testerons notre typologie des familles d'incarnation du centre à la

⁴⁶ Daniel BELL, *La fin de l'idéologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1997, p.57-58.

⁴⁷ PLATON, *La République*, VII. A noter que si cette expression résumant le concept s'est largement répandue, elle n'apparaît pas en tant que telle dans le texte du philosophe.

lecture de l'ouvrage de référence de l'historien **Jean-Pierre Rioux**, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*.⁴⁸ Cette approche nous permettra de constater que ces familles d'incarnation, à l'exception du centre-vert émergeant dans les années 1980, sont également identifiables sur le temps long de l'histoire politique. Nous pourrions ainsi compléter notre arborescence des incarnations du centre en remontant dans le passé. Nous retrouverons également dans cet ouvrage la détermination de l'éclatement des incarnations du centre par les règles du jeu électoral. Par ailleurs, l'analyse quantitative des élections législatives de 2002 et de 2007 en termes de répartition des suffrages, des sièges et du financement public des partis, à l'aide d'outils dont l'emploi est rare en science politique mais courant en science économique, nous permettra de bâtir un modèle explicatif des choix tactiques des partis politiques. Il sera basé sur la loi de Duverger déjà citée, la théorie des coalitions de **William H. Riker** complétée par **Robert Axelrod**, et la théorie économique de la démocratie d'**Anthony Downs** : nous l'appellerons le modèle GRADD.⁴⁹ Il nous permettra, en le confrontant aux choix tactiques de partis contemporains, de confirmer la détermination de l'éclatement des incarnations du centre par la loi de Duverger. En outre, les personnalités politiques constituant des acteurs prééminents de notre champ d'étude, nous entreprendrons de les interpeller directement afin de tester auprès d'eux les hypothèses développées au fil de la présente thèse. Ces personnalités seront choisies afin d'être représentatives, de façon nécessaire et suffisante, des familles du centre que nous avons préalablement identifiées. Enfin, au titre de la complétude, nous étudierons les caractéristiques sociodémographiques de l'électorat du centre : une telle démarche appliquée à l'électorat du centre n'existe pas à ce jour.

À l'issue de cette démarche, la contribution de ce travail de recherche à la science politique aura été d'établir que, doté de sa propre idéologie, de son propre électorat et de ses propres incarnations tant partisanes que personnelles, le centre existe.

⁴⁸ Jean-Pierre RIOUX, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*, Paris : Fayard, 2011, 314 pages.

⁴⁹ Acronyme pour : Guénolé Riker Axelrod Downs Duverger.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 2

PROLOGUE 3

SOMMAIRE 16

I. LA PENSÉE POLITIQUE DU CENTRE D'ARISTOTE À VALÉRY GISCARD D'ESTAING 21

Introduction. 22

1. Analyse des transpositions successives de la vertu de mesure dans la pensée politique. 28

1.1. *In medio stat virtus : le syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu. 30*

- 1.1.1. Péché d'hybris et vertu de mesure chez les Grecs. 30
- 1.1.2. Le juste milieu d'Aristote : une République conciliant oligarchie et démocratie. 33
- 1.1.3. Le juste milieu de Cicéron : la concorde du parti des honnêtes gens. 36
- 1.1.4. Systématisation conclusive. 38

1.2. *Le syndoxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée. 40*

- 1.2.1. Perpétuation de la vertu de mesure des Grecs dans le référentiel moral chrétien médiéval : les vertus cardinales thomasiennes. 40
- 1.2.2. Jean de Salisbury : l'harmonie du corps politique par le respect de la morale et l'usage tempéré du pouvoir. 42
- 1.2.3. La politia bien dosée de Thomas d'Aquin. 44
- 1.2.4. Les trois freins de Claude de Seyssel. 45
- 1.2.5. Systématisation conclusive. 46

1.3. *Le syndoxe humaniste de la monarchie harmonique. 48*

- 1.3.1. Perpétuation de la vertu de mesure des Grecs dans le référentiel moral humaniste. 48
- 1.3.2. Le prince humaniste d'Erasme. 50
- 1.3.3. La monarchie harmonique de Jean Bodin. 51
- 1.3.4. La monarchie contractuelle des monarchomaques. 53
- 1.3.5. Systématisation conclusive. 55

1.4. *Les Lumières et le syndoxe de l'Etat modéré. 57*

- 1.4.1. La vertu de mesure dans le référentiel moral des Lumières. 57
- 1.4.2. Montesquieu et la distribution des pouvoirs. 58
- 1.4.3. Hegel et l'Etat comme sphère de conciliation. 60
- 1.4.4. Systématisation conclusive. 62

1.5. *Le syndoxe de modération du libéralisme intellectuel. 65*

- 1.5.1. La continuité de la vertu de mesure des Lumières au libéralisme intellectuel. 65
- 1.5.2. La monarchie constitutionnelle comme compromis d'équilibre chez Barnave. 67
- 1.5.3. Le modérantisme de Benjamin Constant. 69
- 1.5.4. La modération de Tocqueville. 71
- 1.5.5. Systématisation conclusive. 74

1.6. *Le syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu. 77*

- 1.6.1. La simultanéité d'apparition des pensées politiques orléaniste et démocrate-chrétienne. 77
- 1.6.2. Les référentiels moraux de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne : libéralisme politique et doctrine sociale de l'Eglise. 79
- 1.6.3. Convergence d'incarnation après la simultanéité d'apparition : la double filiation orléaniste et démocrate-chrétienne de l'Union pour la Démocratie française. 81
- 1.6.4. La transposition de la mesure dans les pensées politiques : le juste milieu orléaniste et le personnalisme démocrate-chrétien. 84
- 1.6.5. Systématisation conclusive. 90

2. Etablissement du paradigme de la pensée politique du centre et validation de sa nature idéologique. 92

- 2.1. *Définition de la pensée politique du centre.* 93
 - 2.1.1. Rappel méthodologique. 93
 - 2.1.2. Tableau de synthèse des filiations en termes de référentiel moral. 95
 - 2.1.3. Paradigme de la pensée politique du centre. 96
 - 2.1.4. Etablissement de l'identité du centre par sa pensée politique. 97
- 2.2. *Définition restreinte du concept d'idéologie.* 100
 - 2.2.1. De l'idéologie en tant que discipline scientifique à l'idéologie en tant que concept marxiste. 100
 - 2.2.2. De l'idéologie en tant que concept sociologique à la notion de fin des idéologies. 102
 - 2.2.3. La critique du caractère inopérant du concept d'idéologie. 103
 - 2.2.4. Jugements de valeur dans l'approche du concept d'idéologie. 105
 - 2.2.5. Absence de consensus et éléments de convergence sur la définition de l'idéologie. 107
 - 2.2.6. Définition restreinte du concept d'idéologie. 110
- 2.3. *Validation de la nature idéologique de la pensée politique du centre.* 112

Conclusion. 114

II. LES INCARNATIONS CONTEMPORAINES DU CENTRE (1999-2012) 117

Introduction. 118

1. Considérations méthodologiques. 121

- 1.1. *Présentation de la démarche générale.* 122
 - 1.1.1. Démarche de validation de la pensée politique du centre sur le terrain. 122
 - 1.1.2. Démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 122
 - 1.1.3. Démarche d'identification des familles du centre corollaire à la démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 123
 - 1.1.4. Démarche d'identification d'un parti d'extrême centre corollaire à la démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 124
- 1.2. *Méthode de sélection des sondages exploités.* 125
 - 1.2.1. Critères de sélection prioritaire. 125
 - 1.2.2. Critères de sélection complémentaire. 126
 - 1.2.3. Critères d'élimination post-sélection. 126
- 1.3. *Limites de fiabilité de la sélection d'enquêtes exploitées.* 128
 - 1.3.1. Limites d'exhaustivité. 128
 - 1.3.2. Limites de fiabilité qualitative : exemple du critère d'élimination post-sélection dans une enquête à plusieurs vagues. 128
 - 1.3.3. Limites de fiabilité quantitative : l'intervalle de confiance à 95%. 129
- 1.4. *Problèmes et résolutions.* 132
 - 1.4.1. Résolution du problème d'hétérogénéité des réponses proposées d'une enquête à l'autre pour une même question : le raisonnement des calculs préparatoires à la courbe de Lorenz. 132
 - 1.4.2. Résolution du problème d'hétérogénéité des échelles d'autopositionnement politique gauche-droite : la conversion en échelle à 5 échelons. 134
 - 1.4.3. Résolution du problème de quantité excessive de réponses proposées pour une même question : la réduction à une note sur 20. 137

2. Validation sur le terrain des critères constitutifs de la pensée politique du centre. 139

- 2.1. *Validation des critères « conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence » et « rejet des extrêmes. »* 140
- 2.2. *Validation du critère « régime politique intrinsèquement porté à la conciliation. »* 143
- 2.3. *Validation des critères « régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires » et « régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires. »* 145
- 2.4. *Validation du critère « tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral. »* 147
- 2.5. *Validation du critère « décentralisation accompagnée de libertés provinciales et locales. »* 148

2.6. Validation du critère « changement dans la continuité. » 149

2.7. Critères dont la validation n'a pas pu être testée. 149

2.8. Synthèse des résultats de l'entreprise de validation. 150

3. Identification des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 151

3.1. Observations préalables. 152

3.1.1. Le centre n'est pas le marais. 152

3.1.2. Des incarnations partisans et personnelles du centre destinées à être instables. 153

3.2. Evolution des incarnations partisans et personnelles du centre sur la période étudiée. 156

3.2.1. Observations pour 2002. 156

3.2.2. Observations pour 2006. 159

3.2.3. Observations pour 2007 : focus sur les recompositions lors de l'élection présidentielle. 163

3.2.4. Observations pour 2012. 168

3.3. Les quatre familles du centre. 174

3.3.1. Focus sur le Parti Socialiste : stabilité de l'incarnation du fait de l'instabilité du leadership. 174

3.3.2. Focus sur Europe Ecologie - Les Verts : la dynamique Cohn-Bendit. 174

3.3.3. Focus sur le Mouvement Démocrate : l'extrême centre. 176

3.3.4. Focus sur l'Union pour un Mouvement Populaire : le déficit d'incarnation de Nicolas Sarkozy aboutit pour un temps à l'incarnation alternative par Jean-Louis Borloo. 178

3.3.5. Les quatre familles du centre. 181

3.4. Synthèse des résultats de l'entreprise d'identification des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 185

Conclusion. 188

III. TESTS ET VALIDATIONS 192

Introduction. 193

1. Tests à l'aide de l'ouvrage *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*. 195

1.1. Déduction d'une arborescence des centristes de 1799 à nos jours. 196

1.1.1. Acteurs et familles d'acteurs du centre mis en évidence par l'ouvrage. 196

1.1.2. Désaccord avec l'ouvrage : le centrisme écologiste d'Antoine Waechter à Nicolas Hulot (1984-2012). 207

1.1.3. Incarnations partisans et personnelles du centre de 1999 à 2012 déduites de l'ouvrage et de nos précédentes observations. 210

1.2. Confirmation d'une loi de surdétermination du sort et du rôle du centre par les règles du jeu électoral. 212

1.2.1. Rappel de nos hypothèses préalables de surdétermination. 212

1.2.2. Surdéterminations mises en évidence par l'ouvrage. 214

2. Test à l'aide du modèle GRADD d'explication des choix tactiques des partis. 216

2.1. Considérations méthodologiques. 218

2.1.1. Présentation de la démarche. 218

2.1.2. Instruments de mesure utilisés : indice de Herfindahl-Hirschmann, coefficient de Gini. 219

2.2. Confirmation de l'effet surdéterminant des règles du jeu électoral sur la période contemporaine. 224

2.2.1. Observations pour 2002. 224

2.2.2. Observations pour 2007. 229

2.2.3. Constats graphiques : des anomalies graphiquement visibles dans la répartition des financements publics. 234

2.2.4. Conclusions déduites des observations. 236

2.3. Explication de l'éclatement des incarnations du centre par le modèle GRADD. 237

2.3.1. Le modèle GRADD : clivage coopération/prédation et conditions minimales à l'existence d'une alliance avec un parti duopolistique. 237

- 2.3.2. Cas de l'extrême droite : absence de tension interne faute de perspective d'alliance avec un parti duopolistique. 238
- 2.3.3. Cas de l'extrême gauche : scission entre approches prédatrice et coopérative du fait d'une perspective d'alliance avec un parti duopolistique. 242
- 2.3.4. Cas du centre : éclatement du fait de plusieurs perspectives d'alliance avec un parti duopolistique. 245

2.4. *Systématisation conclusive.* 249

3. Tests à l'aide de dialogues avec des personnalités politiques. 252

3.1. *Considérations méthodologiques.* 253

- 3.1.1. Critères de sélection des personnalités politiques. 253
- 3.1.2. La méthode du dialogue intergénérationnel avec personnalités politiques. 254
- 3.1.2. Considérations sur la neutralité axiologique dans le cas de Jean-Louis Borloo. 256

3.2. *Analyses des dialogues et déclarations publiques.* 258

- 3.2.1. Le centre-droit : Jean-Louis Borloo (Parti radical) et Pierre Méhaignerie (Union pour un mouvement populaire). 258
- 3.2.2. L'extrême centre : Eric Azière et François Bayrou (Mouvement démocrate). 266
- 3.2.3. Le centre-vert : Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot (Europe Ecologie Les Verts). 273

3.3. *Synthèse des éléments de validation de nos hypothèses.* 279

- 3.3.1. Eléments de validation de la définition de la pensée politique du centre. 279
- 3.3.2. Validation de la définition des familles du centre. 282
- 3.3.3. Validation de la détermination de l'éclatement des incarnations du centre par la loi de Duverger. 283
- 3.3.4. Validation annexe des thèses soutenues par Alexis Massart et Nicolas Sauger, compléments à la thèse soutenue par Julien Frétel. 284
- 3.3.5. Pistes complémentaires de recherche en science politique. 285

4. Complément : caractéristiques sociodémographiques de l'électorat du centre. 288

4.1. *Considérations méthodologiques.* 290

- 4.1.1. Approche retenue. 290
- 4.1.2. Reprise du canevas de méthode utilisé dans notre deuxième partie. 291
- 4.1.3. Regroupements et éliminations de réponses spécifiques au cas des catégories de profession. 292

4.2. *Renversement de la structure par âge.* 294

- 4.2.1. Un électorat très significativement plus jeune que l'ensemble en 2002. 294
- 4.2.2. Un électorat significativement plus vieux que l'ensemble en 2007. 295
- 4.2.3. Hypothèse de persistance de la configuration de 2007 en 2012. 296
- 4.2.4. Conclusions de l'approche par l'âge. 297

4.3. *Renversement de la structure par genre.* 298

- 4.3.1. Un électorat significativement plus féminin que l'ensemble en 2002. 298
- 4.3.2. Un électorat significativement plus masculin que l'ensemble en 2007. 298
- 4.3.3. Persistance de la configuration de 2007 en 2012. 299
- 4.2.4. Conclusions de l'approche par le genre. 300

4.4. *L'évolution de la structure par situation conjugale recoupe globalement celle de la structure par âge.* 301

- 4.4.1. En 2002, un électorat davantage célibataire ou en concubinage que l'ensemble. 301
- 4.4.2. Sur-représentation des couples institutionnalisés et très nette sous-représentation des célibataires en 2007. 302
- 4.4.3. Conclusions de l'approche par situation conjugale. 303

4.5. *L'approche par la taille du foyer est sans pertinence.* 304

- 4.5.1. En 2002, l'électorat du centre est le plus proche de l'ensemble pour la taille moyenne du foyer. 304
- 4.5.2. En 2012, cette taille est la plus faible comparativement à celle observable pour l'ensemble de l'électorat. 304
- 4.5.3. Un critère sans pertinence. 305

4.6. *Rupture dans la structure par revenu.* 306

- 4.6.1. En 2002, l'électorat du centre est proche de l'ensemble pour les revenus caractérisant des classes moyennes mais sur-représente nettement les revenus les plus bas. 306

- 4.6.2. En 2012, comparé à l'ensemble, le fait d'être un électeur du centre est une fonction croissante du revenu. 307
- 4.6.3. Conclusions de l'approche par le revenu. 308
- 4.6b. *Une situation patrimoniale proche de celle de l'ensemble en 2002.* 309
- 4.7. *Mutation de la structure par profession : de l'harmonie au contraste.* 310
- 4.7.1. Une répartition par professions proche de l'ensemble en 2002, exception faite de la sur-représentation des employés. 310
- 4.7.2. Une répartition professionnelle plus contrastée en 2007. 311
- 4.7.3. Un contraste accru en 2012. 312
- 4.7.4. Conclusions de l'approche par profession. 313
- 4.8. *Un statut d'emploi le plus relativement proche de celui de l'ensemble de l'électorat.* 314
- 4.8.1. Une répartition par statut comparativement proche de l'ensemble en 2002, avec une sur-représentation des contrats à durée déterminée. 314
- 4.8.2. Persistance de la configuration de 2002 en 2007. 315
- 4.8.3. Persistance de la configuration de 2002 et 2007 en 2012 mais passage à une sous-représentation des contrats à durée déterminée. 317
- 4.8.4. Conclusions de l'approche par statut. 319
- 4.9. *Invalidation de l'approche par le niveau de diplôme.* 320
- 4.9.1. Biais de méthode du traitement des diplômés à rang égal dès lors que le nombre d'années d'études est égal. 320
- 4.9.2. Piste corollaire de recherche pour la science démographique : le raisonnement en âge réel. 322
- 4.10. *Synthèse conclusive.* 323

Conclusion. 325

EPILOGUE 328

BIBLIOGRAPHIE 345

ANNEXES 355

Annexe 1 : Entretien avec M. Jean-Claude CASANOVA en date du 1er mars 2010. 355

Annexe 2 : Entretien avec M. Jean-Claude CASANOVA en date du 3 mars 2010. 358

Annexe 3 : Observations de M. David HANLEY après lecture de l'introduction, de la conclusion et du chapitre 1.6 consacré au syndoxe orléano-démocrate-chrétien. 361

Annexe 4 : Entretien en date du 10 janvier 2012 avec M. Pierre MÉHAIGNERIE. 362

Annexe 5 : Entretien du 8 février 2012 avec M. Eric AZIÈRE. 366

Annexe 6 : Déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de M. François BAYROU le 3 mai 2012. 378

Annexe 7 : Entretien du 7 décembre 2011 avec M. Daniel COHN-BENDIT. 380

Annexe 8 : Entretien du 9 novembre 2011 avec M. Nicolas HULOT. 384

INDEX DES TABLEAUX 391

TABLE DES MATIÈRES 396

LA PENSÉE POLITIQUE DU CENTRE D'ARISTOTE À VALÉRY GISCARD D'ESTAING

« Il n'est pas sûr que l'orléanisme à sa naissance ni même toute sa descendance puisse être rangé à droite. En le classant ainsi, R. Rémond prive d'une partie de son autonomie ce que P. Fougeyrollas appelait récemment la conscience modérée et qui est le support de ce centre (...). Ce qui me paraît le plus discutable (...) c'est (...) de situer à droite l'expression politique de cette mentalité (hostile aux extrêmes), puisque, au contraire, ce qui la caractérise, c'est d'avoir toujours été contrainte de combattre sur deux fronts : tantôt la réaction autoritaire d'extrême-droite et tantôt le progressisme jugé téméraire de la gauche. »

Georges BURDEAU, *Critique* n°207-208, août-septembre 1964, p.792-793 et 802-803.

Introduction.

« L'explication par l'infrastructure ne rend pas pleinement compte de la réalité des choix et de la diversité des engagements : d'autres éléments entrent en jeu dont les facteurs culturels (...). Cette certitude négative est, soit dit en passant, une raison d'entreprendre une histoire de la droite qui s'intéresse aux idéologies et ne se croie pas tenue de la référer à tout propos au soubassement socio-économique : les traditions de pensée ont une consistance propre et vivent par elles-mêmes. »

René RÉMOND

Philippe Braud explique que le politique étant « *un champ social de contradictions et d'agrégations d'intérêts ou d'aspirations régulé par un pouvoir détenteur de la coercition légitime,* »⁵⁰ la logique et les méthodes de la science politique comme science du pouvoir sont réparties en plusieurs branches, dont la théorie politique. Cette dernière « *vise l'affirmation de concepts transversaux tels que le pouvoir, la nation, l'Etat... ; la discussion de notions aussi diverses que celles de mobilisation, de charisme, de réseau. Elle s'attache à formuler des théories globales ou middle-range, à discuter les grands modèles interprétatifs de la réalité sociale et politique, à s'interroger sur la pertinence des méthodologies en cours. On y associe souvent l'histoire des idées politiques.* »⁵¹ Ces préalables étant posés, c'est précisément dans le domaine de la théorie politique que se situe cette première partie. En effet, « *l'explication par l'infrastructure ne rend pas pleinement compte de la réalité des choix et de la diversité des engagements : d'autres éléments entrent en jeu dont les facteurs culturels. (...) Cette certitude négative est (...) une raison d'entreprendre (...) [une démarche] qui s'intéresse aux idéologies et ne se croie pas tenue de la référer à tout propos au soubassement socio-économique : les traditions de pensée ont une consistance propre et vivent par elles-mêmes.* »⁵²

Il est relativement rare que l'existence du sujet d'une entreprise de recherche soit elle-même sujette à controverse. C'est le cas du centre dans le champ politique. Cette question renvoie à celle plus large de la représentation du paysage politique par fragmentation en grands pôles, les politistes divergeant sur le fait de déterminer laquelle d'une représentation bipartite, tripartite, poly-partite, est la plus pertinente. René Rémond aborde cet enjeu de la science politique dans son ouvrage de référence, *Les Droites en France* : « *recensons les positions les plus affirmées sur ce problème de numération. A Jove principium : commençons par celle qui pose comme un absolu la réalité de la division droite-gauche et*

⁵⁰ *ibid.*, p.7.

⁵¹ *ibid.*, p.8.

⁵² René RÉMOND, *Les Droites en France*, Paris : Aubier, 4^e édition, 1982, p.22.

*estime qu'elle rend parfaitement compte de tout. Pour elle il n'y eut jamais, il n'y a aujourd'hui, il n'y aura dans l'avenir que deux grandes forces politiques : elle admet certes qu'il y ait à l'intérieur de chacune d'entre elles des nuances qui peuvent entraîner des désaccords, mais ceux-ci sont tenus pour secondaires comparés à l'antagonisme entre droite et gauche. »*⁵³ Au reste, cette division remonte historiquement à « *cette séance de l'Assemblée constituante (...) où pour la première fois, les représentants de la nation, divisés sur le veto royal, se sont répartis topographiquement dans la salle des séances, par rapport au président de l'Assemblée, les partisans d'un veto de durée illimitée se plaçant à sa droite. Les deux vocables contraires font alors leur entrée dans le langage et les notions pénètrent nos catégories intellectuelles : ils n'en sont plus sortis. »*⁵⁴ Si par la suite la pensée marxiste a assimilé cette bipartition à un clivage interne à l'ordre social bourgeois, « *le ralliement du socialisme à la démocratie parlementaire a rendu progressivement possible une superposition puis une identification de l'opposition des forces sociales à celle des forces politiques : la lutte des classes s'est comme coulée dans le moule classique de la division droite-gauche. »*⁵⁵ S'ensuit une adhésion large à l'école de la bipartition. Dans cette perspective, un essai de définition du centre par la pensée politique n'a pas de sens en soi : il doit nécessairement s'inscrire dans la définition de la droite, dont le centre constitue un sous-ensemble. Il y a alors une relation d'identité entre le centre et le centre-droit, concepts que de nombreux politistes emploient d'ailleurs indifféremment. Constatant le potentiel de simplification excessive de cette grille d'analyse, René Rémond envisage cependant l'hypothèse d'un espace intermédiaire : « *qui sait si les difficultés ne s'évanouiraient pas avec un terme supplémentaire, lieu de passage et de médiation, espace de transition entre la droite et la gauche ? »*⁵⁶

Cet espace intermédiaire, c'est celui du centre, dont l'existence implique une représentation au moins tripartite du paysage politique que Maurice Duverger réfute catégoriquement. « *Toute politique implique un choix entre deux types de solutions : les solutions dites intermédiaires se rattachent à l'une ou l'autre. Cela revient à dire que le centre n'existe pas en politique : il peut y avoir un parti du centre, mais non pas une tendance du centre, une doctrine du centre. On appelle centre le lieu géométrique où se rassemblent les modérés des tendances opposées : modérés de droite et modérés de gauche. (...) Le rêve du centre est de réaliser la synthèse d'aspirations contradictoires : mais la synthèse n'est qu'un pouvoir de l'esprit. L'action est un choix, et la politique est action. »*⁵⁷ Dans cette perspective,

⁵³ *ibid.*, p.18.

⁵⁴ *ibid.*, p.19.

⁵⁵ *idem.*

⁵⁶ *ibid.*, p.27.

⁵⁷ Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, cité in René RÉMOND, *op.cit.*, p.364.

c'est moins sur l'inexistence du centre comme espace du paysage politique que sur l'inexistence d'une idéologie du centre que porte la réfutation de Maurice Duverger. Bien qu'il entreprenne systématiquement de nuancer son propos sur ce point, René Rémond, s'il distingue l'orléanisme qu'il qualifie de pensée politique du centre, le classe d'ailleurs au sein des familles de pensée de la droite, ce que conteste Georges Burdeau. En effet, « *il n'est pas sûr que l'orléanisme à sa naissance ni même toute sa descendance puisse être rangé à droite. En le classant ainsi, R. Rémond prive d'une partie de son autonomie ce que P. Fougeyrollas appelait récemment la conscience modérée et qui est le support de ce centre (...). Ce qui me paraît le plus discutable (...) c'est (...) de situer à droite l'expression politique de cette mentalité (hostile aux extrêmes), puisque, au contraire, ce qui la caractérise, c'est d'avoir toujours été contrainte de combattre sur deux fronts : tantôt la réaction autoritaire d'extrême-droite et tantôt le progressisme jugé téméraire de la gauche.* »⁵⁸ René Rémond lui concède au demeurant qu'il « *est indubitable qu'il existe une sensibilité centriste, peut-être aussi un électorat centriste qui ne se résigne que douloureusement à se ranger dans un camp et qui rêve de reprendre sa liberté,* »⁵⁹ tout en maintenant que « *le centre, (...) mis en demeure de choisir, rejoint presque toujours le bloc de droite.* »⁶⁰

« *Nous voici donc en présence d'une pluralité d'hypothèses. L'affirmation de la division dualiste droite-gauche comme universelle et exclusive de toute autre. A l'inverse sa négation pure et simple : ni droite ni gauche. Ou une tripartition avec le centre. Ou encore le quadripartisme.* »⁶¹ **La controverse entre René Rémond, Maurice Duverger et Georges Burdeau met en évidence les termes sous-jacents de la question de l'existence du centre : au-delà de la pertinence d'une représentation tripartite du paysage politique, elle porte sur l'existence d'un contenu idéologique propre au centre.** Au demeurant, le centre en tant que tel, s'il existe dans le paysage politique, est un contenant. Il semble donc logique de déterminer son existence en établissant si le contenant est porteur d'un contenu, auquel cas, par incidence, démontrer l'existence du second revient à démontrer celle du premier. **Nous nous proposons donc, dans le cadre d'une recherche inscrite dans le champ de la théorie politique et à l'aide de l'histoire de l'idées, d'établir s'il existe une idéologie du centre, auquel cas il existe un centre dont cette idéologie est la définition en termes de pensée politique.**

⁵⁸ Georges BURDEAU, *Critique*, n°207-208, août-septembre 1964, pp. 792-793 et 802-803, cité in René RÉMOND, *op.cit.*, p.364.

⁵⁹ René RÉMOND, *op.cit.*, p.366.

⁶⁰ *idem.*

⁶¹ *ibid.*, p.28.

Puisqu'il n'existe pas de consensus des politistes sur l'existence du centre, il n'existe pas non plus un tel consensus, *a fortiori*, quant à sa définition. À défaut, notre point de départ sera le sens commun, qui associe au centre les notions de modération et de compromis. Au-delà, si l'on admet que toute pensée politique s'inscrit dans un référentiel moral, ces deux éléments – **modération** et **compromis** – renvoient à la notion fondamentale de **vertu de mesure**.

Notre démarche sera donc de passer en revue les grands théoriciens, parfois eux-mêmes acteurs politiques de leur temps, qui ont transposé la vertu de mesure dans leur pensée politique. Nous déduirons de cet examen un système de pensée correspondant à chacune des grandes périodes observées. Ensuite, par leur mise en perspective, nous établirons s'il existe une pensée politique du centre cohérente dans l'histoire des idées. La science politique est, au sens le plus strict, l'analyse de la politique à l'aide de méthodes scientifiques : en l'espèce, nous transposerons les méthodes d'usage plus fréquent dans les sciences naturelles et les sciences exactes que sont l'induction et l'identification d'un paradigme.

Comme l'énonce Karl Popper dans son ouvrage *Conjectures et réfutations*, « la connaissance, et la connaissance scientifique tout particulièrement, progresse grâce à des anticipations non justifiées (et impossibles à justifier), elle devine, elle essaie des solutions, elle forme des conjectures. Celles-ci sont soumises au contrôle de la critique, c'est-à-dire à des tentatives de réfutation qui comportent des tests d'une capacité critique élevée. Elles peuvent survivre à ces tests mais ne sauraient être justifiées de manière positive : il n'est pas possible d'établir avec certitude qu'elles soient vraies, ni même qu'elles sont probables (au sens que confère à ce terme le calcul des probabilités). La critique de nos conjectures est déterminante : en faisant apparaître nos erreurs, elle nous fait comprendre les difficultés inhérentes au problème que nous tentons de résoudre. »⁶² C'est dans ce contexte que l'approche inductive trouve sa justification, dans son sens strict d'opération mentale généralisant un raisonnement ou une observation à partir de cas singuliers. **Pour chaque grande période examinée, nous identifierons un référentiel moral incluant la vertu de mesure** : il ne devra pas être marginal dans son temps et, idéalement, il devra être hégémonique. Au sein de chaque référentiel moral, nous identifierons en outre des penseurs ou des courants de pensée qui transposent en théorie politique la vertu de mesure qu'inclut

⁶² Karl POPPER, *Conjectures et réfutations*, 5^e édition, Paris : Payot, 1985, p.9-10.

ce référentiel : ils ne devront pas être des penseurs dont l'écho est marginal et, idéalement, ils devront avoir eu une postérité forte dans le débat d'idées. L'approche employée sera donc inductive au sens où elle n'a pas de vocation encyclopédiste dans l'examen des penseurs qui transposent la mesure en théorie politique, et au sens où elle opérera une généralisation en considérant qu'ils sont représentatifs du référentiel moral dans lequel ils s'insèrent. Nous appliquerons en outre le principe du rasoir d'Ockham aux théories de ces penseurs : en effet, nous n'y prélèverons que ce qui est nécessaire et suffisant pour établir leurs modalités de transposition de la vertu de mesure.

Pour chaque période considérée, nous concluons l'examen des pensées politiques par la construction d'un syndoxe. Concept forgé *ad hoc*, le syndoxe, du grec σύν⁶³ et δόξα,⁶⁴ est l'ensemble des valeurs, croyances et convictions que partagent des penseurs pour une période donnée, sans nécessairement d'ailleurs en avoir été eux-mêmes explicitement conscients. Nous pourrions dès lors confronter les syndoxes obtenus afin de déterminer s'il peut exister un paradigme effectuant leur synthèse, dès lors constitutif d'une pensée politique du centre. Nous nous inscrivons ce faisant dans la définition de cet outil telle qu'établie par Thomas Kuhn dans son ouvrage de référence *La structure des révolutions scientifiques*. En effet, « en l'absence d'un paradigme ou d'une théorie prétendant à ce titre, tous les faits qui pourraient jouer un rôle dans le développement d'une science donnée risquent de sembler également importants. »⁶⁵ Nos observations sur les pensées politiques examinées impliquent donc nécessairement l'utilisation d'un tel outil pour être exploitables. Il convient cependant de souligner que structurellement, un paradigme est « un concept destiné à être structuré et précisé dans des conditions nouvelles ou plus strictes. »⁶⁶ Il s'agira donc de constructions opératoires et provisoires : opératoires, au sens où « on peut sans soulever de problèmes, utiliser certaines généralisations pour décrire les croyances communes du groupe »⁶⁷ ; provisoires, au sens où elles sont destinées à être mieux établies dans des travaux ultérieurs.

Une fois établi un paradigme de la pensée politique du centre, nous déterminerons dans quelle mesure il relève de l'idéologie, confirmant ou contestant la réfutation de Maurice Duverger selon le résultat qui sera obtenu. Une telle démarche de confrontation de la pensée politique du centre au concept d'idéologie ne va pas sans difficultés. En effet, sa définition même pose des problèmes de méthode, liés tout à la fois à sa genèse très

⁶³ « Ce qui est commun »

⁶⁴ « Opinion, » « pensée. »

⁶⁵ Thomas KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, 2^e édition, Paris : Flammarion, p.31.

⁶⁶ *ibid.*, p.39.

⁶⁷ *ibid.*, p.62.

spécifique dans la pensée marxiste, à l'abondance de jugements de valeur dans les entreprises de définition ou de redéfinition de ses contours, voire à la remise en cause de la pertinence de son existence. Nous devons donc approfondir l'examen de ce concept préalablement à la validation du caractère idéologique de la pensée politique du centre. Nous serons de fait conduits à proposer une définition de l'idéologie qui, de par le foisonnement et l'ampleur des divergences entre approches de ce concept, sera nécessairement et délibérément restreinte.

Nous aurons ainsi établi une définition du centre par son idéologie.

1. Analyse des transpositions successives de la vertu de mesure dans la pensée politique.

A une époque correspond un référentiel moral, dans le contexte duquel s'inscrivent des pensées politiques. Isoler pour chaque époque examinée un référentiel moral qui inclut la vertu de mesure, puis établir les traits communs de théories de penseurs qui la transposent en matière politique, permet d'établir la généalogie de la pensée du centre et, par incidence, son identité politique.

Le référentiel moral grec puis gréco-romain est la source première de la vertu de mesure, qu'Aristote puis Cicéron transposeront dans la pensée politique avec suffisamment de traits communs pour que nous puissions en déduire un *syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu* (1.1). La perpétuation de cette *sophrosune*⁶⁸ dans le référentiel moral chrétien médiéval sera la source de nouvelles démarches de transposition, parmi lesquelles nous distinguerons celles de Jean de Salisbury, de Thomas d'Aquin et de Claude de Seyssel, dont les points saillants en la matière se recoupent au point de nous permettre d'établir un *syndoxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée* (1.2).

Le référentiel moral humaniste reprenant cette vertu, des penseurs tels qu'Erasme, Jean Bodin et les monarchomaques la déclineront en matière politique, d'où la pertinence de la mise en évidence d'un *syndoxe humaniste de la monarchie harmonique* (1.3). Par la suite, le mouvement des Lumières, poursuivant la perpétuation de la vertu de mesure, amène aussi bien chez Montesquieu que chez Hegel des idées politiques qui, mises en perspective, constituent le *syndoxe d'Etat modéré des Lumières* (1.4). Le libéralisme intellectuel, s'inscrivant dans la continuité des Lumières, développera à son tour une transposition politique de la vertu de mesure, en même temps qu'il marquera les premières incarnations explicites et revendiquées comme telles de la modération politique : les éléments des pensées politiques de Barnave, Constant et Tocqueville sont de fait au fondement du *syndoxe de modération du libéralisme intellectuel* (1.5).

Enfin, l'orléanisme héritant du référentiel moral du libéralisme intellectuel et la démocratie chrétienne de celui de l'humanisme chrétien, ces deux courants politiques apparus simultanément convergeront dans la transposition de la mesure en politique au point de

⁶⁸ Dans le référentiel moral de la Grèce antique, la *sophrosune* est la vertu de mesure, par opposition à l'*hybris*, péché de démesure. Cf partie I de la présente thèse, 1.1.1. Voir également HÉRODOTE, *L'Enquête*, in HÉRODOTE-THUCIDYDE, Œuvres complètes, Paris : Gallimard, collection La Pléiade, 1964 : VII, 10, p.466-467.

s'incarner *in fine* dans une même formation politique : ils concourront à former le *syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu* (1.6).

1.1. In medio stat virtus : le syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu.

Le point de départ de la politique du juste milieu est, dans l'Antiquité, la vertu grecque fondamentale de mesure : elle s'inscrit donc de prime abord dans l'ordre moral et religieux et non dans la *praxis* politique (1.1.1). Si Aristote prône la conciliation entre les régimes oligarchique et démocratique (1.1.2), son lointain héritier en matière de théorie institutionnelle, Cicéron, adapte sa démarche au contexte de son temps pour le rejoindre dans l'idée de mesure produite par un régime politique équilibré (1.1.3). Leurs préconisations respectives convergent dans un syndoxe qui prend fait et cause, dans l'ordre social, pour la classe intermédiaire (1.1.4).

1.1.1. Pêché d'hybris et vertu de mesure chez les Grecs.

Si l'on admet que le mythe est un « récit fabuleux, transmis par les traditions, qui contient en général un sens allégorique, »⁶⁹ alors trouver dans la mythologie grecque l'éloge de la mesure (*sophrosune*) et la condamnation de la démesure (*hybris*) permet de constater que la modération est, chez les Grecs, une préoccupation morale avant d'être une conception de la *praxis* politique. La mythologie grecque abonde de fait de personnages, voire de peuples, qui, pour avoir voulu se hisser au-dessus de leur rang de simples mortels et franchir les bornes de leur condition humaine, sont livrés à un sort funeste.

Ce sort n'est pas réservé aux seuls mortels. Hésiode (VIII^e siècle avant notre ère) décrit dans sa *Théogonie* comment le titan Prométhée aide les hommes à être moins soumis à la puissance des dieux : d'abord en trompant le maître de l'Olympe dans le partage de la viande d'un bœuf entre mortels et immortels, puis en leur faisant don du feu contre sa volonté. Zeus le condamne à être attaché pour se voir chaque jour dévorer le foie par un aigle avant qu'il se régénère.⁷⁰ Le vœu humain de se mesurer aux dieux constitue cependant le cas d'*hybris* le plus fréquent dans la mythologie. Ainsi Pausanias (115-180) évoque-t-il le mythe de Bellérophon dans sa *Périégèse de la Grèce*. Estimant que sa place est parmi les dieux du fait de ses nombreux exploits, Bellérophon vole vers l'Olympe au moyen du cheval ailé Pégase, qu'il a dompté. Pour châtier son *hybris*, Zeus envoie un taon affoler sa monture, ce qui entraîne sa chute et sa mort.⁷¹ Dans le même ordre d'idées, les *Métamorphoses* d'Ovide (43-17 avant notre ère) content la façon dont, ayant surpassé la déesse Athéna en

⁶⁹ ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, fascicule n°20, 2003. Article « Mythe ». Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html>

⁷⁰ HÉSIODE, *La Théogonie*, v.521-569.

⁷¹ PAUSANIAS, *Périégèse de la Grèce* : II, 2, 3 ; II, 4, 1 ; II, 27, 2 ; III, 18, 13.

talent dans l'art du tissage, Arachné est humiliée par cette dernière et se pend.⁷² Le poète décrit dans le même ouvrage le sort de Niobé : après qu'elle ait clamé la supériorité de sa fécondité sur celle de la déesse Léto, onze de ses douze enfants sont tués par ceux de cette dernière, Apollon et Artémis.⁷³ Il décrit pareillement les conséquences de l'audace d'Icare. Usant d'ailes fabriquées par son père Dédale, il porte trop haut son envol, grisé par l'exercice, au point que la cire maintenant ses ailes fonde au soleil, ce qui amène sa chute.⁷⁴

Le sort funeste des coupables d'*hybris* peut cependant dépasser leur séjour terrestre. Selon Diodore de Sicile (Ier siècle avant notre ère), si Tantale est voué à subir dans le Tartare le célèbre supplice qui porte son nom, c'est parce que, admis à la table des dieux, « *il ne sut supporter son bonheur en homme et (...) divulgua les secrets des immortels*⁷⁵. » Voisin d'infortune de Tantale aux Enfers, un fragment de Phérécyde (Ve siècle avant notre ère) cité dans une traduction récente de la *Bibliothèque* d'Apollodore⁷⁶ expose comment Sisyphe, ayant usé de divers stratagèmes pour tromper les dieux afin de s'abstraire de sa mortalité, est condamné par Hadès à rouler une lourde pierre pour l'éternité.

Au-delà des destins individuels, le péché d'*hybris* peut être le fait d'une communauté politique : c'est le cas célèbre de l'Atlantide, continent mythique supposément englouti après que les dieux de l'Olympe aient décidé de châtier leur démesure. Ce mythe est dû à Platon (427-347 avant notre ère), qui expose l'exemple atlante pour l'édification de ses contemporains.⁷⁷ Dans le *Timée*, il mentionne le combat des Athéniens vivant près de neuf millénaires avant Solon (640-558 av. J.C.) contre une puissante nation dont les habitants descendent d'Atlas, fils de Poséidon : la guerre s'achève lorsque les flots engloutissent l'armée des Athéniens et la ville de leurs ennemis.⁷⁸ Dans le *Critias*, Platon revient sur ce mythe en détaillant davantage sa description de la civilisation atlante. Son organisation politique, son architecture, le mode de vie de ses citoyens, caractérisent un peuple qui entend se hisser à l'égal des dieux, en particulier dans le champ de la connaissance.⁷⁹ Lors

⁷² OVIDE, *Les Métamorphoses*, VI, v.1-145.

⁷³ OVIDE, *op.cit.*, VI, v.146-312.

⁷⁴ OVIDE, *op. cit.*, VIII, v.183-235.

⁷⁵ Ferdinand HOEFER, *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile : traduction nouvelle, avec une préface, des notes et un index*, Paris : Librairie Delachays, 1851, vol.1, p. 339-340.

⁷⁶ Jean-Claude CARRÈRE et Bertrand MASSONIE, *La Bibliothèque d'Apollodore*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 1991, p.168.

⁷⁷ Voir à ce sujet Pierre VIDAL-NAQUET, « Athènes et l'Atlantide. Structure et signification d'un mythe platonicien », *Revue des Études Grecques*, 77, 1964 repris in « Athènes et l'Atlantide. Structure et signification d'un mythe platonicien », in *Le Chasseur noir*, La Découverte, Paris, 1991, 485 pages.

⁷⁸ PLATON, *Timée*, v.24e-25a.

⁷⁹ PLATON, *Critias*, v.110-120.

que les dieux de l'Olympe décident l'éradication de cette contrée, ils sanctionnent de fait le péché d'*hybris* commis cette fois par une communauté politique.⁸⁰

L'évocation de ces mythes permet de faire plusieurs observations. La première est le caractère systématique du sort réservé à ceux qui donnent libre cours à leur *hybris*. Ce sort constitue en outre, tout aussi systématiquement, la sanction d'une faute. Quant à l'extrême sévérité du châtement infligé, elle indique la gravité du crime commis par le coupable d'*hybris* dans le référentiel moral des Grecs. En outre, l'*hybris* ne se limite pas à un vice individuel : elle est également condamnable lorsqu'elle caractérise le comportement d'une communauté politique. Ce crime ne se limite cependant pas à la violation d'une préséance des immortels sur les mortels. Il renvoie à un principe auquel les dieux eux-mêmes se soumettent, la *Moira*. Ce terme signifie en grec ancien tout à la fois *destin* et *portion* : combinées, ces deux dimensions définissent la loi fondamentale de la juste répartition, d'une part, et de son inéluctabilité sous peine de sanctions, d'autre part. Ainsi, en partageant équitablement l'univers avec ses deux frères une fois maître de l'Olympe, Zeus évite la chute que connut son père Cronos, qui en confisquant le pouvoir à son seul profit a violé cette loi fondamentale. De même tout mortel doit-il se contenter de sa juste part de fortune et d'infortune, faute de quoi il enfreint cette même loi et bascule ce faisant dans l'*hybris*, définie par Douglas M. McDowell comme « *la détention d'énergie ou de pouvoir jointe à son usage sybarite.* »⁸¹

A contrario, la vertu première dans ce même référentiel moral est donc la mesure. Les places respectives de l'*hybris* et de la *sophrosune* sont d'ailleurs clairement énoncées au début de l'ode XIII des *Olympiques* de Pindare (518-438 avant notre ère) : « *Dans ses murs habitent Eunomie et ses sœurs, le ferme appui des cités, la Justice, et la Paix compagne de la Justice : blondes filles de la sage Thémis, elles dispensent la richesse aux mortels ; elles se plaisent à repousser l'Insolence, audacieuse mère de l'Envie.* »⁸² Le poète associe paix et justice à la déesse Eunomie, symbolisant l'ordre dans l'harmonie et l'équité, opposées à l'*hybris*. L'on retrouve de même chez Hérodote (484-420 avant notre ère) un éloge appuyé de la prudente mesure dans l'art de décider, précisément afin de se prémunir du châtement du péché d'*hybris*, au Livre VII de son *Enquête* : « *Il y a grand avantage à bien réfléchir, je le constate ; car, si quelque obstacle nous arrête, notre décision n'en a pas moins été prudemment prise, seule la fortune a triomphé de notre prudence ; par contre, pour qui n'a*

⁸⁰ Sur l'histoire du mythe platonicien de l'Atlantide et sa postérité, voir Pierre VIDAL-NAQUET, *L'Atlantide : petite histoire d'un mythe platonicien*, Paris : Les Belles Lettres, 2005, 198 pages.

⁸¹ Douglas M. MCDOWELL, « Hybris in Athens, » *Greece and Rome*, 1976, vol. 23, n°1, p.30 : « *Hybris has various causes and various manifestations, but fundamentally it is having energy or power and misusing it self-indulgently.* »

⁸² PINDARE, *Les Olympiques*, traduction d'Edouard SOMMER, Paris : Hachette, 1847, p.81.

pas mûrement réfléchi, la faveur du sort est une heureuse rencontre, mais sa décision n'en demeure pas moins imprudente. Regarde les animaux qui sont d'une taille exceptionnelle : le ciel les foudroie et ne les laisse pas jouir de leur supériorité ; mais les petits n'excitent point sa jalousie. Regarde les maisons les plus hautes, et les arbres aussi : sur eux descend la foudre, car le ciel rabaisse toujours ce qui dépasse la mesure. C'est ainsi qu'une grande armée succombe devant peu d'hommes parfois, quand le ciel, jaloux, par la panique ou par son tonnerre la fait indignement périr ; car il ne permet l'orgueil à personne d'autre que lui. »⁸³

Trouvant son fondement dans la religion, et donc dans la morale, l'impératif grec de mesure est intériorisé par les grands penseurs lorsqu'ils s'interrogent en matière politique. La *République* de Platon (427-347 av. J.C.) inclut ainsi la modération parmi les quatre vertus cardinales qu'il juge indispensables au philosophe :

« Dès lors pourrais-tu blâmer par quelque endroit une profession qu'on ne peut bien exercer, si l'on n'est pas naturellement doué de mémoire, de facilité à apprendre, de grandeur d'âme, de grâce, et si l'on n'est ami et allié de la vérité, de la justice, de la bravoure, de la tempérance ?

Momos lui-même, dit-il, n'y trouverait rien à blâmer. »⁸⁴

1.1.2. Le juste milieu d'Aristote : une République conciliant oligarchie et démocratie.

C'est dans ce contexte qu'Aristote (384-322 avant notre ère) expose ses recommandations en matière d'institutions politiques. L'impératif de mesure qui les imprègne revient donc à la transposition, dans le domaine politique, d'une loi fondamentale qui préexiste chez les Grecs dans le domaine moral.

Jean Touchard rappelle dans son *Histoire des idées politiques* un passage de la *Politique* d'Aristote dans lequel le professeur d'Alexandre le Grand distingue « trois sortes de constitutions selon le nombre des gouvernants – monarchique, aristocratique et timocratique (démocratie censitaire) – qui chacune ont leur forme corrompue : tyrannique, oligarchique et démocratique. »⁸⁵ Il précise par ailleurs que « le critère qui sépare les deux séries est que

⁸³ HÉRODOTE, *L'Enquête*, in HÉRODOTE-THUCIDYDE, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, collection La Pléiade, 1964 : VII, 10, p.466-467.

⁸⁴ PLATON, *La République*, Paris : les Belles Lettres, 1948, vol. 2, p. 74.

⁸⁵ JEAN TOUCHARD, *Histoire des idées politiques : 1. Des origines au XVIIIe siècle*, 7^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 1983, p.39.

*dans les bonnes constitutions le gouvernement s'exerce au profit des gouvernés. »⁸⁶ Aristote explique de fait dans sa *Politique* que « les déviations qui correspondent aux constitutions sont la tyrannie, déviation de la royauté, l'oligarchie, de l'aristocratie, la démocratie, de la polittie. La tyrannie est une monarchie qui a pour objet l'intérêt du monarque ; l'oligarchie a pour objet l'intérêt des riches ; la démocratie, celui des pauvres ; mais aucun de ces gouvernements ne vise à servir l'intérêt commun. »⁸⁷ Le philosophe en est encore au stade des constats et de l'établissement d'une typologie. Le propos institutionnel de la *Politique* n'en reste cependant pas là : politiste avant l'heure, Aristote décrit dans les livres II et III un Etat idéal qui se distingue de la *République* de Platon et, dans une certaine mesure, lui répond.*

Si Aristote part de cette typologie pour aboutir à des préconisations en matière d'institutions politiques, ces dernières ne prennent pas la forme d'un plaidoyer pour un régime en particulier. Il perçoit en effet des mérites communs dans des régimes profondément différents, y compris des régimes qu'il aura préalablement qualifiés de dégénérés. Ainsi, « l'aristocratie, de l'avis général, consiste avant tout dans la répartition des honneurs d'après la vertu ; la norme de l'aristocratie est, en effet, la vertu, celle de l'oligarchie, la richesse, et celle de la démocratie, la liberté ; mais la décision de la majorité prévaut dans tous les régimes : dans une oligarchie, une aristocratie ou une démocratie, la décision de la majorité de ceux qui ont part au gouvernement, voilà ce qui a force souveraine. »⁸⁸

En l'espèce, vertu, richesse, liberté, constituent autant de fondements possibles de la légitimité décisionnelle sur la pertinence comparée desquelles le philosophe s'abstient de trancher. Il propose au contraire de combiner les mérites de ces régimes sous le terme de *Politeia*⁸⁹ qui est, « en somme, un mélange d'oligarchie et de démocratie. Mais on a l'habitude d'appeler certaines formes politties en tant qu'elles penchent vers la démocratie, et les autres, aristocraties en tant qu'elles penchent plutôt vers l'oligarchie (...). »⁹⁰ Cette approche de conciliation permet à Jean Touchard d'affirmer que « plus qu'à un genre pur, sa préférence va à un genre mixte ou en tout cas mêlé qu'il appelle Constitution véritable ou Constitution politique et qui peut se définir aussi bien comme une démocratie proche de l'oligarchie que comme une oligarchie voisine de la démocratie. »⁹¹

⁸⁶ *idem*

⁸⁷ ARISTOTE, *La Politique*, traduction de Jean AUBONNET, Paris : Gallimard, p.87.

⁸⁸ *ibid.*, p.131-132.

⁸⁹ *Politeia* (πολιτεία) ou polittie, terme qui désigne la communauté politique, sera repris tel quel par Thomas d'Aquin dans sa *Somme théologique* : « la polittia la meilleure est bien dosée, » si l'on admet que dans le texte du théologien *polittia* se réfère en fait au terme grec.

⁹⁰ ARISTOTE, *op.cit.*, p.131.

⁹¹ Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.40.

Le philosophe détaille en outre des recommandations qui établissent « *une combinaison des deux, en prenant de l'une et de l'autre comme les parties d'un symbole* »⁹² pour obtenir le meilleur régime possible : qu'elles concernent la réglementation des indemnités et des salaires pour qui siège afin d'administrer la justice, le seuil du cens pour l'admission aux assemblées, ou le mode de désignation des magistrats, elles allient systématiquement une pratique oligarchique et une pratique démocratique. En d'autres termes, **cette Politeia conçue comme « mélange de deux régimes, »**⁹³ **cette Politeia ayant pour caractéristique « le fait d'emprunter un trait à chacun des deux régimes, »**⁹⁴ **aboutit par la vertu de mesure à ce que « le critère d'un bon mélange de démocratie et d'oligarchie, c'est de pouvoir appeler un même régime à la fois une démocratie et une oligarchie. »**⁹⁵ Et le philosophe de conclure, dans une évocation en miroir de la mesure et de l'*hybris* : « *évidemment, ceux qui l'appellent ainsi ont cette impression, parce que le mélange est bon ; on a cette impression aussi avec le juste milieu : on y discerne clairement chacun des deux extrêmes.* »⁹⁶

L'orientation de juste milieu prônée par Aristote est d'ailleurs tout à la fois politique et sociale. Les considérations qu'il développe reviennent en effet à concilier, par le jeu d'institutions mêlant oligarchie et démocratie, les intérêts divergents des riches et des pauvres. Il en résulte qu'il prend parti en faveur d'un poids politique prépondérant pour ce que l'on qualifierait de classe moyenne dans les sociétés modernes. Observant que « *la participation à l'Assemblée ne dépend pour les uns d'aucune condition de cens ou d'un cens tout à fait modique, pour les autres, au contraire, d'un fort revenu censitaire,* » sa préconisation n'est « *certainement ni l'une ni l'autre, mais celle qui fixe pour le cens un revenu intermédiaire entre ces extrêmes.* »⁹⁷ Jean Touchard en déduit de fait qu'Aristote « *veut faire prévaloir une Constitution fondée sur la classe moyenne (...) qui se définissait elle-même comme intermédiaire entre les riches, portés à l'égoïsme et à l'ambition, et les non-possédants, charge et menace pour l'Etat.* »⁹⁸ Il convient cependant de préciser ce qu'Aristote entend par *classe moyenne*. Dans le contexte de l'époque, il s'agit de propriétaires terriens gérant leur ferme, qui n'ont donc pas d'intérêt dans des aventures extérieures. Leur situation diverge sur ce point de celle des citoyens les plus fortunés, davantage présents dans les activités marchandes, qui tirent leur fortune de la mer, et de celle des plus pauvres, qui trouvent dans la guerre une source de revenu, la solde, pouvant

⁹² ARISTOTE, *op.cit.*, p.132.

⁹³ *ibid.*, p.133.

⁹⁴ *idem*

⁹⁵ *idem*

⁹⁶ *idem*

⁹⁷ *idem*

⁹⁸ Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.40.

améliorer leur subsistance et celle de leur famille. Préconiser davantage de poids politique pour cette classe moyenne revient donc, chez Aristote, à favoriser un corps sociopolitique structurellement plus enclin à la modération.

Les recommandations d'Aristote sont donc résumables à un plaidoyer pour le juste milieu entre le régime le plus favorable aux riches et le régime le plus favorable aux pauvres, assis sur un poids politique prépondérant conféré à la classe moyenne, et régi par un principe général de mesure.

1.1.3. Le juste milieu de Cicéron : la concorde du parti des honnêtes gens.

« *Graecia capta ferum victorem cepit et artis intulit agresti Latio* »⁹⁹ : ces vers célèbres d'Horace (65-8 avant notre ère) rendent compte de la profonde imprégnation de Rome par la culture hellénistique. **Outre la transposition bien connue des divinités des Grecs dans l'ordre religieux romain, cette influence prépondérante transparaît dans les cadres de pensée des penseurs romains postérieurs à la conquête romaine de la Grèce. À cet égard, l'apparition du proverbe latin « *In medio stat virtus* »¹⁰⁰ rend bien compte de l'adoption de la vertu grecque de mesure par le référentiel moral romain,¹⁰¹ à compter de la montée en puissance d'Octave sur un programme d'ordre moral.**

Sur le plan politique, Guy Achard souligne que si l'idéal de concorde dans l'harmonie a été invoqué à de multiples reprises avant Cicéron (106-43 avant notre ère) dans la Rome antique, ce dernier « *lutte pour l'entente avec une force que l'on ne retrouve chez aucun autre orateur antique. (...) On admet aujourd'hui que Cicéron s'est appuyé d'abord sur la concordia ordinum (entre Sénat et chevaliers) puis qu'il a élargi sa politique à un consensus bonorum et enfin à un consensus omnium bonorum.* »¹⁰² **Ce que Cicéron désigne comme le parti des honnêtes gens – le *consensus bonorum* cité par Guy Achard – rejoint de façon frappante le juste milieu d'Aristote, en ce que lui aussi entend ériger un régime d'équilibre et de mesure, mais ils divergent quant aux corps sociopolitiques sur lesquels ils comptent asseoir ce régime. Le parti des honnêtes gens relève en effet des élites, en particulier les *optimates* : on parlera donc de corps intermédiaires plutôt que de classe moyenne.**

⁹⁹ « La Grèce conquise conquiert son farouche vainqueur et porta les arts au sein du Latium rustique. »

¹⁰⁰ « La vertu est au centre. »

¹⁰¹ La date d'apparition de ce proverbe est incertaine, de même que l'identité de son auteur initial. Une analogie avec le propos d'Horace « *Aurea mediocritas* » (Odes, II, 10), c'est-à-dire « *Juste milieu précieux comme l'or* », est cependant probable.

¹⁰² Guy ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologique dans les discours optimates de Cicéron*, Leyde (Pays-Bas) : E. J. Brill, 1981, p.37.

Jean Touchard insiste pour sa part sur le fait que « *Cicéron recommande comme Aristote une Constitution mixte qui mêle aristocratie, monarchie et démocratie, c'est-à-dire un chef dévoué (caritas), une élite talentueuse (consilium), et la liberté de chacun.* » Homme nouveau, c'est-à-dire pour l'époque un homme politique n'étant pas issu de la noblesse patricienne, « *il s'efforce de constituer le parti du juste milieu.* »¹⁰³ L'orateur expose de fait à son tour des recommandations institutionnelles qui induisent une démarche de conciliation des forces politiques et sociales de son temps. Le Livre III de ses *Lois* préconise ainsi que le Sénat soit « *composé de ceux qui auront exercé les magistratures. Disposition populaire, sans doute, puisque, ôtant aux censeurs le droit de nommer les sénateurs, elle fait du suffrage du peuple le seul degré par où l'on puisse arriver au rang suprême. Mais suit cet article, qui lui sert de correctif, et confirme l'autorité du sénat : Que ses ordonnances soient irrévocables. Si le sénat était maître des résolutions publiques, si tous soutenaient ses décrets, et si les ordres inférieurs consentaient à ce que la république fût gouvernée par les conseils de cet ordre suprême, on pourrait prendre des tempéraments tels, qu'en laissant la puissance au peuple et l'autorité au sénat, l'état se maintiendrait dans un juste milieu plein d'harmonie (...).* »¹⁰⁴

Il ressort pareillement de la lecture de la *République* de Cicéron que la mesure doit être imposée par les institutions afin d'atteindre l'harmonie, d'où la pérennité du régime. Commentant un épisode néfaste de l'histoire de Rome, il observe en effet que « *la raison manqua peut-être à cette entreprise ; mais la nature des Constitutions politiques l'emporte souvent sur la raison. (...) S'il n'existe dans l'Etat une juste compensation de droits, de devoirs et de prérogatives, de manière à donner assez de puissance aux magistrats, assez d'influence aux délibérations des grands, assez de liberté au peuple, cette forme de gouvernement ne peut se conserver immuable.* »¹⁰⁵ **L'orateur prend donc parti, dans la droite ligne d'Aristote, pour un régime « qui se composera du mélange égal des trois meilleurs modes de gouvernement réunis, et tempérés l'un par l'autre.** »¹⁰⁶ Par ailleurs, selon Jean-Claude Casanova, toujours « *dans sa République, Cicéron est le premier qui, repris plus tard par Montesquieu, voit pour cause de la supériorité de Rome la combinaison du changement et de la conservation (...).* »¹⁰⁷ L'on trouve ici la notion de changement dans

¹⁰³ Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p. 71-75.

¹⁰⁴ CICÉRON, *Œuvres complètes : Des Lois. Discours au Peuple*, traduction de Jean-Pierre CHARPENTIER (pour les *Lois*), Paris : C.L.F. Panckoucke, 1835, p.181.

¹⁰⁵ CICÉRON, *Œuvres complètes : Des Lois. Discours au Peuple*, traduction de Jean-Pierre CHARPENTIER (pour les *Lois*), Paris : C.L.F. Panckoucke, 1835, p.132-133.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.70

¹⁰⁷ Jean-Claude CASANOVA, entretien avec l'auteur. Voir Annexes.

la continuité, application de la vertu de mesure au degré de radicalité des réformes politiques.

Les recommandations de Cicéron sont donc résumables à un plaidoyer pour le juste milieu entre l'autorité du chef, la consultation de l'aristocratie et la liberté du peuple, dans le cadre d'un régime où le poids politique déterminant est conféré aux corps intermédiaires, régime encadré par un principe général de mesure et que caractérise le changement dans la continuité.

1.1.4. *Systématisation conclusive.*

Tableau 1.1.4.1 : filiations des pensées politiques d'Aristote et de Cicéron en termes de référentiel moral.

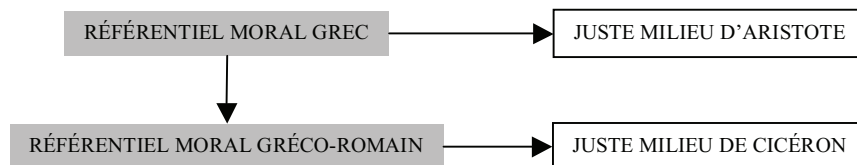


Tableau 1.1.4.2 : perpétuation de la vertu religieuse de mesure des Grecs aux Romains et points saillants des pensées politiques qui la transposent.

RÉFÉRENTIEL MORAL	PENSÉE POLITIQUE
RELIGION GRECQUE Vertu de mesure	ARISTOTE Conciliation des intérêts des riches et des pauvres Conciliation entre la démocratie et l'oligarchie Régime plus favorable à la classe moyenne Régime assis sur la classe moyenne Rejet des extrêmes Rejet de la tyrannie
RELIGION GRÉCO-ROMAINE Reprise de la vertu de mesure	CICÉRON Conciliation des intérêts du pouvoir, de l'aristocratie et des citoyens Conciliation entre la royauté, l'aristocratie et la démocratie Régime plus favorable aux corps intermédiaires Régime assis sur les corps intermédiaires Rejet des extrêmes Rejet de la tyrannie Changement dans la continuité

Tableau 1.1.4.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Aristote et de Cicéron.

PRÉCONISATIONS D'ARISTOTE	PRÉCONISATIONS DE CICÉRON	CONSTITUTION D'UN SYNDOXE			
		Identité	Proximité	Compatibilité	Différence
Conciliation des intérêts des riches et des pauvres	Conciliation des intérêts du pouvoir, de l'aristocratie et des citoyens		X		
Conciliation entre la démocratie et l'oligarchie	Conciliation entre la royauté, l'aristocratie et la démocratie		X		
Régime plus favorable à la classe moyenne	Régime plus favorable aux corps intermédiaires		X		
Régime assis sur la classe moyenne	Régime assis sur les corps intermédiaires		X		
Rejet des extrêmes		X			
Rejet de la tyrannie		X			
	Changement dans la continuité			X	

N.B. : Les éléments comparés pour lesquels une proximité est constatée sont requalifiés en termes plus généraux de sorte qu'ils parviennent à leur racine commune, et donc à leur identité.

Tableau 1.1.4.4 : syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu déduit du tableau 1.4.3.

SYNDOXE ARISTOTÉLO-CICÉRONIEN DU JUSTE MILIEU
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence
Conciliation entre régimes respectivement favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence
Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires
Régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires
Rejet de la tyrannie
Rejet des extrêmes
Changement dans la continuité

1.2. Le syndoxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée.

Bien que le contexte religieux de la période médiévale ne soit pas celui de l'Antiquité, la vertu de mesure se perpétue dans le référentiel moral chrétien (1.2.1). Si Jean de Salisbury nourrit sa vision de l'harmonie politique d'emprunts à la morale antique (1.2.2), c'est Thomas d'Aquin qui, de façon frappante, perpétue dans le contexte médiéval et chrétien la vision aristotélicienne des institutions politiques (1.2.3) : Claude de Seyssel abondera par la suite dans ce sens, mais pour constater que le royaume de France a atteint ce régime politique idéal (1.2.4). L'idéal médiéval de la monarchie tempérée présentera de fait des similitudes nettes avec le syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu (1.2.5).

1.2.1. Perpétuation de la vertu de mesure des Grecs dans le référentiel moral chrétien médiéval : les vertus cardinales thomasiennes.

L'impératif grec de *sophrosune*, qui est d'origine religieuse et relève du domaine moral, a été intériorisé par les grands penseurs s'interrogeant sur les enjeux politiques de leur temps, à tel point que Platon, dans sa *République*, compte la tempérance parmi les quatre grandes vertus dont ne saurait être dépourvu le roi-philosophe de sa Cité idéale. **Le contexte culturel de l'Europe médiévale est profondément différent de celui de Platon et d'Aristote, notamment parce qu'à l'hégémonie des mythes et du polythéisme des Grecs a succédé celle du christianisme. Le système de valeurs du christianisme médiéval est de fait, au moins au départ, significativement éloigné de celui qui lui a précédé. L'on ne peut donc présumer de prime abord une convergence de ces deux référentiels et, partant, des pensées politiques développées sous leur hégémonie. La perpétuation de l'un chez l'autre est pourtant patente en ce qui concerne la vertu de tempérance.**

La pensée politique de Thomas d'Aquin (1225-1274) est à cet égard éclairante. Indépendamment de la qualité des théories qu'ils développent ou du degré d'adhésion qu'elles suscitent chez le lecteur, l'importance des penseurs politiques est d'abord fonction de leur postérité dans l'histoire des idées. Thomas d'Aquin constitue dans cette perspective un point de référence optimal pour saisir le degré d'imprégnation du système de valeurs du christianisme médiéval par celui des Grecs. Si ses écrits sont d'abord condamnés, comme l'atteste la censure de deux cent dix-neuf de ses propositions en 1277 sur l'initiative du

théologien Etienne Tempier,¹⁰⁸ ils font au fil des ans l'objet d'une appropriation progressive par son ordre d'appartenance, les Dominicains, puis par l'Eglise dans son ensemble. Outre sa canonisation par le pape Jean XXII dès 1323, soit moins d'un demi-siècle après sa mort,¹⁰⁹ ses théories font office de bréviaire aux participants du Concile de Trente en 1545, comme le rappellera le pape Léon XIII (1810-1903) dans son encyclique *Æterni Patris* de 1879 : « *le plus grand honneur rendu à saint Thomas, réservé à lui seul, et qu'il ne partagea avec aucun des docteurs catholiques, lui vint des Pères du concile de Trente : ils voulurent qu'au milieu de la sainte assemblée, avec le livre des divines Ecritures et des décrets des Pontifes suprêmes, sur l'autel même, la Somme de Thomas d'Aquin fût déposée ouverte, pour qu'on pût y puiser des conseils, des raisons, des oracles.* »¹¹⁰ Concernant sa représentativité doctrinale, le même affirme qu'« *entre tous les docteurs scolastiques, brille, d'un éclat sans pareil leur prince et maître à tous, Thomas d'Aquin, lequel, ainsi que le remarque Cajetan, pour avoir profondément vénéré les Saints Docteurs qui l'ont précédé, a hérité en quelque sorte de l'intelligence de tous. Thomas recueillit leurs doctrines, comme les membres dispersés d'un même corps; il les réunit, les classa dans un ordre admirable, et les enrichit tellement, qu'on le considère lui-même, à juste titre, comme le défenseur spécial et l'honneur de l'Eglise.* »¹¹¹

Or l'œuvre de référence de Thomas d'Aquin, sa *Somme théologique*, aborde en matière morale la question des vertus. Comme l'expose Servais-Théodore Pinckaers, « *la seconde partie de la morale, plus particulière, se divise suivant les sept vertus principales étudiées, chaque fois, avec les péchés contraires, les dons du Saint-Esprit et les préceptes du décalogue correspondants. Viennent en premier lieu les vertus théologiques ou divines : la foi avec les dons d'intelligence et de science ; l'espérance avec le don de crainte ; la charité avec le don de sagesse. Sont étudiées ensuite les vertus morales ou cardinales : la prudence que perfectionne le don de conseil ; la justice avec ses nombreuses annexes, dont la religion, et qu'accompagne le don de piété ; le courage avec le don de force ; la tempérance, avec la chasteté, entre autres, où intervient aussi le don de crainte.* »¹¹² Si l'on se focalise sur les vertus cardinales de prudence, de justice, de courage et de tempérance, ces considérations sont à rapprocher du passage de la *République* de Platon déjà cité :

¹⁰⁸ Sur ce sujet, voir Roland HISSETTE, « L'implication de Thomas d'Aquin dans les censures parisiennes de 1277, » *Recherches de théologie et philosophie médiévales*, 1997, vol.64, n°1, p.3-31.

¹⁰⁹ En 1274.

¹¹⁰ LÉON XIII, *Æterni Patris : Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII sur la philosophie chrétienne*, Vatican, 1879. Disponible sur http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/

¹¹¹ *idem*

¹¹² Servais Th. PINCKAERS, *La morale catholique*, Paris : Cerf, 1991, p.34.

« Dès lors pourrais-tu blâmer par quelque endroit une profession qu'on ne peut bien exercer, si l'on n'est pas naturellement doué de mémoire, de facilité à apprendre, de grandeur d'âme, de grâce, et si l'on n'est ami et allié de la vérité, de la justice, de la bravoure, de la tempérance ?

Momos lui-même, dit-il, n'y trouverait rien à blâmer. »¹¹³

Prudence, justice, bravoure, tempérance chez Thomas d'Aquin ; vérité, justice, bravoure, tempérance chez Platon. Seule la différence entre prudence et vérité empêche à première vue les deux ensembles d'être identiques. Encore faut-il examiner ce qu'entend le théologien par « *prudence* » au sens d'une vertu cardinale. Dans sa *Morale*, René Simon pose en ces termes le lien entre prudence et vérité chez Thomas d'Aquin : « *que la prudence soit une vertu intellectuelle, cela veut dire aussi qu'elle a ceci de commun avec toute vertu intellectuelle de conduire infailliblement à la vérité.* »¹¹⁴ Plus largement, cette prudence est « *la droite détermination des moyens à prendre pour réaliser les fins et valeurs de la vie humaine.* »¹¹⁵ En d'autres termes, la vertu thomasienne de prudence étant un état d'esprit qui permet à la raison pratique de discerner le bien et d'en déduire l'attitude appropriée, ce que René Simon appelle la « *raison prudentielle*, »¹¹⁶ elle est assimilable, en ce sens, à la vertu grecque de vérité que mentionne Platon. On observe donc, en définitive, une relation claire d'identité entre les quatre vertus cardinales exposées par Platon et celles qu'expose Thomas d'Aquin.

Cette redite d'un pan entier du référentiel moral grec ne doit pas surprendre chez un théologien par ailleurs auteur de commentaires sur la *Politique* d'Aristote. Elle atteste par ailleurs que la présence de la tempérance au rang de vertu cardinale dans le référentiel moral thomasiens ne relève pas de la coïncidence mais de la perpétuation de l'héritage moral grec.

1.2.2. Jean de Salisbury : l'harmonie du corps politique par le respect de la morale et l'usage tempéré du pouvoir.

Lorsqu'en 1159 Jean de Salisbury (1115-1180) rédige le *Polycraticus*,¹¹⁷ il s'inscrit dans le contexte de la disgrâce du chancelier d'Angleterre Thomas Beckett dont il était le conseiller

¹¹³ PLATON, *La République*, Paris : les Belles Lettres, 1948, vol. 2, p. 74.

¹¹⁴ René SIMON, *Morale : Philosophie de la conduite humaine*, Paris : Beauchesne, 1961, p.253.

¹¹⁵ *ibid.*, p.249.

¹¹⁶ *ibid.*, p.258.

¹¹⁷ Le *Polycraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum*, écrit en 1159.

et l'ami, des troubles internes à la société anglaise du fait du pouvoir autoritaire d'Henri II, et des relations de plus en plus conflictuelles entre le souverain et l'Église d'Angleterre.

Le titre même de son ouvrage renvoie dès l'abord à la notion de pluralité des pouvoirs : *polycraticus* peut être traduit en français par le néologisme *polycrate*, c'est-à-dire l'exercice plural du pouvoir par opposition à l'autocratie. Il développe de fait une métaphore de cette pluralité par l'évocation des organes du corps humain, genre emprunté à la tradition antique : ainsi une des fables d'Esopé conte-t-elle déjà le conflit entre les exigences de la multitude et celles du décideur au travers de celui entre l'estomac et les pieds.¹¹⁸ Il est par ailleurs établi que le procédé d'analogie du corps politique avec le corps humain était répandu dans la pensée médiévale.¹¹⁹ Autre procédé d'usage courant à cette époque, il invoque au fil de son ouvrage une lettre de Plutarque à Trajan, l'*Institutio Trajani*,¹²⁰ afin de pouvoir attribuer son propos à des références antiques au lieu de les affirmer en son nom propre.

Le procédé est explicable par le fait qu'après une satire des mœurs de la cour d'Angleterre dans les Livres I à III, Jean de Salisbury aborde les problèmes politiques de son temps. Charles Brucker souligne de fait dans son introduction à la traduction du *Polycraticus* par Denis Foulechat (seconde moitié du XIV^e siècle) que « *toutes ces questions, vu la situation politique d'Henri II et de l'Église d'Angleterre dans les années qui précèdent immédiatement celle de la rédaction du Policraticus,*¹²¹ *n'ont rien de théorique, mais alimentent des polémiques et des conflits qui sont devenus monnaie courante. On comprend que, dans ces conditions, Jean ait eu recours à un Miroir de l'Antiquité grecque, ou, du moins, attribué à l'Antiquité grecque (...) et derrière lequel Jean s'abrite pour ne pas attiser de manière plus dangereuse les ressentiments d'Henri II.* »¹²² L'analogie avec le corps humain est résumée comme suit par Charles Petit-Dutaillis (1868-1947) : « *Les pieds sont les travailleurs des champs et de la ville, les mains c'est l'armée, le ventre (...) c'est l'administration des finances, la tête c'est le prince, le cœur c'est le sénat c'est-à-dire les officiers et conseillers qui l'entourent.* »¹²³ Ces éléments posés et attribués à Plutarque,¹²⁴ Jean de Salisbury se

¹¹⁸ ESOPÉ, *Fables*, traduction d'Émile CHAMBRY, Paris : Les Belles-Lettres, 1927, p.70.

¹¹⁹ Voir à ce sujet : Anton-Hermann CHROUST, « The Corporate Idea and the Body Politic in the Middle Ages, » *Review of Politics*, n° 9, 1947, p. 423-52.

¹²⁰ Lettre que la critique moderne considère comme fictive mais que Jean de Salisbury a pu citer de bonne foi.

¹²¹ Si le titre originel de l'ouvrage est *Polycraticus* (...), l'orthographe *Policraticus* ou la traduction francisée *Policratique* sont également utilisées.

¹²² Denis FOULECHAT, *Le Policratique de Jean de Salisbury (1372) : Livre V*, traduction de Charles BRUCKER, Genève : Droz, 2006, p.41.

¹²³ Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.165.

¹²⁴ Plus généralement, le livre V du *Polycraticus* fait abondamment référence aux *Œuvres morales* de Plutarque (46-125), philosophe médio-platonicien.

prononce, selon Jean Touchard, pour la préservation du bon état de tous les organes et de leur harmonie.¹²⁵

Est-ce à dire que l'on trouve chez Jean de Salisbury la théorisation d'un pouvoir politique revêtant des traits communs avec le syndoxe aristotélo-cicéronien ? Ce serait faire une assimilation discutable : l'idée d'un rééquilibrage institutionnel est par exemple absente du *Polycraticus*. **Les points saillants de ses préconisations politiques semblent davantage être, d'une part, le respect par le prince de la morale religieuse, et d'autre part, son usage tempéré du pouvoir, aux fins d'harmonie du corps politique.**

1.2.3. La politia bien dosée de Thomas d'Aquin.

La perpétuation du référentiel moral grec dans le référentiel moral du christianisme médiéval a été assurée notamment par la pensée thomasienne, au travers de l'exemple de la transposition des quatre grandes vertus du roi-philosophe platonicien sous forme de vertus cardinales chrétiennes.¹²⁶ Cela implique l'appropriation par le théologien de la vertu grecque de mesure. Sa pensée proprement politique est de fait tout particulièrement imprégnée de cette dernière.

Thomas d'Aquin écrit sa *Somme théologique* dans un contexte de tensions croissantes entre les pouvoirs spirituel et temporel : il est ainsi contemporain de Frédéric II de Hohenstaufen qui, bien que souverain du Saint-Empire romain germanique, est excommunié à deux reprises par l'Eglise. L'époque est à l'émancipation du pouvoir temporel, d'où les prodromes de réflexions dans une perspective plus séculière sur la meilleure organisation du pouvoir politique. Si la pensée thomasienne est tout entière empreinte de foi, ce n'est cependant pas sur des fondements spirituels qu'il construit son argumentation relative au régime politique le plus souhaitable. Ainsi énonce-t-il que « *la politia¹²⁷ la meilleure de toutes est bien dosée : de royauté en tant qu'un seul y commande ; d'aristocratie, en tant que plusieurs y exercent le pouvoir en raison de leur vertu ; de démocratie enfin, c'est-à-dire de pouvoir du peuple, en tant que les chefs peuvent y être choisis dans les rangs du peuple, et que c'est au peuple qu'appartient l'élection des chefs.* »¹²⁸ La notion d'élection doit être ici entendue aussi bien au sens du consentement des sujets qu'au sens antique de l'élection potentielle : les chefs

¹²⁵ *idem*

¹²⁶ Servais Th. PINCKAERS, *op.cit.*, p.34.

¹²⁷ On formulera ici l'hypothèse que la *politia* de saint Thomas d'Aquin est une référence à la *Politeia* d'Aristote.

¹²⁸ Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.167.

« *peuvent* » être choisis dans les rangs du peuple, ce qui n'exclut pas le consentement au gouvernement d'un chef dynastique.

L'identité entre les positions de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin et de la *Politique* d'Aristote est ici frappante. À l'instar de l'identité entre vertus platoniciennes et vertus cardinales thomasiennes, il n'est pas douteux qu'il y ait eu là aussi emprunt de la pensée du premier à celle du second. Aristote ayant toutefois envisagé pour sa part un équilibre entre oligarchie et démocratie, la combinaison de Thomas d'Aquin entre royauté, aristocratie et démocratie est encore davantage comparable aux préconisations cicéroniennes. Au-delà des divergences de forme en matière institutionnelle, le fond du propos est sensiblement le même : concilier l'autorité du pouvoir, la consultation de l'aristocratie et la préservation de la liberté du peuple. On soulignera qu'à la différence du syndoxe aristotélo-cicéronien, on ne trouve pas dans la pensée thomasienne la recommandation d'un poids politique plus important pour la classe intermédiaire. En revanche la mesure est explicitement revendiquée : « *la forme de toute vertu morale consiste en un juste milieu déterminé rationnellement.* »¹²⁹

La pensée thomasienne ajoute ainsi à la perpétuation de la vertu grecque de mesure celle des préconisations politiques héritées des Anciens. Ce faisant la monarchie bien dosée selon Thomas d'Aquin reproduit la logique aristotélicienne du juste milieu.

1.2.4. Les trois freins de Claude de Seyssel.

Claude de Seyssel (1450-1520) achève comme archevêque de Turin une carrière de juriste, de diplomate et d'ecclésiaste lorsqu'il rédige en 1519 sa *Grand'Monarchie de France*. Ayant servi deux rois de France en tant que diplomate et ayant exercé plusieurs responsabilités ecclésiastiques, c'est comme ancien acteur de la vie politique, à une place qui serait aujourd'hui celle d'un haut fonctionnaire, qu'il livre son analyse sur les questions politiques de son temps.

Seyssel plaide en faveur de la monarchie tempérée, mais dans une perspective positive plutôt que normative. Son ouvrage est en effet un éloge des institutions du royaume de France, dont il estime qu'il est parvenu à instaurer ce régime idéal. Il considère en effet qu'en France, **la puissance royale est « *refrénée par trois freins* »¹³⁰ : les obligations de**

¹²⁹ Saint Thomas d'AQUIN, *La Somme théologique : la Justice*, Paris : Editions de la Revue des Jeunes, 2^e édition, 1948, tome 1, p.133.

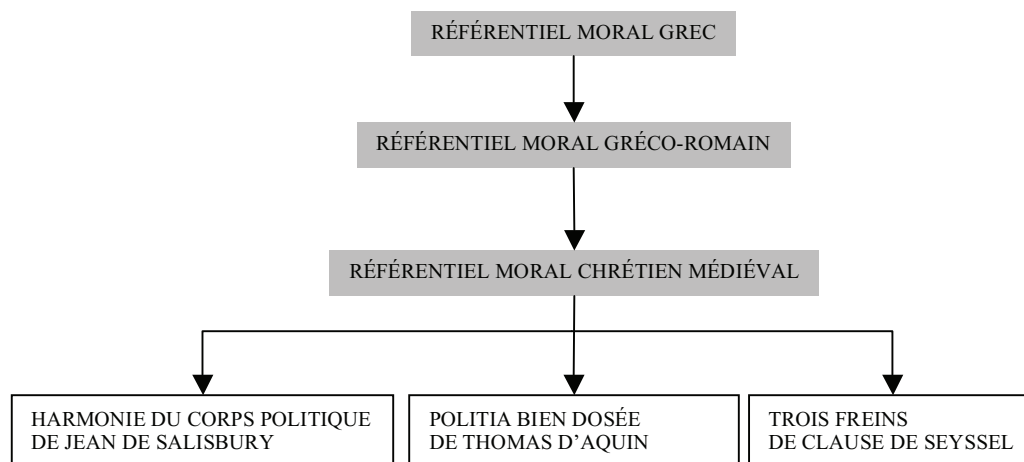
¹³⁰ Cité dans Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.250.

conscience du roi, jointes au fait que la monarchie soit chrétienne ; les pouvoirs des Parlements ; les « *bonnes loys et ordonnances et coutumes lesquelles sont établies de telle sorte qu'à peine se peuvent rompre et annihiler.* »¹³¹ Un royaume régi par la mesure est ainsi obtenu sous l'effet conjoint d'un frein moral, d'un frein judiciaire¹³² et d'un frein légal.

Plus largement, la proximité des vues de Claude de Seyssel avec celles de Thomas d'Aquin est patente. **Seyssel rejoint de fait les vues thomasiennes sur une royauté combinant les avantages de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, redite de la démarche d'Aristote**, ce qu'explique peut-être en partie le fait qu'il ait effectué, aux côtés de l'érudit Jean Lascaris, les premières traductions françaises des historiens grecs.

1.2.5. Systématisation conclusive.

Tableau 1.2.5.1 : filiations des pensées politiques de Jean de Salisbury, de Thomas d'Aquin et de Claude de Seyssel en termes de référentiel moral.



¹³¹ *Idem*

¹³² A noter qu'outre les Parlements, Seyssel mentionne le rôle de modération rempli par les Officiers royaux et la Chambre des comptes.

Tableau 1.2.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel chrétien médiéval et points saillants des pensées politiques qui la transposent.

RÉFÉRENTIEL MORAL	PENSÉE POLITIQUE
CHRISTIANISME Reprise de la vertu de mesure	JEAN DE SALISBURY Respect par le prince de la morale Harmonie du corps politique Usage tempéré du pouvoir
	THOMAS D'AQUIN Respect par le prince de la morale Conciliation des intérêts du pouvoir, de l'aristocratie et du peuple Conciliation entre la royauté, l'aristocratie et la démocratie
	CLAUDE DE SEYSSEL Respect par le prince de la morale Conciliation des intérêts du pouvoir, de l'aristocratie et du peuple Conciliation entre la royauté, l'aristocratie et la démocratie Tempérance du pouvoir suprême par l'existence de tiers pouvoirs modérateurs

Tableau 1.2.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques de Jean de Salisbury, Thomas d'Aquin et Claude de Seyssel.

PRÉCONISATIONS DE JEAN DE SALISBURY	PRÉCONISATIONS DE THOMAS D'AQUIN	PRÉCONISATIONS DE CLAUDE DE SEYSSEL	CONSTITUTION D'UN SYNDOSXE			
			Identité	Proximité	Compatibilité	Différence
Respect par le prince de la morale			X			
Harmonie du corps politique	Conciliation des intérêts du pouvoir, de l'aristocratie et du peuple			X		
Usage tempéré du pouvoir	Conciliation entre la royauté, l'aristocratie et la démocratie			X		
		Tempérance du pouvoir suprême grâce à l'existence de tiers pouvoirs modérateurs			X	
Rejet de la tyrannie			X			

Tableau 1.2.5.4 : syndosxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée déduit du tableau 1.2.5.3.

SYNDOXE CHRÉTIEN MÉDIÉVAL DE LA MONARCHIE TEMPÉRÉE
Respect par le prince de la morale
Conciliation des intérêts du pouvoir, de l'aristocratie et du peuple
Conciliation entre la royauté, l'aristocratie et la démocratie
Tempérance du pouvoir suprême grâce à l'existence de tiers pouvoirs modérateurs
Rejet de la tyrannie

1.3. Le syndoxe humaniste de la monarchie harmonique.

Dans un contexte marqué par sa relecture des classiques de l'Antiquité, le mouvement humaniste reprend la vertu grecque de mesure en même temps qu'il l'exprime sur les questions de la religion et de l'éducation (1.3.1). Si le prince chrétien d'Erasmus est imprégné de tempérance (1.3.2), c'est davantage à Jean Bodin que l'on doit l'explicitation de la conception humaniste d'une monarchie harmonique (1.3.3), tandis que les monarchomaques poussent la démarche jusqu'à envisager une société politique contractuelle (1.3.4). Leur transposition de la mesure par l'harmonie, le rejet des extrêmes, l'équilibre, permettent de mettre en évidence un système de pensée politique de la mesure qui leur est commun (1.3.5).

1.3.1. Perpétuation de la vertu de mesure des Grecs dans le référentiel moral humaniste.

Le mouvement humaniste est fondamentalement une démarche culturelle, dont les initiateurs sont des lettrés et dont le propos premier est de réhabiliter et d'approfondir la connaissance en tant que valeur en soi. Ils approfondissent donc, et ce faisant se réapproprient, l'héritage moral et culturel antique.

Ainsi Tommaso Garzoni (1549-1589) peut-il écrire, essayant de définir ce qu'est un humaniste : *« Je croyais l'avoir évoqué en partie avec les grammairiens, en partie avec les orateurs, en partie avec les historiens, et pour ce qui reste dans le genre des poètes. (...) L'humaniste doit maîtriser entièrement ces quatre arts. Mais il doit en outre avoir des notions de tous les autres arts libéraux comme les mathématiques, la philosophie morale, de sorte qu'il possède en définitive les principes de tous les savoirs. (...) Je veux que soit tenu pour vrai humaniste celui qui sait et peut, dans l'une ou l'autre langue, latine ou grecque, dans tel ou tel style oratoire, dire et écrire en vers et en prose facilement. Qui peut comprendre tout auteur et peut l'interpréter en chaire avec acuité et convenablement. »*¹³³ L'humaniste idéal s'apparente donc à la conjugaison de la philosophie et des arts libéraux au sens grec et antique de ces expressions. L'imprégnation de l'héritage grec est au reste manifeste au travers de l'accroissement de l'enseignement des langues antiques, ce qui explique que *« devant les carences parisiennes en matière d'enseignement du grec et de l'hébreu, (...) François Ier décide de fonder un collège. Il veut conforter son image de restaurateur et de protecteur des belles-lettres et faire de Paris la nouvelle Athènes, dans le cadre de la*

¹³³ Tommaso GARZONI, *La piazza universale di tutte le professioni del mondo*, Venise, 1587, cité in Jean-Marie LE GALL, *Les Humanistes en Europe : XVe-XVIe siècles*, Paris : Ellipses, 2008, p.8.

translatio studii. »¹³⁴ La *translatio studii*, précisément, constitue une revendication explicite de la perpétuation de l'héritage antique.

Le mouvement humaniste s'inscrit en outre dans un contexte de conflits religieux de plus en plus exacerbés, face auquel il adopte dans son ensemble une position de modération : « *de part et d'autre des deux confessions désormais rivales, des humanistes souvent proches d'Erasme veulent trouver une solution de concorde car le plus grand legs du Christ, c'est la charité, la paix et l'amour de son prochain.* »¹³⁵ On trouve ici une traduction de la notion humaniste d'harmonie à travers laquelle est transposée la vertu de mesure. La *via media*, voie intermédiaire, parce qu'elle représente un compromis à égale distance des fanatismes, représente nécessairement la voie la meilleure.

C'est par ailleurs en matière économique que la perpétuation de la vertu grecque de mesure est sans doute la plus patente. La condamnation morale du luxe, de l'ostentation, de l'enrichissement immodéré, renvoie de fait à la notion grecque d'*hybris*. « (...) *Si l'échange est légitime, il ne doit en revanche pas être motivé, selon Erasme, par "le souci tyrannique du gain," car il engendre avarice et guerre. Dans son traité d'éducation, Sadolet estime que le culte de l'argent est la plus pernicieuse des pestes qui compromettent l'éducation, la morale et la société. (...) Le profit doit être raisonnable. La prégnance de cette économie morale entraîne l'essor au XVIe, dans les villes et les Etats, d'édits ou de lois somptuaires qui veulent, mais en vain, endiguer les dépenses effrénées d'ostentation (...). La quête effrénée de l'intérêt égoïste et individualiste du luxe constitue une menace pour l'harmonie sociale et le bien public.* »¹³⁶ Il est bien question ici, dans les échanges marchands et l'enrichissement individuel, de protéger l'harmonie par la mesure et la tempérance.

La mesure est également présente jusque dans les méthodes d'enseignement en matière religieuse, la modération devant caractériser le prêche dans une démarche de tolérance. La tolérance est de fait « *traduite par le decorum du prêche, qui oblige le prêcheur à s'adapter à son auditoire quand bien même certains seraient dans l'erreur. (...) Erasme affirme que quand l'hérétique refuse la vérité, le prêcheur doit être patient avec lui. Le decorum lui-même conduit à la modération, puisque selon Erasme, un discours modéré est un mode de persuasion plus efficace que des actes ou des propos offensants.* »¹³⁷ Dans la même

¹³⁴ Jean-Marie LE GALL, *Les Humanistes en Europe : XVe-XVIe siècles*, Paris : Ellipses, 2008, p.57.

¹³⁵ *ibid.*, p.27.

¹³⁶ *ibid.*, p.194-195.

¹³⁷ Gary REMER, *Humanism and the rhetoric of toleration*, University Park : The Pennsylvania University Press, 1996, p.7-8 : « *The character of this toleration is reflected in the decorum of preaching, which obliges the preacher to accommodate himself to his listeners, even to those who err. (...) When the heretic rejects the truth,*

logique, la tonalité des écrits humanistes est modérée. Ainsi du traité *De liberto arbitrio* d'Erasme, écrit « sous la forme d'une diatribe, sorte de dialogue philosophique »¹³⁸ héritée des Grecs. « Comme Cicéron, Erasme conclut que la vérité est obtenue par une relation plus harmonieuse entre les interlocuteurs. (...) Du fait de l'absence de passions et de la retenue, le decorum de ses diatribes est urbain et modéré. Erasme définit plusieurs fois ses diatribes comme étant "empreintes d'urbanité." »¹³⁹

On trouve ainsi dans la démarche humaniste une perpétuation de la vertu morale grecque de mesure, déclinée dans plusieurs domaines dont celui de la pensée politique.

1.3.2. Le prince humaniste d'Erasme.

Erasme (1469-1536) ne développe pas une pensée proprement politique : c'est avant tout un théologien et un homme d'érudition qui n'aborde qu'indirectement, par incidence, les enjeux politiques de son temps, à l'exception notable de son combat contre l'intolérance religieuse, qui trouve cependant sa source dans des préoccupations spirituelles plutôt que dans des considérations politiques. Profondément imprégné de culture antique, il prône le retour aux textes des Anciens en même temps qu'au texte de la Bible.

Jean Touchard explique dans son *Histoire des idées politiques* que, « entre l'Etat fermé sur sa toute-puissance, dont l'idée lui répugne parce qu'elle lui paraît teintée de paganisme, et les forces populaires, dont il redoute les violences aveugles tout en ayant pitié de la misère des humbles, les aristocraties constituées en ordres – noblesse, clergé, bourgeoisie – ont toute sa sympathie, »¹⁴⁰ ¹⁴¹ et, plus largement, qu'il **fait sienne la conception aristotélicienne du régime mixte**. Dans son *Institutio principis christiani*, le grand humaniste décrit d'ailleurs le prince chrétien idéal à l'attention du futur Charles Quint, dont il doit assurer l'éducation, comme l'opposé d'un tyran : « suivant l'habitude des miroirs, Erasme propose (...) un portrait du prince idéal et de son opposé, le tyran (...). Soucieux de

Erasmus argued, the preacher must be patient with him. Decorum itself enjoins moderation, since according to Erasmus, moderate speech is a more effective means of persuasion than either abusive speech or action. »

¹³⁸ *ibid.*, p.92 : « Erasmus composed *De liberto arbitrio* in the form of a diatribê, a kind of philosophical dialogue (...). »

¹³⁹ *ibid.*, p.92-93 : « Like Cicero, Erasmus concludes that truth is furthered by a more harmonious relationship between interlocutors. (...) Because of the absence of passions and contention, the decorum of *Diatriba* is civil and moderate. Erasmus characterizes *Diatriba* numerous times as "civil." »

¹⁴⁰ Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.260.

¹⁴¹ Cette sympathie le place d'ailleurs, sur ce point, dans la lignée de Cicéron.

bien faire comprendre à son jeune lecteur les dégâts que cause un régime tyrannique, Erasme n'hésite pas à lui signifier les passages importants. »¹⁴²

En outre, **concernant le bon exercice du pouvoir, l'*Institutio* « expose le désir d'une monarchie modérée et paternelle : que le prince ait un caractère national, qu'il connaisse ses sujets (...), qu'il s'entoure de bons conseillers et qu'il respecte les institutions et les libertés locales. »**¹⁴³ L'on retrouve donc chez lui les traits caractéristiques du prince exerçant le pouvoir avec mesure et dans un souci de préservation de ses sujets, ce qui n'est pas sans inspirer l'esprit de la monarchie contractuelle chez les monarchomaques. A leur différence, on ne trouve cependant en aucun cas chez Erasme la justification du tyrannicide : tout au plus s'élève-t-il vigoureusement contre l'exercice tyrannique du pouvoir, mais sans en tirer la conceptualisation d'un droit à l'insurrection.

Outre la perpétuation du régime mixte idéal d'Aristote, Erasme se montre de fait favorable à un poids politique accru des corps intermédiaires, préconise pour le prince un exercice tempéré du pouvoir, et se montre fondamentalement hostile à la tyrannie.

1.3.3. La monarchie harmonique de Jean Bodin.

De formation initialement ecclésiastique, Jean Bodin (1529-1596) a été tout à la fois philosophe, économiste et théoricien politique. Son imprégnation par la culture antique est avérée. Outre le fait qu'il ait été professeur de droit romain, son *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* publié en 1566 abonde de références à la *République* de Platon. C'est dans les *Six Livres de la République* que Jean Bodin expose, au Livre VI, sa conception du meilleur régime possible.

Dans une tentative de mathématisation des différentes sortes de régimes politiques, il distingue le gouvernement populaire, qu'il qualifie de gouvernement par proportion égale, le gouvernement aristocratique, qu'il qualifie de gouvernement par proportion géométrique, et le gouvernement harmonique. La proportion égale, gouvernant « *populairement depart les deniers, les despouilles, les conquestes, les offices, honneurs et bénéfices également, sans*

¹⁴² Marie BARRAL-BARON, « Place et rôle de l'Histoire dans l'Institution du prince chrétien d'Erasme, » in Frédérique LACHAUD et Lydwine SCORDIA (dir.), *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2007, p.356.

¹⁴³ *ibid.*, p.365.

discrétion du grand au petit, du noble au roturier, »¹⁴⁴ est nettement rejetée par comparaison avec le gouvernement aristocratique : « ainsi pouvons-nous juger de toutes Républiques ; et n'avons point de meilleur exemple, que des estats populaires des seigneurs des ligues ; car plus ils sont gouvernés populairement, et plus ils sont difficiles à entretenir ; comme les Cantons de la montagne, et des Grisons ; mais les Cantons de Berne, Basle, Zurich, qui sont gouvernés plus seigneurialement et qui retiennent ce moyen Harmonique entre le gouvernement Aristocratique et populaire, sont beaucoup plus doux, plus traittables, et plus assurés en grandeur, puissance, armes et loix. »¹⁴⁵ Bodin entend toutefois exclure également la proportion géométrique, du fait du risque de voir le peuple s'insurger. En effet, « le Roy peut gouverner son estat Aristocratiquement, donnant les estats et charges honorables, et la distribution des peines, et loyers à proportion Géométrique, faisant chois de la noblesse des uns, et de la richesse des autres ; et rebutant les pauvres roturiers, sans avoir esgard ny aux mérites ny aux vertus d'iceux, mais seulement à celui qui a le plus d'argent ou plus de noblesse. (...) Mais tel gouvernement est aussi vicieux et pernicieux, non seulement au menu peuple, mais aussi à la noblesse et au Prince ; car il faut qu'il soit en crainte du menu peuple mal content, qui est toujours en plus grand nombre que la noblesse et que les riches : et s'il prend les armes, il devient le plus fort et quelquefois se révolte contre le Prince, chasse la noblesse, et se fortifie contre sa puissance. »¹⁴⁶

À l'autre extrême du spectre politique de son temps, Bodin condamne la tyrannie et plus largement la pratique féodale du pouvoir. La première est « *la Monarchie tyrannique, quand le Monarque n'estant point seigneur naturel, abuse néantmoins des subiects et de leurs biens à son plaisir, comme s'ils estoient esclaves ; et pis encores quand il les fait feruir à ses cruautés.* »¹⁴⁷ La seconde est « *la Monarchie seigneuriale, quand le Monarque tient, comme seigneur naturel, tous les subiects comme esclaves, et dispose de leurs biens comme à luy appartenans.* »¹⁴⁸ Dans les deux cas, Bodin manifeste son refus catégorique au point de s'abstenir de le justifier une fois établies ces rapides descriptions. Il est donc manifeste que l'exclusion de ces pratiques, de son point de vue, ne vaut même pas la peine d'une argumentation.

Entre ces deux extrêmes, le double péril des proportions égales et géométriques, d'une part, et le double péril du pouvoir tyrannique ou seigneurial, d'autre part, Bodin plaide donc pour une monarchie d'équilibre, de mesure et d'harmonie. Le souverain

¹⁴⁴ Jean BODIN, *Les Six Livres de la République*, Paris : Jacques du Puys, 1583, p.1051.

¹⁴⁵ *idem.*

¹⁴⁶ *ibid.*, p.1052.

¹⁴⁷ *ibid.*, p.1051

¹⁴⁸ *idem.*

doit ainsi se faire « *Roy volontaire, traictant ses subiects, et leur distribuant justice, comme le père fait à ses enfants,* »¹⁴⁹ ce qui revient à exiger de lui à la fois mesure et moralité de ses décisions. L'harmonie préconisée inclut en outre une composante forte de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, dans la mesure où il faut « *que le sage Roy gouverne son Royaume harmoniquement, entremeslant doucement les nobles et roturiers, les riches et les pauvres, avec telle discretion toutesfois, que les nobles ayent quelque avantage sur les roturiers* »¹⁵⁰ : l'absence d'ouverture excessive aux pauvres et aux roturiers vaut modération dans l'exercice de conciliation, ce qui rejoint la vertu de mesure. Jean Bodin insiste à de multiples reprises sur cette démarche de conciliation. Il estime en effet qu'il « *en revient un bien grand fruict de la conjunction que j'ay dit ; car en ce faisant chacun garde la prérogative et le droit à l'estat, duquel il tient.* »¹⁵¹ C'est à cette condition qu'il « *se formera une plaisante harmonie de tous les subiects entr'eux, et de tous ensemble avec le Prince souverain.* »¹⁵²

L'on retrouve donc dans la pensée politique de Jean Bodin le rejet des extrêmes, le rejet de la tyrannie, le respect de la morale par le prince dans l'exercice du pouvoir, le cadre général de la mesure dans l'exercice du pouvoir, la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques, et le poids politique prépondérant conféré aux corps intermédiaires.

1.3.4. La monarchie contractuelle des monarchomaques.

Les monarchomaques ne forment pas à proprement parler une école de pensée du XVI^e siècle français. C'est cependant sous ce terme que sont regroupés **des penseurs politiques ayant pour principal point commun d'avoir préconisé l'assassinat du souverain dès lors qu'il se fait tyran, d'où leur nom. C'est au demeurant un trait qu'ils partagent avec Jean de Salisbury, qui clôt le Livre III de son *Polycraticus* sur la même idée.**

La pensée politique des monarchomaques est indissociable de leur appartenance religieuse : protestants¹⁵³ au temps des guerres de religion, ils sont contemporains d'Henri de Navarre, futur Henri IV et bientôt signataire de l'édit de Nantes. Le massacre de la Saint-

¹⁴⁹ *idem.*

¹⁵⁰ *ibid.*, p.1054.

¹⁵¹ *ibid.*, p.1055.

¹⁵² *ibid.*, p.1057.

¹⁵³ Sauf à inclure des auteurs catholiques qui reprirent les arguments tyrannicides des monarchomaques une fois Henri de Navarre devenu l'héritier du trône de France : ainsi le *De justa Henrici tertii abdicatione* écrit par Jean Boucher en 1589.

Barthélémy intervenant en 1572, c'est dans un contexte de guerre civile et de persécutions religieuses qu'émergent des écrits au premier rang desquels la *Francogallia* de **François Hotman** (1524-1590) en 1573, l'ouvrage *Du droit des magistrats sur leurs sujets* du théologien **Théodore de Bèze** (1519-1605) en 1574, ou encore le *Vindiciae contra Tyrannos* en 1575, texte anonyme généralement attribué à **Philippe Duplessis-Mornay** (1549-1623).¹⁵⁴ Tous trois ont en commun d'être des théologiens de la Réforme et des compagnons de route d'Henri IV. Ils sont en outre tous trois imprégnés de culture antique : Hotman est de fait professeur de droit romain tandis que Bèze a écrit des poèmes inspirés d'Ovide et de Catulle avant de traduire du grec le Nouveau Testament, Duplessis-Mornay maîtrisant également le grec.

Les monarchomaques s'appuient sur la tradition des Etats généraux, dont le principe a été instauré en France par Philippe IV le Bel en 1302. Depuis lors, ils « *se tiennent sur convocation du roi qui n'a jamais admis de réunions périodiques.* »¹⁵⁵ Ils « *satisfont au devoir de conseil que fidèles et vassaux rendent au souverain* »¹⁵⁶ et depuis lors, « *l'histoire des états généraux se confond presque toujours avec les crises les plus graves de la vie nationale française.* »¹⁵⁷ En d'autres termes, il s'agit d'une procédure extraordinaire et exceptionnelle de consultation des corps intermédiaires du royaume par le prince. L'originalité de la pensée politique monarchomane est de proposer que l'exception devienne la règle, un parlement ayant pouvoir de désigner rois et magistrats qu'il peut destituer s'il estime qu'ils ont failli à leurs missions. Elle leur confère en outre le pouvoir législatif et celui d'avaliser aussi bien l'entrée en guerre que l'établissement de la paix. **Sans aller jusqu'à une monarchie constitutionnelle, les monarchomaques théorisent ainsi une monarchie contractuelle : le roi doit être contenu dans le respect de ses devoirs par les gens de bien et d'honneur, qui représentent le peuple.**

Leur condamnation de l'absolutisme est donc, pour l'époque, radicale. L'argument du devoir de soumission au pouvoir royal est chez eux renversé, ou plutôt ramené à sa source féodale originelle de devoirs réciproques : les magistrats ont été créés pour le peuple et non le peuple pour les magistrats. L'obéissance du peuple est de fait conditionnelle, du fait même de sa nature contractuelle. La conséquence logique en est un droit à l'insurrection lorsque le souverain viole le contrat implicite le liant à ses sujets et exerce un pouvoir tyrannique. Pour Théodore de Bèze, c'est aux magistrats d'entreprendre de le relever de ses fonctions. Ainsi

¹⁵⁴ *Le Réveille-Matin des Français et de leurs voisins*, paru en 1574 et anonyme, constitue un autre ouvrage de référence de la pensée monarchomane.

¹⁵⁵ Encyclopédia Universalis, article « *Etats généraux.* » Disponible sur <http://www.universalis.fr/encyclopedie/>

¹⁵⁶ *idem.*

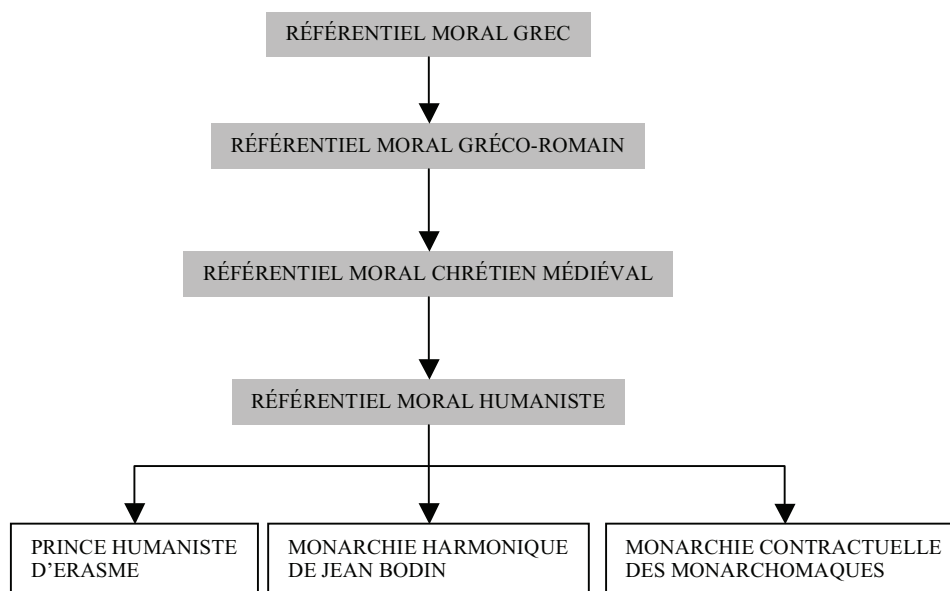
¹⁵⁷ *idem.*

Béatrice Périgot explique-t-elle que Bèze « *écarte le particulier de ce droit à la rébellion. Seules des instances officielles, ceux qu'il appelle par exemple les magistrats inférieurs, ont le droit d'intervenir, comme représentants de la publique autorité. (...) Si donc le roi se détourne des conditions sous lesquelles il a été reconnu pour roi, les magistrats inférieurs deviennent quittes de leur serment envers lui. Bèze peut alors autoriser la révolte.* »¹⁵⁸

Les points saillants de la pensée monarchomane sont donc le rejet de la tyrannie, l'exercice du pouvoir par le souverain tempéré dans le cadre général de la monarchie contractuelle, le rôle de contre-pouvoirs conféré aux corps intermédiaires, et le poids politique prépondérant conféré à ces derniers dans les institutions préconisées. Des deux derniers points, il peut par ailleurs être déduit que le régime préconisé est conçu pour favoriser lesdits corps.

1.3.5. Systématisation conclusive.

Tableau 1.3.5.1 : filiations des pensées politiques d'Erasme, de Jean Bodin et des monarchomane en termes de référentiel moral.



¹⁵⁸ Béatrice PÉRIGOT, « *Du droit des magistrats* » de Théodore de Bèze et *«Franco-Gallia»* de François Hotman : deux méthodes au service de la philosophie politique, » in Irena BACKUS (dir.), Théodore de Bèze (1519-1605) : actes du colloque de Genève (septembre 2005), Genève : Droz, 2007, p.553-567.

Tableau 1.3.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel humaniste et points saillants des pensées politiques qui la transposent.

RÉFÉRENTIEL MORAL	PENSÉE POLITIQUE
HUMANISME Reprise de la vertu de mesure	ERASME Conciliation entre régimes respectivement favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence Respect par le prince de la morale Régime assis sur les corps intermédiaires Rejet de la tyrannie Tempérance du pouvoir du prince
	JEAN BODIN Conciliation entre régimes respectivement favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence Respect par le prince de la morale Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes Tempérance du pouvoir du prince
	LES MONARCHOMAQUES Régime de conciliation entre le pouvoir du prince et les intérêts de ses sujets par la monarchie contractuelle Respect par le prince de la morale Rejet de la tyrannie Tempérance du pouvoir suprême grâce à l'existence de tiers pouvoirs modérateurs Régime assis sur les corps intermédiaires Régime plus favorable aux corps intermédiaires

Tableau 1.3.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Erasmus, de Jean Bodin et des monarchomaques.

PRÉCONISATIONS D'ERASME	PRÉCONISATIONS DE BODIN	PRÉCONISATIONS DES MONARCHOMAQUES	CONSTITUTION D'UN SYNDOSXE			
			Identité	Proximité	Compatibilité	Différence
Conciliation entre régimes respectivement favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence		Régime de conciliation entre le pouvoir du prince et les intérêts de ses sujets par la monarchie contractuelle		X		
	Respect par le prince de la morale		X			
Régime assis sur les corps intermédiaires		Régime assis sur les corps intermédiaires		X		
	Rejet de la tyrannie		X			
	Rejet des extrêmes				X	
Tempérance du pouvoir du prince		Tempérance du pouvoir suprême grâce à l'existence de tiers pouvoirs modérateurs		X		
		Régime plus favorable aux corps intermédiaires			X	

Tableau 1.3.5.4 : syndosxe humaniste de la monarchie harmonique déduit du tableau 3.5.3.

SYNDOXE HUMANISTE DE LA MONARCHIE HARMONIQUE
Conciliation entre régimes respectivement favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence
Respect par le prince de la morale
Régime assis sur les corps intermédiaires ou la classe moyenne
Régime plus favorable aux corps intermédiaires ou à la classe moyenne
Rejet de la tyrannie
Rejet des extrêmes
Tempérance du pouvoir suprême grâce à l'existence de tiers pouvoirs modérateurs

1.4. Les Lumières et le syndoxe de l'Etat modéré.

La mesure est revendiquée par le mouvement des Lumières sous la forme de la vertu de modération (1.4.1). En termes de pensée politique, Montesquieu concevra l'idéal d'un Etat structurellement modéré dans l'usage de ses pouvoirs grâce à la distribution de ces derniers (1.4.2), tandis que Hegel conceptualisera un rôle d'arbitre et de sphère de conciliation pour ce même Etat (1.4.3). La compatibilité de leurs pensées conduit à établir un syndoxe de l'Etat modéré des Lumières (1.4.4).

1.4.1. La vertu de mesure dans le référentiel moral des Lumières.

L'idéal de modération des passions et des sentiments humains, par le double équilibre entre le corps et l'âme, d'une part, l'homme et la société, d'autre part, est consubstantiel du mouvement des Lumières. Cette déclinaison de la vertu de mesure marque cependant une rupture individualiste par rapport aux perpétuations plus anciennes de cette même vertu.

« D'Holbach, dans son *Essai sur les préjugés*, la met au rang de vertus telles que l'humanité, l'indulgence, l'équité et la bienfaisance ; chez Delisle de Sales, en 1796, le concept de modération côtoie la grande thématique de la sensibilité. »¹⁵⁹ Cependant, si Voltaire (1694-1778), dans son *Discours de la modération*, « définit la modération comme un "éloignement de tout excès dans les plaisirs," »¹⁶⁰ ce qui est une reprise exacte de la condamnation grecque de l'*hybris*, il établit une nette exception, celle de la quête de connaissance : ainsi, « mettant d'un côté en garde contre la démesure humaine, (...) il ne s'oppose pas moins à ce que la modération reste un frein à la curiosité de l'esprit (...). »¹⁶¹ Chez Rousseau (1712-1778), la modération renvoie moins à la vertu grecque de *sophrosune* qu'à la tradition stoïcienne romaine de la *moderatio*, dont il était lui-même un adepte en termes notamment de frugalité du comportement et de goût pour les mœurs spartiates. « Dans l'*Emile*, la modération devient l'une des vertus principales de l'éducation, car elle protège l'élève de la démesure qui le menace dans une société pervertie, restaurant ainsi les dispositions naturelles de son caractère avant même qu'il n'entre dans le monde. Ce projet, qui tend à un développement égal des passions et de la raison chez le sujet éduqué, revêt finalement une

¹⁵⁹ Walter KUHFUSS, « Modération, » in Michel DELON (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, 2^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, p.824.

¹⁶⁰ *ibid.*, p.823-824.

¹⁶¹ *idem.*

*dimension politique : la modération des cœurs n'est pas seulement source de bonheur individuel, elle est également à l'origine de la liberté politique. »*¹⁶²

La notion de modération permet donc de fait la perpétuation de la vertu de mesure dans le mouvement des Lumières, d'où sa traduction en matière politique par de grands penseurs inscrits dans son contexte.

1.4.2. Montesquieu et la distribution des pouvoirs.

Le nom et la pensée de Charles-Louis de Montesquieu (1689-1755) sont indissociables des Lumières. S'il consacra également ses écrits à l'histoire, à la philosophie, et à ce que Raymond Aron considèrera comme les prodromes de la sociologie, c'est essentiellement sa pensée politique, développée notamment dans son ouvrage de référence *De l'Esprit des Lois*, qui lui a assuré une considérable postérité intellectuelle.

Les idées politiques de Montesquieu ont été nettement influencées par son séjour d'une année en Angleterre, où a été instaurée une monarchie parlementaire. Il est par ailleurs fortement imprégné de culture antique, ce qu'atteste la rédaction de *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* en 1734. Concernant d'ailleurs le génie romain, Montesquieu fait siens les propos de Cicéron, l'attribuant à la capacité qu'a Rome de se changer tout en se conservant : il fera lui-même par la suite cette observation sur le génie anglais.¹⁶³ Dans les Lettres XI à XIV de ses *Lettres persanes*,¹⁶⁴ satire sociale qu'il publie anonymement, il prête ainsi au personnage d'Usbek la fable des Troglodytes, peuple imaginaire d'Arabie. En guise de morale de la fable, ce peuple aboutit à un régime de démocratie patriarcale tempérée, où entraide et vertu permettent un bonheur idyllique qui suit le principe selon lequel « *l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun.* »¹⁶⁵ L'on trouve ainsi chez Montesquieu à la fois une transposition de la mesure en matière politique et la notion de changement dans la continuité. C'est plus largement la notion de juste milieu qu'il affirme dans *De l'Esprit des Lois*, prenant fait et cause comme Pascal en son temps pour la réaffirmation du pouvoir des Parlements face au pouvoir royal. ***Ainsi affirme-t-il dans le livre XXIX que « l'esprit de modération doit être celui du législateur ; le bien politique comme le bien moral se trouve toujours entre deux***

¹⁶² *ibid.*, p.824.

¹⁶³ Jean-Claude CASANOVA, entretien avec l'auteur. Voir Annexes.

¹⁶⁴ Charles-Louis de MONTESQUIEU, *Les Lettres persanes*, Paris : Didot, 1815, tome 1, p.36-50.

¹⁶⁵ *ibid.*, p.43.

limites. »¹⁶⁶ Le juste milieu selon Montesquieu rejette donc aussi bien le pouvoir autocratique que les extrêmes. Le chapitre VI du Livre XI l'atteste en même temps qu'il réaffirme l'attachement de l'auteur à la modération politique : « *ce n'est point à moi à examiner si les Anglais jouissent actuellement de cette liberté, ou non. Il me suffit de dire qu'elle est établie par leurs lois, et je n'en cherche pas davantage. Je ne prétends point par là ravalier les autres gouvernements, ni dire que cette liberté politique extrême doive mortifier ceux qui n'en ont qu'une modérée. Comment dirais-je cela, moi qui crois que l'excès même de la raison n'est pas toujours désirable, et que les hommes s'accommodent presque toujours mieux des milieux que des extrémités ?* »¹⁶⁷

Cependant la bonne volonté du souverain, quelle que soit son ampleur, ne saurait y suffire : « *c'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser.* »¹⁶⁸ Par conséquent, « *pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir.* »¹⁶⁹ Si la notion de séparation des pouvoirs est célèbre, on soulignera que la formule n'est pas de Montesquieu lui-même. Par ailleurs, comme Louis Althusser a pu l'établir,¹⁷⁰ l'idée d'une stricte séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire est absente de sa pensée politique bien qu'elle lui ait été fréquemment attribuée par la postérité. Le concept élaboré par Montesquieu relève en réalité d'une distribution des pouvoirs à la fois institutionnelle et sociale. Elle est institutionnelle dans la mesure où les trois pouvoirs, exécutif, législatif, judiciaire, sont exercés par des autorités distinctes qui doivent coopérer dans l'harmonie. Elle est sociale, dans la mesure où elle doit être effectuée entre les trois corps sociopolitiques que sont le souverain, l'aristocratie et le peuple. Les corps intermédiaires, c'est-à-dire chez Montesquieu les Parlements et donc les nobles, sont de fait clairement les garants de la modération, comme l'indique le chapitre IV du Livre II : « *Point de monarche, point de noblesse ; point de noblesse, point de monarche, mais on a un despote.* »¹⁷¹ Outre cette distribution, il affirme par ailleurs la nécessité de la décentralisation : ses vues institutionnelles sont donc entièrement guidées par l'impératif de garantir la mesure dans l'exercice du pouvoir.

L'on trouve donc dans la pensée politique de Montesquieu la conciliation des corps sociopolitiques en présence, la conciliation par la distribution des pouvoirs, la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs, un régime

¹⁶⁶ Charles-Louis de MONTESQUIEU, *De l'Esprit des Lois*, Paris : Garnier Frères, 1937, tome 2, p.281.

¹⁶⁷ Charles-Louis de MONTESQUIEU, *ibid.*, tome 1, p.179.

¹⁶⁸ *ibid.*, tome 1, p.167.

¹⁶⁹ *idem.*

¹⁷⁰ Voir à ce sujet Louis ALTHUSSER, *Montesquieu, la politique et l'histoire*, Paris : Presses Universitaires de France, 1959, 120 pages.

¹⁷¹ *ibid.*, tome 1, p.22.

plus favorable aux corps intermédiaires, un régime assis sur les corps intermédiaires, le rejet de la tyrannie, le rejet des extrêmes, le principe de changement dans la continuité, et l'impératif de décentralisation du pouvoir.

1.4.3. Hegel et l'Etat comme sphère de conciliation.

Friedrich Hegel (1770-1831) peut être considéré comme un auteur tardif des Lumières. En effet, si d'un point de vue strictement chronologique sa pensée se déploie postérieurement aux traductions politiques de ce mouvement intellectuel, scientifique et culturel,¹⁷² sur le fond ses écrits et ses cours s'inscrivent dans sa continuité. Philosophe au sens premier, puisqu'il s'efforce d'établir un système de tous les savoirs humains, son propos spécifiquement politique porte fondamentalement sur la place et le rôle de l'Etat.

Hegel aborde les enjeux politiques de son temps dans le contexte des conséquences de la Révolution française et des guerres napoléoniennes sur l'Europe. Sa réflexion politique se focalise en grande partie sur la nature, la place et le rôle de l'Etat. Ainsi « *l'Etat est la totalité au sein de laquelle la différence, l'élément de la réflexion et de la liberté subjective, est reprise dans une unité spirituelle, une identité éthique, qui, supérieure à l'identité naturelle, l'accueille pourtant comme moment et l'utilise comme moyen d'elle-même ; l'Esprit n'est pas la négation abstraite de la nature, mais l'intégration de celle-ci et de l'être immédiat, de la fixité par laquelle elle peut assurer l'ordre dans le progrès, le repos dans le mouvement.* »¹⁷³ L'Etat est donc le lieu d'établissement de l'universel au moyen de la somme des intérêts particuliers. En outre « *l'Etat est la réalité en acte de la liberté concrète ; or la liberté concrète consiste en ceci, que l'individualité personnelle et ses intérêts particuliers reçoivent leur plein développement et la reconnaissance de leurs droits pour soi (...) en même temps que d'eux-mêmes ils s'intègrent à l'intérêt général (...).* »¹⁷⁴ Il n'est pas question cependant de tyrannie. Hors de toute logique d'aliénation sous la férule d'un Etat tout-puissant,¹⁷⁵ l'Etat établit donc une universalité qui protège et permet l'épanouissement des libertés et des intérêts particuliers. En d'autres termes, « *par l'Etat s'achève le perfectionnement de l'individu qui concilie au sein de la famille et de la société civile, son intérêt personnel et celui des groupes privés, puis accède à une réconciliation supérieure entre son intérêt particulier et l'intérêt universel au niveau de l'organisation rationnelle de la liberté, à travers l'Etat.* »¹⁷⁶ L'Etat

¹⁷² Son *Dissertatio Philosophica de Orbitis Planetarium* est ainsi publié en 1801.

¹⁷³ Bernard BOURGEOIS, *La pensée politique de Hegel*, Paris : Presses Universitaires de France, 1969, p.65.

¹⁷⁴ Cité par Didier BOUTET, *Vers l'Etat de droit : la théorie de l'Etat et du droit*, Paris : L'Harmattan, 1991, p.162.

¹⁷⁵ Il est entendu qu'on distingue ici la pensée d'Hegel de tout un pan de sa postérité intellectuelle, notamment le courant des jeunes hégéliens et la postérité spécifiquement marxiste.

¹⁷⁶ Didier BOUTET, *op.cit.*, p.162.

n'impose donc pas l'universel au particulier : il concilie le particulier et l'universel dans le respect des libertés. C'est en ce sens que la théorie hégélienne de l'Etat annonce le concept d'état de droit.

Hegel reprend d'ailleurs en matière institutionnelle l'idée d'une répartition des pouvoirs, mais distingue pour sa part les pouvoirs législatif, administratif et arbitral. « (...) La constitution de l'Etat met en place un pouvoir qui détermine l'universel universellement : le pouvoir législatif, un pouvoir qui réduit le cas particulier sous la règle universelle, qui applique les lois et les principes, qui décide dans la réalité de tous les jours : le pouvoir administratif. Enfin, l'autorité qui formule la volonté empirique, qui, après la délibération, après la discussion, après le conflit des intérêts et des doctrines, tranche définitivement : le pouvoir décidant, le souverain, le prince. »¹⁷⁷

Interrogé sur le fait de savoir si Hegel conçoit l'Etat comme le lieu de la modération et du juste milieu entre les aspirations contraires de la société civile, Jean-Claude Casanova insiste sur ce rôle de mesure conféré au souverain et au pouvoir administratif. Ainsi, « la société civile est discordante et le monarque ainsi que les fonctionnaires sont là pour penser l'universel. Les Anglais, c'est une compétition entre gentlemen pour diriger, étant entendu qu'ils savent gouverner et gouvernement dans l'intérêt de tous. Hegel, c'est l'idée que le corps des fonctionnaires pense l'universel par-delà les opinions divergentes de la société civile. »¹⁷⁸

L'on trouve donc dans la pensée de Hegel, pour transposer en matière politique l'idée de mesure, les notions de conciliation des corps sociopolitiques en présence, de tempérance du pouvoir suprême, de rejet de la tyrannie, de rejet des extrêmes et de changement dans la continuité.

¹⁷⁷ *ibid.*, p.164.

¹⁷⁸ Jean-Claude CASANOVA, entretien avec l'auteur. Voir Annexes.

1.4.4. Systématisation conclusive.

Tableau 1.4.4.1 : filiations des pensées politiques de Montesquieu et de Hegel en termes de référentiel moral.

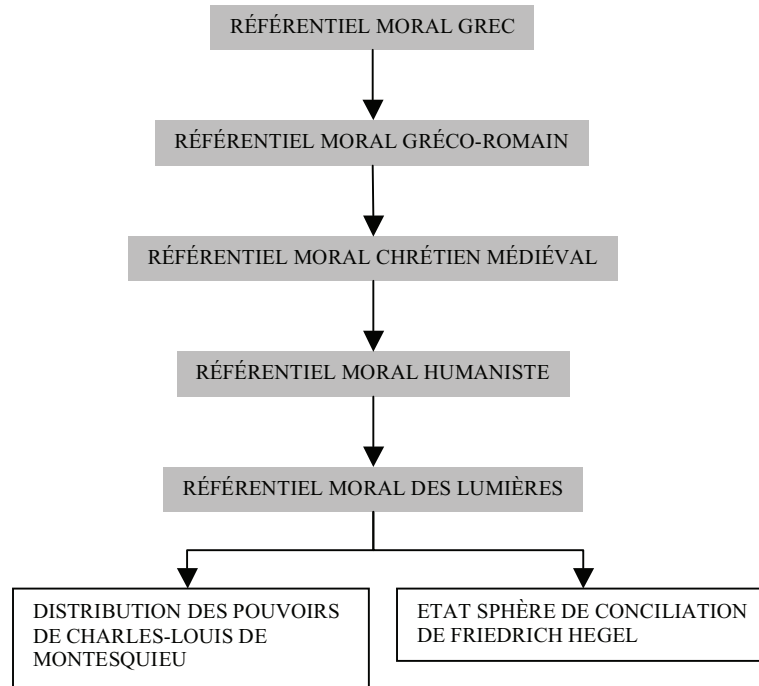


Tableau 1.4.4.2 : perpétuation de la vertu religieuse de mesure des Grecs aux Lumières et points saillants des pensées politiques qui la transposent.

RÉFÉRENTIEL MORAL	PENSÉE POLITIQUE
LUMIÈRES Reprise de la vertu de mesure	MONTESQUIEU Conciliation des corps sociopolitiques en présence Conciliation par la distribution des pouvoirs entre régimes respectivement favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs Régime plus favorable aux corps intermédiaires Régime assis sur les corps intermédiaires Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes Changement dans la continuité Impératif de décentralisation du pouvoir
	HEGEL Conciliation des corps sociopolitiques en présence Conciliation par la répartition des pouvoirs Tempérance du pouvoir suprême Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes Changement dans la continuité

Tableau 1.4.4.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques de Montesquieu et de Hegel.

PRÉCONISATIONS DE MONTESQUIEU	PRÉCONISATIONS DE HEGEL	CONSTITUTION D'UN SYNDOSÉ			
		<i>Identité</i>	<i>Proximité</i>	<i>Compatibilité</i>	<i>Différence</i>
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence		X			
Conciliation par la distribution des pouvoirs entre régimes respectivement favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence	Conciliation par la répartition des pouvoirs		X		
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs	Tempérance du pouvoir suprême grâce à sa réduction à une dimension arbitrale		X		
Régime plus favorable aux corps intermédiaires				X	
Régime assis sur les corps intermédiaires				X	
Rejet de la tyrannie		X			
Rejet des extrêmes		X			
Changement dans la continuité		X			
Impératif de décentralisation du pouvoir				X	

Tableau 1.4.4.4 : syndoxe d'Etat modéré des Lumières déduit du tableau 4.4.3.

SYNDOXE DE L'ETAT MODÉRÉ DES LUMIÈRES
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence
Conciliation par la distribution ou la répartition des pouvoirs
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral
Régime plus favorable aux corps intermédiaires
Régime assis sur les corps intermédiaires
Rejet de la tyrannie
Rejet des extrêmes
Changement dans la continuité
Impératif de décentralisation du pouvoir

1.5. Le syndoxe de modération du libéralisme intellectuel.

Le libéralisme intellectuel s'inscrit dans la continuité du mouvement des Lumières : moment de la pensée à l'occasion duquel la modération s'incarne pour la première fois de façon explicite dans le paysage et le vocabulaire politiques, il constitue une branche du libéralisme jouissant de son identité propre (1.5.1). Barnave (1.5.2), Constant (1.5.3), Tocqueville (1.5.4), se situant chacun à une étape du développement de cette branche, donneront naissance à une pensée spécifique dont peut être déduit un syndoxe de la modération du libéralisme intellectuel (1.5.5).

1.5.1. La continuité de la vertu de mesure des Lumières au libéralisme intellectuel.

Il n'y a pas de relation d'équivalence entre le libéralisme et la vertu de mesure. Cependant une des branches du libéralisme, le libéralisme intellectuel, incarne une perpétuation de la *sophrosune* grecque.

Pour Didier Deleule, « *avant même que le libéralisme s'incarne dans une doctrine fragilement établie et dans une politique économique incertaine, l'adjectif "libéral" – décrochant de son traditionnel modèle disciplinaire (les arts libéraux) – en vient à désigner l'esprit de tolérance, la revendication de la liberté de conscience et d'expression, la défense de l'exercice des droits individuels, mais aussi (...) la lutte contre toutes les formes de superstition et de fanatisme (...).* »¹⁷⁹ Il existe de fait une morale libérale consubstantielle du mouvement des Lumières, qui inclut les notions de mesure, de tempérance et d'équilibre. Cependant Jean Touchard établit que l'unité de ce libéralisme originel est rompue dès les débuts du XIXe siècle, du fait d'un « *éclatement du libéralisme en plusieurs idéologies distinctes, sinon distinguées* »¹⁸⁰ : les libéralismes économique, politique et intellectuel. « *Le libéralisme économique repose sur deux principes : richesse et propriété ; il s'oppose au dirigisme tout en s'accommodant des faveurs de l'Etat, il est le fondement doctrinal du capitalisme.* »¹⁸¹ La vertu de mesure lui est contraire puisqu'il repose sur la poursuite par chacun de la maximisation de son intérêt individuel. « *Le libéralisme politique s'oppose au despotisme ; il est le fondement doctrinal du gouvernement représentatif et de la démocratie parlementaire* »¹⁸² : en un sens, c'est ce libéralisme que nous avons pu trouver chez Montesquieu et qui participe du syndoxe de l'Etat modéré. Quant au libéralisme intellectuel, il

¹⁷⁹ Didier DELEULE, « Libéralisme » in Michel DELON (dir.), *op.cit.*, p.742.

¹⁸⁰ Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p. 519.

¹⁸¹ *idem.*

¹⁸² *idem.*

« est caractérisé par l'esprit de tolérance et de conciliation ; cet esprit libéral n'est pas le propre des libéraux, dont certains se montrent même remarquablement intolérants. »¹⁸³

Didier Deleule, par comparaison, ne distingue que deux libéralismes divergents, qui sont les libéralismes économique et politique. Cependant, selon lui « le fondement commun à nos “deux” libéralismes est bien l'individu : l'Etat, après avoir été le maître de l'individu, doit se mettre à son service, en devenir l'instrument (...). »¹⁸⁴ On soulignera toutefois que lorsqu'il distingue le libéralisme politique du libéralisme économique, il note chez le premier à la fois « l'héritage des doctrines du droit naturel et du pacte social »¹⁸⁵ et l'impératif de « la victoire de la modération sur l'esprit de faction (...), »¹⁸⁶ entraînant la nécessité de « reconnaître que la solidarité active des éléments du corps social dans sa vocation productive doit trouver son expression dans le corps politique. »¹⁸⁷ Or sur le fond, les notions de droit naturel et de pacte social renvoient chez Jean Touchard au libéralisme politique ; tandis que l'impératif de la victoire de la modération sur l'esprit de faction, *a fortiori* accompagnée de la solidarité active des éléments du corps social, renvoie pour lui au libéralisme intellectuel.

S'il constitue la branche du libéralisme qui perpétue la vertu de mesure, le libéralisme intellectuel est en outre le moment de la pensée à l'occasion duquel la modération s'incarne pour la première fois de façon explicite dans le paysage et le vocabulaire politiques. En effet, « la Révolution française vient accélérer le remodelage sémantique du concept : en quelques années, la modération passe du discours politique d'ordre théorique, fondé sur l'éthique, à une rhétorique polémique employée quotidiennement dans les débats politiques. Ceux qui se placent dans la perspective du progrès révolutionnaire dénoncent le centre “modéré” et son réformisme, qu'ils croient fait pour neutraliser les conflits sociaux. »¹⁸⁸ Signe d'une identité politique propre, « se cristallisent autour de la modération au sens politique des éléments nouveaux – comme les modérés (1792) – ainsi que des néologismes tels que modérantisme (1792) et modérantiste (1796) (...). »¹⁸⁹ Le contexte de cette émergence est globalement péjoratif pour ceux qui sont désignés par ces vocables. Toutefois un ancrage dans le paysage politique sous un angle moins dépréciatif apparaît rapidement : « c'est après le 9 thermidor de l'an II, qui marque (...) le retour à un état de droit et à un pouvoir modéré, que la modération politique et la figure du modéré sont réhabilités.

¹⁸³ *idem.*

¹⁸⁴ Didier DELEULE, *op.cit.*, p.743.

¹⁸⁵ *ibid.*, p.744.

¹⁸⁶ *idem.*

¹⁸⁷ *idem.*

¹⁸⁸ Walter KUHFUSS, *op.cit.*, p.824.

¹⁸⁹ *ibid.*, p.825.

Reprenant à son compte une bonne partie de la théorie de Montesquieu, elle fait son entrée dans les idéologies bourgeoises libérales (Constant, Guizot, Tocqueville, etc.). »¹⁹⁰

S'inscrivant dans la droite ligne du mouvement des Lumières, le libéralisme intellectuel reprend de fait la vertu de mesure sous la même déclinaison que lui : la modération. Cette notion trouve dès la Révolution française une traduction dans le paysage politique qui y installe par incidence la transposition de la vertu de mesure dans les luttes politiques modernes.

1.5.2. La monarchie constitutionnelle comme compromis d'équilibre chez Barnave.

Avocat et homme politique contemporain de la Révolution française, Antoine Barnave (1761-1793) peut être considéré comme l'orateur et le penseur politique de son temps ayant exprimé avec le plus de constance son parti pris en faveur d'une monarchie constitutionnelle et d'un régime tempéré, position qu'il paiera d'ailleurs de sa vie. Son ouvrage de référence, *De la Révolution et de la Constitution*, ne sera publié qu'en 1843 sous le titre *Introduction à la Révolution française*, mais c'est dans son discours intitulé *L'inviolabilité royale, la séparation des pouvoirs et la terminaison de la Révolution française*, prononcé à l'Assemblée constituante le 15 juillet 1791, que l'on trouve l'exposé le plus net de sa pensée politique.

Barnave prononce dès 1783, au Parlement de Grenoble, un discours sur la nécessité de la division des pouvoirs. Il y développe des positions qui s'inscrivent dans la droite ligne de *L'Esprit des Lois* de Montesquieu et que l'on retrouvera dans son discours de 1791 : « *tel est donc le principe du gouvernement représentatif et monarchique ; les deux pouvoirs réunis se servent mutuellement de complément, et se servent aussi de limite (...).* »¹⁹¹ Il fait en outre le lien entre la nécessité d'accroître les pouvoirs des Parlements et la condamnation du despotisme auquel est assimilé l'absolutisme royal. Au rejet de cet extrême répond chez lui le rejet d'un autre extrême, celui de la pleine souveraineté du peuple : « *comment, leur dirai-je, vous avez en ce moment fondé tant d'espérances sur la mobilité de ce peuple, et vous n'avez pas senti que (...) bientôt le peuple agité dans un autre sens aurait établi à la place de la monarchie constitutionnelle que vous aurez détruite, la plus terrible tyrannie, celle qui*

¹⁹⁰ *idem.*

¹⁹¹ Antoine BARNAVE, « L'inviolabilité royale, la séparation des pouvoirs et la terminaison de la Révolution française, » *Discours à l'Assemblée constituante en date du 15 juillet 1791*. Disponible sur <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/>

*est établie contre la loi, créée par l'aveuglement ? »*¹⁹² Il prendra cependant fait et cause, comme député du tiers-état aux Etats généraux convoqués par Louis XVI, en faveur du vote par tête, ce qui, dans le contexte de l'époque, vaut assise politique prépondérante pour la classe moyenne, qui fournit les élus.

La fuite de Varennes le 21 juin 1791 provoque la clarification de son positionnement modéré en faveur du maintien de la monarchie constitutionnelle : l'Assemblée ayant décrété le 25, après son arrestation, que le roi est suspendu de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre, les débats portent du 13 au 16 juillet sur l'inviolabilité du roi et les pouvoirs qui lui sont reconnus par la Constitution. La position la plus extrême, réclamant la déchéance du roi, est incarnée par Maximilien de Robespierre, qui déclare le 14 juillet à l'Assemblée : *« Si un roi appelait sur sa patrie toutes les horreurs de la guerre civile et étrangère ; si, à la tête d'une armée de rebelles et d'étrangers, il venait ravager son propre pays et ensevelir sous ses ruines la liberté et le bonheur du monde entier, serait-il inviolable ? (..) Le roi est inviolable ! Mais les peuples ne le sont-ils pas aussi ? Le roi est inviolable par une fiction ; les peuples le sont par le droit sacré de la nature ; et que faites-vous en couvrant le roi de l'égide de l'inviolabilité, si vous n'immolez l'inviolabilité des peuples à celle des rois ? »*¹⁹³

Dans ce contexte, Antoine Barnave pose la question de la dérive extrémiste de l'entreprise révolutionnaire : *« Je place ici la véritable question. Allons-nous terminer la Révolution, allons-nous la recommencer ? »*¹⁹⁴ Il situe en outre son propos à équidistance de la liberté et de l'égalité, posant la monarchie constitutionnelle comme le régime d'équilibre.¹⁹⁵ Ainsi, *« de là résulte cette grande vérité que, si la Révolution fait un pas de plus, elle ne peut le faire sans danger ; c'est que, dans la ligne de la liberté, le premier acte qui pourrait suivre serait l'anéantissement de la royauté ; c'est que, dans la ligne de l'égalité, le premier acte qui pourrait suivre serait l'attentat à la propriété. »*¹⁹⁶ Il propose clairement l'arrêt de la Révolution sur une position de conciliation des intérêts en présence : **« tout le monde doit sentir que l'intérêt commun est que la Révolution s'arrête. Ceux qui ont perdu doivent s'apercevoir qu'il est impossible de la faire rétrograder et qu'il ne s'agit plus que de la fixer : ceux qui l'ont faite et qui l'ont voulue doivent s'apercevoir qu'elle est à son dernier terme, que le bonheur de leur patrie, comme leur gloire, exige qu'elle ne se continue pas plus longtemps. (...) Tous [y]**

¹⁹² *idem.*

¹⁹³ Cité en introduction à Antoine BARNAVE, « L'inviolabilité royale, la séparation des pouvoirs et la terminaison de la Révolution française, » *Discours à l'Assemblée constituante en date du 15 juillet 1791.* Disponible sur <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/>

¹⁹⁴ Antoine BARNAVE, *op.cit.*

¹⁹⁵ A titre anecdotique mais en constatant que ce type de critique sera adressée de façon récurrente aux modérés et aux centristes, on soulignera qu'Antoine Barnave fut surnommé *Monsieur Double-Visage* par ses détracteurs (voir l'introduction à Antoine BARNAVE, *op.cit.*).

¹⁹⁶ Antoine BARNAVE, *op.cit.*

ont un même intérêt. »¹⁹⁷ Le parti pris de Barnave pour la modération est explicite : « au moment où nous manifestons notre puissance, prouvons aussi notre modération (...). Vous avez été courageux, vous êtes puissants, soyez aujourd'hui sages et modérés (...). »¹⁹⁸

Barnave insiste par ailleurs sur la nécessité du changement dans la continuité, qu'il exprime en termes de combinaison entre l'action politique en faveur de la liberté et la conservation de la stabilité : « tout gouvernement, pour rendre le peuple heureux, doit le rendre libre. Tout gouvernement, pour être bon, doit renfermer en lui les principes de sa stabilité ; car autrement, au lieu du bonheur, il ne présenterait que la perspective d'une suite de changements. »¹⁹⁹ S'il s'est déjà prononcé pour la division des pouvoirs, il précise en outre le rôle arbitral du souverain : « si vous laissez subsister l'union nationale, vous serez obligé de placer au centre une puissance immuable, qui, n'étant jamais renouvelée que par la loi, présentant sans cesse des obstacles à l'ambition, résiste avec avantage aux secousses, aux rivalités, aux vibrations rapides d'une population immense agitée par toutes les passions qu'enfante une vieille société. »²⁰⁰

On trouve donc dans la pensée politique de Barnave un parti pris pour la mesure, où sont présentes les notions de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, de conciliation par la division des pouvoirs, de tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs, de régime plus favorable à la classe moyenne, de régime assis sur la classe moyenne, de rejet de la tyrannie, de rejet des extrêmes et de changement dans la continuité.

1.5.3. Le modérantisme de Benjamin Constant.

Benjamin Constant (1767-1830) appartient à la tradition du libéralisme intellectuel : il est à la fois un penseur politique et un acteur des luttes politiques de son temps, ces deux aspects faisant écrire à Pierre Manent dans son *Histoire intellectuelle du libéralisme* qu'il a développé une pensée de « libéralisme d'opposition. »²⁰¹

Le ralliement de Benjamin Constant à la modération précède son engagement en politique. Il est attesté par une lettre adressée le 14 octobre 1794 à Madame de la Charrière, dans laquelle il déclare voir « avec plaisir (...) le parti modéré prendre un ascendant décidé sur les

¹⁹⁷ *idem.*

¹⁹⁸ *idem.*

¹⁹⁹ *idem.*

²⁰⁰ *idem.*

²⁰¹ Pierre MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, 2^e édition, Paris : Hachette Pluriel, 2006, p.181.

Jacobins. (...) Je sens que je me modérantise. »²⁰² Ses positionnements successifs sur l'échiquier politique peuvent rendre difficile de l'affilier à une famille politique. Républicain en 1795, il soutient aussi bien le coup d'Etat du 18 fructidor an V que celui du 18 Brumaire mais devient chef de file de l'opposition libérale sous le Consulat. Exilé sous l'Empire, il se rallie aux Bourbons lors de la Première Restauration, puis à Napoléon durant les Cent Jours. Exilé aux débuts de la Restauration, il deviendra finalement à compter de 1817 et jusqu'à sa mort le chef de file de députés libéraux regroupés comme indépendants et contribuera à l'avènement de Louis-Philippe Ier. Tzvetan Todorov remarque cependant qu'en dépit de ses changements successifs de positionnement sur l'échiquier politique, **le parti pris pour la modération est une constante de sa pensée : il cherche à s'éloigner à la fois du royalisme et du terrorisme,**²⁰³ **les deux extrêmes de son temps.**²⁰⁴

Jean-Claude Casanova va plus loin en considérant que Benjamin Constant est le fondateur du centre en politique. « *Le problème du centre, c'est-à-dire de la conciliation entre des objectifs opposés, est posé en France à Thermidor. Le vrai fondateur du centrisme politique est Benjamin Constant. Il faut utiliser l'image de Bonaparte, qui n'est pas centriste mais thermidorien, et qui dit : "Ni bonnet rouge ni talons rouges." "Bonnet rouge," ce sont les Jacobins, 92-94 et la Terreur. "Talons rouges," c'est le parti aristocratique, c'est-à-dire le retour à l'Ancien Régime. Laissons de côté Bonaparte et gardons la formule. Il y a chez les thermidoriens, exprimée par les écrits politiques de Benjamin Constant, l'idée de concilier la tradition monarchique et l'aspiration démocratique.* »²⁰⁵

S'il entend concilier l'Ancien Régime et la Révolution, Constant est intransigeant pour ce qui concerne les libertés : « *il y a longtemps que j'ai dit qu'une Constitution étant la garantie de la liberté d'un peuple, tout ce qui tenait à la liberté était constitutionnel (...).* » Cela posé, ses préconisations en matière institutionnelle sont reprises de celles de la tradition modérée établie avant lui. La monarchie constitutionnelle, la séparation des pouvoirs, l'assise du régime sur les corps intermédiaires et la classe moyenne, sont de fait les points saillants de ses *Principes politiques*.²⁰⁶ On soulignera que dans l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire qu'il rédige à la demande de Napoléon durant les Cent Jours, le pouvoir législatif est divisé entre une Chambre des Pairs, dont les membres sont héréditaires et nommés par le souverain, et une Chambre des Représentants élue au suffrage censitaire, tandis que les

²⁰² Didier FRANCFORT, « Réflexion sur le mot "modéré" » in François ROTH (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2000, p.9.

²⁰³ Au sens qu'avait le terrorisme à l'époque : est terroriste le partisan de la Terreur.

²⁰⁴ Tzvetan TODOROV, *Benjamin Constant, la passion démocratique*, Paris, 1997, p.78-80.

²⁰⁵ Cf Annexe 1 et Annexe 2.

²⁰⁶ Benjamin CONSTANT, *Principes de politique, applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la Constitution actuelle de la France*, Paris : Alexis Eymery, 1815, Avant-propos, page IV.

libertés individuelles sont nettement exprimées et étendues. La conciliation entre les intérêts du souverain, des corps intermédiaires et de la classe moyenne, d'une part, et la conciliation entre des régimes avantageant chacun l'un des corps sociopolitiques en présence, d'autre part, sont donc présentes chez Constant en même temps que le refus du despotisme.

On trouve donc dans la pensée politique de Benjamin Constant les notions de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, de conciliation par la séparation des pouvoirs et par la combinaison de régimes avantageant chacun l'un des corps sociopolitiques en présence, de tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs, de régime plus favorable à la classe moyenne, de régime assis sur la classe moyenne, de rejet de la tyrannie, et de rejet des extrêmes.

1.5.4. La modération de Tocqueville.

Alexis de Tocqueville (1805-1859) a pour point commun avec Benjamin Constant d'avoir été tout à la fois penseur et acteur politique de son temps : il entre d'ailleurs à la Chambre des députés neuf ans après que la mort y ait interrompu le dernier mandat de Constant. On peut observer une continuité de leurs idées : Tocqueville reprend de fait le flambeau de la modération, mais à la différence de Constant il prend acte de l'avènement plein de la démocratie, qu'il considère à terme comme inévitable, et prend le parti de réfléchir aux aménagements nécessaires qu'il faut apporter à ce nouveau régime dans le sens de la mesure.

Le fait que Tocqueville soit un modéré est manifeste dans sa propagande électorale. Ainsi exclut-il l'absolutisme et préconise-t-il une extension mesurée et progressive des libertés, dès sa circulaire de campagne législative de 1837 adressée aux électeurs de l'arrondissement de Valognes : « *ce n'est point le pouvoir absolu qui peut garantir désormais notre sécurité et nos biens. (...) La grande œuvre de notre temps et je ne crains pas d'ajouter le grand intérêt du pouvoir lui-même me paraît donc être non de vouloir arrêter, mais de **chercher à régler l'esprit de liberté ; de le fortifier journellement par un exercice fréquent et paisible ; de le rendre mieux ordonné et plus moral ; de l'étendre enfin peu à peu, non de le restreindre.*** »²⁰⁷ Il définit en outre lui-même son positionnement politique comme celui d'un modéré, aussi bien dans ses oppositions que dans ses assentiments, affirmant dans la même circulaire : « *mon opposition a été ferme, mais elle n'a*

²⁰⁷ Alexis de TOCQUEVILLE, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, 1985, tome 3, vol.2 : *Ecrits et discours politiques sous la monarchie de Juillet*, p.42-43

jamais été et ne sera jamais ni systématique ni subversive. Je n'ai jamais repoussé les mesures que je croyais utiles au pays, par cela seul qu'elles étaient proposées par des adversaires ; jamais je n'ai refusé un appui qu'on me demandait au nom de l'Etat. **Contenir le pouvoir et le soutenir ; corriger les vices du gouvernement sans l'ébranler ; améliorer nos institutions et non les détruire (...)** ; point de réaction vers l'ancien régime ; pas de révolution nouvelle : telles ont toujours été mes maximes, Messieurs (...). »²⁰⁸ Il situe donc sa pensée politique à égale distance de la réaction et de la révolution, préconisant un régime d'équilibre caractérisé par la mesure. Il est en outre partisan de la séparation des pouvoirs, doctrine qui fait consensus de son temps.

Sans qu'il soit un fervent partisan du régime démocratique, Tocqueville estime que son avènement en France a un caractère inéluctable. Aussi s'attache-t-il dans *De la Démocratie en Amérique*, en marge de ses observations sur son application aux Etats-Unis, à réfléchir sur la meilleure façon d'instaurer une démocratie qui se prémunisse du danger de despotisme, soit par la bureaucratie soit par la tyrannie de la majorité, qu'elle porte en germe. Le cœur du problème est pour lui **la conciliation de l'exigence de liberté et de la passion pour l'égalité** : « (...) les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté ; livrés à eux-mêmes, ils la cherchent, ils l'aiment, et ils ne voient qu'avec douleur qu'on les en écarte. Mais ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible (...). »²⁰⁹ Connaître, comprendre et apprivoiser la démocratie doit permettre pour lui de l'empêcher de verser soit dans le chaos, soit dans la tyrannie.

Tocqueville recommande de fait à la fois la décentralisation et de fortes libertés locales et provinciales, garantes de ce que la population apprendra, par une acclimatation au plus près de ses préoccupations et de ses intérêts immédiats, l'usage modéré de la démocratie. Aussi est-ce « dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. Des passions passagères, des intérêts d'un moment, le hasard des circonstances, peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance ; mais le despotisme refoulé dans l'intérieur du corps social reparaît tôt ou tard à la surface. »²¹⁰ Son

²⁰⁸ *ibid.*, p.83.

²⁰⁹ Alexis de TOCQUEVILLE, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, 1985, tome 1 : *De la Démocratie en Amérique*, vol.2, p.104

²¹⁰ *ibid.*, vol.1, p.59.

modèle est en l'occurrence celui des Etats fédérés américains : « *ce sont, en un mot, vingt-quatre petites nations souveraines, dont l'ensemble forme le grand corps de l'Union.* »²¹¹

Il estime en outre que dans un régime démocratique, la montée de l'individualisme est une conséquence logique de la progression de l'égalité et de la liberté, mais que par conséquent, les citoyens risquent de devenir chacun incapables de peser un quelconque poids politique. L'idée de confier à l'Etat la mission de pallier cette faiblesse politique des individus lui répugne : « *je sais qu'il y a beaucoup de mes contemporains que ceci n'embarrasse point. Ils prétendent qu'à mesure que les citoyens deviennent plus faibles et plus incapables, il faut rendre le gouvernement plus habile et plus actif, afin que la société puisse exécuter ce que les individus ne peuvent plus faire. Ils croient avoir répondu à tout en disant cela. Mais je pense qu'ils se trompent.* »²¹² Pour éviter que des citoyens isolés les uns des autres par l'individualisme soient livrés à la toute-puissance de l'Etat, la démocratie doit inclure dans son fonctionnement l'existence d'une aristocratie destinée à faire office de contre-pouvoir et à remplir une mission d'exemplarité publique. Tocqueville juge cependant irréaliste la perspective d'une réapparition de l'aristocratie au sens de l'Ancien Régime. Aussi plaide-t-il, là aussi sur le modèle américain, pour la généralisation de la constitution d'associations de toutes natures destinées à former une aristocratie de substitution : « ***ce sont les associations qui, chez les peuples démocratiques, doivent tenir lieu des particuliers puissants que l'égalité des conditions a fait disparaître.*** »²¹³

On trouve donc dans la pensée politique de Tocqueville les notions de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, de conciliation par la séparation des pouvoirs, de tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs, de régime plus favorable aux corps intermédiaires, de régime assis sur les corps intermédiaires, de rejet de la tyrannie, et de rejet des extrêmes. S'y ajoute le double impératif de la décentralisation et des libertés locales et provinciales.

²¹¹ *ibid.*, vol.1, p.57.

²¹² *ibid.*, vol.2, p.115.

²¹³ *ibid.*, vol.2, p.116.

1.5.5. Systématisation conclusive.

Tableau 1.5.5.1 : filiations des pensées politiques d'Antoine Barnave, de Benjamin Constant et d'Alexis de Tocqueville en termes de référentiel moral.

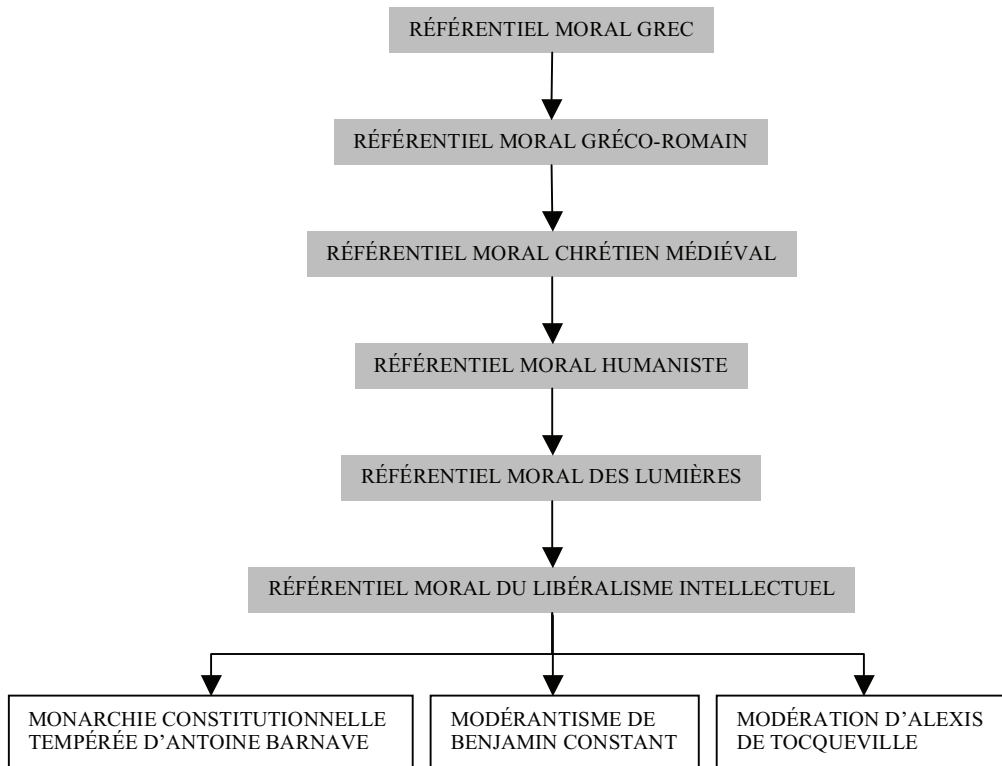


Tableau 1.5.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel du libéralisme intellectuel et points saillants des pensées politiques qui la transposent.

RÉFÉRENTIEL MORAL	PENSÉE POLITIQUE
LIBÉRALISME INTELLECTUEL Reprise de la vertu de mesure	ANTOINE BARNAVE Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence Conciliation par la division des pouvoirs Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs Régime plus favorable à la classe moyenne Régime assis sur la classe moyenne Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes Changement dans la continuité
	BENJAMIN CONSTANT Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence Conciliation par la séparation des pouvoirs et par la combinaison de régimes avantageant chacun l'un des corps sociopolitiques en présence Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs Régime plus favorable à la classe moyenne Régime assis sur la classe moyenne Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes
	ALEXIS DE TOCQUEVILLE Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs Régime plus favorable aux corps intermédiaires Régime assis sur les corps intermédiaires Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes Décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales

Tableau 1.5.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Antoine Barnave, de Benjamin Constant et d'Alexis de Tocqueville.

PRÉCONISATIONS D'ANTOINE BARNAVE	PRÉCONISATIONS DE BENJAMIN CONSTANT	PRÉCONISATIONS D'ALEXIS DE TOCQUEVILLE	CONSTITUTION D'UN SYNDROME			
			Identité	Proximité	Compatibilité	Différence
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence			X			
Conciliation par la séparation des pouvoirs			X			
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs			X			
Régime plus favorable à la classe moyenne	Régime plus favorable aux corps intermédiaires			X		
Régime assis sur la classe moyenne	Régime assis sur les corps intermédiaires			X		
Rejet de la tyrannie			X			
Rejet des extrêmes			X			
Changement dans la continuité					X	
		Décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales			X	

Tableau 5.5.4 : syndoxe de modération du libéralisme intellectuel déduit du tableau 5.5.3.

SYNDOXE DE MODÉRATION DU LIBÉRALISME INTELLECTUEL
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence
Conciliation par la séparation des pouvoirs
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs
Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires
Régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires
Rejet de la tyrannie
Rejet des extrêmes
Changement dans la continuité
Décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales

1.6. Le syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu.

Deux courants de pensée, l'orléanisme et la démocratie chrétienne, apparaissent simultanément dans le paysage politique (1.6.1), l'un et l'autre en 1830 : le premier est l'héritier du référentiel moral du libéralisme intellectuel, le second du référentiel moral humaniste au travers de la doctrine sociale de l'Eglise (1.6.2). Relevant tous deux, selon des filiations différentes, de la transposition de la vertu de mesure dans la pensée politique, ils aboutiront à une convergence d'incarnation politique dans le même parti, l'Union pour la démocratie française (1.6.3). Le contenu même de leurs transpositions respectives, bien qu'il relève du juste milieu pour l'un et du personnalisme chrétien pour l'autre (1.6.4), converge dans des proportions suffisantes pour établir un syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu (1.6.5).²¹⁴

1.6.1. La simultanéité d'apparition des pensées politiques orléaniste et démocrate-chrétienne.

Il n'existe pas de difficulté dans la fixation de l'émergence de l'orléanisme, consubstantielle de la Révolution de Juillet. Effectuer le même exercice s'avère plus problématique dans le cas de la démocratie chrétienne.

L'orléanisme apparaît à l'occasion des événements de 1830. L'opposition entre Charles X et le ministère, d'une part, et la Chambre des députés mobilisée par l'appel des 221, d'autre part, a eu pour conséquence une première dissolution donnant la majorité aux libéraux. S'en sont suivies les quatre ordonnances royales de Saint-Cloud qui, pour l'essentiel, restreignent la liberté d'expression, modifient la loi électorale et dissolvent une seconde fois la Chambre. La révolution des Trois Glorieuses permet à une nouvelle dynastie, incarnée par Louis-Philippe d'Orléans devenu Louis-Philippe Ier, de monter sur le trône avec l'appui des députés libéraux. Initialement, l'orléanisme désigne le fait d'être partisan de l'accession au trône de Louis-Philippe Ier, avant de recouvrir un courant de pensée politique.

Fixer l'émergence de la démocratie chrétienne est plus difficile : la question a en effet fait l'objet d'une controverse universitaire que rapporte Jean Touchard dans son *Histoire des idées politiques*.²¹⁵ Dans son article de 1952 sur les origines de la démocratie chrétienne, Joseph Hours établit en effet une chronologie longue qui voit se succéder les Bourguignons,

²¹⁴ Le raisonnement conduit dans ce chapitre a fait l'objet de commentaires du politiste David HANLEY à la suite d'entretiens avec l'auteur. Voir *Annexes*.

²¹⁵ Jean TOUCHARD, *Histoire des idées politiques : 2. Du XVIIIe siècle à nos jours*, 8^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 1981, p. 548.

la Ligue, le Parti dévot, les ultramontains de la Restauration, les légitimistes sociaux de la IIIe République, le Parti démocrate populaire, et enfin le Mouvement républicain populaire.²¹⁶ Etienne Borne lui répond dans un article où il prend position pour une chronologie courte, posant Lamennais comme fondateur de la démocratie chrétienne en 1830, auquel succèdent le Sillon de Marc Sangnier puis le Mouvement républicain populaire.²¹⁷ Un article du journal *Le Monde* évoquera la controverse,²¹⁸ tandis que Pierre Sarcus consacre l'année suivante un article au débat entre chronologie longue et chronologie courte.²¹⁹

Pierre Letamendia clôt la controverse dans son ouvrage de référence sur le Mouvement républicain populaire²²⁰ en distinguant trois vagues de construction de l'idéologie démocrate-chrétienne, qui rejoignent la chronologie courte défendue par Etienne Borne. « *En premier lieu Lamennais et ses amis du quotidien l'Avenir, en 1830-1831. Ce sont les précurseurs. En second lieu ce que Duroselle appelle la première démocratie chrétienne. Cette appellation concerne les collaborateurs du quotidien l'Ere nouvelle : l'abbé Maret, Lacordaire, Ozanam et le député Frédéric Arnaud de l'Ariège. (...) Ce n'est que quarante ans après que se formera un troisième groupe démocrate-chrétien. Ce sera celui des abbés démocrates et des animateurs du Parti démocratique chrétien (...). Les plus connus sont l'abbé Lemire, député du Nord de 1893 à 1928, l'abbé Gayraud, député du Finistère de 1897 à 1911, les abbés Dabry, Garnier et Naudet, orateurs, écrivains et publicistes. Parmi les laïcs, citons Léon Harmel, un industriel ardennais, et Emmanuel Desgrées du Loû, fondateur du quotidien l'Ouest-éclair aujourd'hui Ouest-France. (...) Enfin, il nous faut citer le Sillon dont l'action se situe entre 1900 et 1910. Ce mouvement se forme autour d'un leader laïc de grande envergure, doté d'un tempérament de tribun, Marc Sangnier, polytechnicien fortuné et orateur prestigieux. Il s'implante dans tout le pays et il en sortira toute une série d'hommes qui animeront la démocratie chrétienne jusqu'aux débuts du MRP.* »²²¹

²¹⁶ Joseph HOURS, « Les origines d'une tradition politique : la formation en France de la doctrine de la démocratie chrétienne et des pouvoirs intermédiaires », Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris : Colin, 1952, n°31, p.79-123. Cité par Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.548.

²¹⁷ Etienne BORNE, « La démocratie chrétienne contre l'Etat ? », *Terre humaine*, 1952, juillet-août, p.76-101. Cité par Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.548.

²¹⁸ Jacques FAUVET, « M. Robert Schuman a-t-il brûlé Jeanne d'Arc ? », *Le Monde* daté du 16 septembre 1952. Cité par Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.548.

²¹⁹ Pierre SARCUS, « Le MRP a-t-il des ancêtres ? », *La Revue politique et parlementaire*, 1953, novembre, p.248-257. Cité par Jean TOUCHARD, *op.cit.*, p.548.

²²⁰ Pierre LETAMENDIA, *Le Mouvement Républicain Populaire : Histoire d'un grand parti français*, Paris : Beauchesne, 1995, 381 pages.

²²¹ Pierre LETAMENDIA, *Le Mouvement Républicain Populaire : Histoire d'un grand parti français*, Paris : Beauchesne, 1995, p.11-12.

Il est donc possible d'affirmer que l'apparition des pensées politiques orléaniste et démocrate-chrétienne est simultanée : elle a lieu en 1830.

1.6.2. Les référentiels moraux de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne : libéralisme politique et doctrine sociale de l'Eglise.

Si l'instant de leur émergence est identique, les référentiels moraux de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne sont distincts. Ils convergent cependant sur le fait qu'ils perpétuent la vertu de mesure.

L'orléanisme s'inscrit dans la continuité du référentiel moral du libéralisme intellectuel. A ce titre, il applique la vertu de mesure par une démarche politique empreinte tout à la fois d'individualisme et de principe de conciliation. On n'observe cependant pas nécessairement sa traduction dans l'exercice du pouvoir : on soulignera ainsi qu'un penseur du libéralisme intellectuel tel qu'Alexis de Tocqueville fut député sous la monarchie de Juillet mais ne compta pas parmi les soutiens systématiques du régime. Par ailleurs, des figures majeures de la monarchie de Juillet ont pu défendre pour leur part non pas le libéralisme intellectuel mais bien le libéralisme économique conjugué au conservatisme, à l'instar de François Guizot (1787-1874).

La démocratie chrétienne, pour sa part, s'inscrit dans le référentiel moral du christianisme et plus spécifiquement de la doctrine sociale de l'Eglise.²²² David Hanley estime de fait, considérant le personnalisme démocrate-chrétien, qu'il « *s'agit sans doute de l'héritage le plus durable de la préexistante doctrine sociale catholique, intrinsèquement distinct du libéralisme ou du conservatisme.* »²²³ Pierre Letamendia rappelle ainsi que dans la pensée politique démocrate-chrétienne, « *le christianisme est une référence essentielle pour l'action politique. (...) On lui attribue un double visage : celui qui est proprement religieux et celui qui le porte à aménager dans ce monde des rapports entre les hommes. Cette distinction (et non dissociation) permet, d'ailleurs, à des non-chrétiens d'être considérés démocrates-chrétiens dans la mesure où ils acceptent ce qu'il y a d'humaniste dans le christianisme.* »²²⁴

²²² Le texte fondateur de cette doctrine est l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, en date du 15 mai 1891. Bien que les origines de la démocratie chrétienne remontent à 1830, les principes énoncés par la doctrine sociale de l'Eglise constituent une formulation explicite *a posteriori* de principes sur lesquels se sont appuyés les premiers fondateurs de la démocratie chrétienne, voire qu'ils ont théorisés eux-mêmes préalablement.

²²³ David HANLEY (dir.), *Christian Democracy in Europe : a comparative perspective*, Londres : Pinter, 1994, p.4 : « *Personalism (...) is surely the most lasting legacy of older Catholic social doctrine and it is qualitatively distinct from liberalism or conservatism.* »

²²⁴ Pierre LETAMENDIA, *op.cit.*, p.6.

Or la vertu de mesure imprègne la doctrine sociale de l'Église, comme le montre le texte de référence que lui consacre la Librairie du Vatican.²²⁵ Ainsi « ceux qui exercent des responsabilités politiques ne doivent pas oublier (...) la dimension morale de la représentation (...). Dans cette perspective, autorité responsable signifie autorité exercée en faisant appel aux vertus qui favorisent la pratique du pouvoir dans un esprit de service (patience, modestie, modération, charité, effort de partage). »²²⁶ De même l'amour pour les pauvres est-il « certainement incompatible avec l'amour immodéré des richesses ou leur usage égoïste. »²²⁷ Concernant le repos dominical, « les croyants devront se distinguer, ce jour-là aussi, par leur modération (...). »²²⁸ En matière économique, « un vrai marché concurrentiel est un instrument efficace pour atteindre d'importants objectifs de justice, [notamment] modérer les excès de profit des entreprises (...). »²²⁹ Leurs styles de vie « doivent s'inspirer de la sobriété, de la tempérance, de l'autodiscipline, sur le plan personnel et social. »²³⁰ La référence à la vertu de tempérance chez Thomas d'Aquin est d'ailleurs explicite : elle est évoquée sous le nom de « solertia (la sagacité), c'est-à-dire l'habileté à affronter les imprévus en agissant de façon objective, pour orienter toute situation au service du bien, en surmontant les tentations d'intempérance, d'injustice et de lâcheté. »²³¹ De fait, dans l'encyclique fondatrice de cette doctrine sociale, *Rerum Novarum*, Léon XIII fait le lien entre l'investissement des catholiques dans les enjeux politiques de leur temps et la vertu de mesure indissociable des Évangiles : « (...) il faut louer hautement le zèle d'un grand nombre des nôtres qui, se rendant parfaitement compte des besoins de l'heure présente, sondent soigneusement le terrain pour y découvrir une voie honnête qui conduise au relèvement de la classe ouvrière. S'étant constitués les protecteurs des personnes vouées au travail, ils s'étudient à (...) affermir dans les uns et les autres le souvenir de leurs devoirs et l'observation des préceptes évangéliques ; préceptes qui, en ramenant l'homme à la modération et condamnant tous les excès, maintiennent dans les nations et parmi les éléments si divers de personnes et de choses la concorde et l'harmonie la plus parfaite. »²³²

De fait, s'ils se fondent sur des référentiels moraux distincts, l'orléanisme et la démocratie chrétienne ont en commun d'être imprégnés de la vertu de mesure. Il faut voir dans cette convergence la conséquence de leurs filiations respectives.

²²⁵ CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX," *Compendium de la doctrine sociale de l'Église à Jean-Paul II, maître de doctrine sociale, témoin évangélique de justice et de paix*, Vatican : Libreria Editrice Vaticana, 2004. Disponible sur : http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/

²²⁶ *ibid.*, §410

²²⁷ *ibid.*, §184.

²²⁸ *ibid.*, §285.

²²⁹ *ibid.*, §347

²³⁰ *ibid.*, §486

²³¹ *ibid.*, note 1147.

²³² LÉON XIII, *Rerum Novarum : Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII*, Vatican, 1891. Disponible sur http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/

L'orléanisme suit dans sa perpétuation de la mesure la généalogie suivante : référentiel de la religion grecque, référentiel de la religion gréco-romaine, référentiel chrétien médiéval, référentiel humaniste, référentiel des Lumières, référentiel du libéralisme intellectuel. La démocratie chrétienne, pour sa part, suit une chaîne presque identique amputée de ses seuls deux derniers maillons.

1.6.3. *Convergence d'incarnation après la simultanéité d'apparition : la double filiation orléaniste et démocrate-chrétienne de l'Union pour la Démocratie française.*

La convergence entre l'orléanisme et la démocratie chrétienne ne se résume pas à leur filiation commune en termes de référentiels moraux, et par conséquent en termes de transposition politique de la vertu de mesure. Ces deux pensées politiques ont également connu une convergence sur le plan de l'incarnation dans le paysage politique.

Si la recherche du juste milieu est l'apanage politique de l'orléanisme de sa naissance en 1830 à l'émergence de la IIIe République, François Roth revient, dans *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, sur la généalogie de la modération postérieure à l'orléanisme du XIXe siècle.²³³ Il ressort de son analyse deux éléments fondamentaux pour ce qui concerne la période étudiée :

- d'une part, il n'apparaît pas de nouveau courant renouvelant la transposition de la vertu de mesure dans la pensée politique ;
- d'autre part, une tradition modérée s'ancre dans le paysage politique français, ce que constate Roth au travers de l'usage de l'expression *modéré* dans le vocabulaire politique.

Ainsi « l'expression "le parti modéré" (et son corollaire "les modérés") est d'usage plus tardif que l'adjectif. Elle apparaît dans les années 1880-1890 après et à côté d'une expression aujourd'hui disparue, celle de "parti républicain." Le "parti modéré" ne désignait pas une organisation particulière mais renvoyait plutôt à une famille d'esprit à l'intérieur du "parti républicain." **On parlait alors volontiers des "républicains modérés" pour les distinguer des républicains avancés, des radicaux et même des socialistes.** Cette acception se raréfie par la suite et au début du siècle, les modérés, pour marquer leur appartenance politique, préfèrent recourir au terme "républicain de gauche." Au lendemain de la Première Guerre mondiale, "parti républicain" et "parti modéré" ne s'emploient plus guère. Les "modérés" sont en revanche à la mode. Les essayistes s'emparent du terme et

²³³ François ROTH (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2000, p.4-5.

lui assurent une fortune durable. Retenons parmi d'autres les ouvrages d'Albert Thibaudet, d'André Siegfried et d'Abel Bonnard. L'entre-deux-guerres représente-t-il à leurs yeux l'âge d'or des modérés ? Pour certains, sans aucun doute. D'autres s'y refusent comme A. Bonnard qui accable de sarcasmes le courant politique auquel il a consacré un essai. En tout cas, malgré les traumatismes de la guerre et du régime de Vichy (...), le mot resurgit intact après 1945. (...) De nos jours, le mot n'est plus revendiqué par ses héritiers qui s'en détournent.»²³⁴ Ce sont de fait les notions de centre et de centristes qui s'imposent progressivement de 1945 à 1976²³⁵ en lieu et place de celles de modération et de modérés.

La filiation entre le Mouvement républicain populaire et l'Union pour la démocratie française est explicitement revendiquée par François Bayrou, qui écrit alors même qu'il la préside, en préface de l'ouvrage déjà cité de Pierre Letamendia : « Pierre (...) avait vécu et compris ce qu'avait d'unique l'aventure du MRP. Au lendemain de la Libération, se réalisait un rêve, celui de construire un espace politique de premier rang pour l'humanisme chrétien. »²³⁶ Il inscrit de fait l'Union pour la démocratie française à la fois dans la continuité du référentiel moral humaniste et de ses transpositions dans la pensée politique, d'une part, et dans celle du projet politique démocrate-chrétien, d'autre part. Dans cette même préface, François Bayrou rappelle d'ailleurs l'historique des présidents successifs de l'une et l'autre des formations politiques, lui inclus, sans établir de distinction, ce qui revient à voir dans le parti qu'il préside une continuation de celui auquel Pierre Letamendia consacre son ouvrage. Est-ce à dire cependant que l'Union pour la démocratie française se résume à sa filiation démocrate-chrétienne dans la droite ligne du Mouvement républicain populaire ?

Revenant sur le parcours de la démocratie chrétienne en France, Jean-Marie Mayeur rappelle que « pendant la guerre les démocrates d'inspiration chrétienne engagés dans la Résistance souhaitèrent créer une formation politique nouvelle, qui surmonte les divisions antérieures entre le Parti démocrate populaire, situé au centre droit, et la Jeune République, orientée au centre gauche (...) »²³⁷ : c'est là l'origine du Mouvement républicain populaire. Comptant parmi les partis majeurs du régime de la IV^e République, mais déclinant du fait de la montée en puissance du gaullisme, son regain d'espace politique s'effectue grâce à la candidature de Jean Lecanuet à l'élection présidentielle de 1965 : « ce relatif succès parut confirmer la stratégie qui visait à construire une formation nouvelle. Le

²³⁴ *idem.*

²³⁵ Année de publication de *Démocratie française*, de Valéry Giscard d'Estaing.

²³⁶ Pierre LETAMENDIA, *op.cit.*, Préface de François BAYROU, p.VI-VII.

²³⁷ Jean-Marie MAYEUR, « La démocratie d'inspiration chrétienne en France, » in Emiel LAMBERTS (dir.), *Christian democracy in the European Union (1945-1995)*, Louvain : Leuven University Press, 1997, p.80.

MRP choisit de disparaître et de se fondre au sein du Centre démocrate. »²³⁸ Cette formation éclate cependant dès 1969 : « *après la démission du général de Gaulle, le Centre démocrate se divisa, lors de l'élection du président de la République, entre le soutien au président du Sénat, Alain Poher, ancien ministre MRP, et l'appui à Georges Pompidou. (...) Une nouvelle formation politique prit naissance (...) : le Centre Démocratie et Progrès. (...) **Pendant cinq ans, jusqu'à 1974, le centrisme se divise entre un centrisme rallié au gaullisme pompidolien et un centrisme qui reste d'opposition, derrière Jean Lecanuet.*** »²³⁹ **Non seulement le centre politique ne se résume pas à la démocratie chrétienne, mais la démocratie chrétienne n'a pas d'incarnation politique unifiée : ainsi, « des démocrates d'inspiration chrétienne sont présents dans chacune des composantes du centre.** »²⁴⁰

L'éclatement de la démocratie chrétienne cesse cependant dès 1974 du fait de la victoire de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle. En effet, « *la crainte d'une dilution de la tradition démocratique d'inspiration chrétienne dans un grand parti libéral conforme aux vues du nouveau président de la République, le souci de surmonter les clivages nés des choix de 1969 et 1974 conduisent à la fusion du CDP et du Centre Démocrate au Congrès de Rennes du 21 mai 1976, au sein du Centre des Démocrates sociaux, le CDS (...). La nouvelle formation, tout en se voulant ouverte à des apports extérieurs, affirme nettement son identité démocrate-chrétienne, à la différence du Centre démocrate.* »²⁴¹ Enfin, « *lors des élections législatives de 1978, la droite libérale et les divers centristes allèrent à la bataille sous les couleurs de l'UDF, Union pour la démocratie française, confédération de partis, dont le CDS, à côté d'adhérents directs.* »²⁴²

Résumer l'Union pour la démocratie française à sa filiation démocrate-chrétienne serait par ailleurs faire l'économie d'une seconde filiation établie de longue date par René Rémond. Revenant sur les caractéristiques du septennat de Valéry Giscard d'Estaing dans *Les Droites en France*, il estime en effet qu'il « *est sans doute vain de chercher les contradictions* »²⁴³ dans la politique conduite par l'auteur de *Démocratie française*. Comparant ses orientations avec celles de l'orléanisme du XIXe siècle, il considère « *plus utile d'observer que les unes comme les autres se situent à l'intérieur des frontières qui définissent le libéralisme, sur sa droite en deçà de la contre-révolution, sur sa gauche, en deçà des changements qui porteraient atteinte à la stabilité de l'ordre social. (...) La distance prise à l'égard des extrêmes a sur sa position dans le dispositif des forces politiques une conséquence qui concourt à souligner sa parenté avec l'orléanisme : rejetant l'assimilation à*

²³⁸ *ibid.*, p.85.

²³⁹ *ibid.*, p.86.

²⁴⁰ *idem.*

²⁴¹ *ibid.*, p.87.

²⁴² *idem.*

²⁴³ René RÉMOND, *Les Droites en France*, Paris : Aubier, 4^e édition, 1982, p.302.

la réaction, repoussant l'alliance avec la subversion, elle est renvoyée au centre. »²⁴⁴ René Rémond inscrit de fait l'Union pour la démocratie française à la fois dans la perpétuation du référentiel moral du libéralisme intellectuel et de ses transpositions dans la pensée politique, d'une part, et dans celle du projet politique orléaniste, d'autre part.

Les parallèles entre les deux séquences historiques sont de fait frappants. **« L'analyse de la société sur laquelle l'auteur de Démocratie française fonde sa détermination de gouverner au centre et sa certitude de trouver une majorité a quelque analogie avec la vision de l'histoire qui inspirait la politique de Guizot : pour l'un c'est la constatation qu'il existe un groupe central composé de toutes les catégories socioprofessionnelles liées au développement du tertiaire, pour l'autre l'idée que l'avenir appartient à la classe moyenne. La politique extérieure des deux règnes s'inspire d'un même souci de préserver la paix (...). L'un et l'autre ont débuté par des initiatives libérales. (...) Mais peu à peu les deux gouvernements ont dérivé vers une politique conservatrice. (...) Ces ressemblances sont trop nombreuses pour n'être qu'une fantaisie de l'histoire : elles traduisent une logique, elles manifestent une filiation. »²⁴⁵ En d'autres termes, le giscardisme est un orléanisme du XXe siècle : « c'est Valéry Giscard d'Estaing lui-même qui, pour désigner aux électeurs le choix qui lui paraissait raisonnable, a repris – sans peut-être en percevoir toute la signification, mais l'utilisation n'en serait alors que plus probante – l'expression même forgée par les dirigeants du régime de Juillet et retournée ensuite par dérision contre lui par leurs opposants : le juste milieu. »²⁴⁶**

Il existe donc entre l'orléanisme et la démocratie chrétienne, outre une filiation commune en termes de référentiels moraux, une convergence en termes d'incarnation politique.

1.6.4. La transposition de la mesure dans les pensées politiques : le juste milieu orléaniste et le personnalisme démocrate-chrétien.

Le juste milieu orléaniste.

L'orléanisme du XIXe siècle aura été davantage un rejet de la réaction et de la révolution qu'une doctrine affirmant un projet politique explicite. L'idée de juste milieu est cependant le fil rouge de sa pensée. Incarné par Valéry Giscard d'Estaing, l'orléanisme

²⁴⁴ *ibid.*, p.302-303.

²⁴⁵ *ibid.*, p.303-304.

²⁴⁶ *ibid.*, p.303.

du XXe siècle entend de fait gouverner pour les « deux Français sur trois »²⁴⁷ de cette France aspirant à être « gouvernée au centre »²⁴⁸ par « le changement dans la continuité. »²⁴⁹

René Rémond rappelle dans *Les Droites en France* que l'orléanisme du XIXe siècle n'a pas formulé de doctrine politique propre exposée par exemple dans un équivalent du *Manifeste du Parti communiste* de Karl Marx et Friedrich Engels. Il estime cependant possible de définir une telle doctrine en creux, moins par l'énumération de ses adhésions que par celle de ses rejets. En effet, si « la doctrine des orléanistes n'a pas la belle et simple rigueur du système ultra, »²⁵⁰ René Rémond observe qu'elle « paraît se définir moins par elle-même que par ses contraires : on la délimite peu à peu, à mesure qu'on énonce ce qu'elle repousse. Ceci tient à la situation de l'orléanisme placé entre deux oppositions : le régime a passé ses dix premières années à défendre son existence, à combattre sur deux fronts. La doctrine en porte les conséquences : l'orléanisme a moins d'idées propres qu'il ne refuse celles des autres. (...) Position incommode et peu propice à l'élaboration d'un système de pensée. Et pourtant du refus des idées d'extrême droite et d'extrême gauche, attitude toute négative, peu à peu se dégage, à égale distance des extrêmes, une affirmation positive (...). **Aussi la définition la plus exacte de l'orléanisme, et la plus conforme à ses intentions, est-elle le sobriquet dont ses ennemis affublèrent ses tenants par dérision : juste milieu. Régime du juste milieu, domination du tiers parti, recherche de la voie moyenne, au vrai voilà l'orléanisme. »**²⁵¹

Cependant, dès lors que l'on admet que le giscardisme est un orléanisme du XXe siècle, il est possible de trouver des éléments doctrinaux dans l'ouvrage programmatique de référence de Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française*. L'on constate dès lors **le rejet de deux extrêmes, le marxisme et le libéralisme économique** : « le marxisme et le libéralisme classique sont des théories insuffisantes, parce qu'ils simplifient trop les faits et plus encore parce qu'ils méconnaissent la réalité humaine. »²⁵² Face à eux, le giscardisme revendique une identité idéologique propre, celle d'un courant de pensée dont la « vocation n'est (...) pas d'être embauché comme troupe de renfort pour des combats qui ne seraient pas les siens, qu'il s'agisse du combat de retardement des tenants de l'immobilisme social,

²⁴⁷ Titre de l'ouvrage de Valéry GISCARD D'ESTAING, *Deux Français sur trois*, Paris : Flammarion, 1984, 317 pages.

²⁴⁸ Formule utilisée par Valéry Giscard d'Estaing lors de son discours de Charenton le 8 octobre 1972. Cité in Alexis MASSART, *L'Union pour la démocratie française : UDF*, Paris : L'Harmattan, 1999, p.50.

²⁴⁹ Slogan de campagne de Valéry Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle de 1974.

²⁵⁰ René RÉMOND, *op.cit.*, p.88.

²⁵¹ *idem*.

²⁵² Valéry GISCARD D'ESTAING, *Démocratie française*, Paris : Fayard, 1976, p.40.

ou du combat des prophètes du messianisme prolétarien. »²⁵³ Au reste, **il revendique pour ce courant de pensée la perpétuation du référentiel moral humaniste** : « les deux modèles que j'ai commentés sont des "systèmes" construits en prenant pour point de départ la considération des mécanismes d'ensemble, observés dans l'économie, et à partir desquels sont tirées des conséquences permettant de revenir vers l'homme. Le progrès des connaissances rend possible aujourd'hui une autre démarche. Nous pouvons mener notre raisonnement à partir de l'homme et de ses besoins, pour déboucher sur le choix des meilleurs mécanismes. »²⁵⁴

Le projet politique proposé a clairement vocation à être assis sur la classe moyenne et à se développer à son avantage. En effet, « l'évolution en cours, loin de conduire au face à face de deux classes, bourgeoise et prolétarienne, fortement contrastées et antagonistes, se traduit par l'extension d'un immense groupe central aux contours peu tranchés, et qui a vocation, par sa croissance numérique exceptionnellement rapide, par ses liens de parenté avec chacune des autres catégories de la société, par son caractère ouvert qui en assure largement l'accès, par les valeurs modernes dont il est porteur, d'intégrer en lui-même progressivement et pacifiquement la société française tout entière. »²⁵⁵

L'implication des corps intermédiaires et l'impératif de conciliation des intérêts divergents se conjuguent par ailleurs dans la notion de société pluraliste. Ainsi, le projet giscardien « repose sur la notion de pluralisme (...) ; dans la mesure où des arbitrages sont nécessaires, il les confie non au capital, mais à l'expression démocratique de la souveraineté populaire. (...) L'édification de notre société pluraliste (...) suppose que le corps social trouve en lui-même l'énergie nécessaire pour améliorer ce qui doit l'être, la maturité indispensable pour en débattre. (...) L'appui et le soutien des plus larges catégories sociales sont nécessaires à son succès. (...) Elle repose sur la capacité et la responsabilité de tous ceux qui, hommes et femmes, ont à tous les niveaux la chance de disposer d'une formation et d'un pouvoir autonome de décision. »²⁵⁶

On trouve donc dans la pensée politique orléaniste la conciliation des corps sociopolitiques en présence, la recherche d'un régime politique intrinsèquement porté à la conciliation, le parti pris pour un régime assis sur la classe moyenne et favorable à cette dernière, la recherche d'un régime assis sur les corps intermédiaires, le rejet des extrêmes et de la tyrannie, et l'impératif de changement dans la continuité.

²⁵³ *ibid.*, p.57.

²⁵⁴ *ibid.*, p.47.

²⁵⁵ *ibid.*, p.56.

²⁵⁶ *ibid.*, p.170-172.

Le personnalisme démocrate-chrétien.

La démocratie chrétienne s'inscrit dans une logique de recentrage du positionnement du christianisme dans l'espace politique, sans toutefois l'ancrer dans le camp socialiste à mesure qu'elle entend l'éloigner du conservatisme : « elle a voulu d'un désir passionné rompre l'alliance traditionnelle de l'Eglise avec la conservation politique et sociale et renouer le dialogue interrompu par des malentendus historiques ou traversé par des oppositions intéressées entre le catholicisme et les forces démocratiques et de progrès social. »²⁵⁷ Ainsi a-t-elle « toujours récusé la distinction et refusé l'antagonisme droite-gauche, »²⁵⁸ tandis que « son refus des extrêmes l'apparente à l'orléanisme. »²⁵⁹ Cette définition en creux étant posée, reste à identifier ce qui relève de l'affirmation d'un projet politique propre.

Pierre Letamendia établit dans son ouvrage consacré au Mouvement républicain populaire trois caractéristiques propres à la démocratie chrétienne. Tout d'abord, « le christianisme est une référence essentielle pour l'action politique. (...) On lui attribue un double visage : celui qui est proprement religieux et celui qui le porte à aménager dans ce monde des rapports entre les hommes. Cette distinction (et non dissociation) permet, d'ailleurs, à des non-chrétiens d'être considérés démocrates-chrétiens dans la mesure où ils acceptent ce qu'il y a d'humaniste dans le christianisme. »²⁶⁰ En outre, « le christianisme s'accorde parfaitement et de façon préférentielle avec la démocratie. (...) En accord avec ces orientations, dès 1830, les démocrates-chrétiens demandent le suffrage universel, la liberté d'association, de presse, de réunion et la liberté religieuse. »²⁶¹ Enfin, « la démocratie chrétienne tend à une sorte de démocratie sociale. Elle préconise un réformisme social vigoureux, l'intervention de l'Etat en matière économique et le droit pour les travailleurs de former des syndicats. C'est Lacordaire qui est l'auteur du célèbre aphorisme "entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit." »²⁶² **La démocratie chrétienne promeut donc aussi bien l'assise sur les corps intermédiaires – du fait de la démocratie sociale – que l'héritage de l'humanisme chrétien, dans une perspective de rejet des excès du capitalisme et de l'idéologie marxiste.**

C'est cependant le personnalisme qui, selon David Hanley, constitue la pierre angulaire de la pensée politique démocrate-chrétienne. « Le personnalisme considère que la société est composée non pas d'individus, comme dans le syndoxe libéral, mais de

²⁵⁷ René RÉMOND, *op.cit.*, p.308.

²⁵⁸ *idem.*

²⁵⁹ *idem.*

²⁶⁰ Pierre LETAMENDIA, *op.cit.*, p.6.

²⁶¹ *idem.*

²⁶² *idem.*

personnes. La personne est quelqu'un de fondamentalement sociable et ouvert, dont le destin se réalise non par la compétition, là encore comme dans la pensée libérale, mais davantage au travers de son insertion dans des communautés diverses, qu'il s'agisse du quartier, de l'église, de la famille ou de la nation. Ce type de pensée est instinctivement solidariste et comme tel, toujours potentiellement anticapitaliste : il s'agit sans doute de l'héritage le plus durable de la préexistante doctrine sociale catholique, intrinsèquement distinct du libéralisme ou du conservatisme. L'adhésion à "l'économie sociale de marché" a peut-être émoussé l'impulsion initiale sous-tendant une telle pensée solidariste, mais elle est toujours présente au sein des débats internes à la plupart des partis démocrates-chrétiens comme témoignage de la singularité de cette pensée. Les autres singularités supposées de la doctrine démocrate-chrétienne, telles que l'adhésion à une Europe intégrée, rendent moins bien compte de la spécificité de la pensée politique démocrate-chrétienne, ne serait-ce que parce qu'ils font de nos jours l'objet d'un large consensus dans d'autres familles politiques, au premier rang desquelles les libéraux et les sociaux-démocrates. »²⁶³

Loin de s'en distinguer, l'évocation du personnalisme va dans le sens des critères retenus par Pierre Letamendia. **Il s'agit de rejeter aussi bien le capitalisme que le socialisme, dans une perspective humaniste qui insère la personne dans un réseau de corps intermédiaires.** Au reste, revenant sur les caractéristiques de la pensée démocrate-chrétienne dans son *Que sais-je*²⁶⁴ consacré à cette famille politique, Letamendia rappelle que si cette dernière est la manifestation de la présence d'une politique d'inspiration chrétienne dans la société moderne, elle ne se confond pas avec une politique commune des croyants et développe systématiquement les thèmes suivants : **le primat des corps intermédiaires sur l'intervention de l'Etat, le principe de subsidiarité,**²⁶⁵ **le rejet**

²⁶³ David HANLEY (dir.), *Christian Democracy in Europe : a comparative perspective*, Londres : Pinter, 1994, p.4 : « *Personalism sees society as composed not of individuals (as in the liberal paradigm), but persons. The person is an outgoing, fundamentally sociable being, whose destiny is realised not in competition (again as with liberalism) but more through insertion into different types of community, be it neighbourhood, church, family or nation. This type of thought is instinctively solidaristic and as such always potentially anti-capitalist ; it is surely the most lasting legacy of older Catholic social doctrine and it is qualitatively distinct from liberalism or conservatism. Acceptance of the « social market » may have dulled the original impulse behind such solidaristic thinking, but it is still there within the internal debates of most Christian Democrat parties, a testimony to the distinctiveness of this type of politics. Other allegedly distinct features of Christian Democrat doctrine, such as belief in an integrated Europe, are much poorer guides to the specificity of Christian Democrat politics, not least because they are nowadays so widely shared by other families, especially liberals and social democrats. »*

²⁶⁴ Pierre LETAMENDIA, *La démocratie chrétienne*, 2^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 1993, 127 pages.

²⁶⁵ Rappelé par la doctrine sociale de l'Eglise, le principe de subsidiarité recouvre à la fois les notions de décentralisation et de primat des corps intermédiaires, dans une perspective proprement personnaliste. Ainsi, « présente dès la première grande encyclique sociale, la subsidiarité figure parmi les directives les plus constantes et les plus caractéristiques de la doctrine sociale de l'Eglise. Il est impossible de promouvoir la dignité de la personne si ce n'est en prenant soin de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de toutes les expressions associatives de type économique, social, culturel, sportif, récréatif, professionnel, politique, auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui rendent possible leur croissance sociale effective. Tel est le cadre de la société civile, conçue comme l'ensemble des rapports entre individus et entre sociétés intermédiaires, les premiers à être instaurés et qui se réalisent grâce à "la personnalité

équidistant de l'individualisme capitaliste et de l'ouvriérisme marxiste, la recherche d'un modèle social où l'Etat protège les plus faibles sans verser dans le collectivisme, ainsi que la notion de négociation, de compromis et d'arbitrage dans le cadre général du progrès économique et social. Ainsi Emmanuel Mounier, penseur personnaliste éminent revendiqué comme auteur de référence par François Bayrou,²⁶⁶ écrit-il notamment que « *la personne doit être protégée contre l'abus de pouvoir, et tout pouvoir non contrôlé tend à l'abus. Cette protection exige un statut public de la personne et une limitation constitutionnelle des pouvoirs de l'Etat : équilibre du pouvoir central par les pouvoirs locaux (...).* »²⁶⁷ p.130 Il estime en outre que « *l'exigence personnaliste a cru parfois devoir s'exprimer par la revendication d'un Etat pluraliste, aux pouvoirs divisés et affrontés pour se garantir mutuellement de l'abus. Mais la formule risque de passer pour contradictoire ; il faudrait parler plutôt d'un Etat articulé au service d'une société pluraliste.* »²⁶⁸

L'on trouve donc dans la pensée démocrate-chrétienne la conciliation des corps sociopolitiques en présence, la recherche d'un régime intrinsèquement porté à la conciliation, un régime à la fois assis sur les corps intermédiaires et favorable à ces derniers, le rejet des extrêmes et de la tyrannie, et le double impératif de la décentralisation et des libertés locales.

*créative du citoyen." Le réseau de ces rapports irrigue le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, en rendant possible la reconnaissance de formes plus élevées de socialité. (...) Sur la base de ce principe, toutes les sociétés d'ordre supérieur doivent se mettre en attitude d'aide (subsidiium) — donc de soutien, de promotion, de développement — par rapport aux sociétés d'ordre mineur. » Source : CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX," *op.cit.*, §185-186.*

²⁶⁶ Source : entretien avec M. Julien FRETTEL, politologue spécialiste du militantisme au sein de l'Union pour la Démocratie Française. Voir notamment : Julien FRETTEL, « *Quand des catholiques vont au parti* », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 155, décembre 2004.

²⁶⁷ Emmanuel MOUNIER, *Le personnalisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p.130.

²⁶⁸ *ibid.*, p.133.

1.6.5. Systématisation conclusive.

Tableau 1.6.5.1 : les filiations de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne en termes de référentiel moral.

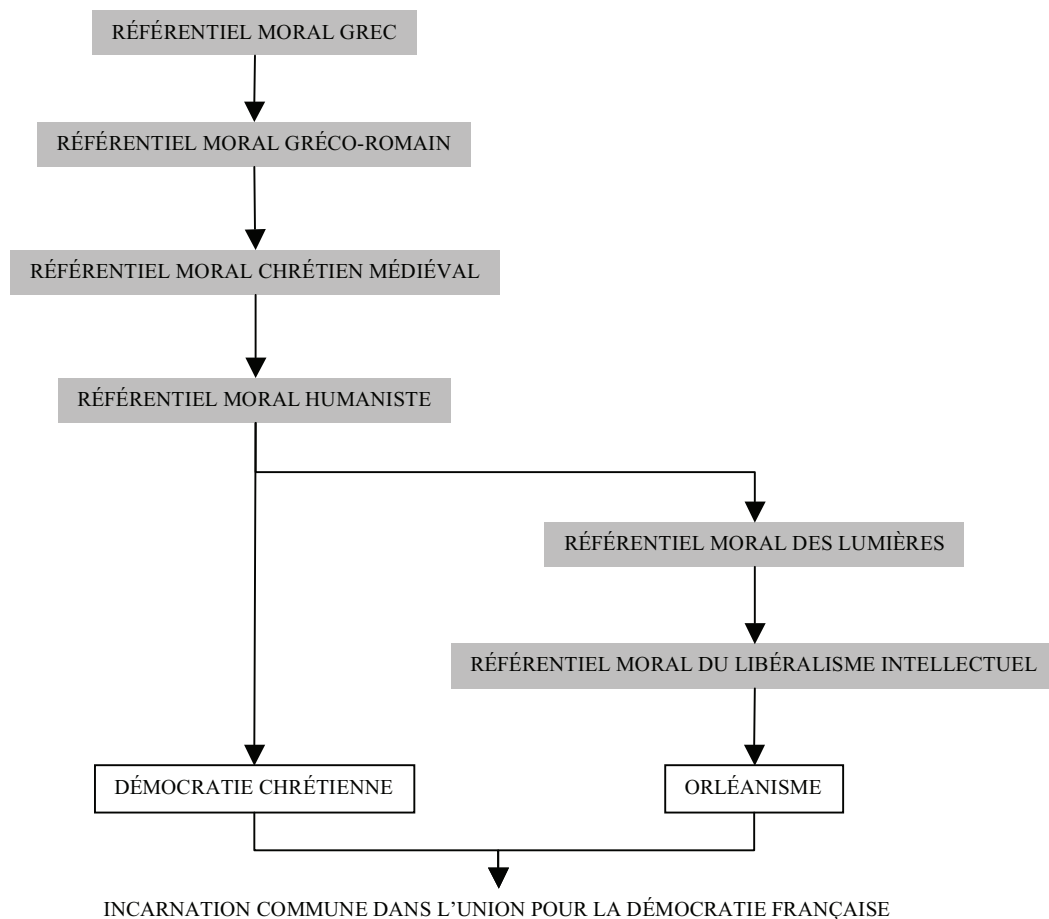


Tableau 1.6.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans les référentiels moraux de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne et points saillants de leurs pensées politiques qui la transposent.

RÉFÉRENTIEL MORAL	PENSÉE POLITIQUE
LIBÉRALISME INTELLECTUEL Reprise de la vertu de mesure	ORLÉANISME Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation Régime assis sur la classe moyenne et les corps intermédiaires Régime plus favorable à la classe moyenne et aux corps intermédiaires Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes Changement dans la continuité
HUMANISME Reprise de la vertu de mesure	DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation Régime assis sur les corps intermédiaires Régime plus favorable aux corps intermédiaires Rejet de la tyrannie Rejet des extrêmes Décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales

Tableau 1.6.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques orléaniste et démocrate-chrétienne.

PRÉCONISATIONS DES ORLÉANISTES	PRÉCONISATIONS DES DÉMOCRATES-CHRÉTIENNES	CONSTITUTION D'UN SYNDOSX			
		<i>Identité</i>	<i>Proximité</i>	<i>Compatibilité</i>	<i>Différence</i>
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence		X			
Régime intrinsèquement porté à la conciliation		X			
Régime assis sur la classe moyenne et les corps intermédiaires	Régime assis sur les corps intermédiaires		X		
Régime plus favorable à la classe moyenne et aux corps intermédiaires	Régime plus favorable aux corps intermédiaires		X		
Rejet de la tyrannie		X			
Rejet des extrêmes		X			
Changement dans la continuité				X	
	Décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales			X	

Tableau 1.6.5.4 : syndosxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu déduit du tableau 6.5.3.

SYNDOXE ORLÉANO-DÉMOCRATE-CHRÉTIEN DU JUSTE MILIEU
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence
Régime intrinsèquement porté à la conciliation
Régime assis sur la classe moyenne et les corps intermédiaires
Régime plus favorable à la classe moyenne et aux corps intermédiaires
Rejet de la tyrannie
Rejet des extrêmes
Changement dans la continuité
Décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales

2. Etablissement du paradigme de la pensée politique du centre et validation de sa nature idéologique.

La perpétuation de la vertu de mesure dans une succession de référentiels moraux permet de souligner l'existence d'un système de filiation. Partant du référentiel moral grec, il s'achève sur le libéralisme intellectuel, d'une part, et l'humanisme, d'autre part, qui convergent comme référentiel moral double du centre. Les syndoxes des pensées politiques qui ont transposé cette vertu de mesure présentent une convergence nécessaire et suffisante pour mettre en évidence un paradigme de la pensée politique du centre. Ce paradigme constitue une définition du centre par sa pensée politique (2.1).

L'idéologie est, à l'origine, une discipline scientifique naissante dont les premiers praticiens sont qualifiés d'idéologues. La pensée marxiste la définira toutefois par la suite comme un système de croyances utilisé comme instrument de suscitation de la soumission volontaire des classes populaires avant que les débuts de la sociologie perpétuent cette reformulation. Sa définition large pose d'emblée des problèmes d'opérabilité tandis qu'intervient au fil des conceptualisations la notion de fin des idéologies. On observe en outre un fort courant de critique du concept au motif de son caractère inopérant, de même que la fréquence de jugements de valeur imprégnant les exercices de redéfinition de ses caractéristiques. Ce contexte explique qu'il n'existe pas de consensus sur la définition de l'idéologie. Les éléments de convergence entre définitions sont cependant suffisants pour établir une définition restreinte de l'idéologie, une fois posés les critères de restriction (2.2).

Une fois établies les définitions respectives de l'idéologie et de la pensée politique du centre, la validation de la nature idéologique de la pensée politique du centre implique d'en confronter les caractéristiques à celles du concept d'idéologie. Cette confrontation permet de mettre en évidence le caractère idéologique de cette pensée politique (2.3).

2.1. Définition de la pensée politique du centre.

Les reprises successives de la vertu de mesure au fil des référentiels moraux permettent de mettre en évidence un système de filiation qui, avec pour point de départ le référentiel moral grec, aboutit au référentiel moral du centre (2.1.2). Les syndoxes des pensées politiques qui transposèrent la vertu de mesure de ces référentiels moraux présentent en outre la convergence nécessaire et suffisante pour établir un paradigme de la pensée politique du centre (2.1.3). Il est dès lors possible d'établir une définition du centre par sa pensée politique (2.1.4).

2.1.1. Rappel méthodologique.

Le point de départ de notre analyse de l'histoire des idées était le sens commun, qui associe au centre les notions de modération et de compromis. Puisqu'elles renvoient elles-mêmes à la vertu de mesure, nous avons examiné les écrits des grands théoriciens ayant transposé cette vertu dans leur pensée politique. Pour chaque grande période de cette histoire, nous avons donc identifié un référentiel moral incluant la vertu de mesure, choisi pour ne pas être marginal à cette époque ou, *a fortiori*, parce qu'il était alors hégémonique. Puis nous y avons identifié l'ensemble des valeurs, croyances et convictions partagés par ces penseurs, ensemble que nous avons appelé « syndoxe. » Dans chaque cas, le syndoxe a été construit en cumulant les composantes de la pensée des théoriciens sélectionnés qui transposaient la vertu de mesure en théorie politique et qui avaient entre elles une relation d'identité, de proximité, ou de compatibilité. On soulignera que les syndoxes ainsi construits ont tous une solide cohérence intellectuelle : c'est en soi un premier indice de l'existence effective d'une pensée politique du centre sur la durée.

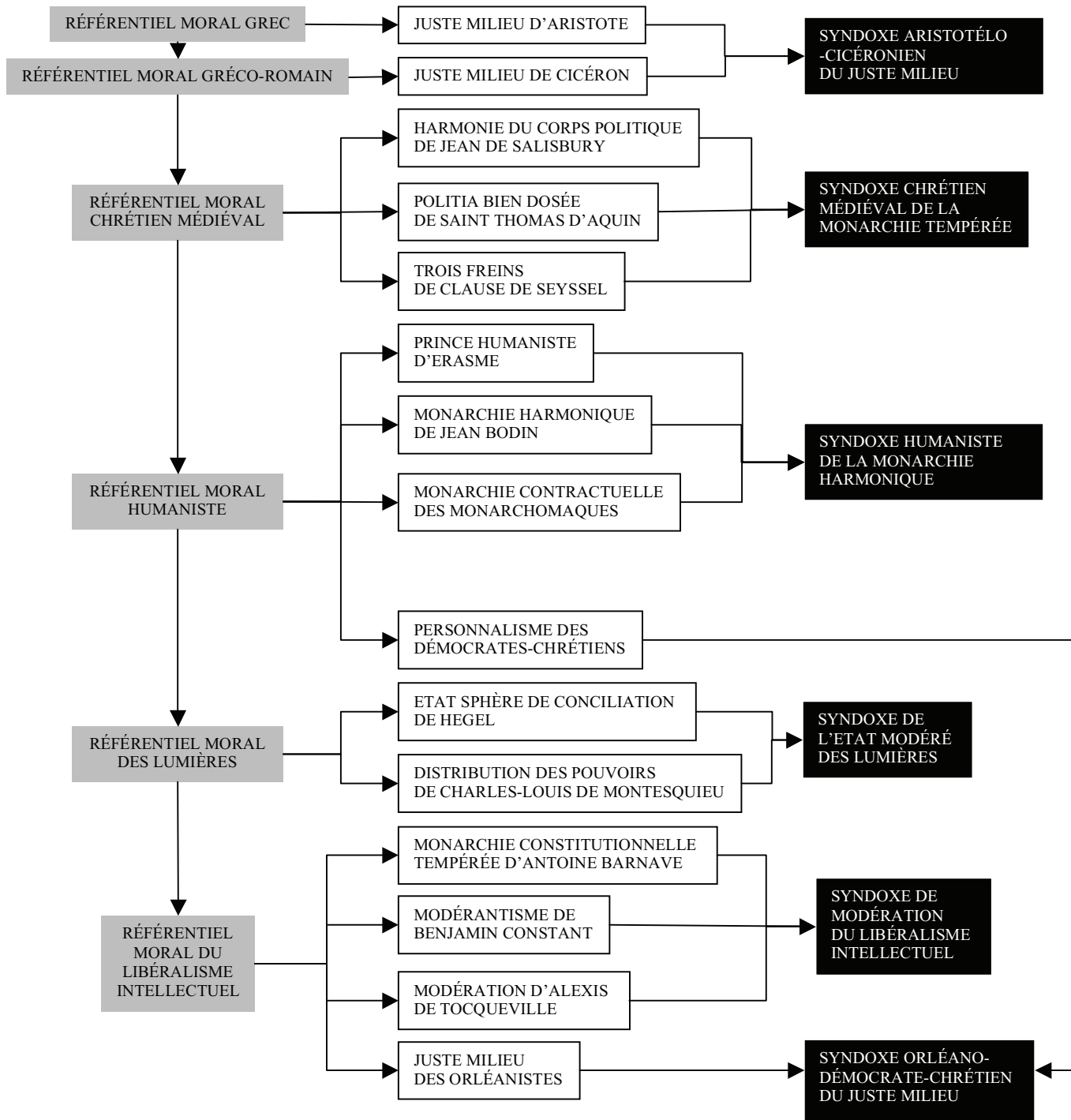
À ce stade de notre travail de recherche, nous disposons de six syndoxes : le syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu, le syndoxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée, le syndoxe humaniste de la monarchie harmonique, le syndoxe de l'Etat modéré des Lumières, le syndoxe de modération du libéralisme intellectuel, et le syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu.

Nous sommes donc désormais en mesure de vérifier s'il existe un paradigme²⁶⁹ de la pensée politique du centre sur le temps long de l'histoire des idées. Nous pouvons en effet réutiliser la méthode de construction des syndoxes en l'appliquant aux syndoxes eux-mêmes, c'est-à-dire en cumulant leurs composantes qui ont entre elles une relation d'identité, de proximité,

²⁶⁹ Du grec παράδειγμα qui signifie « modèle » ou « exemple. »

ou de compatibilité. Si cette démarche aboutit là encore à une pensée commune dotée d'une solide cohérence intellectuelle, nous aurons prouvé l'existence de ce paradigme.

2.1.2. Tableau de synthèse des filiations en termes de référentiel moral.



2.1.3. Paradigme de la pensée politique du centre.

Tableau 2.1.3.1 : synthèse des syndoxes de la transposition de la vertu de mesure dans la pensée politique.

SYNDOXE ARISTOTÉLO-CICÉRONIEN DU JUSTE MILIEU	SYNDOXE CHRÉTIEN MÉDIEVAL DE LA MONARCHIE TEMPÉRÉE	SYNDOXE HUMANISTE DE LA MONARCHIE HARMONIQUE	SYNDOXE DE L'ÉTAT MODÉRÉ DES LUMIÈRES	SYNDOXE DE MODÉRATION DU LIBÉRALISME INTELLECTUEL	SYNDOXE ORLÉANO-DEMOCRATE-CHRÉTIEN DU JUSTE MILIEU	IDENTIFICATION D'UN PARADIGME			
						Identité	Proximité	Compatibilité	Différence
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence	Conciliation des intérêts du pouvoir, de l'aristocratie et du peuple	Conciliation entre régimes favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence	Conciliation par la distribution ou la répartition des pouvoirs	Conciliation par la séparation des pouvoirs	Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence		X	X	
Conciliation entre régimes favorables à chacun des corps sociopolitiques en présence	Conciliation entre la royauté, l'aristocratie et la démocratie	Conciliation entre régimes favorables à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires	Conciliation par la distribution ou la répartition des pouvoirs	Conciliation par la séparation des pouvoirs	Régime intrinsèquement porté à la conciliation		X		
Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires		Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires	Régime plus favorable aux corps intermédiaires	Régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires	Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires		X	X	
Régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires	Respect par le prince de la morale	Régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires	Régime assis sur les corps intermédiaires	Régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires	Régime assis sur la classe moyenne et les corps intermédiaires		X		
Rejet des extrêmes		Rejet de la tyrannie	Rejet des extrêmes			X		X	
Changement dans la continuité			Changement dans la continuité			X		X	
	Tempérance du pouvoir suprême grâce à l'existence de tiers modérateurs	Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral	Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers modérateurs	Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers modérateurs			X	X	
		Décentralisation	Décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales				X	X	

Tableau 2.1.3.2 : paradigme de la pensée politique du centre.

PARADIGME DE LA PENSÉE POLITIQUE DU CENTRE
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence
Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation
Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires
Régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires
Rejet de la tyrannie
Rejet des extrêmes
Changement dans la continuité
Respect de la morale par le pouvoir suprême
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral
Décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales

2.1.4. Etablissement de l'identité du centre par sa pensée politique.

Ses filiations en termes de référentiels moraux et le paradigme qui en découle ayant été établis, nous sommes en mesure de définir l'identité du centre par sa pensée politique.

Le sens commun associe au centre les notions de conciliation, de compromis, de modération et de recherche du juste milieu. A ce titre, c'est à la vertu de mesure que renvoie moralement son identité politique. La pensée politique du centre a ainsi pour point de départ la vertu de *sophrosune*, qui s'oppose au péché d'*hybris* dans le référentiel moral grec. Cette vertu implique pour chacun de rechercher le juste milieu, l'harmonie, l'équilibre, et de se garder des excès par la tempérance et la sobriété, tant physiques que morales. Elle est perpétuée par les référentiels moraux gréco-romain, chrétien médiéval, humaniste, puis par ceux des Lumières et du libéralisme intellectuel. Tous ont en effet en commun de reprendre et de poser comme vertu l'idéal grec du juste milieu. Ils ont par ailleurs en commun de puiser aux sources des écrits grecs puis gréco-romains en la matière. À chacun de ces référentiels moraux correspond la transposition de la vertu de mesure dans la pensée politique. Le juste milieu aristotélo-cicéronien, la monarchie tempérée du christianisme médiéval, la monarchie harmonique humaniste, l'Etat modéré des Lumières, la modération du libéralisme intellectuel, le juste milieu orléano-démocrate-chrétien, partagent à ce titre un ensemble de traits constitutifs en nombre nécessaire et suffisant pour établir un paradigme de la pensée politique du centre.

La pensée politique du centre est de fait constituée de dix points saillants :

- Au lieu de prendre fait et cause pour les intérêts de tel ou tel corps sociopolitique, au même titre que par exemple le communisme vis-à-vis du prolétariat, elle tend dès l'abord à **la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence.**

- Elle promeut de fait **un régime politique intrinsèquement porté à la conciliation**. En cela, elle diffère par exemple du libéralisme politique qui veut orienter ce régime vers la maximisation de la liberté pour chacun de poursuivre son intérêt individuel.
- Elle recherche systématiquement **un régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires**. En cela, elle diffère par exemple du bonapartisme qui l'assoit sur le peuple perçu comme entité homogène. Elle promeut cependant ce régime dans l'intérêt de la cause plutôt que dans celui des intéressés : ils sont les instruments de la vertu de mesure parce qu'ils sont supposés être prédisposés à la modération.
- Par incidence, elle promeut **un régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires**.
- Du fait même de la vertu de mesure, elle s'inscrit dans **le rejet de la tyrannie et le rejet des extrêmes** là où par comparaison, le libéralisme économique est compatible avec la tyrannie.
- À l'inverse, elle prône **le changement dans la continuité**.
- Elle entend encadrer l'exercice du pouvoir suprême à la fois moralement et fonctionnellement : moralement, au sens où elle préconise **le respect de la morale par le pouvoir suprême** ; fonctionnellement, par **la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral**.
- Enfin, dans une logique qui combine les notions de tiers pouvoirs modérateurs, de régime politique intrinsèquement porté à la conciliation et de régime assis sur les corps intermédiaires, elle tend à émanciper les pouvoirs locaux par **la décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales**.

Ces dix points saillants sont cependant encore eux-mêmes synthétisables. Nous pouvons en effet distinguer ceux qui relèvent des finalités de ceux qui relèvent du *modus operandi*. La conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, le rejet de la tyrannie, le rejet des extrêmes et le changement dans la continuité sont de l'ordre des finalités. Le régime politique assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires et leur étant plus favorable, le respect de la morale par le pouvoir suprême, la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral, la décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales, sont de l'ordre du *modus operandi*. Nous pouvons ensuite regrouper les finalités, d'une part, et les composantes du *modus operandi*, d'autre part, dans une logique commune. Ainsi la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, le rejet de la tyrannie, le rejet des extrêmes et le changement dans la continuité s'inscrivent-ils dans la logique de *la mesure comme but*, tandis que le régime politique assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires et leur étant plus favorable, le respect de la morale par le pouvoir suprême, la

tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral, la décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales, s'inscrivent dans la logique de *la mesure comme méthode*.

En termes de pensée politique, le centre se définit donc par la mesure comme but et la mesure comme méthode. Dans l'ordre de la mesure comme but, il est caractérisé par ses finalités de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, de rejet de la tyrannie, de rejet des extrêmes et de changement dans la continuité. Dans l'ordre de la mesure comme méthode, il est caractérisé par le régime politique assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires et leur étant plus favorable, le respect de la morale par le pouvoir suprême, la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral, et la décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales.

2.2. Définition restreinte du concept d'idéologie.

Apparue comme discipline scientifique consacrée à l'étude des idées, l'idéologie perd cette indépendance initiale pour devenir rapidement un concept de la pensée marxiste. Cette dernière la décrit comme un instrument de conditionnement des classes populaires par suscitation de leur soumission volontaire, en leur faisant intérioriser la légitimité du système par l'acceptation de sa vision du monde sous-jacente (2.2.1). L'idéologie devient ensuite un sujet d'analyse pour la sociologie. Cependant, sa définition large aux frontières souvent floues pose d'emblée des problèmes d'opérabilité, jusqu'à ce que son utilisation soit remise en cause au travers de la notion de fin des idéologies (2.2.2). Par ailleurs, la constante et abondante critique du concept au motif de son caractère inopérant (2.2.3), ainsi que l'abondance des jugements de valeurs dans son approche (2.2.4), expliquent qu'encore aujourd'hui le simple mot *idéologie* ait en soi une connotation négative. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'y ait pas de consensus sur la définition du concept (2.2.5). À défaut, des éléments de convergence permettent cependant d'élaborer une définition restreinte du concept qui soit opératoire et susceptible de faire consensus (2.2.6).

2.2.1. De l'idéologie en tant que discipline scientifique à l'idéologie en tant que concept marxiste.

L'idéologie est, à l'origine, l'étude des idées dans une perspective scientifique.²⁷⁰ Elle devient par la suite un concept de la pensée marxiste, qui la perçoit comme une modalité de l'aliénation des classes populaires.

L'idéologie première est « *la tradition française des "idéologies" comme étude "scientifique" des idées, de leurs "lois" et de leurs origines. (...) Cette définition est seule à figurer dans le Vocabulaire technique et critique de la philosophie d'André Lalande (1867-1963), fondé sur la distinction entre raison constituée comme un ensemble de règles fixes et raison constituante créatrice de nouvelles règles et de nouveaux principes.* »²⁷¹ On doit la paternité du concept au philosophe Destutt de Tracy (1754-1836) qui « *propose ce quasi néologisme dans son Mémoire sur la faculté de penser (1796-1798) et son Projet d'éléments d'idéologie (1801).* »²⁷² Par la suite, « *de nombreux penseurs français, appelés idéologues, ont partagé*

²⁷⁰ Par parenthèse, la première partie de cette thèse relève donc, en ce sens, de l'idéologie.

²⁷¹ Jérôme-Alexandre NIELSBERG et Arnaud SPIRE, *L'idéologie toujours présente : dialogue entre Eidos et Logos*, Paris : La Dispute, 2004, p.11.

²⁷² *ibid.*, p.18.

*cette préoccupation, à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. »*²⁷³ Un renversement du statut de l'idéologie a cependant lieu dès le XIXe siècle sous l'effet de la pensée marxiste.

Karl Marx (1818-1883) emploie en effet le terme d'idéologie non plus pour désigner une discipline scientifique consacrée à l'étude des idées, mais pour définir le concept d'un système de représentations, de valeurs et d'idées mis en place et diffusé afin de maximiser le consentement volontaire des classes populaires à leur aliénation. Cette aliénation est dès lors perçue comme normale parce qu'elle est conforme à l'idéologie qui détermine les critères de la normalité. Paul Ricœur observe ainsi que *« l'idéologie a maintenant pour signification son opposition à la science, elle-même identifiée au corps de connaissances et au Capital comme à son paradigme. »*²⁷⁴ Jérôme-Alexandre Nielsberg et Arnaud Spire trouvent d'ailleurs jusque dans le Petit Robert une perception marxiste de l'idéologie : *« ce n'est qu'en troisième position que l'idéologie caractérise, selon ce dictionnaire, un "ensemble d'idées, de croyances et de doctrines propres à une époque, une société ou une classe," comme c'est le cas lorsque l'on évoque l'idéologie d'un parti politique ou l'idéologie officielle de la classe qui domine la société. Ce troisième ensemble renverrait à l'existence d'un "vocabulaire marxiste" passé dans la langue courante ou carrément à une obédience ouvertement affichée et dénuée d'esprit critique vis-à-vis de la pensée de Marx et des interprétations de ses successeurs. »*²⁷⁵ Après *« la pensée des jeunes hégéliens pour qui l'idéologie – le discours sur les idées – s'est réduite principalement à une critique de la religion, »*²⁷⁶ l'apport de Marx et Engels est d'avoir défini un champ de déploiement plus large pour les systèmes d'idées, l'idéologie étant *« présente dans le rapport existant entre la plupart des pratiques sociales et la production des richesses de la société moderne. »*²⁷⁷ On soulignera cependant que, comme l'observe Paul Ricœur, cette définition très large du concept d'idéologie n'est pas sans poser un problème d'opérabilité du concept lui-même : *« partant de la religion pour Feuerbach, le concept d'idéologie a progressivement englobé l'idéalisme allemand, la sociologie préscientifique, la psychologie objectiviste et la sociologie sous leurs formes positivistes, et enfin toutes les prétentions humanistes et les plaintes du marxisme "émotionnel." (...) Comme très peu de gens fondent leur vie sur un système scientifique (...), alors nous pouvons dire que chacun vit en se fondant sur une idéologie. L'extension même du concept d'idéologie agit comme une légitimation progressive et une justification du concept lui-même. »*²⁷⁸

²⁷³ *ibid.*, p.19.

²⁷⁴ Paul RICŒUR, *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Seuil, 1997, p.23.

²⁷⁵ Jérôme-Alexandre NIELSBERG et Arnaud SPIRE, *op.cit.*, p.12.

²⁷⁶ *ibid.*, p.19.

²⁷⁷ *idem.*

²⁷⁸ Paul RICŒUR, *op.cit.*, p.25.

Il serait cependant abusif d'attribuer à la seule pensée marxiste cette perception très large du concept d'idéologie. En effet, « *il nous faut noter que cette extension, cette généralisation, n'est pas principalement liée à l'histoire interne du marxisme, et qu'elle trouve des correspondances dans ce que les marxistes appellent la sociologie bourgeoise, particulièrement la sociologie américaine. (...) Parsons et Shils plaident pour une théorie de la disposition, selon laquelle la fonction d'un système social est de corriger les déséquilibres socio-psychologiques. Selon cette hypothèse, chaque théorie fait partie du système de disposition qu'elle décrit.* »²⁷⁹

Un problème méthodologique est alors posé, auquel est encore confrontée aujourd'hui la science politique dans son approche du concept d'idéologie qui « a, dans la pratique, été étendu jusqu'à englober toute pensée, langage ou discours »²⁸⁰ : dès lors qu'est admise une telle extension, distinguer des idées qui ne relèvent pas de l'idéologie ou parvenir à une définition exhaustive de cette dernière présente des difficultés en pratique insurmontables.

2.2.2. De l'idéologie en tant que concept sociologique à la notion de fin des idéologies.

La sociologie analyse de prime abord l'idéologie dans le prolongement de la perception qu'en a la pensée marxiste. Des controverses se font jour cependant quant aux caractéristiques du concept jusqu'à ce que Daniel Bell annonce la fin des idéologies.

L'idéologie devient rapidement un objet de la sociologie, discipline scientifique naissante. « *Les pères fondateurs de cette science humaine que furent Vilfredo Pareto, Max Weber et Emile Durkheim ont ainsi fait valoir que les différences de point de vue sur le monde s'expliquaient par l'inégalité des situations et des positions sociales.* »²⁸¹ Cependant cette approche qui, en expliquant les idéologies « *par leur cause sociale, les a progressivement coupées de leur dimension, sinon utopique, en tout cas tournée – grâce à leurs fonctions sur le réel – vers l'avenir,* »²⁸² est remise en question par Karl Mannheim et Henri Lefebvre, qui rétablissent la caractéristique d'orientation vers l'avenir des idéologies.

²⁷⁹ *ibid.*, p.26-27.

²⁸⁰ Leon BAILEY, *Critical theory and the sociology of knowledge : a comparative study in the theory of ideology*, New York : Peter Lang, 1994, p.117 : « *Once again, the concept of ideology has, in effect, been extended to encompass all thought, language and discourse.* »

²⁸¹ Jérôme-Alexandre NIELSBERG et Arnaud SPIRE, *op.cit.*, p.19.

²⁸² *ibid.*, p.20.

Au reste, « cette question de savoir si l'idéologie renvoie à une cause passée ou détermine un effet à venir a largement traversé les débats de l'école de Francfort (...). Max Horkheimer a, le premier, cherché à introduire le point de vue de la pratique dans la théorie comme condition même de son efficacité critique. C'est contre cette efficacité historiquement acquise [qu'apparaît la notion] (...) de la "mort des idéologies." »²⁸³ Dans son ouvrage de référence *La fin des idéologies*, Daniel Bell postule de fait que, « en Occident, parmi les intellectuels, les vieilles passions sont dépassées »²⁸⁴ car « l'idéologie, qui par nature est une affaire de tout ou rien, et qui correspond à ce que veut l'intellectuel par tempérament, est intellectuellement exsangue, et peu de problèmes peuvent encore être formulés, intellectuellement parlant, en termes idéologiques. »²⁸⁵ De concept sociologique, elle devient donc un instrument politique frappé d'obsolescence, au même titre que les religions ont pu être perçues comme des archaïsmes que le progrès des connaissances fait peu à peu disparaître. Bell estime d'ailleurs que dans la mesure où elle constitue « un ensemble de croyances, »²⁸⁶ l'idéologie, « en ce sens, est une religion séculière. »^{287,288}

L'annonce de la mort des idéologies n'entraîne pas pour autant l'extinction des entreprises d'analyse du concept. Parmi ces entreprises s'amplifie cependant la contestation de la pertinence du concept lui-même.

2.2.3. La critique du caractère inopérant du concept d'idéologie.

Si la fin des idéologies est une thématique ayant rencontré un large écho, le discrédit de l'idéologie déjà présent chez Bell est manifeste dans de nombreux ouvrages. Il porte notamment sur la critique de la pertinence du concept lui-même, sorte de radicalisation de la critique initiale portant sur sa définition excessivement large.

Entreprenant une analyse des rapports de la théorie critique et de la sociologie de la connaissance dans le cas de la théorie de l'idéologie, Leon Bailey constate que « le poststructuralisme et le postmodernisme ont soulevé de sérieuses questions sur la pertinence de la viabilité du concept d'idéologie en lui-même. (...) Dans l'entretien "Vérité et Pouvoir" (1977), Foucault avançait que l'utilisation du concept d'idéologie présupposait nécessairement une distinction catégorique entre la vérité et la fausseté (autrement dit entre

²⁸³ *idem.*

²⁸⁴ Daniel BELL, *La fin de l'idéologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1997, p.57.

²⁸⁵ *ibid.*, p.58.

²⁸⁶ *ibid.*, p.52-53.

²⁸⁷ *idem.*

²⁸⁸ Sur le terrain des historiens de préférence à celui des politistes, cette perception de l'idéologie comme religion séculière est par ailleurs déjà présente dans *La Cité antique* de FUSTEL DE COULANGES.

la science et l'idéologie), une conception expressiviste du sujet, et un modèle de type infrastructure/superstructure. Rejetant de tels présupposés, il suggéra que le concept d'idéologie ne pourrait par conséquent plus être utilisé "sans circonspection." Derrida a parlé de façon plus constructive de la nécessité de soulever les problèmes posés par l'idéologie, bien qu'il soit également clair que les termes de l'échange entre déconstruction et critique de l'idéologie sont fondés sur la remise en question des oppositions binaires (science/idéologie, infrastructure/superstructure, etc.) déjà critiquées par Foucault. »²⁸⁹ Leon Bailey observe cependant que le poststructuralisme et le postmodernisme, de par le caractère généralisé de leur critique du concept d'idéologie, se privent par la même occasion de toute possibilité de redéfinition pertinente d'un tel concept, et les renvoie au clivage entre dogmatisme et relativisme posé par Max Horkheimer.²⁹⁰

La plus pénétrante critique du caractère inopérant du concept d'idéologie provient sans doute de Karl Mannheim (1893-1947), dans son ouvrage de référence *Idéologie et utopie*, où il théorise le paradoxe qui porte son nom. Sans contester le postulat marxiste initial d'une détermination sociale de l'idéologie, il récuse cependant l'idée qu'une telle *fausse conscience*, pour reprendre la terminologie de Karl Marx, soit le monopole d'une classe dominante. En l'espèce, il considère que la pensée marxiste, bien qu'elle ait conceptualisé et dénoncé l'adhésion à une idéologie par détermination sociale, subit elle-même ce processus. « En résumé, cette révélation pénétrante de la base de la pensée, comme nous l'offre la notion d'idéologie, ne peut, en fin de compte, continuer à être le privilège d'une seule classe. Mais précisément, l'expansion et la diffusion de l'appréciation idéologique nous conduit à un croisement où les défenseurs d'un point de vue et d'une interprétation déterminée ne peuvent continuer à attaquer ceux de leurs adversaires, parce qu'ils les considèrent idéologiques, sans se placer à leur tour dans une situation telle qu'ils doivent rejeter le reproche lui-même. »²⁹¹ Le paradoxe de Mannheim ne s'arrête cependant pas là et va jusqu'à s'appliquer ce raisonnement, de sorte que sa théorie selon laquelle le développement d'une idéologie et le fait d'y adhérer sont socialement déterminés subit elle-même cette détermination.

²⁸⁹ Leon BAILEY, *op.cit.*, p.116-117 : « Poststructuralism and postmodernism have posed serious questions about the continued viability of the concept of ideology itself. Michel Foucault's strong reservations about usage of the concept of ideology have been widely cited. In the Interview "Truth and Power" (1977), Foucault argued that usage of the concept of ideology necessarily presumes a categorical distinction between truth and falsity (or science and ideology), an expressiviste conception of the subject, and some form of base / superstructure model. Rejecting such presuppositions, he suggested that the concept of ideology could henceforth no longer be used "without circumspection." Derrida has spoken more positively of a need to engage the problematics of ideology, although it is also clear that the terms of the encounter between deconstruction and ideology critique are premised upon an interrogation of the same binary oppositions (science/ideology, base/superstructure, etc.) that Foucault had also called into question. »

²⁹⁰ *ibid.*, p.118.

²⁹¹ Karl MANNHEIM, *Idéologie et utopie*, cité in Angel Enrique CARRETERO PASÍN, *Pouvoirs et imaginaires sociaux : la légitimation de l'ordre social dans les sociétés postmodernes*, Paris : L'Harmattan, 2007, p.69-70.

La conséquence double du paradoxe de Mannheim est donc d'une part, une disqualification du présupposé marxiste de la détermination sociale valable seulement dans des cas restreints, et d'autre part, une extension considérable de ce qui relève de l'idéologie. En d'autres termes, « *la découverte du concept total d'idéologie, avec le paradoxe de Mannheim, contribue à sociologiser toutes les formes de conscience sociale en soumettant les différents positionnements intellectuels à l'analyse de leur genèse et de leurs intérêts sociaux implicites, en relativisant, de cette manière, toute idéologie politique qui cherche à devenir la vérité absolue. C'est pour cette raison que la notion traditionnelle d'idéologie en tant que fausse conscience serait totalement insoutenable. Dans l'universalisation de l'idéologie de Mannheim, n'importe quel positionnement intellectuel est, inévitablement, déjà idéologique.* »²⁹²

On retrouve donc le problème de la définition large du concept d'idéologie, qui a pour conséquence pratique de le rendre inopérant comme outil d'analyse.

2.2.4. Jugements de valeur dans l'approche du concept d'idéologie.

En parallèle des critiques sur son caractère inopérant du fait de sa définition, l'idéologie fait l'objet de nombreuses analyses qui la déprécient en s'inscrivant dans le registre du jugement de valeur. Cela tient fondamentalement à l'influence de la pensée marxiste et à l'amalgame entre idéologie et totalitarisme.

Jérôme-Alexandre Nielsberg et Arnaud Spire, une nouvelle fois à partir du Petit Robert, observent ainsi que la deuxième acception de l'idéologie qui y est recensée « *est manifestement plus commune mais, hélas, plus "contemporaine."* L'idéologie désigne l'analyse et la discussion "d'idées creuses" (sic). Cette déqualification a priori de l'idéologie vient de ce qu'elle est de nos jours le plus souvent considérée comme porteuse d'illusions susceptibles de brouiller la netteté d'une connaissance. »²⁹³ On retrouve ici l'opposition normative entre idéologie et science posée par la pensée marxiste, qui se perpétue y compris chez des penseurs ne pouvant guère être rattachés au marxisme. Ainsi Raymond Aron écrit-il que « *les idéologies politiques mêlent toujours, avec plus ou moins de bonheur, des propositions de fait et des jugements de valeur. Elles expriment une perspective sur le monde et une volonté tournée vers l'avenir. Elles ne tombent pas directement sous*

²⁹² *ibid.*, p.69.

²⁹³ Jérôme-Alexandre NIELSBERG et Arnaud SPIRE, *op.cit.*, p.11-12.

l'alternative du vrai et du faux, elles n'appartiennent pas non plus à l'ordre du goût et des couleurs. La philosophie dernière et la hiérarchie des préférences appellent le dialogue plutôt que la preuve ou la réfutation ; l'analyse des faits actuels ou l'anticipation des faits à venir se transforme avec le déroulement de l'histoire et la connaissance que nous en prenons. L'expérience corrige progressivement les constructions doctrinales. »²⁹⁴ Daniel Bell expose sous un autre angle la même approche de déconsidération de l'idéologie vis-à-vis du savoir et lui oppose l'utopie, tout aussi écartée de la réalité mais qu'il entend pourtant au sens d'un projet argumenté dont les fondements sont empiriques et fondés en raison : *« il y a maintenant, plus que jamais, un besoin d'utopie, au sens où les hommes ont besoin – ils en ont toujours eu besoin – de quelque vision de leur pouvoir, de quelque manière de faire fusionner la passion avec l'intelligence. Cependant, l'échelle qui conduit à la Cité du Paradis ne peut plus désormais être celle de la foi, elle doit être empirique : une utopie doit spécifier où elle veut aller, comment elle y conduit, le coût de l'entreprise, elle doit exposer qui va payer, et le justifier.* »²⁹⁵ La référence au registre de la religion n'est pas anodine : l'idéologie est ainsi une construction irrationnelle dont l'extinction au profit de propositions fondées sur la connaissance est dans l'intérêt du progrès humain.

Des indices des fondements de la persistance de cette dépréciation de l'idéologie autres que l'influence de la pensée marxiste peuvent être trouvés chez Karl Dietrich Bracher, politologue que son engagement dans les débats de politique internationale de son temps permet de positionner comme antimarxiste.²⁹⁶ Estimant qu'il faut *« observer le processus global de construction d'une idéologie, au sens du système d'idées le plus large possible, en particulier concernant les relations entre l'homme, la société et la politique,* »²⁹⁷ il qualifie l'idéologie de *« système capable non seulement de réduire la réalité à une formule mais aussi de plier ou même de cacher cette réalité dans l'intérêt du pouvoir politique.* »²⁹⁸ Or une idéologie n'est pas systématiquement au pouvoir, comme le montre l'exemple de l'idéologie communiste dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il énonce en outre que l'idéologisation *« est fondée sur une combinaison de mystification et d'automystification : les besoins parareligieux, l'idéalisme et l'obsession de la perfection soutiennent in fine l'autolégitimation idéologique de*

²⁹⁴ Raymond ARON, *L'opium des intellectuels*, Paris : Calmann-Lévy, 1955, p.246.

²⁹⁵ Daniel BELL, *op.cit.*, p.59.

²⁹⁶ Karl Dietrich BACHER compta parmi les intellectuels allemands soutenant explicitement la politique internationale des Etats-Unis durant la guerre froide. Il s'opposa en outre à de multiples reprises à l'assimilation des crimes de guerre américains au Vietnam aux crimes nazis, assimilation relevant selon lui d'un procédé rhétorique pour faire progresser la cause communiste.

²⁹⁷ Karl Dietrich BRACHER, *The Age of ideologies*, New York : St. Martin's Press, 1984, p.3 : *« No attempt will be made here to proceed from a preconceived notion of ideology. Instead we shall first observe the general process of the construction of an ideology, in the sense of the most comprehensive system of ideas possible, especially concerning the relationship Man-Society-Politics ; a system capable not only of reducing reality to a formula but also of bending it or even concealing it in the interests of power politics.* »

²⁹⁸ *idem.*

l'exercice du pouvoir. Outre cette légitimation religieuse et morale, on observe une prétention à la "scientificité" en même temps qu'à l'élimination de tous les conflits par la formule magique de la dialectique. »²⁹⁹ Or outre le fait qu'une idéologie puisse exister et perdurer sans nécessairement parvenir au pouvoir, les critères lourdement normatifs et dépréciateurs utilisés pour définir l'idéologie s'appliquent probablement à *des* idéologies, mais non à *toutes* les idéologies. Le libéralisme politique, par exemple, constitue une idéologie sans pour autant avoir l'obsession de la perfection. Il repose au contraire entre autres points sur l'acceptation de vices humains fondamentaux tels que l'égoïsme et sur une organisation des pouvoirs déduite d'un postulat de faillibilité de ceux qui l'exercent.

Il est patent que l'idéologie comme concept général définie par Karl Dietrich Bracher renvoie en fait à des idéologies spécifiques, en l'occurrence les idéologies totalitaires. L'amalgame entre idéologie et totalitarisme a d'ailleurs été largement développé par d'autres auteurs, par exemple Hannah Arendt. Cet amalgame pose problème dans la mesure où, par comparaison, il revient à disqualifier *la* religion au motif que *des* religions se sont livrées au fanatisme, pour en déduire que le fanatisme est consubstantiel du fait religieux. Or l'abondance de ce type de considérations dans les analyses du fait idéologique pose un problème de méthode : pour reprendre le paradoxe de Mannheim, toute analyse qui postule le caractère consubstantiellement néfaste de l'idéologie est conduite à des biais d'interprétation qui sont eux-mêmes idéologiques, au premier rang desquels l'annonce de la fin des idéologies dans une démarche intellectuelle de prophétie auto-réalisatrice.

C'est dans ce contexte de jugements de valeur que s'inscrivent les tentatives de définition de l'idéologie en tant que concept. Il rend d'autant plus ardu de parvenir à une définition optimale.

2.2.5. Absence de consensus et éléments de convergence sur la définition de l'idéologie.

Au sens étymologique, le concept d'idéologie est composé de deux mots grecs, *ἰδέα* et *λόγος* : *ἰδέα* renvoyant dans la tradition platonicienne à la forme idéale conçue par la pensée, et *λόγος* à la notion de discours théorique, **l'idéologie est étymologiquement un discours théorique sur les idées.**

²⁹⁹ *ibid.*, p.4 : « *Fundamentally, however, ideologization is based on a conglomerate of deception and self-deception : pseudo-religious needs, idealism, and perfection mania ultimately support even the ideological self-authorization for power. Added to this religious-moral legitimation is a claim to "scientific character" and simultaneously to the elimination of all conflicts through the magic formula of dialectics.* »

La définition donnée par Karl Dietrich Bracher, lorsqu'il s'abstient des jugements de valeur, s'inscrit dans ce périmètre : **« il est vrai que la signification des idéologies peut aussi être vue, dans un sens non connoté, comme le fait qu'elles procurent un système de croyances orienté vers l'action capable d'expliquer le monde et de justifier des décisions, de limiter et d'identifier les alternatives, et de créer la solidarité sociale la plus large et intensive possible. »**³⁰⁰ La notion de système de croyances est également présente chez Daniel Bell, qui estime que dans son sens le plus large, *« le mot "idéologie" reste un terme vague qui semble désigner une vision du monde, un système de croyances ou une foi qui animent un groupe social et touchent à l'organisation de la société, laquelle se trouve de cette façon justifiée moralement. (...) En ce sens, l'idéologie fait signe vers le "mythe" plutôt que vers un simple ensemble de valeurs. »*³⁰¹ Il nuance cependant son propos en empruntant à Mannheim la distinction entre l'idéologie comme conception particulière et l'idéologie comme conception totale pour retenir comme proprement constitutive d'une idéologie la seconde, qui est *« un système recouvrant la réalité tout entière, (...) un ensemble de croyances (...). L'adhésion à une idéologie – l'aspiration à la réalisation d'une "cause," ou à la satisfaction de sentiments moraux profonds – n'est pas nécessairement le reflet d'intérêts qui apparaîtraient ainsi sous la forme d'idées. L'idéologie, en ce sens, est une religion séculière. »*³⁰² Cette notion de système de croyances est pareillement développée par Paul Ricœur, en insistant sur le fait que le propre d'une idéologie est de ne pas s'enraciner sur l'expérience ou le vécu : *« aussi disons-nous qu'il existe d'abord une réalité sociale dans laquelle les gens combattent pour gagner leur vie, etc., et que cela est la réalité effective, en tant que praxis. Cette réalité est ensuite représentée dans le ciel des idées, mais elle y est faussement représentée, comme ayant une signification autonome, comme faisant sens sur la base de choses qui peuvent être pensées, mais non agies ni vécues. »*³⁰³

La vocation de mobilisation orientée vers l'action déjà mentionnée par Karl Dietrich Bacher est en outre un autre point cardinal de la définition de l'idéologie. Daniel Bell la définit ainsi, outre la nature de sa construction intellectuelle, comme un mouvement social qui *« peut mobiliser des gens s'il remplit trois objectifs : simplifier les idées, revendiquer la vérité pour ces idées, et, ce qui unit les deux, prôner un engagement dans l'action. »*³⁰⁴ Ce même critère est énoncé par Raymond Aron pour qui il existe une relation de cause à effet entre l'entreprise de simplification de la réalité menée par l'idéologie sur le plan intellectuel et sa

³⁰⁰ Karl Dietrich BACHER, *op.cit.*, p.4.

³⁰¹ Daniel BELL, *op.cit.*, p.52.

³⁰² *ibid.*, p.52-53.

³⁰³ Paul RICŒUR, *op.cit.*, p.22.

³⁰⁴ Daniel BELL, *op.cit.*, p.54.

capacité de mobilisation sur le plan social : « regardons en arrière, vers les siècles écoulés depuis l'aurore de la philosophie de l'immanence et de la science moderne. Toutes les idéologies qui ont, pour quelques années ou quelques dizaines d'années, saisi l'imagination des foules ou des hommes de pensée, révèlent rétrospectivement une structure simple, des idées directrices en petit nombre. »³⁰⁵

Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire du fait idéologique, Teun A. Van Dijk s'efforce pour sa part d'élaborer un modèle explicatif complet de la nature de l'idéologie. Définissant les idéologies comme « les croyances sociales communes de groupes sociaux spécifiques, »³⁰⁶ il énonce qu'elles sont « les croyances abstraites et générales qui sous-tendent d'autres représentations sociales. »³⁰⁷ Elles « ne sont pas des listes arbitraires de propositions, mais sont organisées par catégories sociales spécifiques qui constituent un schéma idéologique (...) ; "l'auto-schéma" du groupe, définissant son identité sociale et ses intérêts, »³⁰⁸ d'où une « polarisation de groupe (nous contre eux). »³⁰⁹ En outre, « il est admis que les idéologies, en tant que représentations sociales, sont au moins cohérentes. »³¹⁰ Ces critères de définition relevant de la définition la plus large de l'idéologie, ils posent cependant le problème déjà soulevé de l'étendue du champ couvert, rendant le concept inopérant dans la mesure où toute production intellectuelle quelle qu'elle soit relève dans ce cadre de l'idéologie. Dans un tout autre ordre de raisonnement, pour l'anthropologue Clifford Geertz, l'idéologie est une langue, un véhicule de représentation du monde, ce qu'illustre son concept d'action symbolique qui « propose de décrire les processus sociaux non par des catégories, mais par des figures stylistiques, des tropes. (...) Tout comme les modèles du langage scientifique nous permettent de voir ce que sont les choses, de les reconnaître comme étant ceci ou cela, de même nos cadres sociaux articulent nos rôles sociaux, notre position dans la société, comme étant ceci ou cela. Et peut-être n'est-il pas possible de remonter en deçà de cette structuration primitive. (...) L'attention que nous portons au fonctionnement de l'idéologie à ce niveau le plus fondamental et le plus symbolique démontre le rôle réellement constitutif qu'elle a dans l'existence sociale. »³¹¹ En données corrigées du prisme anthropologique de l'approche, on retrouve ici,

³⁰⁵ Raymond ARON, *op.cit.*, p.315-316.

³⁰⁶ Teun A. VAN DIJK, *Ideology : a multidisciplinary approach*, Londres : SAGE, 1998, p.314 : « Ideologies are shared, social beliefs of (specific) social groups. »

³⁰⁷ *ibid.*, p.314 : « Ideologies are the general, abstract beliefs that underlie (other) social representations. »

³⁰⁸ *ibid.*, p.314 : « Ideologies are not arbitrary lists of propositions, but organized by specific social categories that constitute an ideology-schema (...) ; the self-schema of the group, defining its social identity and interests. »

³⁰⁹ *ibid.*, p.314 : « (...) group polarization (Us versus Them). »

³¹⁰ *ibid.*, p.314 : « Ideologies, as social representations, are generally assumed to be at least coherent. »

³¹¹ Paul RICŒUR, *op.cit.*, p.30-31.

fondamentalement, la notion de système de croyances permettant une représentation du monde.³¹²

Si des points saillants se retrouvent de fait d'un exercice de définition à l'autre, il n'existe pas de consensus suffisant en l'état sur la définition de l'idéologie en tant que concept. Cette situation nous conduit à devoir établir une définition restreinte.

2.2.6. Définition restreinte du concept d'idéologie.

L'absence de consensus sur la définition du concept d'idéologie nous amène à rechercher une définition restreinte sur laquelle un tel consensus soit possible. Il est préalablement nécessaire de **définir les critères de restriction**.

Le premier critère proposé est **la disqualification des jugements de valeur**. Ce critère renvoie à l'établissement par la pensée marxiste du caractère de représentation trompeuse instrumentalisée dans le sens de la soumission volontaire des classes dominées. Il renvoie également à l'assimilation de l'idéologie par Daniel Bell à une forme d'obscurantisme auquel s'oppose le progrès de la connaissance. Il renvoie plus globalement à tout élément de définition qui se situe dans l'ordre de la morale, explicitement ou implicitement. Le jugement de valeur pose en effet le problème du référentiel moral qui lui est sous-jacent : dès lors que ce dernier n'est pas universel, ce que justement il n'est pas par définition, le jugement énoncé emporte le caractère inopérant de la définition pour quiconque n'adhère pas au référentiel moral auquel il est lié. Le deuxième critère proposé est **la restriction au champ de la théorie politique**. C'est en effet dans ce champ que s'inscrit le présent travail de recherche. Aussi les éléments de définition qui n'entrent pas dans le champ de la théorie politique peuvent-ils être écartés, en rappelant que cette dernière « *vise l'affirmation de concepts transversaux tels que le pouvoir, la nation, l'Etat... ; la discussion de notions aussi diverses que celles de mobilisation, de charisme, de réseau. Elle s'attache à formuler des théories globales ou middle-range, à discuter les grands modèles interprétatifs de la réalité sociale et politique, à s'interroger sur la pertinence des méthodologies en cours.* »³¹³ Pour ne prendre que deux exemples, les éléments de définition propres à l'anthropologie ou à la sociologie de la connaissance, mais qui seraient par ailleurs incompatibles avec la théorie politique, ne sont donc pas retenus. Le troisième critère proposé est **le consensus a**

³¹² Là encore, sur le terrain des historiens plutôt que des politistes, on renverra aux travaux précurseurs de FUSTEL DE COULANGES dans *La Cité antique*.

³¹³ Philippe BRAUD, *op.cit.*, p.8.

minima. En application de ce critère, les éléments systématiquement présents d'une définition à l'autre composent la définition restreinte du concept d'idéologie.

Parmi les définitions étudiées, celle de Karl Dietrich Braucher présente l'avantage d'être dès l'abord à la fois présentée comme non connotée et fournie après avoir exposé des définitions empreintes, elles, de jugements de valeur. Cela permet de comparer les deux versions et d'observer, par contraste, que la définition présentée comme non connotée est effectivement vierge de jugements de valeur : « *la signification des idéologies peut aussi être vue, dans un sens non connoté, comme le fait qu'elles procurent un système de croyances orienté vers l'action capable d'expliquer le monde et de justifier des décisions, de limiter et d'identifier les alternatives, et de créer la solidarité sociale la plus large et intensive possible.* »³¹⁴ Cette définition entre en outre dans le périmètre de ce qui relève de la théorie politique. Par ailleurs, sa brièveté la prédispose à l'utilisation comme base de départ de la mise en évidence d'un consensus *a minima*. Or nous constatons que si cette définition est suffisamment précise pour ne pas être étendue à toute production intellectuelle, notamment grâce au critère de l'orientation vers l'action politique, elle est suffisamment large pour que la pensée marxiste ou des auteurs aussi différents que Raymond Aron ou Daniel Bell puissent lui être compatibles. On soulignera cela étant que des branches de la science politique, notamment si elles s'inscrivent dans la tradition de la définition large de l'idéologie, seront portées à contester une telle définition précisément au motif qu'elle serait excessivement restreinte : dans ce cas, le deuxième critère de restriction proposé, la restriction au champ de la théorie politique, s'applique.

Nous retiendrons donc pour définition du concept d'idéologie qu'il s'agit d'un système de croyances orienté vers l'action, offrant une vision du monde, capable de justifier des décisions, de limiter et d'identifier les alternatives, et de créer la solidarité sociale la plus large et intensive possible.

³¹⁴ Karl Dietrich BACHER, *op.cit.*, p.4.

2.3. Validation de la nature idéologique de la pensée politique du centre.

Le concept d'idéologie se composant d'un ensemble limité de points caractéristiques, la confrontation de la pensée politique du centre à chacun de ces points permet d'établir si elle relève de l'idéologie.

La pensée politique du centre est un système de croyances. Il n'est en effet pas démontrable que ses postulats et préconisations sont objectivement justes. Une telle démonstration ne pourrait être effectuée qu'en remettant en question son postulat fondamental, qui est que la mesure est une vertu politique dont l'application s'impose pour l'intérêt de tous. Or une telle remise en question n'est possible qu'en affirmant que la mesure n'est pas qualifiable en ces termes, ce qui n'est ni démontrable, ni infirmable.

La pensée politique du centre est orientée vers l'action. Elle énonce en effet des principes, dont découlent des réformes que ces principes rendent nécessaires et justes. L'impératif d'agir dans le sens de ses préconisations – mais avec mesure – découle logiquement de leur affirmation : dans un raisonnement par l'absurde, énoncer *a contrario* des principes dont découlent des réformes nécessaires sans que l'on en déduise qu'il faut agir serait un contresens.

La pensée politique du centre développe une vision du monde. En effet, étant posé que la mesure est une vertu politique dont l'application s'impose pour l'intérêt de tous, elle légitime, par la modération qu'elle procure, l'organisation de la société selon un ordre politique jouissant de caractéristiques précises : un régime intrinsèquement porté à la conciliation, une organisation plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires, des libertés locales et provinciales étendues.

La pensée politique du centre offre un cadre de justification aux décisions. En effet, étant caractérisée par la mesure comme but et la mesure comme méthode, elle propose une grille de lecture claire des décisions politiques. Sur le fond, plus la décision est empreinte de modération, plus elle est juste. Sur la forme, plus le processus de décision a été caractérisé par la mesure, plus il est légitime.

La pensée politique du centre limite et identifie les alternatives. En effet, elle se caractérise par le double rejet de la tyrannie et des extrêmes. Elle a donc structurellement une propension à assimiler ce qui s'écarte de la mesure comme but à une radicalité néfaste, et à assimiler ce qui s'écarte de la mesure comme méthode à un exercice trop autoritaire du

pouvoir. Elle postule *a contrario* que ce qui est mesuré, en termes de finalités comme de *modus operandi*, est soit une situation idéale si ces principes régissent l'ordre politique, soit l'alternative souhaitable s'ils ne le régissent pas.

La pensée politique du centre entend créer la solidarité sociale la plus large et intensive possible. Cette démarche est patente aussi bien dans ses points favorables au développement des corps intermédiaires que dans la recherche d'une société régie par l'équilibre et l'harmonie. Cependant, comme toute pensée politique cohérente, elle entend organiser cette solidarité d'une façon compatible avec son système de croyances, c'est-à-dire avec mesure.

Recoupant l'ensemble des points caractéristiques du concept d'idéologie, la pensée politique du centre a donc bien un caractère idéologique.

Conclusion.

« Le peu que je sache, je veux néanmoins le faire connaître afin qu'un autre, meilleur que je ne suis, découvre la vérité et que l'œuvre qu'il poursuit sanctionne mon erreur. Je m'en réjouirai pour avoir été, malgré tout, cause que cette vérité se fasse jour. »

Albert DÜRER

Le contenu ayant été établi en réponse à la réfutation de Maurice Duverger,³¹⁵ nous pouvons en déduire l'existence du contenant, c'est-à-dire l'existence du centre dans le paysage politique. Cependant, sur le fondement de la définition du concept d'idéologie retenue ici, plusieurs courants de pensée qui ont alimenté nos syndoxes sont eux-mêmes qualifiables d'idéologies. Pour ne prendre que deux exemples, le libéralisme intellectuel et la démocratie chrétienne constituent ainsi des systèmes de croyances orientés vers l'action qui développent une vision du monde, offrent un cadre de justification aux décisions, limitent et identifient les alternatives, et entendent créer la solidarité sociale la plus large et la plus intensive possible dans les limites de leur référentiel. Il convient donc de résoudre le problème d'un espace du paysage politique dont l'existence est démontrée par le fait qu'il ait son idéologie propre, mais qui peut être occupé par des courants politiques eux-mêmes dotés d'une idéologie. Nous avancerons sur ce point un **principe d'englobement : dès lors que son idéologie englobe celle des courants politiques qui le traversent, l'espace du paysage politique dont l'existence est démontrée par le fait qu'il ait son idéologie propre n'est pas placé dans une situation qui remet en cause cette démonstration.** Le même principe d'englobement vaut d'ailleurs pour la droite et la gauche. Ces deux espaces voient coexister en leur sein des courants politiques dotés d'idéologies distinctes : si cette situation ne remet pas en cause leur existence, c'est parce que leur idéologie englobe celles des courants politiques en question. C'est ce qui explique par exemple que les idéologies socialiste et communiste puissent coexister au sein de la gauche : elles sont englobées par l'idéologie de la gauche.

En reprenant le même questionnement en amont plutôt qu'en aval, il est toutefois possible de l'appliquer au centre. Dans la lignée de la définition par René Rémond de l'orléanisme, nous pourrions ainsi considérer que le centre, bien que doté de sa propre idéologie, est englobé par celle de la droite, espace du paysage politique dont il ferait donc partie. Nous objecterons cependant que le principe d'englobement ne joue pas dans ce cas : **l'idéologie**

³¹⁵ « Cela revient à dire que le centre n'existe pas en politique : il peut y avoir un parti du centre, mais non pas une tendance du centre, une doctrine du centre. » Source : Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, cité in René RÉMOND, *op.cit.*, p.364.

de la droite n'englobe pas celle du centre, dans la mesure où son positionnement équidistant de la droite et de la gauche, en application du principe de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, fait partie intégrante de l'idéologie du centre.

Ainsi, droite, gauche et centre existent comme espaces dans le paysage politique dans la mesure où chacun a une identité idéologique que ne peut pas englober l'idéologie des autres. C'est dans ce cœur idéologique propre à chacun de ces trois pôles de la représentation tripartite du paysage politique que s'insèrent les idéologies propres des courants politiques qui se succèdent au fil du temps. René Rémond écrit ainsi que « *droite et gauche, qui trouvent dans l'existence de l'autre le principe de leur localisation sur l'axe binaire, se définissent (...) par rapport à une situation historique déterminée et en fonction de sa problématique. (...) Les conjonctures étant par nature appelées à se modifier avec les circonstances, les enjeux aussi changent : les problèmes sur lesquels s'affrontent droite et gauche se renouvellent donc et se succèdent par substitution. (...) Les signes d'appartenance et de reconnaissance se modifient aussi. (...) Chaque fois que débouche sur la scène politique une question neuve – affaire Dreyfus ou guerre d'Algérie – s'ouvre un temps d'indétermination. (...) Mais peu à peu les formations choisissent leur camp, les positions se clarifient, l'ensemble des partis se réaligne (...).* »³¹⁶ La seule nuance que nous apportons à cette analyse est d'y prendre en considération la droite, la gauche et le centre au lieu du diptyque droite-gauche.

René Rémond affirme cependant dans la même analyse que « *droite et gauche ne sont pas des absolus, capables d'exister par eux-mêmes et se définissant abstraitement ; ce ne sont, au départ, que des positions relatives dans un système qui les énonce simultanément et les inclut symétriquement. (...) **Droite et gauche sont des modalités d'une lecture globale des réalités idéologiques et politiques. C'est une manière d'organiser la diversité du réel dans une structure.** (...) Les deux notions se définissent par leur opposition exclusive dans le système binaire que compose l'association de leurs contraires.* »³¹⁷ Bien que nous substituions là encore dans le raisonnement le triptyque droite-gauche-centre au diptyque droite-gauche, le problème soulevé reste inchangé. Si droite, gauche et centre ne sont pas capables d'exister par eux-mêmes en se définissant dans l'abstrait, il convient en effet d'identifier les raisons de l'émergence de ces modalités de lecture globale des réalités idéologiques et politiques. Nous formulerons ici une hypothèse fondée sur une explication constructiviste. Dans le contexte des rapports de forces politiques, les grands enjeux qui font

³¹⁶ René RÉMOND, *op.cit.*, p.31-32.

³¹⁷ *idem.*

l'objet de ces rapports de forces, autrement dit **les grandes propositions, peuvent logiquement susciter trois grands ordres de réponse : l'adhésion, le rejet, la conciliation**. Au fil des positionnements des acteurs, une première communauté d'adhésion et de rejet, une seconde communauté d'adhésion et de rejet contraires, et une communauté de conciliation, se structurent. **C'est ce processus de structuration qui sédimente le cœur idéologique des différents pôles et donne naissance, non dans l'abstrait mais comme produit de l'Histoire, aux identités de la droite, de la gauche et du centre.**

Cependant le degré d'adéquation entre cette tripartition structurelle du paysage politique réel et la répartition conjoncturelle du paysage politique institutionnel est fonction des règles du jeu politique, en particulier électoral. Ainsi, selon que l'on observe le mode de scrutin traditionnel de la IV^e ou de la V^e République, la répartition conjoncturelle du paysage politique institutionnel sera tripartite, sous la IV^e République, ou bipartite, sous la V^e République. Le mode de scrutin de la IV^e République étant empreint de proportionnalité, ce constat va bien dans le sens d'une tripartition structurelle du paysage politique réel. Si l'on admet que c'est la structuration déjà décrite qui sédimente le cœur idéologique des différents pôles, alors on doit admettre en retour que la déstructuration d'un pôle sous l'effet de son absence durable en tant que tel du paysage politique réel a pour conséquence, là aussi comme produit de l'Histoire, la disparition de son identité.

Dans cette perspective, les théories de l'existence et de l'inexistence du centre ne sont pas incompatibles : selon les processus de structuration, de sédimentation et de déstructuration dans le contexte surdéterminant des règles du jeu politique, en particulier électoral, le centre peut naître, exister, disparaître.

II

LES INCARNATIONS CONTEMPORAINES DU CENTRE (1999-2012)

Thomas GUÉNOLÉ – « Vous pourriez par exemple argumenter sur le rejet des deux extrêmes.

Jean-Louis BORLOO – Oui, enfin ça, c'est une position intellectuelle. »

Introduction.

« Dans toute statistique, l'inexactitude du nombre est compensée par la précision des décimales. »

Alfred SAUVY

Notre première partie, identifiant les critères de la pensée politique du centre sur le temps long de l'histoire des idées, relevait de la théorie politique. Notre deuxième partie a pour objet de valider la pertinence de ces critères sur le terrain, et fait appel aux méthodes quantitatives.

La science politique a longtemps défini ses frontières intérieures en fonction des outils utilisés par le chercheur. Passer au sein d'un même travail de recherche de la théorie politique à sa confrontation au terrain, utiliser des méthodes tantôt quantitatives tantôt qualitatives, revient à se défaire de ces frontières intérieures, choix que nous devons expliquer.

Il y aurait, du point de vue du politologue quantitativiste, ceux qui quantifient les phénomènes étudiés et rendent ce faisant leurs travaux pleinement exploitables, contre ceux qui manquent cet objectif par rejet des approches chiffrées. Réciproquement, il y aurait, du point de vue du politologue qualitatif, ceux qui ont la lucidité de prendre en compte les biais de représentation des acteurs du champ étudié contre ceux dont les quantifications négligent la réalité du terrain. En ce qui nous concerne, s'il est pertinent de qualifier de quantitativistes ou de qualitatifs, au cas par cas, les outils dont il se sert, le politologue lui-même, en revanche, n'a pas à l'être. L'opération pratiquée détermine les outils employés, et non l'inverse.

Notre démarche est ici d'établir si, pour la période qui court de 1999 à 2012, nous retrouvons sur le terrain dans le centre français la pensée politique que nous avons préalablement définie dans « le ciel des idées. »³¹⁸ A défaut d'une telle vérification, affirmer que le centre français déploie bien cette pensée politique relèverait en effet de l'argument d'autorité. Pour autant, procéder en confrontant les programmes des partis politiques de la période aux critères de cette pensée relèverait indirectement du même argument d'autorité. Ayant établi cette pensée en théorie politique et la retenant comme critère de définition de ce qui relève du centre sur le terrain, notre résultat serait

³¹⁸ PLATON, *La République*, VII. A noter que si cette expression résumant le concept s'est largement répandue, elle n'apparaît pas en tant que telle dans le texte du philosophe.

nécessairement la concordance entre cette pensée et ces partis du fait d'une référence circulaire.³¹⁹ En bonne logique, **nous devons donc délimiter le centre français selon un critère sur lequel nous n'avons nulle maîtrise, distinct de la pensée politique préalablement définie, pour ensuite confronter cette pensée à ce que pensent les éléments composant ce centre.**

Dans les données produites par les méthodes quantitatives, l'outil permettant d'y parvenir nous apparaît être la variable de l'autopositionnement des électeurs sur une échelle gauche-droite. Elle nous permettra d'isoler les électeurs s'autopositionnant au centre, c'est-à-dire littéralement au milieu de l'échelle, puis d'isoler leurs opinions et préférences politiques autres que cet autopositionnement. Nous isolerons ensuite une sélection de ces opinions et préférences, dont chacune, dans la mesure du possible et en fonction des données disponibles, sera rattachable à un des critères de la pensée politique du centre. Le degré de convergence entre cette sélection et ces critères nous permettra d'établir si cette pensée définie en théorie politique se retrouve sur le terrain dans le centre français.

Parallèlement, nous établirons à l'aide du même outil quels partis et personnalités incarnent la pensée politique du centre sur la période étudiée, selon l'approche déductive suivante :

si les électeurs s'autopositionnant politiquement au centre adhèrent à cette pensée, et si ces électeurs se reconnaissent dans certains partis et certaines personnalités, alors, d'une part, cette pensée est bien la pensée politique du centre, et d'autre part, ces partis et personnalités incarnent cette pensée et le centre.

Il nous restera ensuite à distinguer les partis les uns des autres par des critères autres que la pensée politique, qui leur est commune. En l'occurrence, nous testerons la pertinence du critère unique des préférences tactiques, c'est-à-dire des choix d'alliances électorales, et établirons dans quelle mesure ce critère permet de définir les grandes familles du centre en France sur la période contemporaine.

³¹⁹ Notons $A \Rightarrow B$ le fait que A référence B. Si $A \Rightarrow B$, $B \Rightarrow C$, ... $X \Rightarrow A$, alors on a une référence circulaire. En effet, on a $A \Rightarrow B \Rightarrow C \Rightarrow \dots \Rightarrow X \Rightarrow A$ et donc par transitivité $A \Rightarrow A$. Cette situation pose problème car cela signifie que l'on ne peut pas avoir A sans disposer de A lui-même.

Par ailleurs, dans la mesure où « *la force de ceux qui utilisent la statistique n'est souvent faite que de la faiblesse de ceux qui les écoutent,* »³²⁰ nous exposerons préalablement : nos critères de sélection des sondages retenus, leur degré de fiabilité du point de vue qualitatif et quantitatif, nos critères de sélection des données de ces sondages, les méthodes employées pour retraiter ces données, ainsi que les raisons justifiant ces retraitements.

³²⁰ Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision : 1. Comprendre la statistique descriptive*, 5^e édition, Paris : Hachette, 2009, p.8.

1. Considérations méthodologiques.

Une fois exposée la démarche générale de validation de la pensée politique et d'identification des partis et personnalités politiques du centre sur le terrain (1.1), la méthode de sélection des enquêtes exploitées est détaillée (1.2). Les limites de leur fiabilité sont par ailleurs précisées (1.3), avant de présenter les grands problèmes rencontrés et les outils techniques forgés pour les surmonter (1.4).

1.1. Présentation de la démarche générale.

1.1.1. Démarche de validation de la pensée politique du centre sur le terrain.

Affirmer que la pensée politique définie dans le champ de la théorie politique est bien la pensée politique du centre relèverait de l'argument d'autorité. Par ailleurs, une vérification fondée sur l'analyse des programmes et discours d'une sélection de partis et personnalités procéderait indirectement du même argument d'autorité, puisque cette liste serait préalablement réputée incarnant le centre sans justification. En revanche, une vérification fondée sur l'adhésion des électeurs du centre à cette pensée politique fait sens, dans la mesure où nous n'avons aucune emprise préalable sur l'échantillon ainsi défini et les préférences qu'il manifeste au fil des enquêtes.

Soulignons que les électeurs du centre ne sont pas les électeurs d'une liste préalablement posée de partis ou de personnalités politiques réputés incarnant le centre, auquel cas se reposerait le problème de l'argument d'autorité. Ces électeurs sont ceux qui, au sein de l'échantillon, se sont d'eux-mêmes positionnés au centre sur une échelle gauche-droite.

Ainsi, pour la période étudiée, au sein des enquêtes qui incluent un autositionnement politique sur une échelle gauche-droite, on cherche, pour chaque critère de définition de la pensée politique du centre dans le champ de la théorie politique, dans quelle mesure les électeurs du centre se reconnaissent dans ce critère.

1.1.2. Démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre.

L'approche retenue est de mesurer l'incarnation du centre par les principaux partis et personnalités politiques de la période étudiée au moyen de deux outils : le *degré d'incarnation* et la *propension à incarner*.

On admet que plus les électeurs du centre se reconnaissent dans un parti ou une personnalité politique, plus ce parti ou cette personnalité incarne le centre : on parlera alors de *degré d'incarnation*. On admet par ailleurs que plus la proportion des sympathisants d'un parti ou d'une personnalité politique qui sont des électeurs du centre est importante, plus ce parti ou cette personnalité est objectivement incitée à incarner le centre : on parlera alors de *propension à incarner*. Comme dans le cas de la validation de la pensée politique du centre

sur le terrain, les électeurs du centre sont ceux qui, au sein de l'échantillon, se sont d'eux-mêmes positionnés au centre sur une échelle gauche-droite.

Par *principaux* partis et personnalités, on entend les partis ayant atteint une proportion significative des voix (de l'ordre de 5% ou plus) lors d'élections majeures sur la période étudiée. Ce critère est nécessaire et suffisant pour exclure les formations par trop éphémères, ainsi que les multiples micro-partis souvent assimilables à des associations de financement politique.

Une autre méthode d'identification aurait pu être, une fois la pensée politique du centre validée sur le terrain, d'analyser le degré d'adéquation des programmes et discours des principaux partis et personnalités politiques de la période étudiée, en déduisant de cette analyse le degré d'incarnation du centre par chacun. Cette approche n'a cependant pas été retenue, pour deux raisons. La première est que la première approche est nécessaire et suffisante pour obtenir des résultats concluants. La seconde est que cette seconde approche ne permet pas, contrairement à la première, de rendre également compte des variations d'incarnation du centre de manière quantifiée.

1.1.3. Démarche d'identification des familles du centre corollaire à la démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre.

À l'issue de l'entreprise d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre, il s'est avéré nécessaire d'effectuer une série d'observations et de tests complémentaires sur les partis incarnant significativement le centre pour la période étudiée. Pour chaque cas, il s'est agi soit d'effectuer une série de déductions sur la base des résultats déjà obtenus, soit de compléter ces déductions par des observations sur du matériel d'appoint composé de sondages ponctuels ou de résultats électoraux.

Ce faisant, il s'est avéré que cette incarnation était résumable à une brève liste de partis ou de courants au sein de partis, d'une part, et à des personnalités qui en procèdent, d'autre part. Il est alors apparu nécessaire d'identifier un critère d'explication pour cette répartition du centre. Une approche inductive a été retenue, en testant le critère des préférences tactiques. Le cadre conceptuel utilisé est composé, d'une part, de la polarisation des systèmes de partis au sens de Giovanni Sartori,³²¹ et d'autre part, de la surdétermination de

³²¹ Giovanni SARTORI cité in Dominique CHAGNOLLAUD, *Science politique*, 7^e édition, Paris : Dalloz, 2010, p.92.

la structuration des systèmes de partis par les modes de scrutin au sens de Maurice Duverger.³²²

1.1.4. Démarche d'identification d'un parti d'extrême centre corollaire à la démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre.

Dans le cadre de l'identification des familles du centre, il est apparu nécessaire de vérifier si, parmi les partis qui l'incarnent, une formation en constituait une incarnation extrême allant jusqu'à la remise en question du régime politique. Le cadre conceptuel utilisé est la notion de parti anti-système au sens de Giovanni Sartori.³²³

³²² Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris : Armand Collin, 1951, 476 pages.

³²³ Giovanni SARTORI, *Parties and party systems : a framework for analysis*, Colchester : ECPR Press, 2005, p.117-118.

1.2. Méthode de sélection des sondages exploités.

1.2.1. Critères de sélection prioritaire.

Notre recherche porte sur une période donnée, qui s'étend de 1999 à 2012. Le premier critère général de sélection prioritaire d'un sondage est donc qu'il porte sur tout ou partie de cette période.

Exemple 1 :

Le Panel Electoral Français de 2002³²⁴ s'inscrit dans un intervalle de temps qu'inclut la période étudiée. Il satisfait donc le premier critère général de sélection prioritaire d'un sondage.

L'identification des électeurs du centre préalablement à l'expression de leurs préférences pour un parti, une personnalité, ou de leur adhésion à une opinion politique, est indispensable à notre démarche générale. Le second critère général est donc que le sondage inclue l'autopositionnement des électeurs du centre sur une échelle gauche-droite.

Exemple 2 :

Le Baromètre Politique Français de 2006-2007³²⁵ inclut l'autopositionnement politique des sondés sur une échelle gauche-droite à 5 échelons (extrême gauche, gauche, centre, droite, extrême droite). Il satisfait donc le second critère général de sélection prioritaire d'un sondage.

Pour ce qui concerne la validation sur le terrain de la pensée politique du centre, mesurer l'adhésion des électeurs du centre à chacun de ses critères constitutifs est requis. Le critère additionnel spécifique à cette démarche est donc que tout ou partie des questions du sondage puisse être rattaché directement ou indirectement à l'un de ces critères constitutifs.

Exemple 3 :

La pensée politique du centre définie dans le champ de la théorie politique inclut le critère du régime politique intrinsèquement porté à la conciliation. Or le Panel Electoral Français de 2007³²⁶ permet de mesurer l'adhésion des électeurs du centre à la proposition « réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement, » ainsi que de comparer leur degré d'adhésion à celui des électeurs des autres catégories d'autopositionnement politique. Il satisfait donc le critère additionnel de sélection d'un sondage spécifique à la validation sur le terrain de la pensée politique du centre.

³²⁴ *Panel Electoral Français 2002* - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³²⁵ *Baromètre Politique Français 2006-2007* - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³²⁶ *Panel Electoral Français 2007* - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Pour ce qui concerne l'identification des partis et personnalités incarnant le centre, mesurer à quel point les électeurs du centre se reconnaissent dans chacun des principaux partis et personnalités politiques est requis. Le critère additionnel spécifique à cette démarche est donc que le sondage teste la proximité des sondés avec les principaux partis et personnalités politiques.

Exemple 4 :

Le Baromètre Politique Français de 2006-2007³²⁷ permet de mesurer la proximité partisane des électeurs du centre et de quelle personnalité politique ils se sentent le plus proches. Il permet également de comparer ces proximités à celles des électeurs des autres catégories d'autopositionnement politique. Il satisfait donc le critère additionnel de sélection d'un sondage spécifique à l'identification des partis et personnalités incarnant le centre.

1.2.2. Critères de sélection complémentaire.

Pour ce qui concerne l'identification des familles du centre, l'utilisation complémentaire d'enquêtes et de résultats électoraux aux fins d'étalement d'une hypothèse spécifique, distincte de la démarche générale fondée sur les préférences des électeurs du centre, s'est avérée nécessaire. Dans ces cas, le critère unique de sélection complémentaire est l'adéquation de l'enquête ou des résultats électoraux à l'hypothèse testée.

Exemple 5 :

L'hypothèse testée est l'existence d'une corrélation entre le fait que Daniel Cohn-Bendit soit tête de liste au bénéfice des Verts et un surcroît d'incarnation du centre par ces derniers. On mobilise, d'une part, les résultats des listes soutenues par Les Verts aux élections européennes de 1999, 2004 et 2009, et d'autre part, les résultats comparés des candidats ou listes soutenus par Les Verts et le Mouvement Démocrate lors de l'élection présidentielle de 2007 et des élections européennes de 2009.

1.2.3. Critères d'élimination post-sélection.

En application du rasoir d'Occam ou principe d'économie,³²⁸ lorsqu'il apparaît qu'un sondage remplit les conditions nécessaires pour être sélectionné, mais n'apporte pas d'informations supplémentaires par rapport à un sondage de meilleure qualité, il est éliminé de la sélection.

³²⁷ *Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³²⁸ Karl POPPER, *The Logic of scientific discovery*, London : Routledge, 2002, coll. Routledge Classics, pp.121-132.

Par *meilleure qualité*, on entend, à méthodes comparables de constitution et de pondération des échantillons représentatifs :

- prioritairement, le fait de porter sur un échantillon plus nombreux (critère quantitatif) ;
- secondairement, le fait d'avoir fait appel à un *modus operandi* d'interrogation des sondés qui est de meilleure qualité (critère qualitatif).

Exemple 6 :

Un sondage TNS Sofres de février 2007³²⁹ et le Panel Electoral Français de 2007³³⁰ remplissent tous deux, d'une part, les critères généraux de sélection prioritaire d'un sondage, et d'autre part, le critère spécifique à l'identification des partis et personnalités incarnant le centre. Cependant, tous deux apportent sensiblement les mêmes informations.

Ils font appel à des méthodes comparables de constitution et de pondération de leur échantillon représentatif. Le sondage TNS Sofres porte sur un échantillon de 1000 personnes, contre 4004 pour le Panel Electoral Français de 2007.³³¹ Le sondage TNS Sofres est donc éliminé de la sélection.

³²⁹ SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, TNS Sofres, *Objectif 2007*, février 2007.

³³⁰ *Panel Electoral Français 2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³³¹ Vague 1

1.3. Limites de fiabilité de la sélection d'enquêtes exploitées.

1.3.1. Limites d'exhaustivité.

Pour les années 1999 à 2001, 2003 à 2005, et 2008 à 2011, nous ne disposons pas d'enquêtes répondant aux critères généraux de sélection prioritaire au sein des données accessibles.

On soulignera cependant que c'est aux abords des scrutins présidentiels et législatifs que se concrétise l'essentiel des phénomènes de recomposition des incarnations partisans et personnelles : par exemple, nous verrons que le basculement de François Bayrou de l'incarnation du centre-droit à l'incarnation de l'extrême centre se cristallise en 2006 et 2007. Or nous disposons, pour ce type de périodes, d'enquêtes répondant directement ou indirectement à nos besoins.

1.3.2. Limites de fiabilité qualitative : exemple du critère d'élimination post-sélection dans une enquête à plusieurs vagues.

Les enquêtes retenues du fait des critères de sélection adoptés incluent plusieurs vagues. Le tableau ci-après présente les *modi operandi* comparés de ces vagues pour une sélection d'enquêtes.^{332,333,334}

Tableau 1.3.2 : Modalités pratiques d'une sélection d'enquêtes.

		Modalités pratiques	
		Face-à-face	Par téléphone
Panel Electoral Français 2002	Vague 1	X	
	Vague 2		X
	Vague 3		X
Baromètre Politique Français 2006-2007	Vague 1		X
	Vague 2		X
	Vague 3		X
	Vague 4		X
Panel Electoral Français 2007	Vague 1	X	
	Vague 2		X
	Vague 3		X
	Vague 4		X

³³² CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Panel Electoral Français 2002*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

³³³ CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Baromètre Politique Français 2006-2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

³³⁴ CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Panel Electoral Français 2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

Si l'on compare le face-à-face à l'entretien téléphonique, *ceteris paribus*, la première méthode génère des résultats d'une qualité et d'une fiabilité supérieures, ne serait-ce que parce que lors de l'échange, le sondeur a accès au langage non verbal du sondé.

En outre, dans le cas des enquêtes courant sur plusieurs vagues, si l'on prend l'exemple du Panel Electoral Français de 2007, « *lors de la première vague du panel, la représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (...). Les personnes interrogées lors des vagues suivantes sont celles qui ont accepté de participer à la suite du panel, après accord écrit auprès de l'IFOP,* »³³⁵ la même logique ayant prévalu pour le Panel Electoral Français de 2002. Cette approche induit un biais dans les résultats obtenus lors des vagues suivantes, puisque les sondés représentent *de facto* la fraction de l'échantillon initial la plus intéressée par la politique et la plus désireuse d'exprimer ses opinions.

Par conséquent, sauf dans le cas où une autre vague fournit des données qu'elle-même ne fournit pas, seule la première vague de chacune de ces enquêtes a été retenue.

1.3.3. Limites de fiabilité quantitative : l'intervalle de confiance à 95%.

Le calcul de l'intervalle de confiance d'une réponse fournie par un échantillon permet de mettre en évidence une probabilité de 95% qu'elle puisse en fait avoir n'importe quelle valeur comprise entre deux bornes plutôt que d'être la valeur précise affichée. Ce calcul peut être fait en formule complète ou en formule simplifiée.³³⁶

À l'aide de la formule complète, soit p la donnée, P probabilité de l'événement, f la donnée exprimée en fréquence, n le nombre d'individus sondés, t égal à 1,96 et α égal à 0,95, on a :

$$P \left[f - t \sqrt{\frac{f(1-f)}{n}} < p < f + t \sqrt{\frac{f(1-f)}{n}} \right] = \alpha$$

Si l'on prend l'exemple de l'autopositionnement politique au centre dans la vague 1 du Baromètre Politique Français de 2006-2007,^{337,338} dont la valeur précise affichée est de 20,61%,³³⁹ on obtient ainsi :

³³⁵ CDSP, *Enquêtes françaises : Panel Electoral Français 2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

³³⁶ Didier SCHLACHTER, *De l'Analyse à la prévision*, Paris : Ellipses, 2^e édition, 1986, p.287-288.

³³⁷ *Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³³⁸ CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Baromètre Politique Français 2006-2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

$$P\left[f - t\sqrt{\frac{f(1-f)}{n}} < p < f + t\sqrt{\frac{f(1-f)}{n}}\right] = \alpha$$

$$f = 0,2161$$

$$n = 5650$$

$$t = 1,96$$

$$\alpha = 0,95$$

$$P\left[0,2161 - 1,96\sqrt{\frac{0,2161(1-0,2161)}{5650}} < p < 0,2161 + 1,96\sqrt{\frac{0,2161(1-0,2161)}{5650}}\right] = 0,95$$

$$P[0,1956 < p < 0,2166] = 0,95$$

Il existe donc une probabilité de 95% que malgré une valeur précise affichée de 20,61%, la donnée puisse en fait avoir n'importe quelle valeur comprise entre 19,56 et 21,66%.

Cela étant, il est admis que l'intervalle de confiance soit calculé approximativement, à l'aide de la formule simplifiée suivante :

$$P\left[f - \frac{1}{\sqrt{n}} < p < f + \frac{1}{\sqrt{n}}\right] = \alpha$$

En reprenant l'exemple précédent, soit $f = 0,2061$ et $n = 5650$, on obtient ainsi :

$$P\left[f - \frac{1}{\sqrt{n}} < p < f + \frac{1}{\sqrt{n}}\right] = \alpha$$

$$f = 0,2061$$

$$n = 5650$$

$$\alpha = 0,95$$

$$P\left[0,2061 - \frac{1}{\sqrt{5650}} < p < 0,2061 + \frac{1}{\sqrt{5650}}\right] = 0,95$$

$$P[0,1928 < p < 0,2194] = 0,95$$

Son avantage fondamental est qu'ainsi construite, elle permet de donner l'intervalle de confiance de toutes les données d'une enquête ou d'une de ses vagues dès lors que l'on connaît le nombre de sondés. En effet, la seule variable de la formule étant $1/\sqrt{n}$, elle permet

³³⁹ Résultats une fois retirées les réponses de type *aucun, sans réponse, ni droite ni gauche* et *autre*.

de conclure à partir de n que cet intervalle de confiance commun à l'ensemble des données est de $\pm 1/\sqrt{n}$. La formule simplifiée du calcul de l'intervalle de confiance donne pour une sélection d'enquêtes exploitées, et le cas échéant leurs vagues, les résultats exposés dans le tableau ci-après.^{340,341,342}

Tableau 1.3.3 : intervalle de confiance de données exploitées.

		Nombre de sondés	Intervalle de confiance
PEF 2002	Vague 1	4017	1,58%
	Vague 2	4017	1,58%
	Vague 3	2013	2,23%
BPF 2006-2007	Vague 1	5650	1,33%
	Vague 2	5647	1,33%
	Vague 3	5240	1,38%
	Vague 4	5239	1,38%
PEF 2007	Vague 1	4004	1,58%
	Vague 2	2208	2,13%
	Vague 3	2018	2,23%
	Vague 4	1846	2,33%

De fait, si l'on prend l'exemple de la vague 3 du Panel Electoral Français de 2002, pour toute donnée, il existera une probabilité de 95% qu'elle puisse avoir une valeur réelle supérieure ou inférieure de 2,23 points à sa valeur précise affichée.

³⁴⁰ CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Panel Electoral Français 2002*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

³⁴¹ CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Baromètre Politique Français 2006-2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

³⁴² CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Panel Electoral Français 2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

1.4. Problèmes et résolutions.

1.4.1. Résolution du problème d'hétérogénéité des réponses proposées d'une enquête à l'autre pour une même question : le raisonnement des calculs préparatoires à la courbe de Lorenz.

Soit une même question posée d'un sondage à l'autre, ou une question similaire posée d'un sondage à l'autre, les réponses proposées aux sondés peuvent varier aussi bien quant à leur nombre que quant à leur nature. A des fins de comparaison, il peut alors être utile d'effectuer un travail de retraitement à des fins d'homogénéisation.

Soit une réponse donnée pour une variable d'une enquête, trois cas de figure sont alors possibles :

- elle n'est pas quantitativement significative, auquel cas elle peut être supprimée des résultats en application du raisonnement des calculs préparatoires à la courbe de Lorenz³⁴³ ;
- elle est quantitativement significative et sa disparition aurait un impact négatif significatif sur l'exploitabilité de l'enquête, auquel cas l'homogénéisation n'est pas possible ;
- elle est quantitativement significative mais sa disparition est neutre sur l'exploitabilité de l'enquête, auquel cas elle peut être supprimée des résultats ou, plus précisément, sa part dans les résultats est répartie par pondération entre les autres réponses, ce qui revient au même en pratique.

Exemple 7 :

Pour la vague 1 du Panel Electoral Français de 2002, les réponses de type *autre* sont suffisamment faibles quantitativement pour considérer qu'elles sont négligeables, ce qui permet de les éliminer. C'est ce que montre le tableau ci-après,³⁴⁴ qui applique à la proximité partisane le raisonnement des calculs préparatoires à la courbe de Lorenz.

³⁴³ Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision : 1. Comprendre la statistique descriptive statique*, 5^e édition, Paris : Hachette, 2009, p.127-128.

³⁴⁴ *Panel Electoral Français 2002 - (2002)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Tableau 1.4.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proximité partisane, pourcentages et pourcentages cumulés.

	Pourcentage	Pourcentage cumulé
LO-LCR-PT	3,41	3,41
PCF	5,68	9,09
MDC	4,04	13,13
PS	32,58	45,71
Les Verts	11,62	57,32
Autres mouvements écologistes	2,15	59,47
CPNT	2,15	61,62
UDF	6,31	67,93
RPR	21,72	89,65
DL	2,27	91,92
RPF	1,89	93,81
FN	4,55	98,36
MNR	0,88	99,24
Autre	0,76	100,00
Total	100,00	

Une fois la réponse *autre* éliminée, les données restent représentatives de l'échantillon à 99,24%.

Exemple 8 :

Pour la vague 1 du Baromètre Politique Français de 2006-2007,³⁴⁵ les réponses de type *ni à gauche ni à droite* ne sont pas éliminables en l'état compte tenu de l'ampleur de leurs résultats : 33,7% des sondés se reconnaissent dans cette catégorie. En outre, cette catégorie n'est pas assimilable sommairement au centre : ce serait opérer une confusion entre le centre et le marais.³⁴⁶ Par ailleurs, le rejet de la gauche et de la droite peut aussi bien indiquer une adhésion au centre qu'une adhésion à l'extrême gauche ou à l'extrême droite, voire la possibilité d'être fondamentalement un électeur de gauche ou de droite tout en rejetant cette catégorisation. C'est ce que démontre le tableau ci-après.³⁴⁷

³⁴⁵ *Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³⁴⁶ Cf 3.1.1

³⁴⁷ *Panel Electoral Français 2002 - (2002)* [fichier électronique], *Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Tableau 1.4.1.2 : Panel Electoral Français de 2002 et Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, autopositionnement politique, fréquences.

	Panel Electoral Français 2002 – vague 1	Baromètre Politique Français 2006-2007 – vague 1	Différence	Diff./Ni g. ni dr.
Sans réponse	0,07	0,01	0,06	18%
Extrême gauche	0,05	0,03	0,03	8%
Gauche	0,35	0,31	0,04	12%
Centre	0,24	0,14	0,11	31%
Droite	0,25	0,17	0,08	24%
Extrême droite	0,04	0,01	0,03	7%
Ni à gauche ni à droite	-	0,34	-	-
Total	1,00	1,00		

Seule différence entre les autopositionnements de 2002 et 2007, la réponse *ni à gauche ni à droite* n'est pas proposée aux sondés de 2002. Si le profil d'électeur qui l'a choisie en 2007 était rétif à tout positionnement, cette différence devrait se traduire en 2002 par une fréquence de la réponse *sans réponse* beaucoup plus élevée, pour atteindre par transfert le même ordre de grandeur que la réponse *ni à gauche ni à droite* de 2007. On devrait constater en outre une relative stabilité des autres réponses. Or on observe à l'inverse une dispersion des 34% de *ni à gauche ni à droite* de 2007 dans l'ensemble des autres catégories de 2002.

Ces éléments justifient l'élimination de la variable *ni à gauche ni à droite* et la dispersion des réponses de ses sondés entre les autres réponses. La solution la plus neutre est d'adopter l'hypothèse d'une répartition identique à celle du reste de la population. Les résultats seront donc répartis entre les autres réponses par pondération.

1.4.2. Résolution du problème d'hétérogénéité des échelles d'autopositionnement politique gauche-droite : la conversion en échelle à 5 échelons.

Sur la période étudiée, une enquête inclut un autopositionnement politique sur une échelle allant du plus à gauche au plus à droite : elle est donc sélectionnée par priorité. Si le nombre d'échelons est impair, ou s'il est pair mais avec un nombre total d'échelons élevé, il est possible de reconstituer directement le total des électeurs du centre dans l'échantillon et d'homogénéiser cette reconstitution d'un échantillon à l'autre. C'est ce que montre l'exemple des Panels Electoraux Français de 2002 et 2007 et du Baromètre Politique Français de 2006-2007, traité ci-après.

L'autopositionnement politique des sondés sur une échelle de gauche à droite est mesuré avec un nombre différent d'échelons, entre enquêtes voire entre vagues des enquêtes, ce que montre le tableau ci-après.³⁴⁸

Tableau 1.4.2.1 : Panel Electoral Français de 2002, Baromètre Politique Français de 2006-2007, Panel Electoral Français de 2007, nombre d'échelons des échelles d'autopositionnement politique.

	Vague	Nombre d'échelons
Panel Electoral Français 2002	1	07
	2-3	05
Baromètre Politique Français de 2006-2007	1 à 4	05
Panel Electoral Français 2007	1 à 4	11

L'échelle à 5 échelons est répartie auprès des sondés entre *très à droite* ou *extrême droite*, *droite*, *centre*, *gauche* et *très à gauche* ou *extrême gauche*. Elle est donc ici plus pertinente que, par exemple, l'appartenance politique mesurée par le Panel Electoral Français de 2002 sur une échelle à 3 échelons,³⁴⁹ puisqu'elle mesure explicitement l'appartenance au centre. Pour cette même raison, elle est plus pertinente que l'échelle à 11 échelons, puisque cette dernière amène les sondés à se positionner sur une échelle du plus à gauche au plus à droite sans mentionner explicitement que la position intermédiaire³⁵⁰ est le centre. Enfin, le choix de l'échelle à 7 échelons pourrait avoir un intérêt, mais pose un problème de méthode. En effet, s'il est possible de fusionner des groupes de résultats d'échelles à 7 ou à 11 pour parvenir à une échelle à 5, en revanche l'inverse n'est pas possible, puisqu'on ignore les variations d'autopositionnement politique internes à une même tranche.

L'homogénéisation des données d'autopositionnement politique est donc effectuée par la conversion des échelles à 7 et 11 échelons en échelles à 5 échelons, moyennant les hypothèses de conversion présentées par le tableau ci-après.

³⁴⁸ *Panel Electoral Français 2002* - (2002) [fichier électronique], *Baromètre Politique Français 2006-2007* - (2007) [fichier électronique], *Panel Electoral Français 2007* - (2007) [fichier électronique] ; CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³⁴⁹ *Plutôt à gauche, plutôt à droite et ni gauche ni droite*.

³⁵⁰ Le 5 sur une échelle de 0 à 10.

Tableau 1.4.2.2 : conversion des échelles d'autopositionnement politique.

Echelle à 11			Echelle à 7		
Situation initiale	Conversion	Nouvelle nomenclature	Situation initiale	Conversion	Nouvelle nomenclature
0	1	Extrême gauche	1	1	Extrême gauche
1			2		
2	2	Gauche	3	2	Gauche
3			4		
4			5		
5	3	Centre	6	3	Centre
6			7		
7	4	Droite	8	4	Droite
8			9		
9			10		
10	5	Extrême droite	7	5	Extrême droite

On obtient ainsi, pour l'ensemble des enquêtes, les répartitions d'autopositionnement politique présentées par le tableau ci-après.³⁵¹

Tableau 1.4.2.3 : Panel Electoral Français de 2002, Baromètre Politique Français de 2006-2007, Panel Electoral Français de 2007, vague 1, autopositionnements politiques sur une échelle à 5 échelons et écarts absolus moyens, pourcentages.

	Panel Electoral Français 2002	Baromètre Politique Français 2006-2007	Panel Electoral Français 2007	Ecart absolu moyen
Extrême gauche	6%	4%	5%	1%
Gauche	37%	47%	36%	4%
Centre	26%	21%	28%	3%
Droite	27%	26%	25%	1%
Extrême droite	4%	2%	5%	1%
Total	100%	100%	100%	

L'écart absolu moyen permet de mesurer la dispersion relative des valeurs observées.³⁵² Il est systématiquement très faible pour les valeurs successives prises respectivement par l'extrême gauche, la gauche, le centre, la droite et l'extrême droite. En d'autres termes, ces résultats indiquent une dispersion suffisamment faible pour valider la méthode de conversion des échelles utilisée.

³⁵¹ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], Panel Electoral Français 2007 - (2007) [fichier électronique] ; CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

³⁵² Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision : 1. Comprendre la statistique descriptive*, 5^e édition, Paris : Hachette, 2009, p.108-109.

1.4.3. Résolution du problème de quantité excessive de réponses proposées pour une même question : la réduction à une note sur 20.

Pour une question donnée portant sur l'acquiescement ou le rejet vis-à-vis d'une opinion politique, le nombre de réponses proposées peut être élevé dans des proportions inutiles à notre objet de recherche, voire rendre difficile sans nécessité la lecture des données exploitées et citées.

Exemple 9 :

Dans le Baromètre Politique Français de 2006-2007, l'autopositionnement politique des sondés est exprimé sur une échelle à 5 échelons tandis que le degré d'acquiescement ou de rejet vis-à-vis d'une opinion politique est exprimé sur une échelle à 4 échelons. Le nombre total de réponses à analyser est donc de 20 par question, ce que montre le tableau ci-après prenant l'exemple de l'assertion « *Il y a trop d'immigrés en France.* »³⁵³

Tableau 1.4.3.1 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, croisement de l'assertion « *Il y a trop d'immigrés en France* » et de l'autopositionnement politique, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Tout à fait d'accord	9,60	14,20	17,29	31,69	54,80
Plutôt d'accord	10,80	22,36	32,26	34,41	31,50
Plutôt pas d'accord	17,20	27,90	30,05	21,80	9,60
Pas du tout d'accord	62,40	35,55	20,40	12,11	4,10
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Une méthode de simplification pourrait être le regroupement des réponses positives et négatives en deux catégories de type *d'accord* et *pas d'accord*. Cependant, l'information étudiée étant fondamentalement le degré d'adhésion des sondés à l'assertion testée, la piste d'un regroupement en une seule réponse pour chaque catégorie d'autopositionnement politique apparaît plus pertinente.

Une fois admis le regroupement en une seule réponse indiquant le degré d'adhésion du sondé, l'outil retenu ici est la transformation des 4 réponses initiales en une note sur 20. La transformation en une note sur 20 présente en effet l'avantage d'une extrême facilité de lecture et donc d'utilisation.

Cet outil présente en outre un double avantage spécifique à notre objet de recherche. D'une part, la note sur 20 simplifie la détection d'une position intermédiaire des électeurs centristes

³⁵³ *Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

quant à l'assertion testée, ce qui permet de tester le critère de la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence inclus dans notre définition de l'idéologie du centre. D'autre part, la note sur 20 simplifie la détection de la distance entre positionnements des électeurs du centre et des extrêmes, ce qui permet de valider le critère du rejet des extrêmes inclus dans cette même définition.

D'un point de vue opérationnel, la note sur 20 déduite des 4 réponses apportées par les sondés est calculée par moyenne arithmétique pondérée.³⁵⁴ Les pondérations affectées à chaque réponse sont exposées dans le tableau ci-après : elles ont pour objectif de préserver un barycentre à 10/20.

Tableau 1.4.3.2 : pondérations affectées aux réponses apportées par les sondés à la sélection de questions appelant un acquiescement ou un rejet vis-à-vis d'une opinion politique.

Réponse initiale	Pondération
Tout à fait d'accord	20
Plutôt d'accord	15
Plutôt pas d'accord	5
Pas du tout d'accord	0

A noter que dans les quelques cas particuliers où 3 réponses étaient proposées au lieu de 4, les pondérations sont de 5, 10 et 15 points, toujours afin de maintenir un barycentre à 10/20.

Sur la base des notes sur 20 ainsi obtenues, seront également calculés, d'une part, la moyenne arithmétique pondérée des notes données par les sondés, et d'autre part, les écarts à la moyenne des notes données par chaque catégorie d'autopositionnement politique.

³⁵⁴ Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision : 1. Comprendre la statistique descriptive statique*, 5^e édition, Paris : Hachette, 2009, p.72-73.

2. Validation sur le terrain des critères constitutifs de la pensée politique du centre.

Le tableau ci-après, repris de notre première partie, récapitule les critères qui composent la pensée politique du centre telle que nous l'avons définie dans « *le ciel des idées.* »³⁵⁵

Tableau 2 : paradigme de synthèse de la pensée politique du centre.

PARADIGME DE SYNTHÈSE DE LA PENSÉE POLITIQUE DU CENTRE
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence
Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation
Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires
Régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires
Rejet de la tyrannie
Rejet des extrêmes
Changement dans la continuité
Respect de la morale par le pouvoir suprême
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral
Décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales

La validation de ces critères est ici systématiquement testée (2.1 à 2.6), sauf pour les cas où il n'existait pas de données le permettant, même par une approche indirecte (2.7). Le cas échéant, trois degrés de validation ont été distingués : *a minima*, *a media* et *a maxima* (2.2 à 2.5). La validation d'un des critères, celui du changement dans la continuité (2.6), a été déduite des observations préalablement effectuées sur ceux de la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence et du rejet des extrêmes, d'une part, et sur celui du régime politique intrinsèquement porté à la conciliation, d'autre part. La démarche de validation retenue est systématiquement exposée, abstraction faite des outils et éléments de méthode déjà présentés *supra* (cf 1.). Une synthèse conclusive résume les résultats de cette entreprise de validation (2.8).

³⁵⁵ PLATON, *La République*, VII. A noter que si cette expression résumant le concept s'est largement répandue, elle n'apparaît pas en tant que telle dans le texte du philosophe.

2.1. Validation des critères « conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence » et « rejet des extrêmes. »

Faute de données disponibles mesurant explicitement ces variables, une approche indirecte est nécessaire.

Soit une sélection de questions appelant un positionnement d'adhésion ou de rejet vis-à-vis d'une opinion politique, choisies pour leur caractère clivant et pour assurer la diversité des thèmes retenus, on vérifie :

- si les électeurs du centre adoptent de façon significativement systématique la position la plus proche de la position moyenne, ce qui validerait le critère de la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence ;
- si la position des électeurs du centre est la plus distante de celle des électeurs des extrêmes, ce qui validerait le critère du rejet des extrêmes.

Une première sélection opérée sur la vague 1 du Panel Electoral Français de 2002³⁵⁶ mêle des positionnements portant aussi bien sur le libéralisme culturel que sur le rapport à l'immigration, les valeurs, les réformes économiques et sociales, ou l'attachement à la construction européenne.

Tableau 2.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, sélection d'opinions testées, notes sur 20.

Opinion testée	Notes sur 20					
	Ext. gauche	Gauche	Centre	Droite	Ext. Droite	Moy. générale
Autant Européen que Français	10,5	10,7	10,0	9,8	8,8	10,2
Autorité	12,7	13,4	14,4	15,7	15,5	14,3
Droit d'adoption pour les couples homosexuels	9,0	8,0	6,7	4,8	3,7	6,7
Mondialisation	6,1	7,5	8,3	8,8	9,6	8,1
Noirs et Maghrébins sont des citoyens comme les autres	14,7	13,8	12,3	10,9	8,9	12,5
Présence de trop d'immigrés en France	8,8	9,4	12,3	14,5	17,5	11,8
Privatisation	5,7	8,2	10,6	12,5	11,3	10,0
Réduction du nombre de fonctionnaires	6,2	7,6	9,9	12,0	11,1	9,4
Réforme des 35-Heures	12,7	12,5	8,8	5,9	5,5	9,5
Rétablissement de la peine de mort	7,2	6,9	9,6	11,4	14,4	9,1
Solidarité	18,3	18,2	17,1	16,6	15,6	17,4
Sortie de l'Union européenne	9,0	7,7	8,5	8,5	9,5	8,3

Les notes données par les électeurs de chaque catégorie d'autopositionnement politique tendent à confirmer l'hypothèse d'un rejet des extrêmes plus marqué au centre. Les écarts à la moyenne qu'obtiennent ces notes l'indiquent plus clairement.

³⁵⁶ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Tableau 2.1.2 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.1.1.

Opinion testée	Ecart à la moyenne				
	Ext. gauche	Gauche	Centre	Droite	Ext. Droite
Autant Européen que Français	3%	5%	-2%	-4%	-14%
Autorité	-11%	-6%	0%	10%	8%
Droit d'adoption pour les couples homosexuels	34%	20%	0%	-29%	-45%
Mondialisation	-25%	-7%	3%	9%	18%
Noirs et Maghrébins sont des citoyens comme les autres	17%	11%	-2%	-13%	-29%
Présence de trop d'immigrés en France	-26%	-20%	4%	22%	48%
Privatisations	-43%	-18%	7%	26%	14%
Réduction du nombre de fonctionnaires	-34%	-20%	5%	27%	18%
Réforme des 35-Heures	33%	31%	-7%	-38%	-42%
Rétablissement de la peine de mort	-21%	-25%	5%	25%	58%
Solidarité	5%	5%	-1%	-5%	-10%
Sortie de l'Union européenne	9%	-7%	2%	3%	15%

Légende : le rouge marque l'écart négatif le plus fort, le bleu marque l'écart positif le plus fort, le vert marque l'écart le plus faible en valeur absolue.

Trois observations peuvent être faites :

- le centre donne systématiquement la note la plus proche de la moyenne ;

- dans la moitié des cas, l'extrême gauche et l'extrême droite obtiennent chacune l'écart positif et l'écart négatif le plus élevé ;

- dans les autres cas, exception faite de la sortie de l'Union européenne, la norme est que l'un des extrêmes atteigne un de ces écarts les plus élevés et que l'autre se classe deuxième envers l'autre écart maximal.

Logiquement, en combinant ces trois observations, on peut déduire que le centre est bien dans cette première sélection :

- la catégorie dont la position est le plus systématiquement proche de la position moyenne,

- la catégorie dont les opinions se distinguent le plus significativement de celles des deux extrêmes à la fois.

Une seconde sélection opérée dans le même esprit sur la vague 1 du Baromètre Politique Français de 2006-2007,³⁵⁷ en variant les opinions testées par rapport à la sélection précédente, permet de vérifier si ce constat est toujours d'actualité quatre ans plus tard.

³⁵⁷ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Tableau 2.1.3 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, sélection d'opinions testées, notes sur 20.

Opinion testée	Notes sur 20					
	Ext. gauche	Gauche	Centre	Droite	Ext. droite	Moy. gén.
Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient	4,8	8,3	11,2	13,6	12,7	10,2
La France doit se protéger davantage	8,7	8,7	8,8	9,0	10,8	8,9
L'homosexualité est acceptable	16,6	15,5	14,1	12,8	10,7	14,4
On n'est en sécurité nulle part	5,1	6,7	8,1	8,6	10,5	7,5

Tableau 2.1.4 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.1.3.

Opinion testée	Écarts à la moyenne				
	Ext. gauche	Gauche	Centre	Droite	Ext. Droite
Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient	-54%	-19%	9%	33%	24%
La France doit se protéger davantage	-2%	-2%	-1%	2%	22%
L'homosexualité est acceptable	15%	7%	-2%	-12%	-26%
On n'est en sécurité nulle part	-32%	-11%	8%	15%	41%

Légende : le rouge marque l'écart négatif le plus fort, le bleu marque l'écart positif le plus fort, le vert marque l'écart le plus faible en valeur absolue.

Trois observations peuvent être faites :

- le centre donne à nouveau la note la plus proche de la moyenne de façon systématique ;

- dans tous les cas sauf un, l'extrême gauche et l'extrême droite obtiennent chacune l'écart positif et l'écart négatif le plus élevé ;

- pour cette exception, relative au thème du chômage volontaire, l'un des extrêmes atteint un de ces écarts les plus élevés, tandis que l'autre se classe deuxième envers l'autre écart maximal.

Ces observations renforcent les déductions déjà faites à partir des données de la première sélection. L'ensemble tend donc à valider comme composantes de la pensée politique du centre les critères de la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence et du rejet des extrêmes.

2.2. Validation du critère « régime politique intrinsèquement porté à la conciliation. »

Du fait de l'existence d'un sondage mesurant cette variable, une approche directe est possible. Il s'agit du Panel Electoral Français de 2007,³⁵⁸ qui a testé l'idée de réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement.

Soit l'opinion « Réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement » testée par ce sondage, on vérifie :

- si les électeurs du centre approuvent cette idée en lui donnant une note sur 20 supérieure ou égale à 10, ce qui validerait *a minima* le critère étudié ;
- s'ils l'approuvent dans des proportions supérieures à la moyenne générale, ce qui validerait *a media* ce critère ;
- s'ils constituent la catégorie d'autopositionnement politique qui approuve le plus nettement cette idée, ce qui validerait *a maxima* ce critère.

Tableau 2.2.1 : Panel Electoral Français de 2007, opinion testée « Réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement, » notes sur 20.

Opinion testée	Notes sur 20					
	Ext. gauche	Gauche	Centre	Droite	Ext. droite	Moy. générale
Réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement	8,8	12,9	15,5	12,0	10,1	13,0

Légende : le vert marque la note la plus élevée.

Tableau 2.2.2 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.2.1.

Opinion testée	Écarts à la moyenne					
	Ext. gauche	Gauche	Centre	Droite	Ext. droite	
Réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement	-33%	-1%	19%	-8%	-22%	

Légende : le vert marque les écarts positifs, le rouge marque les écarts négatifs.

Quatre observations peuvent être faites :

- les électeurs du centre donnent bien à l'opinion testée une note supérieure ou égale à 10 ;
- ils donnent bien une note supérieure à la moyenne générale ;
- ils constituent bien la catégorie d'autopositionnement politique qui donne la note la plus élevée ;
- **l'écart à la moyenne de la note qu'ils donnent est même le seul à être positif, de très loin, ce qui rend compte d'une adhésion très significativement supérieure à celle des autres catégories d'autopositionnement politique.**

³⁵⁸ Panel Electoral Français 2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Les validations *a minima*, *a media* et *a maxima* sont toutes trois obtenues. L'ensemble tend donc à valider comme composante de la pensée politique du centre le critère de la recherche d'un régime politique intrinsèquement porté à la conciliation.

2.3. Validation des critères « régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires » et « régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires. »

Faute de données disponibles mesurant explicitement ces variables, une approche indirecte est nécessaire.

Soit une sélection de questions appelant à indiquer sa préférence pour davantage de pouvoir à tel ou tel corps intermédiaire, on vérifie :

- si les électeurs du centre approuvent cette idée l'approuvent en lui donnant une note sur 20 supérieure ou égale à 10, ce qui validerait *a minima* le critère étudié ;
- s'ils l'approuvent dans des proportions supérieures à la moyenne générale, ce qui validerait *a media* ce critère ;
- s'ils constituent la catégorie d'autopositionnement politique qui approuve le plus nettement cette idée, ce qui validerait *a maxima* ce critère.

Dans l'idéal, ces questions auraient porté sur le tissu associatif, les organisations non gouvernementales, les syndicats, les entreprises, et plus largement la société civile. De telles données n'étaient cependant pas disponibles au moment de rassembler les sondages analysés.

Une sélection opérée sur la vague 2 du Baromètre Politique Français de 2006-2007³⁵⁹ porte sur l'adhésion à l'idée que les syndicats et les entreprises n'ont pas assez de pouvoir. On soulignera que **cet indicateur n'est pas pleinement satisfaisant**. En effet, les entités testées ne sont qu'une partie des corps intermédiaires, ces derniers n'étant pas testés en eux-mêmes dans leur ensemble. **Quels que soient les résultats du test, ils ne peuvent donc satisfaire qu'une validation *a minima***.

Tableau 2.3.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20.

Opinion testée : "Ils n'ont pas assez de pouvoir."	Notes sur 20					
	Extr. gauche	Gauche	Centre	Droite	Extr. droite	Moy. générale
Syndicats	13,8	12,3	10,0	8,0	9,5	10,5
Entreprises	7,0	9,3	10,9	11,8	11,3	10,3

Légende : le vert marque la note la plus élevée, le bleu marque les notes supérieures ou égales à 10/20 et supérieures à la moyenne générale en dehors de la note la plus élevée, le rouge marque les notes supérieures ou égales à 10/20 et inférieures à la moyenne générale.

³⁵⁹ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Trois observations peuvent être faites :

- les électeurs du centre donnent bien dans les deux cas une note supérieure ou égale à 10 à l'opinion testée ;
- ils donnent une note supérieure à la moyenne générale dans le cas des entreprises mais pas dans le cas des syndicats ;
- ils ne constituent dans aucun des deux cas la catégorie d'autopositionnement politique qui donne la note la plus élevée.

La validation *a minima* est obtenue, les résultats de la validation *a media* sont mitigés, et la validation *a maxima* n'est pas obtenue. L'ensemble ne tend donc à valider qu'*a minima* comme composantes de la pensée politique du centre le critère de la recherche d'un régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires et celui d'un régime assis sur ces derniers.

2.4. Validation du critère « tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral. »

Du fait de l'existence d'un sondage mesurant cette variable, une approche directe est possible. Il s'agit la vague 2 du Baromètre Politique Français de 2006-2007,³⁶⁰ qui a testé la préférence pour davantage de pouvoir, respectivement, au Premier ministre et au Parlement.

Soit ces deux opinions testées par ce sondage, on vérifie :

- si les électeurs du centre approuvent ces idées en leur donnant une note sur 20 supérieure ou égale à 10, ce qui validerait *a minima* le critère étudié ;
- s'ils l'approuvent dans des proportions supérieures à la moyenne générale, ce qui validerait *a media* ce critère ;
- s'ils constituent la catégorie d'autopositionnement politique qui approuve le plus nettement cette idée, ce qui validerait *a maxima* ce critère.

Tableau 2.4.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20.

Opinion testée : "Ils n'ont pas assez de pouvoir."	Notes sur 20					
	Extr. gauche	Gauche	Centre	Droite	Extr. droite	Moy. Générale
Premier ministre	8,6	9,2	10,1	10,7	10,0	9,8
Parlement	11,4	10,7	11,0	10,9	10,1	10,9

Légende : le vert marque la note la plus élevée, le bleu marque les notes supérieures ou égales à 10/20 et supérieures à la moyenne générale en dehors de la note la plus élevée, le rouge marque les notes supérieures ou égales à 10/20 et inférieures à la moyenne générale.

Trois observations peuvent être faites :

- les électeurs du centre donnent bien dans les deux cas une note supérieure ou égale à 10 à l'opinion testée ;
- ils donnent bien dans les deux cas une note supérieure à la moyenne générale ;
- ils ne constituent dans aucun des deux cas la catégorie d'autopositionnement politique qui donne la note la plus élevée.

Les validations *a minima* et *a media* sont obtenues, tandis que la validation *a maxima* ne l'est pas. L'ensemble tend donc à valider *a media* comme composante de la pensée politique du centre le critère de la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral.

³⁶⁰ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

2.5. Validation du critère « décentralisation accompagnée de libertés provinciales et locales. »

Du fait de l'existence d'un sondage mesurant cette variable, une approche directe est possible. Il s'agit la vague 2 du Baromètre Politique Français de 2006-2007,³⁶¹ qui a testé la préférence pour davantage de décentralisation.

Soit l'opinion « *La décentralisation doit aller plus loin* » testée par ce sondage, on vérifie :

- si les électeurs du centre approuvent cette idée en lui donnant une note sur 20 supérieure ou égale à 10, ce qui validerait *a minima* le critère étudié ;
- s'ils l'approuvent dans des proportions supérieures à la moyenne générale, ce qui validerait *a media* ce critère ;
- s'ils constituent la catégorie d'autopositionnement politique qui approuve le plus nettement cette idée, ce qui validerait *a maxima* ce critère.

Tableau 2.5 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20 et écarts à la moyenne.

	Opinion testée : "La décentralisation doit aller plus loin."					
	Extr. Gauche	Gauche	Centre	Droite	Extr. droite	Moy. générale
Note sur 20	9,1	9,2	9,9	9,9	8,3	9,5
Ecart à la moyenne	-4%	-3%	4%	4%	-13%	0%

Légende : le **vert** marque la note la plus élevée (ce qui correspond également aux notes supérieures à la moyenne générale), le **bleu** marque les écarts positifs, le **rouge** marque les écarts négatifs.

Quatre observations peuvent être faites :

- si les électeurs du centre ne donnent pas une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'opinion testée, ils ne manquent que de 1% cette qualification ;
- ils donnent bien une note supérieure à la moyenne générale ;
- **ils constituent bien la catégorie d'autopositionnement politique qui donne la note la plus élevée (ex æquo avec la droite) ;**
- **ils constituent même avec la droite la seule catégorie d'autopositionnement politique qui présente un écart à la moyenne positif.**

La validation *a minima* est mitigée, tandis que les validations *a media* et *a maxima* sont obtenues. L'ensemble tend donc à valider *a media* comme composante de la pensée politique du centre le critère de la décentralisation accompagnée de libertés provinciales et locales.

³⁶¹ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

2.6. Validation du critère « changement dans la continuité. »

La validation de ce critère peut être établie par déduction des observations préalablement effectuées sur ceux de la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence,³⁶² d'une part, et du régime politique intrinsèquement porté à la conciliation,³⁶³ d'autre part.

Les trois constats suivants ont en effet été faits dans l'entreprise de validation desdits critères :

- les électeurs du centre tendent à systématiquement adopter la position la plus éloignée des deux extrêmes à la fois³⁶⁴ ;
- ils tendent à systématiquement adopter la position la plus proche de la position moyenne^{365,366} ;
- ils plébiscitent un gouvernement auquel participeraient des représentants tant de la gauche que de la droite.³⁶⁷

Par ailleurs, pour ces trois constats, une pleine validation a été obtenue. Combinés, ils tendent donc à valider pleinement comme composante de la pensée politique du centre le critère du changement dans la continuité.

2.7. Critères dont la validation n'a pas pu être testée.

Faute de données disponibles mesurant ces variables, même par une approche indirecte, la validation des critères suivants n'a pas pu être testée :

- le rejet de la tyrannie,
- le respect de la morale par le pouvoir suprême.

³⁶² Cf 2.1

³⁶³ Cf 2.2

³⁶⁴ Cf 2.1

³⁶⁵ Exception faite des variables qui relèvent d'autres éléments constitutifs de la pensée politique du centre.

³⁶⁶ Cf 2.1

³⁶⁷ Cf 2.2

2.8. Synthèse des résultats de l'entreprise de validation.

Le tableau ci-après récapitule les résultats obtenus.

Tableau 2.8 : synthèse des résultats de la démarche de validation quantitative des critères de la pensée politique du centre.

	Vérification impossible	Invalidation	Validation		
			a minima	a media	a maxima
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence					X
Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation					X
Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires			X		
Régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires			X		
Rejet de la tyrannie	X				
Rejet des extrêmes					X
Changement dans la continuité					X
Respect de la morale par le pouvoir suprême	X				
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral				X	
Décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales				X	

Dans l'ensemble, réserve faite des limites méthodologiques déjà exposées et des contraintes intrinsèques au champ des données exploitables, la pensée politique définie dans notre première partie tend à être validée sur le terrain pour la période étudiée.

On observe ainsi un degré de convergence satisfaisant entre des sources qui n'avaient pas de point commun préalablement identifié :

- la pensée politique du centre telle que définie par les grands penseurs de la transposition de la modération en politique, d'une part ;
- les préférences des électeurs qui se positionnent d'eux-mêmes au centre, d'autre part.

3. Identification des partis et personnalités politiques incarnant le centre.

Des observations préalables permettent de mettre en évidence, d'une part, que le centre ne doit pas être confondu avec le marais, et d'autre part, que de toutes les composantes de l'échiquier politique, le centre est celle dont les incarnations partisanes et personnelles sont le plus susceptibles d'instabilité (3.1). L'analyse de l'évolution des incarnations partisanes et personnes du centre sur la période étudiée, en termes de degré d'incarnation et de propension à incarner, confirme cette instabilité et révèle une dynamique de recomposition (3.2). L'analyse ciblée de chacune des incarnations partisanes du centre met en lumière l'existence de familles du centre (3.3). La nature de ces quatre familles du centre, appréhendées à l'aune du concept de polarisation du système de partis au sens de Sartori, s'avère être surdéterminée par le critère des préférences tactiques, qui est lui-même le produit de la surdétermination des systèmes de partis par les modes de scrutin au sens de Duverger (3.4). Un récapitulatif permet de synthétiser les résultats de la démarche d'identification des incarnations du centre (3.5).

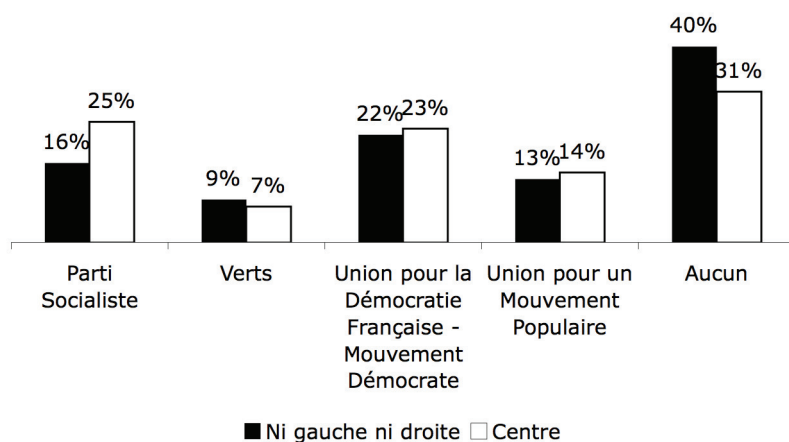
3.1. Observations préalables.

3.1.1. Le centre n'est pas le marais.

L'électorat qui ne se reconnaît pas dans le clivage gauche-droite et l'électorat du centre constituent deux ensembles qui peuvent se recouper, et dont les préférences sont proches. En revanche, ils ne constituent pas des ensembles identiques. C'est ce qu'indiquent notamment les résultats du Panel Electoral Français de 2007.³⁶⁸

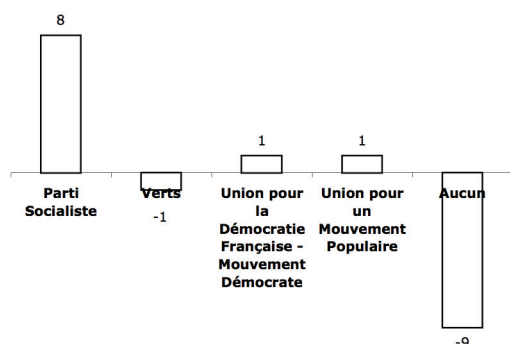
En première approche, si l'on compare le centre comme catégorie d'autopositionnement politique choisie parmi 11 possibilités et « ni gauche ni droite » comme catégorie d'appartenance politique choisie parmi 3 possibilités, la relation d'identité en volume est frappante : tous deux atteignent 28%. Pour autant, leurs préférences montrent qu'assimiler l'un à l'autre est un abus.

Infographie 3.1.1.1 : Panel Electoral Français de 2007, préférences partisanes comparées des électeurs dont l'autopositionnement politique est au centre et des électeurs dont l'appartenance politique est « ni gauche ni droite, » résultats supérieurs à 5%, pourcentages.



³⁶⁸ Panel Electoral Français 2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Infographie 3.1.1.2 : différence entre « centre » et « ni gauche ni droite » déduite de l'infographie 3.1.1.1.



Trois observations peuvent être faites :

- Les préférences pour Les Verts, l'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate et l'Union pour un Mouvement Populaire atteignent des proportions comparables.
- Les électeurs du centre ont une préférence significativement plus importante que les électeurs « ni gauche ni droite » pour le Parti Socialiste (différence positive de 8 points).
- Les électeurs « ni gauche ni droite » tendent significativement plus à ne se reconnaître dans aucun parti (différence négative de 9 points).

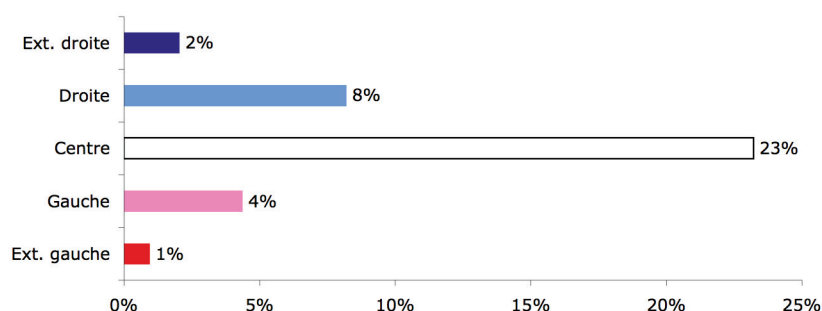
L'assertion selon laquelle le centre est un espace politique distinct du marais se trouve donc confirmée.

3.1.2. Des incarnations partisans et personnelles du centre destinées à être instables.

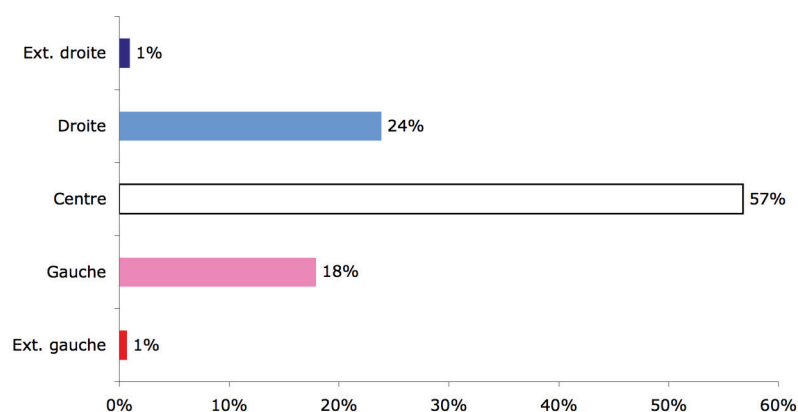
Les électeurs du centre constituent la catégorie d'autopositionnement politique qui montre le plus de réticence à se reconnaître dans un parti politique. C'est ce qu'indiquent notamment les résultats de la vague 1 du Panel Electoral Français de 2002.³⁶⁹

³⁶⁹ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Histogramme 3.1.2.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proportion de chaque catégorie d'autopositionnement politique ayant choisi la proximité partisane « Aucun », pourcentages.



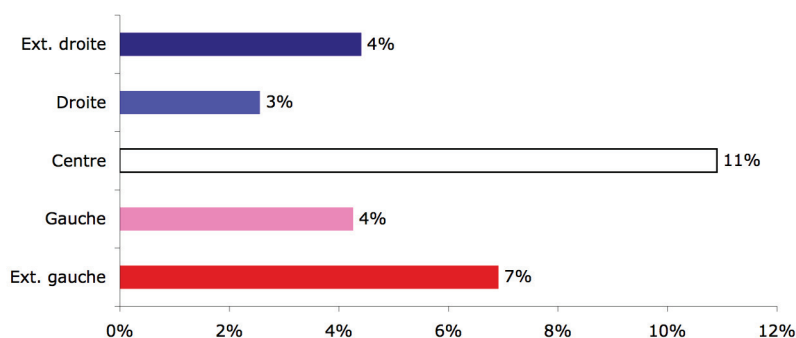
Histogramme 3.1.2.2 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, répartition du choix de proximité partisane « Aucun » par catégories d'autopositionnement politique, pourcentages.



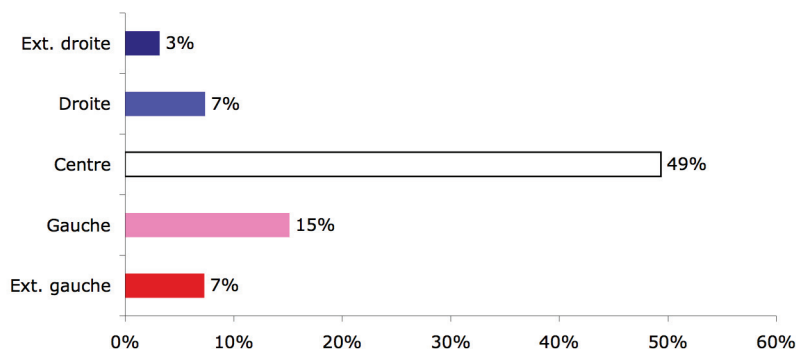
23% des électeurs du centre ne se reconnaissent dans aucun parti politique, soit près du triple de la proportion des électeurs de droite et près du sextuple de la proportion des électeurs de gauche. En outre, si l'on considère en eux-mêmes les électeurs ne se reconnaissant dans aucun parti politique, 57% d'entre eux sont des électeurs du centre.

Le constat principal est du même ordre pour ce qui concerne l'identification à une personnalité politique. D'autres observations peuvent cependant être faites.

Histogramme 3.1.2.3 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proportion de chaque catégorie d'autopositionnement politique ayant choisi le premier choix de victoire de candidat à la présidentielle « Aucun », pourcentages.



Histogramme 3.1.2.4 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, répartition du premier choix de victoire de candidat à la présidentielle « Aucun » par catégories d'autopositionnement politique, pourcentages.



11% des électeurs du centre ne se reconnaissent dans aucune personnalité politique, ce qui les place à nouveau en tête, toujours avec une avance très nette : près du quadruple de la proportion des électeurs de droite, près du triple de la proportion des électeurs de gauche. En outre, si l'on considère en eux-mêmes les électeurs ne se reconnaissant dans aucun parti politique, 49% d'entre eux sont des électeurs du centre.

Deux déductions peuvent être faites à ce stade :

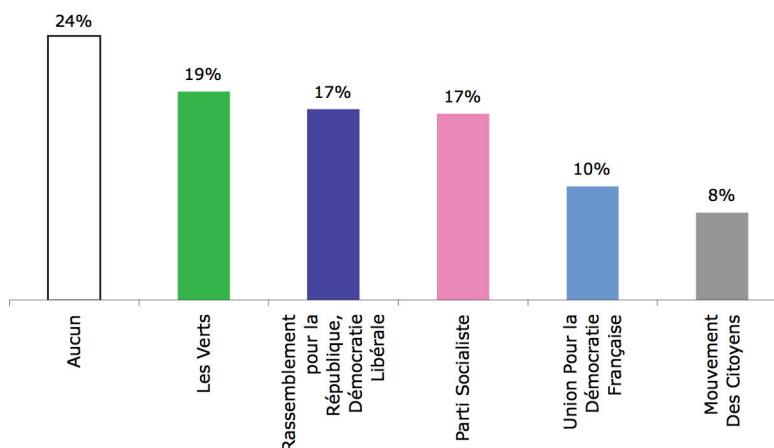
- de tous les électeurs, ceux du centre sont les plus susceptibles de volatilité en termes de proximité envers un parti ou une personnalité politique ;
- de toutes les composantes de l'échiquier politique, le centre est donc celle dont les incarnations partisans et personnelles sont le plus susceptibles d'instabilité.

3.2. Evolution des incarnations partisanes et personnelles du centre sur la période étudiée.

3.2.1. Observations pour 2002.

En 2002, les électeurs du centre ne se reconnaissent pas en priorité dans les partis qui revendiquent explicitement leur représentation, *id est* l'Union pour la Démocratie Française et le Rassemblement Pour la République. C'est ce qu'indiquent les résultats de la vague 1 du Panel Electoral Français de 2002.³⁷⁰

Infographie 3.2.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%, pourcentages.



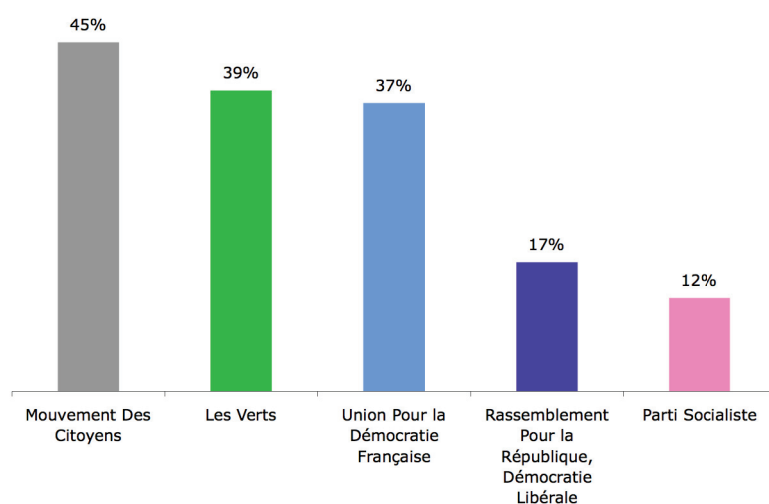
Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

En termes de degré d'incarnation partisane, abstraction faite du refus de s'identifier à un parti (24%), ce sont Les Verts qui incarnent le plus le centre (19%), mais en faisant jeu quasiment égal avec les partis dominants respectifs de la gauche et de la droite (17%). Viennent ensuite, nettement distancés, l'Union pour la Démocratie Française (10%) et le Mouvement Des Citoyens (8%).

Les résultats sont en revanche sensiblement différents en termes de propension à incarner.

³⁷⁰ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Infographie 3.2.1.2 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.1.1, pourcentages.



Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

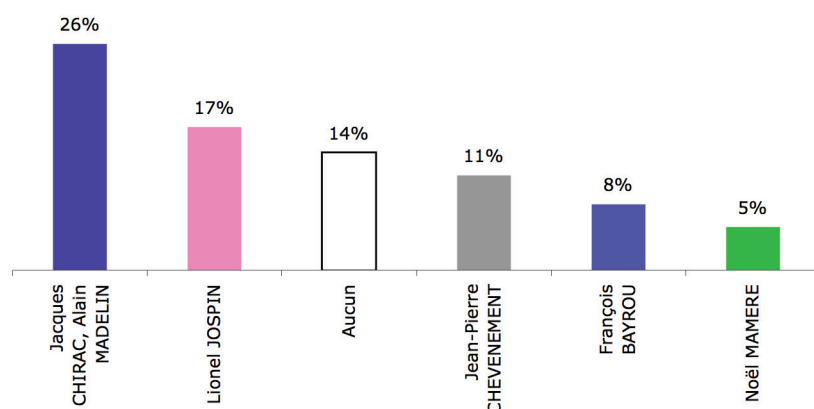
Parmi les partis incarnant significativement le centre, le Mouvement Des Citoyens a la plus forte propension à l'incarner (45%). Les Verts (39%) et l'Union pour la Démocratie Française (37%) atteignent ensuite une propension restant très significative. Les partis dominants respectifs de la gauche (12%) et de la droite (17%) sont en revanche tous deux nettement distancés.

Trois observations peuvent donc être faites concernant les incarnations partisanes du centre en 2002 :

- **Les Verts ont un fort degré d'incarnation du centre et une forte propension à l'incarner ;**
- **les partis dominants respectifs de la gauche et de la droite ont un degré intermédiaire d'incarnation du centre, bien que leur propension à l'incarner soit nettement plus faible parmi les partis ayant un degré d'incarnation significatif ;**
- **l'Union pour la Démocratie Française et le Mouvement Des Citoyens constituent des incarnations d'appoint, caractérisées par un faible degré d'incarnation du centre mais une forte propension à l'incarner.**

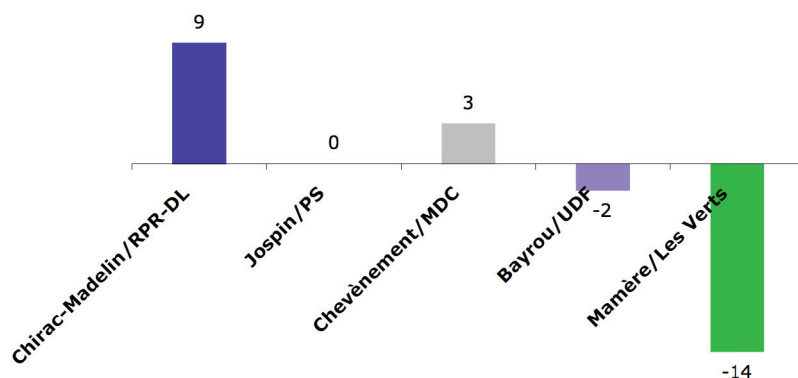
Concernant les incarnations personnelles, on constate d'emblée une nette différence de répartition par rapport aux incarnations partisanes.

Infographie 3.2.1.3 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.1.1, pourcentages.



Référence : croisement du premier choix de candidat élu et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

Infographie 3.2.1.4 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.1.3 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.1.1.



Deux différences, celles qui concernent la droite et l'écologie politique, frappent l'attention. Dans le premier cas, le résultat montre une incarnation personnelle du centre par Jacques Chirac significativement supérieure à celle de son parti (différence positive de 9 points). Dans le second cas, le résultat montre au contraire une incarnation du centre par Noël Mamère significativement inférieure à celle de son parti (différence négative de 14 points).

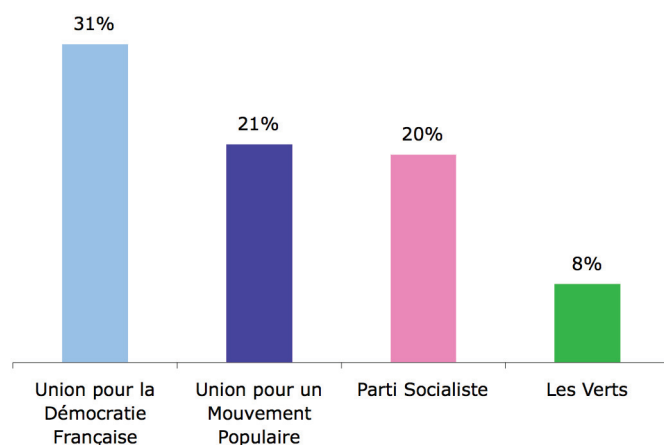
Deux déductions peuvent donc être faites concernant les incarnations personnelles du centre en 2002 :

- **La plus forte incarnation personnelle du centre est à droite, en la personne de Jacques Chirac. Supérieure à l'incarnation partisane par le Rassemblement Pour la République et Démocratie Libérale, elle offre à ces partis (future Union pour un Mouvement Populaire) une opportunité d'expansion au centre.**
- **Noël Mamère ne constitue pas une pleine incarnation personnelle du centre au nom des Verts, d'où l'impossibilité pour ce parti d'atteindre la plénitude de son potentiel de récupération de l'espace du centre, potentiel pourtant élevé.**

3.2.2. Observations pour 2006.

En 2006, aussi bien l'Union pour la Démocratie Française que son chef de file François Bayrou réalisent une très nette percée en termes d'incarnation du centre, tandis que Les Verts connaissent une évolution inverse. C'est ce qu'indiquent les résultats de la vague 1 du Baromètre Politique Français de 2006-2007.³⁷¹

Infographie 3.2.2.1 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%.



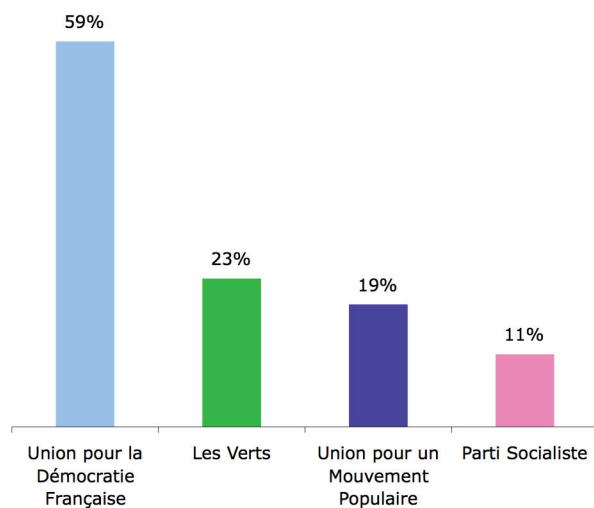
Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

En termes de degré d'incarnation partisane, par rapport à 2002, Les Verts connaissent une nette chute et prennent la dernière place des partis l'incarnant significativement (8%). A

³⁷¹ *Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

l'inverse, l'Union pour la Démocratie Française devient le parti incarnant le plus le centre du fait d'une très nette progression de ce degré d'incarnation (31%). Les partis dominants respectifs de la gauche (20%) et de la droite (21%) continuent à faire jeu égal en milieu de classement. Le Mouvement Des Citoyens a disparu.

Infographie 3.2.2.2 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.2.1, pourcentages.



Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

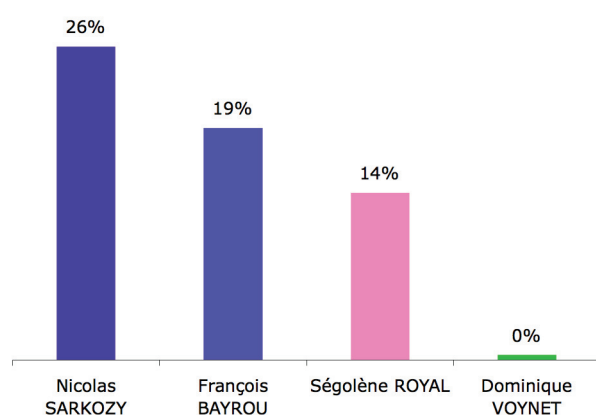
Parmi les partis incarnant significativement le centre, l'Union pour la Démocratie Française devient par ailleurs celui qui a la plus forte propension à l'incarner (59%), du fait d'une progression de l'ordre du sextuplement. L'Union pour un Mouvement Populaire connaît une progression moindre, mais qui reste significative puisque sa propension à l'incarner double. Les Verts conservent une propension à l'incarner significative (23%), mais presque divisée par 2 par rapport à 2002. Le Parti Socialiste, lui, reste stable en la matière (11%).

Quatre observations peuvent donc être faites concernant les incarnations partisanes du centre en 2006 et leur évolution par rapport à 2002 :

- **Le Mouvement Des Citoyens et Les Verts perdent en incarnation du centre au profit très net de l'Union pour la Démocratie Française et, dans une moindre mesure, de l'Union pour un Mouvement Populaire.**
- **L'Union pour la Démocratie Française devient très nettement le parti ayant le plus fort degré d'incarnation du centre et la plus forte propension à l'incarner.**
- **Les partis dominants respectifs de la gauche et de la droite conservent un degré intermédiaire d'incarnation du centre, en faisant jeu égal. Par ailleurs, si la propension à l'incarner a progressé à droite, ce n'est pas le cas à gauche.**
- **Les Verts deviennent une incarnation d'appoint du centre, du fait d'une nette décruce à la fois de leur degré d'incarnation du centre et de leur propension à l'incarner.**
- **Le Mouvement Des Citoyens disparaît en tant que parti incarnant significativement le centre.**

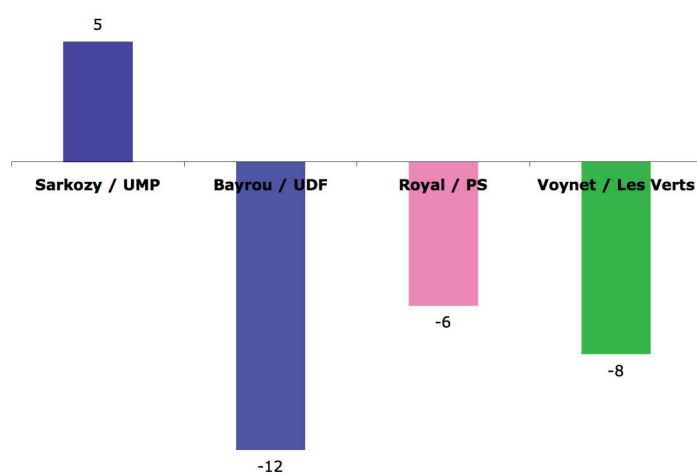
Concernant les incarnations personnelles, on constate à nouveau une nette différence de répartition par rapport aux incarnations partisanes.

Infographie 3.2.2.3 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.2.1, pourcentages.



Référence : croisement de la proximité personnelle et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

Infographie 3.2.2.4 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.2.3 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.2.1.



Nicolas Sarkozy est la seule personnalité politique dont le degré d'incarnation du centre est supérieur à celui de son parti. Cette différence positive est cependant moindre que celle qu'avait Jacques Chirac par rapport au Rassemblement Pour la République et à Démocratie Libérale alors que les degrés d'incarnation du centre par les deux hommes sont égaux (26%). Ceci indique une progression du degré d'incarnation du centre par le parti dominant de la droite sans que celui de son chef de file ait progressé.

Parmi les soldes négatifs des autres personnalités, le déficit comparé d'incarnation du centre de François Bayrou frappe l'attention (différence négative de 12 points). Dans la mesure où il progresse de plus de 10 points par rapport à 2002, ceci indique une progression du degré d'incarnation du centre par l'Union pour la Démocratie Française supérieure à celle de son chef de file.

En outre, alors que le degré d'incarnation du centre des Verts a nettement décru par rapport à 2002, celui de Dominique Voynet lui est encore inférieur (différence négative de 8 points) : il est en fait quasi-nul.

Trois déductions peuvent donc être faites concernant les incarnations personnelles du centre en 2006 :

- La plus forte incarnation personnelle du centre est à droite, en la personne de Nicolas Sarkozy. Elle est toutefois stable par rapport à celle de Jacques Chirac en 2002 : c'est en fait au niveau du degré d'incarnation par le parti, l'Union pour un Mouvement Populaire, que se situe la dynamique de croissance en la matière.**
- François Bayrou pâtit d'un degré d'incarnation du centre nettement inférieur à celui de son parti, l'Union pour la Démocratie Française. Pour autant, degrés d'incarnation du centre de l'un et de l'autre convergent dans une très nette dynamique de croissance.**
- Concernant Les Verts, l'absence d'incarnation personnelle du centre par leur candidat à l'élection présidentielle aggrave encore la chute de leur degré d'incarnation partisane.**

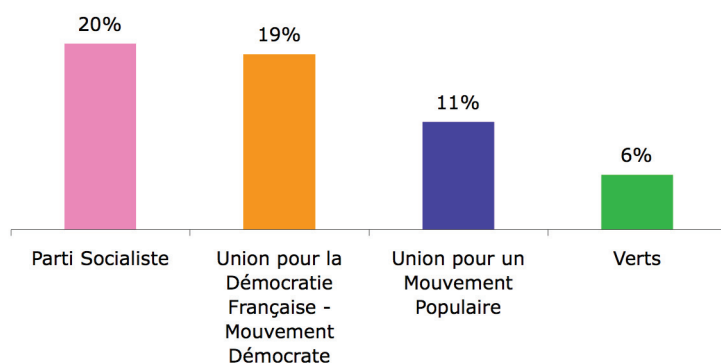
3.2.3. Observations pour 2007 : focus sur les recompositions lors de l'élection présidentielle.

Une évolution majeure du paysage partisan français est intervenue lors de l'élection présidentielle de 2007. Il s'agit de l'affirmation croissante par François Bayrou d'un centre distinct et équidistant de la gauche et de la droite, jusqu'à la création du Mouvement Démocrate en remplacement de l'Union pour la Démocratie Française.

La recomposition de l'incarnation du centre s'accélère à cette occasion, tant au niveau des partis que des personnalités politiques. C'est ce que montrent les résultats du Panel Electoral Français de 2007.³⁷²

³⁷² *Panel Electoral Français 2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

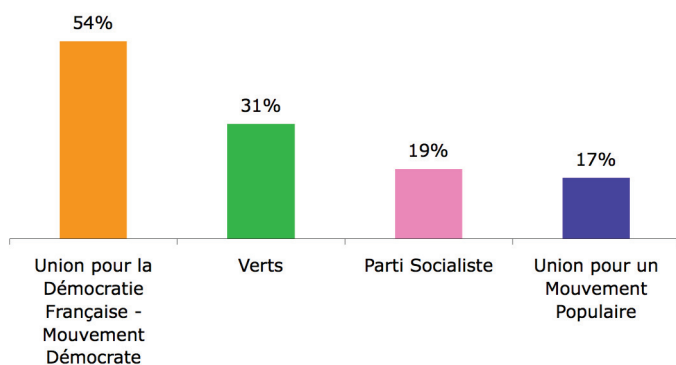
Infographie 3.2.3.1 : Panel Electoral Français de 2007, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%.



Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

En termes de degré d'incarnation partisane, le Parti Socialiste (20%) est stable et fait jeu égal avec l'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate. L'Union pour un Mouvement Populaire accuse une nette baisse (11%). Les Verts restent stables à leur dernière place (6%).

Infographie 3.2.3.2 : Panel Electoral Français de 2007, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.3.1, pourcentages.



Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

Parmi les partis incarnant significativement le centre, l'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate reste celui qui a la plus forte propension à l'incarner (54%). Les Verts connaissent une progression significative (31%), de même que le Parti Socialiste (19%). En revanche, l'Union pour un Mouvement Populaire reste stable (17%).

Dans le contexte de l'élection présidentielle et de l'apparition du Mouvement Démocrate, quatre observations peuvent donc être faites concernant les incarnations partisanes du centre en 2007 et leur évolution par rapport à 2006 :

- La recomposition de l'incarnation du centre amène le Parti Socialiste et l'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate à faire jeu égal. L'Union pour un Mouvement Populaire perd en incarnation tandis que Les Verts sont stables.

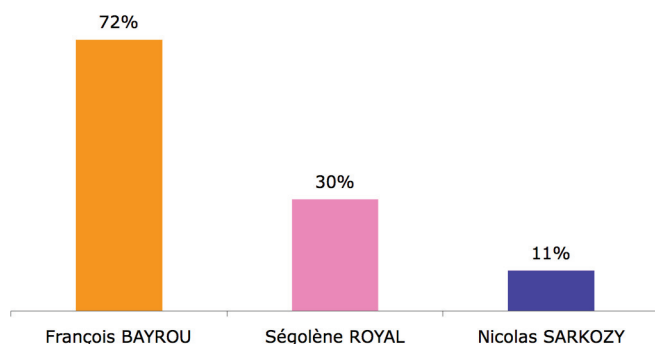
- L'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate reste peu ou prou le parti ayant le plus fort degré d'incarnation du centre, et de très loin le parti ayant la plus forte propension à l'incarner.

- Concernant les partis dominants respectifs de la gauche et de la droite, le Parti Socialiste devient un parti incarnant nettement le centre et l'Union pour un Mouvement Populaire un parti à faible incarnation du centre, tous deux conservant une propension à l'incarner relativement faible.

- Les Verts restent une incarnation d'appoint du centre, du fait d'une faiblesse persistante de leur degré d'incarnation et malgré leur propension à l'incarner toujours forte.

Concernant les incarnations personnelles, on constate à nouveau une nette différence de répartition par rapport aux incarnations partisanes.³⁷³

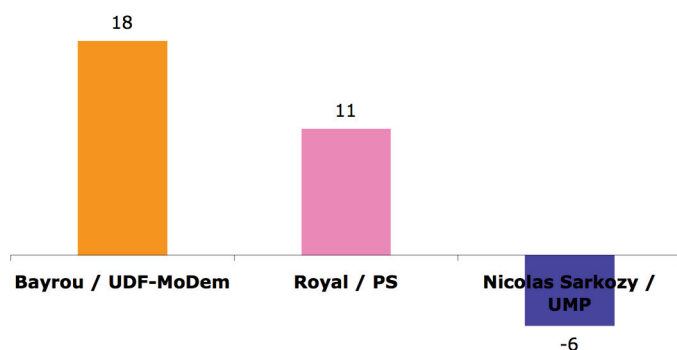
Infographie 3.2.3.3 : Panel Electoral Français de 2007, propension à incarner le centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.3.1 (données manquantes pour Les Verts), pourcentages.



Référence : croisement entre le positionnement du candidat sur une échelle gauche-droite et l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

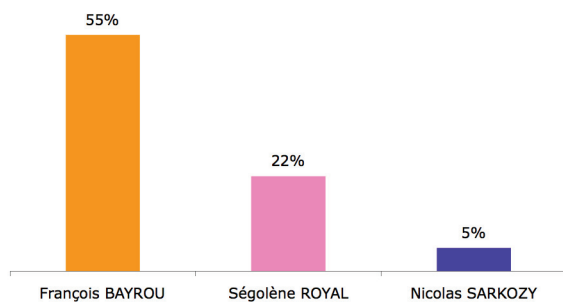
³⁷³ Il convient de signaler que contrairement au Panel Electoral Français de 2002 et au Baromètre Politique Français de 2006-2007, le Panel Electoral Français de 2007 ne permet pas de mesurer le degré d'incarnation personnelle du centre du candidat présidentiel ou du chef de file des Verts. Cependant, compte tenu du résultat nul obtenu par Dominique Voynet pour le Baromètre Politique Français de 2006-2007, on peut légitimement admettre l'hypothèse que ce degré d'incarnation aurait été faible ou nul.

Infographie 3.2.3.4 : Panel Electoral Français de 2007, différence entre la propension personnelle à incarner le centre de l'infographie 3.2.3.2 et la propension partisane à incarner le centre de l'infographie 3.2.3.3.



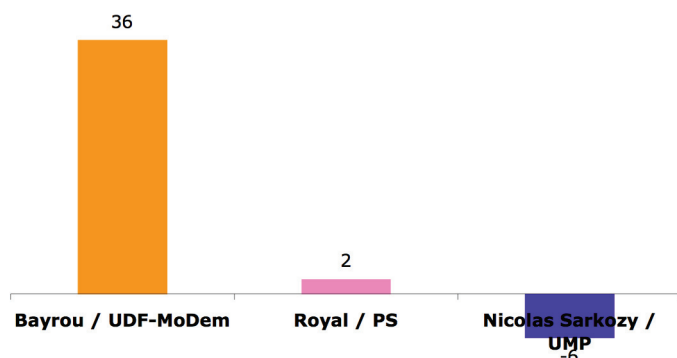
François Bayrou atteint une propension très élevée à incarner le centre, nettement supérieure à celle de son parti. Des candidats des formations dominantes respectives de la gauche et de la droite, Ségolène Royal a une propension à incarner le centre significativement plus forte que celle de son parti, tandis que celle de Nicolas Sarkozy est significativement plus faible.

Infographie 3.2.3.5 : Panel Electoral Français de 2007, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.3.1 (données manquantes pour Les Verts), pourcentages.



Référence : croisement entre le positionnement du candidat sur une échelle gauche-droite et l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

Infographie 3.2.3.6 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.3.5 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.3.1.



En termes d'incarnation du centre, par rapport à 2006, François Bayrou effectue une très nette percée (55%) et Nicolas Sarkozy, à l'inverse, subit un net effondrement (5%), tandis que Ségolène Royal progresse (22%). Ceci indique que la modification des équilibres d'incarnation du centre est due d'abord aux personnalités politiques plutôt qu'aux partis, et que pour l'essentiel elle est caractérisée par un déplacement de l'ampleur d'incarnation de l'Union pour un Mouvement Populaire vers l'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate.

François Bayrou a de fait un effet d'incarnation du centre très nettement supérieur à celui de son parti, tandis que Ségolène Royal n'a pas d'effet d'incarnation significatif et que Nicolas Sarkozy est le seul dont le degré d'incarnation du centre soit significativement inférieur à celui de son parti. Cette évolution est à mettre en regard de la situation de 2006 : le degré d'incarnation de François Bayrou et de son parti progressaient, mais celui du parti progressait davantage que celui de son chef de file. La situation s'est très largement inversée.

Quatre déductions peuvent donc être faites concernant les incarnations personnelles du centre en 2007 :

- La plus forte incarnation personnelle du centre est celle de François Bayrou, dont la très nette progression alimente la dynamique d'incarnation par son parti, ce qui inverse la dynamique de 2006.**
- Cette progression se fait essentiellement au détriment de Nicolas Sarkozy, dont le degré d'incarnation amoindrit affaiblit le potentiel d'incarnation de son parti.**
- L'incarnation personnelle par Ségolène Royal n'a pas d'impact significatif par rapport à l'incarnation partisane du Parti Socialiste.**
- En l'absence de données, on suppose sur la base de celles de 2006 que l'incarnation personnelle du candidat ou du chef de file des Verts est nulle.**

3.2.4. Observations pour 2012.

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy aura été marqué par un fort accroissement de la bipolarisation du débat politique. La profusion sur la période des articles de presse consacrés au thème de la droitisation l'atteste.³⁷⁴ Parallèlement, François Bayrou opte dès le lendemain de l'élection présidentielle de 2007 pour un positionnement de nette opposition au chef de l'Etat, dans le cadre de l'affirmation radicalisée de l'existence d'un centre qui renvoie dos-à-dos la gauche et la droite. En outre, à gauche, le Parti socialiste complète une mutation déjà ancienne vers le centre-gauche en privilégiant progressivement la cible électorale des classes moyennes,³⁷⁵ jusqu'à la campagne électorale de François Hollande sous l'angle de la réconciliation et de l'apaisement. La séquence électorale de 2009 et de 2010 voit par ailleurs émerger Europe Ecologie, formation d'orientation nettement moins marquée à gauche que Les Verts qui *in fine* s'arrimera à ces derniers.

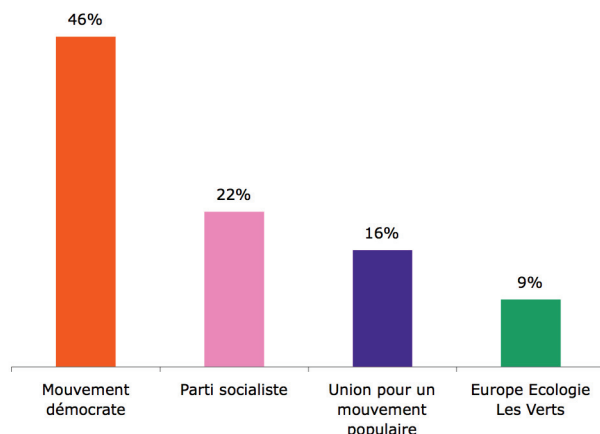
La recomposition de l'incarnation du centre est de fait marquée par plusieurs nettes évolutions, tant au niveau des partis que des personnalités politiques. C'est ce que montrent les résultats du Panel Electoral Français de 2012.³⁷⁶

³⁷⁴ Voir notamment sur ce sujet : *Libération*, 30 avril 2012, article en ligne : « Les Français partagés sur la droitisation de Sarkozy. »

³⁷⁵ Voir notamment : Olivier FERRAND et alii, *Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 ?*, Terra Nova, 2011, rapport consultable en ligne : <http://www.tnova.fr/essai/gauche-quelle-majorite-lectorale-pour-2012>

³⁷⁶ SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

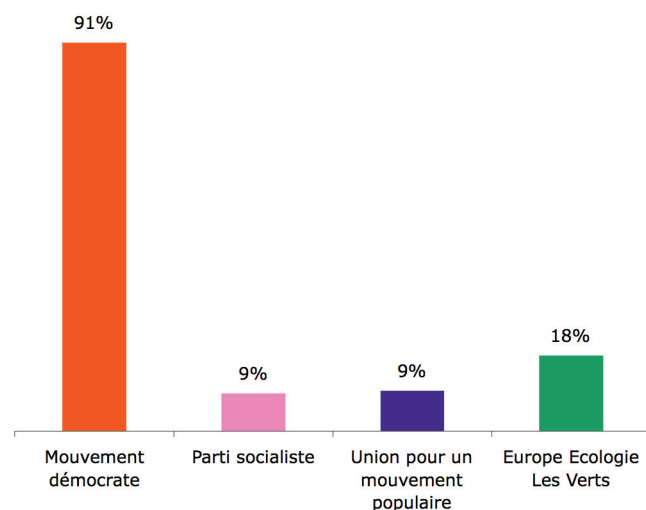
Infographie 3.2.4.1 : Panel Electoral Français de 2012, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%.



Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

En termes de degré d'incarnation partisane, le Mouvement Démocrate réalise une percée très conséquente (46%). Le Parti Socialiste (22%) est stable et distance significativement l'Union pour un Mouvement Populaire (16%). Le degré d'incarnation du centre par Europe Ecologie Les Verts (9%) est significativement plus élevé que celui des Verts.

Infographie 3.2.4.2 : Panel Electoral Français de 2012, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.4.1, pourcentages.



Référence : croisement de la proximité partisane et de l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

Parmi les partis incarnant significativement le centre, le Mouvement Démocrate réalise une progression spectaculaire par rapport à l'Union pour la Démocratie Française de 2007. A l'inverse, les autres partis accusent tous une baisse très nette de leur propension à l'incarner, qu'il s'agisse du Parti Socialiste (9%), de l'Union pour un Mouvement Populaire (9%) ou d'Europe Ecologie Les Verts (18%). En d'autres termes, de même que la part

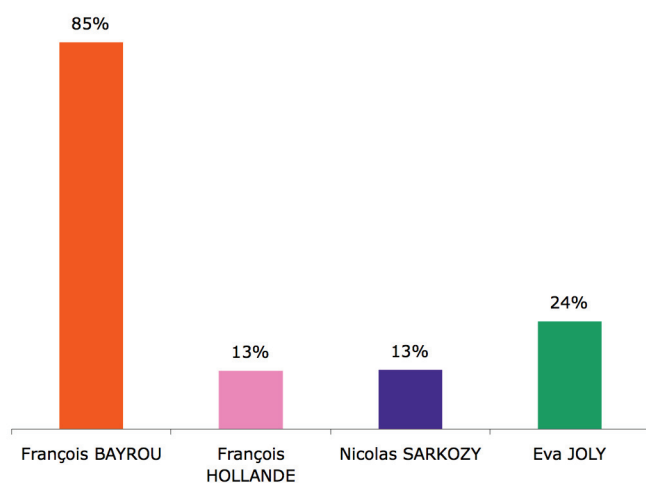
considérable des électeurs du centre dans les électeurs se sentant proches du Mouvement Démocrate ne peut que l'inciter à poursuivre la radicalisation centriste de son discours, cette part en nette décline chez les autres partis ne peut que les inciter à privilégier d'autres composantes de leur électorat potentiel.

Dans le contexte de l'élection présidentielle et de la droitisation observée durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, quatre observations peuvent donc être faites concernant les incarnations partisanes du centre en 2012 et leur évolution par rapport à 2007 :

- La recombinaison de l'incarnation du centre est caractérisée par une percée très nette du Mouvement Démocrate, dont la propension à l'incarner est extrêmement élevée. Ces constats sont cohérents au regard de la radicalisation de son positionnement centriste sur la période.
- L'Union pour un Mouvement Populaire accuse une baisse tant de son incarnation du centre que de sa propension à l'incarner. Ces constats sont cohérents au regard de la droitisation de son positionnement durant la présidence de Nicolas Sarkozy.
- Le Parti Socialiste maintient la stabilité de son degré d'incarnation du centre. Il perd cependant nettement en propension à l'incarner, ce qui est cohérent au regard du contexte de bipolarisation croissante.
- Europe Ecologie Les Verts est, tout comme précédemment Les Verts, une incarnation d'appoint du centre que caractérise cependant une propension à l'incarner comparativement forte.

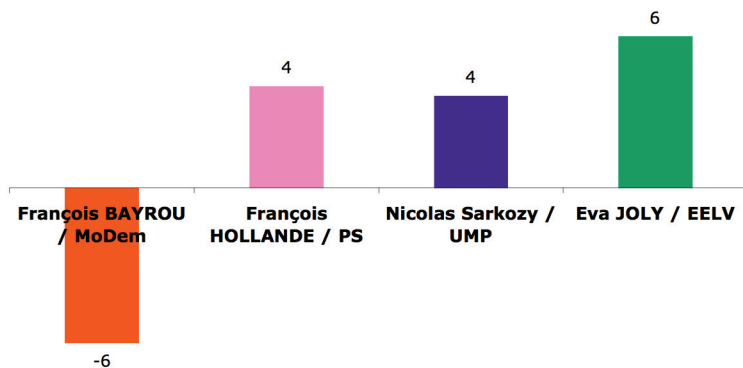
Concernant les incarnations personnelles, on constate à nouveau une nette différence de répartition par rapport aux incarnations partisanes.

Infographie 3.2.4.3 : Panel Electoral Français de 2012, propension à incarner le centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.4.1, pourcentages.



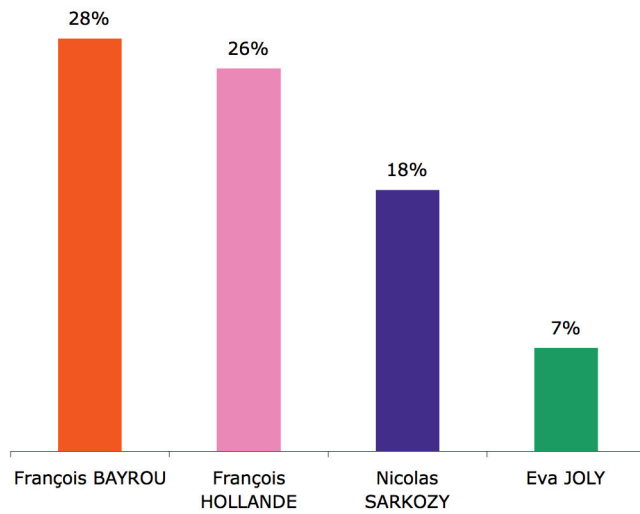
Référence : croisement entre le positionnement du candidat sur une échelle gauche-droite et l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

Infographie 3.2.4.4 : Panel Electoral Français de 2007, différence entre la propension personnelle à incarner le centre de l'infographie 3.2.4.2 et la propension partisane à incarner le centre de l'infographie 3.2.4.3.



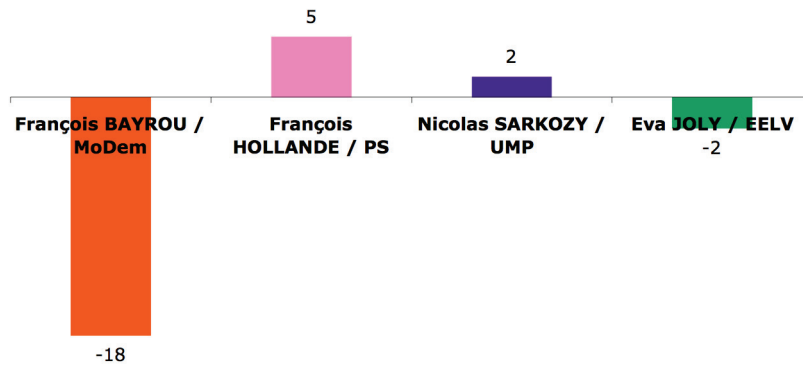
Les résultats indiquent que les partis tendent à incarner d'abord leur cœur de cible, alors que les personnalités tendent à inclure davantage l'incarnation du centre. De fait, la différence entre propension personnelle et propension partisane est systématiquement positive en faveur de la propension personnelle, à l'exception de François Bayrou puisqu'en tendant à incarner davantage son cœur de cible, le Mouvement Démocrate a une propension à incarner le centre encore plus élevée que la sienne déjà très forte.

Infographie 3.2.4.5 : Panel Electoral Français de 2012, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.4.1, pourcentages.



Référence : croisement entre le positionnement du candidat sur une échelle gauche-droite et l'autopositionnement politique sur une échelle gauche-droite

Infographie 3.2.4.6 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.4.5 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.4.1.



En termes d'incarnation personnelle, François Bayrou perd très nettement l'hégémonie qu'il exerçait en 2007, chutant à 28%. Tandis que celle de François Hollande est relativement stable par rapport à celle de Ségolène Royal en 2007, il est manifeste que le jeu de vases communicants a bénéficié à Nicolas Sarkozy, en forte hausse à 18%, et dans une moindre mesure à Eva Joly, qui atteint 7% là où le degré d'incarnation était nul chez Dominique Voynet en 2007.

François Bayrou a un effet d'incarnation du centre nettement inférieur à celui de son parti, alors qu'en 2007 il exerçait un effet d'entraînement. Les autres personnalités n'ont pas d'effet d'incarnation véritablement significatif par rapport à leur parti d'attache.

Quatre déductions peuvent donc être faites concernant les incarnations personnelles du centre en 2012 :

- **La plus forte incarnation personnelle du centre est celle de François Bayrou, qui perd cependant l'hégémonie de 2007 et incarne désormais moins le centre que ne le fait le Mouvement Démocrate.**
- **Cette régression se fait essentiellement au profit de Nicolas Sarkozy, qui retrouve une incarnation personnelle sensiblement équivalente à l'incarnation partisane par l'Union pour un Mouvement Populaire. En d'autres termes, en radicalisant l'affirmation du centre, François Bayrou perd en incarnation du centre au profit de Nicolas Sarkozy.**
- **L'incarnation personnelle par François Hollande n'a pas d'impact significatif par rapport à l'incarnation partisane du Parti Socialiste.**
- **A la différence de 2007, on constate une incarnation personnelle du centre non nulle chez Europe Ecologie Les Verts, Eva Joly atteignant l'incarnation de son parti d'attache.**

3.3. Les quatre familles du centre.

3.3.1. Focus sur le Parti Socialiste : stabilité de l'incarnation du fait de l'instabilité du leadership.

On pose l'hypothèse que l'incarnation partisane du centre par le Parti Socialiste est stable, tandis que l'incarnation personnelle du centre y afférente est instable du fait de l'instabilité du leadership socialiste lui-même.

En 2002, les degrés d'incarnation du centre par le Parti Socialiste et par Lionel Jospin font jeu égal à 17%.³⁷⁷ En 2006, les degrés d'incarnation du centre par le Parti Socialiste et par Ségolène Royal sont respectivement de 20 et 14%.³⁷⁸ En 2007, les mêmes passent respectivement à 20 et 30%.³⁷⁹

En d'autres termes, la progression de l'incarnation du centre par Ségolène Royal est sans impact sur l'incarnation du centre par le Parti Socialiste.

3.3.2. Focus sur Europe Ecologie - Les Verts : la dynamique Cohn-Bendit.

On pose l'hypothèse que la progression électorale des Verts depuis 2009, en devenant Europe Ecologie Les Verts, est le fait d'une forte incarnation personnelle du centre par Daniel Cohn-Bendit.

En 2002, 2006 et 2007, Les Verts ont pour constantes vis-à-vis du centre une forte incarnation partisane et une très faible incarnation personnelle.³⁸⁰ Cependant, après 2007, une fois passés à la dynamique d'Europe Ecologie Les Verts à partir des élections européennes de 2009, les résultats semblent mettre en évidence un jeu de vases communicants entre eux et le Mouvement Démocrate, au détriment du second.

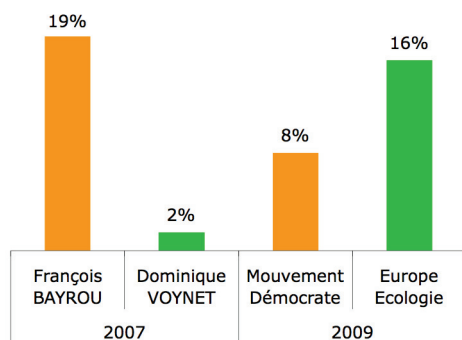
³⁷⁷ Cf 3.2.1

³⁷⁸ Cf 3.2.2

³⁷⁹ Cf 3.2.3

³⁸⁰ Cf 3.2

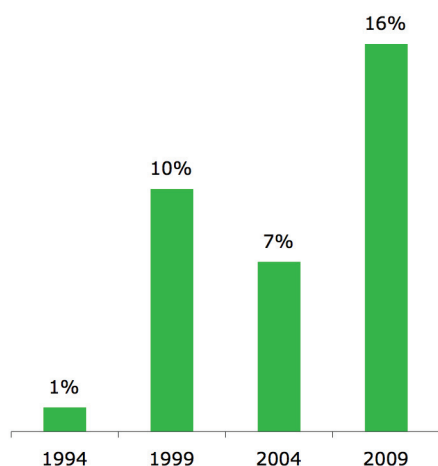
Infographie 3.3.2.1 : résultats comparés de François Bayrou et Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 2007, résultats comparés du Mouvement Démocrate et d'Europe Ecologie aux élections européennes de 2009.



Source : Ministère de l'Intérieur

Ce n'est pas alors la première fois, sur la période étudiée, que Les Verts réalisent une percée électorale par rapport à leurs scores précédents : plus précisément, leurs résultats comparés aux élections européennes de 1994, 1999, 2004 et 2009 montrent une très forte instabilité.

Infographie 3.3.2.2 : résultats des listes soutenues par Les Verts aux élections européennes de 1994, 1999, 2004 et 2009.



Source : Ministère de l'Intérieur

Or les scrutins au score faible et les scrutins au score en nette progression ont pour différence fondamentale que lors des seconds, Daniel Cohn-Bendit était tête de liste des Verts puis d'Europe Ecologie Les Verts.

Ces éléments tendent à confirmer l'hypothèse d'une forte incarnation partisane du centre non pas par Les Verts, mais spécifiquement par Europe Ecologie, elle-même dérivée d'une forte incarnation personnelle du centre par Daniel Cohn-Bendit.

3.3.3. Focus sur le Mouvement Démocrate : l'extrême centre.

On pose l'hypothèse que parmi les partis incarnant significativement le centre, le Mouvement Démocrate est un parti anti-système au sens de Giovanni Sartori, qualifiable à ce titre d'extrême centre.

Selon Sartori, les partis anti-système ont pour dénominateur commun « *l'impact de délégitimation,* » en cela qu'ils « *partagent pour caractéristiques la remise en question du régime et l'affaiblissement de sa base de soutien.* »³⁸¹ En d'autres termes, « *un parti peut être défini comme anti-système dès lors qu'il affaiblit la légitimité du régime auquel il s'oppose.* »³⁸² Or les textes fondateurs du Mouvement Démocrate sont justement caractérisés par une remise en question du régime.

La Charte éthique adoptée en congrès par ce parti le 2 décembre 2007 stipule que « *le Mouvement Démocrate est indépendant de toutes les puissances d'influence économique, politique ou médiatique.* »³⁸³ Sa Charte des valeurs souligne que « *la démocratie exige la séparation des pouvoirs politiques (exécutif, législatif, judiciaire), économiques et médiatiques,* »³⁸⁴ affirmant en creux qu'une telle séparation ne caractérise pas le régime en place. Ce même document hisse le pluralisme au rang de « *première des valeurs démocratiques* » qui « *garantit seul la liberté de penser, la liberté d'opinion, l'émancipation des citoyens et leur faculté politique,* » ce qui constitue une affirmation de l'absence de pluralisme du régime en place.³⁸⁵ Il affirme la nécessité de l'émancipation des citoyens par

³⁸¹ Giovanni SARTORI, *Parties and party systems : a framework for analysis*, Colchester : ECPR Press, 2005, p.117 : « *These variations and varieties find their minimal denominator in a common delegitimising impact. That is, all the (...) parties (...) share the property of questioning a regime and of underlining its base of support.* » Traduit de l'anglais par l'auteur.

³⁸² Giovanni SARTORI, *Parties and party systems : a framework for analysis*, Colchester : ECPR Press, 2005, p.117-118 : « *Accordingly, a party can be defined as being anti-system whenever it undermines the legitimacy of the regime it opposes.* » Traduit de l'anglais par l'auteur.

³⁸³ MOUVEMENT DÉMOCRATE, site Internet, *Charte éthique*, article III. Texte disponible sur <http://www.mouvement-democrate.fr>

³⁸⁴ MOUVEMENT DÉMOCRATE, site Internet, *Charte des valeurs*, article II. Texte disponible sur <http://www.mouvement-democrate.fr>

³⁸⁵ *Ibid.*, article III.

leur pleine information politique préalablement aux prises de décisions,³⁸⁶ soulignant là encore une carence du régime. Il estime que « *le développement de la social-économie exige la liberté et la responsabilité des acteurs économiques, mais aussi des acteurs sociaux, civiques et associatifs,* »³⁸⁷ soulignant donc que ces derniers ne jouissent ni de l'un ni de l'autre sous le régime en place. Il insiste ensuite plus explicitement, d'ailleurs, sur le fait que « *l'Etat ne peut (...) être le décideur tout-puissant à la place des acteurs de la société.* »³⁸⁸

Ainsi, pour être en conformité avec ses valeurs, le Mouvement Démocrate, suivant en cela la définition de Sartori, « *ne changerait pas – s'il le pouvait – le gouvernement mais bien le système de gouvernement. Son opposition n'est pas une opposition sur les problèmes (...) mais une opposition de principe.* »³⁸⁹ En cela, il constitue un extrême dans le système de partis dans la mesure où, contrairement aux partis des grandes coalitions de gauche et de droite qui appréhendent les réformes nécessaires *dans* le régime, il préconise un changement *du* régime. Il constitue de fait l'équivalent, au centre, de ce que l'extrême gauche est à la gauche et de ce que l'extrême droite est à la droite : le pendant anti-système des partis acceptant le régime en l'état. Même si les stratégies d'alliances ne constituent pas pour Sartori un critère de définition du parti anti-système,³⁹⁰ le fait que tous trois aient d'ailleurs en commun un refus des alliances avec les partis acceptant le régime ne relève donc pas dans ce cadre de la coïncidence.

Cela étant, il pourrait être envisagé de ne pas reconnaître dans le Mouvement Démocrate un parti anti-système au motif qu'il n'envisage pas une remise en question révolutionnaire du régime au même titre, par exemple, que la révolution prolétaire d'extrême gauche ou la révolution nationale d'extrême droite. Ce serait cependant opérer une confusion entre parti révolutionnaire et parti anti-système, alors même que ces deux catégories peuvent se recouper mais n'entretiennent pas une relation d'identité. En effet, « *si un parti est en pratique voué aux activités révolutionnaires et à la préparation d'une révolution, alors il devrait être qualifié de parti révolutionnaire. Un tel parti est incontestablement anti-système,*

³⁸⁶ *Ibid.*, article IV.

³⁸⁷ *Ibid.*, article VII.

³⁸⁸ *Ibid.*, article VIII.

³⁸⁹ Giovanni SARTORI, *Parties and party systems : a framework for analysis*, Colchester : ECPR Press, 2005, p.118 : « *A first approximation to this more specific connotation points to the fact that an anti-system party would not change – if it could – the government but the very system of government. Its opposition is not an opposition on issues (...) but an opposition of principle.* » Traduit de l'anglais par l'auteur.

³⁹⁰ Giovanni SARTORI, *op.cit.*, p.118 : « *It should also be clear that variations of tactics and strategy are immaterial to my concept.* »

mais la réciproque est erronée : un parti anti-système n'a pas besoin, quel que soit le sens donné et encore moins empiriquement, d'être révolutionnaire. »³⁹¹

Ces éléments tendent à confirmer que, parmi les partis incarnant significativement le centre, le Mouvement Démocrate est un parti anti-système et incarne à ce titre l'extrême centre.

3.3.4. Focus sur l'Union pour un Mouvement Populaire : le déficit d'incarnation de Nicolas Sarkozy aboutit pour un temps à l'incarnation alternative par Jean-Louis Borloo.

On pose l'hypothèse d'un déficit croissant d'incarnation du centre par Nicolas Sarkozy par rapport à Jacques Chirac, ayant pour conséquence une carence croissante d'incarnation du centre par l'Union pour un Mouvement Populaire, d'où l'émergence d'une incarnation personnelle alternative par Jean-Louis Borloo.

En 2002, les degrés d'incarnation du centre par le Rassemblement Pour la République et Démocratie Libérale, d'une part, et par Jacques Chirac et Alain Madelin, d'autre part, sont respectivement de 17 et 26%³⁹² : compte tenu de la répartition des forces, dans chaque cas, entre le premier élément et le second, ces observations indiquent que Jacques Chirac incarne nettement davantage le centre que son parti.

En 2006, les degrés d'incarnation du centre par l'Union pour un Mouvement Populaire et par Nicolas Sarkozy sont respectivement de 21 et 26%³⁹³ : l'incarnation personnelle reste significativement supérieure à l'incarnation partisane, mais l'écart se réduit nettement. Un an plus tard, en 2007, l'incarnation personnelle du centre par Nicolas Sarkozy a chuté à 5% tandis que son incarnation partisane par l'Union pour un Mouvement Populaire a chuté à 11%.³⁹⁴ Dans la mesure où c'est l'incarnation personnelle qui chute davantage que l'incarnation partisane, ces observations indiquent une carence croissante d'incarnation du centre par l'Union pour un Mouvement Populaire du fait de la prise du leadership par Nicolas Sarkozy, carence accélérée lors de la séquence électorale de 2007.

³⁹¹ *Idem* : « *If a party is actually dedicated to revolutionary preparation and activities, then it should be called a revolutionary party. Such a party is surely anti-system, but the obverse is not true : an anti-system party need to be, in any concrete sense and even less in actual practice, revolutionary.* » Traduit de l'anglais par l'auteur.

³⁹² Cf 3.2.1

³⁹³ Cf 3.2.2

³⁹⁴ Cf 3.2.3

Par la suite, l'exemple des élections régionales de 2010 tend à corroborer l'hypothèse d'un déficit croissant d'incarnation. Ces dernières sont en effet caractérisées par un niveau exceptionnellement élevé d'abstention³⁹⁵ et par un manque de renfort de voix au second tour pour les listes soutenues par l'Union pour un Mouvement Populaire.³⁹⁶ Le premier phénomène alimente significativement le second. En effet, « *il y a une corrélation positive (...) entre l'ampleur de l'érosion de la droite parlementaire de 2004 à 2010 et le niveau de l'abstention atteint en 2010. En revanche, il n'y a aucune corrélation significative entre cette abstention et les mouvements de la gauche parlementaire (...).* »³⁹⁷ En d'autres termes, les électeurs ayant fait défaut à l'Union pour un Mouvement Populaire et ayant ce faisant alimenté sa contre-performance sont fondamentalement des électeurs s'étant abstenus, c'est-à-dire des électeurs ne trouvant plus en elle l'incarnation partisane en laquelle se reconnaître. Or si de 2002 à 2007 on observe une carence croissante d'incarnation du centre par ce parti et son chef de file, et si en 2010 un scrutin se caractérise par une augmentation très nette de la proportion d'électeurs se détournant de ce parti pour s'abstenir, alors on peut raisonnablement estimer que le phénomène observé de 2002 à 2007 se poursuit et s'amplifie en 2010.

Par ailleurs, l'observation de ce phénomène, de sa persistance et de son amplification permet une déduction. Le Nouveau Centre, parti créé en 2007 par les parlementaires issus de l'Union pour la Démocratie Française, rompant avec François Bayrou dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle pour soutenir Nicolas Sarkozy, a une incarnation partisane du centre soit nulle, soit négligeable.

Cette carence croissante d'incarnation du centre a une autre conséquence : une part d'incarnation du centre assurée par l'Union pour un Mouvement Populaire est progressivement laissée vacante. Or à la suite du remaniement gouvernemental du 14 novembre 2010 et jusqu'à l'annonce de sa possible candidature à l'élection présidentielle,³⁹⁸ Jean-Louis Borloo, cessant d'exercer des responsabilités ministérielles, exprime de plus en plus nettement une dissonance vis-à-vis du discours de l'Union pour un Mouvement Populaire et de Nicolas Sarkozy. Cette dissonance et la pensée politique du centre tendent par ailleurs à se recouper : par exemple, en vue du second tour des élections cantonales de 2011, il refuse la ligne d'abstention plutôt que de voter pour la liste de gauche en cas de duel

³⁹⁵ Pascal PERRINEAU, « Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ? », Paris : Fondation pour l'innovation politique, série *Valeurs*, mai 2010, p.7-9.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 16-19.

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 17.

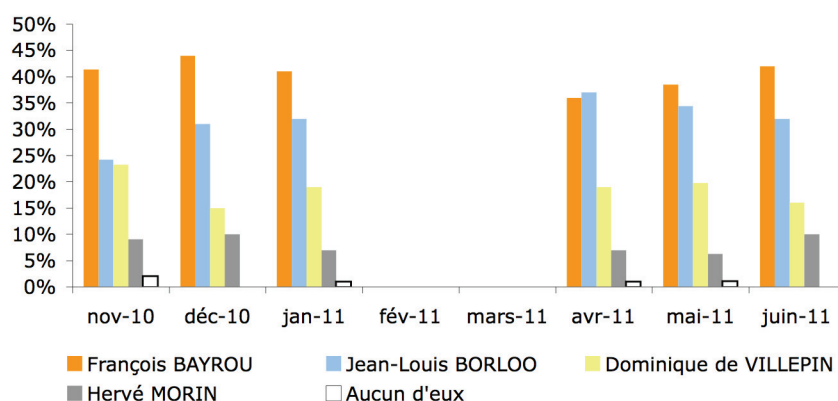
³⁹⁸ France 2, *A vous de juger*, émission du 7 avril 2011. Accessible sur <http://programmes.france2.fr/a-vous-de-juger/>

entre cette dernière et une liste du Front National,³⁹⁹ alors que le rejet des extrêmes est un des critères de la pensée politique du centre.⁴⁰⁰

Cette dissonance positionnée en conformité avec la pensée politique du centre s'accompagne :

- d'un surcroît immédiat d'effort de mesure comparative de l'incarnation personnelle du centre par les sondages, s'accompagnant par ailleurs de l'identification nette de Jean-Louis Borloo comme personnalité à y tester⁴⁰¹ ;
- de premières estimations du potentiel électoral de Jean-Louis Borloo qui recourent en ordres de grandeur la perte électorale de l'Union pour un Mouvement Populaire imputable à l'abstention de sa part d'électeurs du centre, soit 7 à 9 points.⁴⁰²

Histogramme 3.3.4 : Ifop, Les Français et les personnalités incarnant les valeurs du centre, évolution de l'incarnation du centre du point de vue de l'ensemble des électeurs, novembre 2010 - juin 2011, pourcentages.



Remarque : non testés pour février et mars 2011

Ces éléments tendent à confirmer l'hypothèse d'un déficit croissant d'incarnation du centre par Nicolas Sarkozy par rapport à Jacques Chirac, ayant eu pour conséquence une carence croissante d'incarnation du centre par l'Union pour un Mouvement Populaire, d'où l'émergence pour un temps d'une incarnation personnelle alternative par Jean-Louis Borloo.

³⁹⁹ TF1, « Borloo appelle à faire barrage au FN, » archive vidéo, 21 mars 2011. Accessible sur <http://videos.tf1.fr/>

⁴⁰⁰ Cf 2.1

⁴⁰¹ SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, Ifop, *Les Français et les personnalités incarnant les valeurs du centre*, novembre 2010, décembre 2010, janvier 2011, avril 2011, mai 2011, juin 2011.

⁴⁰² SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, Ifop, *Les intentions de vote pour l'élection présidentielle de 2012*, juillet 2011.

3.3.5. Les quatre familles du centre.

Il apparaît que le centre, sur la période étudiée, est significativement incarné par plusieurs partis politiques⁴⁰³ :

- à gauche sur l'échiquier politique, par le Parti Socialiste ;
- au sein de l'écologie politique, par Les Verts (1999-2009) puis plus encore par Europe Ecologie (2009-2010), suivi d'Europe Ecologie Les Verts (2010-2012) ;
- parmi les non-alignés, par le Mouvement Des Citoyens⁴⁰⁴ (1999-2002) puis par le Mouvement Démocrate (2007-2012) ;
- à droite, par le Rassemblement Pour la République et Démocratie Libérale (1999-2002) puis par l'Union pour un Mouvement Populaire (2002-2012).

Logiquement, les personnalités politiques qui incarnent significativement le centre sur cette même période procèdent de ces partis.⁴⁰⁵

Il convient dès lors de définir ces familles du centre, ce qui implique d'identifier une raison pour laquelle le centre se répartit entre ces partis au lieu d'être très significativement incarné par un seul parti et une seule personnalité. Le centre ayant sa propre pensée politique,⁴⁰⁶ commune à ses composantes, il doit s'agir d'une divergence entre électeurs du centre, et *ipso facto* d'une divergence entre partis et personnalités qui l'incarnent, portant sur un élément distinct de cette pensée politique. En application du rasoir d'Ockham ou principe d'économie,⁴⁰⁷ le critère doit simplement être une divergence nécessaire et suffisante pour expliquer le phénomène.

On teste le critère des préférences tactiques, *id est* les choix d'alliances avec un parti, voire d'imbrication à un parti, où la propension à incarner le centre n'est pas majoritaire. La répartition interpartisane du centre est alors la suivante :

- Une composante fait le choix de l'imbrication au Parti Socialiste, ce qui implique une préférence tactique pour l'imbrication à la gauche. Elle correspond à l'aile droite de ce parti.

⁴⁰³ Cf 3.2

⁴⁰⁴ Sans être nécessairement qualifiable comme le Mouvement Démocrate de parti d'extrême centre au sens de Sartori, le Mouvement Des Citoyens de l'époque partage avec ce dernier un positionnement de rejet équidistant de la droite et de la gauche, incarné par son chef de file Jean-Pierre Chevènement.

⁴⁰⁵ Cf 3.2

⁴⁰⁶ Cf 2

⁴⁰⁷ Karl POPPER, *The Logic of scientific discovery*, London : Routledge, 2002, coll. Routledge Classics, pp.121-132.

- Une composante fait le choix de l'imbrication aux Verts,⁴⁰⁸ eux-mêmes alliés du Parti Socialiste, ce qui implique une préférence tactique pour l'écologie politique et l'alliance à gauche.
- Une composante fait le choix du non-alignement (le Mouvement Démocrate à partir de 2007) dans une logique de parti anti-système au sens de Sartori.
- Une composante fait le choix de l'incarnation homogène dans un parti (l'Union pour la Démocratie Française de 1999 à 2007, le Nouveau Centre de 2007 à 2012), allié au Rassemblement Pour la République (de 1999 à 2002) puis à l'Union pour un Mouvement Populaire (de 2002 à 2012), ce qui implique une préférence tactique pour l'alliance à droite.
- Une composante fait le choix de l'imbrication à l'Union pour un Mouvement Populaire (à partir de 2002), ce qui implique une préférence tactique pour l'imbrication à la droite. Elle correspond à l'aile gauche de ce parti.

On constate que le critère des préférences tactiques est opérationnel, puisqu'il fournit une grille explicative à l'ensemble du spectre interpartisan. La répartition peut alors être simplifiée si l'on admet de regrouper les cas où l'imbrication et l'alliance concernent le même parti.

On obtient les quatre familles suivantes :

- un *centre-gauche* qui choisit l'imbrication ou l'alliance au Parti Socialiste,
- un *centre-vert* qui choisit l'imbrication aux Verts et l'alliance à gauche,
- un *extrême centre* qui choisit d'être un parti anti-système,
- un *centre-droit* qui choisit l'imbrication ou l'alliance au Rassemblement Pour la République puis à l'Union pour un Mouvement Populaire.

À chacune de ces familles du centre correspondent par ailleurs des personnalités politiques archétypales :

- Dans la mesure où il est chef de file de l'aile droite du Parti Socialiste (de 2007 à 2011), l'archétype de la personnalité politique de centre-gauche est **Dominique Strauss-Kahn**.
- Dans la mesure où sur toute la période étudiée c'est sa dynamique personnelle qui assied l'incarnation partisane de cette famille, l'archétype de la personnalité politique de centre-vert est **Daniel Cohn-Bendit**.

⁴⁰⁸ Rappelons que si le centre a dès 1999 une préférence significative pour l'écologie politique, c'est du fait de la dynamique d'incarnation personnelle de Daniel Cohn-Bendit et d'incarnation partisane par Europe Ecologie, tandis que c'est en dépit d'un défaut d'incarnation par Les Verts et leurs candidats ou chefs de file. Cf 3.3.2

- Dans la mesure où il est chef de file du parti incarnant cette famille, l'archétype de la personnalité politique d'extrême centre est **François Bayrou** (de 2007 à 2012).

- Dans la mesure où il prend la tête de la recomposition de cette famille à compter de 2010, l'archétype de la personnalité politique de centre-droit est **Jean-Louis Borloo**, succédant dans ce rôle à **François Bayrou** (de 1999 à 2007).

L'évolution de ces quatre familles du centre en termes d'incarnation est résumée par le tableau ci-après.

Tableau 3.3.5 : Les 4 familles d'incarnation du centre de 1999 à 2012.

	Centre-droit		Extrême centre		Centre-vert		Centre-gauche	
	Parti	Personnalité	Parti	Personnalité	Parti	Personnalité	Parti	Personnalité
1999						D. Cohn-Bendit		
2000								
2001								
2002	UDF et UMP (aile gauche)	François Bayrou	Déficit d'incarnation		Déficit d'incarnation		Déficit d'incarnation	
2003								
2004								
2005								
2006								
2007	UMP (aile gauche)	Déficit d'incarnation	MoDem	François Bayrou	Europe Ecologie		PS (aile droite) Dominique Strauss-Kahn	
2008								
2009								
2010	Recomposition en cours	Jean-Louis Borloo			EELV		Daniel Cohn- Bendit	
2011								
2012								

Sur la base de ce tableau récapitulatif, trois dynamiques déjà identifiées⁴⁰⁹ frappent l'attention :

- Initialement au centre-droit, François Bayrou décide en 2007 d'incarner l'extrême centre, qui connaissait jusqu'alors un déficit d'incarnation tant personnelle que partisane. Son nouveau positionnement et la création du Mouvement Démocrate viennent occuper cet espace.

- L'incarnation du centre-droit est déstabilisée par cette migration. S'ensuivent un rétrécissement à la seule aile gauche de l'Union pour un Mouvement Populaire et un déficit d'incarnation personnelle, que Jean-Louis Borloo, pour l'incarnation personnelle, et la recomposition des formations de centre-droit, pour l'incarnation partisane, tenteront de pallier.

- Le centre-vert connaît initialement un déficit d'incarnation partisane que Daniel Cohn-Bendit, fort de son incarnation personnelle, s'efforce de pallier par la création d'Europe Ecologie puis son imbrication aux Verts.

Reste à déterminer pourquoi le centre est conduit à se répartir en plusieurs familles chacune caractérisée par des préférences tactiques distinctes. L'analyse de Sartori sur la polarisation

⁴⁰⁹ Cf 3.3.2, 3.3.3 et 3.3.4

du système de partis est à cet égard éclairante : « *par bipolaire, je veux dire que le fonctionnement effectif du système de partis tourne autour de deux pôles (que les partis soient au nombre de deux, trois ou quatre) ; dans ce cas, le système est dépourvu de centre, il n'y a pas de pôle central.* »⁴¹⁰ Du fait d'un système de partis bipolaire gauche-droite, le centre connaît des difficultés à s'incarner politiquement, d'où la nécessité d'un choix entre l'alliance ou l'imbrication à un parti de l'un des deux camps, d'une part, et la fondation d'un parti anti-système réclamant tout particulièrement un nouveau système de partis où le centre puisse s'incarner singulièrement en tant que tel, d'autre part. Or comme le souligne Maurice Duverger dans son ouvrage de référence *Les partis politiques*,⁴¹¹ les modes de scrutin tendent à surdéterminer la structuration des systèmes de partis.

Dans la mesure où le scrutin majoritaire à deux tours tend objectivement à favoriser le regroupement des partis politiques en deux pôles, et dans la mesure où ce mode de scrutin caractérise aussi bien l'élection présidentielle que les élections législatives sur la période étudiée, on peut raisonnablement affirmer que la répartition du centre en ces quatre familles s'explique par les modes de scrutin en vigueur.

⁴¹⁰ Giovanni SARTORI cité in Dominique CHAGNOLLAUD, *Science politique*, 7^e édition, Paris : Dalloz, 2010, p.92.

⁴¹¹ Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris : Armand Collin, 1951, 476 pages.

3.4. Synthèse des résultats de l'entreprise d'identification des partis et personnalités politiques incarnant le centre.

Le centre, qui a sa propre identité distincte de la gauche et de la droite, est un espace politique distinct du marais, caractérisé par le « *ni gauche ni droite.* » En outre, de toutes les composantes de l'échiquier politique, le centre est celle dont les incarnations partisanes et personnelles sont le plus susceptibles d'instabilité.

En 2002, en termes d'incarnation partisane, Les Verts ont à la fois un fort degré d'incarnation du centre et une forte propension à l'incarner. Les partis dominants respectifs de la gauche et de la droite ont un degré intermédiaire d'incarnation du centre, bien que leur propension à l'incarner soit nettement plus faible. L'Union pour la Démocratie Française et le Mouvement Des Citoyens constituent des incarnations d'appoint, caractérisées par un faible degré d'incarnation du centre mais une forte propension à l'incarner. En termes d'incarnation personnelle, la plus forte est à droite en la personne de Jacques Chirac. Supérieure à l'incarnation partisane par le Rassemblement Pour la République et Démocratie Libérale, elle offre à ces partis (future Union pour un Mouvement Populaire) une opportunité d'expansion au centre. Parallèlement, Noël Mamère ne constitue pas une pleine incarnation personnelle du centre au nom des Verts, d'où l'impossibilité pour ce parti d'atteindre la plénitude de son potentiel de récupération de l'espace du centre, potentiel pourtant élevé.

En 2006, en termes d'incarnation partisane, le Mouvement Des Citoyens et Les Verts perdent en incarnation du centre au profit très net de l'Union pour la Démocratie Française et, dans une moindre mesure, de l'Union pour un Mouvement Populaire. L'Union pour la Démocratie Française devient très nettement le parti ayant le plus fort degré d'incarnation du centre et la plus forte propension à l'incarner. Les partis dominants respectifs de la gauche et de la droite conservent un degré intermédiaire d'incarnation du centre, en faisant jeu égal. Par ailleurs, si la propension à l'incarner a progressé à droite, ce n'est pas le cas à gauche. Les Verts deviennent une incarnation d'appoint du centre, du fait d'une nette décline à la fois de leur degré d'incarnation du centre et de leur propension à l'incarner. Le Mouvement Des Citoyens disparaît en tant que parti incarnant significativement le centre. En termes d'incarnation personnelle, la plus forte reste à droite en la personne de Nicolas Sarkozy. Elle est toutefois stable par rapport à celle de Jacques Chirac en 2002 : c'est en fait au niveau du degré d'incarnation par le parti, l'Union pour un Mouvement Populaire, que se situe la dynamique de croissance en la matière. François Bayrou pâtit d'un degré d'incarnation du centre nettement inférieur à celui de son parti, l'Union pour la Démocratie Française : pour autant, degrés d'incarnation du centre de l'un et de l'autre convergent dans une très nette

dynamique de croissance. Concernant Les Verts, l'absence d'incarnation personnelle du centre par leur candidat à l'élection présidentielle aggrave encore la chute de leur degré d'incarnation partisane.

En 2007, en termes d'incarnation partisane, la recomposition de l'incarnation du centre par François Bayrou et le Mouvement Démocrate a amené le Parti Socialiste et l'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate à faire jeu égal. L'Union pour un Mouvement Populaire a perdu en incarnation tandis que Les Verts sont restés stables. L'Union pour la Démocratie Française - Mouvement Démocrate est à la fois, peu ou prou, le parti ayant le plus fort degré d'incarnation et, de très loin, le parti ayant la plus forte propension à l'incarner. Concernant les partis dominants respectifs de la gauche et de la droite, le Parti Socialiste devient un parti incarnant nettement le centre et l'Union pour un Mouvement Populaire un parti à faible incarnation, tous deux conservant une propension à l'incarner relativement faible. Les Verts restent une incarnation d'appoint du fait d'une faiblesse persistante de leur degré d'incarnation et malgré leur propension à l'incarner toujours forte. En termes d'incarnation personnelle, la plus forte est celle de François Bayrou, dont la très nette progression alimente la dynamique d'incarnation par son parti, ce qui inverse la dynamique de 2006. Cette progression se fait essentiellement au détriment de Nicolas Sarkozy dont, à l'inverse, le degré d'incarnation amoindri affaiblit le potentiel d'incarnation de son parti. L'incarnation personnelle par Ségolène Royal n'a pas d'impact significatif par rapport à l'incarnation partisane du Parti Socialiste. En l'absence de données, on suppose sur la base de celles de 2006 que l'incarnation personnelle du candidat ou du chef de file des Verts est nulle.

En 2012, dans le contexte de l'élection présidentielle et de la droitisation observée durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, la recomposition de l'incarnation du centre est caractérisée par une percée très nette du Mouvement Démocrate, dont la propension à l'incarner est extrêmement élevée, ce qui est à mettre en regard de la radicalisation de son positionnement centriste sur la période. L'Union pour un Mouvement Populaire accuse une baisse tant de son incarnation du centre que de sa propension à l'incarner, ce qui est à mettre en regard de la droitisation de son positionnement durant la présidence de Nicolas Sarkozy. Le Parti Socialiste maintient la stabilité de son degré d'incarnation du centre. Europe Ecologie Les Verts est, tout comme précédemment Les Verts, une incarnation d'appoint du centre que caractérise cependant une propension à l'incarner comparativement forte. La plus forte incarnation personnelle du centre est celle de François Bayrou, qui perd cependant l'hégémonie de 2007 et incarne désormais moins le centre que ne le fait le Mouvement Démocrate. Cette régression se fait essentiellement au profit de Nicolas

Sarkozy, qui retrouve une incarnation personnelle sensiblement équivalente à l'incarnation partisane par l'Union pour un Mouvement Populaire. L'incarnation personnelle par François Hollande n'a pas d'impact significatif par rapport à l'incarnation partisane du Parti Socialiste. A la différence de 2007, on constate une incarnation personnelle du centre non nulle chez Europe Ecologie Les Verts, Eva Joly atteignant l'incarnation de son parti d'attache.

Sur l'ensemble de la période étudiée, l'incarnation partisane du centre par le Parti Socialiste est relative stable, à l'inverse de l'incarnation personnelle du centre y afférent du fait de l'instabilité du leadership socialiste lui-même. Concernant Les Verts, il y a en fait forte incarnation partisane du centre non pas par eux, mais spécifiquement par Europe Ecologie, elle-même dérivée d'une forte incarnation personnelle par Daniel Cohn-Bendit. Parmi les partis incarnant significativement le centre, le Mouvement Démocrate est un parti anti-système au sens de Sartori, et incarne à ce titre l'extrême centre. Par ailleurs, il y a déficit croissant d'incarnation du centre par Nicolas Sarkozy par rapport à Jacques Chirac, d'où une carence croissante d'incarnation par l'Union pour un Mouvement Populaire, l'ensemble ayant entraîné l'émergence pour un temps d'une incarnation personnelle alternative par Jean-Louis Borloo.

L'analyse des incarnations partisans et personnelles du centre sur la période étudiée conduit à distinguer quatre familles du centre, ayant pour critère de répartition leurs préférences tactiques :

- un *centre-gauche* qui choisit l'imbrication ou l'alliance au Parti Socialiste,
- un *centre-vert* qui choisit l'imbrication aux Verts et l'alliance à gauche,
- un *extrême centre* qui choisit d'être un parti anti-système,
- un *centre-droit* qui choisit l'imbrication ou l'alliance au Rassemblement Pour la République puis à l'Union pour un Mouvement Populaire.

Dans la lignée des travaux de Maurice Duverger sur la détermination de la structuration des systèmes de partis par les modes de scrutin, la répartition du centre en ces quatre familles s'explique par les modes de scrutin en vigueur. En effet, le scrutin majoritaire à deux tours, qui favorise un système de partis bipolaire au sens de Sartori, caractérise aussi bien l'élection présidentielle que les élections législatives sur la période étudiée.

Conclusion.

« Il y eut donc dans nos Assemblées politiques un nombre indéfini de fractions, comprises sous les dénominations générales d'extrême gauche, gauche, centre gauche, centre, centre droit, droite, extrême droite. Ces classifications tirent leur nom des différentes parties de la Chambre où siègent leurs membres ; mais elles sont loin d'indiquer toutes les nuances des partis qui composent nos Assemblées. Que de teintes diverses depuis l'extrême droite du Centre gauche jusqu'à l'extrême gauche du Centre droit ! – Le Centre proprement dit occupe cette partie de la salle qui est derrière le banc des ministres, en face du bureau de la Chambre. C'est lui qui est chargé d'interrompre par toutes sortes de mauvaises inventions les orateurs qui combattent le ministère et d'acclamer à ceux qui le soutiennent. Bonnes gens, au demeurant, s'ils n'avaient pas si souvent peur et s'ils se contentaient de manger leur foin et de vendre leur cassonade. »

Eugène DUCLERC, « Centre », in ALTAROCHE et alii, *Dictionnaire politique : Encyclopédie du langage et de la science politiques*, 7^e édition, Paris : Librairie Pagnerre, 1868, p.207.

Dans cette deuxième partie, notre objectif était, d'une part, de valider sur le terrain la pensée politique définie en première partie dans le ciel des idées, et d'autre part, d'identifier les partis et personnalités politiques incarnant le centre, également sur le terrain.

Dans l'ensemble, réserve faite des limites méthodologiques et contraintes intrinsèques au champ des données exploitables que nous avons exposées préalablement à la présentation de nos résultats, la pensée politique du centre tend à être validée sur le terrain pour la période contemporaine. Deux enseignements fondamentaux relatifs à notre objet de recherche peuvent de fait être tirés de cette entreprise de validation sur le terrain.

Le premier tient au fait que **la pensée politique du centre telle que définie par les grands penseurs de la transposition de la modération en politique, d'une part, et les préférences des électeurs qui se positionnent d'eux-mêmes au centre, d'autre part, constituent deux ensembles aux convergences nécessaires et suffisantes, alors même qu'ils n'avaient aucun point commun identifié préalablement à cette entreprise de validation.** En d'autres termes, ce résultat constitue une confirmation solide de la validité de la pensée politique du centre définie dans notre première partie. Il évite en outre le double écueil de l'argument d'autorité et de la référence circulaire.

Le second est que les critères testés ne sont pas égaux devant la validation sur le terrain. En particulier, nous constatons que les critères ayant plus spécifiquement trait à la conciliation des forces politiques obtiennent systématiquement une validation *a maxima*. Cette observation nous conduit à avancer l'hypothèse que sur la période étudiée, le centre, en tant

que force politique, trouve d'abord sa dynamique dans la recherche du dépassement du clivage gauche-droite et de la remise en question du système de partis bipolaire. Cette hypothèse expliquerait alors dans une large mesure la percée de François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, ce dernier ayant fait de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale l'axe principal de sa campagne.

En ce qui concerne l'incarnation du centre, tant partisane que personnelle, force est de constater que l'instabilité est la norme, ce à quoi la singulière volatilité de son électorat semble structurellement le prédisposer. L'évolution des incarnations sur la période étudiée met à jour un jeu complexe de chassés-croisés, dont le principal enseignement est sans doute que **le centre ne se résume pas aux partis et personnalités politiques qui s'en revendiquent. Il est en effet incarné à des degrés divers aussi bien à gauche qu'à droite, et aussi bien au sein de l'écologie politique que sous la forme d'un parti centriste homogène.** Le Parti Socialiste et le Rassemblement Pour la République, puis l'Union pour un Mouvement Populaire, incarnent tous deux significativement le centre, mais pour l'un et l'autre, cette composante de leur identité est nettement minoritaire : cette observation explique pour partie leurs difficultés récurrentes à fidéliser son électorat. **Ils se distinguent cependant l'un de l'autre quant à la stabilité de cette incarnation. Elle est manifeste à gauche pour le Parti Socialiste, alors qu'à droite le déficit croissant d'incarnation par Nicolas Sarkozy, sans doute alimenté par sa stratégie de droitisation croissante à compter de l'élection présidentielle de 2007, a entraîné la libération d'un espace politique qui explique probablement l'émergence sur la période 2010-2011 de Jean-Louis Borloo comme incarnation alternative.** Les Verts, quant à eux, n'ont jamais su ou voulu incarner pleinement une prédilection centriste pour l'écologie que Daniel Cohn-Bendit avait cependant su capter dès les élections européennes de 1999. Il faudra de fait attendre la pleine réimplantation de ce dernier dans le jeu politique français, lors des élections européennes de 2009 et de la fondation d'Europe Ecologie, pour constater l'émergence d'une incarnation écologiste du centre.

À cet égard, les tensions récurrentes entre les deux composantes d'Europe Ecologie Les Verts, attelage officialisé en 2010, peuvent être comprises à l'aune de l'incarnation du centre. Si elles sont récurrentes, c'est parce que l'une est une formation centriste alors que l'autre est une formation de gauche, chacune correspondant de fait à un électorat distinct. Cela étant, la recomposition la plus marquante de l'incarnation du centre sur la période étudiée reste le choix par François Bayrou de rompre l'alliance à droite en 2007 pour créer une formation politique non alignée sur le clivage gauche-droite. Il est incontestablement allé ce faisant au bout de l'affirmation de la singularité de la pensée politique du centre, au point de

fonder un parti anti-système au sens de Sartori et de donner ainsi une incarnation à l'extrême centre. Cette migration dans l'espace politique a incontestablement eu un effet déstabilisateur profond sur la droite. La disparition de l'Union pour la Démocratie Française a rétréci son incarnation du centre à l'aile gauche de l'Union pour un Mouvement Populaire, nettement minoritaire en son sein. Ce bouleversement explique en grande partie ses contre-performances aux élections intermédiaires du quinquennat de Nicolas Sarkozy, alimentées par l'abstention haussière de l'électorat auparavant fidélisé par l'Union pour la Démocratie Française.

Ces observations valident en outre aussi bien le concept de polarisation des systèmes de partis d'après Sartori que le concept de détermination des systèmes de partis par les modes de scrutin d'après Duverger. Il est de fait patent que le centre se structure en quatre grandes familles dont la répartition est expliquée par le critère des préférences tactiques, *id est* des choix d'alliances. Le centre-gauche choisit l'imbrication ou l'alliance au Parti Socialiste, le centre-vert choisit l'imbrication aux Verts et l'alliance à gauche, l'extrême centre choisit d'être un parti anti-système, et le centre-droit choisit l'imbrication ou l'alliance au Rassemblement Pour la République puis à l'Union pour un Mouvement Populaire. **Les élections reines étant caractérisées par le scrutin majoritaire à deux tours, qui favorise la structuration bipolaire du système de partis, le centre, bien qu'il trouve son unité dans une pensée politique propre héritée de la vertu grecque de *sophrosune*, est confronté à un dilemme cornélien. Il doit en effet choisir entre l'alliance ou l'imbrication à un parti de l'un des deux camps, d'une part, et la fondation d'un parti anti-système réclamant tout particulièrement un nouveau système de partis où le centre puisse s'incarner singulièrement en tant que tel, d'autre part.**

Il y a là un dilemme aussi bien pour le personnel politique du centre que pour ses électeurs. Du côté du personnel politique, il s'agit vraisemblablement d'arbitrer entre les impératifs d'une carrière professionnelle, qui implique de maximiser les chances d'obtenir des responsabilités électives et donc de jouer dans le système de partis existant, et la perspective d'une pleine affirmation idéologique, qui implique d'œuvrer pour la réforme de ce système dans le sens d'une affirmation plus autonome et plus homogène du centre. Les termes de son dilemme ainsi mis à jour expliquent tout à la fois l'exode de responsables de l'Union pour la Démocratie Française, lorsque François Bayrou opte dans l'entre-deux tours de 2007 pour le « ni gauche ni droite » ; les plaidoyers récurrents de nombre de responsables centristes pour la réforme des modes de scrutin ; les tentatives récurrentes de jeter des ponts entre familles du centre, freinées au demeurant par les choix d'alliances respectifs en même temps qu'elles sont entreprises. Du côté des électeurs, il s'agit d'arbitrer

entre le consentement à l'état de force minoritaire auprès d'un partenaire dominant de gauche ou de droite, qui implique de ne voir leurs convictions être suivies d'effets qu'à titre d'appoint, et le ralliement à une démarche d'affirmation radicalisée de l'identité centriste hors système, qui implique de ne pas voir leurs convictions être suivies d'effet tant que le « grand soir centriste » promis n'est pas advenu. Les termes de leur dilemme expliquent tout à la fois l'extrême volatilité de leurs préférences partisans et personnelles, l'éclatement de leurs voix entre familles du centre se distinguant les unes des autres par leurs préférences tactiques, et leur adhésion massive au principe d'un gouvernement d'union nationale qui, par essence, offrirait une résolution à ce dilemme.

Au terme de cette deuxième partie, nous atteignons donc une grille de lecture du centre par sa pensée politique et ses incarnations sur le terrain, qui apparaît opérationnelle dans la mesure où les déductions tirées de nos observations pour chaque dimension de l'objet de recherche se recourent et s'éclairent mutuellement.

III

TESTS ET VALIDATIONS

« Au sein de ce courant politique, il est des sensibilités diverses, plus à droite, plus à gauche, très au centre. Et c'est naturel : le courant central du pays quand il est soumis au choix impitoyable de la bipolarisation est forcément divers. »

François BAYROU, *Déclaration d'entre-deux tours du 3 mai 2012.*

Introduction.

« Le doute est père de la création. »

Galileo GALILEI

Multiplier les tests de validation des hypothèses à l'aide de données et de méthodes dont la nature diffère permet de conforter leur validité *a maxima*. C'est l'objet de notre troisième partie.

Nous avons déduit de l'analyse de données quantitatives l'existence de quatre familles d'incarnation contemporaine du centre, ainsi que l'identité des partis et personnalités politiques qui remplissent ce rôle. **Cette hypothèse des quatre familles du centre sera testée en analysant l'ouvrage de référence de l'historien Jean-Pierre Rioux, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*⁴¹² : cette analyse nous permettra en effet de déterminer si ces familles d'incarnation sont également identifiables sur le temps long de l'histoire politique, du XVIIIe siècle finissant à nos jours.** Il s'agirait dans l'affirmative d'une forte consolidation de notre hypothèse, dans la mesure où cette dernière a été bâtie indépendamment de cet ouvrage et à l'aide d'une méthode distincte, *id est* l'analyse quantitative de sondages contemporains. Toujours dans l'affirmative, cette analyse nous permettrait de compléter notre arborescence des incarnations du centre⁴¹³ en remontant dans le passé. Corollairement, **cet ouvrage nous permettra d'examiner le sort réservé aux centristes dans l'histoire politique pour tester l'hypothèse de la détermination de l'éclatement des incarnations du centre par les règles du jeu électoral.**

Nous avons émis l'hypothèse de cette détermination après avoir démontré que les divergences de choix d'alliances électorales constituent un critère nécessaire et suffisant pour expliquer cet éclatement. L'analyse quantitative des élections législatives de 2002 et de 2007 en termes de répartition des suffrages, des sièges et du financement public des partis, à l'aide d'outils dont l'emploi est rare en science politique mais courant en science économique, nous permettra de **bâtir un modèle explicatif des choix tactiques des partis politiques basé sur la loi de Duverger, la théorie des coalitions de Riker complétée par Robert Axelrod, et la théorie économique de la démocratie de Downs.** Ce modèle mettant en évidence l'existence d'un duopole, au sens en usage dans la science économique, nous le confronterons aux choix tactiques effectivement faits par les partis

⁴¹² Jean-Pierre RIOUX, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*, Paris : Fayard, 2011, 314 pages.

⁴¹³ Cf partie II de la présente thèse, tableau 3.3.5.

extérieurs au duopole afin de tester sa validité. Dans l'affirmative, **nous testerons si ce modèle prévoit et explique l'éclatement des centres. Si oui, ce sera une forte consolidation de notre hypothèse de la détermination de l'éclatement des incarnations du centre par les règles du jeu électoral, puisque cette dernière a été bâtie indépendamment de la construction de ce modèle et à l'aide d'une méthode distincte.**

Les personnalités politiques constituant des acteurs prééminents de notre champ d'étude, nous testerons directement auprès de chacun d'eux tout ou partie des hypothèses développées au fil de la présente thèse. Ces personnalités seront choisies afin d'être représentatives, de façon nécessaire et suffisante, des familles du centre que nous avons préalablement identifiées. Là encore, pour chacune des hypothèses ainsi testées, une confirmation par la méthode des entretiens alors que chacune d'elles a été construite par d'autres méthodes constituerait une forte consolidation.

Au titre de la complétude, nous effectuerons en outre une étude des caractéristiques sociodémographiques de l'électorat du centre. Dans le contexte d'une littérature très abondante en matière d'analyse sociodémographique des électors, rappelons qu'une telle démarche appliquée à l'électorat du centre n'existe pas à ce jour. Par ailleurs, au fil de notre entreprise, nous exposerons systématiquement l'approche retenue, les données exploitées et les méthodes employées.

1. Tests à l'aide de l'ouvrage *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*.

L'historien Jean-Pierre Rioux a publié en 2011 *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*.⁴¹⁴ Cet ouvrage est consacré explicitement aux centristes, *id est* aux acteurs, et non pas aux penseurs. Cependant certains acteurs du centre ont été également des théoriciens, de fait également mentionnés comme tels,⁴¹⁵ tandis que l'auteur mentionne à plusieurs reprises des auteurs et courants de pensée, en particulier l'humanisme. A ce titre, cet ouvrage de référence est l'indicateur le plus récent de la perception contemporaine de la tradition des acteurs du centre.

Il appelle de notre part, en préambule, trois réserves fondamentales :

- Les penseurs du centre existent bien avant la Révolution française.⁴¹⁶ Cela étant, le propos de l'ouvrage porte sur les acteurs, non sur les penseurs, et mentionne que les centristes sont « *de bons lecteurs d'Aristote, de Jean Bodin et de Montaigne, de Pascal et de Rousseau.* »⁴¹⁷
- Les acteurs du centre existent bien avant la Révolution française. Pour ne citer qu'un exemple, au XVI^e siècle le parti du juste milieu, ici la réconciliation autour d'un compromis pour surmonter les guerres de religion, sera mené par Henri IV que, nul hasard, le chef de file centriste François Bayrou adoptera comme figure tutélaire quatre siècles plus tard.⁴¹⁸
- Le centrisme écologiste qui émerge à partir des années 1980 est absent des centristes étudiés par l'auteur.

Ces réserves faites, il est possible à la lecture de cet ouvrage de déduire une arborescence des centristes de 1788 à 1999, donc de replacer notre étude des incarnations contemporaines du centre⁴¹⁹ dans sa tradition historique (1.1). En outre, les observations de l'ouvrage sur les centristes nous permettront de dégager des lois de composition et de recomposition du centre sur l'échiquier politique qui, le cas échéant, recouperont nos précédentes conclusions en la matière (1.2).⁴²⁰

⁴¹⁴ Jean-Pierre RIOUX, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*, Paris : Fayard, 2011, 314 pages.

⁴¹⁵ Par exemple Alexis de Tocqueville.

⁴¹⁶ Cf partie I de la présente thèse.

⁴¹⁷ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.12.

⁴¹⁸ Voir notamment : François BAYROU, *Henri IV : le Roi libre*, Paris : Flammarion, 1999, 539 pages.

⁴¹⁹ Cf partie II de la présente thèse, 3.4.

⁴²⁰ Cf partie I de la présente thèse, conclusion ; partie II de la présente thèse, 3.4 et conclusion.

1.1. Déduction d'une arborescence des centristes de 1799 à nos jours.

1.1.1. Acteurs et familles d'acteurs du centre mis en évidence par l'ouvrage.

Selon Jean-Pierre Rioux, les précurseurs du centre sont Mirabeau, le comte de Boulainvilliers, Condorcet, sous l'influence majeure de Montesquieu.⁴²¹ Plus fondamentalement, le premier proto-parti du centre est à son sens le club des Feuillants, au premier rang duquel se trouvent les chefs de file « *Duport, Lameth et surtout Barnave.* »⁴²² Dans la mesure où il se situe à équidistance de la réaction et de la révolution dans l'affirmation d'un juste milieu, **c'est là la première forme moderne de l'extrême centre.**

« *Après la convulsion révolutionnaire et l'échec impérial,* » les nouvelles incarnations du centre sont « *des libéraux à la française, qu'ils aient été doctrinaires sous la Restauration (1815-1830), orléanistes sous la monarchie de Juillet (1830-1848), hérauts divers d'un bonapartisme libéralisé ou d'un tiers parti dans les années 1860 du Second Empire.* »⁴²³ De fait, « *c'est un légitimiste prophétique, Chateaubriand, qui dans sa Monarchie selon la Charte a convaincu Louis XVIII de la force du sage milieu et des vertus d'une Charte qui serait "un traité de paix entre les deux partis qui ont divisé la France."* »⁴²⁴ **Le pouvoir royal restauré s'appuie sur une force d'équilibre, tour à tour de centre-droit ou de centre-gauche,** pour obtenir « *les majorités de positionnement parlementaire et les hommes capables de gouverner au plus juste (...).* »⁴²⁵

« *C'est la révolution de Juillet, en 1830, qui a véritablement installé la monarchie du centre.* »⁴²⁶ Les éléments les plus contre-révolutionnaires ayant été marginalisés par la chute de Charles X, le centre est une force qui penche à droite ou, plus précisément, « *qui dérive du libéralisme au conservatisme sans parvenir à enraciner la monarchie tricolore.* »⁴²⁷ Pour autant, fondamentalement, **l'orléanisme est bien un centrisme et non un conservatisme. Ainsi François Guizot affirme-t-il que « constituer la démocratie, c'est la modérer »,**⁴²⁸ reconnaissant qu'il « *existe dans toute société une certaine somme d'idées justes (...) dispersée dans les individus qui composent la société et inégalement répartie entre eux. (...) Le problème est de recueillir partout les fragments épars et incomplets de ce*

⁴²¹ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.14-15.

⁴²² *Idem*

⁴²³ *Ibid.*, p.33.

⁴²⁴ *Ibid.*, p.35.

⁴²⁵ *Ibid.*, p.36.

⁴²⁶ *Ibid.*, p.38.

⁴²⁷ *Ibid.*, p.37.

⁴²⁸ *Ibid.*, p.50.

pouvoir, de les concentrer et de les constituer en gouvernement. »⁴²⁹ Au reste, le souverain lui-même, Louis-Philippe Ier, revendique dès 1831 l'expression *juste-milieu* au sens d'un positionnement politique.⁴³⁰ L'auteur constate que, déjà, le centre est dispersé en familles : les centristes de la monarchie de Juillet se partagent entre la « gauche dynastique selon Barrot ou Laffitte, le « centre-gauche selon Thiers, » le « tiers parti central de Dupin et Molé, » et le « centre droit de certains doctrinaires comme Périer, Broglie et Guizot, qui tour à tour feraient et déferaient les majorités et les ministères (...). »⁴³¹ **Au regard des familles d'incarnations contemporaines du centre, ne manque donc à l'époque que le centre-vert,⁴³² ce qui est au demeurant logique puisqu'une composante écologiste du centre eût été un surprenant anachronisme.**

Par la suite, « de *Deuxième République* impuissante en *Second Empire* autoritaire puis plus libéral, de 1848 à 1869, ce juste-milieu de notables et de doctrinaires est (...) allé de défaite en défaite jusqu'à pratiquement disparaître »⁴³³ face au bonapartisme renaissant. Ce n'est que dans les années 1860 que l'orléanisme reprend consistance comme force politique, en s'alliant avec des républicains modérés et des bonapartistes de fibre libérale pour constituer un tiers parti pesant dans le sens d'un Empire libéral et parlementaire.⁴³⁴ Ses chefs de file notables sont alors Adolphe Thiers, le duc de Broglie, Emile Ollivier, Victor Duruy.⁴³⁵

Cependant **ces prodromes de renaissance du centre sont peu significatifs pour l'auteur en comparaison de « l'âge d'or du centrisme de fait, »⁴³⁶ id est la IIIe République. « Au Parlement, au gouvernement et dans nombre de collectivités locales, s'est installé un centrisme de concentration républicaine (...). »⁴³⁷ De fait, « un centrisme de rassemblement et de gouvernement à vocation institutrice et tempérante a puissamment contribué à la défense et à la continuité de la République contre les extrémismes et la subversion, jusqu'aux chocs d'après 1914 qui ont remis en cause et dilapidé la donne initiale de 1875. Ce centrisme en actes (...) n'a pu s'installer qu'en jouant sur un autre registre que l'antagonisme : sur celui, mieux raisonné sinon plus raisonnable, qui faisait et refaisait périodiquement, par combinaison centripète, des coalitions puis des majorités d'opportunité. »⁴³⁸ Le chef de file de cette concentration républicaine, Jules Ferry, exprime d'ailleurs explicitement ce parti pris du juste milieu : « le devoir, la mission de**

⁴²⁹ *Idem*

⁴³⁰ *Ibid.*, p.38.

⁴³¹ *Ibid.*, p.39.

⁴³² Cf partie II de la présente thèse, 3.4.

⁴³³ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.40.

⁴³⁴ *Ibid.*, p.41.

⁴³⁵ *Ibid.*, p.42-43.

⁴³⁶ *Ibid.*, p.63.

⁴³⁷ *Idem*

⁴³⁸ *Ibid.*, p.67.

*l'homme de gouvernement, c'est de rechercher et de dégager la moyenne de l'opinion du pays. »*⁴³⁹

La IIIe République voit elle aussi des familles distinctes du centre se manifester. Les gouvernements d'Ordre moral de 1873-1876 relèvent du centre-droit, plus conservateur et catholique, et ont pour chef de file Adolphe Thiers. Si en 1873 ce même centre-droit contribue à faire chuter le gouvernement de Thiers, en 1875 sa composante orléaniste renonce au royalisme en contrepartie de la création d'une seconde chambre, le Sénat, destinée à être placée sous mainmise de notables locaux et donc à faire œuvre de tempérance.⁴⁴⁰ On soulignera, par parenthèse, que l'adéquation entre centrisme et profil de notable local est donc une constante sociologique manifeste. De 1877 à 1879, la crise paroxystique qui aboutira à la démission du président Mac-Mahon voit la victoire des républicains, donc de la gauche de l'époque, victoire qui marginalise les centres. Ces derniers sont divisés : *« le centre gauche à l'intérieur de la coalition républicaine et le centre droit dans celle des conservateurs toujours hésitants sur le choix du régime. »*⁴⁴¹ Les chefs de file du centre-gauche sont Léon Say, Paul Leroy-Beaulieu, mais aussi *« d'anciens orléanistes comme Agénor Bardoux, le grand-père de Valéry Giscard d'Estaing, rejoints par des transfuges du centre droit qui avec Henri Wallon voulaient enraciner le compromis constitutionnel de 1875 »* et *« les plus modérés de la Gauche républicaine, notamment Jules Ferry, Jules Méline, Armand Fallières et le président de la République Jules Grévy. »*⁴⁴² Ils ont pour référence le discours de la voie médiane tenu par Jules Ferry à Epinal le 19 juin 1881.⁴⁴³ Ici, **outre celle du centre-vert déjà constatée, on remarque l'absence du tiers parti qui aurait pu être l'équivalent de l'extrême centre pour l'époque : pour autant, on a bien des familles se distinguant les unes des autres par leurs préférences tactiques.**

Le système de concentration républicaine sera lourdement affaibli par les affaires, au premier rang desquelles le scandale de Panama en 1891. **Ce centrisme de fait ne sera cependant défait qu'à trois reprises jusqu'en 1940** : la victoire du Bloc des gauches d'Emile Combes en 1902, sur fond d'anticléricalisme ; celle du Cartel des gauches en 1924, qui verra l'union temporaire des socialistes et des radicaux ; celle du Front populaire en 1936, ajoutant aux socialistes et aux communistes l'appoint radical pour affronter la crise

⁴³⁹ *Ibid.*, p.69.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p.70.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p.71.

⁴⁴² *Ibid.*, p.72.

⁴⁴³ *Idem*

économique et la menace antiparlementariste.⁴⁴⁴ Dans les trois cas, c'est sous la pression du parlementarisme centripète que la coalition ne parvient pas au bout de la législature.⁴⁴⁵

Durant cette époque, **le centre-droit s'étoffe du renfort de la droite catholique modérée, du fait du consentement du pape Léon XIII à la République en 1892.⁴⁴⁶ On trouve là les premiers pas de la convergence d'incarnation orléano-démocrate-chrétienne que nous avons déjà mentionnée,⁴⁴⁷ et qui ira jusqu'à l'incarnation commune au sein de l'Union pour la démocratie française dans la seconde moitié du XXe siècle. De fait, David Hanley soulignant que leurs positions antagonistes sur les rôles de l'Eglise et de l'Etat font des orléanistes et de la démocratie chrétienne des ennemis,⁴⁴⁸ on objectera que sitôt cet obstacle levé par Léon XIII, la convergence d'incarnation commence, ce qui tend à démontrer leur identité d'idéologie centriste fondamentale.** Pour sa part, le centre-gauche, dit gauche républicaine, a pour chefs de file Alexandre Ribot, Charles Dupuy, Jules Méline.⁴⁴⁹ De 1899 à 1902, dans le contexte de l'Affaire Dreyfus, les centristes poussent dans le sens d'un dénouement proprement politique et, une fois la crise dénouée, le centre-gauche envisage de créer avec Pierre Waldeck-Rousseau un grand parti républicain central.⁴⁵⁰ **C'est là un premier exemple clair d'extrême centre, id est la négation de la pertinence du clivage gauche-droite poussée jusqu'à la création d'un parti central** : le Mouvement démocrate de François Bayrou à partir de 2007 en sera la lointaine continuation. Au-delà du projet, des centristes ont créé en 1901 l'Alliance républicaine démocratique, dont le chef de file est Raymond Poincaré. Cependant que l'essentiel du centre-droit s'est imbriqué à la droite à partir de 1903 dans la Fédération républicaine, le centre-gauche suit Aristide Briand, dissident socialiste, en s'imbriquant à la Fédération des gauches.⁴⁵¹ **Cette fois encore, on peut donc constater l'existence de familles distinctes du centre fondées sur des divergences de préférences tactiques.**

Si de 1901 à 1918 l'Alliance républicaine démocratique est le seul parti centriste homogène, elle périclité dès 1918.⁴⁵² Elle deviendra le Parti républicain démocratique et social, dont le chef de file est Paul Reynaud.⁴⁵³ Parallèlement, à compter de 1924, **le Parti radical, déplacé plus à droite sur l'échiquier politique par la montée en puissance des socialistes eux-mêmes poussés plus à droite par celle des communistes, s'installe à**

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p.76-77.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p.77.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p.78.

⁴⁴⁷ Cf partie I de la présente thèse, 1.6.3.

⁴⁴⁸ Entretien avec l'auteur. Voir Annexes.

⁴⁴⁹ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.78.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p.79.

⁴⁵¹ *Idem*

⁴⁵² *Ibid.*, p.80.

⁴⁵³ *Ibid.*, p.81.

son corps défendant au centre de cet échiquier.⁴⁵⁴ Ce constat est l'occasion d'une précision d'importance : **en aucun cas le radicalisme n'est un centrisme**, ce que le vocable lui-même laissait au demeurant supposer. L'affaiblissement du centrisme de fait au tournant du siècle ouvre la voie à un moment radical majeur, d'où les grandes réformes, empreintes pour l'époque de *radicalité*, auxquelles la mémoire de ce courant politique est associée : laïcité, impôt sur le revenu, notamment. Si ensuite il s'installe dans une position médiane sur l'échiquier politique, qui se confirmera au fil du siècle, c'est par épuisement de son programme politique, accompli et suffisamment ancré dans la durée pour intégrer la part du patrimoine politique faisant consensus. En d'autres termes, **le Parti radical est une excellente démonstration de ce que le centrisme ne doit pas être confondu avec une position médiane advenue par évolution du reste de l'échiquier politique : dans un cas, c'est une identité intrinsèque ; dans l'autre, c'est une position extrinsèque**. De surcroît, après 1940, les radicaux, qu'ils soient unis ou divisés, de gauche ou de droite, relèvent d'associations d'élus perpétuant une tradition et un héritage, mais ne seront plus à proprement parler des partis politiques. Déplacé vers une position médiane à son corps défendant, le radicalisme devient « *une coalition fluctuante d'élus et de notables qui (...) rivalisaient avec les modérés et les centristes pour se poser en grand parti français rassembleur et centralisateur.* »⁴⁵⁵ Ainsi « *dans les années 1930, la voie centriste est donc passée aussi par le radicalisme déclinant.* »⁴⁵⁶

Pendant ce temps, la démocratie chrétienne, composante éminente en devenir du centre, mène un combat pour son affirmation sur l'échiquier politique. Son pionnier sera Marc Sangnier, lançant le Sillon en 1894 puis la Jeune République en 1912.⁴⁵⁷ On soulignera que cet homme sera par la suite président d'honneur du Mouvement républicain populaire, ancêtre direct de l'Union pour la démocratie française. De fait, le Sillon aura fait office d'incubateur de la démocratie chrétienne sur la scène politique : il est pour partie père nourricier du Parti Démocrate populaire, ayant pour meneur notable Georges Thibout ; certains de ses chefs de file, tels que Georges Bidault, Jean Raymond-Laurent ou Charles Flory, participeront à la fondation du Mouvement républicain populaire. En outre, la Jeune République comptera parmi ses membres le jeune Jacques Delors, qui contribuera dans les années 70, au centre-droit, à la Nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas, puis deviendra l'archétype de l'homme politique de centre-gauche dans les années 80.

⁴⁵⁴ *Idem*

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p.86.

⁴⁵⁶ *Idem*

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p.103.

Le Mouvement républicain populaire naît au lendemain de la Seconde guerre mondiale, « fils légitime de la Résistance et de la démocratie chrétienne. »⁴⁵⁸ Ce parti permet le « retour à un centrisme de gouvernement dans sa coalition dite de troisième force avec les socialistes et les travaillistes issus du Mouvement de libération nationale (MLN) ou de l'Union démocratique et sociale de la Résistance (UDSR), mais aussi avec des groupes politiques encore discrédités par leur attachement à la IIIe République défaite, les radicaux et, après 1951, la droite républicaine modérée ravivée au Centre national des indépendants et paysans (CNIP). »⁴⁵⁹ **Pivot du régime de la IVe République, ce parti centriste par ses idées est à droite sur l'échiquier politique, pour des raisons profondément contextuelles** : la droite héritière de la contre-révolution, au pouvoir sous Vichy, est discréditée ; De Gaulle n'a pas encore organisé sa contestation principielle de la IVe République ; l'ensemble de l'échiquier est donc déplacé à gauche. **Le Mouvement républicain populaire vit donc le paradoxe d'être un parti centriste et à vocation centrale, dont les électeurs sont fondamentalement plus à droite que les élus, et qui a besoin de faire alliance avec d'autres mouvements pour qu'advienne une coalition vraiment centrale au regard de l'état de l'échiquier.** A l'époque, les figures du centrisme sont essentiellement ses membres éminents, tels que Jean Monnet ou Robert Schuman, mais ne le sont pas exclusivement : l'on songera ainsi, notamment, à Pierre Mendès-France pour le centre-gauche. Cela étant, puisqu'il est le pivot des coalitions gouvernementales, le sort de ce parti est lié à celui du régime. Ainsi, « *la IVe République, bientôt soumise – situation unique en Europe – au feu croisé de la décolonisation et de la guerre froide puis menacée de subversion par l'extrémisme et le populisme des communistes, des gaullistes et des poujadistes, a repris dès 1947 l'héritage centripète de la IIIe. La défensive et l'urgence succédant aux espoirs et aux ardeurs de la Libération, elle a valorisé dans la gestion du politique, mais dévalorisé dans l'esprit des citoyens, l'inusable centrisme d'opportunité et d'appareillages, de concentration parlementaire et gouvernementale, alors dit de troisième force (...). Un bon observateur, Jacques Fauvet, écrivit même en 1957, dans La France déchirée, que tout périssait comme avant, avec une Constitution trop favorable au régime d'assemblée et un mode de scrutin (la proportionnelle de liste, substituée au scrutin uninominal d'arrondissement qui avait tant favorisé l'affrontement binaire au second tour et qui reviendra après 1958) sans doute respectueux de la pluralité mais facteur d'impuissance.* »⁴⁶⁰ Lorsque le régime naît, le Mouvement républicain populaire est le

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p.95.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p.95-96.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p.98.

premier parti de France avec 28% des suffrages⁴⁶¹ ; tandis que le régime se meurt, il passe cinquième avec 11%.⁴⁶²

En 1958, ce parti soutient le retour aux affaires du général de Gaulle. Par parenthèse, si l'on admet que le gaullisme d'alors est une perpétuation au XXe siècle du bonapartisme, il est frappant de constater que les centristes reproduisent ce faisant le comportement de leurs ancêtres sous Bonaparte : d'abord le ralliement enthousiaste à sa politique de rassemblement correspondant à leur quête du juste milieu ; ensuite l'entrée progressive dans l'opposition jusqu'à ce que Valéry Giscard d'Estaing appelle à voter *non* au référendum de 1969. **L'année 1962 est charnière.** Certaines formations centristes éclatent sur la question de l'Algérie française, comme le Centre national des indépendants et paysans.⁴⁶³ Le Mouvement républicain populaire quitte la majorité de soutien à De Gaulle suite à sa remise en question de la construction européenne.⁴⁶⁴ En outre, les formations centristes font partie du front du *non* lors du référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct, à l'exception notable des Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing.⁴⁶⁵ Ces derniers sont la seule incarnation du centre à ne pas être balayée lors de la dissolution de l'Assemblée, victorieuse pour le camp gaulliste, qui suit le référendum. **Cette année charnière marque donc l'acte de décès de la concentration centripète des IIIe et IVe Républiques** : au demeurant, il est d'ailleurs abusif de dater de 1958 les débuts de la Ve République alors qu'à cet égard, sa véritable année de naissance est bien 1962.

En 1965, dans une préfiguration de 2007, Jean Lecanuet, issu du Mouvement républicain populaire, est candidat à l'élection présidentielle en proposant une alternative à équidistance du général de Gaulle et du candidat commun de la gauche, François Mitterrand. L'année suivante, il fonde le Centre démocrate, héritier tout à la fois du Mouvement républicain populaire, d'une partie du Centre national des indépendants et paysans, et de fractions de l'Union démocratique et sociale de la Résistance et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.⁴⁶⁶ **On notera que cette fois c'est donc l'extrême centre, affirmation**

⁴⁶¹ *Idem*

⁴⁶² *Ibid.*, p.99.

⁴⁶³ *Ibid.*, p.147-148.

⁴⁶⁴ Charles de Gaulle aura lors de sa conférence de presse du 15 mai 1962 des mots extrêmement durs à l'égard du fédéralisme européen porté par le MRP : « *Dante, Goethe, Chateaubriand, appartiennent à toute l'Europe, dans la mesure même où ils étaient respectivement et éminemment italien, allemand et français. Ils n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides, et s'ils avaient pensé, écrit en quelque espéranto ou volapük intégré.* » (Source : INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Charles de Gaulle : espéranto ou volapük intégrés, » extrait de la conférence de presse de Charles de Gaulle du 15 mai 1962, archive vidéo, <http://www.ina.fr/politique/politique-internationale/video/I00012375/charles-de-gaulle-esperanto-ou-volapuk-integres.fr.html>)

⁴⁶⁵ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.147-148.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p.151-152.

intrinsèque équidistante des deux autres pôles, qui fédère autour de lui le centre droit et le centre gauche. A noter qu'en 1965, Gaston Defferre a tenté une alliance entre socialistes, radicaux et démocrates-chrétiens dans une éphémère grande fédération, dont les premiers accords de désistements mutuels sont électoralement prometteurs : pour autant, l'attelage sera bloqué par les incompatibilités de cultures politiques.⁴⁶⁷ **En 1967, le Centre démocrate échoue à atteindre un effet de seuil qui puisse forcer l'espace politique institutionnel à la multipolarité⁴⁶⁸ : préfiguration du sort de François Bayrou après 2007, il voit ensuite ses composantes se déliter entre préférences tactiques divergentes.**

En 1969, les centristes parviennent même à être divisés sur l'opportunité de soutenir l'un des leurs, Alain Poher, qualifié au second tour de l'élection présidentielle et, au demeurant, candidat à son corps défendant sous la pression amicale de son entourage politique du Centre démocrate.⁴⁶⁹ La même année, la Nouvelle société du Premier ministre gaulliste Jacques Chaban-Delmas incite des centristes au ralliement, notamment René Pleven, Joseph Fontanet et Jacques Duhamel, qui font défection et fondent le Centre Démocratie et Progrès.⁴⁷⁰ Ce faisant, forces d'appoint de la majorité de droite issues d'un parti qui a échoué dans son ambition centrale, ils sont les ancêtres du Nouveau Centre lancé en 2007 et, comme eux, réduit à la portion congrue dans l'attelage de cette majorité. En 1971, on observe une redite du croisement conjoncturel entre centristes et radicaux déjà constaté dans l'entre-deux guerres : les radicaux non alliés à la gauche suivent le chef de file Jean-Jacques Servan-Schreiber dans un Mouvement réformateur éphémère, qui éclatera sur la question de l'alliance à droite et ne parviendra pas à provoquer un effet de seuil aux élections législatives de 1973.⁴⁷¹ **Sous le quinquennat de fait de Georges Pompidou, le centre est donc composé fondamentalement de trois familles : le centre-droit incarné par Centre Démocratie et Progrès de Jacques Duhamel, allié aux gaullistes, revendique le triple héritage libéral, chrétien et réformiste de gauche⁴⁷² ; le centre-gauche d'inspiration mendésiste incarné par le Parti radical de Jean-Jacques Servan-Schreiber⁴⁷³ ; le Centre démocrate de Jean Lecanuet qui par sa propension à rejeter gauche et droite de manière équidistante incarne l'extrême centre.⁴⁷⁴**

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p.156.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p.153.

⁴⁶⁹ *Idem*

⁴⁷⁰ *Idem*

⁴⁷¹ *Ibid.*, p.154-155.

⁴⁷² *Ibid.*, p.168-169.

⁴⁷³ *Ibid.*, p.174.

⁴⁷⁴ *Idem*

Dans le contexte très particulier de la mort du président Pompidou, l'orléaniste⁴⁷⁵ Valéry Giscard d'Estaing, chef de file d'une petite formation satellitaire de la majorité de droite, l'emporte au premier tour sur le candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas du fait d'une mauvaise campagne de ce dernier,⁴⁷⁶ de sa propre excellente campagne (notamment par une précoce maîtrise de la communication télévisuelle moderne⁴⁷⁷), et du ralliement d'une sécession gaulliste conduite par le ministre de l'Intérieur sortant.⁴⁷⁸ Sur ce dernier point, Jacques Chirac a été influencé dans ce sens par les anciens conseillers de feu Georges Pompidou, Marie-France Garaud et Pierre Juillet, au motif de sondages attestant la très probable victoire de François Mitterrand, candidat de la gauche, si Jacques Chaban-Delmas est qualifié pour le second tour. Valéry Giscard d'Estaing l'emporte au second tour et devient président sans être à la tête de la majorité, gaulliste. Jacques Chirac en est le chef de file contesté en interne. Lorsqu'il démissionne en 1976, il marque que la droite gaulliste⁴⁷⁹ qu'il incarne n'est pas soluble dans la politique centriste du chef de l'Etat. Entre-temps, **le giscardisme, perpétuation de l'orléanisme, a aggloméré autour de lui les composantes du centre** telles qu'établies sous le mandat de Georges Pompidou : le centre-droit incarné par le Centre Démocratie et Progrès de Jacques Duhamel a fusionné en 1976 avec l'extrême centre incarné par le Centre démocrate de Jean Lecanuet au sein du Centre des démocrates sociaux ; ce dernier et le centre-gauche incarné par le Parti radical de Jean-Jacques Servan-Schreiber se regroupent dans un parti, l'Union pour la démocratie française, avec d'autres formations plus marginales.⁴⁸⁰ Par parenthèse, pour preuve de la continuité entre le Centre des Démocrates Sociaux et le Mouvement démocrate fondé en 2007, Jean-Pierre Rioux constate une analogie frappante entre le programme de ce dernier et la plateforme programmatique *L'Autre Solution* émise par les Jeunes Démocrates Sociaux en 1977.⁴⁸¹ En 1978, la majorité sortante l'emporte de justesse, cependant que la jeune Union pour la démocratie française fait presque jeu égal avec les gaullistes, dont le parti est devenu en 1976 le Rassemblement pour la République.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p.177 : « *le giscardisme, ce surgeon de la droite orléaniste et libérale (...)* »

⁴⁷⁶ Voir notamment : INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Jacques Chaban Delmas, » clip vidéo de la campagne officielle de Jacques Chaban-Delmas pour l'élection présidentielle, 24 avril 1974, archive vidéo, <http://www.ina.fr/economie-et-societe/education-et-enseignement/video/CAF92033723/jacques-chaban-delmas.fr.html>

⁴⁷⁷ Voir notamment : INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Valéry Giscard d'Estaing : Je voudrais regarder la France au fond des yeux, » journal télévisé de 20h du 16 avril 1974, archive vidéo, <http://www.ina.fr/media/petites-phrases/video/I00017733/valery-giscard-d-estaing-je-voudrais-regarder-la-france-au-fond-des-yeux.fr.html>

⁴⁷⁸ Voir Jérôme POZZI, « L'Appel des 43 et le mouvement gaulliste : manœuvre politique, relève générationnelle et fronde des "godillots," » in *Parlement(s) Revue d'histoire politique* 2007/1 (n° 7), pp.109-120.

⁴⁷⁹ Plus précisément la droite pompidolienne

⁴⁸⁰ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.177

⁴⁸¹ *Ibid.*, p.186-187.

En 1981, Valéry Giscard d'Estaing ayant buté sur l'impact de la crise économique et l'opposition interne des gaullistes,⁴⁸² le Centre des Démocrates Sociaux, principale force de l'Union pour la démocratie française, hésite entre le maintien de l'alliance à droite et la vocation majoritaire⁴⁸³ : en d'autres termes, **ce courant étant issu d'une fusion du centre-droit et de l'extrême centre, il y a tension entre les préférences tactiques de ces deux familles.** Dans le même temps, le Parti radical dit valoisien, en l'absence du meneur charismatique Servan-Schreiber, redevient un parti à position extrinsèque de centre-droit, avec d'ailleurs pour contrepartie au centre-gauche le Mouvement des Radicaux de Gauche. **A partir de 1986, Jean-Pierre Rioux observe une redite indirecte de la pratique de concentration républicaine par le biais des cohabitations à répétition jusqu'en 2002.**⁴⁸⁴ Lors de l'élection présidentielle de 1988, le centre est ponctuellement incarné par l'orléaniste Raymond Barre, ancien Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. En dehors des cohabitations, il convient d'encore ajouter **la concentration républicaine inavouée du gouvernement de Michel Rocard, le successeur de Jacques Delors comme figure de proue du centre-gauche, inscrit dans un double mouvement d'ouverture au centre et d'éloignement d'avec l'extrême gauche.**^{485,486}

Le mouvement centripète est tel qu'en 1988, François Furet, Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon actent dans leur ouvrage *La République du centre* l'extinction *de facto* du bipolarisme gauche-droite hérité de la Révolution.⁴⁸⁷ On leur objectera cependant les éléments suivants :

- le centre existe déjà comme force politique à la Révolution, à l'image des Feuillants ;
- il est la force-charnière des majorités de la Restauration ;
- la monarchie de Juillet est le régime par excellence de l'idéologie du juste milieu ;
- le centre est le pivot de l'essentiel des majorités de la IIIe République, dites de concentration républicaine ;
- il fait et défait les majorités de la IVe République ;
- il compte systématiquement parmi les quatre grandes forces de la Ve République.

Sur ce dernier point, la seule modification substantielle, non liée au centre, est la réémergence dans les années 1980 de l'extrême droite, absente depuis son exercice du

⁴⁸² On a beaucoup écrit sur le caractère décisif des reports de voix du candidat Chirac au profit du candidat Mitterrand. C'est faire l'économie des reports de voix, dits de "vote révolutionnaire," de Georges Marchais au profit du président sortant.

⁴⁸³ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.192.

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p.194.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p.198-199.

⁴⁸⁶ Au prix de complexes combinaisons de majorités parlementaires *ad hoc* surnommées « majorités Carcassonne, » du nom de Guy CARCASSONNE, conseiller aux relations avec le Parlement de Michel Rocard.

⁴⁸⁷ Voir François FURET et alii, *La République du centre. La fin de l'exception française*, Paris : Calmann-Lévy, 1988, 224 pages.

pouvoir sous Vichy, comme force supplémentaire, en remplaçant le Juif par l'Arabe dans son canevas de stigmatisation de l'ennemi intérieur, cependant qu'une force ancienne, le Parti communiste français, s'effondre pour un temps sous la disqualification croissante du modèle soviétique. En d'autres termes, **le bipolarisme gauche-droite censément hérité de la Révolution n'a pu s'éteindre en 1988, puisqu'elle n'a objectivement jamais existé.**

En 1993, le Premier ministre de deuxième cohabitation est un gaulliste d'étiquette et un orléaniste de fait, Edouard Balladur, au point qu'il nomme à la plupart des postes-clés du gouvernement des chefs de file de l'Union pour la démocratie française.⁴⁸⁸ Le centre-droit est donc incarné *de facto* par ce chef de file lors de l'élection présidentielle de 1995. A ce stade, il est soutenu par l'extrême centre, incarné par le Centre des Démocrates Sociaux de François Bayrou, et par le centre-droit et la droite libérale, qu'incarne le Parti Républicain de François Léotard, tous deux étant des composantes de l'Union pour la démocratie française. Des composantes non-centristes de cette dernière, notamment les héritiers du libéralisme économique⁴⁸⁹ dont Alain Madelin, soutiennent Jacques Chirac. En outre, **du fait de la marginalisation progressive de Michel Rocard dans la succession politique de François Mitterrand, le centre-gauche d'alors n'a pas de chef de file : il continuera d'en être privé par la suite, ce qui rejoint notre constat d'un déficit durable d'incarnation contemporaine du centre-gauche.**⁴⁹⁰ **A noter qu'il aurait pu être incarné par Jacques Delors, candidat putatif à l'élection présidentielle de 1995 :** significativement, lors de son meeting de campagne électorale présidentielle de Poitiers en date du 5 avril 2012, François Bayrou l'inclut d'ailleurs dans les références majeures du centrisme au même titre que Pierre Mendès-France, Michel Rocard et Valéry Giscard d'Estaing.⁴⁹¹

L'on assiste apparemment, de 1981 à 1999, au triomphe de fait du centrisme. Les centristes n'en tirent pourtant aucun avantage dans le combat culturel⁴⁹² ou politique. Jean-Pierre Rioux constate qu'ils « *ont voleté obscurément jusqu'à ce que François Bayrou, patron du CDS en 1994 et devenu président d'une UDF nouvelle en 1998, touche le fond en rassemblant seulement 6,8% des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 (...).* »⁴⁹³ Pour l'auteur, « *la cause profonde de cet amenuisement bien proche de l'extinction des feux est sans doute à chercher dans l'incapacité de Valéry Giscard d'Estaing*

⁴⁸⁸ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.201-202.

⁴⁸⁹ Par opposition au libéralisme intellectuel

⁴⁹⁰ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.1.

⁴⁹¹ François BAYROU, « Discours de Poitiers, » 5 avril 2012, archive vidéo,

http://www.dailymotion.com/video/xpxqqw_francois-bayrou-discours-de-poitiers-050412_news

⁴⁹² Au sens de Gramsci.

⁴⁹³ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.207.

à revenir au premier plan de la vie politique nationale et à se remettre à la manœuvre pour une nouvelle compétition présidentielle face à Jacques Chirac et à son RPR. »⁴⁹⁴ Son appréciation est sans appel : « les centristes ont failli tout au long, et sur tous les points cruciaux : la capacité à se doter d'un leader présidentiable incontesté ; la volonté de surmonter les divisions internes ; la juste mesure du volontarisme ravageur de Jacques Chirac ; la mise en chantier d'une réactivation intellectuelle et d'un projet humaniste régénéré. Ils ont été incapables, au bout du compte, de s'inscrire en positif dans le mouvement qui avait conduit sans eux à la République du centre. »⁴⁹⁵

A noter que Jean-Pierre Rioux poursuit plus avant dans son récit du parcours des centristes. Nous nous arrêtons cependant en 1999, puisqu'au delà de cette date la deuxième partie de notre thèse a déjà étudié les incarnations contemporaines du centre.

1.1.2. Désaccord avec l'ouvrage : le centrisme écologiste d'Antoine Waechter à Nicolas Hulot (1984-2012).

Parmi nos trois contestations fondamentales au propos de l'ouvrage, se trouve l'absence du centrisme écologiste. Il nous semble en effet patent qu'une partie de l'écologie politique applique la vertu grecque de *sophrosune*⁴⁹⁶ au rapport de la communauté politique à l'écosystème. Ce type d'écologie politique ne saurait être assimilable à la gauche verte, dont l'engagement écologiste a pour fondamentaux une remise en cause radicale du capitalisme. De fait, en analysant les incarnations écologistes du centre, nous avons mis en évidence que si Daniel Cohn-Bendit et par la suite, plus largement, Europe Ecologie, sont des incarnations consistantes du centre, en revanche Les Verts ne le sont pas.⁴⁹⁷

L'écologie politique émerge significativement sur l'échiquier politique dans les années 1980. Fondé en 1982 et agglomérant progressivement des formations ayant émergé au fil des années 1970, Les Verts suivent la ligne politique dite « *L'écologie n'est pas à marier* » défendue par leur chef de file Antoine Waechter, jusqu'à ce que ce dernier soit mis en minorité en 1994 lors de l'Assemblée générale de Lille, par la ligne d'alliance à gauche de Dominique Voynet. Parallèlement, Génération Ecologie est fondé en 1990 par des

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p.210.

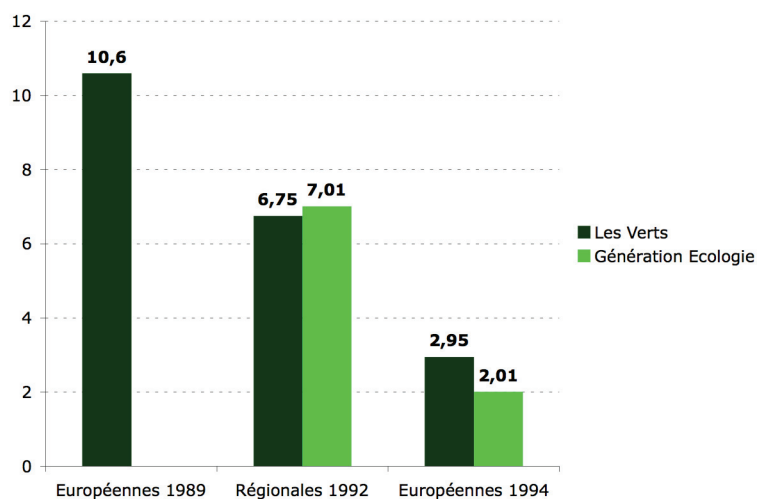
⁴⁹⁵ *Idem*

⁴⁹⁶ Cf partie I de la présente thèse, 1.1.1.

⁴⁹⁷ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.2.

personnalités issues essentiellement de la société civile, parmi lesquelles Brice Lalonde, Jean-Louis Borloo et Haroun Tazieff.⁴⁹⁸

Histogramme 1.1.2 : résultats électoraux comparés des Verts et d'Europe Ecologie, sélection de scrutins de 1989 à 1994.



Source : Ministère de l'Intérieur.

Tandis que Les Verts, initialement équidistants de la gauche et de la droite, sont à compter de 1993 une formation alliée à la gauche, Génération Ecologie ne sera une formation alliée à la droite qu'à compter de 1995, en appelant à voter pour Jacques Chirac avant de s'allier en 1998 à Démocratie libérale. Ces éléments précisés, les résultats électoraux comparés ci-dessus permettent de dégager trois constats :

- Lorsque Les Verts sont seuls à incarner l'écologie politique et optent pour l'équidistance gauche-droite, ils maximisent leurs résultats électoraux avec 10.6% des voix aux élections européennes de 1989.
- Sans la division entre Les Verts et Génération Ecologie, qui sont alors deux formations sans alliance à gauche ou à droite, le score de cette écologie politique aurait atteint 13,76% aux élections régionales de 1992.
- Dès lors que l'écologie cesse d'être une force clairement équidistante de la gauche et de la droite, les scores de ses porte-drapeaux s'effondrent, avec un pourcentage cumulé de 4.96% aux élections européennes de 1994.

Ces constats sont à mettre en perspective avec notre précédente analyse de l'évolution des scores électoraux écologistes de 1999 à 2009. Nous avons constaté que les percées électorales coïncidaient avec la présence de Daniel Cohn-Bendit comme chef de file, et qu'en 2009 la décrue de l'électorat centriste du Mouvement démocrate de François Bayrou

⁴⁹⁸ Voir Patrick SALMON, *Les écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, Paris : L'Harmattan, 2001, 257 pages.

coïncidait avec la percée d'Europe Ecologie.⁴⁹⁹ Observant les incarnations contemporaines du centre, nous avons également vu qu'en 2002 comme en 2007 Les Verts, à ne pas confondre avec Europe Ecologie, jouissaient d'un fort potentiel d'incarnation du centre sans jamais parvenir à le concrétiser, faute d'incarnation appropriée.⁵⁰⁰ De surcroît, lorsque Nicolas Hulot, issu de la société civile, envisage de faire campagne lors de l'élection présidentielle de 2007 sur un Pacte écologique,⁵⁰¹ affirmation centrale de l'écologie plaçant à nouveau gauche et droite à équidistance, un sondage du CSA le place immédiatement à 7% d'intentions de vote alors même que la candidate des Verts, Dominique Voynet, obtient 1%.⁵⁰² Par ailleurs, parmi les cofondateurs de Génération Ecologie, Jean-Louis Borloo est devenu au fil des années 1990 et 2000 l'un des chefs de file du centre-droit. Enfin, à l'occasion du vote des adhérents d'Europe Ecologie Les Verts, formations ayant fusionné, Nicolas Hulot admet avoir discuté avec Jean-Louis Borloo d'une possible alliance, ce qui constituera l'un des éléments majeurs de différenciation d'avec sa compétitrice Eva Joly : il obtient pourtant 40.22% des voix au premier tour.

En d'autres termes, de multiples observations concordantes conduisent à confirmer :

- que le centre-vert, famille du centre, existait avant 1999, plus précisément dès 1984 autour d'Antoine Waechter ;**
- que cette famille s'est émiettée lorsque l'incarnation principale de l'écologie, Les Verts, a choisi l'arrimage à gauche du fait d'un rapport de forces interne favorable à la gauche écologiste ;**
- que ce centre-vert est pourtant enclin à coexister avec la gauche écologiste dans une même formation ;**
- que cette coexistence tend à évoluer à son désavantage, que ce soit en 1994 lors de l'Assemblée générale de Lille ou en 2010 avec l'affaiblissement de la ligne d'Europe Ecologie sous l'effet de sa fusion avec Les Verts ;**
- que le centrisme écologiste a besoin, pour retrouver son électorat voire récupérer celui d'autres familles du centre, d'un chef de file à forte incarnation du centre ou d'un positionnement très explicitement équidistant de la gauche et de la droite.**

En tout état de cause, il y a donc matière à ce que l'arborescence des centristes déduite de l'ouvrage de Jean-Pierre Rioux soit complétée par l'évolution des verts-centristes depuis 1984.

⁴⁹⁹ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.2.

⁵⁰⁰ Cf partie II de la présente thèse, 3.4.

⁵⁰¹ Voir Nicolas HULOT, *Pour un Pacte écologique*, Paris : Librairie générale française, 2007, 380 pages.

⁵⁰² SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, CSA, *Intentions de vote pour l'élection présidentielle*, septembre 2006.

1.1.3. Incarnations partisans et personnelles du centre de 1999 à 2012 déduites de l'ouvrage et de nos précédentes observations.

Une fois identifiée et comblée l'omission du centre écologiste de 1984 à 1999,⁵⁰³ les incarnations du centre de 1788 à 1999 déduites de l'ouvrage de Jean-Pierre Rioux⁵⁰⁴ recourent significativement les familles du centre que nous avons préalablement identifiées.⁵⁰⁵ Nous pouvons donc compléter notre précédent tableau des incarnations du centre,⁵⁰⁶ classées par familles et précisant ses chefs de file archétypaux, afin de lui ajouter les incarnations du centre de 1788 à 1999. Ce faisant, nous replaçons les incarnations contemporaines du centre dans leur tradition historique.

⁵⁰³ Cf 1.1.2.

⁵⁰⁴ Cf 1.1.1.

⁵⁰⁵ Cf partie II de la présente thèse, 3.4.

⁵⁰⁶ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.5., tableau 3.3.5.

Tableau 1.1.3 : les familles d'incarnation du centre de 1788 à 2012.

	CENTRE-DROIT		EXTRÊME CENTRE	CENTRE-GAUCHE	CENTRE-VERT	
Révolution			Club des Feuillants (Barnave)			
Restauration	Faction parlementaire ⁵⁰⁷			Faction parlementaire ⁵⁰⁸		
Monarchie de Juillet	Doctrinaires (Guizot, Broglie)		Tiers parti central (Dupin, Molé)	Centre-gauche (Thiers)		
Empire libéral	Libéraux (Broglie, Thiers)			Républicanisme modéré (Ollivier)		
III ^e République avant 1901	Orléanistes (Thiers)			Centristes alliés aux républicains (Leroy-Beaulieu) Gauche républicaine (Ribot, Duruy)		
III ^e République 1901-1918	Imbrication à la Fédération républicaine (droite)	Démocrates chrétiens du Sillon (Sangnier)	Alliance républicaine démocratique (Poincaré)	Imbrication à la Fédération des gauches d'Aristide Briand (gauche)		
III ^e République 1918-1940	Démocrates chrétiens de la Jeune République (Sangnier) et du Parti démocrate populaire (Georges Thibout)		Parti républicain démocratique et social (Reynaud)	Imbrication au Parti radical		
	« Troisième force »					
IV ^e République et Ve République avant 1962	- Mouvement républicain populaire (Jean Monnet, Robert Schuman) - Centre national des indépendants et paysans			- Mouvement de libération nationale - Union démocratique et sociale de la Résistance - Gauche réformiste (Mendès-France)		
Ve République 1962-1969	- Mouvement républicain populaire (Lecanuet) jusqu'en 1965 - Républicains Indépendants (Giscard d'Estaing)		Centre démocrate (Lecanuet)			
Ve République 1969-1974	Centre Démocratie et Progrès (Duhamel)			Parti radical (Servan-Schreiber)		
	« Union pour la démocratie française »					
Ve République 1974-1981	Centre des Démocrates Sociaux (Lecanuet)			Parti radical (Servan-Schreiber)		
Ve République 1981-1999	Survivances orléanistes (Balladur, Barre)	« Union pour la démocratie française »		Aile droite du Parti socialiste (Delors, Rocard)		
		Parti républicain (Léotard)	Centre des Démocrates Sociaux (Bayrou)			
Ve République 1999-2007	Imbrication à l'Union pour un mouvement populaire (Douste-Blazy, Borloo)		Nouvelle UDF (Bayrou)		Aile droite du Parti socialiste (Strauss-Kahn)	Cohn-Bendit ⁵⁰⁹
Ve République 2007-2012			N.C. ⁵¹⁰	Mouvement démocrate (Bayrou)	Aile droite du Parti socialiste (Strauss-Kahn)	Europe Ecologie (Cohn-Bendit, Hulot)

⁵⁰⁷ L'ouvrage de Jean-Pierre RIOUX ne mentionne pas de parti ou de chef de file spécifique.

⁵⁰⁸ Même remarque

⁵⁰⁹ Aux élections européennes de 1999

⁵¹⁰ N.C. : Nouveau Centre (Morin)

1.2. Confirmation d'une loi de surdétermination du sort et du rôle du centre par les règles du jeu électoral.

1.2.1. Rappel de nos hypothèses préalables de surdétermination.

Si droite, gauche et centre ne sont pas capables d'exister par eux-mêmes en se définissant dans l'abstrait, il convient d'identifier les raisons de l'émergence de ces modalités de lecture globale des réalités idéologiques et politiques. Nous avons formulé une hypothèse fondée sur une explication constructiviste. Dans le contexte des rapports de forces politiques, les grands enjeux qui font l'objet de ces rapports de forces, autrement dit les grandes propositions, peuvent logiquement susciter trois grands ordres de réponse : l'adhésion, le rejet, la conciliation. Au fil des positionnements des acteurs, une première communauté d'adhésion et de rejet, une seconde communauté d'adhésion et de rejet contraires, et une communauté de conciliation, se structurent. **C'est ce processus de structuration qui sédimente le cœur idéologique des différents pôles et donne naissance, non dans l'abstrait mais comme produit de l'Histoire, aux identités de la droite, de la gauche et du centre.**⁵¹¹

Cependant le degré d'adéquation entre cette tripartition structurelle du paysage politique réel et la répartition conjoncturelle du paysage politique institutionnel est fonction des règles du jeu politique, en particulier électoral. Ainsi, selon que l'on observe le mode de scrutin traditionnel de la IV^e ou de la V^e République, la répartition conjoncturelle du paysage politique institutionnel sera tripartite, sous la IV^e République, ou bipartite, sous la V^e République : le mode de scrutin de la IV^e République étant empreint de proportionnalité, ce constat va bien dans le sens d'une tripartition structurelle du paysage politique réel. Si l'on admet que c'est la structuration déjà décrite qui sédimente le cœur idéologique des différents pôles, alors on doit admettre en retour que **la déstructuration d'un pôle sous l'effet de son absence durable en tant que tel du paysage politique réel a pour conséquence, là aussi comme produit de l'Histoire, la disparition de son identité.**⁵¹²

Dans cette perspective, **les théories de l'existence et de l'inexistence du centre ne sont pas incompatibles : selon les processus de structuration, de sédimentation et de**

⁵¹¹ Cf partie I de la présente thèse, Conclusion.

⁵¹² *Idem*

déstructuration dans le contexte surdéterminant des règles du jeu politique, en particulier électoral, le centre peut naître, exister et disparaître.⁵¹³

Nos observations sur les familles d'incarnation contemporaines du centre valident en outre aussi bien le concept de polarisation des systèmes de partis de Sartori que le concept de surdétermination des systèmes de partis par les modes de scrutin de Duverger. Il est de fait patent que **le centre se structure en quatre grandes familles dont la répartition est tout entière expliquée par le critère des préférences tactiques**, *id est* des choix d'alliance. Le centre-gauche choisit l'imbrication ou l'alliance au Parti Socialiste, le centre-vert choisit l'imbrication aux Verts et l'alliance à gauche, l'extrême centre choisit d'être un parti anti-système, et le centre-droit choisit l'imbrication ou l'alliance au Rassemblement Pour la République puis à l'Union pour un Mouvement Populaire. Les élections reines étant caractérisées par le scrutin majoritaire à deux tours, qui favorise la structuration bipolaire du système de partis, **le centre, bien qu'il trouve son unité dans une pensée politique propre héritée de la vertu grecque de *sophrosune*, est confronté à un dilemme cornélien. Il doit en effet choisir entre l'alliance ou l'imbrication à un parti de l'un des deux camps, d'une part, et la fondation d'un parti anti-système réclamant tout particulièrement un nouveau système de partis où le centre puisse s'incarner singulièrement en tant que tel, d'autre part.⁵¹⁴** Il y a là un dilemme aussi bien pour le personnel politique du centre que pour ses électeurs.

Du côté du personnel politique, il s'agit vraisemblablement d'arbitrer entre les impératifs d'une carrière professionnelle, qui implique de maximiser les chances d'obtenir des responsabilités électives et donc de jouer dans le système de partis existant, et la perspective d'une pleine affirmation idéologique, qui implique d'oeuvrer pour la réforme de ce système dans le sens d'une affirmation plus autonome et plus homogène du centre. Les termes de son dilemme ainsi mis à jour expliquent tout à la fois l'exode de responsables de l'Union pour la Démocratie Française lorsque François Bayrou opte dans l'entre-deux tours de 2007 pour le « ni gauche ni droite, » les plaidoyers récurrents de nombre de responsables centristes pour la réforme des modes de scrutin, et les tentatives répétées de jeter des ponts entre familles du centre freinées par les choix d'alliances respectifs en même temps qu'elles sont entreprises.

Du côté des électeurs, il s'agit d'arbitrer entre le consentement à l'état de force minoritaire auprès d'un partenaire dominant de gauche ou de droite, qui implique de ne voir leurs convictions être suivies d'effets qu'à titre d'appoint, et le ralliement à une démarche d'affirmation radicalisée de l'identité centriste hors système, qui implique de ne pas voir leurs convictions être suivies d'effet tant que le « grand soir centriste » promis n'est pas advenu.

⁵¹³ *Idem*

⁵¹⁴ Cf partie II de la présente thèse, Conclusion.

Les termes de leur dilemme ainsi mis à jour expliquent tout à la fois l'extrême volatilité de leurs préférences partisans et personnelles, l'éclatement de leurs voix entre familles du centre se distinguant les unes des autres par leurs préférences tactiques, et leur adhésion massive au principe d'un gouvernement d'union nationale qui, par essence, offrirait une résolution à ce dilemme.⁵¹⁵

1.2.2. Surdéterminations mises en évidence par l'ouvrage.

Jean-Pierre Rioux observe que « *de Deuxième République impuissante en Second Empire autoritaire puis plus libéral, de 1848 à 1869,* » le « *juste-milieu de notables et de doctrinaires* »⁵¹⁶ a quasiment disparu. Il ne refait surface que dans les années 1860. A cette époque, les orléanistes s'allient à diverses branches modérées dissidentes de leurs familles politiques d'origine : légitimistes, catholiques sociaux, anciens républicains, bonapartistes libéraux.⁵¹⁷ Or s'ils agissent de la sorte, c'est pour pouvoir atteindre l'effet de seuil leur permettant d'exister dans le jeu parlementaire timidement renaissant. Dans une analogie frappante, cette démarche d'agglomération avec de petites factions non centristes préfigure la démarche de création de l'Union pour la démocratie française un siècle plus tard. En d'autres termes, **c'est un premier cas avéré de choix d'alliances surdéterminé par les règles du jeu en vigueur, celle d'un Second Empire modestement "parlementarisé."**

Par la suite, dès les débuts de la IIIe République, le centre est divisé en familles distinctes. Le centre-droit, plus conservateur et catholique, appuie les gouvernements d'Ordre moral.⁵¹⁸ Mais « *après la chute de Mac-Mahon en 1879, les centristes sont restés divisés, le centre gauche à l'intérieur de la coalition républicaine et le centre droit dans celle des conservateurs toujours hésitants sur le choix du régime.* »⁵¹⁹ Or **l'éclatement des centres sous la IIIe République coïncide avec l'adoption systématique, moyennant quelques exceptions, d'un mode de scrutin uninominal à deux tours aux élections législatives,**⁵²⁰ dont l'archétype est la loi électorale du 30 novembre 1875 et qui, par essence, crée une tendance de bipolarisation à la Chambre des députés.

Sous la IVe République, au contraire, l'auteur constate que le Mouvement républicain populaire, formation d'incarnation du centre, œuvre pour « *un centrisme de gouvernement*

⁵¹⁵ *Idem*

⁵¹⁶ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.40.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p.41.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p.70.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p.71.

⁵²⁰ Jean-Louis PEZANT et alii, « L'élection des députés, » *Connaissance de l'Assemblée* n°8, octobre 1997, texte accessible en ligne : http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/8.asp#P31_4625

dans sa coalition dite de troisième force avec les socialistes et les travaillistes issus du Mouvement de libération nationale (MLN) ou de l'Union démocratique et sociale de la Résistance (UDSR), mais aussi avec des groupes politiques encore discrédités par leur attachement à la III^e République défaite, les radicaux et, après 1951, la droite républicaine modérée ravivée au Centre national des indépendants et paysans (CNIP). »⁵²¹ Or **cet âge d'or de l'indispensabilité des centristes, pivot systématique des coalitions de gouvernement, coïncide avec l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel de liste à un tour aux élections législatives**,⁵²² dont l'archétype est la loi électorale du 5 octobre 1946 et qui, par essence, crée une tendance de multipolarisation à l'Assemblée nationale.

Sous la Ve République, en revanche, les centristes se laissent progressivement enfermer dans un statut d'allié systématique de la droite gaulliste puis post-gaulliste.⁵²³ Au reste, lorsqu'ils s'efforcent de construire un bloc du centre avec la création de l'Union pour la démocratie française, leur démarche, en particulier lors des élections législatives de 1978, n'est pas de remettre en cause la bipolarisation mais de devenir hégémonique au sein du couple majoritaire droite-centre.⁵²⁴ Or **cette intériorisation progressive mais durable de la bipolarisation gauche-droite par les centristes coïncide avec l'adoption d'un mode de scrutin majoritaire à deux tours aux élections législatives**,⁵²⁵ dont l'archétype est le régime des ordonnances électorales de 1958 et 1959 et qui, par essence, crée une tendance de bipolarisation à l'Assemblée nationale. A l'inverse, lorsque par exception les élections législatives de 1986 se déroulent au scrutin proportionnel de liste,⁵²⁶ au lendemain de l'élection présidentielle de 1988, au sein de l'Union pour la démocratie française, le Centre des démocrates sociaux est prêt à rompre l'alliance à droite pour rejoindre une alliance de soutien au nouveau gouvernement de centre-gauche de Michel Rocard, à la condition expresse que le mode de scrutin des élections législatives de 1986 soit conservé pour les élections législatives imminentes de 1988.

En d'autres termes, l'ouvrage de Jean-Pierre Rioux tend à confirmer notre hypothèse fondamentale de surdétermination du sort et du rôle du centre par les règles du jeu électoral.

⁵²¹ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, pp.95-96

⁵²² Jean-Louis PEZANT et alii, « L'élection des députés, » *Connaissance de l'Assemblée* n°8, octobre 1997, texte accessible en ligne : http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/8.asp#P31_4625

⁵²³ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, pp.137-230.

⁵²⁴ *Ibid.*, pp.176-192.

⁵²⁵ Jean-Louis PEZANT et alii, « L'élection des députés, » *Connaissance de l'Assemblée* n°8, octobre 1997, texte accessible en ligne : http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/8.asp#P31_4625

⁵²⁶ *Idem*

2. Test à l'aide du modèle GRADD d'explication des choix tactiques des partis.

Maurice Duverger a expliqué que les règles du jeu électoral surdéterminent les rapports de forces sur l'échiquier politique, au point que l'on puisse parler aujourd'hui de "loi de Duverger."⁵²⁷ Lors de la construction de notre modèle de la pensée politique du centre d'Aristote à nos jours, nous avons posé l'hypothèse que, s'il existe bien une tripartition structurelle du paysage politique réel, construite au fil de l'Histoire, les règles du jeu électoral peuvent produire une répartition conjoncturelle distincte de cette tripartition, voire, à force de sous-représentation, provoquer la disparition d'un pôle, là aussi comme produit de l'Histoire.⁵²⁸ Lors de notre étude des incarnations contemporaines du centre, qu'elles soient le fait de partis ou de personnalités, nous avons constaté qu'il existe quatre familles du centre partageant la même idéologie mais divergeant quant à leurs préférences tactiques, *id est* leurs choix d'alliances voire d'imbrications.⁵²⁹ En outre, la confrontation de notre hypothèse et de notre constat à l'ouvrage de Jean-Pierre Rioux *Les centristes de Mirabeau à Bayrou*⁵³⁰ tend à confirmer que des débuts de la vie parlementaire française à 1999, le sort du centre dans le paysage politique a été systématiquement déterminé par les règles du jeu électoral.⁵³¹

Cet élément est fondamental dans la thèse que nous soutenons. En effet, une fois identifiées la pensée politique du centre et ses incarnations dans le paysage politique, la loi de Duverger nous permet d'expliquer pourquoi ces incarnations tendent à systématiquement être dispersées entre formations ralliées à des partis opposés l'un à l'autre dans les grands rapports de forces politiques, ce qui écarte le centre de l'exercice du pouvoir en tant que pôle dominant.

Afin de consolider l'affirmation de cet effet déterminant, il est à présent nécessaire de le valider pour les incarnations contemporaines du centre, *id est* de valider son existence de 1999 à 2012. La méthode retenue fera appel au coefficient de Gini et à l'indice d'Herfindahl-Hirschmann, outils statistiques peu exploités en science politique mais d'utilisation extrêmement courante dans d'autres disciplines, notamment la science économique (2.1). Les résultats obtenus mettront en évidence que les règles du jeu électoral, pour ce qui concerne les scrutins majeurs, favorisent significativement certains pôles au détriment

⁵²⁷ Voir notamment Maurice DUVERGER, « Factors in a Two-Party and Multiparty System, » in *Party Politics and Pressure Groups*, 1972, pp. 23-32.

⁵²⁸ Cf partie I de la présente thèse, Conclusion.

⁵²⁹ Cf partie II de la présente thèse, 3.4 et conclusion.

⁵³⁰ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*

⁵³¹ Cf partie III de la présente thèse, 1.2.

d'autres (2.2). La théorie des coalitions de William H. Riker et les travaux complémentaires de Robert Axelrod permettront d'expliquer pourquoi cet effet a pour conséquence l'éclatement du centre alors que d'autres pôles, en l'occurrence l'extrême droite et l'extrême gauche, ne sont pas ou sont peu touchés (2.3). Nous tirons de nos observations une systématisation conclusive et la confirmation d'hypothèses posées au fil de la présente thèse (2.4).

2.1. Considérations méthodologiques.

2.1.1. Présentation de la démarche.

Sur une période allant du lendemain des élections européennes de 1999 à la veille des élections législatives de 2012, on cherche à établir si les règles du jeu électoral ont sur les rapports de forces entre pôles du paysage politique un effet surdéterminant.

Observons à titre liminaire que les élections législatives conditionnant à la fois le rapport de forces entre partis dans l'exercice du pouvoir législatif et le financement des partis, elles constituent pour les partis politiques les véritables élections majeures.

Suivant en cela Anthony Downs dans *An Economic Theory of Democracy*,⁵³² on considère que la vie politique fonctionne comme un marché caractérisé par une offre, *id est* l'offre partisane, et une demande, *id est* les votes.

On considère le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, et celui de celle de 2007. On admet que puisque cette élection est la seule à avoir lieu à l'échelle d'une circonscription nationale, elle constitue l'indicateur le plus fiable de la répartition de la demande électorale entre les offres disponibles.⁵³³

Dans les deux cas, l'élection présidentielle est suivie quelques semaines plus tard de la tenue des élections législatives. On pose l'hypothèse d'une élection législative ayant lieu à l'échelle d'une circonscription nationale unique et à la proportionnelle intégrale à un tour. Considérant que l'intervalle de temps entre le premier tour de l'élection présidentielle et cette élection législative est très resserré, cette dernière devrait se traduire par une répartition de la demande électorale proche ou similaire. De fait, elle devrait se traduire par une répartition des sièges, en d'autres termes des parts de marché, également proche ou similaire. Dans ce cas fictif, l'effet déformant des règles du jeu électoral serait donc nul.

On considère à présent la répartition des sièges telle qu'issue des élections législatives de 2002 et de 2007 ayant réellement eu lieu. Plus la répartition des parts de marché diverge de

⁵³² Anthony DOWNS, *An Economic Theory of Democracy*, New York : Harper, 1957, 310 pages.

⁵³³ La présente thèse devant être finalisée le 15 juin 2012, les résultats des élections législatives de 2012 n'ont pu être inclus dans l'analyse.

la répartition de la demande électorale, indiquée par le premier tour de l'élection présidentielle qui précède, plus l'effet déformant des règles du jeu électoral est patent.

En outre, sur la période étudiée, le financement public perçu par un parti politique dépend du nombre de voix qu'il a obtenues au premier et au second tour des élections législatives,⁵³⁴ favorisant *de facto* les partis franchissant les seuils de maintien prévus par le mode de scrutin. Plus la répartition du financement diverge de la répartition de la demande électorale, indiquée par le premier tour de l'élection présidentielle qui précède, plus l'effet déformant des règles du jeu électoral est là aussi patent.

On soulignera que compte tenu des comportements dits de vote utile au premier tour de l'élection présidentielle, cette dernière ne constitue pas, dans l'absolu, une mesure parfaite de la répartition de la demande électorale entre les offres disponibles. Pour autant, elle reste le meilleur indicateur disponible, étant le scrutin le plus proche d'une élection législative ayant lieu à l'échelle d'une circonscription nationale unique et à la proportionnelle intégrale à un tour. En comparaison, prendre en compte les voix obtenues par chaque parti aux élections législatives aurait introduit des biais plus importants. Pour ne prendre qu'un exemple, les accords de coalition dès le premier tour aurait rendu impossible de mesurer l'écart entre demande électorale et parts de marché pour plusieurs partis.

2.1.2. Instruments de mesure utilisés : indice de Herfindahl-Hirschmann, coefficient de Gini.

L'indice de Herfindahl-Hirschmann.

L'indice de Herfindahl-Hirschmann est à l'origine « *un indice qui mesure la concentration d'un marché. C'est une mesure à travers laquelle on peut percevoir qu'un petit nombre d'entreprises représente une part importante de la production. Cet instrument est un indicateur du pouvoir de marché ou de la concurrence entre entreprises.*

$$H = \sum_{i=1}^n f_i^2$$

avec f_i la part de marché de l'entreprise i et n le nombre d'entreprises. »⁵³⁵ Plus l'indice de Herfindahl-Hirschmann d'un marché est élevé, plus la concentration est forte.

⁵³⁴ Lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990, du 29 janvier 1993, du 19 janvier 1995, et aménagements de 2003.

⁵³⁵ Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision : 1. Comprendre la statistique descriptive statique*, 5e édition, Paris : Hachette, 2009, p.133.

Cet instrument de mesure est transposable à la science politique. Considérant le premier tour d'une élection présidentielle et celui des élections législatives qui la suivent, soit n partis politiques, f_{P_i} le score en fréquence du parti i au premier tour de l'élection présidentielle au travers du candidat qui porte ses couleurs, et f_{L_i} la part des sièges à l'Assemblée en fréquence du parti i à l'issue des élections législatives qui l'ont suivie, on a H_P l'indice de concentration de la demande électorale et H_L l'indice de concentration de la répartition des parts de marché entre les partis, tels que :

$$H_P = \sum_{i=1}^n f_{P_i}^2$$

$$H_L = \sum_{i=1}^n f_{L_i}^2$$

H étant nécessairement compris entre $\frac{1}{n}$ et 1, à un extrême possible 1 indique une situation de monopole, à l'autre une valeur très proche de $\frac{1}{n}$ indique une situation très concurrentielle. De fait, si H_L est significativement supérieur à H_P , on peut en déduire que les règles du jeu électoral en vigueur pour les élections législatives aboutissent à une répartition des parts de marché plus concentrée que ne l'est la demande électorale.

En outre, concernant le financement public des partis politiques, soit n partis politiques, et f_{F_i} la part des voix obtenues aux deux tours des élections législatives par le parti i exprimée en fréquence, on a H_F l'indice de concentration du financement public des partis, tel que :

$$H_F = \sum_{i=1}^n f_{F_i}^2$$

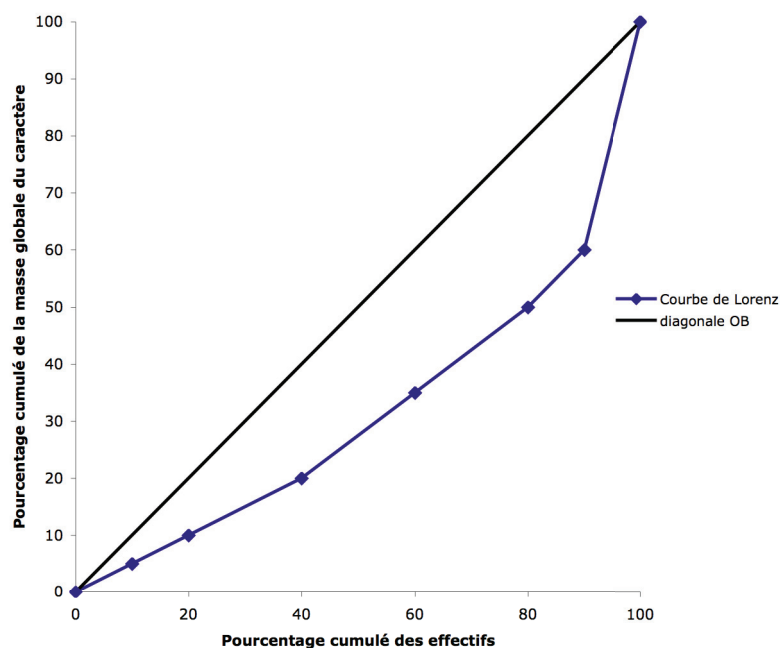
De fait, si H_F est significativement supérieur à H_P , on peut en déduire que les règles du financement public des partis aboutissent à une répartition du financement plus concentrée que ne l'est la demande électorale.

Le coefficient de Gini.

La courbe de Lorenz permet de mesurer « la concentration d'une distribution en la comparant à une distribution où la masse totale du caractère serait également répartie entre les individus. (...) Elle est obtenue sur un graphique carré, en portant en abscisse le pourcentage cumulé des effectifs, et en ordonnée le pourcentage cumulé de la masse globale du caractère. »⁵³⁶ Soit les points O (0;0) et B (100;100), la diagonale OB du carré correspond à une distribution parfaitement égalitaire. La courbe de Lorenz ayant logiquement les points O et B en commun avec cette diagonale, plus son tracé s'écarte de cette dernière, plus la concentration est importante. Soit le point A (100;0), le coefficient de Gini est ensuite obtenu « en rapportant la surface comprise entre la courbe et la diagonale, appelée surface de concentration, à la surface du triangle OAB. »⁵³⁷

$$G = \frac{\text{surface de concentration}}{\text{surface du triangle OAB}}$$

Graphique 2.1.2.1 : exemple de courbe de Lorenz.



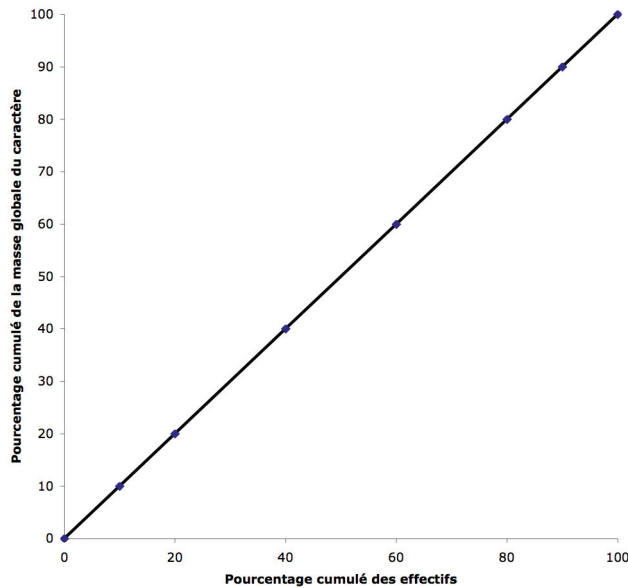
En d'autres termes, ce coefficient permet de mesurer à quel point la distribution est inégalitaire. Plus la courbe de Lorenz épouse la diagonale OB, signe d'une distribution égalitaire, plus ce coefficient tend vers 0. A l'autre extrême, si un seul des individus

⁵³⁶ *Ibid.*, p.128.

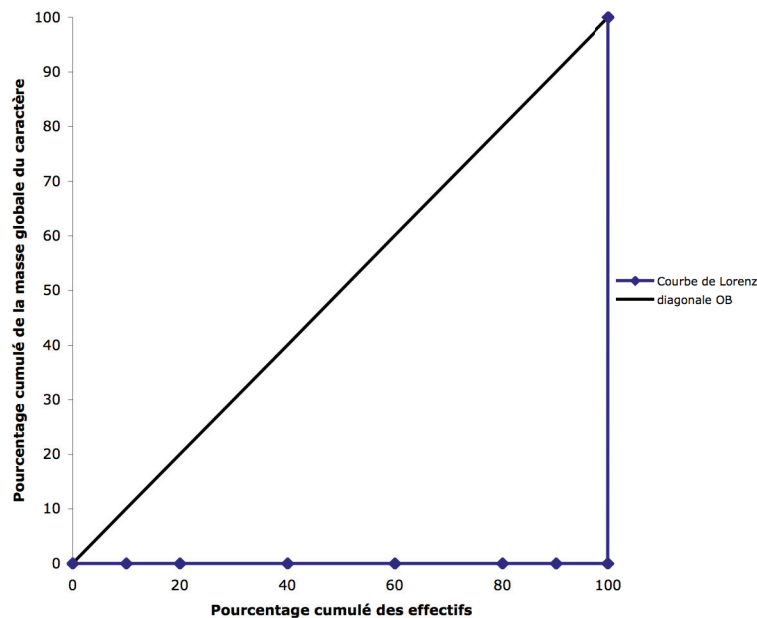
⁵³⁷ *Ibid.*, p.129.

concentre 100% de la masse totale du caractère, la surface de concentration coïncidera avec celle du triangle OAB et ce coefficient vaudra 1.

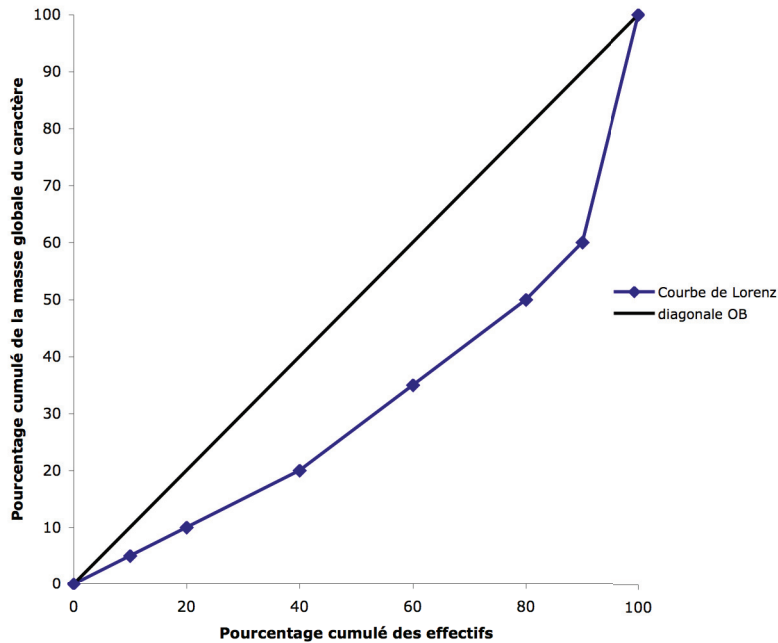
Graphique 2.1.2.2 : trois archétypes de courbe de Lorenz.



1^{er} archétype : absence de concentration, diagonale OB et courbe de Lorenz se confondent, $G=0$.



2^{ème} archétype : concentration maximale, la surface de concentration est égale à la surface du triangle OAB, $G=1$.



3^{ème} archétype : concentration moyenne, $0 < G < 1$.

Par parenthèse, si le calcul de la surface du triangle OAB est évident, le calcul de la surface de concentration fera appel à la méthode des trapèzes.⁵³⁸

D'utilisation courante dans d'autres disciplines, notamment la science économique et la démographie, en particulier comme indicateur d'inégalités, cet instrument de mesure est transposable à la science politique. Sur le graphique :

- en abscisse, les pourcentages cumulés des individus correspondront aux pourcentages cumulés de la demande électorale, c'est-à-dire aux pourcentages cumulés des votes obtenus par les partis, au travers des candidats portant leurs couleurs, au premier tour de l'élection présidentielle ;
- en ordonnée, les pourcentages cumulés de la masse globale du caractère correspondront aux pourcentages cumulés des sièges obtenus à l'issue des élections législatives.

Une fois tracée la courbe de Lorenz, plus le coefficient de Gini noté G_L sera proche de 1, plus il indiquera que la distribution des sièges issue des élections législatives s'écarte d'une distribution égalitaire au regard de la répartition de la demande électorale.

En outre, concernant le financement public des partis politiques, un second graphique présentera les caractéristiques suivantes :

- en abscisse, les pourcentages cumulés des individus correspondront aux pourcentages cumulés de la demande électorale, c'est-à-dire aux pourcentages cumulés des votes

⁵³⁸ *Ibid.*, p.136-137.

obtenus par les partis, au travers des candidats portant leurs couleurs, au premier tour de l'élection présidentielle ;

- en ordonnée, les pourcentages cumulés de la masse globale du caractère correspondront aux pourcentages cumulés du financement public, c'est-à-dire aux pourcentages cumulés des voix obtenues à l'issue des deux tours des élections législatives et officiellement comptabilisées par la CNCCFP.⁵³⁹

Une fois tracée la courbe de Lorenz, plus le coefficient de Gini noté G_F sera proche de 1, plus il indiquera que la distribution du financement public des partis issue des élections législatives s'écarte d'une distribution égalitaire au regard de la répartition de la demande électorale.

2.2. Confirmation de l'effet surdéterminant des règles du jeu électoral sur la période contemporaine.

2.2.1. Observations pour 2002.

Pour conserver une correspondance entre candidats à l'élection présidentielle et partis présentant des candidats aux élections législatives :

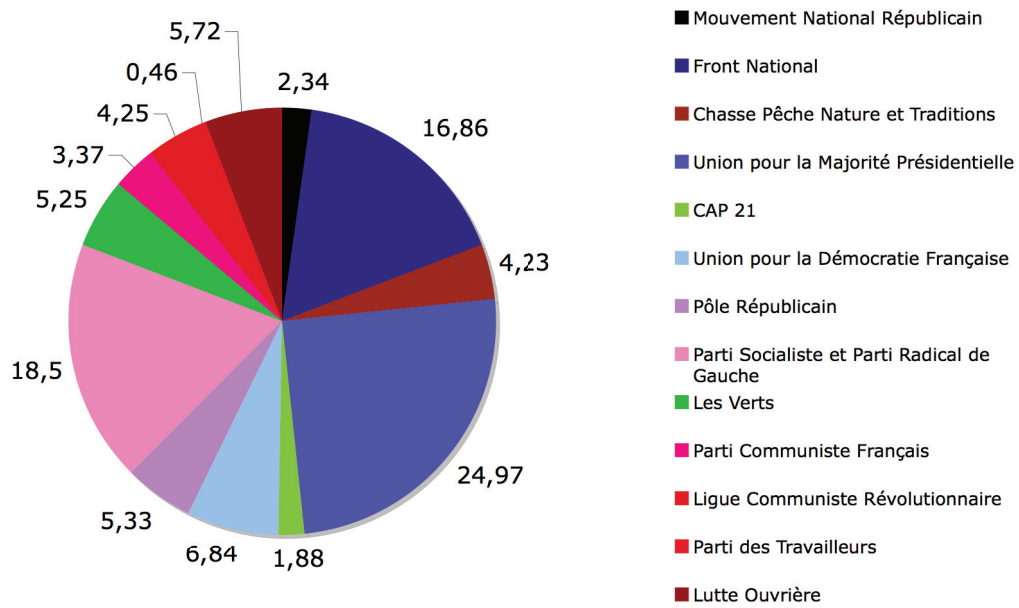
- dans la mesure où tous deux ont rejoint l'Union pour la Majorité Présidentielle, les scores de Christine Boutin et d'Alain Madelin au premier tour de l'élection présidentielle ont été additionnés à celui de Jacques Chirac ;

- dans la mesure où leurs partis respectifs ont fait groupe parlementaire commun aux élections législatives, le score de Christiane Taubira a été additionné à celui de Lionel Jospin.

Par ailleurs, dans divers cas observés, un député siège dans le groupe parlementaire d'un parti en étant membre d'un autre : il est ici comptabilisé dans le parti dont son groupe parlementaire procède, ce qui ne biaise les résultats que de façon extrêmement marginale.

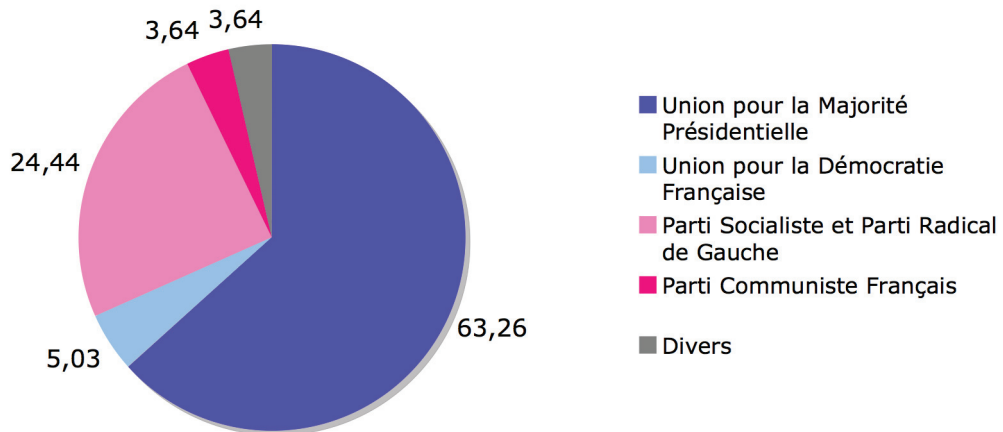
⁵³⁹ Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques

Infographie 2.2.1.1 : répartition de la demande électorale en 2002.



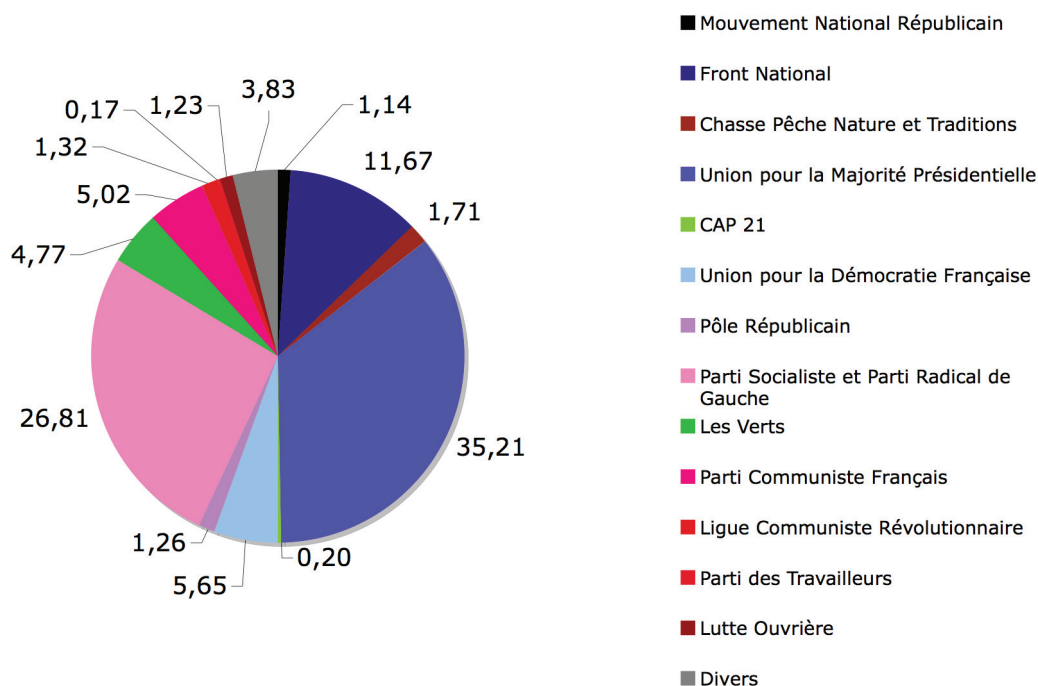
Source : Ministère de l'Intérieur, résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Infographie 2.2.1.2 : répartition des sièges à l'Assemblée nationale en 2002.



Source : Ministère de l'Intérieur, résultats des élections législatives.

Infographie 2.2.1.3 : répartition du financement public des partis pour 2002-2007.



Source : Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques, sur la base des résultats obtenus par les partis aux 2 tours des élections législatives de 2002.

Soit H_P l'indice de concentration de la demande électorale, H_L l'indice de concentration de la répartition des sièges à l'Assemblée nationale et H_F l'indice de concentration de la répartition du financement public des partis y afférents, on observe les résultats suivants :

- $H_P = 0,14$
- $H_L = 0,47$
- $H_F = 0,22$
- $H_L/H_P = 3,2$
- $H_F/H_P = 1,5$

Le faible indice de concentration de la demande électorale indique un marché fortement concurrentiel. Le paysage politique français est donc caractérisé par un très fort pluralisme. Or l'indice de concentration de la répartition des sièges à l'Assemblée nationale, en étant proche de 0.5, indique pour sa part une situation de duopole, et est plus de trois fois supérieur à l'indice de concentration de la demande électorale. En revanche, si l'indice de concentration du financement public des partis politiques est 1.5 fois supérieur à l'indice de concentration de la demande électorale, il reste modéré, à 0.22. En d'autres termes, les règles du jeu électoral en vigueur pour les élections législatives

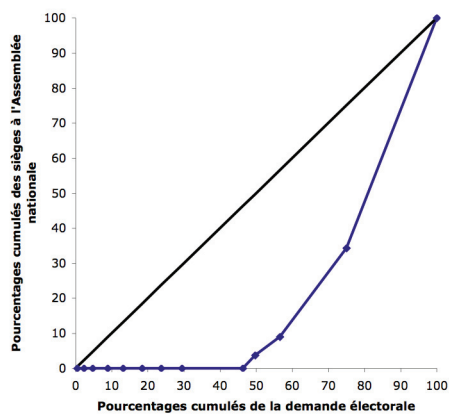
produisent bien un état de duopole artificiel au regard du pluralisme du paysage politique, tout en préservant une relative équité d'accès des partis au financement public.

Concernant la courbe de Lorenz, afin de conserver une correspondance entre candidats à l'élection présidentielle et partis présentant des candidats aux élections législatives⁵⁴⁰ :

- dans la mesure où aucun candidat au premier tour de l'élection présidentielle ne peut leur être associé, les non-inscrits ont été éliminés dans le décompte des sièges à l'Assemblée nationale, les données restant alors représentatives à 96.36% ;

- pour les mêmes raisons, les partis ayant obtenu un financement public mais auxquels aucun candidat au premier tour de l'élection présidentielle ne peut être associé ont été éliminés du décompte du financement public, les données restant alors représentatives à 96.16%.

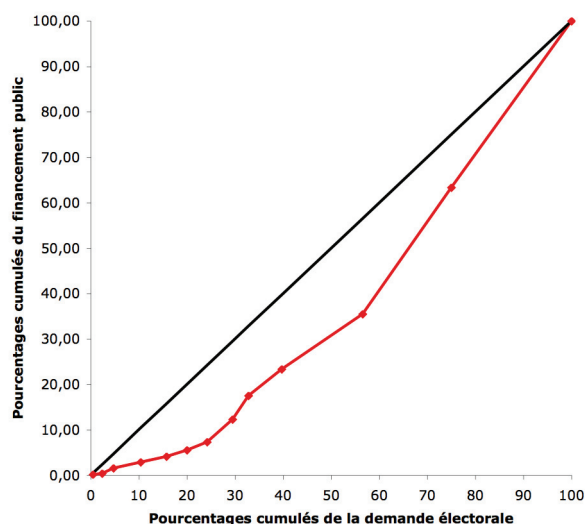
Graphique 2.2.1.1 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés des sièges obtenus à l'Assemblée nationale.



Sources : Ministère de l'Intérieur, résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle et résultats des élections législatives de 2002.

⁵⁴⁰ En plus des ajustements déjà effectués pour calculer les indices de Herfindahl-Hirschmann.

Graphique 2.2.1.2 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés du financement public des partis.



Sources : Ministère de l'Intérieur, résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle ; Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques, sur la base des résultats obtenus par les partis aux 2 tours des élections législatives de 2002.

Soit G_L l'indice mesurant le degré d'inégalité dans la distribution des sièges à l'Assemblée nationale et G_F l'indice mesurant le degré d'inégalité dans la distribution du financement public aux partis, on a :

$$G_L = 0,52$$

$$G_F = 0,22$$

Avec pour point de départ théorique une parfaite égalité, signifiant qu'à un pourcentage de la demande électorale correspondra toujours un pourcentage identique des sièges à l'Assemblée nationale, le degré d'inégalité dans la distribution de ces derniers se trouve à mi-parcours d'une inégalité totale, avec un indice atteignant 0.52. **Ce résultat corrobore la valeur de l'indice de concentration correspondant H_L dans le sens d'un duopole. En outre, on observe que le degré d'inégalité dans la distribution du financement public, avec un indice atteignant 0.22, confirme le caractère relativement équitable de l'accès à ce financement.**

2.2.2. Observations pour 2007.

Pour conserver une correspondance entre candidats à l'élection présidentielle et partis présentant des candidats aux élections législatives :

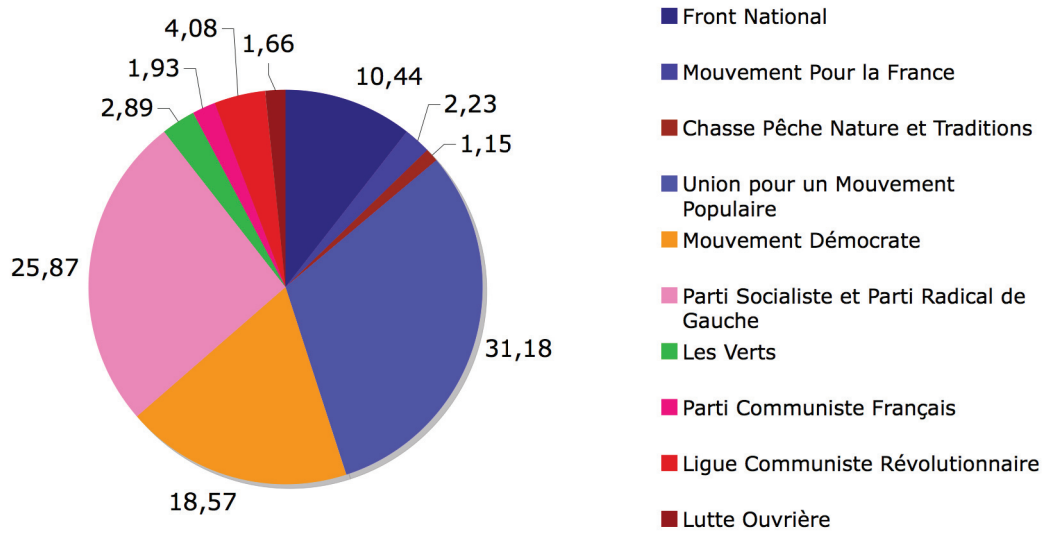
- dans la mesure où il est de sensibilité écologiste et où *in fine* il a rejoint Europe Ecologie puis Europe Ecologie Les Verts à compter de 2008-2009, le score de José Bové au premier tour de l'élection présidentielle a été additionné à celui de Dominique Voynet, candidate des Verts ;
- dans la mesure où le parti qui le soutenait⁵⁴¹ n'a pas concouru aux élections législatives et n'a de fait pas touché le financement public y afférent, le score de Gérard Schivardi au premier tour de l'élection présidentielle a été additionné à celui d'Arlette Laguiller, dont le parti⁵⁴² est idéologiquement le plus proche de celui qui le soutenait ;
- dans la mesure où le Parti Radical de Gauche a soutenu dès le premier tour de l'élection présidentielle la candidate du Parti Socialiste et a par la suite fait groupe parlementaire commun avec ce dernier, le financement public du Parti Radical de Gauche a été additionné à celui du Parti Socialiste ;
- dans la mesure où il n'a pas présenté de candidat à l'élection présidentielle, n'a pas accédé lui-même au financement public des partis déduit des scores aux élections législatives, et y a accédé par l'intermédiaire de l'Union pour un Mouvement Populaire, le Nouveau Centre a été assimilé à un sous-ensemble de l'Union pour un Mouvement Populaire, et son groupe parlementaire à l'Assemblée nationale a été assimilé à un sous-groupe du groupe parlementaire de l'Union pour un Mouvement Populaire.

Par ailleurs, dans divers cas observés, un député siège dans le groupe parlementaire d'un parti en étant membre d'un autre : ici, il est le plus souvent comptabilisé dans le parti dont son groupe parlementaire procède, ce qui ne biaise les résultats que de façon extrêmement marginale.

⁵⁴¹ Le Parti des Travailleurs

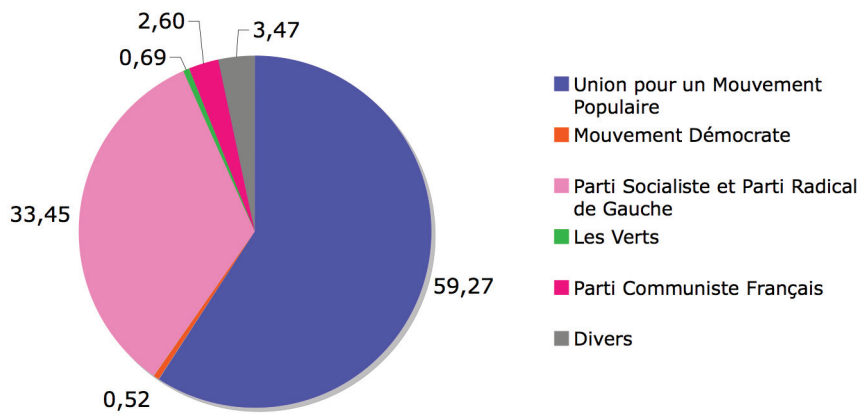
⁵⁴² Lutte Ouvrière

Infographie 2.2.2.1 : répartition de la demande électorale en 2007.



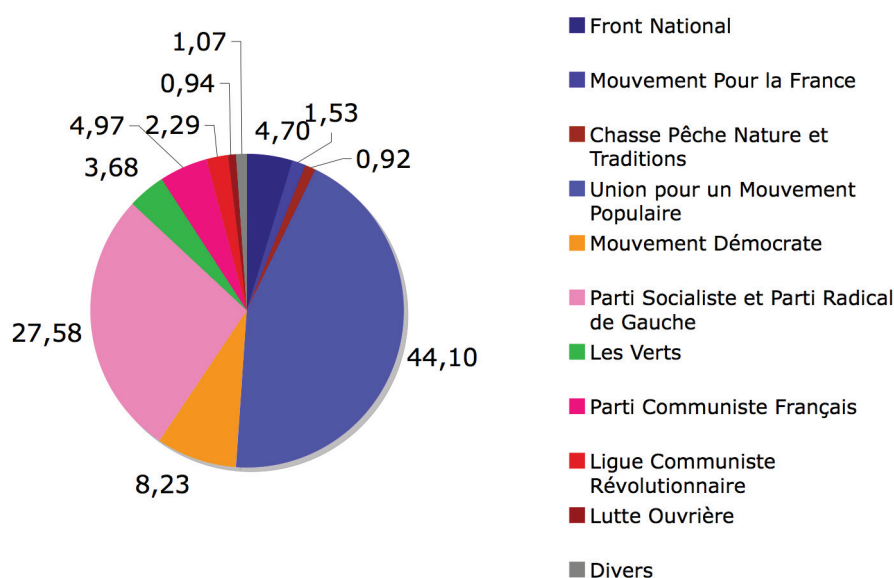
Source : Ministère de l'Intérieur, résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Infographie 2.2.2.2 : répartition des sièges à l'Assemblée nationale en 2007.



Source : Ministère de l'Intérieur, résultats des élections législatives.

Infographie 2.2.2.3 : répartition du financement public des partis pour 2007-2012.



Sources : Décret n°2008-465 du 15 mai 2008 pris pour l'application des articles 9 et 9-1 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique et calculs sur la base des résultats obtenus par les partis aux 2 tours des élections législatives de 2007.

Soit H_P l'indice de concentration de la demande électorale, H_L l'indice de concentration de la répartition des sièges à l'Assemblée nationale et H_F l'indice de concentration de la répartition du financement public des partis y afférents, on observe les résultats suivants :

$$H_P = 0,21$$

$$H_L = 0,47$$

$$H_F = 0,28$$

$$H_L/H_P = 2,18$$

$$H_F/H_P = 1,33$$

L'indice de concentration de la demande électorale, à 0.21, indique un marché relativement concurrentiel. Le paysage politique français reste donc caractérisé par un net pluralisme, cependant affaibli par rapport à 2002. Cela étant, l'indice de concentration de la répartition des sièges à l'Assemblée nationale, en étant proche de 0.5, continue à traduire pour sa part une situation de duopole, et est plus de deux fois supérieur à l'indice de concentration de la demande électorale. Par ailleurs, si l'indice de concentration du financement public des partis politiques est supérieur d'un tiers à l'indice de concentration de la demande électorale, il reste modéré, à 0.28. En d'autres termes, les règles du jeu électoral en vigueur pour les élections législatives

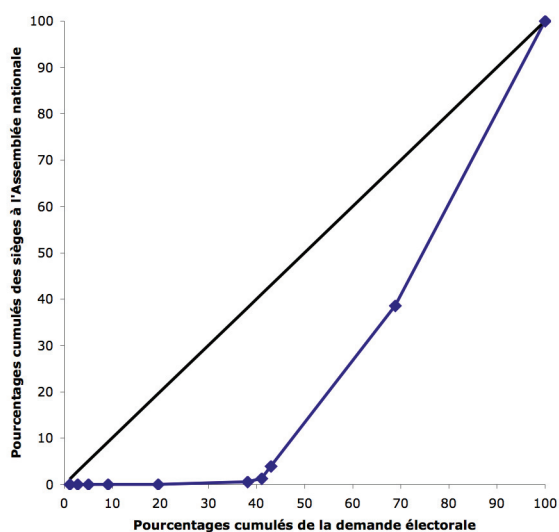
continuent à produire un état de duopole artificiel au regard du pluralisme du paysage politique, tout en préservant une relative équité d'accès des partis au financement public.

Concernant la courbe de Lorenz, afin de conserver une correspondance entre candidats à l'élection présidentielle et partis présentant des candidats aux élections législatives⁵⁴³ :

- dans la mesure où aucun candidat au premier tour de l'élection présidentielle ne peut leur être associé, les non-inscrits ont été éliminés dans le décompte des sièges à l'Assemblée nationale, les données restant alors représentatives à 96.53% ;

- pour les mêmes raisons, les partis ayant obtenu un financement public mais auxquels aucun candidat au premier tour de l'élection présidentielle ne peut être associé ont été éliminés du décompte du financement public, les données restant alors représentatives à 98.93%.

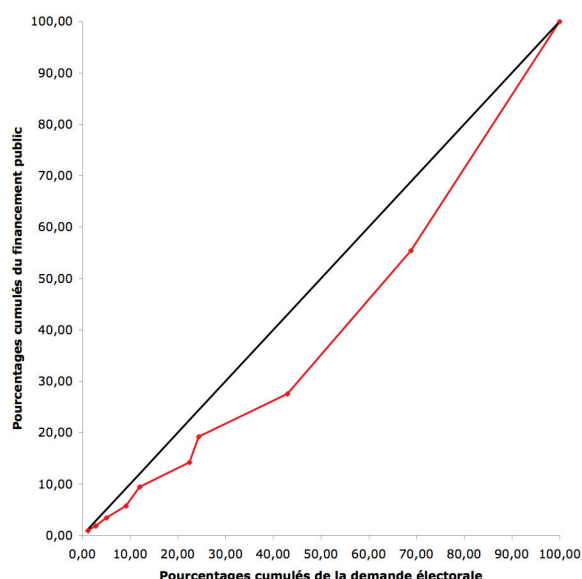
Graphique 2.2.2.1 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés des sièges obtenus à l'Assemblée nationale.



Sources : Ministère de l'Intérieur, résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle et résultats des élections législatives de 2007.

⁵⁴³ En plus des ajustements déjà effectués pour calculer les indices de Herfindahl-Hirschmann.

Graphique 2.2.2.2 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés du financement public des partis.



Sources : Ministère de l'Intérieur, résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle ; Décret n°2008-465 du 15 mai 2008 pris pour l'application des articles 9 et 9-1 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique et calculs sur la base des résultats obtenus par les partis aux 2 tours des élections législatives de 2007.

Soit G_L l'indice mesurant le degré d'inégalité dans la distribution des sièges à l'Assemblée nationale et G_F l'indice mesurant le degré d'inégalité dans la distribution du financement public aux partis, on a :

$$G_L = 0,43$$

$$G_F = 0,16$$

Avec pour point de départ théorique une parfaite égalité, signifiant qu'à un pourcentage de la demande électorale correspondra toujours un pourcentage identique des sièges à l'Assemblée nationale, le degré d'inégalité dans la distribution de ces derniers se trouve proche du mi-parcours d'une inégalité totale, avec un indice atteignant 0.43. Ce résultat corrobore la valeur de l'indice de concentration correspondant H_L dans le sens d'un duopole. En outre, on observe que le degré d'inégalité dans la distribution du financement public, avec un indice atteignant 0.16, confirme le caractère relativement équitable de l'accès à ce financement.

2.2.3. Constats graphiques : des anomalies graphiquement visibles dans la répartition des financements publics.

Une courbe de Lorenz est construite en portant en abscisse le pourcentage cumulé des effectifs, et en ordonnée le pourcentage cumulé de la masse globale du caractère. Par conséquent, en toute rigueur, les pauvres étant moins riches que les riches, une courbe de Lorenz doit être constamment convexe.

Ce n'est pas le cas des courbes de Lorenz présentées par les graphiques 2.2.1.2 et 2.2.2.2. Dans les deux cas, on constate graphiquement que si l'allure générale de la courbe est bien convexe, un ou plusieurs points marquent une rupture de cette convexité. Or ces courbes mettent en regard la part de chaque parti dans la demande électorale totale, d'une part, et le financement public reçu, d'autre part. En d'autres termes, ces points de rupture de la convexité permettent de constater graphiquement que les partis auxquels ils correspondent reçoivent un financement public significativement disproportionné au regard de la demande électorale qui les concerne. Sous l'angle de l'analyse politique, on peut donc déduire de ces constats graphiques que les partis concernés sont, sur le plan du financement public, dans une situation d'iniquité soit significativement favorable soit significativement défavorable.

Dans le cas du graphique 2.2.1.2, qui présente les données de 2002, le point de rupture de la convexité correspond au Parti communiste : la rupture de convexité traduit pour ce parti un financement public significativement plus fort que la demande électorale. En termes d'analyse politique, cela s'explique par le fait qu'en dépit d'une part de marché électoral faible, le Parti communiste reçoit un financement public substantiel grâce à son alliance avec le Parti socialiste qui, en lui faisant capter un électorat plus large que le sien au premier tour des élections législatives et en faisant accéder plusieurs de ses candidats au second tour, lui fait obtenir le financement correspondant aux voix ainsi accumulées.

Dans le cas du graphique 2.2.2.2, qui présente les données de 2007, l'anomalie graphique du Parti communiste se reproduit pour les mêmes raisons. Par ailleurs, deux autres points de rupture de convexité de la courbe interviennent : ils correspondent au Front national et au Mouvement démocrate. La rupture de convexité traduit dans les deux cas un financement public significativement plus faible que la demande électorale. En termes d'analyse politique, cela s'explique par le fait qu'en dépit d'une part de marché électoral substantielle, le Front national et le Mouvement démocrate, faute d'alliance

avec un parti hégémonique, passent rarement ou ne passent pas la barrière du premier tour des élections législatives, ce qui les prive de la possibilité d'accumuler à nouveau des voix au second tour et les ampute donc du financement public correspondant.

Ces constats d'anomalies graphiques mettent donc en lumière des ruptures particulièrement marquées d'équité du financement public des partis, qui correspondent à un statut de parti-satellite (iniquité favorable) ou à un statut de parti anti-système (iniquité défavorable). Nous aurons l'occasion d'expliquer et d'analyse plus en détail les motifs de cette situation au fil de la construction du modèle GRADD (cf 2.3 ci-après).

2.2.4. Conclusions déduites des observations.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale est caractérisée par un duopole, les rapports de forces mentionnés au fil de nos observations indiquant très nettement qu'il est composé de l'Union pour un mouvement populaire et du Parti socialiste. Cet état est artificiel dans la mesure où il ne correspond pas au paysage politique né de la demande électorale, que caractérise un très net pluralisme. En revanche, le financement public des partis politiques est caractérisé par une relative équité.

Or dans les deux cas, les règles du jeu électoral en vigueur pour les élections législatives sont la cause déterminante de cette situation.⁵⁴⁴ Concernant le duopole de répartition des sièges, ce sont le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, d'une part, et les seuils de maintien exigés des candidats pour se maintenir au second tour, d'autre part, qui aboutissent à cet effet déformant. Concernant la relative équité du financement public des partis, c'est sur ces mêmes règles et sur les voix obtenues aux deux tours de ces élections que repose le calcul des subventions annuelles versées aux partis pour cinq ans.

Par conséquent :

- **en termes de pluralisme du paysage politique, les règles du jeu électoral produisent une garantie de viabilité financière des structures partisanes et une distribution relativement équitable des ressources ;**
- **en termes de trajectoires de carrière individuelles des membres du personnel politique, les règles du jeu électoral produisent un duopole qui génère une forte incitation du personnel politique extérieur au duopole à accepter de devenir allié minoritaire de l'un ou l'autre des deux partis qui le composent.**

⁵⁴⁴ Lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990, du 29 janvier 1993, du 19 janvier 1995, et aménagements de 2003.

2.3. Explication de l'éclatement des incarnations du centre par le modèle GRADD.

2.3.1. Le modèle GRADD : clivage coopération/prédation et conditions minimales à l'existence d'une alliance avec un parti duopolistique.

Les conclusions déduites de nos observations pour 2002 et 2007 confirment la loi de Duverger : les règles du jeu électoral surdéterminent les rapports de forces sur l'échiquier politique. Il reste cependant à expliquer pourquoi l'impact des règles du jeu électoral a pour conséquence l'éclatement des incarnations du centre alors que, pour ne prendre qu'un exemple, le Front National, qui est lui aussi extérieur au duopole, ne connaît pas pareille situation d'éclatement. À cette fin, deux concepts de la science politique doivent être mobilisés : la théorie des coalitions de William H. Riker et la coalition minimale victorieuse connexe de Robert Axelrod.

La théorie des coalitions de William H. Riker⁵⁴⁵ fournit une explication de la naissance et de la composition des alliances entre partis. Deux cas de figure sont distingués. Dans une *coalition minimale*, l'alliance rassemble des partis dont le poids est strictement nécessaire et suffisant pour prendre le pouvoir, avec pour corollaire que le retrait de l'un des partenaires entraîne immédiatement la chute de la majorité, d'où une forte interdépendance. Dans une *coalition minimale victorieuse avantageuse*, les partis dominants du pôle au sens de Giovanni Sartori⁵⁴⁶ veillent à perpétuer leur état de partenaire dominant en s'attachant le renfort des partis dominés. Cependant cette grille de lecture pêche par absence de l'enjeu de compatibilité idéologique : pour ne prendre qu'un exemple, quand bien même elle aurait été majoritaire en voix au premier tour des élections législatives de 2007, une alliance entre le Parti socialiste, le Mouvement démocrate et le Front national aurait été impossible du fait de divergences idéologiques. Robert Axelrod complète de fait l'analyse grâce au concept de *coalition minimale victorieuse connexe*.⁵⁴⁷ Dans ce cadre, soit deux alliances potentiellement victorieuses sur le plan électoral, la première l'étant davantage que la seconde mais la seconde étant moins idéologiquement hétérogène que la première, c'est la seconde alliance possible qui s'imposera.

⁵⁴⁵ William H. RIKER, *The theory of political coalitions*, New Haven : Yale University Press, 1962, 300 pages.

⁵⁴⁶ Giovanni SARTORI, *op.cit.*

⁵⁴⁷ Robert AXELROD, *Conflict of Interest. A Theory of Divergent Goals with Applications to Politics*, Chicago : Markham, 1970, 216 pages.

On considère trois forces significatives du paysage politique qui sont extérieures au duopole précédemment démontré⁵⁴⁸ : l'extrême droite, l'extrême gauche, le centre. On pose en outre un clivage coopération/prédation interne aux partis hors-duopole : il existe dans toute force extérieure au duopole un clivage entre stratégie d'alliance (*approche coopérative*) et stratégie de concurrence (*approche prédatrice*) avec le parti dominant le plus idéologiquement proche. On pose également que l'approche prédatrice sera d'autant plus favorisée qu'il existe au sein de cette force un leadership qui l'incarne (*condition charismatique*) et d'autant plus défavorisée si le parti dominant le plus idéologiquement proche est demandeur d'une alliance.

En outre, dans la lignée des travaux de Riker et d'Axelrod, on pose trois conditions minimales à l'existence potentielle d'une alliance :

- la compatibilité idéologique est suffisante (*condition idéologique*),
- le parti dominant susceptible de passer alliance a besoin d'une telle alliance pour atteindre l'exercice du pouvoir (*condition de nécessité*),
- passer alliance n'est pas susceptible d'écarter un autre partenaire du parti dominant dont ce dernier a également besoin pour atteindre l'exercice du pouvoir et avec lequel une tradition d'alliance est déjà établie (*condition de non-préemption*).

Créé pour les besoins de notre démarche, nous appelons ce modèle explicatif le modèle GRADD.⁵⁴⁹

2.3.2. Cas de l'extrême droite : absence de tension interne faute de perspective d'alliance avec un parti duopolistique.

De 1999 à 2012, du point de vue de l'extrême droite, la condition idéologique n'est remplie que par la droite.⁵⁵⁰ En revanche la réciproque n'est pas vraie : du point de vue de la droite, la condition idéologique n'est pas remplie par l'extrême droite. Jacques Chirac le rappellera très nettement lors de son discours de Villepinte le 2 mai 2002 : « *La réponse, ce n'est pas l'extrémisme. L'extrémisme dégrade et salit l'image, et même l'honneur de la France.* »⁵⁵¹ Par ailleurs, du point de vue de la droite, du fait des règles du jeu électoral – en particulier les seuils de maintien au second tour défavorables au Front national – la condition de nécessité n'est pas remplie : par exemple, aux élections législatives de 2002 et de 2007,

⁵⁴⁸ Cf 2.2.

⁵⁴⁹ Acronyme pour : Guénolé Riker Axelrod Downs Duverger.

⁵⁵⁰ Rassemblement pour la République puis Union pour un mouvement populaire

⁵⁵¹ INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Dernier meeting Chirac à Villepinte : il s'en prend à l'extrémisme, » Soir 3 du 2 mai 2002, archive vidéo, <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/2005808001001/dernier-meeting-chirac-a-villepinte-il-s-en-prend-a-l-extremisme.fr.html>

l'Union pour un mouvement populaire n'a pas eu besoin du Front national pour atteindre la majorité absolue des sièges aux côtés de ses alliés traditionnels. En outre, du point de vue de la droite, la condition de non-préemption n'est pas remplie. Les partenaires centristes traditionnels de l'Union pour un mouvement populaire refusent catégoriquement tout geste en direction du Front national : par exemple, lorsqu'au lendemain du premier tour des élections cantonales de 2011, la droite hésite à donner des consignes de vote pour les cas où le second tour est un duel entre gauche et extrême droite, Jean-Louis Borloo exprime au nom des partenaires centristes traditionnels de la droite un rejet catégorique de l'extrême droite : « *Pour nous, le Front national n'a ni le même rôle, ni le même statut que le Parti socialiste. C'est comme ça.* »⁵⁵² Enfin, dans ce contexte, la condition charismatique se trouve renforcée à l'extrême droite dans la défense d'une approche prédatrice vis-à-vis de la droite : elle est remplie par un chef de file qui est d'abord Jean-Marie Le Pen, puis Marine Le Pen. Ainsi, au lendemain du second tour de l'élection présidentielle de 2012, « *la défaite de Nicolas Sarkozy conforte le parti d'extrême droite dans sa stratégie : profiter de la faiblesse de la droite parlementaire pour s'y substituer.* »⁵⁵³

Tableau 2.3.2 : application du modèle GRADD à l'extrême droite.

Force politique remplissant la condition idéologique du point de vue de la force politique hors-duopole	Parti duopolistique d'incarnation	Conditions remplies du point de vue du parti duopolistique		
		Condition idéologique	Condition de nécessité	Condition de non-préemption
Droite	Rassemblement pour la République puis Union pour un Mouvement Populaire	Non (1)	Non (2)	Non (3)
Force politique hors-duopole	Parti d'incarnation	Condition charismatique		
Extrême droite	Front national	Oui (4)		
(1)+(2)+(3)	Pas de demande d'alliance par le parti duopolistique (5)			
(4)+(5)	Approche prédatrice du parti hors-duopole envers le parti duopolistique			

Cette situation n'est en aucun cas figée : au même titre que l'ensemble des rapports de forces entre pôles du paysage politique, elle est évolutive. En l'occurrence, avant même la période contemporaine, dès les élections législatives de 1997, la droite avait pu constater qu'en atteignant dans des circonscriptions de plus en plus nombreuses le seuil de voix nécessaire pour se maintenir au second tour, le Front national avait empêché une reconduction théoriquement possible de la majorité de droite sortante, d'où des appels internes au Rassemblement pour la République dans le sens d'une alliance à l'extrême

⁵⁵² TF1, « Borloo appelle à faire barrage au FN, » archive vidéo, 21 mars 2011. Accessible sur <http://videos.tf1.fr/>

⁵⁵³ *Le Monde* daté du 8 mai 2012, article : « Marine Le Pen veut incarner la véritable opposition. »

droite.⁵⁵⁴ De fait, lors des élections régionales de 1998, plusieurs têtes de listes de la droite et du centre avaient décidé d'accepter le soutien d'élus du Front national au conseil régional pour être réélus.⁵⁵⁵ Il s'ensuit une crise interne à la droite et un premier éclatement de l'Union pour la démocratie française, entre composantes centristes rejetant cette alliance et composantes de droite y étant disposées : quittant l'Union pour fonder Démocratie libérale, « *Alain Madelin refuse une évolution qui conduirait à un centre flou.* »⁵⁵⁶

En 2002, les circonstances exceptionnelles de la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle avaient amené Jacques Chirac à réaffirmer de façon très nette et, dans ce contexte, non contestée en interne, le rejet de l'extrême droite.⁵⁵⁷ Par la suite, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy reste sur la ligne de refus d'une alliance à l'extrême droite mais opte pour une approche prédatrice vis-à-vis de l'électorat du Front national, qu'il conservera ensuite tout au long de son quinquennat. Cette stratégie a deux conséquences majeures : d'une part, elle désenclave l'expression des thèses de l'extrême droite dans l'espace public, ce qui accroît le potentiel électoral du Front national pour peu que les électeurs récupérés par Nicolas Sarkozy ne soient ensuite pas satisfaits du degré d'exécution de ses promesses en la matière ; d'autre part, elle accroît la compatibilité idéologique entre droite et extrême droite telle que perçue par les électeurs de droite et le personnel politique correspondant.⁵⁵⁸

Trois éléments en fin de période contemporaine traduisent significativement cette évolution :

- Des élus locaux de la droite se constituent en 2010 en collectif, la *Droite populaire*, dont les membres ont pour point commun de subir localement la concurrence électorale de plus en plus forte du Front national, et dont la compatibilité idéologique avec l'extrême droite est élevée.⁵⁵⁹

- Dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2012, Marine Le Pen, dirigeante du Front national, demande à l'Union pour un mouvement populaire de clarifier sa future position aux élections législatives dans les cas de duels au second tour entre un candidat du Front national et un candidat de la gauche.⁵⁶⁰

⁵⁵⁴ *Le Monde* daté du 24 juin 1997, article : « Charles Pasqua souhaite que le RPR débâte d'accords avec le Front national. »

⁵⁵⁵ Voir par exemple : *Le Monde* daté du 8 avril 1998, article : « Charles Million confirme son alliance avec le Front national en Rhône-Alpes. »

⁵⁵⁶ *Le Monde* daté du 10 avril 1998, article : « L'UDF va consulter ses adhérents sur son avenir. »

⁵⁵⁷ INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, *op.cit.*

⁵⁵⁸ *Le Monde* daté du 17 novembre 2010, tribune de l'auteur : « Le Front national a déjà gagné : l'UMP a tort d'écarter les centristes. »

⁵⁵⁹ *Le Monde* daté du 29 septembre 2011, article : « La Droite populaire rejoint en partie le programme du FN. »

⁵⁶⁰ *Le Nouvel Observateur*, 25 avril 2012, article en ligne : « Marine Le Pen appelle Sarkozy et Copé à la clarté sur les duels PS/FN aux législatives. »

- Dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2012, Gérard Longuet, ministre de la Défense et membre de l'Union pour un mouvement populaire, considère que Marine Le Pen est un interlocuteur possible et fait ce disant un premier pas vers des négociations.⁵⁶¹

Sur la base de notre grille de lecture, l'analyse suivante peut être faite à droite :

- Du fait de la stratégie de droitisation conduite par Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012, la condition idéologique est davantage remplie pour l'Union pour un mouvement populaire.

- Sous la pression du retour du Front national à des scores élevés, la condition de nécessité est davantage remplie pour l'Union pour un mouvement populaire.

- Considérant que dans le même temps, les partenaires centristes traditionnels n'exercent pas de pression en termes de réserve électorale sur l'Union pour un mouvement populaire, la condition de non-préemption est également davantage remplie pour l'Union pour un mouvement populaire.

- Mécaniquement, on observe en avril 2012 que 64% des électeurs de Nicolas Sarkozy sont favorables à une alliance à l'extrême droite.⁵⁶²

Toujours sur la base de notre grille de lecture, l'analyse suivante peut être faite à l'extrême droite :

- Logiquement, les conditions d'une alliance à droite étant davantage remplies, le Front national devrait faire face à un risque d'éclatement entre partisans des approches prédatrice et coopérative.

- Cependant, l'Union pour un mouvement populaire, au prix de tensions internes accrues, reste sur une ligne de rejet de l'alliance à l'extrême droite.⁵⁶³

- Par conséquent, faute de parti duopolistique demandeur d'une alliance, Marine Le Pen peut maintenir sa ligne d'approche prédatrice.⁵⁶⁴

⁵⁶¹ *Le Monde.fr*, 1^{er} mai 2012, article en ligne : « Dans *Minute*, Longuet voit Marine Le Pen en interlocuteur possible. »

⁵⁶² SONDOOTHÈQUE DU CEVIPOF, OpinionWay, *Baromètre OpinionWay Fiducial Les Echos*, avril 2012 : précisément, 64% des électeurs de Nicolas Sarkozy sont favorables à un accord entre l'UMP et le FN avant les législatives, tandis que 64% des électeurs y sont opposés.

⁵⁶³ *Le Monde* daté du 3 mai 2012, article : « Après les propos de Longuet, l'UMP nie toute alliance avec le FN. »

⁵⁶⁴ *Le Monde* daté du 8 mai 2012, article : « Marine Le Pen veut incarner la véritable opposition. »

2.3.3. Cas de l'extrême gauche : scission entre approches prédatrice et coopérative du fait d'une perspective d'alliance avec un parti duopolistique.

De 1999 à 2012, du point de vue de l'extrême gauche, la condition idéologique n'est remplie que par la gauche.⁵⁶⁵ La réciproque est vraie : depuis la finalisation du Programme commun dans les années 1970, il existe une tradition d'alliance entre gauche et extrême gauche. La condition idéologique est donc remplie. Par ailleurs, du point de vue de la gauche, la condition de nécessité est remplie : par exemple, lors de l'élection présidentielle de 2002, si la forte dispersion des candidatures à gauche n'avait pas entraîné son élimination dès le premier tour, le candidat Lionel Jospin aurait indispensablement eu besoin du renfort des voix de l'extrême gauche pour l'emporter. En outre, du point de vue de la gauche, la condition de non-préemption est remplie : il n'existe pas de tiers partenaire traditionnel du parti duopolistique rejetant catégoriquement l'alliance à l'extrême gauche. Enfin, dans ce contexte, la condition charismatique est défavorisée à l'extrême gauche dans la défense d'une approche prédatrice vis-à-vis de la gauche : les conditions sont donc remplies pour un état de scission entre tenants des approches prédatrice et coopérative.

Sur cette période, l'approche coopérative est incarnée par le Parti communiste français, héritier de la tradition du Programme commun : nul hasard donc si, par ailleurs, aucun leadership fort ne le caractérise. À l'inverse, la condition charismatique affaiblie par ce contexte se traduit par l'existence de formations d'extrême gauche tenantes d'une approche prédatrice et en forte concurrence entre elles pour le monopole de ce segment de l'offre électorale : l'une, Lutte Ouvrière, a pour chef de file historique Arlette Laguiller ; l'autre, la Ligue communiste révolutionnaire, a pour figure de proue charismatique Olivier Besancenot. Leurs points communs les conduisent à faire listes communes lors des élections régionales de 2004,⁵⁶⁶ sans que cela produise un succès significatif. De fait, l'une des deux formations, Lutte Ouvrière, décidera d'abandonner son approche prédatrice au profit de l'approche coopérative, passant alliance avec le parti duopolistique lors des élections municipales de 2008.⁵⁶⁷

⁵⁶⁵ Parti socialiste

⁵⁶⁶ TNS-Sofres, 3 mars 2004, point de vue de Vincent TIBERJ, article en ligne : « Régionales 2004 : l'alliance LO-LCR, un bon choix politique ? »

⁵⁶⁷ *L'Express*, 19 février 2008, article en ligne : « LO fait liste commune avec PS et PCF dans 65 villes. »

Tableau 2.3.3 : application du modèle GRADD à l'extrême gauche.

Force politique remplissant la condition idéologique du point de vue de la force politique hors-duopole	Parti duopolistique d'incarnation	Conditions remplies du point de vue du parti duopolistique		
		Condition idéologique	Condition de nécessité	Condition de non-préemption
Gauche	Parti socialiste	Oui (1)	Oui (2)	Oui (3)
Force politique hors-duopole	Partis d'incarnation	Condition charismatique		
Extrême gauche	Parti communiste français	Non (4)		
	Lutte Ouvrière	Oui (5)		
	Ligue communiste révolutionnaire	Oui (6)		
(1)+(2)+(3)	Demande d'alliance par le parti duopolistique (7)			
(4)+(7)	Approche coopérative d'un parti hors-duopole envers le parti duopolistique			
(5)+(6)+(7)	<ul style="list-style-type: none"> - Pression de faisabilité de l'alliance affaiblissant la condition charismatique d'où concurrence entre leaderships faibles - Concurrence entre partis hors-duopole pour le segment électoral de l'approche prédatrice - Renoncement in fine d'un parti hors-duopole à son approche prédatrice initiale au profit de l'approche coopérative 			

Tout comme pour l'extrême droite, cette situation n'est en aucun cas figée : au même titre que l'ensemble des rapports de forces entre pôles du paysage politique, elle est évolutive. Les règles du jeu électoral pour les élections européennes de 2009 ne présentant pas une barrière insurmontable pour une force d'extrême gauche, et la maximisation des voix supposant une ligne de confrontation avec le parti duopolistique remplissant la condition idéologique, Jean-Luc Mélenchon prend la tête d'une coalition de partis incarnant l'extrême gauche : ce faisant, il satisfait la condition charismatique. En concurrence directe avec le Nouveau parti anticapitaliste, successeur de la Ligue communiste révolutionnaire, pour le monopole de l'approche prédatrice, sa stratégie est victorieuse.⁵⁶⁸ Cependant sa coalition inclut le Parti communiste français, tenant de l'approche coopérative au moins pour les scrutins dont les règles du jeu électoral sont constituées en faveur d'un duopole, notamment les élections législatives : le problème crucial du clivage entre approches coopérative et prédatrice s'en trouve de fait nettement confirmé.⁵⁶⁹ Jean-Luc Mélenchon le résout lors de l'élection présidentielle de 2012 : il cumule l'approche prédatrice jusqu'au premier tour de

⁵⁶⁸ *Le Monde* daté du 10 juin 2009, article : « Le Front de gauche devance le NPA. »

⁵⁶⁹ *Le Monde* daté du 22 juin 2009, article : « L'avenir du Front de gauche est suspendu à la stratégie du PCF pour les élections régionales. »

scrutin et le passage progressif à l'approche coopérative dès le lendemain de ce premier tour.⁵⁷⁰

Sur la base de notre grille de lecture, l'analyse suivante peut être faite à l'extrême gauche :

- À la différence de l'extrême droite, le parti duopolistique remplissant la condition idéologique satisfait également la condition de nécessité et la condition de non-préemption. Il y a donc pour l'extrême gauche une perspective d'alliance.

- L'extrême gauche est certes divisée entre approches prédatrice et coopérative mais la condition charismatique est affaiblie par l'existence de cette perspective d'alliance. Par conséquent, un parti suit l'approche coopérative et n'a donc pas besoin de remplir la condition charismatique, tandis que deux partis faibles d'incarnation de l'approche prédatrice, chacun remplissant la condition charismatique, sont en concurrence mutuelle.

- Jean-Luc Mélenchon, ayant fondé le Parti de gauche sur une approche prédatrice, met à profit un scrutin qui n'est pas caractérisé par une pression duopolistique pour se rallier le parti tenant de l'approche coopérative. Il y remplit la condition charismatique et y entre dans une approche prédatrice, dont le succès élimine à son profit la concurrence sur ce segment. Par la suite, il surmonte le clivage entre approches coopérative et prédatrice en les alternant selon le scrutin, en fonction des règles du jeu électoral.

- La fragilité de la ligne de crête caractérisant la stratégie de Jean-Luc Mélenchon tend à démontrer que sous la pression de la perspective d'une alliance avec un parti duopolistique, le risque de scission entre approches coopérative et prédatrice est permanent.

⁵⁷⁰ *Le Monde* daté du 3 mai 2012, article : « Le PS et le Front de gauche préparent les législatives. »

2.3.4. Cas du centre : éclatement du fait de plusieurs perspectives d'alliance avec un parti duopolistique.

De 1999 à 2012, l'idéologie du centre étant notamment caractérisée par l'impératif de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence et par le rejet des extrêmes,⁵⁷¹ la condition idéologique est remplie à la fois par la gauche et par la droite. La réciproque est vraie dans les deux cas : à droite, elle l'est à tel point que l'Union pour un mouvement populaire est fondée en 2002 pour rassembler dans une même formation politique la droite et le centre.⁵⁷² À gauche, outre le lointain précédent du soutien des héritiers du Centre des démocrates sociaux au premier gouvernement socialiste du début du second septennat de François Mitterrand, les prises de position se multiplient depuis 2007 en faveur de cette compatibilité idéologique. Cette année-là, avant le premier tour de l'élection présidentielle, Michel Rocard, archétype du centre-gauche, promouvra une telle alliance,⁵⁷³ tandis que dans l'entre-deux tours Ségolène Royal prendra fait et cause pour une alliance avec François Bayrou. Par la suite, plusieurs alliances locales confirmeront que la condition idéologique est satisfaite, par exemple au sein des majorités municipales dominées par le Parti socialiste à Lyon et à Lille : là encore, Ségolène Royal maintiendra une ligne d'alliance au centre en la proposant lors des élections régionales de 2009.⁵⁷⁴ Cette position, qu'elle défendra sans succès au congrès de Reims, sera également celle de Manuel Valls, candidat à la primaire socialiste en vue de l'élection présidentielle de 2012.⁵⁷⁵

À droite, la condition de nécessité est également satisfaite, les élections intermédiaires durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy ayant démontré qu'une carence de voix centristes a pour conséquence une succession de défaites.⁵⁷⁶ À gauche, elle l'est également, l'élection présidentielle de 2007 ayant démontré que l'ampleur du report des voix centristes au second tour détermine la possibilité pour le candidat de gauche de l'emporter.⁵⁷⁷ Les partis duopolistiques divergent en revanche en ce qui concerne la condition de non-préemption : à droite, il n'y a pas de partenaire traditionnel s'opposant à une telle alliance ; à gauche, en

⁵⁷¹ Cf partie I de la présente thèse, Conclusion.

⁵⁷² Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.234-237.

⁵⁷³ *Le Nouvel Observateur*, 14 avril 2007, article en ligne : « Alliance Royal-Bayrou : Michel Rocard regrette l'inertie du Parti socialiste. »

⁵⁷⁴ *L'Express*, 6 décembre 2009, article en ligne : « Ségolène Royal propose une alliance à François Bayrou. »

⁵⁷⁵ *Le Figaro*, 26 juillet 2011, article en ligne : « L'alliance avec le centre divise le PS. »

⁵⁷⁶ Voir par exemple : Pascal PERRINEAU, « Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?, » Paris : Fondation pour l'innovation politique, série *Valeurs*, mai 2010, p. 16-19.

⁵⁷⁷ *Le Monde* daté du 17 novembre 2010, tribune de l'auteur : « Le Front national a déjà gagné : l'UMP a tort d'écarter les centristes. »

revanche, cette opposition est très nette, en particulier à compter de l'émergence du leadership de Jean-Luc Mélenchon.⁵⁷⁸

Par ailleurs, la condition charismatique est remplie par François Bayrou, en affirmant progressivement de 1999 à 2007 une approche prédatrice : les deux partis duopolistiques remplissant la condition idéologique, c'est logiquement vis-à-vis des deux, dans une ligne d'équidistance, qu'il affirme cette approche. Trois points d'orgue sont à souligner : le 23 février 2002, il refuse l'imbrication du centre dans une maison commune de la droite et du centre, l'Union pour la majorité présidentielle ;⁵⁷⁹ dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007, il refuse d'appeler à voter pour l'un ou l'autre des candidats des partis duopolistiques restés en lice pour le second tour ; dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2012, s'il appelle à voter pour le candidat de la gauche, c'est non pas dans une logique d'alliance mais en application de sa ligne idéologique de rejet de l'extrême droite, estimant que la droitisation de Nicolas Sarkozy rend ce positionnement nécessaire.⁵⁸⁰

L'écologie politique est à cet égard d'un abord complexe. Nous avons vu qu'il existe une composante écologiste du centre, le centre-vert, faisant le choix d'une alliance puis d'une imbrication avec les Verts, formation écologiste de gauche.⁵⁸¹ Il y a là un cas d'alliance indirecte avec un parti duopolistique :

- Le centre-vert, incarné par Europe Ecologie, s'allie puis s'imbrique à la gauche écologiste, incarnée par les Verts et elle aussi extérieure au duopole. La condition idéologique est mutuellement remplie, les deux incarnations partageant l'impératif écologique : l'une en appliquant la vertu grecque de *sophrosune*⁵⁸² au rapport de la communauté politique à l'écosystème, l'autre par remise en cause radicale du capitalisme.⁵⁸³ Les Verts remplissent la condition de nécessité : pour ne prendre qu'un exemple, aux élections européennes, privés du renfort du centre-vert incarné par Daniel Cohn-Bendit ils atteignent 7% des voix en 2004, aidés de ce renfort ils atteignent 16% des voix en 2009.⁵⁸⁴ Les Verts remplissent également la condition de non-préemption, leur partenaire dominant duopolistique, le Parti socialiste, ne s'opposant pas à une telle imbrication.

- Ainsi imbriqué à la gauche écologiste, le centre-vert est solidaire des choix de cette dernière, donc à un parti duopolistique, le Parti socialiste. Nous avons vu que le parti

⁵⁷⁸ *L'Humanité*, 4 mai 2012, article en ligne : « Pour Mélenchon, le Front de gauche rend impossible une alliance PS-MoDem. »

⁵⁷⁹ Jean-Pierre RIOUX, *op.cit.*, p.237.

⁵⁸⁰ MOUVEMENT DÉMOCRATE, 3 mai 2012, Discours d'entre-deux tours de François Bayrou : <http://www.bayrou.fr/article/120503-je-rends-possible-lunion-nationale-et-la-vraie-mobilisation-des-francais-au-service-de-la-france>

⁵⁸¹ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.2 et 3.3.5.

⁵⁸² Cf partie I de la présente thèse, 1.1.1.

⁵⁸³ Cf partie III de la présente thèse, 1.1.2.

⁵⁸⁴ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.2.

duopolistique de gauche remplit la condition idéologique et la condition de nécessité. En outre, la condition de non-préemption est satisfaite puisqu'en s'imbriquant aux Verts, le centre-vert forme un attelage commun, Europe Ecologie Les Verts, dont le centre de gravité idéologique est suffisamment à gauche pour que l'extrême gauche, partenaire traditionnel du parti duopolistique de gauche, ne manifeste pas d'opposition à cette alliance.

La pluralité des alliances possibles avec un parti duopolistique affaiblit la condition charismatique encore plus nettement que pour l'extrême gauche, qui ne subissait que l'affaiblissement induit par une seule alliance possible. Dans ce contexte, le leadership caractérisé par une approche prédatrice vis-à-vis de l'un et l'autre parti duopolistique peine à constituer un pôle centripète envers les partis d'incarnation du centre optant pour l'une ou l'autre des alliances.

Tableau 2.3.3 : application du modèle GRADD au centre à partir de 2007.

Force politique remplissant la condition idéologique du point de vue de la force politique hors-duopole	Parti duopolistique d'incarnation	Conditions remplies du point de vue du parti duopolistique		
		Condition idéologique	Condition de nécessité	Condition de non-préemption
Gauche	Parti socialiste	Oui (1)	Oui (2)	Non (3)
Droite	Rassemblement pour la République puis Union pour un Mouvement populaire	Oui (4)	Oui (5)	Oui (6)
Force politique hors-duopole	Partis d'incarnation	Condition charismatique		
Centre	- Parti radical - Aile gauche de l'Union pour un mouvement populaire - Nouveau Centre	Non (7)		
	Europe Ecologie	Non (8)		
	Mouvement démocrate	Oui (9)		
(1)+(2)+(3)	Demande d'alliance par le parti duopolistique sous réserve que le partenaire centriste soit idéologiquement davantage à gauche (10)			
(4)+(5)+(6)	Demande d'alliance par le parti duopolistique (11)			
(7)+(11)	Approche coopérative de partis hors-duopole envers le parti duopolistique			
(8)+(10)	- Approche coopérative d'un parti hors-duopole envers le parti duopolistique - Exigence du parti duopolistique dans le sens d'un partenaire centriste idéologiquement davantage à gauche satisfaite grâce à l'imbrication à un parti hors-duopole de gauche			
(9)+(10)+(11)	Pression de faisabilité de plusieurs alliances affaiblissant la condition charismatique d'où : - leadership faible - absence d'influence de ce leadership sur les partis d'incarnation du centre ayant choisi l'une ou l'autre alliance			

Tout comme pour l'extrême droite et l'extrême gauche, cette situation n'est en aucun cas figée : au même titre que l'ensemble des rapports de forces entre pôles du paysage politique, elle est évolutive. Par exemple, lorsque Nicolas Hulot est candidat à la primaire d'Europe Ecologie Les Verts en vue de l'élection présidentielle de 2012, il admet avoir discuté avec Jean-Louis Borloo d'une possible alliance, ce qui constituera l'un des éléments majeurs de différenciation d'avec sa compétitrice Eva Joly : il obtient pourtant 40.22% des voix au premier tour. Plus fondamentalement, il envisage alors une ligne d'équidistance envers les partis duopolistiques dans l'affirmation d'une force centrale, ce qui aurait fait de lui, en cas de succès, le tenant d'une approche prédatrice concurrente de celle de François Bayrou.

Sur la base de notre grille de lecture, l'analyse suivante peut être faite au centre :

- **À la différence de l'extrême droite et de l'extrême gauche, l'un et l'autre parti duopolistique remplissent la condition idéologique et la condition de nécessité. À droite, la condition de non-préemption est remplie. À gauche, elle l'est également mais, du fait de la pression du partenaire traditionnel que constitue l'extrême gauche, sous réserve d'un partenaire centriste idéologiquement davantage à gauche.**
- **Le centre est certes divisé entre approches prédatrice et coopérative mais la condition charismatique est très affaiblie par l'existence de plusieurs perspectives d'alliance. Par conséquent : un premier ensemble de partis d'incarnation suit l'approche coopérative auprès de la droite et n'a donc pas besoin de remplir la condition charismatique ; un parti d'incarnation suit l'approche coopérative auprès de la gauche, n'ayant donc pas besoin non plus de remplir la condition charismatique, et satisfait l'exigence du parti duopolistique dans le sens d'un partenaire centriste idéologiquement davantage à gauche grâce à l'imbrication à un parti hors-duopole de gauche ; un parti d'incarnation suit l'approche prédatrice, remplissant de fait la condition charismatique.**
- **Sous la pression de la pluralité d'alliances possibles avec un parti duopolistique, le leadership du parti d'incarnation du centre optant pour l'approche prédatrice est faible. Il n'est en outre pas en mesure d'exercer une influence sur les partis d'incarnation ayant opté pour l'une ou l'autre des alliances possibles.**

2.4. Systématisation conclusive.

Nous avons constaté que la répartition des sièges à l'Assemblée nationale relève du duopole, au bénéfice de l'Union pour un mouvement populaire, à droite, et du Parti socialiste, à gauche. Nous avons également constaté que cette situation ne traduit pas la réalité du paysage politique issu de la demande électorale, très nettement pluraliste. Le financement public des partis politiques est en revanche relativement équitable.

Les règles du jeu électoral déterminent cette situation. L'effet conjugué du scrutin uninominal à deux tours, d'une part, et des seuils de maintien exigés des candidats pour se maintenir au second tour, d'autre part, produit la répartition duopolistique des sièges. En outre, c'est sur ces mêmes règles et sur les voix obtenues aux deux tours de ces élections que repose le calcul des subventions annuelles versées aux partis pour cinq ans.

Deux conséquences logiques en découlent. D'une part, la viabilité financière des partis hors duopole est relativement garantie : c'est une facilitation objective d'une stratégie de maximisation des voix contre le duopole, dont le Front national est l'archétype contemporain. D'autre part, l'optimisation des trajectoires de carrière individuelles des membres du personnel politique suppose la maximisation de l'exercice de responsabilités politiques, qui suppose elle-même de passer alliance avec un parti duopolistique : c'est une incitation objective à choisir une stratégie de maximisation des postes à responsabilité en coopération avec le duopole, dont le Parti communiste français est l'archétype contemporain.

Née des règles du jeu électoral, cette tension entre la maximisation des voix hors duopole et la maximisation des postes à responsabilité en coopération avec le duopole produit, dans chaque parti hors duopole, un clivage entre stratégies de concurrence et d'alliance avec le parti dominant le plus idéologiquement proche. En d'autres termes, il y a clivage entre approche prédatrice et approche coopérative. L'approche prédatrice est d'autant plus favorisée qu'il existe un leadership pour l'y incarner, et d'autant plus défavorisée si le parti dominant le plus idéologiquement proche est demandeur d'une alliance. Ce dernier est incité à en être demandeur à mesure que trois conditions sont remplies : la compatibilité idéologique est suffisante (*condition idéologique*), il a besoin de cette alliance pour atteindre l'exercice du pouvoir (*condition de nécessité*), il ne risque pas ce faisant d'écarter un partenaire traditionnel dont il a également besoin (*condition de non-préemption*).

Nous avons constaté que cette grille de lecture explique aussi bien les choix stratégiques que les tensions, fractures voire éclatements observables à l'extrême droite, à l'extrême

gauche et au centre. Elle a également des vertus prédictives.⁵⁸⁵ Par ailleurs, elle éclaire significativement l'état d'éclatement singulier des incarnations du centre dans le paysage politique français :

- À l'extrême droite, l'absence d'offre d'alliance d'un parti duopolistique rend l'approche prédatrice dominante par défaut. À l'extrême gauche, la présence d'une offre d'alliance d'un parti duopolistique à la fois unique et certaine rend l'approche coopérative dominante au prix de tensions internes en faveur de l'approche prédatrice.

- Le centre est le seul pôle du paysage politique qui satisfasse la condition idéologique et la condition de nécessité du point de vue des deux partis duopolistiques. Les perspectives d'alliance sont donc plus nombreuses que pour tout autre pôle extérieur au duopole. Cette multiplicité des choix est en elle-même un facteur d'éclatement du centre qui n'existe ni à l'extrême droite ni à l'extrême gauche.

- Il y a donc non seulement un éclatement entre approche prédatrice et approche coopérative, mais aussi un éclatement entre tenants de l'approche coopérative faisant des choix d'alliances divergents.

- Ainsi, le Nouveau centre, le Parti radical, la minorité centriste interne à l'Union pour un mouvement populaire, font le choix de l'approche coopérative par alliance à droite. Europe Ecologie, en s'imbriquant à un parti hors-duopole de gauche, les Verts, lui-même allié au parti duopolistique à gauche, fait le choix de l'approche coopérative par alliance à gauche. Le Mouvement démocrate, sous le leadership de François Bayrou, fait le choix de l'approche prédatrice envers l'un et l'autre parti duopolistique.

⁵⁸⁵ Cf notamment 2.3.2 sur les tendances d'évolution des relations entre l'Union pour un mouvement populaire et le Front national

Nos observations confirment donc la loi de Duverger⁵⁸⁶ : les règles du jeu électoral surdéterminent les rapports de forces sur l'échiquier politique. Elles illustrent en outre la pertinence de la théorie des coalitions de William H. Riker⁵⁸⁷ et du concept de coalition minimale victorieuse connexe de Robert Axelrod.⁵⁸⁸

En ajoutant aux présentes observations le cas des forces de centre-gauche directement imbriquées au Parti socialiste, nous retrouvons en outre les quatre familles du centre partageant la même idéologie, mais divergeant quant à leurs préférences tactiques, que nous avons déjà identifiées par d'autres méthodes : centre-droit, extrême centre, centre gauche, centre-vert.⁵⁸⁹

Enfin, l'hypothèse que nous avons posée quant au fait que les règles du jeu électoral peuvent produire une répartition conjoncturelle distincte de la tripartition réelle du paysage politique, voire, à force de sous-représentation, provoquer la disparition d'un pôle,⁵⁹⁰ est ainsi confirmée pour la période contemporaine.

⁵⁸⁶ Maurice DUVERGER, *op.cit.*

⁵⁸⁷ William H. RIKER, *op.cit.*

⁵⁸⁸ Robert AXELROD, *op.cit.*

⁵⁸⁹ Cf partie II de la présente thèse, 3.4 et conclusion.

⁵⁹⁰ Cf partie I de la présente thèse, Conclusion.

3. Tests à l'aide de dialogues avec des personnalités politiques.

Les personnalités politiques constituant des acteurs prééminents de notre champ d'étude, notre démarche est ici de les interpeller directement afin de valider, de valider partiellement ou d'invalidier tout ou partie des hypothèses développées au fil de la présente thèse. Ces personnalités ont été choisies afin d'être représentatives, de façon nécessaire et suffisante, des familles du centre que nous avons préalablement identifiées.⁵⁹¹

Les dialogues avec ces personnalités nous sont utiles à plusieurs titres. Ils peuvent confirmer des hypothèses déjà validées par d'autres méthodes : par exemple, notre dialogue avec M. Pierre Méhaignerie consolide l'hypothèse du poids des motivations de trajectoire de carrière individuelle dans les choix d'alliances, que nous avons envisagée dans notre démonstration de l'existence de familles du centre déterminées par les préférences tactiques⁵⁹² puis démontrée dans notre analyse de l'impact de la loi de Duverger sur l'éclatement du centre.⁵⁹³ Ils peuvent également, à titre complémentaire, éclairer de l'intérieur le fonctionnement de la classe politique : par exemple, notre dialogue avec M. Eric Azière fournit des explications sur les déterminants sociologiques et comportementaux à l'intérieur de l'Union pour la démocratie française puis du Mouvement démocrate. Dans ce deuxième cas, on soulignera que notre thèse ne relevant pas de la sociologie mais de la science politique, c'est bien à titre complémentaire que ces éléments y sont consignés. Enfin, dans le cas d'hypothèses déjà posées dont la démonstration déjà apportée apparaît très robuste, ils fournissent une indication du degré de perception de cette réalité par les acteurs politiques eux-mêmes. Par exemple, la déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de François Bayrou le 3 mai 2012 confirme en un discours relativement bref plusieurs critères de la pensée politique du centre, que nous avons définie par l'analyse de l'histoire des idées⁵⁹⁴ et étayée en confirmant que les électeurs contemporains du centre y adhèrent.⁵⁹⁵

Une fois exposée notre méthode (3.1), les analyses des entretiens sont présentées par familles du centre : centre-droit, extrême centre, centre vert, à l'exception du centre-gauche faute de personnalité disponible (3.2). Le *verbatim* intégral des entretiens est fourni en annexe. Nous tirons de nos observations une systématisation conclusive et la confirmation d'hypothèses posées au fil de la présente thèse (3.3).

⁵⁹¹ Cf partie II de la présente thèse, 3.4 et conclusion.

⁵⁹² Cf partie II de la présente thèse, conclusion.

⁵⁹³ Cf 2.2.3 et 2.4.

⁵⁹⁴ Cf partie I de la présente thèse.

⁵⁹⁵ Cf partie II de la présente thèse, 2.8.

3.1. Considérations méthodologiques.

3.1.1. Critères de sélection des personnalités politiques.

On considère les quatre familles du centre préalablement identifiées⁵⁹⁶ et dont la détermination par la loi de Duverger a été démontrée⁵⁹⁷ : le centre-droit, l'extrême centre, le centre-gauche, le centre-vert.

Pour chacune de ces familles, on pose quatre critères de représentativité d'une personnalité politique, chacun de ces critères étant considéré comme nécessaire et suffisant :

- la personnalité a exercé des responsabilités gouvernementales (profil de *ministre*) ;
- la personnalité a dirigé un parti politique dont des membres ont déjà exercé des responsabilités gouvernementales (profil de *chef de parti*) ;
- la personnalité a été candidate à l'élection présidentielle (profil de *candidat présidentiel*), y compris les personnalités ayant été candidates dans le cadre d'un processus de sélection du candidat d'un parti ;
- à l'occasion d'élections, la personnalité a été chef de file d'un parti dont des membres ont déjà exercé des responsabilités gouvernementales (profil de *chef de file*) ;
- la personnalité ne satisfait aucun des critères précédents mais a joui d'un accès privilégié à une personnalité qui satisfait un de ces critères (profil de *témoin*).

La sélection étant contrainte par la disponibilité des personnalités, dûment contactées à fin de dialogue, on admet qu'en cas de carence de dialogue avec une personnalité pour une famille donnée, l'analyse d'un discours y suppléera. En outre, dans le cas spécifique du centre-gauche, étant parvenus à la conclusion que cette famille du centre ne bénéficie pas d'une incarnation explicite significative,⁵⁹⁸ nous nous sommes abstenus de chercher à identifier des personnalités qui puissent en relever.

La sélection résultant de ces critères est exposée par le tableau ci-après.

⁵⁹⁶ Cf partie II de la présente thèse, 3.4 et conclusion.

⁵⁹⁷ Cf 2.2.3 et 2.4.

⁵⁹⁸ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.1.

Tableau 3.1.1 : sélection de personnalités politiques à fin de dialogue ou d'analyse d'une déclaration publique.

Famille	Personnalité politique	Profil					Configuration	
		Ministre	Chef de parti	Candidat présidentiel	Chef de file	Témoin	Dialogue	Analyse de déclaration publique
Centre-droit	Jean-Louis BORLOO	X	X				X	
	Pierre MÉHAIGNERIE	X	X				X	
Extrême centre	François BAYROU	X	X	X	X			X
	Eric AZIÈRE					X	X	
Centre-vert	Daniel COHN-BENDIT				X		X	
	Nicolas HULOT			X			X	

3.1.2. La méthode du dialogue intergénérationnel avec personnalités politiques.

Il existe une littérature extrêmement abondante sur les méthodes d'entretien, leur variété et leurs biais. Ces réflexions sont très présentes en sociologie : par extension, elles le sont donc également en science politique par le truchement de la sociologie politique, au confluent de ces deux disciplines. Fondamentalement, cette prolifération s'explique par l'absence à ce jour d'un consensus au sein de la communauté des chercheurs, *id est* l'absence d'un paradigme méthodologique au sens de Thomas Kuhn,⁵⁹⁹ quant aux méthodes à utiliser en entretien. À titre d'exemple, le sociologue Pierre Bourdieu ayant développé en 1993 dans *La Misère du monde*⁶⁰⁰ une analyse critique des méthodes en usage à l'époque, la politologue Nonna Mayer constate qu'il y transgresse « *systématiquement les règles de méthode habituellement admises en sciences sociales telles que la construction préalable de l'objet et des hypothèses, la neutralité de l'enquêteur ou la nécessité d'une analyse de contenu.* »⁶⁰¹ Elle estime de fait qu'il « *introduit (...) des biais tout aussi problématiques que ceux qu'il dénonce à propos de l'entretien non directif ou des sondages, et que la confusion qu'il préconise entre les genres littéraire, politique et sociologique joue au détriment du dernier, accréditant à tort l'idée que la sociologie consiste à recueillir, sur le mode de la "conversation ordinaire," le témoignage de n'importe qui sur n'importe quoi et à le livrer tel quel au grand public.* »⁶⁰²

En l'absence de paradigme méthodologique, deux choix sont possibles : s'inscrire *a priori* dans la continuité d'un chercheur ou d'une école en reproduisant ses méthodes d'entretien ;

⁵⁹⁹ Thomas KUHN, *op.cit.*

⁶⁰⁰ Pierre BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, Paris : Seuil, 1993, 947 pages.

⁶⁰¹ Nonna MAYER, « L'entretien selon Pierre Bourdieu : analyse critique de *La Misère du monde*, » in *Revue française de sociologie*, 1995, n°36-2, p. 355.

⁶⁰² *Idem*

concevoir *ad hoc* une méthode adaptée aux profils des personnalités avec lesquelles les dialogues ont lieu et au profil de l'auteur. Faute de prédilection préalable pour les méthodes d'un chercheur ou d'une école, le second choix a été retenu.

Empruntant aussi bien à l'entretien libre qu'à l'entretien directif ou semi-directif, cette méthode conçue *ad hoc*, appelée *méthode du dialogue intergénérationnel avec personnalités politiques*, est développée sur la base des profils des personnalités et de l'auteur. Ses dix caractéristiques sont déduites de celles des uns et de l'autre, ce qu'expose le tableau ci-après.

Tableau 3.1.2 : caractéristiques de la méthode du dialogue intergénérationnel avec personnalités politiques.

Caractéristique du contexte	Caractéristique de la méthode déduite de la caractéristique du contexte	Bénéfice
Maîtrise des codes sociaux des personnalités politiques par l'auteur	Utilisation explicite de ces codes	Facilitation du dialogue par l'homogénéité langagière et comportementale
Forte culture politique commune aux personnalités et à l'auteur	Utilisation abondante des références à l'actualité politique (en particulier impliquant la personnalité)	Facilitation du dialogue par institution d'une connivence
Position de nette réussite sociale des personnalités et jeunesse de l'auteur	Utilisation récurrente de la position basse (au sens de l'école de Palo-Alto)	Mise en confiance de la personnalité
Personnalités habituées à une forte attention de leur environnement	Effort de documentation préalable sur le parcours individuel de la personnalité	Mise en confiance de la personnalité et surcroît de points de départ du dialogue
Sensibilité des personnalités au regard scientifique sur des événements qu'ils ont vécus	Mise en avant de la démarche de validation de la théorie du chercheur par la pratique de l'acteur	Mise en confiance de la personnalité et surcroît d'implication de la personnalité dans l'échange
Personnalités sensibles du fait de leur âge à la reconnaissance de leur expérience par une personne significativement plus jeune	Utilisation récurrente du registre de l'incompréhension appelant l'éclairage expérimenté de la personnalité (incompréhension réelle ou fictive)	Mise en confiance de la personnalité et surcroît d'implication de la personnalité dans l'échange
Profil empathique de l'auteur	Utilisation systématique de l'entretien en face-à-face pour avoir accès à la communication non verbale ⁶⁰³ de la personnalité	Surcroît d'adaptabilité de l'auteur lors du dialogue
Appétence des personnalités pour le débat	Alternance entre le registre de l'interview et le registre du débat <i>inter pares</i>	Surcroît d'implication de la personnalité dans l'échange, coproduction et/ou co-validation d'hypothèses
Objectif de test de validité des hypothèses par les dialogues	Insertion systématique d'hypothèses présentées explicitement comme soumises à l'appréciation de la personnalité	Mise en confiance de la personnalité et test de validité des hypothèses par les dialogues
Inclination des personnalités à développer des thèmes extérieurs à l'objet de recherche	Parti pris d'absence de recentrage du dialogue sur l'objet de recherche	Compilation d'éléments extérieurs à l'objet de recherche mais pouvant être utiles aux travaux d'autres chercheurs

⁶⁰³ Voir à ce sujet : Ray L. BIRDWHISTELL, *Kinesics and Context: Essays on Body Motion Communication*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 1970, 338 pages.

Par parenthèse, bien que cette méthode ait été construite sur la base du contexte propre à la présente thèse, on soulignera qu'elle est quasiment identique à celle déjà utilisée par l'auteur dans le cadre de précédents travaux de recherche pour le compte du Ministère français de la Défense.⁶⁰⁴

3.1.2. Considérations sur la neutralité axiologique dans le cas de Jean-Louis Borloo.

De janvier à juin 2011, l'auteur de la présente thèse a travaillé comme conseiller auprès de Jean-Louis Borloo, alors président du Parti radical (depuis 2005), ancien ministre d'Etat (2007-2010) et député de la 21^{ème} circonscription du Nord (depuis 2010). Plus précisément, sur cette période, l'auteur a rédigé pour lui des notes de positionnement politique, des notes programmatiques, des éléments de langage, et a participé à plusieurs de ses réunions stratégiques aux côtés de son assistante parlementaire et de son conseiller en communication. Notre objet de recherche portant sur les centres en France, cette situation pourrait poser un problème au regard de l'impératif de neutralité axiologique.

Au sein de la communauté française des chercheurs, tout particulièrement des sociologues et des politologues, la neutralité axiologique est, dans son acception la plus courante, un élément de méthode scientifique développé par Max Weber (1864-1920) dans *Le Savant et le politique*, posant le principe de non-engagement du savant. En d'autres termes, le savant – le chercheur dans un vocabulaire plus contemporain – doit s'abstraire de ses propres opinions et valeurs afin de poser sur son objet de recherche un regard vierge de toute croyance personnelle et de tout préjugé. La neutralité axiologique a été ainsi définie comme traduction française du concept wébérien de *Wertfreiheit* par le sociologue Julien Freund dans le cadre de sa traduction de *Le Savant et le politique* publiée en 1959.⁶⁰⁵

L'auteur de la présente thèse s'est engagé auprès de Jean-Louis Borloo par conviction politique personnelle, par considération pour les accomplissements de cette personnalité au fil de ses responsabilités ministérielles de 2002 à 2010, et par sympathie pour ce qu'il ressentait de son caractère en tant qu'homme. Du fait de la nature même de son travail à ses côtés, il a en outre été brièvement acteur de son propre objet de recherche. Dans l'acception de la *Wertfreiheit* wébérienne au sens de la neutralité axiologique de Julien Freund, il pourrait donc être disqualifié pour étudier les centres en France en tant que

⁶⁰⁴ Thomas GUÉNOLÉ (sous la direction de M. Christophe-Alexandre PAILLARD), *La stratégie des fonds d'investissement américains dans les pays de la Letter of Intent*, Ministère de la Défense : Délégation aux affaires stratégiques, rapport d'étude, 2005, 226 pages. Comptes-rendus d'entretiens non consultables (classés secret défense).

⁶⁰⁵ Max WEBER, *Le Savant et le politique*, traduction de Julien FREUND, Paris : Plon, 1959, 230 pages.

chercheur. Nous contestons une telle disqualification : il nous apparaît en effet que cette acception freudienne de la *Wertfreiheit* wébérienne ne correspond pas à la vision qu'en avait Max Weber lui-même, ce qui disqualifie la disqualification.

Comme le rapporte Isabelle Kalinowski, Max Weber estime par exemple qu'un chercheur anarchiste est mieux apte à développer une sociologie du droit, au motif que du fait de ses convictions politiques, il n'a pas d'attachement personnel au droit et sera donc plus apte à faire preuve de recul vis-à-vis de son objet de recherche. Elle rappelle en outre que Max Weber a lui-même eu un engagement politique, ayant publié des textes politiquement engagés, contribué à la fondation du Parti démocratique allemand, et participé à la genèse de la République de Weimar. **Plutôt que d'opposer la neutralité à l'engagement, ce que fait la neutralité axiologique freudienne, la *Wertfreiheit* wébérienne oppose en réalité la propagande à la non-imposition des valeurs.**⁶⁰⁶

Cette nouvelle traduction de la *Wertfreiheit* par Isabelle Kalinowski apparaît de fait plus pertinente au regard tant des écrits de Max Weber que de son propre parcours d'acteur de la vie politique de son temps et de professeur engagé dans les batailles de valeurs de son milieu académique. Il s'agit d'exiger du chercheur, et par extension de l'enseignant, non pas une absence de croyances et de convictions personnelles dans la conduite de ses recherches ou de ses cours, mais bien l'absence de présentation intellectuellement malhonnête de telles convictions et de telles croyances sous forme d'affirmations neutres. A ce titre, il apparaît d'ailleurs que l'acception freudienne, en affichant une neutralité nécessairement affectée puisqu'inatteignable au motif du paradoxe de Mannheim⁶⁰⁷ déjà cité, enfreint en réalité la *Wertfreiheit* wébérienne.

De fait, **la traduction de la *Wertfreiheit* wébérienne sous forme de neutralité axiologique freudienne apparaissant erronée, nous nous en tiendrons pour le cas de Jean-Louis Borloo à sa traduction sous forme de non-imposition des valeurs.** La satisfaction de ce critère ne pouvant en outre, par définition, être évaluée par l'auteur, nous nous en remettons en l'espèce au jugement de nos pairs.

⁶⁰⁶ Max WEBER et Isabelle KALINOWSKI, *La Science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, Marseille : Agone, 2005, 300 pages.

⁶⁰⁷ Cf partie I de la présente thèse, 2.2.3, et Karl MANNHEIM, *Idéologie et utopie*, cité in Angel Enrique CARRETERO PASÍN, *Pouvoirs et imaginaires sociaux : la légitimation de l'ordre social dans les sociétés postmodernes*, Paris : L'Harmattan, 2007, p.69-70.

3.2. Analyses des dialogues et déclarations publiques.

3.2.1. Le centre-droit : Jean-Louis Borloo (Parti radical) et Pierre Méhaignerie (Union pour un mouvement populaire).

3.2.1.1. Nos échanges et réunions de travail avec M. Jean-Louis Borloo.

Intérêt du profil de M. Jean-Louis Borloo pour nos recherches :

Entamant sa carrière politique par la conquête sans étiquette de la mairie de Valenciennes, Jean-Louis Borloo rejoint en 1989 la liste de Simone Veil pour les élections européennes. L'année suivante, il est cofondateur de Génération Ecologie. Ces deux éléments de son parcours le placent au confluent du centre-droit et du centre-vert. Il rejoint en 1997 l'Union pour la démocratie française, qui se revendique du centrisme. Il la quitte en 2002 et rejoint l'aile centriste de l'Union pour un mouvement populaire par le truchement du Parti radical, dont il prend la présidence en 2005. Ministre de coalitions de la droite et du centre de 2002 à 2010, Nicolas Sarkozy envisage courant 2010 de le désigner Premier ministre mais lui préférera le maintien de François Fillon, ces deux profils incarnant respectivement à l'époque un recentrage et un ancrage à droite.

Jean-Louis Borloo envisage début 2011 de se présenter à l'élection présidentielle de 2012, avant de se rallier à l'automne 2011 à la candidature de Nicolas Sarkozy, président sortant de droite. En 2012, au lendemain des élections présidentielle et législatives, il créera l'Union des démocrates et indépendants. Il s'agit d'une renaissance de feu l'UDF fondée d'une part sur l'affirmation d'une identité politique du centre distincte de celle de la droite, d'autre part sur une alliance permanente avec la droite. Jean-Louis Borloo a ainsi recréé une formation politique de centre-droit.

Résumé et analyse des échanges et réunions de travail avec M. Jean-Louis Borloo :

Ma première rencontre avec Jean-Louis Borloo remonte à janvier 2011, suite à une offre de services formulée en novembre de l'année précédente. Elle est l'occasion d'une discussion à bâtons rompus sur la stratégie pouvant être conduite pour remporter l'élection présidentielle de 2012, indiquant qu'**à ce stade, le président du Parti radical envisage d'être candidat.**

Lors de cet entretien, je lui présente une feuille de route listant les conditions minimales d'une candidature ayant des perspectives de succès :

- un candidat de droite affaibli dans les sondages,
- un candidat d'extrême centre handicapé par l'absence de perspective claire d'alliance de gouvernement dans l'hypothèse de son succès,
- l'absence de candidat de profil centriste écologiste,
- le rassemblement des partis et groupuscules du centre (à l'exception prévisible de l'extrême centre) sous un label unique soutenant sa candidature,
- la constitution d'un noyau dur d'équipe de campagne aux responsabilités précisément établies n'excédant pas dix à douze personnes.

J'observe en outre que les deux premières conditions sont d'ores et déjà remplies, la troisième ayant des chances raisonnables de l'être si le candidat écologiste est désigné par les adhérents de son parti d'attache.

Après avoir demandé des précisions sur ce que j'entends par *extrême centre*, Jean-Louis Borloo valide la feuille de route proposée. S'ensuit un échange dont il ressort que **le rassemblement des partis et groupuscules du centre, que je tenais pour acquis, ne va en aucun cas de soi**. Le président du Parti radical m'explique que les difficultés proviennent essentiellement d'Hervé Morin, président du Nouveau centre. Selon lui, Hervé Morin surestime ses propres chances de candidature viable au point de se préparer à multiplier les manœuvres dilatoires quant à l'effectivité d'un tel rassemblement et du soutien à sa candidature. Concernant le centre écologiste, Jean-Louis Borloo m'informe qu'il a entamé des négociations avec Nicolas Hulot, probable candidat à l'investiture d'Europe Ecologie Les Verts : l'un et l'autre étant très désireux de travailler ensemble, l'unique pierre d'achoppement est la question de savoir lequel se rallierait à la candidature de l'autre. A l'issue de cet entretien, il me demande de réfléchir au nom d'un futur rassemblement des centres et à ses statuts en vue d'une seconde rencontre.

Le deuxième entretien a lieu une semaine plus tard. A cette occasion, je lui remets une liste de sigles possibles pour le rassemblement des centres ayant jouant sur les homonymes possibles de chacun des mots qu'il avait évoqués lors de notre première rencontre. Récupérant le document, qui servira ensuite de base à la création de l'Alliance républicaine, écologiste et sociale le 7 avril, il en vient à la nécessité de préparer son discours de vœux à la presse, qui est l'occasion d'un travail commun de rédaction. Les thèmes fondamentaux qui en émergent sont une métaphore de la société française perçue comme une famille recomposée, la mise en avant de l'état collectivement dépressif des Français, et la nécessité

de fixer un cap clair pour sortir de la crise. A l'issue de cet entretien, il me demande de retravailler le discours en vue d'une troisième rencontre.

Cette troisième rencontre est extrêmement brève : devant effectuer un déplacement décidé à la dernière minute, Jean-Louis Borloo me signifie mon recrutement pour constituer une base documentaire sur les thèmes-clés de la future campagne présidentielle et en déduire des notes programmatiques à son attention. Déduits d'un travail d'analyse des sondages portant sur les préoccupations des électeurs, ces thèmes seront l'emploi, le logement, la santé, les retraites, l'éducation et la fiscalité.

Par la suite, il met en place des réunions stratégiques au rythme quasi-hebdomadaire, se tenant systématiquement le lundi matin, ayant pour but principal de fixer la teneur et l'agenda de ses prises de position publiques. J'y participe aux côtés de son assistante parlementaire, Fanny Leluel, et de son conseiller en communication, Benoît Pareyre. J'ai en outre de fréquents et abondants échanges informels avec Catherine Ollier, secrétaire de Jean-Louis Borloo depuis plus de trente ans.

La question de l'adhésion du Parti radical à la stratégie de candidature présidentielle est une préoccupation récurrente lors de ces réunions. Si la base des adhérents apparaît très rapidement acquise, de nombreux échanges attestent de **la difficulté de rallier les élus du parti qui, dans leur majorité, préfèrent maximiser les chances de reconduction de leurs mandats par une alliance avec la droite découlant d'un soutien dès le premier tour à la candidature de Nicolas Sarkozy.** Invité à un dîner se tenant en mars et réunissant des proches et collaborateurs que Jean-Louis Borloo souhaite sonder sur son intention d'être candidat à l'élection présidentielle, Jean Léonetti, député membre du Parti radical, en sera d'ailleurs significativement absent et deviendra en juin ministre des Affaires européennes de Nicolas Sarkozy.

Un autre sujet récurrent est **l'organisation du rassemblement de deux partis, le Parti radical et le Nouveau centre, et de trois groupuscules, la Gauche moderne de l'ancien ministre socialiste⁶⁰⁸ Jean-Marie Bockel, la Convention démocrate de l'ancien ministre de centre-droit Hervé de Charette et l'Alliance centriste de l'ancien ministre de centre-droit Jean Arthuis, sous la bannière de l'Alliance républicaine, écologiste et sociale.** A l'exception de l'Alliance centriste, Jean Arthuis marquant progressivement sa préférence pour la candidature présidentielle de François Bayrou, ces formations valident leur adhésion

⁶⁰⁸ Ministre au titre de l'ouverture pratiquée par Nicolas Sarkozy de 2007 à 2010.

à la confédération commune. Lors des rencontres préparatoires, **il est significatif de constater que l'adoption d'éléments programmatiques et d'une charte des valeurs n'ait présenté aucune difficulté, attestant de l'homogénéité idéologique de l'ensemble ainsi constitué.** Cela étant, la plupart des chefs de file étant déterminés à maximiser leur poids décisionnel dans cette nouvelle formation, et faute de levier préexistant pour imposer son propre leadership, Jean-Louis Borloo doit consentir une présidence collégiale, se traduisant en pratique par de difficiles négociations dans le pilotage quotidien de l'Alliance. Dans ce contexte, les déclarations fréquentes d'Hervé Morin, insistant sur le caractère collégial de ce pilotage et la probabilité de plusieurs candidatures à son investiture pour l'élection présidentielle, conduisent Jean-Louis Borloo et ses conseillers à préparer l'affirmation nette de sa vocation à la candidature avant les procédures de désignation du candidat commun, prévues pour l'automne.

Les réunions stratégiques restent cependant d'abord consacrées à la préparation des prises de position publiques de Jean-Louis Borloo, avec pour objectif de **se distinguer de la ligne du gouvernement et de l'Union pour un mouvement populaire tout en sélectionnant les thèmes de divergence pour ne pas s'aliéner l'électorat de centre-droit.** On peut citer à cet égard, notamment, une proposition d'inclusion des œuvres d'art dans l'assiette de l'impôt sur la fortune lors de la réforme de ce dernier ou, plus significativement, l'opposition à la déchéance de nationalité pour les personnes ayant acquis la nationalité française et reconnues coupables d'assassinat sur un agent des forces de l'ordre. Cela étant, la prise de position la plus marquée, préparée le matin même, a lieu au lendemain du premier tour des élections cantonales de mars, marquées par une nette poussée du Front national. Alors que la droite est divisée sur la question des consignes de vote pour les duels au second tour entre le Front national et le Parti socialiste, Jean-Louis Borloo appelle à voter dans ce cas de figure pour le Parti socialiste et précise s'exprimer au nom de l'ensemble des centristes. C'est à compter de cette déclaration qu'il est perçu par les médias comme chef de file du centre-droit, alors que préalablement ces derniers traitaient principalement le thème de sa rivalité avec Hervé Morin.

Par la suite, l'émission politique télévisée *Mots croisés* du 7 avril, dont il est l'invité principal, fait l'objet d'un abondant travail de préparation dont émergent trois thèmes principaux : l'éducation, le logement, et l'inflexion de la construction européenne dans un sens moins empreint de libéralisme économique. Ce dernier thème est traité lors d'un bref débat avec

Pierre Moscovici.⁶⁰⁹ Jean-Louis Borloo affirme en outre à cette occasion sa vocation à être le candidat de l'Alliance républicaine, écologiste et sociale à l'élection présidentielle de 2012.

La séquence à laquelle je participe, les mois de mai et juin étant pour ma part consacrés aux notes programmatiques, se clôt sur un enjeu financier. Si les conditions de remboursement des dépenses de campagne pour l'élection présidentielle rendent viable la candidature de Jean-Louis Borloo, les premiers sondages le situant entre 6 et 10% des intentions de vote, en revanche **le Parti radical en tant que tel reste entièrement dépendant de fonds fournis par l'Union pour un mouvement populaire aux termes d'un contrat signé par les deux formations pour la durée de la législature.** Or Jean-François Copé, secrétaire général de l'Union pour un mouvement populaire, estime que ce contrat est violé par une candidature présidentielle issue du Parti radical et la sortie de ce dernier de son giron pour constituer un tiers parti. Il décide donc d'interrompre les versements, **ce qui place le Parti radical dès le mois d'avril en situation de grave difficulté financière.**

Jean-Louis Borloo envisage dès juin de ne pas être candidat. En plus du climat pesant créé par les brusques difficultés financières du Parti radical, ses chances de l'emporter lui apparaissent trop faibles au regard de la persistance de 5 à 7% d'intentions de vote en faveur de François Bayrou, et **il estime que les défections et tensions prévisibles parmi ses soutiens centristes l'affaibliront trop en cours de campagne pour permettre une possible percée.** Dans ce contexte, mon poste n'étant en outre *de facto* plus financé, mon activité auprès de Jean-Louis Borloo s'interrompt.

3.2.1.2. Notre dialogue avec M. Pierre Méhaignerie (Union pour un mouvement populaire).

Intérêt du profil de M. Pierre Méhaignerie pour nos recherches :

Pierre Méhaignerie est fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'homme politique de sensibilité centriste. Il hérite en 1973 de la circonscription de son père, député du Mouvement républicain populaire, après une première candidature malheureuse en 1968. Membre des avatars successifs du Mouvement républicain populaire dès les débuts de sa carrière politique, il est président du Centre des démocrates sociaux de 1982 à 1994. Il y succède et y précède deux candidats centristes marquants à l'élection présidentielle : Jean Lecanuet et François Bayrou.

⁶⁰⁹ Pour l'anecdote, l'auteur prépara pour Jean-Louis Borloo une note de rappel des stratagèmes rhétoriques exposés par Arthur Schopenhauer dans *L'Art d'avoir toujours raison*. Le président du Parti radical utilisera face à Pierre Moscovici quatre de ces stratagèmes en quinze minutes de débat.

S'il incarne l'extrême centre en termes de convictions politiques, ce qu'atteste sa tentative d'alliance avec le Parti socialiste pour soutenir le gouvernement de Michel Rocard en 1988, ses choix d'alliance, faute de pouvoir constituer une grande alliance centrale, l'affilient au centre-droit. Ministre d'une coalition de la droite et du centre sous Valéry Giscard d'Estaing et lors des deux premières cohabitations, il rejoint l'Union pour un mouvement populaire en 2002.

Nous rencontrons M. Méhaignerie dans le contexte du démarrage de la campagne présidentielle de 2012, au début du mois de janvier. Fin 2012, postérieurement à notre rencontre, il décidera de quitter l'Union pour un mouvement populaire au motif principal de l'insuffisante incarnation du centre en son sein et rejoindra l'Union des démocrates et indépendants, formation de centre-droit créée par Jean-Louis Borloo.

Résumé et analyse du dialogue en date du 10 janvier 2012 avec M. Pierre Méhaignerie :

Le texte intégral de la retranscription de cet entretien est accessible en annexe de la présente thèse.⁶¹⁰

Pierre Méhaignerie est issu d'une lignée d'hommes politiques de sensibilité centriste. Il cite spontanément le projet européen de réconciliation d'après-guerre comme cause de l'adhésion de sa famille au Mouvement républicain populaire. Ce dialogue voit également l'émergence d'une hypothèse qui renverse la perspective habituelle d'analyse des convictions européennes des centristes : **ce ne sont pas les centristes qui sont pro-européens ; c'est la construction européenne qui, au moins dans ses premières décennies, est un projet politique idéologiquement centriste conduit à l'échelle de plusieurs pays.**⁶¹¹

Au fil de l'entretien, M. Méhaignerie valide très fortement les éléments constitutifs de la pensée politique du centre. Là encore spontanément, l'ancien président du Centre des démocrates sociaux définit les centristes comme des hommes d'équilibre. Lorsqu'il lui est demandé de préciser ce qu'il entend par là, il parle d'hommes mesurés et de conciliation. Quand l'expression « *juste milieu* » lui est proposée, il la valide immédiatement et la rattache

⁶¹⁰ Cf Annexe 4.

⁶¹¹ Cf Annexe 4 : **T.G.** – *Dans quelle mesure l'adhésion profonde et durable des centristes à la construction européenne viendrait-elle du fait que la construction européenne est une construction par des centristes, initialement, et avec un programme politique centriste ? P.M.* – *Les centristes sont les héritiers des fondateurs de la construction européenne. Des hommes comme Schuman, Adenauer, Gasperi, ont tous trois été dans la filiation de la démocratie chrétienne. On retrouve d'ailleurs dans le processus de la construction européenne la notion d'équilibre, la recherche du consensus. Il est en outre incontestable que les grands Européens sont pour la majorité d'entre eux des centristes et des démocrates-chrétiens.*

au sens de la mesure, caractéristique selon lui du milieu rural.⁶¹² Invité à valider ou invalider le parti pris de conciliation comme spécificité des centristes, il emploie spontanément la traduction d'un vers d'Horace, *In medio stat virtus*, celui-là même que nous avons cité en décrivant le référentiel moral romain du juste milieu.^{613,614} Invité à valider ou invalider la prédilection pour un poids politique plus grand de la société civile comme autre spécificité, il anticipe spontanément la spécificité suivante en parlant de démocratie locale et de décentralisation.⁶¹⁵ De surcroît, parmi les auteurs de référence du centrisme de son point de vue, il confirme Tocqueville et cite de lui-même le personnalisme d'Emmanuel Mounier, respectivement cités dans notre analyse du syndoxe du libéralisme intellectuel⁶¹⁶ et du syndoxe orléano-démocrate-chrétien.⁶¹⁷ Il confirme en outre que *Démocratie française* de Valéry Giscard d'Estaing exprime globalement une vision centriste des choses.

Interrogé sur la tentative d'alliance entre le centre et la gauche à l'occasion de 1988, M. Méhaignerie qualifie spontanément de centre-gauche la gauche rocardienne.⁶¹⁸ Invité à valider ou invalider notre classification des quatre familles du centre, il la valide⁶¹⁹ et cite spontanément le système électoral comme raison de l'absence d'une grande formation centriste qui les rassemble.⁶²⁰ Il cite tout aussi spontanément l'aile gauche du Parti socialiste comme barrière insurmontable à une alliance entre centre-droit et centre-gauche,⁶²¹ ce qui valide la condition de non préemption de notre modèle GRADD. En d'autres termes, **M. Méhaignerie valide aussi bien l'existence des quatre familles du centre que l'explication de son éclatement par les règles du jeu électoral sous la Ve République.**

⁶¹² Cf Annexe 4 : **P.M.** – *Ma famille était très attachée à l'idée européenne et à l'idée de paix qui l'accompagnait. Elle a fait confiance aux pères fondateurs de l'Europe, qui étaient des hommes d'équilibre. T.G.* – *Des hommes d'équilibre ? P.M.* – *Des hommes mesurés, de conciliation. T.G.* – *Le juste milieu, finalement ? P.M.* – *Absolument. Le juste milieu dans le sens « mesuré », Il s'agit d'hommes et de femmes dont les décisions allient à la fois pragmatisme et fibre sociale. C'est très prégnant au sein du monde rural.*

⁶¹³ Cf Annexe 4 : **P.M.** – *J'ai toujours dit que la vérité était dans la nuance.*

⁶¹⁴ Cf partie I de la présente thèse, 1.1.3.

⁶¹⁵ Cf Annexe 4 : **T.G.** – *Le deuxième point, c'est la recherche sous toutes ses formes d'un poids plus grand pour la société civile. A une époque, on aurait parlé de corps intermédiaires. Etes-vous d'accord ? P.M.* – *Oui. Cela rejoint un triptyque alliant proximité, démocratie locale et décentralisation.*

⁶¹⁶ Cf partie I de la présente thèse, 1.5.4.

⁶¹⁷ Cf partie I de la présente thèse, 1.6.4.

⁶¹⁸ Cf Annexe 4 : **T.G.** – *Parlez-moi de la tentative d'alliance entre le centre et la gauche lorsque Michel Rocard était Premier ministre. P.M.* – *Il s'agissait plutôt d'une tentative d'alliance entre le centre-droit et le centre-gauche.*

⁶¹⁹ Cf Annexe 4 : **T.G.** – *En regardant dans quels partis se reconnaît l'électorat qui se déclare lui-même au centre, on trouve quatre destinations : les partis de droite ou assimilés, le Mouvement Démocrate, le Parti socialiste et, depuis le phénomène Europe Ecologie, le vote écologiste. Comme on a les droites en France, on a donc les centres en France : le centre-droit, l'extrême centre, le centre-gauche et le centre écologiste. Comme acteur politique centriste, percevez-vous les familles du centre sous cette forme ? P.M.* – *Oui.*

⁶²⁰ Cf Annexe 4 : **T.G.** – *En revanche, ce qui est frappant, c'est la complète incompatibilité de leurs choix tactiques. P.M.* – *Oui, à cause du système électoral.*

⁶²¹ Cf Annexe 4 : **P.M.** – *À partir du moment où existe cette aile gauche au sein du Parti socialiste, il n'y a pas d'avenir dans une coalition centre-droit centre-gauche.*

M. Méhaignerie valide également l'idée que les scissions et éclatements successifs de l'Union pour la démocratie française au fil des années quatre-vingt-dix s'expliquent par le triple mouvement de présidentialisation, de recentrage et de priorité à l'élection présidentielle qu'opère François Bayrou. Il insiste en particulier, tout comme Nicolas Sauger, sur les élections régionales de 1998 comme point majeur de fracture de l'UDF : selon lui, lorsque François Bayrou décide seul d'exclure Charles Millon et ses soutiens à cause d'alliance de fait avec l'extrême droite en Rhône-Alpes, cela marque une présidentialisation accrue du parti très mal vécue par les élus.⁶²² En outre, parce que cela entraîne le départ d'une partie des libéraux qui créent Démocratie libérale et deviennent un satellite du Rassemblement pour la République, cela affaiblit l'Union pour la démocratie française et accroît sa dépendance envers le parti dominant de droite.⁶²³ À partir de cette crise de 1998, il estime par conséquent qu'il n'y avait pas d'autre option, dans le contexte d'un tel affaiblissement, que d'adhérer au projet d'un grand parti de la droite et du centre, *id est* l'Union pour un mouvement populaire.⁶²⁴ Il admet en outre que dans les choix tactiques des parlementaires, qui entraîneront deux grands exodes vers ce nouveau parti en 2001-2002 et en 2007,⁶²⁵ la recherche de la maximisation de leur intérêt électoral individuel joue, le résultat de la présidentielle surdéterminant le résultat des législatives.⁶²⁶ Il confirme d'ailleurs spontanément le dilemme tactique qui se pose à tout homme politique centriste et que nous avons identifié : « *rester dans le désert politique ou participer à l'action et au gouvernement.* »⁶²⁷

⁶²² Cf Annexe 4 : **P.M.** – *La vraie fracture est intervenue lors des élections régionales de 1998, lorsque François Bayrou, seul, décide d'exclure Charles Millon et ses soutiens à cause d'alliance de fait avec l'extrême droite en Rhône-Alpes. Ces alliances étaient évidemment contraires à nos valeurs humanistes mais François Bayrou aurait dû nous tenir au courant de sa décision.*

⁶²³ Cf Annexe 4 : **P.M.** – *Dès lors, la stratégie électorale ne pouvait plus être la même : une partie des libéraux ayant quitté l'UDF en créant Démocratie Libérale, le RPR était en mesure de s'allier avec les uns ou les autres en fonction des intérêts locaux. De fait, cet affaiblissement nous rendait dépendant du RPR. Ce fut une des conséquences de la décision prise par François Bayrou. Cela lui a été beaucoup reproché, y compris par moi.*

⁶²⁴ Cf Annexe 4 : **P.M.** – *Après la présidentielle de 2002, j'ai dit que l'intérêt de notre famille était une grande alliance entre la droite et le centre (...).*

⁶²⁵ Cf Annexe 4 : **T.G.** – *Dans les départs de l'UDF vers l'UMP, y a-t-il une différence entre la vague de 2002, dont vous êtes, et la vague de 2007 ?* **P.M.** – *A partir du moment où il n'y a pas de candidat du centre élu président, on a deux solutions : rester dans le désert politique ou participer à l'action et au gouvernement.* **T.G.** – *On est donc dans un désaccord tactique.* **P.M.** – *Oui. Mais personnel, aussi.* **T.G.** – *La présidentialisation ?* **P.M.** – *Oui.* **T.G.** – *Donc 2007, même scénario ?* **P.M.** – *Oui.*

⁶²⁶ Cf Annexe 4 : **T.G.** – *Entre le pouvoir personnel exercé par François Bayrou, l'intérêt individuel de maximisation des chances de réélection comme député, et un désaccord tactique plus intellectuel, quelle cause prime à votre avis ?* **P.M.** – *Il est certain que pour être élu aux législatives, l'idée d'alliance pèse fort, puisque si l'on n'est pas élu on ne peut faire valoir ses convictions. Nous ne rencontrerions pas ce problème si nous avions un candidat à l'élection présidentielle susceptible de l'emporter.*

⁶²⁷ Cf Annexe 4.

3.2.2. L'extrême centre : Eric Azière et François Bayrou (Mouvement démocrate).

3.2.2.1. Notre dialogue avec M. Eric Azière.

Intérêt du profil de M. Eric Azière pour nos recherches :

Eric Azière a été l'un des proches équipiers de François Bayrou dans sa démarche d'accession à la présidence du Centre des Démocrates Sociaux en 1994. Par la suite, à compter de l'accession de ce dernier à la présidence de l'Union pour la démocratie française en 1998, il gère les commissions d'investiture du parti pour les différentes élections et tient le rôle d'expert électoral auprès de François Bayrou.

A compter de 2007 et de l'affirmation d'une orientation d'extrême centre de l'Union pour la démocratie française, transformée en Mouvement démocrate, il se retire progressivement de la vie du parti du fait de son désaccord croissant avec la stratégie électorale conduite, tout en restant un équipier proche de François Bayrou.

Nous rencontrons M. Azière dans le contexte de la campagne présidentielle de 2012, au début du mois de février. Postérieurement à notre rencontre, après les élections présidentielle et législatives de 2012, il quittera le Mouvement démocrate de François Bayrou et deviendra directeur général de l'Union des démocrates et indépendants, formation de centre-droit fondée par Jean-Louis Borloo.

Résumé et analyse du dialogue en date du 8 février 2012 avec M. Eric Azière :

Le texte intégral de la retranscription de ce dialogue est accessible en annexe de la présente thèse.⁶²⁸

M. Azière explique tout d'abord que la transformation de l'Union pour la démocratie française en Mouvement démocrate a été caractérisée par une crise d'appareil sous le poids d'un considérable afflux de militants. Citant le chiffre de soixante-dix mille adhésions à la nouvelle formation d'extrême centre dont cinquante mille adhésions effectives,⁶²⁹ il souligne que les adhérents de centre-droit ont été perdus dès les premiers temps du Mouvement démocrate du fait du positionnement explicitement équidistant de

⁶²⁸ Cf Annexe 5.

⁶²⁹ Cf Annexe 5 : **E.A.** – *Soixante-dix mille. On a dû en réaliser autour de cinquante mille. C'est considérable.*

François Bayrou envers la droite et la gauche.⁶³⁰ Il estime en outre que les nouveaux adhérents, au profil d'extrême centre voire de centre-gauche plutôt que de centre-droit, ont « *poussé dehors* » les adhérents historiques de l'ancienne Union pour la démocratie française.⁶³¹

M. Azière valide en outre l'idée que l'Union pour la démocratie française, au moins jusqu'à la démarche entreprise par François Bayrou, est fondamentalement un cartel de partis.⁶³² Il explique à cet égard que si la discipline de vote est traditionnellement plus lâche chez les centristes que dans d'autres formations politiques, le double ciment de l'ensemble est composé d'une discipline ferme sur les choix d'alliances et d'un socle commun en termes de valeurs et de projet politique.⁶³³ En dehors de ces éléments de stabilité et de convergence, il confirme que l'Union pour la démocratie française fonctionne comme un cartel d'intérêts électoraux : « *à l'UDF, chacun venait avec ses candidatures, ses dossiers, et le but de la commission des investitures, c'était pour chacun de repartir avec assez de candidats à soi investis. L'étiquette d'une chapelle donnait un droit de tirage sur les investitures. (...) Donc à un moment, entre deux candidats, il fallait donner la priorité à la formation politique qui n'avait pas eu assez d'investitures. On était dans un troc pour préserver l'équilibre des courants, mais sans proportionnalité, à l'affectio societatis.* »⁶³⁴ **Il explique ce fonctionnement en cartel d'intérêts électoraux par le manque d'intégration de l'Union pour la démocratie française.** À cet égard, « *le congrès de l'UDF n'en était pas un, c'était une négociation entre états-majors des partis membres suivie d'un congrès formel. Alors qu'au PS, chaque courant pèse ses voix au congrès et a une représentation dans les instances dirigeantes qui en dépend. Cette proportionnalité, vous la retrouvez aussi dans les investitures. Or le cœur d'un parti, c'est la commission des investitures. Au PS, c'est pesé au trébuchet du poids de chaque motion. A l'UDF, faute de vrai congrès, on ne se mesure pas (...).* »⁶³⁵ L'Union pour la démocratie française, à la différence du Rassemblement pour la

⁶³⁰ Cf Annexe 5 : **E.A.** – Les UDF historiques sont plutôt partis, eux, en fait. Ils n'ont pas apprécié le positionnement de Bayrou dans l'entre-deux tours de la présidentielle.

⁶³¹ Cf Annexe 5 : **T.G.** – Cela crée une force de frappe ? **E.A.** – A première vue, oui. Mais finalement ça s'est révélé être une faiblesse. **T.G.** – Avoir trop de militants est une faiblesse ? **E.A.** – Pas avoir trop de militants, mais avoir un raz-de-marée militant sur une dynamique politique qu'on n'a pas totalement maîtrisée, qu'on n'a pas totalement analysée, à laquelle on ne s'attendait pas non plus, François le premier. Cela a amené d'ailleurs François à faire des choix d'organisation de la vie militante qui étaient de graves erreurs tactiques, par exemple la présidence collégiale. (...) Cette vague militante a poussé le socle historique de l'UDF dehors.

⁶³² Cf Annexe 5 : **T.G.** – Il y a une thèse de science politique d'Alexis Massart qui considère l'UDF plus comme un cartel de partis que comme un parti. Vous êtes d'accord ? **E.A.** – De toute évidence, jusqu'à la « Nouvelle UDF » c'est incontestable.

⁶³³ Cf Annexe 5 : **E.A.** – Liberté de vote dans les assemblées, ça c'est une constante des groupes UDF et centristes, mais discipline sur les alliances. C'est ce qui a tenu l'UDF, cartel de partis, cartel électoral reposant aussi sur des valeurs – Démocratie française – et un projet politique. Il est basé sur un cartel de partis, c'est-à-dire des sensibilités différentes qui partagent ce corpus, et sur une alliance électorale. Quiconque est membre du cartel respecte l'alliance de l'ensemble du cartel.

⁶³⁴ Cf Annexe 5.

⁶³⁵ Cf Annexe 5.

République, est fondamentalement un parti de notables, à l'organisation très lâche, à la base militante faible – hormis le flux d'adhésions de 2007 qui d'ailleurs entraîna une crise d'appareil –, et une formation recrutant ses candidats aux élections par cooptation de notables.⁶³⁶ Il confirme d'ailleurs spontanément que les élections régionales de 1998 constituent le grand point de rupture dans l'évolution du centre⁶³⁷ et souligne que si ces événements sont primordiaux, c'est parce qu'à cette occasion des élus locaux enfreignent la règle cardinale de la discipline sur les choix d'alliances.⁶³⁸

Cette tradition de fonctionnement en cartel de partis à l'organisation très lâche explique selon lui les exodes successifs d'élus centristes vers l'Union pour un mouvement populaire en 2002 et en 2007. Elle se renforce d'un clivage générationnel entre François Bayrou et les chefs de file de l'Union pour la démocratie française qui lui sont antérieurs. M. Azière résume ainsi la dynamique de François Bayrou et le divorce avec cette génération au fil des années quatre-vingt-dix : « *François Bayrou se révèle très tôt comme un leader doué (...). Giscard dira de lui qu'il a une idée à la minute. C'est l'enfant prodige de l'UDF. Il va devenir ministre de l'Education nationale. Arrive le congrès du CDS. Méhaignerie, Barrot, se sont faits malmener avant. Les deux challengers sont Bernard Bosson, fils de Bosson, et François Bayrou. Il devient président du CDS et annonce son ambition : la présidence de l'UDF, puis élargir cette formation pour porter sa candidature à la présidence de la République. Il commence par laïciser le CDS, l'élargit, élimine Giscard en aidant à installer Léotard à la présidence de l'UDF, et vise de succéder à Léotard. Léotard va être vite empêtré dans ses affaires, Bayrou a le champ libre. C'est aussi lui qui obtient la fusion des fichiers d'adhérents des chapelles. Le jour même de la dissolution de 1997, on a fusionné nos disquettes dans un seul fichier central. C'est une avancée considérable. Bayrou introduit là le premier ciment qui sort l'UDF de la confédération pour avancer dans l'intégration. (...) Avec le congrès de fondation en 1978 et la fusion des fichiers d'adhérents en 97, vous avez les deux actes fondateurs de l'UDF. A l'époque, Léotard croit qu'il en aura le bénéfice, mais c'est à Bayrou que ça profite. Là, vous avez une évolution très importante*

⁶³⁶ Cf Annexe 5 : **E.A.** – *L'UDF a toujours été un parti de notables : socle de convictions commun, mais organisation beaucoup moins contraignante que dans les autres partis. L'UDF est un parti de cadres, pas de militants, ce qui explique deux choses : une très bonne implantation provinciale (...), un recrutement par cooptation. Six mois avant les élections, un des chefs de file provinciaux repère un profil intéressant et lui dit qu'il devrait faire de la politique à l'UDF. (...) Dans les autres partis, on avance par promotion interne, à l'UDF, on recrute à l'extérieur.*

⁶³⁷ Cf Annexe 5 : **E.A.** – *C'est la phrase de François Léotard quand il dit « la balise UDF n'émet plus, » c'est l'encéphalogramme plat, c'est 1998, c'est la tentation du Front national pour un certain nombre de présidents de régions. (...) Et là, François Bayrou, par instinct, par calcul politique, se dit que le système UDF est mort. L'UDF est un appareil qui ne contrôle plus ses dirigeants politiques.*

⁶³⁸ Cf Annexe 5 : **E.A.** – *En 1998, les têtes de liste qui font des alliances avec le FN échappent à la consigne – au demeurant Gaudin a hésité dans le même sens aux régionales de 1993 – parce que la perspective de ne plus exercer les responsabilités est impensable dans leur perception de notable. C'est existentiel. Donc soit ils vont négocier la neutralité du FN contre des responsabilités locales de type commissions, soit ils vont aller jusqu'à passer alliance.*

de François. Il n'écoute plus ni Méhaignerie, ni Barrot, ni tous les autres. Il ne les prend plus au téléphone. Au bout d'un moment, ils se sont dits que François voulait faire la grande UDF de Balladur à Delors qu'ils n'avaient pas su faire, qu'il la ferait sans eux, et qu'il ne s'y trouverait rien pour eux. (...) Ils se sont dit qu'eux n'avaient rien à y gagner, qu'ils seraient mis sur la touche. Cela les a rapprochés de Jacques Chirac, qui est de leur génération et leur a distribué des postes à l'UMP. Jacques Barrot et Pierre Méhaignerie avaient déjà senti passer leur quasi-licenciement quand François l'emporte à la tête du CDS. »⁶³⁹ En entreprenant la centralisation du parti à rebours de sa tradition de collégialité, François Bayrou « a terminé d'enterrer la confédération au congrès de Lille en 1999. C'est le début de la Nouvelle UDF. »⁶⁴⁰ **M. Azière confirme de fait que la démarche de centralisation et de présidentialisation conduite par François Bayrou explique pour partie les scissions et éclatements au centre.**⁶⁴¹

Il observe en outre un clivage fondamental entre deux stratégies possibles pour le centre : la stratégie parlementaire et la stratégie partisane. La stratégie partisane est focalisée sur l'élection présidentielle. Il s'agit donc « de construire un parti pour y arriver : c'est celle de Bayrou. La stratégie parlementaire est de construire une base d'élus puissants et influents grâce auxquels on agit sur la formation alliée qui, elle, s'affaire à gagner la présidentielle. »⁶⁴² Il estime qu'en 2007 François Bayrou commet donc une double erreur. D'une part, « quand il prend position contre Nicolas Sarkozy entre les deux tours, il casse sa base électorale, »⁶⁴³ puisque cela va lui faire perdre le centre-droit. D'autre part, il vise immédiatement 2012 dans la poursuite de la stratégie partisane : or soutenir Nicolas Sarkozy et conduire de 2007 à 2012 une stratégie parlementaire le plaçait en position de force pour Matignon puis l'Elysée. Ainsi, il « est resté dans sa stratégie présidentielle pour refaire 2007 en 2012, mais en s'étant tiré une balle dans le pied par une erreur occasionnant une perte d'électorat irrattrapable. »⁶⁴⁴

⁶³⁹ Cf Annexe 5.

⁶⁴⁰ Cf Annexe 5.

⁶⁴¹ Cf Annexe 5 : **T.G.** – Une autre thèse, de Nicolas Sauger, considère que les vagues de départs successifs de l'UDF dans les années 90 viennent du fait d'être passé d'un parti collégial à un parti très présidentialisé. Cela concernerait le départ de Villiers, celui de Madelin en 98, et même si Sauger s'arrête à 98, cela expliquerait aussi l'exode de 2002. Vous êtes d'accord ? **E.A.** – Oui, je suis d'accord avec l'idée que la présidentialisation de l'UDF ait contribué à ces éclatements. (...) Vous savez, il faut revenir à la base. Ce sont des notables de province, dans des accords électoraux locaux. Une UDF très souple, cela leur permet de modifier leur identité politique, de nuancer leur étiquette, de multiplier les passerelles, bref d'être des notables enracinés dans un territoire plutôt que dans une ligne idéologique. Avec un parti davantage présidentialisé, vous perdez ce confort. Cela étant, ils sont partis à l'UMP et ce faisant, ces grands notables ont progressivement perdu leur influence locale. **T.G.** – Si je comprends bien, c'est la quadrature du cercle. **E.A.** – Oui !

⁶⁴² Cf Annexe 5.

⁶⁴³ Cf Annexe 5.

⁶⁴⁴ Cf Annexe 5.

Au fil de cette persistance du choix d'une stratégie partisane et d'un positionnement d'extrême centre, M. Azière estime que François Bayrou commet une succession d'erreurs tactiques. En 2007, s'il prend parti contre Nicolas Sarkozy dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle, il ne soutient pas pour autant Ségolène Royal : *« il pense que la victoire de Nicolas Sarkozy sera très nette, que le Parti socialiste va se casser en deux, et qu'il pourra attirer à lui le centre-gauche. Le Mouvement Démocrate est né de ce pari, c'est la plateforme d'accueil des sociaux-démocrates issus des ruines du Parti socialiste. »* Mais le Parti socialiste réussit son examen de conscience, panse ses plaies, règle ses divergences internes grâce au mécanisme des motions : dans la douleur, mais il y arrive. Il n'explose donc pas. »⁶⁴⁵ **Le choix d'une tactique fondée sur l'éclatement du Parti socialiste et la migration du centre-gauche vers le Mouvement démocrate constituera donc une première erreur. Par ailleurs, François Bayrou considère qu'au lendemain de 2007 un électorat très instable et très volatile d'élections en élections, que nous surnomons dans cet entretien les « oiseaux migrateurs, » lui est acquis, ce qui s'avèrera faux au fil des élections de 2007 à 2012.**⁶⁴⁶

De surcroît, à l'approche des élections européennes de 2009, il pensera à tort que l'électorat du centre écologiste lui est acquis. M. Azière explique ainsi qu'il *« pense qu'en ayant récupéré Cap 21 et deux ou trois figures des Verts, il les tient. Dans les préparatifs des élections européennes de 2009, il passe donc complètement à côté de l'interlocuteur majeur de cet électorat, qui est Daniel Cohn-Bendit. Alors qu'il a parlé avec lui, alors qu'ils ont dialogué sur tout ça, alors qu'ils ont projeté de travailler ensemble quand ils étaient tous les deux députés européens. (...) Il rate une première fois un interlocuteur en la personne d'Eva Joly, qui vient ici, au MoDem, à qui on refuse la tête de liste en Ile-de-France parce qu'il est exclu que Marielle laisse la place. Il rate aussi Daniel Cohn-Bendit pour la même raison. »*⁶⁴⁷ Outre que ces éléments détaillent l'erreur tactique de François Bayrou en la matière,⁶⁴⁸ ils soulignent une nouvelle fois, au vu de l'importance prise par le sort individuel de Marielle de Sarnez dans les décisions prises, que **la science politique tend à sous-estimer la part d'irrationalité du comportement des acteurs politiques.** Après les élections européennes de 2009, François Bayrou refuse des accords de premier tour avec le Parti socialiste aux élections régionales de 2010 alors que, selon M. Azière, « la moitié des présidents de région

⁶⁴⁵ Cf Annexe 5.

⁶⁴⁶ Cf Annexe 5 : **T.G.** – *A ce sujet, il y a ces électeurs que je surnomme les oiseaux migrateurs, qui font la percée du moment en fonction de l'endroit où ils se posent.* **E.A.** – *Dans le quatorzième arrondissement de Paris, j'ai constaté que certains électeurs votent à gauche aux élections locales et au centre aux élections nationales.* **T.G.** – *Les oiseaux migrateurs expliquent la percée de Bayrou en 2007, puis celle d'Europe Ecologie en 2009 et en 2010.* **E.A.** – *Oui, je dirais que ces oiseaux migrateurs, comme vous dites, c'est 10 à 15% des voix exprimées.* **T.G.** – *Il me semble qu'il y a plusieurs composantes dans cet électorat : centre-gauche, centre écologiste...* **E.A.** – *Oui, c'est manifestement le profil.*

⁶⁴⁷ d

⁶⁴⁸ Cf Annexe 5 : **E.A.** – *Il y a un grand rendez-vous manqué avec Europe Ecologie.*

socialistes étaient demandeurs. »⁶⁴⁹ **Il y a donc là, après le rendez-vous manqué avec le centre écologiste en 2009, un rendez-vous manqué avec le centre-gauche en 2010.** Ce choix entraînera pour le Mouvement démocrate une nouvelle défaite, s'expliquant par le fait que François Bayrou reste « *dans une stratégie présidentielle linéaire qui fait abstraction de l'impact de toutes ces défaites sur son résultat en 2012.* »⁶⁵⁰

Toujours est-il que **le bilan des choix stratégiques et tactiques faits par François Bayrou dans le cadre de son positionnement à l'extrême centre est résumable comme suit :** « *au lendemain des européennes de 2009, on peut estimer que François Bayrou revient à son socle de 8%, l'extrême centre. Le centre écologiste est perdu, puisqu'il est parti avec Europe Ecologie. Le centre gauche va revenir au Parti socialiste puisque ce dernier a pansé ses plaies. Et le centre-droit est perdu depuis que François Bayrou a transgressé la règle de l'alliance à droite.* »⁶⁵¹

Au demeurant, **cet entretien est donc l'occasion de confirmer la grille de lecture de l'espace politique du centre par l'existence de quatre familles d'incarnation.** M. Azière cite par ailleurs spontanément **plusieurs éléments constitutifs de la pensée politique du centre**, notamment le rejet des extrêmes,⁶⁵² le primat de la société civile,⁶⁵³ et la mention du livre de Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française*, pour définir le projet politique commun.⁶⁵⁴

3.2.2.2. La déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de M. François Bayrou le 3 mai 2012.

Intérêt du profil de M. François Bayrou pour nos recherches.

François Bayrou accède à la présidence du Centre des démocrates sociaux en 1994, puis à la présidence de l'Union pour la démocratie française en 1998. Ministre de coalitions de la droite et du centre de 1993 à 1997, il est candidat centriste soutenu par l'Union pour la démocratie française aux élections présidentielles de 2002 et de 2007.

⁶⁴⁹ Cf Annexe 5.

⁶⁵⁰ Cf Annexe 5.

⁶⁵¹ Cf Annexe 5.

⁶⁵² Cf Annexe 5 : **E.A.** – *Vous savez, il y a un anticommunisme viscéral chez les cadres de l'UDF. (...) Marielle de Sarnez à Marseille avec Robert Hue, c'est terminé, c'est la photo qui va entériner le divorce avec les cadres et les électeurs du centre-droit. L'électorat traditionnel UDF s'en va, et en courant. Ça vous explique la gamelle des régionales de 2010.*

⁶⁵³ Cf Annexe 5 : **E.A.** – *L'UDF a toujours eu une tradition de soutien à la vie associative et de contacts très étroits avec cet univers.*

⁶⁵⁴ Cf Annexe 5 : **E.A.** – (...) *un socle de valeurs communes : Démocratie française.*

En tant que chef de parti, son refus de prendre part à l'Union pour un mouvement populaire en 2002 permet la survie de l'Union pour la démocratie française, au prix d'un premier exode de cadres et d'élus vers la nouvelle formation. Son éloignement progressif d'avec cette dernière atteint son apogée en 2007 avec la transformation de son parti, dont le centre de gravité était historiquement au centre-droit, en une formation d'extrême centre, le Mouvement démocrate, ce qui entraîne un second exode de cadres et d'élus.

En 2012, à la différence de 2002 et de 2007, il est le premier candidat centriste à l'élection présidentielle à annoncer qu'il votera au second tour pour le candidat de gauche.

Résumé et analyse de la déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de M. François Bayrou le 3 mai 2012.

Le texte intégral de cette déclaration est accessible en annexe de la présente thèse.⁶⁵⁵ Nous l'avons sélectionnée parce que dans sa relative brièveté pour un discours politique, elle synthétise de manière extrêmement frappante les fondamentaux de la pensée politique et de la situation tactique du centre du point de vue de l'homme politique qui aura été son chef de file durant la seconde moitié des années quatre-vingt-dix et la première décennie du nouveau siècle.

François Bayrou y confirme que la pensée politique du centre compte le rejet des extrêmes parmi ses caractéristiques. En effet, s'il choisit de soutenir François Hollande, c'est fondamentalement par défaut, par rejet de l'autre candidat qualifié pour le second tour, au motif que « *Nicolas Sarkozy (...) s'est livré à une course-poursuite à l'extrême droite dans laquelle nous ne retrouvons pas nos valeurs, dans laquelle ce que nous croyons de plus profond et de plus précieux est bousculé et nié dans son principe.* »⁶⁵⁶ Il lui ajoute **le primat de la conciliation et du compromis**, puisque lorsqu'il évoque l'école, c'est afin de préciser qu'elle est faite « *pour que s'effacent les frontières entre les esprits, entre les consciences,* »⁶⁵⁷ avant de réitérer son rejet du candidat de la droite parce que « *la ligne qu'a (...) choisie Nicolas Sarkozy entre les deux tours est violente.* »⁶⁵⁸ Significativement, il estime d'ailleurs indispensable « *une unité nationale qui réunira des femmes et des hommes venus d'horizons différents,* »⁶⁵⁹ résurgence de l'objectif de conciliation caractéristique du centre. Il lui ajoute également **le respect de la morale par le prince**, puisqu'il choisit de féliciter

⁶⁵⁵ Cf Annexe 6.

⁶⁵⁶ *idem.*

⁶⁵⁷ *idem.*

⁶⁵⁸ *idem.*

⁶⁵⁹ *idem.*

spécifiquement François Hollande de s'être « *prononcé, de manière claire, sur la moralisation de la vie publique dans notre pays.* »⁶⁶⁰

François Bayrou y reconnaît par ailleurs l'existence de familles du centre qui se distinguent les unes des autres par leurs préférences tactiques sous la contrainte des règles du jeu électoral. Ainsi, « *au sein de ce courant politique, il est des sensibilités diverses, plus à droite, plus à gauche, très au centre. Et c'est naturel : le courant central du pays quand il est soumis au choix impitoyable de la bipolarisation est forcément divers.* »⁶⁶¹

3.2.3. Le centre-vert : Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot (Europe Ecologie Les Verts).

3.2.3.1. Notre dialogue avec M. Daniel Cohn-Bendit.

Intérêt du profil de M. Daniel Cohn-Bendit pour nos recherches :

Daniel Cohn-Bendit a été tête de liste des Verts aux élections européennes de 1999, marquant une nette percée de ces derniers. Il a par ailleurs éminemment contribué à la création d'Europe Ecologie, formation rencontrant un fort succès aux élections européennes de 2009, puis œuvré dans le sens de sa convergence avec Les Verts dans un même parti. Au fil des années 2000, il a régulièrement pris position en faveur d'une ouverture au centre.

Nous rencontrons M. Cohn-Bendit dans le contexte de ses prises de position de plus en plus critiques envers l'évolution du positionnement d'Europe Ecologie Les Verts, au début du mois de décembre 2011. Postérieurement à notre rencontre, au fil de l'été et de l'automne 2012, il prendra progressivement ses distances avec cette formation jusqu'à annoncer qu'il la quitte.

Résumé et analyse de notre dialogue du 7 décembre 2011 avec M. Daniel Cohn-Bendit :

Le texte intégral de la retranscription de ce dialogue est accessible en annexe de la présente thèse.⁶⁶²

Interrogé sur le lien systématique entre les percées électorales des écologistes ces dix dernières années et sa présence comme chef de file, M. Cohn-Bendit estime spontanément

⁶⁶⁰ *idem.*

⁶⁶¹ *idem.*

⁶⁶² Cf Annexe 7.

que ses succès électoraux français sont dus à **son positionnement fortement pro-européen et fédéraliste qui attire sur sa candidature un électorat du centre.**⁶⁶³ Il fait d'ailleurs à cette occasion, sur les élections européennes de 2009, le même type de diagnostic que M. Azière sur l'erreur de positionnement de François Bayrou.⁶⁶⁴

Il constate cependant que dès le départ, l'attelage d'Europe Ecologie et des Verts repose sur une ambiguïté de positionnement politique : « *on a cru à un moment qu'Europe Ecologie, ce n'est pas un problème d'être centriste mais d'être au centre des préoccupations d'une partie des Français, donc pas simplement ceux qui sont traditionnellement de gauche. On a encore un peu joué sur cette ambiguïté aux élections régionales. Mais ensuite, Europe Ecologie est devenue de plus en plus Les Verts et de moins en moins Europe Ecologie.* »⁶⁶⁵ De fait, **il y a pour lui une différence de nature entre deux incarnations de l'écologie politique, l'une s'ouvrant vers le centre et l'autre s'ancrant à gauche** : « *vous avez un positionnement traditionnel des Verts qui sont alliés à la gauche de la gauche, (...) où la position centrale de l'écologie et d'Europe Ecologie n'est plus aussi claire.* »⁶⁶⁶ d

Fondamentalement, il estime que l'électorat qui est au centre « *réagit à l'intelligence du propos* » et qu'il suit Europe Ecologie aux élections européennes de 2009 sur « *la cohérence entre l'idée de la nécessaire transformation de l'Europe* » et l'impératif de « *transformation écologique.* » Or les Verts ont pour leur part « un discours très traditionnel, très idéologique. » En d'autres termes, **l'écologie des Verts est dans la manifestation d'une conviction idéologique profonde tandis que celle d'Europe Ecologie est dans la recherche d'une prise de responsabilité par la société civile.**⁶⁶⁷

Interrogé sur les questions de tactique électorale, **M. Cohn-Bendit, comme M. Azière lorsqu'il était question de l'Union pour la démocratie française, affirme sa préférence pour une stratégie parlementaire plutôt que présidentielle** : de fait, comme lui, il estime que le socle vital pour la perpétuation d'un courant politique est qu'il bénéficie de son propre groupe parlementaire.⁶⁶⁸ En outre, il estime à l'instar de Nicolas Hulot qu'il y avait bien une

⁶⁶³ Cf Annexe 7 : **D.C.-B.** – *Je crois que d'abord, l'explication d'une évolution de l'électorat quand je suis candidat, c'est lié à mon positionnement sur l'Europe, étant donné qu'une partie du centre est très liée à l'Europe (...).*

⁶⁶⁴ Cf Annexe 7 : **D.C.-B.** – *C'est cela l'explication d'une partie de l'évolution du centre, d'autant plus que la dernière fois, le MoDem et Bayrou ont fait une campagne calamiteuse. Il a fait une campagne franco-française. T.G. – Ça s'est cristallisé d'ailleurs dans un débat entre vous et François Bayrou. D.C.-B. – ...à la fin, oui. Un débat franco-français où il a laissé orphelins toute une partie des centristes (...).*

⁶⁶⁵ Cf Annexe 7.

⁶⁶⁶ Cf Annexe 7.

⁶⁶⁷ Cf Annexe 7 : **T.G.** – *Si je suis bien, il y a un cas où on est plus dans la manifestation d'une conviction idéologique profonde... D.C.-B. – Oui, et l'autre dans un processus démocratique de prise de responsabilité par la société.*

⁶⁶⁸ Cf Annexe 7 : **D.C.-B.** – (...) *L'important à long terme, c'est un groupe parlementaire.*

opportunité de rassemblement central allant plus loin vers le centre et le centre-droit.⁶⁶⁹ Il se montre cependant très critique quant au fait que Nicolas Hulot lui-même n'ait pas assumé et défendu cette ligne lorsque ses rencontres avec Jean-Louis Borloo furent rendues publiques pendant les primaires d'Europe Ecologie Les Verts en 2011.⁶⁷⁰ Au demeurant, il confirme que **le clivage entre l'option d'un grand rassemblement central et une orientation marquée à gauche est un débat permanent au sein de l'écologie politique.**⁶⁷¹

3.2.3.2. Notre dialogue avec M. Nicolas Hulot.

Intérêt du profil de M. Nicolas Hulot pour nos recherches :

Nicolas Hulot est initialement une personnalité de la société civile, engagée dans la défense de l'environnement en parallèle de ses activités professionnelles médiatiques. En 2007, il marque la campagne présidentielle en envisageant de se porter candidat écologiste indépendant et obtient des principaux candidats qu'ils signent un Pacte écologique découlant de son livre éponyme. Il s'impliquera par l'intermédiaire de son association dans les négociations du Grenelle de l'Environnement.

En 2011, il se présente sans succès à l'investiture d'Europe Ecologie Les Verts pour l'élection présidentielle : le débat des primaires qui l'oppose à Eva Joly est notamment l'occasion de débats très vifs sur ses velléités de rapprochement avec une personnalité de centre-droit, Jean-Louis Borloo.

Nous rencontrons M. Hulot après les primaires d'Europe Ecologie Les Verts et avant la campagne présidentielle de 2012. Il s'est déjà *de facto* retiré des activités de cette formation. Postérieurement à notre rencontre, il annoncera courant 2012 qu'il n'interviendra pas dans la campagne.

⁶⁶⁹ Cf Annexe 7 : **T.G.** – Je discutais il y a quelques semaines avec Nicolas Hulot, qui avait plus en tête, même si finalement il est allé aux primaires Europe Ecologie Les Verts, un attelage de candidature du premier tour qui aille plus loin vers le centre voire vers le centre-droit. (...) Vous, qu'en pensez-vous ? **D.C.-B.** – Je crois qu'il fallait faire quelque chose d'intelligent qui ne désespère pas la gauche et qui essaye d'ouvrir vers le centre. **T.G.** – C'est compliqué. **D.C.-B.** – Ça demande de l'intelligence politique.

⁶⁷⁰ Cf Annexe 7 : **D.C.-B.** – Le problème de Nicolas Hulot, c'est que s'il voulait faire ça il aurait dû partir beaucoup plus tôt. Il a eu l'idée que quand il vient, les lignes politiques bougent automatiquement. Or ça ne se passe pas comme ça. Au moment où il a eu ce conflit sur son histoire avec Borloo, il n'a pas tenu sa ligne. Il a dit « ouais, mais j'ai pas voulu dire ça, etc. » Ce projet qu'il vous dévoile là, maintenant, a posteriori, il ne l'a jamais défendu comme un véritable projet politique. (...) Vous savez, le projet de Nicolas Hulot était très abstrait, et en fait, il a cru à son aura individuelle. C'est comme ça que ça s'est passé, c'est comme ça qu'ils ont perdu.

⁶⁷¹ Cf Annexe 7 : **T.G.** – Ce que je trouve surprenant, c'est que ce clivage entre grand rassemblement ayant une position davantage centrale et orientation clairement marquée à gauche était déjà un débat interne aux écologistes en... **D.C.-B.** – Ça a toujours été un débat interne aux écologistes. **T.G.** – ...enfin ça me fait penser à Waechter, vous voyez.

Le texte intégral de la retranscription de ce dialogue est accessible en annexe de la présente thèse.⁶⁷² C'est à regret que le résumé et l'analyse développés ci-après, afin de nous en tenir à notre objet de recherche, n'incluent pas l'échange extrêmement intéressant avec M. Hulot sur les enjeux écologiques contemporains.

Nicolas Hulot a dès l'abord une spécificité intéressante : **bien qu'il ait projeté un grand rassemblement central autour de son projet écologiste, ses convictions personnelles sont à gauche voire à l'extrême gauche.**⁶⁷³ Un premier indice existait déjà au fil de l'entretien puisque, s'il exclut de dialoguer avec l'extrême droite, il n'exprime pas le même rejet envers l'extrême gauche.⁶⁷⁴ En outre, il explicite le fait de se sentir lui-même de gauche, ce qui est d'autant plus intéressant que le grand public le classerait spontanément plus à droite.⁶⁷⁵ Cependant, de son point de vue, **le clivage gauche-droite n'a aucun sens au regard de l'enjeu écologiste qui le rend sans pertinence.**⁶⁷⁶

Interrogé quant au positionnement de l'écologie sur l'axe gauche-droite, il observe que « *si on s'en tient aux faits, alors l'écologie est aujourd'hui clairement identifiée à gauche. Pour les gens, si vous les interrogez et leur demandez où c'est, elle-même s'est identifiée à gauche, donc il est entendu et convenu que l'écologie politique est à gauche.* »⁶⁷⁷ Pour autant, **M. Hulot rejoint M. Cohn-Bendit pour considérer qu'il existe deux écologies politiques : celle d'Europe Ecologie et celle des Verts.**⁶⁷⁸ De fait, il estime lui aussi qu'Europe

⁶⁷² Cf Annexe 8.

⁶⁷³ Postérieurement à notre rencontre et après l'élection présidentielle de 2012, il rendra d'ailleurs public le fait qu'il ait voté pour Jean-Luc Mélenchon à cette occasion.

⁶⁷⁴ Cf Annexe 8 : **T.G.** – *Avant de vous engager en politique, vous aviez déjà des contacts étroits avec des dirigeants politiques, notamment Jacques Chirac dès sa première présidence. N.H.* – *Ça a toujours été ma caractéristique de discuter avec tous les leaders politiques, de gauche, de droite, de Besancenot à Sarkozy, parce que je pense que c'est notre rôle. Sinon on reste dans l'abstrait. T.G.* – *Par hypothèse, est-ce qu'il existe des catégories de personnalités politiques avec lesquelles vous ne pourriez pas discuter par rapport à vos convictions ? N.H.* – *Oui. Très sincèrement, le Front national est exclu. Si demain, pour une raison ou une autre ils souhaitaient me rencontrer, mon ouverture d'esprit s'arrête là. T.G.* – *Hypothèse d'école toujours, est-ce que ça s'appliquerait également à l'extrême gauche ? N.H.* – *Non. En tout cas tout dépend des interlocuteurs, mais il est notoire que j'ai des relations presque amicales avec Olivier Besancenot, parce que je sais différencier. Dans l'univers trotskiste etc., je ne mets pas tout le monde dans le même panier.*

⁶⁷⁵ Cf Annexe 8 : **N.H.** – *J'ai plus spontanément d'affinités avec les valeurs portées par la gauche. Sans vouloir faire injure à la droite, elle est étrangère à une forme d'humanisme que je peux quand même rencontrer individuellement (...). Ce n'est pas un jugement de personnes, c'est un constat. On a plus de choses à se dire et à partager sur nos aspirations, sur nos indignations, sur nos inquiétudes, sur nos constats, sur nos exaspérations.*

⁶⁷⁶ Cf Annexe 8 : **N.H.** – *En cela, je ne peux pas les différencier, sauf dans le vocable. T.G.* – *Ce sont des déplacements de curseur dans le même paradigme ? N.H.* – *Exactement. Un logiciel identique. Et pour moi, on entretient une espèce d'acharnement thérapeutique sur un modèle qui est mort et obsolète. Voilà. (...) On s'évertue à l'ignorer, mais la contrainte écologique est devenue majeure. (...) On peut faire semblant d'activer les différences, mais tout cela de mon point de vue est artificiel et passe à côté du problème : en cinquante ans, on est passés d'un monde d'abondance à un monde de rareté.*

⁶⁷⁷ Cf Annexe 8.

⁶⁷⁸ Annexe 8 : **N.H.** – *Europe Ecologie, c'était une ouverture sur des valeurs, sur des modalités, sur une communauté d'objectifs et de moyens d'y parvenir, et peu importe d'où on venait. On acceptait aussi que les uns*

Ecologie se caractérise par une position d'ouverture à l'altérité d'opinion sur la base d'un socle minimal de valeurs communes écologistes, tandis que les Verts sont dans une position fermée d'affirmation d'un bloc de pensée politique rétif au compromis.⁶⁷⁹ **Il souligne d'ailleurs comme M. Cohn-Bendit l'importance de l'implication active de la société civile.**⁶⁸⁰

Du point de vue de la tactique électorale, M. Hulot comptait construire ce qu'il appelle « un triptyque Hulot-Borloo-Duflot, »⁶⁸¹ c'est-à-dire un rassemblement allant du centre-droit au centre-gauche avec le centre écologiste pour cœur. Soulignant au passage qu'un tandem avec Jean-Louis Borloo avait déjà été discuté entre les deux hommes en 2007, il constate que **l'idée d'une ouverture vers le centre-droit provoque un rejet chez la gauche écologiste**, de telle sorte qu'il décide de remettre à plus tard une telle coalition, id est après avoir remporté les primaires d'Europe Ecologie Les Verts. Ainsi explique-t-il la démarche projetée : *« il fallait d'abord me faire accepter des écologistes, ensuite les convaincre que Borloo n'était pas le diable et qu'il pouvait comme moi évoluer, et probablement me débarrasser d'un certain nombre de dogmatiques en chemin, en sachant que ce qu'on perdait d'un côté, on le regagnait de l'autre. »*⁶⁸² A posteriori, il estime cependant que **sa participation aux primaires était une erreur tactique** : *« ce que j'aurais dû faire c'est une candidature unilatérale, demandant un soutien sans conditions. »*⁶⁸³ Il considère en effet qu'**une candidature rassemblant d'emblée du centre-droit au centre-gauche à partir du centre écologiste aurait mieux fonctionné** : *« les chances de rassembler étaient beaucoup plus importantes, très certainement une fraction des Verts se serait dissociée, mais je pense que ce que j'aurais perdu d'un côté je l'aurais largement gagné de l'autre, et à ce moment bien sûr j'aurais pu créer une convergence avec Borloo, ce qui en termes d'efficacité aurait été beaucoup plus opérationnel. (...) C'est une candidature*

et les autres puissent évoluer et changer. Et avec cette communauté d'intentions et de valeurs, « welcome. » **T.G.** – Je suppose que j'ai Les Verts en prenant le contre-pied de cette description ? **N.H.** – Il faut évidemment avoir des nuances, mais il y a chez Les Verts et certains caciques des Verts cet état d'esprit.

⁶⁷⁹ Cf Annexe 8 : **N.H.** – Il faut garder à l'esprit que les 40% qui ont voté pour moi n'étaient pas du tout sur cette ligne-là, et puis des gens y compris chez Les Verts souhaitaient que ça bouge : Cochet, Baupin, etc. Ne leur faisons pas injure. Mais il y a cette culture-là, que si vous n'êtes pas un converti de la première heure, à jamais vous restez suspect, que tout ce qui n'est pas à gauche n'est pas fréquentable, que tout dialogue est impossible, que donc dialoguer avec un exécutif en place n'est pas admissible.

⁶⁸⁰ Cf Annexe 8 : **T.G.** – Je voulais savoir si dans vos propres convictions et dans l'écologie politique d'Europe Ecologie avec laquelle manifestement vous vous sentez en phase, s'appuyer sur la société civile – à une époque on aurait dit les corps intermédiaires – est intrinsèque à votre pensée politique. Et si oui, pourquoi cet impératif, j'allais dire catégorique ? **N.H.** – C'est intrinsèque et c'est indispensable. Si on n'est pas en phase avec la société, avec les corps intermédiaires, on n'y arrivera pas. On est dans une société minée par l'angoisse et la précarité. **T.G.** – J'aurais dit la dépression. **N.H.** – Oui. Et donc, dans la dépression, on est très conservateur : on se dit le peu qu'on a, ne le mettons pas en cause (...). Mais dans la nouvelle réalité on est contraint à de vrais bouleversements. Ils se feront si la société s'accapare et décide. C'est pour ça que je veux une démocratie participative et élaborative. Le Grenelle était une démonstration de ça.

⁶⁸¹ Cf Annexe 8.

⁶⁸² *idem.*

⁶⁸³ *idem.*

dans une logique transversale et centrale. Et pour avoir énormément discuté avec Borloo dès qu'il a commencé à être ministre de l'Environnement, je pense très sincèrement qu'on aurait pu avoir un programme commun. Bon, après, il fallait que lui s'affranchisse très clairement de la majorité actuelle, mais en même temps on se serait aussi affranchis des socialistes. »⁶⁸⁴

⁶⁸⁴ *idem.*

3.3. Synthèse des éléments de validation de nos hypothèses.

3.3.1. Eléments de validation de la définition de la pensée politique du centre.

Nous avons défini en première partie de la présente thèse la pensée politique du centre, idéologie qui lui est propre.⁶⁸⁵

Les critères de la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, du régime politique intrinsèquement porté à la conciliation et du changement dans la continuité ne sont pas testables grâce aux entretiens et réunions de travail de l'auteur avec Jean-Louis Borloo. Cependant, la méthode qu'il a employée en 2007 comme ministre de l'Ecologie à l'occasion du Grenelle de l'Environnement, reposant sur une concertation très poussée avec des représentants de la société civile aux intérêts et préconisations divergents, atteste de ses convictions en la matière. Pierre Méhaignerie valide ces trois critères de manière explicite, ayant été interrogé directement à ce propos.⁶⁸⁶ Le dialogue avec Eric Azière n'apporte pas de réponse sur ces points. En revanche, François Bayrou, dans sa déclaration d'entre-deux tours de 2012, pousse la logique de ces trois critères jusqu'à prendre parti pour un gouvernement d'union nationale.⁶⁸⁷ Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot, tous deux acquis à la cause de la transformation écologique, préconisent quant à eux une même démarche de conciliation plutôt que de confrontation, ce qui constitue d'ailleurs pour l'un et l'autre une divergence fondamentale d'approche entre Europe Ecologie et Les Verts, entre ouverture et fermeture, ou selon notre typologie que *no lens volens* ils valident, entre centre-vert et gauche écologiste.⁶⁸⁸

Les critères du régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires et du régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires ne sont pas testables grâce aux entretiens et réunions de travail de l'auteur avec Jean-Louis Borloo. Cependant, là encore la méthode qu'il a employée lors du Grenelle de l'Environnement est caractéristique d'un primat accordé à la société civile. Pierre Méhaignerie, là encore interrogé explicitement, valide ces deux critères en soulignant que c'est une constante forte du centrisme.⁶⁸⁹ Eric Azière les valide également en insistant sur deux points : d'une part, le fait que l'Union pour la démocratie française a notamment toujours été le parti politique français le plus avant-

⁶⁸⁵ Cf partie I de la présente thèse, Conclusion.

⁶⁸⁶ Cf Annexe 4.

⁶⁸⁷ Cf Annexe 6.

⁶⁸⁸ Cf Annexe 7 et Annexe 8.

⁶⁸⁹ Cf Annexe 4.

gardiste en matière de soutien à la vie associative ; d'autre part, le fait que les figures du parti soient fondamentalement et systématiquement des notables, relevant donc des corps intermédiaires.⁶⁹⁰ Par ailleurs, Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot soulignent tous deux l'indispensabilité d'une implication maximale de la société civile dans les processus politiques délibératifs et décisionnels.⁶⁹¹ Ces thèmes ne sont pas abordés dans la déclaration de François Bayrou.

Si le critère du rejet de la tyrannie n'est pas testable, le rejet des extrêmes est très net dans les propos de Pierre Méhaignerie, notamment au travers du rejet de la frange la plus à gauche du Parti socialiste, de l'insistance sur le principe fondamental d'équilibre et de l'adhésion de ses propres aïeux au Mouvement républicain populaire sur l'idée de la construction européenne ayant la séquence nazie pour repoussoir.⁶⁹² Eric Azière souligne pour sa part l'anticommunisme viscéral des centristes et considère les alliances de fait de figures centristes avec le Front national lors des élections régionales de 1998 comme des tentations, au sens de la faute d'un pécheur.⁶⁹³ C'est au motif de ce qu'il estime être une compromission avec les thèses de l'extrême droite que François Bayrou annonce sa décision de voter contre Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle de 2012.⁶⁹⁴ Nicolas Hulot refuse catégoriquement tout dialogue avec l'extrême droite et, s'il distingue des personnalités avec lesquelles le dialogue est possible à l'extrême gauche, il n'en fait pas une vérité générale.⁶⁹⁵ Il rejoint Daniel Cohn-Bendit dans le rejet très fort d'une forme d'extrémisme, *id est* ce qu'ils estiment être le sectarisme des Verts.⁶⁹⁶ Quant à Jean-Louis Borloo, il adopte une position publique très ferme de condamnation de l'extrême droite, le distinguant en cela de la droite, lors des élections cantonales de 2011, à l'issue d'une réunion de travail à laquelle l'auteur a participé.

Les éléments disponibles ne permettent pas de tester le critère du respect de la morale par le pouvoir suprême, à l'exception de la déclaration de François Bayrou et du dialogue avec Daniel Cohn-Bendit. Dans le premier cas, François Bayrou mentionne peu de points du programme de François Hollande, mais parmi eux, choisit significativement d'insister sur la moralisation de la vie politique.⁶⁹⁷ Dans le second cas, Daniel Cohn-Bendit, lorsqu'il évoque l'intention initiale qu'avait Eva Joly de rejoindre le Mouvement démocrate plutôt qu'Europe

⁶⁹⁰ Cf Annexe 5.

⁶⁹¹ Cf Annexe 7 et Annexe 8.

⁶⁹² Cf Annexe 4.

⁶⁹³ Cf Annexe 5.

⁶⁹⁴ Cf Annexe 6.

⁶⁹⁵ Cf Annexe 8.

⁶⁹⁶ Cf Annexe 7 et Annexe 8.

⁶⁹⁷ Cf Annexe 6.

Ecologie, souligne qu'il y avait de fait entre elle et François Bayrou une forte convergence sur l'idée d'une République irréprochable et impartiale.⁶⁹⁸

Le critère de la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral est nettement validé par les dialogues avec Pierre Méhaignerie et Eric Azière. En effet, l'un et l'autre insistent sur le fait qu'au sein même de l'Union pour la démocratie française, la démarche progressive de centralisation décisionnelle conduite par François Bayrou est une des causes des exodes de cadres et d'élus en 2002 et en 2007.⁶⁹⁹

Le critère de la décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales est d'autant plus nettement validé par le dialogue avec Pierre Méhaignerie que ce dernier le mentionne *ex abrupto* comme constitutif de la pensée politique du centre.⁷⁰⁰ Eric Azière le valide indirectement en décrivant comme fondamentale la perception que les notables de l'Union pour la démocratie française ont d'eux-mêmes, *id est* des élus locaux profondément attachés à la vie politique locale.⁷⁰¹

Tableau 3.3.1 : synthèse des validations de la définition de la pensée politique du centre par les dialogues et déclarations publiques.

Personnalité politique	- Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence - Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation - Changement dans la continuité		- Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires - Régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires		Rejet des extrêmes		Respect de la morale par le pouvoir suprême		Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral		Décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales	
	Validés	Invalidés	Validés	Invalidés	Validé	Invalidé	Validé	Invalidé	Validé	Invalidé	Validé	Invalidé
Jean-Louis BORLOO	X		X		X							
Pierre MÉHAIGNERIE	X		X		X				X		X	
Eric AZIÈRE			X		X				X		X	
François BAYROU	X				X		X					
Daniel COHN-BENDIT	X		X		X		X					
Nicolas HULOT	X		X		X							

Critère non testable : « rejet de la tyrannie. »

Il apparaît à la lecture du tableau ci-dessus que la validation de notre définition de la pensée politique du centre par les dialogues et déclarations publiques étudiés est satisfaisante.

⁶⁹⁸ Cf Annexe 7.

⁶⁹⁹ Cf Annexe 4 et Annexe 5.

⁷⁰⁰ Cf Annexe 4.

⁷⁰¹ Cf Annexe 5.

3.3.2. Validation de la définition des familles du centre.

Nous avons défini en deuxième partie de la présente thèse les quatre familles du centre, *id est* le centre-droit, l'extrême centre, le centre-gauche et le centre-vert, partageant la même idéologie mais divergeant quant à leurs préférences tactiques.⁷⁰²

Mis en présence de cette typologie lors de sa première rencontre avec l'auteur, Jean-Louis Borloo demande des précisions sur le concept d'extrême centre, puis la valide et l'utilise par la suite au fil des réflexions communes. Le dialogue avec Pierre Méhaignerie valide l'existence de ces quatre familles, et confirme explicitement qu'elles ne divergent que sur les préférences tactiques, c'est-à-dire les choix d'alliances partisans.⁷⁰³ Le dialogue avec Eric Azière la valide également : ce dernier reprend fréquemment leurs désignations dans sa propre réflexion au fil de l'échange et insiste tout particulièrement sur l'évidence d'une convergence d'idées entre le Mouvement démocrate et Europe Ecologie, c'est-à-dire entre l'extrême centre et le centre-vert.⁷⁰⁴ François Bayrou reconnaît dans sa déclaration qu'il existe plusieurs familles du centre, omettant toutefois le centre-vert, ce qui renvoie à la remarque d'Eric Azière quant au fait que l'écologie est relativement absente de son logiciel propre de réflexion politique.⁷⁰⁵ Daniel Cohn-Bendit revendique une très forte différence entre les idées d'Europe Ecologie et des Verts, les premiers se distinguant par une démarche ouverte et centrale.⁷⁰⁶ Nicolas Hulot insiste sur le fait que de son point de vue l'idéologie écologiste prime sur le spectre politique classique allant de la gauche à la droite en passant par le centre : pour autant, il admet avoir projeté un grand rassemblement central allant du centre-vert au centre-droit.⁷⁰⁷

En d'autres termes, l'hypothèse de l'existence de quatre familles du centre est très significativement validée par les dialogues et déclarations publiques étudiés.

⁷⁰² Cf partie II de la présente thèse, 3.4 et conclusion.

⁷⁰³ Cf Annexe 4.

⁷⁰⁴ Cf Annexe 5.

⁷⁰⁵ Cf Annexe 5 et Annexe 6.

⁷⁰⁶ Cf Annexe 7.

⁷⁰⁷ Cf Annexe 8.

3.3.3. Validation de la détermination de l'éclatement des incarnations du centre par la loi de Duverger.

Nous avons démontré *supra* que l'éclatement des incarnations du centre s'explique par la loi de Duverger, les règles du jeu électoral et du financement public des partis politiques conduisant les composantes du centre à se séparer les unes des autres sous la contrainte de choix d'alliances divergents vis-à-vis des partis duopolistiques.⁷⁰⁸

Les entretiens et réunions de travail avec Jean-Louis Borloo ont mis en lumière de façon extrêmement nette la contrainte pouvant être subie par les partis extérieurs au duopole sous l'effet conjugué des règles du jeu électoral et du financement public des partis politiques. D'une part, la stratégie de candidature présidentielle de Jean-Louis Borloo a été lourdement pénalisée par la complète dépendance financière du Parti radical vis-à-vis de l'Union pour un mouvement populaire, elle-même née du choix du premier de devenir une formation satellite du second afin de maximiser ses chances de pérennisation de ses mandats parlementaires et locaux. D'autre part, la réticence d'une nette majorité d'élus du Parti radical, voire leur opposition, concernant cette stratégie de candidature présidentielle et de création d'un rassemblement des centres distinct de la droite, s'explique fondamentalement par leur volonté de maximiser les chances de reconduction de leurs mandats par une alliance avec la droite, découlant d'un soutien dès le premier tour à la candidature de Nicolas Sarkozy.

Le dialogue avec Pierre Méhaignerie met clairement en lumière l'existence de la condition de non préemption⁷⁰⁹ identifiée dans notre démonstration de l'effet déterminant de la loi de Duverger. Selon ce dernier, c'est en effet sous la pression de l'aile gauche du Parti socialiste, rattachable à l'extrême gauche, que le Premier ministre Michel Rocard a dû renoncer au soutien apporté par l'extrême centre à la politique de son gouvernement. Pierre Méhaignerie affirme en outre que les quatre familles du centre gouverneraient ensemble, voire seraient membres de la même formation politique, si les règles du jeu électoral ne forçaient pas à la bipolarisation.⁷¹⁰ Eric Azière souligne d'ailleurs que l'élection présidentielle au suffrage universel direct, règle éminente du jeu électoral sous la Ve République, peut être vue comme un instrument destiné à empêcher la construction de majorités centrales.⁷¹¹

⁷⁰⁸ Cf 2.4.

⁷⁰⁹ Cf 2.3.1.

⁷¹⁰ Cf Annexe 4.

⁷¹¹ Cf Annexe 5.

François Bayrou, pour sa part, établit explicitement un lien de cause à effet entre l'existence de plusieurs familles du centre et la pression du système politique bipolaire.⁷¹²

Si les dialogues avec Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot n'apportent pas d'éléments sur ce point, il n'en demeure pas moins que **l'hypothèse de l'explication de l'éclatement des incarnations du centre par la loi de Duverger est donc très significativement validée.**

3.3.4. Validation annexe des thèses soutenues par Alexis Massart et Nicolas Sauger, compléments à la thèse soutenue par Julien Frétel.

Dans sa thèse de doctorat en science politique portant sur l'Union pour la démocratie française,⁷¹³ Alexis Massart soutient que cette formation constituait pleinement un parti politique, au sens de La Palombara et Weiner,⁷¹⁴ mais s'apparentait davantage à un cartel de partis mû par la recherche de la maximisation du bénéfice électoral. Cette définition est confirmée par le dialogue avec Eric Azière. Sa description des processus d'investiture aux élections et du fonctionnement de l'Union pour la démocratie française en chapelles vivant séparément les unes des autres lui correspond en effet très exactement.⁷¹⁵

Dans sa thèse de doctorat en science politique portant sur les scissions de l'Union pour la démocratie française de 1994 à 1999,⁷¹⁶ Nicolas Sauger soutient que c'est fondamentalement du fait d'une dynamique de présidentialisation du parti, sous l'égide de François Bayrou, que Démocratie libérale fait scission à l'instigation d'Alain Madelin. Les dialogues avec Pierre Méhaignerie et Eric Azière, en insistant sur le poids singulier de cette dynamique dans les exodes successifs de cadres et d'élus du parti, confirment cette analyse.⁷¹⁷

Dans sa thèse de doctorat en science politique portant sur les profils des militants de la Nouvelle UDF,⁷¹⁸ Julien Frétel soutient qu'en complément de la définition de l'Union pour la démocratie française comme parti de notables, la forte culture catholique et le refus de la caporalisation caractérisant ses adhérents, d'une part, et le passé militant de ses élus dans

⁷¹² Cf Annexe 6.

⁷¹³ Alexis MASSART, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris : L'Harmattan, 1999, 369 pages.

⁷¹⁴ Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER, *Political Parties and Political Development*, Princeton : Princeton University Press, 1966, p. 5-7.

⁷¹⁵ Cf Annexe 5.

⁷¹⁶ Nicolas SAUGER (sous la direction de Gérard GRUNBERG), *Les scissions de l'UDF (1994-1999) : unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, Paris : Institut d'études politiques (thèse de doctorat), 2003, 604 pages.

⁷¹⁷ Cf Annexe 4 et Annexe 5.

⁷¹⁸ Julien FRÉTEL (sous la direction de Jacques LAGROYE), *Militants catholiques en politique : la nouvelle UDF*, Lille : ANRT, 2007, 2 microfiches.

le champ associatif, d'autre part, expliquent tout à la fois la porosité de ses frontières, sa relative ingouvernabilité et la fréquence des exodes et scissions qui marquent son histoire. Le dialogue avec Eric Azière, tout en réaffirmant le primat du profil de notables des cadres et élus du parti pour expliquer son fonctionnement interne, confirme le poids indirect de la vie associative dans ce même fonctionnement et par extension dans ses orientations politiques. Il fournit en outre une grille de lecture des vagues de militants ayant afflué à l'Union pour la démocratie française de 1999 à 2007 qui complète l'analyse de Julien Frétel en insistant sur le profil de plus en plus marqué au centre-gauche de ces nouveaux militants. En outre, ce dialogue apporte un addendum à cette analyse pour ce qui concerne le flux puis le reflux de militants au Mouvement démocrate de 2007 à 2012, à la fois en insistant sur leurs positionnements dans les quatre familles du centre et en décrivant les crises d'appareil militant qui s'en sont suivies.⁷¹⁹

3.3.5. Pistes complémentaires de recherche en science politique.

Sont ici mentionnées des pistes qui n'entrent pas dans le champ de la présente thèse, mais peuvent présenter un intérêt pour la recherche.

La construction européenne comme produit de l'idéologie du centre.

Le dialogue avec Pierre Méhaignerie apporte la confirmation d'une hypothèse de l'auteur exprimée en marge de la présente thèse, concernant les convictions européennes des centristes. L'approche usuelle est de considérer l'engagement pour une Europe politique fédérale et plus largement pour la construction européenne comme partie intégrante du corpus idéologique du centre. Pierre Méhaignerie confirme la pertinence d'un renversement de perspective : en fait, c'est parce que la construction européenne, jusqu'au virage monétariste du milieu des années 1980, a constitué une application supranationale de l'idéologie du centre et a eu des centristes pour architectes, que les centristes soutiennent cette construction.⁷²⁰

Les « oiseaux migrateurs » électoraux.

Le dialogue avec Eric Azière développe le concept des oiseaux migrateurs, imaginé par l'auteur à l'occasion d'un échange informel avec le politologue Nicolas Sauter.⁷²¹ L'idée centrale est que depuis au moins l'élection présidentielle de 2007, les scrutins successifs

⁷¹⁹ Cf Annexe 5.

⁷²⁰ Cf Annexe 4.

⁷²¹ Cf Annexe 5.

donnent l'illusion de variations des rapports de forces entre partis ou entre coalitions de partis, alors qu'en réalité, ce sont simplement les symptômes des migrations d'un seul et unique électorat extrêmement instable et volatile, de l'ordre de 10% des suffrages exprimés, qui d'un scrutin à l'autre provoque la percée spectaculaire d'un camp et la chute d'un autre en changeant l'endroit où il se pose. Ce phénomène des oiseaux migrateurs, déjà identifié *supra* pour expliquer la percée de François Bayrou à l'élection présidentielle de 2007 et, par la suite, son effondrement joint à la percée d'Europe Ecologie aux élections européennes de 2009,⁷²² pourrait également expliquer la percée de François Hollande à l'élection présidentielle de 2012 par rapport au score de Ségolène Royal en 2007. Compte tenu de nos précédentes observations sur le surcroît de volatilité de l'électorat s'autopositionnant politiquement au centre,⁷²³ il serait cohérent d'affirmer que ces oiseaux migrateurs sont fondamentalement électeurs du centre.

L'irrationalité dans le gouvernement des partis politiques.

Le dialogue avec Eric Azière mentionne en outre à plusieurs reprises le lourd impact des psychologies et affinités personnelles dans le gouvernement des partis politiques.⁷²⁴ Par exemple, François Bayrou rejette l'opportunité de passer alliance avec le centre-vert lors des élections européennes de 2009, alors même que cette alliance serait selon toute vraisemblance passée devant le Parti socialiste finalement arrivé en tête, parce qu'il ne peut pas psychologiquement se résoudre à partager la tête d'affiche avec Daniel Cohn-Bendit, et parce qu'affectivement il ne peut pas retirer à Marielle de Sarnez la tête de liste de l'Île-de-France au profit de ce dernier. Il est de fait patent que la rationalité imputée aux acteurs politiques revient à sous-estimer et à insuffisamment étudier l'impact de ces psychologies et affinités.

L'absence d'idéologie écologiste : l'écologie politique comme cohabitation du centre et de l'extrême gauche.

Les dialogues avec Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot mettent en lumière l'existence d'une tension entre deux écologies politiques : la première est caractérisée par une démarche d'ouverture, une position centrale et une appétence pour la symbiose avec la société civile ; la seconde est caractérisée par une démarche de fermeture, une position très marquée à gauche et une appétence pour la symbiose avec la sphère de l'activisme.⁷²⁵ Des travaux étudiant les racines idéologiques et sociologiques de cette tension auraient probablement

⁷²² Cf partie II de la présente thèse, 3.3.2.

⁷²³ Cf partie II de la présente thèse, 3.1.2.

⁷²⁴ Cf Annexe 5.

⁷²⁵ Cf Annexe 7 et Annexe 8.

pour conséquence de conclure à l'absence de communauté idéologique de ces deux approches et, par conséquent, à l'absence d'existence d'une idéologie de l'écologie. A notre sens, la première écologie politique constitue en fait une déclinaison de l'idéologie du centre, par transposition de la vertu de mesure au rapport à l'écosystème, tandis que la seconde constitue en fait une déclinaison de l'idéologie de l'extrême gauche, par transposition de l'anticapitalisme au rapport à l'écosystème.⁷²⁶

Sans entrer dans notre objet de recherche, ces éléments constituent des pistes de recherche en science politique présentant un intérêt.

⁷²⁶ Cf 1.1.2.

4. Complément : caractéristiques sociodémographiques de l'électorat du centre.

À présent que nos hypothèses ont été construites, testées, confirmées et complétées, il convient, au titre de la complétude, de définir avant de conclure les caractéristiques de l'électorat du centre d'un point de vue sociodémographique. Nous ne saurions en effet nous abstenir d'une telle démarche après avoir recueilli des éléments du même ordre concernant le personnel politique du centre, ayant montré que ce dernier a fondamentalement le profil d'un notable enraciné dans une collectivité locale et engagé dans le milieu associatif. Nous mobilisons à cette fin des données déjà exploitées, ainsi que des outils quantitatifs déjà développés, dans la deuxième partie de la présente thèse.⁷²⁷

Décrire dans l'absolu ces caractéristiques de l'électorat du centre n'aurait pas d'utilité en soi pour l'analyse, s'apparentant à un exercice de paraphrase de données chiffrées. Elles n'ont d'intérêt que d'un point de vue relatif, id est en relevant ce qui les distingue des caractéristiques de l'ensemble de l'électorat d'une part, des autres catégories d'électorat par autositionnement politique d'autre part. Pour cette raison, notre examen des données se réfère systématiquement aux écarts de répartition constatés, pour chaque variable sociodémographique étudiée, entre l'ensemble de l'électorat et ses sous-groupes distingués par catégorie d'autositionnement politique. Les enquêtes sélectionnées s'étalant dans le temps de 2002 à 2012, il nous est en outre possible de constater des évolutions, voire des ruptures ou des renversements, dans ces caractéristiques sociodémographiques.

Un tel exercice n'est pas sans précédent, la littérature d'analyse sociodémographique des électors étant considérablement abondante en science politique. De fait, des articles de recherche appliquant une telle analyse à l'électorat du centre existent déjà. On signalera notamment, pour les plus récents, les travaux de Pierre Bréchon.⁷²⁸ De tels travaux ont cependant pour constante d'analyser, non pas l'électorat *du centre*, mais bien l'électorat *d'un centriste* ou *d'un parti centriste* : dans la période contemporaine, il s'agit le plus souvent de François Bayrou pour ce qui concerne ses candidatures à l'élection présidentielle. Or nous avons vu que l'incarnation contemporaine du centre ne se limite pas aux personnalités et partis qui s'en réclament le plus éminemment, étant en fait éclatée en quatre familles.⁷²⁹

⁷²⁷ Cf partie II de la présente thèse, 1.

⁷²⁸ Voir notamment : Pierre BRÉCHON, *Un nouveau centrisme électoral ?*, in P. PERRINEAU (dir.) : *Le vote de rupture : les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 2008, pp. 175-195.

⁷²⁹ Cf partie II de la présente thèse, 3.4 et conclusion.

Corollairement, nous avons vu que l'électorat du centre est plus large que l'électorat de tel ou tel centriste, étant par exemple présent aussi bien dans les voix du Mouvement démocrate, pour l'extrême centre, et d'Europe Ecologie, pour le centre-vert, lors des élections européennes de 2009.⁷³⁰ C'est de surcroît cet électorat du centre et non d'un centriste dont nous avons démontré qu'il se reconnaît⁷³¹ dans la pensée politique du centre préalablement identifiée.⁷³² Il est donc nécessaire, pour la cohérence même de notre réflexion, que ce soit cet électorat qui soit ici analysé d'un point de vue sociodémographique. Sous cet angle, au contraire de l'approche étudiant l'électorat d'un centriste, il n'existe pas de travaux de recherche à ce jour.

Une fois exposées notre approche et nos méthodes (4.1), nous présentons les résultats obtenus pour chaque variable sociodémographique testée (4.2 à 4.9), en soulignant les évolutions voire les renversements ainsi mis en lumière pour la période contemporaine. Une synthèse de nos conclusions est ensuite effectuée (4.10).

⁷³⁰ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.2.

⁷³¹ Cf partie II de la présente thèse, 2.

⁷³² Cf partie I de la présente thèse, Conclusion.

4.1. Considérations méthodologiques.

4.1.1. Approche retenue.

On cherche à définir ce qui distingue l'électorat du centre de l'ensemble de l'électorat, et corollairement des autres catégories d'autopositionnement politique, du point de vue sociodémographique.

À l'aide d'enquêtes de référence, on considère des variables sociodémographiques qui correspondent aux caractéristiques fondamentales usuellement examinées en sociologie électorale : l'âge, le genre, la situation conjugale, la taille du foyer, le revenu, le patrimoine, la profession, le statut d'emploi, le niveau de diplôme.

Pour chaque enquête sélectionnée, on croise ces variables avec l'autopositionnement exprimé par les sondés sur une échelle gauche-droite, de sorte que pour chaque variable examinée, on connaisse la part de la catégorie d'autopositionnement rentrant dans chaque sous-catégorie. On conserve par ailleurs la répartition observable pour l'ensemble de l'électorat. C'est ce que montre à titre d'exemple le tableau ci-après.⁷³³

Tableau 4.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
18-24 ans	8,6	12,0	13,1	5,7	6,3	10,3
25-34 ans	13,1	17,5	21,8	15,2	10,0	17,4
35-49 ans	26,1	28,9	28,5	24,2	30,6	27,6
50-64 ans	27,8	22,5	17,9	23,9	31,4	21,9
65 ans et plus	24,4	19,1	18,8	31,0	21,7	22,7
Total	100,0	100,0	100,1	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 8,6% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont dans la tranche d'âge 18-24 ans.

On calcule ensuite l'écart de chaque résultat à celui observé pour l'ensemble de l'électorat. Il devient ainsi possible de constater dans quelle mesure la répartition de l'électorat du centre, pour une variable donnée, s'écarte de la répartition observable pour l'ensemble de l'électorat. C'est ce que montre à titre d'exemple le tableau ci-après.⁷³⁴

⁷³³ *Panel Electoral Français 2002* - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur]

⁷³⁴ *Panel Electoral Français 2002* - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur]

Tableau 4.1.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.1.1.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
18-24 ans	-16,5	16,9	27,2	-44,8	-38,8
25-34 ans	-24,7	0,5	25,3	-12,5	-42,5
35-49 ans	-5,4	4,7	3,3	-12,4	10,9
50-64 ans	26,9	2,6	-18,3	9,1	43,4
65 ans et plus	7,5	-15,9	-17,2	36,7	-4,4

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Dans le cas de l'exemple présenté, cette démarche permet ainsi de mettre en lumière que comparé à l'ensemble de l'électorat, l'électorat du centre est celui qui sur-représente le plus nettement les jeunes, qu'il s'agisse des 18-24 ans (+27,2%) ou des 35-49 ans (+25,3%). Elle permet également de constater que réciproquement, il sous-représente le plus nettement les électeurs les plus vieux, qu'il s'agisse des 50-64 ans (+18,3%) ou des plus de 65 ans (-17,2%).

Rappelons en outre que dans les enquêtes sélectionnées, l'ensemble de l'électorat inclut selon le cas, d'autres catégories d'autopositionnement politique, par exemple « ni gauche ni droite », ainsi que les électeurs refusant de se positionner. On mesure donc bien ainsi l'écart à l'ensemble de l'électorat, et en aucun cas l'écart à la moyenne des catégories d'autopositionnement politique présentes dans la sélection de données.

4.1.2. Reprise du canevas de méthode utilisé dans notre deuxième partie.

Nous réemployons ici des approches et des méthodes déjà utilisées pour notre deuxième partie.

La méthode de sélection des sondages exploités est identique⁷³⁵ : elle nous conduit à exploiter les premières vagues respectives du Panel Electoral Français de 2002, du Baromètre Politique Français de 2006-2007, et du Panel Electoral Français de 2012. On soulignera que les résultats obtenus présentent donc les mêmes limites de fiabilité intrinsèques aux enquêtes exploités, à savoir les limites d'exhaustivité,⁷³⁶ de fiabilité qualitative⁷³⁷ et de fiabilité quantitative⁷³⁸ déjà exposées *supra*.

⁷³⁵ Cf partie II de la présente thèse, 1.2.

⁷³⁶ Cf partie II de la présente thèse, 1.3.1.

⁷³⁷ Cf partie II de la présente thèse, 1.3.2.

⁷³⁸ Cf partie II de la présente thèse, 1.3.3.

Par ailleurs, le problème de l'hétérogénéité des réponses proposées d'une enquête à l'autre pour une même question s'est à nouveau posé ici, et a été résolu à l'aide du même outil, à savoir le raisonnement des calculs préparatoires à la courbe de Lorenz.⁷³⁹ Pareillement, le problème d'hétérogénéité des échelles d'autopositionnement politique gauche-droite d'une enquête à l'autre a été résolu à l'aide de la démarche de conversion en grille à 5 échelons déjà exposée *supra*.⁷⁴⁰ En outre, dans le cas spécifique du croisement entre catégorie d'autopositionnement politique et taille du foyer, la méthode utilisée pour réduire le grand nombre de réponses à une seule est relativement proche de celle de la réduction à une note sur 20 exposée *supra*⁷⁴¹ : il s'agit cette fois plus classiquement du calcul du nombre moyen de personnes par foyer grâce à une moyenne arithmétique pondérée.

4.1.3. Regroupements et éliminations de réponses spécifiques au cas des catégories de profession.

Les enquêtes exploitées présentant une très forte hétérogénéité quant à leurs grilles de catégorisation par profession, les homogénéiser a requis de combiner le regroupement de certaines réponses à l'élimination d'autres. La démarche est exposée par le tableau ci-après.⁷⁴²

⁷³⁹ Cf partie II de la présente thèse, 1.4.1.

⁷⁴⁰ Cf partie II de la présente thèse, 1.4.2.

⁷⁴¹ Cf partie II de la présente thèse, 1.4.3.

⁷⁴² *Panel Electoral Français 2002* - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur]; *Baromètre Politique Français 2006-2007* - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur]; SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

Tableau 4.1.3.1 : regroupements et éliminations de réponses pour harmoniser les catégorisations professionnelles.

Panel Electoral Français 2002 (vague 1)	Baromètre Politique Français – (vague 1)	Panel Electoral Français 2012 – (vague 1)
Agriculteur	Agriculteur	Agriculteur
Artisans (moins de 10 salariés)	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Artisan, commerçant, chef d'entreprise
Commerçants (moins de 10 salariés)		
Chefs d'entreprise (moins de 10 salariés)		
Professions libérales	Profession libérale, cadre supérieur	Cadre supérieur, profession libérale
Cadres, ingénieurs		
Professeurs, professions scientifiques	Enseignant	
Instituteurs		
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Profession intermédiaire	Profession intermédiaire
Professions intermédiaires administratives et commerciales		
Contremaîtres, agents de maîtrise		
Techniciens		
Employés de commerce	Employé	Employé
Employés d'administration et d'entreprise		
Personnel des services directs aux particuliers		
Ouvriers qualifiés	Ouvrier	Ouvrier
Ouvriers non qualifiés		
Ouvriers agricoles		
Inactifs, n'ayant jamais travaillé	N'a jamais travaillé	Inactif
Etudiant, élève		
Professions de l'information, de l'art et des spectacles		
Policiers, militaires		

N.B. : Les catégories grisées sont les catégories éliminées.

La démarche n'est pas pleinement satisfaisante, notamment parce que les regroupements n'aboutissent pas à des catégories exactement homogènes d'une enquête à l'autre. C'est cependant l'approche permettant le degré d'exploitabilité des données le plus satisfaisant possible.

4.2. Renversement de la structure par âge.

4.2.1. Un électorat très significativement plus jeune que l'ensemble en 2002.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁴³

Tableau 4.2.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
18-24 ans	8,6	12,0	13,1	5,7	6,3	10,3
25-34 ans	13,1	17,5	21,8	15,2	10,0	17,4
35-49 ans	26,1	28,9	28,5	24,2	30,6	27,6
50-64 ans	27,8	22,5	17,9	23,9	31,4	21,9
65 ans et plus	24,4	19,1	18,8	31,0	21,7	22,7
Total	100,0	100,0	100,1	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 8,6% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont dans la tranche d'âge 18-24 ans.

Tableau 4.2.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.2.1.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
18-24 ans	-16,5	16,9	27,2	-44,8	-38,8
25-34 ans	-24,7	0,5	25,3	-12,5	-42,5
35-49 ans	-5,4	4,7	3,3	-12,4	10,9
50-64 ans	26,9	2,6	-18,3	9,1	43,4
65 ans et plus	7,5	-15,9	-17,2	36,7	-4,4

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

L'électorat du centre est très significativement plus jeune que l'ensemble de l'électorat. Il présente en effet l'écart positif le plus fort chez les 18-24 ans (+27,2%) et chez les 25-34 ans (+25,3%). Sa part de 35-49 ans est par ailleurs la plus proche de celle de l'ensemble de l'électorat (+3,3%). Par ailleurs, en jeu de miroirs vis-à-vis de la sur-représentation des jeunes, il présente l'écart négatif le plus fort chez les 50-64 ans (-18,3%) et chez les 65 ans et plus (-17,2%). En d'autres termes, en 2002, comparé à l'ensemble de l'électorat, le fait d'être un électeur du centre est une fonction décroissante de l'âge.

⁷⁴³ *Panel Electoral Français 2002 - (2002)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

4.2.2. Un électorat significativement plus vieux que l'ensemble en 2007.

Nos observations pour 2007 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁴⁴

Tableau 4.2.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
18-24 ans	8,5	11,8	10,5	8,8	4,3	11,4
25-34 ans	16,7	18,3	15	15,4	11,1	18,4
35-49 ans	39,2	27	22,8	21,9	37,2	28,4
50-64 ans	29,3	22,8	25	20,4	32	21
65 ans et plus	6,3	20	26,6	33,5	15,3	20,9
Total	100	100	100	100	100	100

Sens de lecture : 8,5% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont dans la tranche d'âge 18-24 ans.

Tableau 4.2.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.1.2.3, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
18-24 ans	-25,4	3,5	-7,9	-22,8	-62,3
25-34 ans	-9,2	-0,5	-18,5	-16,3	-39,7
35-49 ans	38,0	-4,9	-19,7	-22,9	31,0
50-64 ans	39,5	8,6	19,0	-2,9	52,4
65 ans et plus	-69,9	-4,3	27,3	60,3	-26,8

Légende : le bleu marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le vert l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le rouge l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

La configuration constatée en 2002 n'est plus observée. Au contraire, l'électorat du centre présente systématiquement un écart négatif avec l'ensemble de l'électorat quant à sa part d'électeurs âgés de moins de 50 ans, écart qui devient positif passée cette borne. Plus précisément, l'électorat du centre sous-représente les jeunes de façon croissante à mesure que la borne des 50 ans s'approche, puis, à partir de 50 ans, sur-représente davantage les 65 ans et plus que les 50-64 ans.

⁷⁴⁴ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

4.2.3. Hypothèse de persistance de la configuration de 2007 en 2012.

Nos observations pour 2012 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁴⁵

Tableau 4.2.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
18-24 ans	11,9	11,4	9,0	6,6	12,7	11,2
25-34 ans	18,6	14,8	13,2	14,2	17,5	16,3
35-44 ans	15,6	17,7	16,9	15,8	19,9	18,3
45-59 ans	34,6	29,0	26,3	23,6	30,2	26,6
60 ans et plus	19,3	27,1	34,6	39,8	19,6	27,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 11,9% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont dans la tranche d'âge 18-24 ans.

Tableau 4.2.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.2.3.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
18-24 ans	6,1	1,6	-19,7	-41,2	13,2
25-34 ans	14,1	-9,2	-19,0	-12,9	7,5
35-44 ans	-14,7	-3,2	-7,6	-13,7	8,9
45-59 ans	30,0	9,1	-1,1	-11,1	13,6
60 ans et plus	-29,9	-1,8	25,3	44,2	-28,8

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Bien que les tranches utilisées ne soient plus les mêmes par rapport à 2002 et 2007, la configuration de l'électorat du centre sous l'angle de l'âge peut être considérée comme stable par rapport à 2007. Les observations relatives aux tranches inchangées sont en effet les mêmes qu'en 2007, à savoir une sous-représentation des 18-24 ans (-19,7%) et des 25-34 ans (-19%). Par ailleurs, nonobstant le passage de la borne maximale de 64 à 60 ans, les seniors demeurent sur-représentés. Dans ce contexte, on peut raisonnablement supposer que les écarts négatifs relativement faibles observés de 35 à 59 ans masquent en réalité la permanence de la situation très contrastée observée en 2007, à savoir une nette sous-représentation des 35-49 ans (-19,7%) et une nette sur-représentation des 50-64 ans (+19%).

⁷⁴⁵ SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

4.2.4. Conclusions de l'approche par l'âge.

En 2002, comparé à l'ensemble de l'électorat, le fait d'être un électeur du centre est une fonction décroissante de l'âge : de fait, cette catégorie est significativement plus jeune que l'ensemble de l'électorat. Au contraire, en 2007 comme en 2012, le fait d'être un électeur du centre est devenu une fonction croissante de l'âge : cette catégorie est significativement plus vieille que l'ensemble de l'électorat. Plus précisément, l'électorat du centre sous-représente les plus jeunes de façon croissante à mesure que la borne des 50 ans s'approche, puis, à partir de 50 ans, donne de plus en plus dans la sur-représentation à mesure que l'âge croît.

4.3. Renversement de la structure par genre.

4.3.1. Un électorat significativement plus féminin que l'ensemble en 2002.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁴⁶

Tableau 4.3.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Femme	41,2	50,3	56,3	52,4	47,9	52,5

Sens de lecture : 41,2% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont des femmes.

Tableau 4.3.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.1.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Femme	-21,5	-4,2	7,2	-0,2	-8,8

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

En 2002, l'électorat du centre est plus féminin que l'ensemble de l'électorat. Il présente de fait le plus fort écart positif observé (+7,2%). On observe, par parenthèse, une tendance déjà soulignée de longue date par la science politique, à savoir que les femmes sont nettement sous-représentées dans les électorats des extrêmes (-8,8% pour l'extrême droite, -21,5% pour l'extrême gauche).

4.3.2. Un électorat significativement plus masculin que l'ensemble en 2007.

Nos observations pour 2007 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁴⁷

⁷⁴⁶ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

⁷⁴⁷ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Tableau 4.3.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Femme	36,5	50,4	49	50,4	37,1	52,2

Sens de lecture : 36,5% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont des femmes.

Tableau 4.3.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.2.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Femme	-30,1	-3,4	-6,1	-3,4	-28,9

Légende : le bleu marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le vert l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le rouge l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

La configuration par genre de l'électorat du centre s'est inversée par rapport à 2002. Il devient de fait plus masculin que l'ensemble (écart de la part des femmes à celle de l'ensemble de l'électorat de -6,1%). En outre, alors qu'il était la catégorie représentant le mieux les femmes en 2002, il cède cette place aux électors de gauche et de droite, à égalité en la matière (-3,4% chacun).⁷⁴⁸

4.3.3. Persistance de la configuration de 2007 en 2012.

Nos observations pour 2012 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁴⁹

Tableau 4.3.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Femme	46,3	53,5	49,5	54,8	37,9	52,6

Sens de lecture : 46,3% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont des femmes.

⁷⁴⁸ Toutes les catégories d'autopositionnement politique présentant un écart négatif à l'ensemble de l'électorat dans ce tableau, on rappelle que l'ensemble de l'électorat inclut également les électeurs n'exprimant pas d'autopositionnement politique.

⁷⁴⁹ SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

Tableau 4.3.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.3.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Femme	-12,0	1,8	-6,0	4,1	-28,0

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

On observe cette fois-ci la persistance de la configuration par genre de l'électorat du centre. Il demeure significativement plus masculin que l'ensemble (-6%), sans toutefois atteindre la très forte sous-représentation observable aux deux extrêmes (-12% à l'extrême gauche, -28% à l'extrême droite).

4.2.4. Conclusions de l'approche par le genre.

L'électorat du centre est en 2002 un électorat significativement plus féminin que l'ensemble de l'électorat, et la catégorie qui sur-représente le plus les femmes en son sein. Il perd cependant ce statut en 2007, devenant plus masculin que l'ensemble. Cette situation perdue en 2012.

4.4. L'évolution de la structure par situation conjugale recoupe globalement celle de la structure par âge.

4.4.1. En 2002, un électorat davantage célibataire ou en concubinage que l'ensemble.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵⁰

Tableau 4.4.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur situation conjugale, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Célibataire	17,0	17,7	20,4	12,7	10,8	16,8
Vivant en couple	15,2	15,9	15,9	9,7	15,3	14,0
Marié(e), pacsé(e)	53,7	51,5	48,0	58,7	61,3	53,0
Divorcé(e)	8,6	6,9	5,6	6,7	6,3	6,7
Veuf ou veuve	5,4	7,8	10,1	12,2	6,3	9,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 17% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont célibataires.

Tableau 4.4.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.4.1.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Célibataire	1,2	5,3	21,4	-24,6	-35,7
Vivant en couple	8,6	13,6	13,6	-30,4	9,3
Marié(e), pacsé(e)	1,3	-2,8	-9,4	10,7	15,7
Divorcé(e)	28,4	3,7	-16,4	0,0	-6,0
Veuf ou veuve	-43,2	-17,6	6,3	28,5	-33,7

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Dans des proportions significatives, on constate que la part des célibataires (+21,4%) et des personnes vivant en concubinage (+13,6%) est plus élevée dans l'électorat du centre que dans l'ensemble de l'électorat. Elle présente même dans les deux cas l'écart le plus positif. Au contraire, la part des couples institutionnalisés sous une forme ou sous une autre y est moins élevée que dans l'ensemble (-9,4%), de même que celle des personnes ayant expérimenté un couple institutionnalisé (-16,4% pour les divorcés). Elle présente d'ailleurs dans les deux cas l'écart le plus négatif.

⁷⁵⁰ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

4.4.2. Sur-représentation des couples institutionnalisés et très nette sous-représentation des célibataires en 2007.

Nos observations pour 2007 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵¹

Tableau 4.4.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur situation conjugale, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Célibataire	28,3	23,4	18,4	18,4	22,7	21,3
Vivant en couple	17	13,6	12,1	10,1	4,4	12,4
Marié(e), pacsé(e)	42,6	46,8	53,6	53,3	59,2	50,3
Divorcé(e)	6,3	6,7	4,3	5,4	9,9	6,6
Veuf ou veuve	5,7	9,4	11,7	12,6	3,8	9,4
Total	100	100	100	100	100	100

Sens de lecture : 28,3% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont célibataires.

Tableau 4.4.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.4.2.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Célibataire	32,9	9,9	-13,6	-13,6	6,6
Vivant en couple	37,1	9,7	-2,4	-18,5	-64,5
Marié(e), pacsé(e)	-15,3	-7,0	6,6	6,0	17,7
Divorcé(e)	-4,5	1,5	-34,8	-18,2	50,0
Veuf ou veuve	-39,4	0,0	24,5	34,0	-59,6

Légende : le bleu marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le vert l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le rouge l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Les spécificités de l'électorat du centre observées en 2002 en matière de situation conjugale ne se vérifient plus en 2007. En particulier, les célibataires deviennent nettement sous-représentés (-13,6%) dans l'électorat du centre par rapport à l'ensemble de l'électorat, présentant même l'écart le plus négatif, tandis qu'au contraire, les personnes mariées ou pacsées deviennent légèrement sur-représentées. Si l'on ajoute que les veufs sont désormais eux aussi sur-représentés, ces observations concordent avec celles effectuées grâce à l'approche par l'âge.

⁷⁵¹ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

4.4.3. Conclusions de l'approche par situation conjugale.

Si l'on admet que la propension à s'engager dans un couple institutionnalisé, et *a fortiori* à connaître le veuvage, croît avec l'âge, nos observations grâce à l'approche par la situation conjugale recourent celles faites grâce à l'approche par l'âge.

De fait, en 2002, l'électorat du centre sur-représente en son sein des situations conjugales qui sont d'abord l'apanage des plus jeunes, à savoir le célibat et le concubinage, et sous-représente les couples institutionnalisés, situations qui se répandent à mesure que l'âge croît. En 2007, au contraire, le célibat est très nettement sous-représenté, tandis que les personnes mariées ou pacsées deviennent légèrement sur-représentées et que les veufs deviennent largement sur-représentés. En admettant les distorsions induites par l'absence de pleine corrélation entre tranche d'âge et situation conjugale, on constate donc que le renversement de la structure par âge de l'électorat du centre se retrouve dans l'évolution de sa structure par situation conjugale.

4.5. L'approche par la taille du foyer est sans pertinence.

4.5.1. En 2002, l'électorat du centre est le plus proche de l'ensemble pour la taille moyenne du foyer.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵²

Tableau 4.5.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le nombre moyen de personnes dans le foyer, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
Nombre moyen de personnes du foyer	2,58	2,82	2,77	2,61	2,83	2,75

Sens de lecture : le foyer d'un électeur qui s'autopositionne à l'extrême gauche compte en moyenne 2,58 personnes.

Tableau 4.5.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.5.1.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Nombre moyen de personnes du foyer	-6,2	2,3	0,8	-5,2	2,9

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

En 2002, la taille moyenne des foyers des électeurs du centre est proche de celle observable pour l'ensemble de l'électorat (+0,8%). Par parenthèse, on constate que les deux écarts les plus marqués se situent aux extrêmes : l'écart négatif le plus élevé se situe à l'extrême gauche (6,2%), l'écart positif le plus élevé à l'extrême droite (+2,9%).

4.5.2. En 2012, cette taille est la plus faible comparativement à celle observable pour l'ensemble de l'électorat.

Nos observations pour 2012 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵³

⁷⁵² *Panel Electoral Français 2002* - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

⁷⁵³ SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

Tableau 4.5.2.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le nombre moyen de personnes dans le foyer, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
Nombre moyen de personnes dans le foyer	2,57	2,46	2,40	2,47	2,63	2,57

Sens de lecture : le foyer d'un électeur qui s'autopositionne à l'extrême gauche compte en moyenne 2,57 personnes.

Tableau 4.5.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.5.2.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Nombre moyen de personnes dans le foyer	0,2	-4,2	-6,5	-4,0	2,4

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

La situation observée en 2002 n'est plus constatée en 2012 : alors catégorie la plus proche de la situation de l'ensemble de l'électorat quant au critère examiné, l'électorat du centre devient celui qui présente l'écart négatif le plus élevé (-6,5%).

4.5.3. Un critère sans pertinence.

Le critère de la taille du foyer apparaît sans pertinence dans l'examen des caractéristiques sociodémographiques de l'électorat du centre. En effet, il est patent que le nombre de personnes présentes dans le foyer ne saurait définir une situation sociale, économique et culturelle, deux foyers ayant sensiblement le même nombre de personnes pouvant présenter par ailleurs d'extrêmes différences de situation.

4.6. Rupture dans la structure par revenu.

4.6.1. En 2002, l'électorat du centre est proche de l'ensemble pour les revenus caractérisant des classes moyennes mais sur-représente nettement les revenus les plus bas.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵⁴

Tableau 4.6.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le revenu mensuel brut du foyer, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Moins de 1143,52	26,1	20,8	27,4	23,4	23,3	24,1
De 1143,52 à 1524,49 euros	19,5	17,3	16,0	15,1	15,0	16,7
De 1524,64 à 2286,74 euros	26,8	24,5	24,3	24,7	27,3	24,8
De 2286,89 à 3048,98 euros	19,6	19,2	18,9	18,3	16,0	18,4
De 3049,13 à 4573,47 euros	6,3	13,8	10,0	12,7	15,3	11,8
Plus de 4573,47 euros	1,7	4,4	3,4	5,8	3,0	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 26,1% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche gagnent moins de 1143,52 euros.

Tableau 4.6.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6.1.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Moins de 1143,52 euros	8,3	-13,7	13,7	-3,1	-3,2
De 1143,52 à 1524,49 euros	16,7	3,9	-4,2	-9,5	-10,0
De 1524,64 à 2286,74 euros	8,1	-1,1	-1,7	-0,2	10,3
De 2286,89 à 3048,98 euros	6,1	4,2	2,5	-1,0	-13,3
De 3049,13 à 4573,47 euros	-46,2	17,3	-15,4	8,1	30,2
Plus de 4573,47 euros	-58,6	3,1	-19,5	38,0	-28,9

Légende : le bleu marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le vert l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le rouge l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Conformément à ce qu'admet le sens commun, on observe que dans l'ensemble, le fait d'être un électeur de droite est une fonction croissante du revenu : les écarts positifs de cette catégorie par rapport à l'ensemble de l'électorat ne sont en effet observés qu'au-delà d'une borne fixée à 3049,13 euros. La même remarque vaut pour l'extrême gauche en sens

⁷⁵⁴ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

contraire puisque, cette fois, les écarts observés deviennent négatifs au-delà de la même borne. La situation des autres catégories d'électorat, notamment l'électorat de gauche et l'électorat d'extrême droite, est en revanche plus contrastée et ne permet pas de dégager de détermination claire par le revenu.

Sans surprise, l'électorat du centre compte une part de revenus situés dans le cœur des classes moyennes qui est sensiblement proche de celle observée dans l'ensemble de l'électorat. On observe de fait un écart relativement faible à l'ensemble de l'électorat pour la tranche 1524,64-2286,74 euros (-1,7%) et pour la tranche 3049,13-4573,47 euros (+2,5%). Il n'en demeure pas moins qu'il sur-représente nettement les revenus les plus bas. L'écart positif le plus fort à l'ensemble de l'électorat quant à sa part de revenus inférieurs à 1143,52 euros (+13,7%). Ceci va à l'encontre du sens commun qualifiant le centre d'électorat de classes moyennes.

4.6.2. En 2012, comparé à l'ensemble, le fait d'être un électeur du centre est une fonction croissante du revenu.

Nos observations pour 2012 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵⁵

Tableau 4.6.2.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le revenu mensuel brut du foyer, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
Moins de 1200 euros	11,6	13,5	9,2	7,8	11,5	12,2
De 1200 à 2000 euros	19,4	22,1	21,0	19,0	26,0	23,5
De 2000 à 3000 euros	38,1	32,6	30,1	34,1	26,6	32,6
De 3000 à 4500 euros	27,2	23,3	25,7	25,8	26,3	22,9
Plus de 4500 euros	3,7	8,4	13,9	13,3	9,7	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 11,6% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche gagnent moins de 1200 euros.

⁷⁵⁵ SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

Tableau 4.6.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6.2.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Moins de 1200 euros	-5,1	10,6	-24,2	-36,0	-5,8
De 1200 à 2000 euros	-17,4	-5,9	-10,5	-19,1	10,7
De 2000 à 3000 euros	16,7	0,1	-7,6	4,5	-18,4
De 3000 à 4500 euros	18,7	1,7	12,0	12,7	14,6
Plus de 4500 euros	-57,5	-3,9	58,5	51,4	10,0

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Nonobstant les différences de bornes de tranches de revenu par rapport à 2002, la configuration d'alors n'est plus observée en 2012. L'électorat du centre sous-représente de les tranches de revenu à mesure que leur niveau faiblit, et les sur-représente à mesure que leur niveau augmente. En d'autres termes, au même titre d'ailleurs que l'électorat de droite, on constate que comparé à l'ensemble, le fait d'être un électeur du centre est une fonction croissante du revenu.

4.6.3. Conclusions de l'approche par le revenu.

Au même titre que pour le cas de l'approche par l'âge, on observe une rupture dans la séquence étudiée. Alors qu'en 2002 l'électorat du centre compte une part plus forte de revenus inférieurs que l'ensemble de l'électorat et une part de revenus moyens sensiblement proche de celle de l'ensemble de l'électorat, en 2012, sa sociologie par le revenu présente la même caractéristique que celle de l'électorat de la droite : comparé à l'ensemble, le fait d'être un électeur du centre est une fonction croissante du revenu.

4.6b. Une situation patrimoniale proche de celle de l'ensemble en 2002.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵⁶

Tableau 4.6b.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et une sélection d'indicateurs de situation patrimoniale, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
Propriétaire du logement	55,0	56,1	59,8	65,5	58,1	59,3
Propriétaire de valeurs mobilières	13,5	19,4	20,8	31,5	19,8	21,8
Propriétaire d'un livret A	55,2	64,3	60,9	62,6	52,3	60,9

Sens de lecture : 55% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont propriétaires de leur logement.

Tableau 4.6b.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6b.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Propriétaire du logement	-7,3	-5,4	0,8	10,5	-2,0
Propriétaire de valeurs mobilières	-38,1	-11,2	-4,6	44,7	-9,2
Propriétaire d'un livret A	-9,4	5,6	0,0	2,8	-14,1

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Quel que soit le critère patrimonial retenu, l'électorat du centre est systématiquement celui dont la part concernée est la plus proche de celle observable dans l'ensemble de l'électorat. Sous l'angle du patrimoine, il ne s'agit donc pas d'un électorat de classes moyennes, mais d'un électorat qui se situe dans la moyenne de la répartition de l'ensemble.

⁷⁵⁶ *Panel Electoral Français 2002 - (2002)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

4.7. Mutation de la structure par profession : de l'harmonie au contraste.

4.7.1. Une répartition par professions proche de l'ensemble en 2002, exception faite de la sur-représentation des employés.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵⁷

Tableau 4.7.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Agriculteur	0,0	0,8	4,2	9,5	5,6	4,5
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	8,7	7,3	8,5	12,7	10,7	9,1
Profession libérale, cadre supérieur, enseignant	8,7	22,6	19,5	24,1	20,6	20,5
Profession intermédiaire	22,2	19,0	16,4	12,7	12,9	16,8
Employé	10,2	9,4	13,0	8,1	17,8	10,4
Ouvrier	50,3	40,8	38,3	32,9	32,5	38,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 8,7% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

Tableau 4.7.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.1.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Agriculteur	-100,0	-81,1	-4,9	113,6	26,6
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-4,8	-19,8	-7,1	39,6	16,9
Profession libérale, cadre supérieur, enseignant	-57,7	10,3	-4,8	17,2	0,3
Profession intermédiaire	32,4	13,2	-2,2	-24,3	-23,4
Employé	-2,0	-9,1	25,6	-22,2	71,4
Ouvrier	29,7	5,3	-1,1	-15,0	-16,1

Légende : le bleu marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le vert l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le rouge l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

En 2002, la répartition de l'électorat du centre par catégories professionnelles est relativement proche de celle observable pour l'ensemble de l'électorat, alors que toutes les autres catégories présentent, pour une ou plusieurs catégories, la distorsion la plus nette. La

⁷⁵⁷ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

seule exception est la catégorie des employés, que l'électorat du centre sur-représente significativement (+25,6%).

4.7.2. Une répartition professionnelle plus contrastée en 2007.

Nos observations pour 2007 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵⁸

Tableau 4.7.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Agriculteur	2,0	3,4	5,7	9,7	5,1	5,4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	4,9	5,3	12,9	15,3	11,4	9,1
Profession libérale, cadre supérieur, enseignant	19,2	17,6	17,9	22,3	13,1	15,6
Profession intermédiaire	20,1	17,4	17,1	17,0	32,0	17,6
Employé	23,3	18,0	16,7	15,7	11,8	17,7
Ouvrier	30,5	38,3	29,7	20,0	26,7	34,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 2% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont des agriculteurs.

Tableau 4.7.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.2.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Agriculteur	-62,3	-37,5	5,9	80,3	-5,6
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-46,3	-41,9	41,0	68,0	24,6
Profession libérale, cadre supérieur, enseignant	23,1	13,3	15,0	43,2	-15,7
Profession intermédiaire	14,3	-1,1	-3,2	-3,6	81,4
Employé	31,6	1,4	-5,6	-11,6	-33,5
Ouvrier	-11,9	10,8	-14,1	-42,1	-22,9

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

En 2007, l'électorat du centre n'est plus la catégorie présentant la plus grande proximité avec la répartition professionnelle de l'ensemble de l'électorat : elle perd ce statut au profit de l'électorat de gauche. L'électorat du centre se fait professionnellement plus contrasté. Il sur-représente en effet nettement des catégories telles que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+41%) ou les professions libérales, cadres supérieurs et enseignants

⁷⁵⁸ Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

(+15%). Sa part d'employés devient relativement proche de celle observable pour l'ensemble de l'électorat, tandis que les ouvriers deviennent nettement sous-représentés en son sein (-14,1%). D'un point de vue relatif, l'électorat du centre continue toutefois à être l'un des moins contrastés, puisqu'au contraire des autres catégories à l'exception de l'électorat de gauche, il ne présente jamais la distorsion la plus nette pour une profession donnée.

4.7.3. Un contraste accru en 2012.

Nos observations pour 2012 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁵⁹

Tableau 4.7.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
Agriculteur	0,4	0,6	1,6	2,4	1,2	1,3
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	2,6	3,6	6,1	7,0	10,6	5,2
Cadre supérieur, profession libérale	18,0	16,5	25,1	20,6	7,6	16,1
Profession intermédiaire	27,0	23,1	23,7	21,3	16,1	20,3
Employé	24,3	25,9	24,9	29,8	21,8	27,6
Ouvrier	15,0	16,3	8,6	9,4	28,8	16,1
Inactif	12,7	14,0	10,0	9,5	13,9	13,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 0,4% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont des agriculteurs.

Tableau 4.7.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.3.1, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Agriculteur	-70,8	-51,4	21,4	90,8	-5,6
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-49,4	-31,1	18,0	35,2	104,6
Cadre supérieur, profession libérale	11,4	2,5	55,3	27,7	-53,1
Profession intermédiaire	33,1	13,9	17,2	5,1	-20,7
Employé	-11,8	-6,1	-9,6	8,1	-20,9
Ouvrier	-6,7	1,6	-46,2	-41,6	79,3

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

En 2012, comparée à celle de l'ensemble de l'électorat, la répartition professionnelle de l'électorat du centre est encore plus contrastée qu'en 2007. De manière révélatrice, il devient

⁷⁵⁹ SONDOOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

la catégorie qui sur-représente le plus nettement les cadres supérieurs et professions libérales (+55,3%) et sous-représente le plus nettement les ouvriers (-46,2%).

4.7.4. Conclusions de l'approche par profession.

On observe très nettement une dynamique de mutation de la répartition professionnelle de l'électorat du centre de 2002 à 2012. Alors qu'il est en 2002 la catégorie dont la répartition est la plus proche de celle de l'ensemble de l'électorat, il cède ce statut en 2007 à l'électorat de gauche, laissant poindre de premiers contrastes caractérisés par la sur-représentation des catégories professionnelles supérieures et la sous-représentation des ouvriers. En 2012, cette mutation est pleinement accomplie, l'électorat du centre devenant fondamentalement, comparé à l'ensemble de l'électorat, un électorat de cadres.

4.8. Un statut d'emploi le plus relativement proche de celui de l'ensemble de l'électorat.

4.8.1. Une répartition par statut comparativement proche de l'ensemble en 2002, avec une sur-représentation des contrats à durée déterminée.

Nos observations pour 2002 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁶⁰

Tableau 4.8.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
A votre compte, travailleur indépendant, employeur	7,7	8,1	14,0	21,3	13,3	13,4
Salarié du privé	46,0	55,7	59,9	55,7	60,5	56,6
Salarié d'une entreprise publique	13,6	10,2	7,1	5,9	5,9	8,2
Salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale	32,6	26,0	19,0	17,0	20,2	21,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 7,7% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont à leur compte, travailleurs indépendants, employeurs.

Tableau 4.8.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.1.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
A votre compte, travailleur indépendant, employeur	-42,5	-39,7	4,5	58,9	-1,0
Salarié du privé	-18,7	-1,5	5,8	-1,5	6,9
Salarié d'une entreprise publique	65,7	23,7	-13,4	-27,8	-28,0
Salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale	50,0	19,5	-12,9	-21,8	-6,9

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Les différentes catégories d'autopositionnement politique présentent des distorsions très nettes par rapport à la répartition par statut de l'ensemble de l'électorat. Cependant, l'électorat du centre fait exception à cet égard. En effet, si l'écart de répartition qu'il présente n'est pas systématiquement le plus faible observable, sa part concernée par chaque catégorie tend systématiquement à être relativement proche de celle observable pour

⁷⁶⁰ Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

l'ensemble. En d'autres termes, en prenant en compte ce contexte de fortes distorsions, l'électorat du centre est comparativement proche de l'ensemble de l'électorat.

Tableau 4.8.1.3 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi s'il relève du secteur privé, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
Contrat à durée indéterminée (CDI)	83,1	84,5	83,4	88,4	82,9	84,8
Contrat à durée déterminée (CDD)	11,3	11,7	12,7	9,1	11,7	11,3
Intérimaire ou stagiaire	5,5	3,8	3,9	2,4	5,4	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 83,1% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche et dont l'emploi relève du secteur privé sont en contrat à durée indéterminée.

Tableau 4.8.1.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.1.3, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Contrat à durée indéterminée (CDI)	-1,9	-0,3	-1,6	4,3	-2,1
Contrat à durée déterminée (CDD)	-0,2	3,6	12,0	-19,6	2,9
Intérimaire ou stagiaire	41,8	-3,4	-0,6	-37,6	38,0

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Si l'on se focalise sur la forme de l'emploi exercé, on constate que comparé à l'ensemble de l'électorat, l'électorat du centre sur-représente significativement les personnes en contrat à durée déterminée (+12%). L'intérêt de cette approche étant le rapport de l'électeur à la précarité, on soulignera par parenthèse que les contrats à durée déterminée sont nettement sous-représentés dans l'électorat de droite (-19,6%).

4.8.2. *Persistence de la configuration de 2002 en 2007.*

Nos observations pour 2007 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁶¹

⁷⁶¹ *Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007)* [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Tableau 4.8.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
A votre compte, travailleur indépendant, employeur	4,5	7,3	19,1	24	15,6	13,3
Salarié du privé	44,8	50,1	50,1	50,9	57,7	50,7
Salarié d'une entreprise publique	21,1	16,9	14,5	9	13,8	16
Salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale	29	25,5	16,2	15,8	13	19,7
Total	100	100	100	100	100	100

Sens de lecture : 4,5% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont à leur compte, travailleurs indépendants ou employeurs.

Tableau 4.8.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.2.2, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
A votre compte, travailleur indépendant, employeur	-66,2	-45,1	43,6	80,5	17,3
Salarié du privé	-11,6	-1,2	-1,2	0,4	13,8
Salarié d'une entreprise publique	31,9	5,6	-9,4	-43,8	-13,8
Salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale	47,2	29,4	-17,8	-19,8	-34,0

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

La configuration de 2002 persiste en 2007. En première approche, l'électorat du centre semble présenter de nettes distorsions par rapport à l'ensemble de l'électorat quant à la répartition par statut. Cependant, le contexte de fortes distorsions présentes dans les différentes catégories d'autopositionnement politique conduit à constater que l'électorat du centre est comparativement proche de l'ensemble de l'électorat. Pour autant, à la différence de 2002, il convient de souligner que l'électorat de gauche, lui aussi, est dans une telle situation de proximité relative avec la répartition de l'ensemble.

Tableau 4.8.2.3 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi, pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>	<i>Ensemble</i>
Contrat à durée indéterminée (CDI)	84,2	85,4	85,7	91,0	80,1	86,4
Contrat à durée déterminée (CDD)	9,0	9,5	10,6	6,5	12,7	9,0
Intérim, stage, contrat aidé	6,8	5,1	3,7	2,5	7,2	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 84,2% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont en contrat à durée indéterminée.

Tableau 4.8.2.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.2.3, focus sur la réponse « *contrat à durée indéterminée*, » pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Contrat à durée indéterminée (CDI)	-2,5	-1,1	-0,8	5,4	-7,3
Contrat à durée déterminée (CDD)	-0,6	5,4	17,9	-28,1	40,9
Intérim, stage, contrat aidé	48,2	10,0	-19,4	-45,6	57,3

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Concernant la forme de l'emploi exercé, on constate la persistance d'une caractéristique déjà observée en 2002. En effet, comparé à l'ensemble de l'électorat, l'électorat du centre sur-représente significativement les personnes en contrat à durée déterminée (+17,9%). De nouveau par parenthèse, on constate de façon très révélatrice que la plus forte sous-représentation des contrats à durée déterminé reste à droite (-28,1%).

4.8.3. *Persistance de la configuration de 2002 et 2007 en 2012 mais passage à une sous-représentation des contrats à durée déterminée.*

Nos observations pour 2012 sont présentées par les tableaux ci-après.⁷⁶²

⁷⁶² SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

Tableau 4.8.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Salarié de la fonction publique ou d'une entreprise publique	36,6	34,2	26,0	21,7	19,8	28,4
Salarié d'une entreprise privée	54,7	59,1	61,1	62,0	66,5	61,1
A votre compte	8,7	6,7	12,9	16,3	13,7	10,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 36,6% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont salariés de la fonction publique ou d'une entreprise publique.

Tableau 4.8.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.3.1, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Salarié de la fonction publique ou d'une entreprise publique	29,0	20,6	-8,5	-23,5	-30,3
Salarié d'une entreprise privée	-10,6	-3,3	0,1	1,5	8,8
A votre compte	-17,1	-36,6	22,7	55,0	30,7

Légende : le bleu marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le vert l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le rouge l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

La configuration de 2002 et 2007 persiste en 2012 pour l'électorat du centre. Elle est même plus nette encore, dans la mesure où dans deux cas sur trois l'électorat du centre présente le plus faible écart à la répartition observable pour l'ensemble de l'électorat. En outre, si la sur-représentation des personnes à leur compte semble élevée en valeur, elle est comparativement modérée. En d'autres termes, l'électorat du centre demeure le plus proche de l'ensemble de l'électorat quant à la répartition par statut, et s'en rapproche davantage.

Tableau 4.8.3.3 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi, pourcentages.

	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite	Ensemble
Contrat à durée indéterminée (CDI)	87,2	88,2	90,5	89,9	94,1	87,3
Contrat à durée déterminée (CDD)	7,4	7,8	5,8	6,3	3,5	7,8
Intérim, stage, contrat aidé	5,4	4,0	3,7	3,8	2,4	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sens de lecture : 87,2% des électeurs qui s'autopositionnent à l'extrême gauche sont en contrat à durée indéterminée.

Tableau 4.8.3.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.3.3, focus sur la réponse « *contrat à durée indéterminée*, » pourcentages.

	<i>Extrême gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Extrême droite</i>
Contrat à durée indéterminée (CDI)	-0,2	1,0	3,6	2,9	7,8
Contrat à durée déterminée (CDD)	-4,7	0,4	-25,6	-18,7	-54,7
Intérim, stage, contrat aidé	11,2	-18,3	-24,0	-21,7	-51,6

Légende : le **bleu** marque l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur positive, le **vert** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus faible en valeur absolue, le **rouge** l'écart à l'ensemble de l'électorat le plus élevé de valeur négative.

Concernant la forme de l'emploi exercé, l'électorat du centre perd la spécificité constatée en 2002 et en 2007, *id est* la sur-représentation des personnes en contrat à durée déterminée. Globalement, il rejoint l'électorat de droite en tant que catégorie sous-représentant cette forme d'emploi, par contraste avec l'électorat de gauche, qui est l'électorat le plus proche de l'ensemble.

4.8.4. Conclusions de l'approche par statut.

L'approche par statut de l'emploi exercé montre une constante très significative de l'électorat du centre, observée en 2002, en 2007 et en 2012 : il présente en la matière la répartition la plus relativement proche de celle observée pour l'ensemble de l'électorat. En outre, il sur-représente significativement les personnes en contrat à durée déterminée en 2002 comme en 2007, mais perd cette spécificité en 2012, s'alignant sur la sous-représentation caractéristique de l'électorat de droite.

4.9. Invalidation de l'approche par le niveau de diplôme.

4.9.1. Biais de méthode du traitement des diplômes à rang égal dès lors que le nombre d'années d'études est égal.

A première vue, une approche des catégories d'autopositionnement politique par le niveau de diplôme présenterait un intérêt élevé pour l'analyse. Le niveau voire le type de diplôme correspond en effet à un niveau de capital culturel. Il correspond également à un niveau de connaissances, qu'il s'agisse de savoirs ou de savoir-faire. Il correspond en outre, sous réserve des barrières à l'accès aux diplômes supérieures indépendantes du mérite individuel, à un niveau d'aptitude au raisonnement, à la logique, ou encore à un niveau de capacités cognitives. Cependant, il apparaît que les données disponibles, du fait de problèmes de méthode, rendent impossible une approche par le niveau de diplôme.

Le premier problème de méthode tient à l'instabilité des catégorisations par diplôme au fil des enquêtes et à l'impossibilité d'harmoniser ces dernières. Par exemple, le Panel Electoral Français de 2002 distingue le baccalauréat d'enseignement général du baccalauréat d'enseignement technique ou professionnel, alors que le Baromètre Politique Français de 2006-2007 et le Panel Electoral Français de 2012 les mêle dans une même catégorie. Autre exemple, le panel de 2002 classe dans trois catégories distinctes les personnes sans diplôme, celles ayant atteint le certificat d'études primaires et celles ayant atteint le brevet des collèges. Le Baromètre Politique Français de 2006-2007, lui, d'une part, mêle dans une même catégorie les personnes sans diplôme et celles ayant atteint le certificat d'études primaires, et d'autre part, mêle les personnes ayant atteint le brevet des collèges à celles ayant atteint un certificat d'aptitude professionnelle. Quant au Panel Electoral Français de 2012, il classe dans une même catégorie toutes les personnes n'ayant pas atteint le baccalauréat.⁷⁶³

Il serait envisageable, dans cette situation de nette hétérogénéité des grilles de catégorisation, d'effectuer une harmonisation des catégories pour, en pratique, ramener par regroupements les grilles les plus détaillées, celles de 2002 à 2007, à la grille la plus simple, celle de 2012. Ce serait cependant faire abstraction d'une réalité fondamentale, à savoir qu'il est de toute évidence faux d'établir une relation d'équivalence entre le diplôme qui

⁷⁶³ *Panel Electoral Français 2002* - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur]; *Baromètre Politique Français 2006-2007* - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur]; *SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

correspondait à un nombre d'années d'études pour une génération donnée et le diplôme correspondant au même nombre d'années pour la génération suivante.⁷⁶⁴ Par exemple, sous l'angle des capacités induites par la détention d'un diplôme, la consultation de manuels destinés à l'école primaire dans les années 1950 permet de constater que les problèmes posés aux élèves en mathématiques sont d'un niveau de difficulté très largement supérieur à celui des manuels actuels. Plus généralement, le capital culturel et le statut social associés à un diplôme pour une génération donnée n'est plus le même pour la génération. Par exemple, le titulaire d'un doctorat obtenu dans les années 1970 ne correspond pas en la matière au titulaire d'un doctorat obtenu dans les années 2000 : une telle équivalence ne serait effective qu'en ajoutant au doctorat des années 2000 l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches.

Il existe donc un lourd biais de méthode dans les catégorisations par niveau de diplôme utilisées dans les enquêtes de référence. Placer les diplômes sur un pied d'égalité à travers le temps au motif d'un nombre similaire d'années d'études requises conduit ainsi le Panel Electoral Français de 2012 à ne pas faire de distinction entre une personne sans diplôme et une personne ayant atteint le certificat d'études primaires de jadis alors que, selon toute vraisemblance, le niveau de maîtrise des mathématiques et du français du second est supérieur à celui atteint par les collégiens atteignant actuellement le diplôme national du brevet. Plus largement, sous l'angle du niveau de diplôme comme indicateur de statut social, il est du reste patent qu'une personne ayant atteint le niveau bac+2 dans les années 1960 fait partie de l'élite de son temps en termes de formation reçue, alors que le même niveau atteint dans les années 1990 ou 2000 ne constitue pas un statut du même ordre.

Nous sommes par conséquent conduits, compte tenu de ce biais de méthode, à exclure de notre cadre d'analyse l'approche par niveau de diplôme. Il aurait fallu, pour la rendre possible, qu'existe une grille d'équivalence des diplômes à travers le temps, revenant fondamentalement à requalifier à la hausse la valeur des diplômes obtenus à mesure qu'ils l'ont été à une époque reculée.

⁷⁶⁴ Par génération, on entend ici la génération au sens commun, et non au sens que lui donne la science démographique.

4.9.2. Piste corollaire de recherche pour la science démographique : le raisonnement en âge réel.

En marge de la présente thèse, on soulignera que ce problème pose un chantier de réflexion potentiellement fécond, non pas pour la science politique, mais pour la science démographique. En effet, au travers de cette question des valeurs comparées des diplômes au fil du temps se pose la question plus fondamentale de « l'âge réel » d'une époque à une autre. Compte tenu des progrès de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans handicap, une personne ayant 50 ans dans les années 1940 n'a pas grand-chose en commun avec une personne ayant 50 ans dans les années 2000, ce qui supposerait, pour les étudier sur une série statistique étendue dans le temps, de pouvoir convertir leur âge civil en âge réel.

Par extension, sur la base d'un raisonnement en âge réel, un grand nombre d'analyses propres aux sciences sociales verraient leurs perspectives profondément bouleversées. L'apparent recul, au fil du temps, de l'âge civil auquel les individus terminent leurs études, quittent le domicile parental, obtiennent leur premier emploi stable, fondent une famille, pourrait donc, en âge réel, être en réalité une situation stable au fil des décennies. En d'autres termes, une telle approche pourrait aboutir à l'idée qu'au lieu de voir les bornes marquantes du cours des vies des individus se reculer, le contenu de cette vie se trouve simplement dilué du fait d'une durée totale plus importante.

4.10. Synthèse conclusive.

L'approche par la taille du foyer apparaît sans pertinence, deux foyers présentant sensiblement le même nombre de personnes pouvant connaître par ailleurs d'extrêmes différences de situation. L'approche par niveau de diplôme est en outre invalidée, au motif d'un lourd biais de méthode dans les catégorisations utilisées en la matière par les enquêtes de référence.

La structure par genre de l'électorat du centre a connu un renversement. En 2002, il est significativement plus féminin que l'ensemble de l'électorat, au point d'être la catégorie d'autopositionnement politique qui sur-représente le plus nettement les femmes. En 2007 comme en 2012, il est au contraire plus masculin que l'ensemble.

Sa structure par âge a également connu un renversement. En 2002, comparé à l'ensemble de l'électorat, le fait d'être un électeur du centre est une fonction décroissante de l'âge. En d'autres termes, cet électorat est comparativement plus jeune. En 2007 comme en 2012, il est en revanche plus vieux que l'ensemble. En affinant l'analyse, il sous-représente les plus jeunes de façon croissante à mesure que la borne des 50 ans s'approche, puis, à partir de 50 ans, donne de plus en plus dans la sur-représentation.

Si l'on admet que la propension à s'engager dans un couple institutionnalisé, et *a fortiori* à connaître le veuvage, croît avec l'âge, et nonobstant les distorsions induites par l'absence de pleine corrélation entre tranche d'âge et situation conjugale, on constate que **l'approche par situation conjugale recoupe les conclusions de l'approche par l'âge.** En effet, l'électorat du centre sur-représente en 2002 des situations conjugales qui sont d'abord l'apanage des plus jeunes, à savoir le célibat et le concubinage, et sous-représente les couples institutionnalisés. Au contraire, en 2007, le célibat est très nettement sous-représenté, tandis que les personnes mariées ou pacsées deviennent légèrement sur-représentées et que les veufs deviennent largement sur-représentés.

Sa structure par revenu a connu sinon un renversement, du moins une rupture. En 2002, il compte une part plus forte de revenus inférieurs que l'ensemble de l'électorat et une part de revenus moyens sensiblement proche de celle de l'ensemble de l'électorat : par parenthèse, sous l'angle du patrimoine, sa part concernée par une catégorie de patrimoine est systématiquement la plus proche de celle observable pour l'ensemble de l'électorat. En 2012, en revanche, comparé à l'ensemble, le fait d'être un électeur du centre est une

fonction croissante du revenu, ce qui rapproche en l'espèce l'électorat du centre de l'électorat de droite.

Sa répartition professionnelle a subi une mutation progressive et très nette. En 2002, il est l'électorat dont la répartition est la plus proche de celle de l'ensemble. En 2007, commençant à sur-représenter des catégories professionnelles supérieures et à sous-représenter les ouvriers, il cède ce statut à l'électorat de gauche. En 2012, l'électorat du centre est devenu fondamentalement, comparé à l'ensemble de l'électorat, un électorat de cadres.

Sa répartition par statut de l'emploi exercé est singulièrement stable. Sa caractéristique est d'être systématiquement la plus relativement proche de celle observée pour l'ensemble de l'électorat. Par ailleurs, s'il sur-représente significativement les personnes en contrat à durée déterminée en 2002 comme en 2007, il perd cette spécificité en 2012, s'alignant sur la sous-représentation caractéristique de l'électorat de droite.

Conclusion.

« La science (...) est avant tout une classification, une façon de rapprocher des faits que les apparences séparaient, bien qu'ils fussent liés par quelque parenté naturelle et cachée. La science, en d'autres termes, est un système de relations. Or nous venons de le dire, c'est dans les relations seulement que l'objectivité doit être cherchée ; il serait vain de la chercher dans les êtres considérés comme isolés les uns les autres. »

Henri POINCARÉ

Initialement bâtie grâce à l'analyse quantitative de sondages, **l'hypothèse de l'existence de quatre familles d'incarnation contemporaine du centre est consolidée par l'analyse de l'ouvrage de référence *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*,⁷⁶⁵ de l'historien Jean-Pierre Rioux, alors qu'elle avait été développée indépendamment de ce dernier.** Cette analyse démontre en effet, d'une part, que trois de ces quatre familles sont en effet présentes sur le temps long de l'histoire politique, et d'autre part, que la quatrième, le centre-vert, émerge comme application de la vertu de mesure à l'écosystème à compter des années 1980. Nous sommes de fait en mesure de compléter notre arborescence des incarnations du centre, courant désormais du XVIIIe siècle finissant à nos jours.⁷⁶⁶ **Cette analyse consolide en outre notre hypothèse de détermination de l'éclatement des incarnations du centre par les règles du jeu électoral**, puisque là aussi sur le temps long de l'histoire politique, ce sont manifestement ces dernières qui ont induit des recompositions des incarnations du centre : plus le mode de scrutin favorise la bipolarisation, plus la diversité des choix d'alliances possibles pour le centre le conduit à l'éclatement.

Initialement bâtie après avoir démontré, grâce à l'analyse quantitative de sondages, que les divergences de choix d'alliances électorales suffisent à expliquer cet éclatement, **cette hypothèse de détermination est consolidée par l'analyse des élections législatives de 2002 et de 2007 en termes de répartition des suffrages, des sièges et du financement public des partis**, à l'aide de l'indice de Herfindahl-Hirschmann et du coefficient de Gini. Cette analyse permet en effet de démontrer que le marché électoral, au sens de la théorie économique de la démocratie développée par Anthony Downs, est en situation de duopole au profit des partis dominants de la gauche et de la droite. Dans ce contexte, il est possible de construire un modèle explicatif des choix tactiques des partis politiques basé sur la loi de Duverger et la théorie des coalitions de William Riker complétée par Robert Axelrod. **Focalisé sur les cas des partis extérieurs au duopole, ce modèle baptisé GRADD**

⁷⁶⁵ Jean-Pierre RIOUX, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*, Paris : Fayard, 2011, 314 pages.

⁷⁶⁶ Cf tableau 1.1.3.

explique leurs choix d'alliances ou de comportements de prédation vis-à-vis des partis duopolistiques, de même qu'il explique l'éclatement des incarnations contemporaines du centre sous la pression de la diversité maximale des choix possibles. Ce faisant, il apporte une très forte consolidation à notre hypothèse.

Les entretiens avec des personnalités politiques représentatives des familles d'incarnation du centre interpellées sur la validité de plusieurs de nos hypothèses leur apportent une consolidation satisfaisante. Les éléments constitutifs de la pensée politique du centre sont validés, de même que la définition de ses quatre familles d'incarnation et la détermination de leur éclatement par la loi de Duverger. En marge de ces étaiements, ces entretiens valident en outre la thèse soutenue par Alexis Massart quant au fait que l'Union pour la démocratie française fut un cartel de partis plutôt qu'un parti, de même qu'ils valident celle soutenue par Nicolas Sauger, affirmant que si Démocratie libérale a fait scission de l'Union pour la démocratie française, c'est fondamentalement du fait d'une dynamique de présidentialisation du parti sous l'égide de François Bayrou. Ils apportent par ailleurs des compléments à la thèse soutenue par Julien Frétel sur les profils des militants de la Nouvelle UDF, notamment en réaffirmant le primat du profil de notables des cadres et élus du parti pour expliquer son fonctionnement interne et en développant une analyse des crises d'appareil du Mouvement démocrate de 2007 à 2012 du fait des flux et reflux de militants. Ils mettent en lumière, en dehors du champ de la présente thèse, des pistes potentiellement intéressantes pour la recherche en science politique : l'idée que la construction européenne, plutôt qu'une partie intégrante de l'idéologie du centre, est en fait un produit de cette idéologie, et que c'est à ce titre que les centristes lui sont attachés ; le concept des « oiseaux migrateurs » électoraux, électorat extrêmement instable et volatile de l'ordre de 10% des suffrages exprimés, qui d'un scrutin à l'autre provoque la percée spectaculaire d'un camp et la chute d'un autre en changeant l'endroit où il se pose ; l'irrationalité dans le gouvernement des partis politiques, incitant à développer l'analyse de l'impact en la matière des psychologies et affinités personnelles ; l'absence d'idéologie écologiste, l'écologie politique étant en fait une cohabitation du centre et de l'extrême gauche.

En ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques de l'électorat du centre, sa structure par genre, par âge et par situation conjugale a connu un renversement. Catégorie d'autopositionnement politique sur-représentant le plus nettement les femmes par rapport à l'ensemble de l'électorat en 2002, il est au contraire plus masculin que l'ensemble à compter de 2007. Alors qu'en 2002 le fait d'être un électeur du centre est, comparé à l'ensemble de l'électorat, une fonction décroissante de l'âge, cet électorat est en revanche plus vieux que l'ensemble à compter de 2007. Quant à la situation conjugale, ses caractéristiques

recourent en réalité l'évolution de la structure par âge. Sa structure par revenu a connu sinon un renversement, du moins une rupture, puisqu'en 2002 il compte une part plus forte de revenus inférieurs que l'ensemble de l'électorat et une part de revenus moyens sensiblement proche de celle de l'ensemble de l'électorat, alors qu'en 2012, comparé à l'ensemble, le fait d'être un électeur du centre est une fonction croissante du revenu, ce qui rapproche en l'espèce l'électorat du centre de l'électorat de droite. Sa mutation est beaucoup plus nette en ce qui concerne la structure par profession : électorat dont la répartition est la plus proche de celle de l'ensemble en 2002, il commence à sur-représenter des catégories professionnelles supérieures et à sous-représenter les ouvriers en 2007, et en 2012, il est devenu, comparé à l'ensemble de l'électorat, un électorat de cadres. A contrario, sa structure par statut de l'emploi exercé est singulièrement stable, ayant systématiquement la répartition la plus relativement proche de celle observée pour l'ensemble de l'électorat. Par parenthèse, la structure par niveau de diplôme n'est pas analysable en l'état des données exploitables, qui présentent un biais de méthode en mettant sur le même plan des diplômes dont le contenu qualitatif a évolué au fil des générations. Ce constat permet, en incise, de signaler une piste de recherche potentiellement intéressante pour la science démographique, *id est* la distinction entre âge civil et âge « réel » dans les séries statistiques s'étalant dans le temps.

Au terme de cette troisième partie, les hypothèses que nous avons construites sont significativement consolidées, d'autant plus que les tests de validation ont été entrepris sur la base de données et de méthodes qui diffèrent de celles utilisées lors de la construction desdites hypothèses. Nous retrouvons dans cette approche le principe de triangulation appliqué aux sciences sociales.⁷⁶⁷

⁷⁶⁷ Concernant la triangulation appliquée aux méthodes qualitatives, voir notamment : Karsten JONSEN et Karen A. JEHN, « Using triangulation to validate themes in qualitative studies, » in *Qualitative Research in Organizations and Management : An International Journal*, 2007, vol. 4, n°2, p. 123-150.

EPILOGUE

« Our revels now are ended. These our actors,
As I foretold you, were all spirits, and
Are melted into air, into thin air :
And, like the baseless fabric of this vision,
The cloud-capp'd towers, the gorgeous palaces,
The solemn temples, the great globe itself,
Yea, all which it inherit, shall dissolve,
And, like this insubstantial pageant faded,
Leave not a rack behind. We are such stuff
As dreams are made on ; and our little life
Is rounded with a sleep. »

William SHAKESPEARE

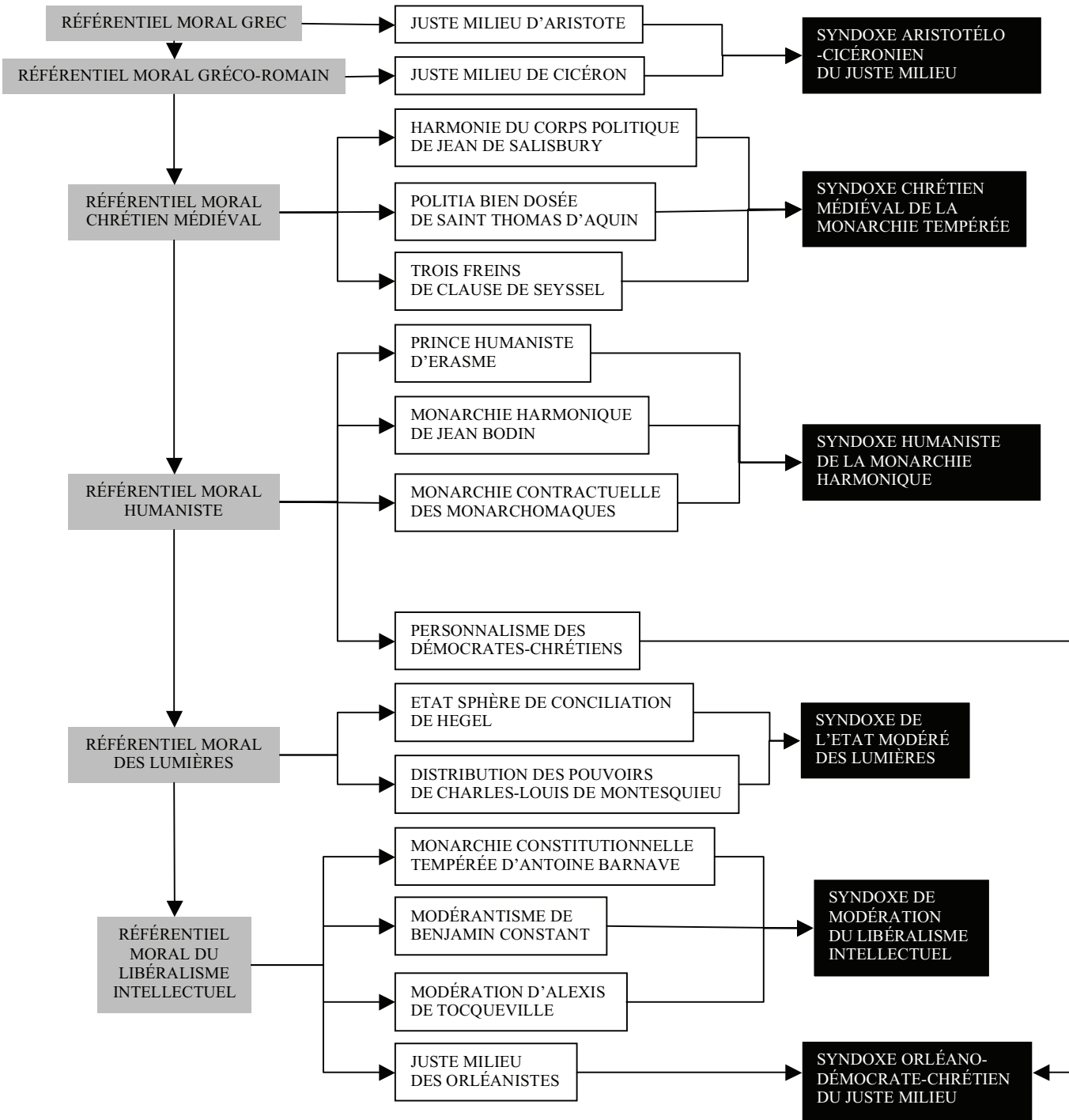
Notre objet de recherche était l'existence du centre. Au terme de notre réflexion, nous soutenons la thèse suivante : il existe.

Nous avons démontré l'existence de la pensée politique du centre, qui constitue une idéologie. Elle est définie par la mesure comme but et la mesure comme méthode. Elle s'inscrit dans la continuité de la vertu morale grecque de *sophrosune* qu'ont reprise au fil des époques des référentiels moraux, qui ont eux-mêmes fixé le contexte dans lequel une succession de penseurs politiques ont élaboré la pensée politique centriste, jusqu'à ses deux incarnations ultimes contemporaines, l'orléanisme et la démocratie chrétienne, se rejoignant d'ailleurs au sein de l'Union pour la démocratie française dans le dernier quart du XXe siècle. Dans l'ordre de la mesure comme but, cette idéologie est caractérisée par ses finalités de conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, de rejet de la tyrannie, de rejet des extrêmes et de changement dans la continuité. Dans l'ordre de la mesure comme méthode, elle est caractérisée par le régime politique assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires et leur étant plus favorable, le respect de la morale par le pouvoir suprême, la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral, et la décentralisation accompagnée des libertés locales et provinciales. Ces caractéristiques permettent d'affirmer la nature idéologique de cette pensée politique. En effet, elle s'avère ainsi être un système de croyances, puisqu'il n'est pas démontrable que ses postulats sont objectivement justes. Elle est en outre orientée vers l'action, puisqu'elle énonce des principes dont découlent des réformes qu'ils rendent nécessaires et justes. Elle développe par ailleurs une vision du monde, puisqu'elle légitime une organisation spécifique de l'ordre politique. Elle offre également un cadre de justification aux décisions, puisqu'elle fonde leur légitimité sur leur modération fondamentale et leur mesure processuelle. Elle limite et identifie les alternatives, puisqu'elle rejette la tyrannie et

les extrêmes et tend à y assimiler ce qui s'éloigne de son référentiel. Enfin, elle entend créer la solidarité la plus large et intensive possible, puisqu'elle prône une société d'équilibre et d'harmonie.

Cette première conclusion fondamentale revient à démontrer l'existence du centre par l'existence d'une pensée politique qui lui est spécifique, en d'autres termes, à démontrer l'existence du contenant par celle du contenu. Nous sommes de fait en mesure de construire une arborescence de la pensée politique du centre, que rappelle le schéma ci-après.

Schéma conclusif : arborescence de la pensée politique du centre.



Nous avons confirmé cette démonstration dans le ciel des idées par une seconde démonstration sur le terrain de la vie politique, grâce à la confrontation de cette définition de cette pensée politique aux opinions de l'électorat contemporain du centre. Les critères de la conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence, du régime politique intrinsèquement porté à la conciliation, du rejet des extrêmes et du changement dans la continuité obtiennent une validation *a maxima*. Les critères de la tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral, d'une part, et de la décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales, d'autre part, obtiennent une validation *a media*. Les critères du régime à la fois plus favorable aux classes moyennes ou aux corps intermédiaires et assis sur ces derniers obtiennent une validation *a minima*. Les critères du rejet de la tyrannie et du respect de la morale par le pouvoir suprême, faute de données exploitables, n'ont pas pu être testés.

Ces résultats conduisent à notre deuxième conclusion fondamentale : la pensée politique du centre telle que définie par les grands penseurs de la transposition de la modération en politique, d'une part, et les préférences des électeurs qui se positionnent d'eux-mêmes au centre, d'autre part, constituent deux ensembles aux convergences nécessaires et suffisantes, alors même qu'ils n'avaient aucun point commun identifié préalablement à cette entreprise de validation. C'est ce que rappelle le tableau ci-après.

Tableau conclusif n°1 : synthèse des résultats de la démarche de validation quantitative des critères de la pensée politique du centre.

	Vérification impossible	Invalidation	Validation		
			<i>a minima</i>	<i>a media</i>	<i>a maxima</i>
Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence					X
Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation					X
Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires			X		
Régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires			X		
Rejet de la tyrannie	X				
Rejet des extrêmes					X
Changement dans la continuité					X
Respect de la morale par le pouvoir suprême	X				
Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral				X	
Décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales				X	

Nous avons par ailleurs démontré l'existence de quatre familles d'incarnation contemporaine du centre, que sont le centre-droit, l'extrême centre, le centre-gauche et le centre-vert. Ces dernières partageant une même idéologie, leurs divergences en matière de choix d'alliances partisans constituent un critère pertinent pour expliquer cet éclatement. Au demeurant, cet éclatement des incarnations du centre n'est pas sans précédent sur le temps long de l'histoire politique française. **L'existence de ces quatre familles du centre constitue notre troisième conclusion fondamentale** : l'évolution de ses incarnations est rappelée par le tableau ci-après.

Tableau conclusif n°2 : les familles d'incarnation du centre de 1788 à 2012.

	CENTRE-DROIT		EXTRÊME CENTRE	CENTRE-GAUCHE		CENTRE-VERT
Révolution			Club des Feuillants (Barnave)			
Restauration	Faction parlementaire			Faction parlementaire		
Monarchie de Juillet	Doctrinaires (Guizot, Broglie)		Tiers parti central (Dupin, Molé)	Centre-gauche (Thiers)		
Empire libéral	Libéraux (Broglie, Thiers)			Républicanisme modéré (Ollivier)		
III ^e République avant 1901	Orléanistes (Thiers)			Centristes alliés aux républicains (Leroy-Beaulieu)	Gauche républicaine (Ribot, Duruy)	
III ^e République 1901-1918	Imbrication à la Fédération républicaine (droite)	Démocrates chrétiens du Sillon (Sangnier)	Alliance républicaine démocratique (Poincaré)	Imbrication à la Fédération des gauches d'Aristide Briand (gauche)		
III ^e République 1918-1940	Démocrates chrétiens de la Jeune République (Sangnier) et du Parti démocrate populaire (Georges Thibout)		Parti républicain démocratique et social (Reynaud)	Imbrication au Parti radical		
IV ^e République et Ve République avant 1962	« Troisième force » - Mouvement républicain populaire (Jean Monnet, Robert Schuman) - Centre national des indépendants et paysans			- Mouvement de libération nationale - Union démocratique et sociale de la Résistance - Gauche réformiste (Mendès-France)		
Ve République 1962-1969	- Mouvement républicain populaire (Lecanuet) jusqu'en 1965 - Républicains Indépendants (Giscard d'Estaing)		Centre démocrate (Lecanuet)			
Ve République 1969-1974	Centre Démocratie et Progrès (Duhamel)			Parti radical (Servan-Schreiber)		
Ve République 1974-1981	« Union pour la démocratie française » Centre des Démocrates Sociaux (Lecanuet)				Parti radical (Servan-Schreiber)	
Ve République 1981-1999	Survivances orléanistes (Balladur, Barre)	« Union pour la démocratie française » Parti républicain (Léotard)		Aile droite du Parti socialiste (Delors, Rocard)		Les Verts (Waechter)
Ve République 1999-2007	Imbrication à l'Union pour un mouvement populaire (Douste-Blazy, Borloo)		Nouvelle UDF (Bayrou)	Aile droite du Parti socialiste (Strauss-Kahn)		Cohn-Bendit ⁷⁶⁸
Ve République 2007-2012			N.C. ⁷⁶⁹	Mouvement démocrate (Bayrou)	Aile droite du Parti socialiste (Strauss-Kahn, Hollande)	

⁷⁶⁸ Aux élections européennes de 1999

⁷⁶⁹ N.C. : Nouveau Centre (Morin)

Dans le contexte contemporain, le centre-gauche choisit l'imbrication ou l'alliance au Parti Socialiste. Le centre-vert choisit l'imbrication aux Verts et l'alliance à gauche. L'extrême centre choisit d'être un parti anti-système au sens de Giovanni Sartori. Le centre-droit choisit l'imbrication ou l'alliance au Rassemblement Pour la République puis à l'Union pour un Mouvement Populaire.

Nous avons démontré que cet éclatement du centre est déterminé par les règles du jeu électoral. L'analyse quantitative des élections législatives de 2002 et de 2007 en termes de répartition des suffrages, des sièges et du financement public des partis, permet de constater que la répartition des sièges à l'Assemblée nationale relève du duopole, au bénéfice de l'Union pour un mouvement populaire, à droite, et du Parti socialiste, à gauche. Cette situation ne traduit pas la réalité du paysage politique issu de la demande électorale, très nettement pluraliste. Le financement public des partis politiques est en revanche relativement équitable. Les règles du jeu électoral déterminent cette situation : l'effet conjugué du scrutin uninominal à deux tours, d'une part, et des seuils de maintien exigés des candidats pour se maintenir au second tour, d'autre part, produit la répartition duopolistique des sièges. En outre, c'est sur ces mêmes règles et sur les voix obtenues aux deux tours de ces élections que repose le calcul des subventions annuelles versées aux partis pour cinq ans. Deux conséquences logiques en découlent. D'une part, la viabilité financière des partis hors duopole est relativement garantie : c'est une facilitation objective d'une stratégie de maximisation des voix contre le duopole, dont le Front national est l'archétype contemporain. D'autre part, l'optimisation des trajectoires de carrière individuelles des membres du personnel politique suppose la maximisation de l'exercice de responsabilités politiques, qui suppose elle-même de passer alliance avec un parti duopolistique : c'est une incitation objective à choisir une stratégie de maximisation des postes à responsabilité en coopération avec le duopole, dont le Parti communiste français est l'archétype contemporain.

Née des règles du jeu électoral, cette tension entre la maximisation des voix hors duopole et la maximisation des postes à responsabilité en coopération avec le duopole produit, dans chaque parti hors duopole, un clivage entre stratégies de concurrence et d'alliance avec le parti dominant le plus idéologiquement proche. En d'autres termes, il y a clivage entre approche prédatrice et approche coopérative. L'approche prédatrice est d'autant plus favorisée qu'il existe un leadership pour l'y incarner, et d'autant plus défavorisée si le parti dominant le plus idéologiquement proche est demandeur d'une alliance. Ce dernier est incité à en être demandeur à mesure que trois conditions sont remplies : la compatibilité idéologique est suffisante (*condition idéologique*), il a besoin de cette alliance pour atteindre l'exercice du pouvoir (*condition de nécessité*), il ne risque pas ce faisant d'écarter un

partenaire traditionnel dont il a également besoin (*condition de non-préemption*). Cette somme de déductions nous a permis de construire un modèle explicatif des choix stratégiques des partis, le modèle GRADD,⁷⁷⁰ qui présente de solides capacités explicatives et prédictives.

À l'extrême droite, l'absence d'offre d'alliance d'un parti duopolistique rend l'approche prédatrice dominante par défaut. À l'extrême gauche, la présence d'une offre d'alliance d'un parti duopolistique à la fois unique et certaine rend l'approche coopérative dominante au prix de tensions internes en faveur de l'approche prédatrice. Le centre est le seul pôle du paysage politique qui satisfasse la condition idéologique et la condition de nécessité du point de vue des partis duopolistiques. Les perspectives d'alliance sont donc plus nombreuses que pour tout autre pôle extérieur au duopole. Cette multiplicité des choix est en elle-même un facteur d'éclatement du centre qui n'existe ni à l'extrême droite ni à l'extrême gauche. Il y a donc non seulement un éclatement entre approche prédatrice et approche coopérative, mais aussi un éclatement entre tenants de l'approche coopérative faisant des choix d'alliances divergents. Ainsi, le Nouveau centre, le Parti radical, la minorité centriste interne à l'Union pour un mouvement populaire, font le choix de l'approche coopérative par alliance à droite. Europe Ecologie, en s'imbriquant à un parti hors-duopole de gauche, les Verts, lui-même allié au parti duopolistique à gauche, fait indirectement le choix de l'approche coopérative par alliance à gauche. Le Mouvement démocrate, sous le leadership de François Bayrou, fait le choix de l'approche prédatrice envers l'un et l'autre parti duopolistique.

Ces observations, rappelées par le tableau ci-après, conduisent à **notre quatrième conclusion fondamentale : basé sur la loi de Duverger, la théorie économique de la démocratie d'Anthony Downs, la théorie des coalitions de William H. Riker et les travaux complémentaires de Robert Axelrod, le modèle GRADD est nécessaire et suffisant pour expliquer l'éclatement des incarnations contemporaines du centre.**

⁷⁷⁰ Acronyme pour : Guérolé Riker Axelrod Downs Duverger.

Tableau conclusif n°3 : explication de l'éclatement des incarnations du centre par le modèle GRADD.

Force politique remplissant la condition idéologique du point de vue de la force politique hors-duopole	Parti duopolistique d'incarnation	Conditions remplies du point de vue du parti duopolistique		
		Condition idéologique	Condition de nécessité	Condition de non-préemption
Gauche	Parti socialiste	Oui (1)	Oui (2)	Non (3)
Droite	Rassemblement pour la République puis Union pour un Mouvement populaire	Oui (4)	Oui (5)	Oui (6)
Force politique hors-duopole	Partis d'incarnation	Condition charismatique		
Centre	- Parti radical - Aile gauche de l'Union pour un mouvement populaire - Nouveau Centre	Non (7)		
	Europe Écologie	Non (8)		
	Mouvement démocrate	Oui (9)		
(1)+(2)+(3)	Demande d'alliance par le parti duopolistique sous réserve que le partenaire centriste soit idéologiquement davantage à gauche (10)			
(4)+(5)+(6)	Demande d'alliance par le parti duopolistique (11)			
(7)+(11)	Approche coopérative de partis hors-duopole envers le parti duopolistique			
(8)+(10)	- Approche coopérative d'un parti hors-duopole envers le parti duopolistique - Exigence du parti duopolistique dans le sens d'un partenaire centriste idéologiquement davantage à gauche satisfaite grâce à l'imbrication à un parti hors-duopole de gauche			
(9)+(10)+(11)	Pression de faisabilité de plusieurs alliances affaiblissant la condition charismatique d'où : - leadership faible - absence d'influence de ce leadership sur les partis d'incarnation du centre ayant choisi l'une ou l'autre alliance			

Nos dialogues avec des personnalités politiques représentatives des quatre familles d'incarnation contemporaine du centre consolident nos conclusions. C'est ce que rappelle le tableau ci-après en ce qui concerne les critères constitutifs de la pensée politique du centre. Ces dialogues valident par ailleurs aussi bien l'existence de quatre familles d'incarnation du centre que l'explication de cet éclatement par la loi de Duverger.

Tableau conclusif n°4 : validation de la définition de l'idéologie du centre par les dialogues et déclarations publiques de personnalités politiques représentatives de ses quatre familles d'incarnation.

Personnalité politique	- Conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence - Régime politique intrinsèquement porté à la conciliation - Changement dans la continuité		- Régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires - Régime assis sur la classe moyenne ou sur les corps intermédiaires		Rejet des extrêmes		Respect de la morale par le pouvoir suprême		Tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral		Décentralisation accompagnée de libertés locales et provinciales	
	Validés	Invalidés	Validés	Invalidés	Validé	Invalidé	Validé	Invalidé	Validé	Invalidé	Validé	Invalidé
Jean-Louis BORLOO	X		X		X							
Pierre MÉHAIGNERIE	X		X		X				X		X	
Eric AZIÈRE			X		X				X		X	
François BAYROU	X				X		X					
Daniel COHN-BENDIT	X		X		X		X					
Nicolas HULOT	X		X		X							

Critère non testable : « rejet de la tyrannie. »

Au titre de la complétude, nous avons en outre apporté une description de l'électorat contemporain *du centre* du point de vue sociodémographique, description qui n'existait pas à ce jour, au contraire de travaux de cet ordre portant sur l'électorat *d'un centriste*.

Sur la base de nos quatre conclusions fondamentales :

- Ayant démontré dans le ciel des idées l'existence d'une pensée politique du centre, constituant une idéologie ;
- Ayant démontré la validité de sa définition sur le terrain par le constat d'une convergence nécessaire et suffisante entre cette définition, d'une part, et les opinions de l'électorat du centre, d'autre part ;
- Ayant démontré l'existence de quatre familles d'incarnation contemporaine du centre, que sont le centre-droit, l'extrême centre, le centre-gauche et le centre-vert ;
- Ayant démontré que cette variété des incarnations du centre est constatable sur le temps long de l'histoire politique ;
- Ayant démontré que le modèle GRADD, basé sur loi de Duverger, la théorie économique de la démocratie d'Anthony Downs, la théorie des coalitions de William H. Riker et les travaux complémentaires de Robert Axelrod, est nécessaire et suffisant pour expliquer cet éclatement des incarnations du centre ;

Nous soutenons la thèse de l'existence du centre, que caractérisent une pensée politique, un électorat, et des familles d'incarnation partisane.

Outre cette réponse à notre objet de recherche, notre réflexion nous a conduits à contester les travaux d'autres chercheurs, à mentionner des éléments qui complètent les travaux d'autres chercheurs, et à proposer des pistes de recherche sortant de notre sujet mais pouvant intéresser d'autres chercheurs.

Notre principale contestation des travaux d'autres chercheurs concerne l'ouvrage de référence *Les Droites en France*.⁷⁷¹ **Nous nous sommes efforcés de démontrer que contrairement à la thèse de René Rémond, le centre ne constitue, ni du point de vue de la pensée politique ni du point de vue de l'espace politique, un sous-ensemble de la droite.** Nous estimons cependant, comme nous l'avons déjà rappelé dans notre Prologue, que nous ne faisons là que poursuivre la réflexion à partir des doutes émis sur ce sujet par René Rémond lui-même. Devant nous interroger sur le respect du principe de neutralité axiologique dans le cadre de nos relations de travail avec Jean-Louis Borloo, **nous avons par ailleurs été conduits à contester l'acception qu'en a la science politique**

⁷⁷¹ René RÉMOND, *op.cit.*

contemporaine depuis la traduction de la *Wertfreiheit* de Max Weber par Julien Freund. Dans son acception freudienne, cette neutralité axiologique suppose que le savant – le chercheur dans un vocabulaire plus contemporain – s’abstraie de ses propres opinions et valeurs afin de poser sur son objet de recherche un regard vierge de toute croyance personnelle et de tout préjugé. Or, plutôt que d’opposer la neutralité à l’engagement, ce que fait la neutralité axiologique freudienne, la *Wertfreiheit* wébérienne oppose en réalité la propagande à la non-imposition des valeurs. Il s’agit d’exiger du chercheur, et par extension de l’enseignant, non pas une absence de croyances et de convictions personnelles dans la conduite de ses recherches ou de ses cours, mais bien l’absence de présentation intellectuellement malhonnête de telles convictions et de telles croyances sous forme d’affirmations neutres. En l’occurrence, nous adhérons aux conclusions d’Isabelle Kalinowski.⁷⁷²

Nos confirmations et compléments aux travaux d’autres chercheurs concernent les thèses soutenues par Alexis Massart,⁷⁷³ Nicolas Sauger⁷⁷⁴ et Julien Frétel.⁷⁷⁵

Alexis Massart a démontré que l’Union pour la démocratie française que cette formation constituait pleinement un parti politique, au sens de La Palombara et Weiner,⁷⁷⁶ mais s’apparentait davantage à un cartel de partis mû par la recherche de la maximisation du bénéfice électoral. Cette définition est confirmée par notre dialogue avec Eric Azière. Sa description des processus d’investiture aux élections et du fonctionnement de l’Union pour la démocratie française en chapelles vivant séparément les unes des autres lui correspond en effet très exactement. Nicolas Sauger a démontré que c’est fondamentalement du fait d’une dynamique de présidentialisation du parti, sous l’égide de François Bayrou, que Démocratie libérale fait scission à l’instigation d’Alain Madelin. Nos dialogues avec Pierre Méhaignerie et Eric Azière, en insistant sur le poids singulier de cette dynamique dans les exodes successifs de cadres et d’élus du parti, confirment cette analyse. Julien Frétel a démontré qu’en complément de la définition de l’Union pour la démocratie française comme parti de notables, la forte culture catholique et le refus de la caporalisation caractérisant ses adhérents, d’une part, et le passé militant de ses élus dans le champ associatif, d’autre part, expliquent tout à la fois la porosité de ses frontières, sa relative ingouvernabilité et la fréquence des exodes et scissions qui marquent son histoire. Notre dialogue avec Eric

⁷⁷² Max WEBER et Isabelle KALINOWSKI, *La Science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, Marseille : Agone, 2005, 300 pages.

⁷⁷³ Alexis MASSART, *L’Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris : L’Harmattan, 1999, 369 pages.

⁷⁷⁴ Nicolas SAUGER (sous la direction de Gérard GRUNBERG), *Les scissions de l’UDF (1994-1999) : unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l’offre partisane*, Paris : Institut d’études politiques (thèse de doctorat), 2003, 604 pages.

⁷⁷⁵ Julien FRÉTEL (sous la direction de Jacques LAGROYE), *Militants catholiques en politique : la nouvelle UDF*, Lille : ANRT, 2007, 2 microfiches.

⁷⁷⁶ Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER, *Political Parties and Political Development*, Princeton : Princeton University Press, 1966, p. 5-7.

Azière, tout en réaffirmant le primat du profil de notables des cadres et élus du parti pour expliquer son fonctionnement interne, confirme le poids indirect de la vie associative dans ce même fonctionnement et par extension dans ses orientations politiques. Il fournit en outre une grille de lecture des vagues de militants ayant afflué à l'Union pour la démocratie française de 1999 à 2007 qui complète l'analyse de Julien Frétel, en insistant sur le profil de plus en plus marqué au centre-gauche de ces nouveaux militants. En outre, ce dialogue apporte un addendum à cette analyse pour ce qui concerne le flux puis le reflux de militants au Mouvement démocrate de 2007 à 2012, à la fois en insistant sur leurs positionnements dans les quatre familles du centre et en décrivant les crises d'appareil militant qui s'en sont suivies.

Nous avons également mentionné des pistes de recherche sortant de notre sujet mais pouvant intéresser d'autres chercheurs, pistes découvertes au fil de notre réflexion :

1. Notre dialogue avec Pierre Méhaignerie apporte la confirmation d'une hypothèse de l'auteur imaginée en marge de la présente thèse, concernant les convictions européennes des centristes. L'approche usuelle est de considérer l'engagement pour une Europe politique fédérale et plus largement pour la construction européenne comme partie intégrante du corpus idéologique du centre. Pierre Méhaignerie confirme **la pertinence d'un renversement de perspective sur la construction européenne** : en fait, c'est parce que la construction européenne, jusqu'au virage monétariste du milieu des années 1980, a constitué une application supranationale de l'idéologie du centre et a eu des centristes pour architectes, que les centristes soutiennent cette construction.

2. Notre dialogue avec Eric Azière développe **le concept des oiseaux migrants**, imaginé par à l'occasion d'un échange informel avec Nicolas Sauger. L'idée centrale est que depuis au moins l'élection présidentielle de 2007, les scrutins successifs donnent l'illusion de variations des rapports de forces entre partis ou entre coalitions de partis, alors qu'en réalité, ce sont simplement les symptômes des migrations d'un seul et unique électorat extrêmement instable et volatile, de l'ordre de 10% des suffrages exprimés, qui d'un scrutin à l'autre provoque la percée spectaculaire d'un camp et la chute d'un autre en changeant l'endroit où il se pose. Ce phénomène des oiseaux migrants, déjà identifié *supra* pour expliquer la percée de François Bayrou à l'élection présidentielle de 2007 et, par la suite, son effondrement joint à la percée d'Europe Ecologie aux élections européennes de 2009,⁷⁷⁷ pourrait également expliquer la percée de François Hollande à l'élection présidentielle de 2012 par rapport au score de Ségolène Royal en 2007. Compte tenu de nos précédentes observations sur le surcroît de volatilité de l'électorat s'autopositionnant politiquement au

⁷⁷⁷ Cf partie II de la présente thèse, 3.3.2.

centre, il serait cohérent d'affirmer que ces oiseaux migrateurs sont fondamentalement électeurs du centre.

3. Notre dialogue avec Eric Azière mentionne à plusieurs reprises le lourd impact des psychologies et affinités personnelles dans le gouvernement des partis politiques. Par exemple, François Bayrou rejette l'opportunité de passer alliance avec le centre-vert lors des élections européennes de 2009, alors même que cette alliance serait selon toute vraisemblance passée devant le Parti socialiste finalement arrivé en tête, parce qu'il ne peut pas psychologiquement se résoudre à partager la tête d'affiche avec Daniel Cohn-Bendit, et parce qu'affectivement il ne peut pas retirer à Marielle de Sarnez la tête de liste de l'Île-de-France au profit de ce dernier. Il est de fait patent que **la rationalité imputée aux acteurs politiques revient à sous-estimer et à insuffisamment étudier l'impact de ces psychologies et affinités.**

4. Nos dialogues avec Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot mettent en lumière l'existence d'une tension entre deux écologies politiques : la première est caractérisée par une démarche d'ouverture, une position centrale et une appétence pour la symbiose avec la société civile ; la seconde est caractérisée par une démarche de fermeture, une position très marquée à gauche et une appétence pour la symbiose avec la sphère de l'activisme. Des travaux étudiant les racines idéologiques et sociologiques de cette tension auraient probablement pour conséquence de conclure à l'absence de communauté idéologique de ces deux approches et, par conséquent, à l'absence d'existence d'une idéologie de l'écologie. A notre sens, **la première écologie politique constitue en fait une déclinaison de l'idéologie du centre, par transposition de la vertu de mesure au rapport à l'écosystème, tandis que la seconde constitue en fait une déclinaison de l'idéologie de l'extrême gauche, par transposition de l'anticapitalisme au rapport à l'écosystème.**

5. Nous avons été placés dans l'impossibilité d'exploiter les données quantitatives disponibles sur le niveau de diplôme des sondés, en raison de ce qui nous apparaît être un lourd biais de méthode de traitement. En effet, des diplômes dont le contenu varie significativement au fil des générations sont traités comme des diplômes équivalents, au motif qu'ils nécessitent le même nombre d'années d'études. Or nous constatons, pour ne prendre que deux exemples, que le niveau de mathématiques d'un titulaire du certificat d'études primaires de jadis est vraisemblablement supérieur à celui d'un collégien obtenant de nos jours le diplôme national du brevet. Il serait donc pertinent de mettre au point **une grille d'équivalence des diplômes à travers le temps**, revenant fondamentalement à requalifier à la hausse la valeur des diplômes obtenus à mesure qu'ils l'ont été à une époque reculée.

6. Toujours sur la base du problème posé par les données quantitatives disponibles sur le niveau de diplôme des sondés, au travers de cette question des valeurs comparées des

diplômes au fil du temps se pose la question plus fondamentale de « l'âge réel » d'une époque à une autre. Compte tenu des progrès de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans handicap, une personne ayant 50 ans dans les années 1940 n'a pas grand-chose en commun avec une personne ayant 50 ans dans les années 2000, ce qui supposerait, pour les étudier sur une série statistique étendue dans le temps, de **pouvoir convertir leur âge civil en âge réel**. Par extension, sur la base d'un raisonnement en âge réel, un grand nombre d'analyses propres aux sciences sociales verraient leurs perspectives profondément bouleversées. L'apparent recul, au fil du temps, de l'âge civil auquel les individus terminent leurs études, quittent le domicile parental, obtiennent leur premier emploi stable, fondent une famille, pourrait donc, en âge réel, être en réalité une situation stable au fil des décennies. En d'autres termes, une telle approche pourrait aboutir à l'idée qu'**au lieu de voir reculer les bornes marquantes du cours des vies des individus, le contenu de ces vies se trouve simplement dilué du fait d'une durée totale plus importante**. Cette piste de recherche concerne la science démographique mais peut aussi intéresser la science politique.

Enfin, nécessité faisant loi, nous avons dû créer un certain nombre de nouvelles méthodes et de nouveaux concepts. En fonction de leurs besoins, d'autres chercheurs pourraient être amenés à s'en servir. Nous les récapitulons ci-après :

1. La méthode de **la construction de syndoxes** est inspirée du concept de paradigme de Thomas Kuhn. Concept mis au point *ad hoc*, **le syndoxe**, du grec σύζ⁷⁷⁸ et δόξα,⁷⁷⁹ est l'ensemble des valeurs, croyances et convictions que partagent des penseurs pour une période donnée, sans nécessairement d'ailleurs en avoir été eux-mêmes explicitement conscients. Une fois les syndoxes établis, la vérification de la viabilité d'un paradigme effectuant leur synthèse permet d'identifier une pensée politique sur le temps long de l'histoire des idées. Nous avons utilisé cette méthode pour définir la pensée politique du centre.⁷⁸⁰

2. La méthode de **la réduction d'échelles d'autopositionnement politique** a été mise au point empiriquement pour rendre possible des comparaisons dans le temps entre des enquêtes d'opinion politique dont les échelles en la matière présentaient des nombres différents d'échelons.⁷⁸¹ Nous l'avons utilisée pour permettre aux échelles concernées du Panel Electoral Français de 2002 et du Baromètre Politique Français de 2006-2007 de correspondre en nombre d'échelons à celles des Panels Electoraux Français de 2007 et de 2012.

⁷⁷⁸ « Ce qui est commun »

⁷⁷⁹ « Opinion, » « pensée. »

⁷⁸⁰ Cf partie I de la présente thèse, tableau 2.1.2.1.

⁷⁸¹ Cf partie II de la présente thèse, 1.4.2.

3. La méthode de **la réduction des réponses à une note sur 20** a été mise au point pour rendre plus facilement interprétables les nombreuses réponses apportées dans une enquête à une question donnée. L'archétype de ces réponses étant « *Tout à fait d'accord,* » « *d'accord,* » « *pas d'accord,* » « *totalemment en désaccord,* » cette méthode attribue des pondérations aux réponses exprimées en fréquences, ce qui permet, par calcul d'une moyenne arithmétique pondérée, de les transformer en une réponse unique sous forme de note sur 20.⁷⁸² Il devient alors beaucoup plus facile d'effectuer des comparaisons entre catégories de répondants, de même qu'il devient beaucoup plus facile de mesurer des écarts à l'ensemble de l'électorat. Nous l'avons utilisée pour étudier comparativement les réponses de l'électorat du centre à une sélection d'opinions politiques.⁷⁸³

4. Les concepts de **degré d'incarnation** et de **propension à incarner** ont été mis au point pour permettre de mesurer à quel point un parti ou une personnalité incarne une catégorie de positionnement d'un point de vue absolu et d'un point de vue relatif. On admet que plus les électeurs d'une catégorie de positionnement se reconnaissent dans un parti ou une personnalité politique, plus ce parti ou cette personnalité incarne le centre : on parlera alors de degré d'incarnation. On admet par ailleurs que plus la proportion des sympathisants d'un parti ou d'une personnalité politique qui sont des électeurs d'une catégorie de positionnement est importante, plus ce parti ou cette personnalité est objectivement incitée à incarner : on parlera alors de propension à incarner.⁷⁸⁴ Nous les avons utilisés pour mesurer l'incarnation partisane et personnelle du centre dans la période contemporaine et en déduire les quatre familles d'incarnation du centre.⁷⁸⁵

5. **L'indice d'Herfindahl-Hirschmann** et **le coefficient de Gini** sont d'usage courant en science économique. L'indice d'Herfindahl-Hirschmann est utilisé pour mesurer l'intensité concurrentielle d'un marché. Le coefficient de Gini, une fois tracée **la courbe de Lorenz** de répartition d'une variable entre effectifs, est principalement utilisé pour mesurer les inégalités de revenu ou de salaire. Nous les avons utilisés pour mesurer l'intensité concurrentielle et le degré d'inégalité de la distribution des parts de marché sur le marché électoral : les suffrages jouaient le rôle de la demande, et les sièges de députés ou le financement public des partis, selon le cas, jouaient celui des parts de marché obtenus par les offreurs, *id est* les partis.⁷⁸⁶

6. **Le modèle GRADD** est le modèle que nous avons mis au point pour expliquer et prévoir les choix stratégiques des partis politiques les uns vis-à-vis des autres. Avec pour point de départ les résultats obtenus grâce à notre emploi de l'indice d'Herfindahl-Hirschmann et du coefficient de Gini, ce modèle est basé sur la loi de Duverger, la théorie économique de la

⁷⁸² Cf partie II de la présente thèse, 1.4.3.

⁷⁸³ Cf partie II de la présente thèse, 2.

⁷⁸⁴ Cf partie II de la présente thèse, 1.1.2.

⁷⁸⁵ Cf partie II de la présente thèse, 3.

⁷⁸⁶ Cf partie III de la présente thèse, 2.1.2 et 2.2.

démocratie d'Anthony Downs, et la théorie des coalitions de William H. Riker complétée par Robert Axelrod.⁷⁸⁷ Nous l'avons utilisé pour expliquer l'éclatement contemporain des incarnations partisanes du centre.⁷⁸⁸

En termes d'utilité pour la recherche ultérieure en science politique, on soulignera en outre que **le canevas fondamental de méthodes de cette thèse peut être réutilisé pour n'importe quel autre espace politique : extrême droite, droite, gauche, extrême gauche.** Il est résumable comme suit : identification de sa pensée politique sur le temps long de l'histoire des idées par construction de syndoxes puis d'un paradigme, vérification de sa nature idéologique, confrontation de sa définition aux opinions de l'électorat contemporain correspondant, identification de ses familles d'incarnation partisane par le degré d'incarnation et la propension à incarner, explication de la configuration stratégique de ces incarnations par le modèle GRADD.

Son titre l'atteste, cette thèse a été initialement imaginée comme une réponse et un prolongement à l'ouvrage de référence de René Rémond. *Ab Jove principium*, c'est à lui que nous laissons le mot de la fin par une citation de mémoire de son discours d'accueil aux nouveaux étudiants, prononcé en 2000 à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris : « *quelles que soient vos contraintes de temps par ailleurs, lisez les livres que vous citez.* »

⁷⁸⁷ Cf partie III de la présente thèse, 2.3.

⁷⁸⁸ Cf partie III de la présente thèse, 2.

BIBLIOGRAPHIE

PROLOGUE

Ouvrages.

- ARISTOTE, *La Physique*, Paris : Les Belles lettres, 1966, 145 pages.
- Daniel BELL, *La fin de l'idéologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1997, 403 pages.
- Philippe BRAUD, *La science politique*, 9^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 2007, 127 pages.
- Julien FRÉTEL (sous la direction de Jacques LAGROYE), *Militants catholiques en politique : la nouvelle UDF*, Lille : ANRT, 2007, 2 microfiches.
- Gilbert HOTTOIS, *De la Renaissance à la Postmodernité*, Bruxelles : De Boeck Université, 2002, 3^e édition, 559 pages.
- Pierre LETAMENDIA, *La Démocratie chrétienne*, Paris : Presses Universitaires de France, 1977, 126 pages.
- Alexis MASSART, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris : L'Harmattan, 1999, 369 pages.
- William of OCKHAM, *Ockham's Theory of Terms : Part I of the Summa Logicae*, Notre Dame : University of Notre Dame Press, traduction de Michael J. Loux, 2011, 3^e édition, 235 pages.
- PLATON, *La République*, Paris : les Belles Lettres, 1948, 2 volumes.
- Karl POPPER, *Conjectures et réfutations*, 5^e édition, Paris : Payot, 1985, 610 pages.
- René RÉMOND, *Les Droites en France*, Paris : Aubier, 4^e édition, 1982, 544 pages.
- Jean-Pierre RIOUX, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*, Paris : Fayard, 2011, 314 pages.
- François ROTH & Laurent BIGORGNE (dir.), *Les modérés dans la vie politique française 1870-1965*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2000, 585 pages.
- Nicolas SAUGER (sous la direction de Gérard GRUNBERG), *Les scissions de l'UDF (1994-1999) : unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, Paris : Institut d'études politiques (thèse de doctorat), 2003, 604 pages.
- Max WEBER, *Le Savant et le politique*, traduction de Julien FREUND, Paris : Plon, 1959, 230 pages.

Chapitres d'ouvrages.

- Stéphanie ABRIAL, *Entre libéralisme et centrisme*, in Pierre BRÉCHON (dir.), *Les partis politiques français*, Paris : La documentation française, 2005, p.73-74.
- Sylvie GUILLAUME, *Conclusion*, in S. GUILLAUME (dir.) : *Le centrisme en France aux XIXe et XXe siècles : un échec ?* Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2005, p.178-181.
- Colette YSMAL, *Les modérés depuis 1944*, in Pascal PERRINEAU & Dominique REYNIÉ (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris : Presses Universitaires de France, 2001, p.649-654.

Articles de périodiques.

Hélène AGÈGE, « La démarche scientifique : invariants et spécificités disciplinaires. Une approche épistémologique, » Institut de Recherches sur l'Enseignement des Mathématiques de l'Université Montpellier II, atelier de formation du 19 décembre 2007, document accessible en ligne :

http://www.irem.univ-montp2.fr/IMG/pdf/La_demarche_scientifique-4.pdf

Edgar MORIN, « Sur l'interdisciplinarité, » in *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, 1994, n°2, document consultable en ligne : <http://basarab.nicolescu.perso.sfr.fr/ciret/bulletin/b2c2.htm>

I

LA PENSÉE POLITIQUE DU CENTRE D'ARISTOTE À VALÉRY GISCARD D'ESTAING

ANTIQUITÉ

Ouvrages.

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, fascicule n°20, 2003. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html>

Guy ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologique dans les discours optimates de Cicéron*, Leyde (Pays-Bas) : E. J. Brill, 1981, 531 pages. Épuisé. Disponible sur <http://books.google.fr/>

ARISTOTE, *La Politique*, traduction de Jean AUBONNET, Paris : Gallimard, 1993, 376 pages.

Jean-Claude CARRÈRE et Bertrand MASSONIE, *La Bibliothèque d'Apollodore*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 1991, 310 pages.

CICÉRON, *Œuvres complètes : Des Lois. Discours au Peuple*, traduction de Jean-Pierre CHARPENTIER (pour les Lois), Paris : C.L.F. Panckoucke, 1835, 323 pages.

HÉRODOTE, *L'Enquête*, in HÉRODOTE-THUCIDYDE, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, collection La Pléiade, 1964, 1873 pages.

HÉSIODE, *La Théogonie*. Disponible sur <http://remacle.org/bloodwolf/>

Ferdinand HOEFER, *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile : traduction nouvelle, avec une préface, des notes et un index*, Paris : Librairie Delahays, 1851, 4 volumes.

OVIDE, *Les Métamorphoses*. Disponible sur <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/>

PINDARE, *Les Olympiques*, traduction d'Edouard SOMMER, Paris : Hachette, 1847, 142 pages.

PLATON, *Timaeus and Critias*, traduction de Sir Henry Desmond Pritchard LEE, 2^e édition, Londres : Penguin Classics, 1977, 177 pages.

PLATON, *La République*, Paris : les Belles Lettres, 1948, 2 volumes.

Pierre VIDAL-NAQUET, *L'Atlantide : petite histoire d'un mythe platonicien*, Paris : Les Belles Lettres, 2005, 198 pages.

Pierre VIDAL-NAQUET, *Le Chasseur noir*, La Découverte, Paris, 1991, 485 pages.

Article de périodique.

Douglas M. MCDOWELL, « Hybris in Athens, » *Greece and Rome*, 1976, vol. 23, n°1, p.14-31. Disponible sur www.jstor.org

CHRÉTIENTÉ MÉDIÉVALE

Ouvrages.

Thomas d'AQUIN, *La Somme théologique : la Justice*, Paris : Editions de la Revue des Jeunes, 2^e édition, 1948, tome 1, 255 pages.

Irena BACKUS (dir.), *Théodore de Bèze (1519-1605) : actes du colloque de Genève (septembre 2005)*, Genève : Droz, 2007, 598 pages.

Jean BODIN, *Les Six Livres de la République*, Paris : Jacques du Puys, 1583, 1060 pages.

Servais Th. PINCKAERS, *La morale catholique*, Paris : Cerf, 1991, 125 pages.
René SIMON, *Morale : Philosophie de la conduite humaine*, Paris : Beauchesne, 1961, 290 pages.

Articles de périodique.

Anton-Hermann CHROUST, « The Corporate Idea and the Body Politic in the Middle Ages, » *Review of Politics*, 1947, n° 9, p. 423-52.
Roland HISSETTE, « L'implication de Thomas d'Aquin dans les censures parisiennes de 1277, » *Recherches de théologie et philosophie médiévales*, 1997, vol.64, n°1, p.3-31.

HUMANISME

Ouvrages.

ESOPE, *Fables*, traduction d'Emile CHAMBRY, Paris : Les Belles-Lettres, 1927, 370 pages.
Frédérique LACHAUD et Lydwine SCORDIA (dir.), *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2007, 451 pages.
Denis FOULECHAT, *Le Policratique de Jean de Salisbury (1372) : Livre V*, traduction de Charles BRUCKER, Genève : Droz, 2006, 907 pages.
Jean-Marie LE GALL, *Les Humanistes en Europe : XVe-XVIe siècles*, Paris : Ellipses, 2008, 263 pages.
Gary REMER, *Humanism and the rhetoric of toleration*, University Park : The Pennsylvania University Press, 1996, 318 pages.

Chapitres d'ouvrages.

Marie BARRAL-BARON, « Place et rôle de l'Histoire dans l'Institution du prince chrétien d'Erasmus, » in Frédérique LACHAUD et Lydwine SCORDIA (dir.), *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2007, p.351-368.
Béatrice PÉRIGOT, « "Du droit des magistrats" de Théodore de Bèze et "Franco-Gallia" de François Hotman : deux méthodes au service de la philosophie politique, » in Irena BACKUS (dir.), *Théodore de Bèze (1519-1605) : actes du colloque de Genève (septembre 2005)*, Genève : Droz, 2007, 598 pages.

Article de périodique.

Jean-Claude CASANOVA, « Centre, » *Commentaire*, Printemps 2008, vol.31, n°121, p.44-46.

LUMIÈRES

Ouvrages.

Louis ALTHUSSER, *Montesquieu, la politique et l'histoire*, Paris : Presses Universitaires de France, 1959, 120 pages.
Didier BOUTET, *Vers l'Etat de droit : la théorie de l'Etat et du droit*, Paris : L'Harmattan, 1991, 270 pages.
Charles-Louis de MONTESQUIEU, *Les Lettres persanes*, Paris : Didot, 1815, tome 1, 234 pages.
Charles-Louis de MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, Paris : Garnier Frères, 1937, 2 tomes.

Chapitre d'ouvrage.

Walter KUHFUSS, « Modération, » in Michel DELON (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, 2^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, p.823-825.

LIBÉRALISME INTELLECTUEL

Discours.

Antoine BARNAVE, « L'inviolabilité royale, la séparation des pouvoirs et la terminaison de la Révolution française, » *Discours à l'Assemblée constituante en date du 15 juillet 1791*. Disponible sur <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/>

Ouvrages.

Benjamin CONSTANT, *Principes de politique, applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la Constitution actuelle de la France*, Paris : Alexis Eymery, 1815, 321 pages.

François ROTH (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2000, 532 pages.

Alexis de TOCQUEVILLE, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, 1961, tome 1 : *De la Démocratie en Amérique*, 2 volumes.

Alexis de TOCQUEVILLE, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, 1985, tome 3, vol.2 : *Écrits et discours politiques sous la monarchie de Juillet*, 767 pages.

Tzvetan TODOROV, *Benjamin Constant, la passion démocratique*, Paris, 1997, 214 pages.

Chapitres d'ouvrages.

Didier DELEULE, « Libéralisme » in Michel DELON (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, p.742-745.

Didier FRANCFORT, « Réflexion sur le mot "modéré" » in François ROTH (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2000, p.7-18.

ORLÉANISME & DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Ouvrages.

David HANLEY (dir.), *Christian Democracy in Europe : a comparative perspective*, Londres : Pinter, 1994, 222 pages.

Emiel LAMBERTS (dir.), *Christian democracy in the European Union (1945-1995)*, Louvain : Leuven University Press, 1997, 511 pages.

Pierre LETAMENDIA, *Le Mouvement Républicain Populaire : Histoire d'un grand parti français*, Paris : Beauchesne, 1995, 381 pages.

Valéry GISCARD D'ESTAING, *Démocratie française*, Paris : Fayard, 1976, 175 pages.

Alexis MASSART, *L'Union pour la démocratie française : UDF*, Paris : L'Harmattan, 1999, 369 pages.

Emmanuel MOUNIER, *Le personnalisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 2010, 139 pages.

René RÉMOND, *Les Droites en France*, Paris : Aubier, 4^e édition, 1982, 544 pages.

Chapitre d'ouvrage.

Jean-Marie MAYEUR, « La démocratie d'inspiration chrétienne en France, » in Emiel LAMBERTS (dir.), *Christian democracy in the European Union (1945-1995)*, Louvain : Leuven University Press, 1997, p.79-92.

Articles de journaux et de périodiques.

Etienne BORNE, « La démocratie chrétienne contre l'Etat ? », *Terre humaine*, 1952, juillet-août, p.76-101.

Jacques FAUVET, « M. Robert Schuman a-t-il brûlé Jeanne d'Arc ? », *Le Monde* daté du 16 septembre 1952.

Joseph HOURS, « Les origines d'une tradition politique : la formation en France de la doctrine de la démocratie chrétienne et des pouvoirs intermédiaires », *Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 1952, n°31, p.79-123.

Pierre SARCUS, « Le MRP a-t-il des ancêtres ? », *La Revue politique et parlementaire*, 1953, novembre, p.248-257.

Textes officiels en ligne du Vatican.

CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX," *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise à Jean-Paul II, maître de doctrine sociale, témoin évangélique de justice et de paix*, Vatican : Libreria Editrice Vaticana, 2004.

Disponible sur : http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/

LÉON XIII, *Æterni Patris : Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII sur la philosophie chrétienne*, Vatican, 1879.

Disponible sur http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/

LÉON XIII, *Rerum Novarum : Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII*, Vatican, 1891. Disponible sur http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/

L'IDÉOLOGIE (ouvrages)

Leon BAILEY, *Critical theory and the sociology of knowledge : a comparative study in the theory of ideology*, New York : Peter Lang, 1994, 215 pages.

Daniel BELL, *La fin de l'idéologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1997, 403 pages.

Karl Dietrich BRACHER, *The Age of ideologies*, New York : St. Martin's Press, 1984, 305 pages.

Angel Enrique CARRETERO PASÍN, *Pouvoirs et imaginaires sociaux : la légitimation de l'ordre social dans les sociétés postmodernes*, Paris : L'Harmattan, 2007, 289 pages.

Jérôme-Alexandre NIELSBERG et Arnaud SPIRE, *L'idéologie toujours présente : dialogue entre Eidos et Logos*, Paris : La Dispute, 2004, 219 pages.

Paul RICŒUR, *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Seuil, 1997, 413 pages.

AUTRES SOURCES

Ouvrages.

ALTAROCHE et alii, *Dictionnaire politique : Encyclopédie du langage et de la science politiques*, 7^e édition, Paris : Librairie Pagnerre, 1868, 944 pages.

Philippe BRAUD, *La science politique*, 9^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 2007, 127 pages.

Michel DELON (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, 2^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 1257 pages.

Thomas KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, 2^e édition, Paris : Flammarion, 246 pages.

Karl POPPER, *Conjectures et réfutations*, 5^e édition, Paris : Payot, 1985, 610 pages.

Jean TOUCHARD, *Histoire des idées politiques : 1. Des origines au XVIII^e siècle*, 7^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 1983, 382 pages.

Jean TOUCHARD, *Histoire des idées politiques : 2. Du XVIII^e siècle à nos jours*, 8^e édition, Paris : Presses Universitaires de France, 1981, 8^e édition, 488 pages.

Chapitre d'ouvrage.

Eugène DUCLERC, « Centre », in ALTAROCHE, B. BARRÈRE, J. BASTIDE et alii, *Dictionnaire politique : Encyclopédie du langage et de la science politiques*, 7^e édition, Paris : Librairie Pagnerre, 1868, p.207.

II

LES INCARNATIONS CONTEMPORAINES DU CENTRE (1999-2012)

Ouvrages et périodique.

Dominique CHAGNOLLAUD, *Science politique*, 7^e édition, Paris : Dalloz, 2010, 348 pages.

Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris : Armand Collin, 1951, 476 pages.

Olivier FERRAND et alii, *Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 ?*, Terra Nova, 2011, rapport consultable en ligne : <http://www.tnova.fr/essai/gauche-quelle-majorite-lectorale-pour-2012>

Pascal PERRINEAU, « Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ? », Paris : Fondation pour l'innovation politique, série *Valeurs*, mai 2010, 52 pages.

PLATON, *La République*, Paris : les Belles Lettres, 1948, 2 volumes.

Karl POPPER, *Conjectures et réfutations*, 5^e édition, Paris : Payot, 1985, 610 pages.

Karl POPPER, *The Logic of scientific discovery*, London : Routledge, 2002, coll. Routledge Classics, 531 pages.

Giovanni SARTORI, *Parties and party systems : a framework for analysis*, Colchester : ECPR Press, 2005, 342 pages.

Alfred SAUVY, *Aux Sources de l'humour*, Paris : Odile Jacob, 1988, 344 pages.

Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision*, 2^e édition, Paris : Ellipses, 1986, 304 pages.

Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision : 1. Comprendre la statistique descriptive*, 5^e édition, Paris : Hachette, 2009, 160 pages.

Textes fondateurs de partis politiques.

MOUVEMENT DÉMOCRATE, site Internet, *Charte éthique*. Disponible sur <http://www.mouvement-democrate.fr>

MOUVEMENT DÉMOCRATE, site Internet, *Charte des valeurs*. Disponible sur <http://www.mouvement-democrate.fr>

Article de presse.

Libération, 30 avril 2012, article en ligne : « Les Français partagés sur la droitisation de Sarkozy. »

Archives télévisuelles.

FRANCE 2, *A vous de juger*, émission du 7 avril 2011. Disponible sur <http://programmes.france2.fr/a-vous-de-juger/>
TF1, « Borloo appelle à faire barrage au FN, » archive vidéo, 21 mars 2011. Accessible sur <http://videos.tf1.fr/>

Sondages.

Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

Panel Electoral Français 2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Panel Electoral Français 2002*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Baromètre Politique Français 2006-2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

CENTRE DE DONNÉES SOCIO-POLITIQUES, *Enquêtes françaises : Panel Electoral Français 2007*, fiche technique. Disponible sur <http://cdsp.sciences-po.fr/>

SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, TNS Sofres, *Objectif 2007*, février 2007.

SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, Ifop, *Les Français et les personnalités incarnant les valeurs du centre*, novembre 2010, décembre 2010, janvier 2011, avril 2011, mai 2011, juin 2011.

SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, Ifop, *Les intentions de vote pour l'élection présidentielle de 2012*, juillet 2011.

SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

III

CONJECTURES ET CONSOLIDATIONS

Discours.

MOUVEMENT DÉMOCRATE, 3 mai 2012, *Discours d'entre-deux tours de François Bayrou* : <http://www.bayrou.fr/article/120503-je-rends-possible-lunion-nationale-et-la-vraie-mobilisation-des-francais-au-service-de-la-france>

Ouvrages.

Robert AXELROD, *Conflict of Interest. A Theory of Divergent Goals with Applications to Politics*, Chicago : Markham, 1970, 216 pages.

François BAYROU, *Henri IV : le Roi libre*, Paris : Flammarion, 1999, 539 pages.

Ray L. BIRDWHISTELL, *Kinesics and Context: Essays on Body Motion Communication*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 1970, 338 pages.

Pierre BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, Paris : Seuil, 1993, 947 pages.

Anthony DOWNS, *An Economic Theory of Democracy*, New York : Harper, 1957, 310 pages.

Julien FRÉTEL (sous la direction de Jacques LAGROYE), *Militants catholiques en politique : la nouvelle UDF*, Lille : ANRT, 2007, 2 microfiches.

François FURET et alii, *La République du centre. La fin de l'exception française*, Paris : Calmann-Lévy, 1988, 224 pages.

Thomas GUÉNOLÉ (sous la direction de M. Christophe-Alexandre PAILLARD), *La stratégie des fonds d'investissement américains dans les pays de la Letter of Intent*, Ministère de la Défense, Délégation aux affaires stratégiques, rapport d'étude, 2005, 226 pages.

Nicolas HULOT, *Pour un Pacte écologique*, Paris : Librairie générale française, 2007, 380 pages.

Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER, *Political Parties and Political Development*, Princeton : Princeton University Press, 1966, 487 pages.

Alexis MASSART, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris : L'Harmattan, 1999, 369 pages.

Pascal PERRINEAU (dir.) : *Le vote de rupture : les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 2008, 359 pages.

Henri POINCARÉ, *La Valeur de la science*, Paris : Flammarion, 1923, 278 pages.

William H. RIKER, *The theory of political coalitions*, New Haven : Yale University Press, 1962, 300 pages.

Jean-Pierre RIOUX, *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou*, Paris : Fayard, 2011, 314 pages.

Patrick SALMON, *Les écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, Paris : L'Harmattan, 2001, 257 pages.

Giovanni SARTORI, *Parties and party systems : a framework for analysis*, Colchester : ECPR Press, 2005, 342 pages.

Nicolas SAUGER (sous la direction de Gérard GRUNBERG), *Les scissions de l'UDF (1994-1999) : unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, Paris : Institut d'études politiques (thèse de doctorat), 2003, 604 pages.

Didier SCHLACTHER, *De l'Analyse à la prévision : 1. Comprendre la statistique descriptive statique*, 5e édition, Paris : Hachette, 2009, 160 pages.

Max WEBER, *Le Savant et le politique*, traduction de Julien FREUND, Paris : Plon, 1959, 230 pages.

Max WEBER et Isabelle KALINOWSKI, *La Science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, Marseille : Agone, 2005, 300 pages.

Articles de journaux.

L'Express, 19 février 2008, article en ligne : « LO fait liste commune avec PS et PCF dans 65 villes. »

L'Express, 6 décembre 2009, article en ligne : « Ségolène Royal propose une alliance à François Bayrou. »

L'Humanité, 4 mai 2012, article en ligne : « Pour Mélenchon, le Front de gauche rend impossible une alliance PS-MoDem. »

Le Figaro, 26 juillet 2011, article en ligne : « L'alliance avec le centre divise le PS. »

Le Monde daté du 24 juin 1997, article : « Charles Pasqua souhaite que le RPR débâte d'accords avec le Front national. »

Le Monde daté du 8 avril 1998, article : « Charles Million confirme son alliance avec le Front national en Rhône-Alpes. »

Le Monde daté du 10 avril 1998, article : « L'UDF va consulter ses adhérents sur son avenir. »

Le Monde daté du 10 juin 2009, article : « Le Front de gauche devance le NPA. »

Le Monde daté du 22 juin 2009, article : « L'avenir du Front de gauche est suspendu à la stratégie du PCF pour les élections régionales. »

Le Monde daté du 17 novembre 2010, tribune de l'auteur : « Le Front national a déjà gagné : l'UMP a tort d'écartier les centristes. »

Le Monde daté du 29 septembre 2011, article : « La Droite populaire rejoint en partie le programme du FN. »

Le Monde.fr, 1^{er} mai 2012, article en ligne : « Dans *Minute*, Longuet voit Marine Le Pen en interlocuteur possible. »

Le Monde daté du 3 mai 2012, article : « Après les propos de Longuet, l'UMP nie toute alliance avec le FN. »

Le Monde daté du 3 mai 2012, article : « Le PS et le Front de gauche préparent les législatives. »

Le Monde daté du 8 mai 2012, article : « Marine Le Pen veut incarner la véritable opposition. »

Le Nouvel Observateur, 14 avril 2007, article en ligne : « Alliance Royal-Bayrou : Michel Rocard regrette l'inertie du Parti socialiste. »

Le Nouvel Observateur, 25 avril 2012, article en ligne : « Marine Le Pen appelle Sarkozy et Copé à la clarté sur les duels PS/FN aux législatives. »

Articles de périodiques.

Hélène AGÈGE, « La démarche scientifique : invariants et spécificités disciplinaires. Une approche épistémologique, » Institut de Recherches sur l'Enseignement des Mathématiques de l'Université Montpellier II, atelier de formation du 19 décembre 2007, document accessible en ligne : http://www.irem.univ-montp2.fr/IMG/pdf/La_demarche_scientifique-4.pdf

Maurice DUVERGER, « Factors in a Two-Party and Multiparty System, » in *Party Politics and Pressure Groups*, 1972, pp. 23-32.

Karsten JONSEN et Karen A. JEHN, « Using triangulation to validate themes in qualitative studies, » in *Qualitative Research in Organizations and Management : An International Journal*, 2007, vol. 4, n°2, p. 123-150.

Nonna MAYER, « L'entretien selon Pierre Bourdieu : analyse critique de *La Misère du monde*, » in *Revue française de sociologie*, 1995, n°36-2, pp. 355-370.

Pascal PERRINEAU, « Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?, » Paris : Fondation pour l'innovation politique, série Valeurs, mai 2010, 52 pages.

Jean-Louis PEZANT et alii, « L'élection des députés, » *Connaissance de l'Assemblée* n°8, octobre 1997, texte accessible en ligne :

http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/8.asp#P31_4625

Jérôme POZZI, « L'Appel des 43 et le mouvement gaulliste : manœuvre politique, relève générationnelle et fronde des "godillots," » in *Parlement(s) Revue d'histoire politique* 2007/1 (n° 7), p.109-120.

TNS-Sofres, 3 mars 2004, point de vue de Vincent TIBERJ, article en ligne : « Régionales 2004 : l'alliance LO-LCR, un bon choix politique ? »

Archives télévisuelles.

INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Charles de Gaulle : espéranto ou volapük intégrés, » extrait de la conférence de presse de Charles de Gaulle du 15 mai 1962, archive vidéo, <http://www.ina.fr/politique/politique-internationale/video/I00012375/charles-de-gaulle-esperanto-ou-volapuk-integres.fr.html>)

INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Jacques Chaban Delmas, » clip vidéo de la campagne officielle de Jacques Chaban-Delmas pour l'élection présidentielle, 24 avril 1974, archive vidéo, <http://www.ina.fr/economie-et-societe/education-et-enseignement/video/CAF92033723/jacques-chaban-delmas.fr.html>

INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Valéry Giscard d'Estaing : Je voudrais regarder la France au fond des yeux, » journal télévisé de 20h du 16 avril 1974, archive vidéo, <http://www.ina.fr/media/petites-phrases/video/I00017733/valery-giscard-d-estaing-je-voudrais-regarder-la-france-au-fond-des-yeux.fr.html>

INSTITUT NATIONAL DES ARCHIVES, « Dernier meeting Chirac à Villepinte : il s'en prend à l'extrémisme, » Soir 3 du 2 mai 2002, archive vidéo, <http://www.ina.fr/politique/partis-politiques/video/2005808001001/dernier-meeting-chirac-a-villepinte-il-s-en-prend-a-l-extremisme.fr.html>

TF1, « Borloo appelle à faire barrage au FN, » archive vidéo, 21 mars 2011. Accessible sur <http://videos.tf1.fr/>

Sondages.

Panel Electoral Français 2002 - (2002) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, CSA, *Intentions de vote pour l'élection présidentielle*, septembre 2006.

Baromètre Politique Français 2006-2007 - (2007) [fichier électronique], CEVIPOF [producteur], Centre de Données Socio-politiques (CDSP) [diffuseur].

SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, OpinionWay, *Baromètre OpinionWay Fiducial Les Echos*, avril 2012.

SONDOTHÈQUE DU CEVIPOF, *Panel Electoral Français 2012*, novembre 2011 - avril 2012.

Texte de loi.

Loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, modifiée par les lois du 15 janvier 1990, du 29 janvier 1993, du 19 janvier 1995, et les aménagements de 2003 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069061>

ANNEXES

Annexe 1 : Entretien avec M. Jean-Claude CASANOVA en date du 1er mars 2010.

Thomas GUÉNOLÉ – Je vous ai contacté après avoir pris connaissance de votre article Centre dans la revue Commentaire. Ce qui m'a particulièrement interpellé dans votre article, c'est que d'ordinaire le centre n'est jamais défini dans les réflexions contemporaines. Autant il y a pu avoir de nombreux travaux sur les définitions de la droite ou sur les courants de la gauche, autant de tels travaux sur le centre n'ont pas été particulièrement abondants, en particulier sur le temps long de l'Histoire.

JEAN-CLAUDE CASANOVA – Le problème du centre, c'est-à-dire de la conciliation entre des objectifs opposés, est posé en France à Thermidor. Le vrai fondateur du centrisme politique est Benjamin Constant. Il faut utiliser l'image de Bonaparte, qui n'est pas centriste mais thermidorien, et qui dit : « *Ni bonnet rouge ni talons rouges.* » « *Bonnet rouge,* » ce sont les Jacobins, 92-94 et la Terreur. « *Talons rouges,* » c'est le parti aristocratique, c'est-à-dire le retour à l'Ancien Régime.

Laissons de côté Bonaparte et gardons la formule. Il y a chez les thermidoriens, exprimée par les écrits politiques de Benjamin Constant, l'idée de concilier la tradition monarchique et l'aspiration démocratique. C'est une tentative de centrisme qu'a résolue d'une certaine façon la Révolution anglaise. La Glorieuse Révolution, c'est le pouvoir au Parlement tout en maintenant le pouvoir monarchique. Il y a donc l'idée, qui est aussi présente chez Montesquieu, que les grands modèles sont l'Angleterre et Rome, parce que ce sont des régimes qui évoluent en conciliant les contraires. Rome maintient et change à la fois, tout comme l'Angleterre.

L'aspiration centriste française, c'est ce qu'on appelle le tiers-parti au dix-neuvième siècle, qui gagne en 1830, perd en 1848. Elle est exprimée par la tradition libérale : Constant, Tocqueville, que vous prolongez ensuite chez Halévy ou Aron. Vous retrouvez la même aspiration dans la démocratie chrétienne. Il y a cette fois conciliation entre christianisme et démocratie, puis au vingtième siècle comment concilier les aspirations sociales avec l'économie de marché. Il y a une grande tradition intellectuelle du centrisme qui dépasse la notion de parti centriste mais automatiquement, les partis qui s'inspirent de ce type d'idées se placent au centre. Ce n'est pas un hasard si la démocratie chrétienne allemande s'intitule le *Zentrum*. C'est la première à ma connaissance à se revendiquer du centre. Bien entendu, dans l'entre-deux guerres, le centrisme c'est le rejet du fascisme et du communisme. (...) Si vous considérez que les idées politiques sont en cercle, ils sont évidemment à l'opposé des extrémismes : c'est l'extrême centre. (...)

Dans les pays anglo-saxons, où les mots gardent leur sens, la grande classification politique s'est faite à la fin du dix-septième siècle. On est radical quand on veut changer, libéral quand on veut changer progressivement, conservateur quand on ne le veut pas. La France est à ma connaissance le seul pays qui utilise aussi systématiquement la classification droite-gauche.

TG – Revenons à la définition du centre dans votre article.

JCC – L'idée de mon article, c'est de partir de Pascal pour définir une attitude posant que dans une société moderne complexe, il y a des problèmes qu'on ne peut pas résoudre d'un seul côté. Il y a une pluralité des points de vue rendant une synthèse nécessaire. C'est

d'ailleurs pour cela que les gouvernements de gauche font une politique de droite et les gouvernements de droite une politique de gauche.

TG – Dans votre article, peut-on estimer qu'il y a une classification anglo-saxonne telle que vous l'évoquez ?

JCC – Oui. Cette classification est fondée sur le rapport à l'état de la société : le changer, le changer modérément, ne pas le changer ; d'où radical, libéral, conservateur. Les Anglo-saxons ont maintenu le sens de ces mots : radical, libéral, conservateur. En France, radical était à gauche puis a été au centre, libéral est aujourd'hui classé très à droite et conservateur a disparu. (...)

TG – Vous évoquez les différentes étapes du centrisme dans une perspective historique. Ce que je trouve frappant, c'est que vous avez successivement des tentatives de conciliation entre des aspirations mais que les deux termes de la conciliation changent au fil du temps. Dans quelle mesure le centrisme correspondrait-il alors à une perception, à un rapport à la réflexion sur les problèmes contemporains qui remonteraient au-delà de la Révolution française ? Je pense à la vertu cardinale de tempérance de Thomas d'Aquin, par exemple. Je voudrais avoir votre sentiment sur cette idée.

JCC – Absolument. En philosophie politique, en étant spéculatif on pourrait remonter jusqu'à Aristote, Cicéron et Saint Thomas d'Aquin pour les qualifier de précurseurs de ce qu'on appelle aujourd'hui le centrisme, parce qu'ils prennent les problèmes dans une approche conciliatrice.

Mais dans mon raisonnement, il y a une chaîne historique très importante où le mot centre est utilisé, celle de la concentration. Sous la IIIe République, le mode de scrutin et du poids historique français font que les élections se jouent sur un clivage droite-gauche. En revanche à l'Assemblée se constituent des gouvernements de concentration, c'est-à-dire centre-droit et centre-gauche, avec l'éternel problème français : que faire des extrêmes ? La concentration, ça a comme objectif d'affronter l'élection en binaire mais ensuite, à l'Assemblée, d'écarter les extrêmes et de faire des gouvernements de concentration. Ce fut illustré sous la IVe République par le choix d'un mode de scrutin lors des élections de 1951, où les partis du centre se coagulèrent avant l'élection contre gaullistes et communistes : le système des apparentements, dont je suis un très grand admirateur comme vous l'entendez...

TG – Ça s'entend, effectivement.

JCC – ...Le système des apparentements permet au MRP, aux socialistes, qui dès le premier tour constituent la majorité de concentration, de l'emporter en 1951. Par parenthèse, De Gaulle à l'époque n'a pas eu le sens politique de proposer une alliance au MRP, auquel cas il aurait gagné ces élections. (...)

En France on est rétif au centrisme politique. Le centrisme français, il est en fait dans le juridisme, dans l'idée de l'Etat et du service public. Notre idée de la conciliation des points de vue, nous ne la mettons pas dans la conciliation de points de vue différents ou en conciliation d'appareils politiques. Nous la mettons dans un espèce d'absolu théorique de l'intérêt général.

TG – Diriez-vous que nous avons en France un système politique qui est bipolaire et un appareil administratif et étatique qui est centriste ?

JCC – Oui. (...) Hegel prône cela. La société civile est discordante et le monarque ainsi que les fonctionnaires sont là pour penser l'universel. Les Anglais, c'est une compétition entre

gentlemen pour diriger, étant entendu qu'ils savent gouverner et gouvernent dans l'intérêt de tous. Hegel, c'est l'idée que le corps des fonctionnaires pense l'universel par-delà les opinions divergentes de la société civile. Les Français, avec l'Etat et l'administration, croient qu'ils pensent l'universel. Nous sommes mal à l'aise avec l'idée que la définition de l'intérêt public puisse venir de la conciliation.

La proportionnelle, au demeurant, obligerait à des coalitions et donc à la conciliation. On ne peut pas gouverner seul, on doit donc prendre en compte les opinions différentes de la sienne. (...) Ce n'est pas dans la tradition française.

TG – Dans quelle mesure la Ve République, en particulier dans son mode de scrutin, est-elle conçue contre le centre ?

JCC – Ce n'était pas délibéré. De Gaulle, au début, applique la proportionnelle parce que le scrutin majoritaire avec la puissance communiste était très dangereux. La IVe République est proportionnaliste puis fait les apparentements : c'est de là que vient l'hostilité de De Gaulle au scrutin proportionnel. Pourtant les apparentements, c'était un scrutin majoritaire et proportionnel à la fois, puisque la coalition qui a la majorité absolue l'a réellement. Quand 58 arrive, c'est la gauche qui impose à De Gaulle le scrutin par circonscriptions, parce qu'ils vivent dans l'idée que le scrutin à deux tours affaiblit les communistes et renforce la gauche non-communiste par les désistements. (...)

TG – Qu'en est-il du vote au centre ?

JCC – Le vote extrême en France est très souvent un vote de stimulation et non de conviction. Vous votez Front national ou communiste pas du tout parce que vous êtes Front national ou communiste. Vous voulez inciter la gauche modérée ou la droite modérée à se faire plus ferme. (...)

Le vote centriste est un vote dont l'amplitude des préférences ne se calque pas sur la ligne de démarcation mais il est décisif. Il a par ailleurs un noyau dur qu'on appelle aux Etats-Unis l'électorat circulant.

Annexe 2 : Entretien avec M. Jean-Claude CASANOVA en date du 3 mars 2010.

TG – Je voudrais revenir sur quelque chose qui relève de l'histoire des idées. Vous aviez évoqué un certain nombre de grands noms assimilables à des centristes. Vous aviez évoqué Aristote, Cicéron, Thomas d'Aquin, Constant, Aron, Halévy.

JCC – Tocqueville aussi : il le dit même explicitement. Il explique qu'il est du tiers-parti. Il a même une formule où il dit qu'au fond, il a certains des objectifs des gens de droite mais diffère d'eux, qui ne le comprennent pas. Il accepte le système démocratique tout en en voyant les limites, il est assez profondément centriste.

On peut définir le centrisme comme une tentative de conciliation, l'acceptation de l'idée que dans l'ordre politique et social, il y a des finalités ou des apories qui sont légitimes – et dans certains cas des apories nécessaires –, mais contradictoires. Dans le cas du diptyque liberté-égalité, si vous voulez trop de liberté vous sacrifiez l'égalité, et réciproquement. De même, la redistribution excessive sacrifie la productivité et vice-versa. L'attitude centriste accepte au fond ces diversités et tente de les surmonter par des mécanismes d'équilibre et de conciliation. C'est très clair chez les thermidoriens ou chez Tocqueville. Ils acceptent le régime moderne sans l'idolâtrer, sans condamner totalement le passé.

TG – Je voudrais remonter plus loin en arrière, si vous en êtes d'accord.

JCC – C'est plus compliqué. On change de référentiel, par rapport à la modernité où se pose la dialectique entre l'évolution et la conservation. On peut aussi perdre la tension entre ordre et progrès.

TG – Je pense à l'Antiquité.

JCC – Chez Aristote, c'est très clair dans la typologie des régimes politiques où selon lui le régime idéal combine les avantages de la démocratie, de la monarchie et de l'aristocratie.

TG – Peut-on rapprocher un « protocentrisme » du péché d'hybris ?

JCC – Il y a effectivement chez les Grecs l'idée de la modération, de la mesure, de la prudence. Mais c'est plus de l'ordre des vertus et après tout, on peut être de droite, de gauche, tout en étant prudent. Cependant, incontestablement, la prudence et la modération sont revendiquées dans les mouvements ou chez les hommes d'inspiration centriste. Si vous comparez Aristote et Platon, Platon va très loin dans la République, il tranche, tandis qu'Aristote prône un régime mixte.

TG – Il y a eu un certain nombre de travaux, pour la droite, pour la gauche, pas nécessairement pour le centre, où on a pu trouver telle ou telle racine antique...

JCC – Des racines antiques de gauche ?

TG – Les Gracques, par exemple.

JCC – Oui, c'est l'idée d'égalité qu'on voit apparaître incontestablement dès l'Antiquité. Par exemple Aristote dit que deux éléments corrompent une société : les trop grandes différences de richesse et les trop grandes différences ethniques. (...) Aristote est clairement un penseur de la conciliation là où Platon est plus aigu, interprétable a posteriori soit à l'extrême gauche soit à l'extrême droite. (...)

TG – Vous aviez cité Cicéron.

JCC – Oui, parce qu’il est sur une position médiane. Dans sa *République*, Cicéron est le premier qui, repris plus tard par Montesquieu, voit pour cause de la supériorité de Rome la combinaison du changement et de la conservation, ce qui est typiquement centriste comme vision. Cela donne le passage de Montesquieu qui compare les Anglais et les Romains, avec comme élément commun que ce sont des sociétés qui se transforment tout en se conservant. (...)

TG – Vous aviez mentionné Thomas d’Aquin.

JCC – Il doit être très influencé par Aristote. Il a lui-même beaucoup influencé la démocratie chrétienne. Un auteur a été marquant pour cette incarnation du centrisme, un prêtre italien d’avant-guerre : Don Sturzo, qui s’est exilé sous le fascisme et fut le premier à faire la comparaison entre communisme et fascisme, donc à esquisser le terme commun de totalitarisme. Une histoire de la démocratie chrétienne rédigée par Vaussard le mentionne. Par la suite, il y a chez Pascal l’idée qu’il y a toujours une part de vérité dans ce que vous dites. (...)

TG – Vous citez Raymond Aron et Elie Halévy.

JCC – Elie Halévy expose ses vues, qu’on peut qualifier de centristes, dans *L’Ère des tyrannies*. C’est un observateur du début du vingtième siècle, qui comprend que le socialisme, doctrine qui n’est pas nationale d’origine, ne se réalisera que dans des cadres nationaux. Raymond Aron, lui, a une pensée centriste tout du long de son œuvre.

TG – Qu’en est-il de la citation de Raymond Aron : « Quand on est de gauche ou de droite, c’est qu’on est hémiplégique » ?

JCC – Elle n’est pas de Raymond Aron ; elle est de José Ortega y Gasset, grand écrivain libéral espagnol. Il y a un article de lui qui est quasiment consacré au centrisme, où il parle d’ailleurs de Benjamin Constant. Je m’en souviens parfaitement parce que Aron et moi habitons le même immeuble : il connaissait approximativement la citation d’Ortega, il savait que je l’avais – je l’avais d’ailleurs utilisée dans *Commentaire* – et il était venu me la demander. Il l’a ensuite utilisée, il l’a même mise en épigraphe d’un de ses écrits.

TG – Concernant les chercheurs et les historiens...

JCC – Il y a un historien du MRP, Pierre Letamendia, et Jean-Marie Mayeur pour la démocratie chrétienne.

TG – Monsieur Mayeur m’a dit récemment que pour lui, démocratie chrétienne et centrisme, ce n’est pas la même chose.

JCC – Tout dépend à quel moment on le prend, mais il ne peut pas nier que quand la démocratie chrétienne s’installe en Allemagne elle s’appelle le *Zentrum*. Je pense que c’est pour souligner la volonté de concilier l’économie de marché et les aspirations à l’équité.

Quand le MRP, courant de la démocratie chrétienne, décide au temps de Lecanuet de faire une force plus large, de même que la CFTC, décident à un certain moment de se déchristianiser, la démocratie chrétienne allemande ou italienne n’y a jamais songé. Cela reste la même famille, or à la suite du MRP le Centre démocrate se revendique explicitement du centre.

Mais l’homme qui a été le père intellectuel du centrisme est Etienne Borne, l’intellectuel du MRP.

TG – Quels hommes politiques vivants, outre François Bayrou, incarnent le centre dans ses différentes composantes et peuvent contribuer à le définir ?

JCC – Valéry Giscard d'Estaing, c'est une tentative de centre-droit fédérateur des indépendants, de la démocratie chrétienne et des libéraux pour ajouter à terme un centre-gauche social-démocrate. (...) Raymond Barre fut plutôt un libéral à l'allemande, influencé par Walther Heuken.

Il faut interroger les épigones de l'UDF. Létard et Longuet pour les centristes venant du libéralisme ; Barrot, Méhaignerie et Bosson pour les centristes venant de la démocratie chrétienne, tous trois fils de députés MRP qui votèrent non au référendum de 1962, ce qui vous donne une idée de la continuité. (...)

TG – En définitive, il semble ressortir de nos échanges que le centre se définit par la volonté de combiner des aspirations contraires par la conciliation et qu'au fil des époques, seuls changent les termes de l'équation de conciliation. Seriez-vous d'accord avec cette définition ?

JCC – Absolument. En fait il y a le centre philosophique et le centre politique. Le centre philosophique, c'est la résolution des dilemmes par la conciliation. Le centre politique, c'est la déclinaison du centre philosophique sur le dilemme du moment.

Annexe 3 : Observations de M. David HANLEY après lecture de l'introduction, de la conclusion et du chapitre 1.6 consacré au syndoxe orléano-démocrate-chrétien.

C'est une thèse très clairement exprimée au début et, d'après ce que je vois du matériel envoyé, défendue de façon rigoureuse à travers l'ouvrage. Cela augure bien pour un doctorat, où vous aurez le loisir de développer davantage ces arguments. J'aurais juste quelques suggestions.

En ce qui concerne les origines de l'orléanisme, il me semble un peu brusque de dire que cela survient en 1830. Quid de l'opposition libérale sous la Restauration et des 'doctrinaires' ?

Quant au couple orléaniste/démocratie-chrétienne, vous citez nombre de rapprochements idéologiques plus ou moins convaincants (corps intermédiaires, etc). Ce faisant vous évacuez pourtant toute la dimension cléricale/anticléricale, qui a quand même empêché le rapprochement de ces courants pendant un bon siècle (voir mon ouvrage *Party, Society, Government*). Ce clivage est fondamental et en France et ailleurs, et il définit la polarité droite/gauche autant que le clivage socio-économique. Cela se voit déjà un peu dans la prise en compte de la personne. Mounier avait en horreur l'individualisme narcissiste et consumériste du libéralisme moderne et il aurait eu du mal à y voir de la 'modération' ou une 'vertu'. Catholiques et libéraux ne sont même pas des frères ennemis : ils sont tout juste ennemis. Peut-être que la relecture rapide de Rokkan sur l'origine des partis aiderait à rectifier le tir ?

Une petite question sur la filiation orléaniste : certes, les circonstances changent. Mais la classe moyenne de Guizot (250,000 bourgeois avides, peureux et répressifs), est-ce la même chose que ces x millions de classes moyennes salariés tant courtisées par Giscard (et par Philip Gould et le New Labour) ? I don't think so.

I hope these remarks are of some help. Good luck with your dissertation; I'm sure it'll be a good one and you'll send me a copy!

Best wishes,

David HANLEY

Annexe 4 : Entretien en date du 10 janvier 2012 avec M. Pierre MÉHAIGNERIE.

- Le parcours politique familial :

THOMAS GUÉNOLÉ – Votre parcours politique et celui de votre famille sont intéressants pour comprendre le centre. Quel est pour vous le déclencheur de cet engagement centriste ?

PIERRE MÉHAIGNERIE – Mes grands-parents et mes parents ont été très marqués par les deux guerres mondiales, et le déclencheur de leur engagement politique a été la seconde guerre mondiale. En tant que maire de Balazé, commune d'Ille et Vilaine dont je suis originaire, ils ont dû annoncer, à maintes reprises, la mort d'un père, d'un frère ou d'un fils. Ainsi, lorsque des hommes comme Robert Schuman ou Jean Monnet ont préféré surmonter les haines du passé et unir les pays européens, ils ont adhéré au MRP.

Ma famille était très attachée à l'idée européenne et à l'idée de paix qui l'accompagnait. Elle a fait confiance aux pères fondateurs de l'Europe, qui étaient des hommes d'équilibre.

T.G. – Des hommes d'équilibre ?

P.M. – Des hommes mesurés, de conciliation.

T.G. – Le juste milieu, finalement ?

P.M. – Absolument. Le juste milieu dans le sens « mesuré », Il s'agit d'hommes et de femmes dont les décisions allient à la fois pragmatisme et fibre sociale. C'est très prégnant au sein du monde rural.

- La pensée politique du centre :

T.G. – Vous avez été successivement membre ou dirigeant de formations centristes pendant l'intégralité de votre parcours politique. Vous avez été président du Centre des Démocrates Sociaux de 1982 à 1994 : votre prédécesseur Jean Lecanuet et votre successeur François Bayrou ont tous deux été des candidats centristes marquants à l'élection présidentielle, sur une ligne d'affirmation d'une pensée politique du centre distincte à la fois de la gauche et de la droite. Or René Rémond, dans son classique *Les Droites en France*, considère le centre comme une variante et un sous-ensemble de la droite. Pour vous, existe-t-il une pensée politique spécifique du centre ?

P.M. – Absolument.

T.G. – Je vais vous lister quatre points et vous demander s'ils sont constitutifs des fondamentaux de cette pensée politique. Dites-moi aussi si j'oublie des points. Le premier : quand on est au centre, on recherche la conciliation et non pas la confrontation. Etes-vous d'accord avec cela ?

P.M. – Bien sûr. J'ai toujours dit que la vérité était dans la nuance.

T.G. – *In medio stat virtus*.

P.M. – Voilà.

T.G. – Le deuxième point, c'est la recherche sous toutes ses formes d'un poids plus grand pour la société civile. À une époque, on aurait parlé de corps intermédiaires. Etes-vous d'accord ?

P.M. – Oui. Cela rejoint un triptyque alliant proximité, démocratie locale et décentralisation.

T.G. – C'est amusant car vous anticipez le quatrième point : la décentralisation et les libertés locales.

P.M. – Bien sûr !

T.G. – C'est très marqué, en particulier dans les écrits de Tocqueville.

P.M. – Je fais souvent référence à cinq penseurs qui ont particulièrement marqué mon parcours. D'abord en effet Tocqueville : le principe de subsidiarité et de démocratie, l'équilibre égalité-liberté, l'initiative personnelle par rapport à l'assistanat collectif. Après, cela peut vous surprendre, mais je pense à Schumpeter et sa théorie de la destruction créatrice : pour que la vie naisse, il faut accepter la mort. Ensuite, bien sûr, je me réfère à Mounier : l'individu n'est pas seul, il doit être envisagé en interaction avec la communauté.

T.G. – C'est bien le personnalisme ?

P.M. – Oui, le personnalisme. Je citerai aussi Raymond Aron et le devoir de vérité et de lucidité. Encore aujourd’hui, certains, dont l’extrême gauche, préfèrent avoir tort avec Sartre plutôt que raison avec Raymond Aron. Enfin, le cinquième penseur auquel je me réfère, et qui est peu connu en France : John Rawls. *Theory of Justice*...

T.G. – On rejoint la notion de compromis et d’équilibre.

P.M. – Absolument. Selon Rawls, Il y a des inégalités efficaces parce qu’elles font progresser l’ensemble de la société, et peuvent fonder une politique en faveur de l’égalité des chances, et des inégalités inefficaces qu’il faut combattre : les rentes de situation qui ne sont pas justifiées par un effort, par un travail.

T.G. – Dans quelle mesure l’adhésion profonde et durable des centristes à la construction européenne viendrait-elle du fait que la construction européenne est une construction par des centristes, initialement, et avec un programme politique centriste ? Auquel cas, au travers de leur adhésion à l’Europe, c’est l’adhésion à la transposition, à une échelle supranationale, du programme politique du centre sur tous les autres points. En d’autres termes, c’est l’adhésion à un outil permettant d’appliquer votre programme, et non pas l’adhésion à quelque chose en tant que tel.

P.M. – Les centristes sont les héritiers des fondateurs de la construction européenne. Des hommes comme Schuman, Adenauer, Gasperi, ont tous été dans la filiation de la démocratie chrétienne. On retrouve d’ailleurs dans le processus de la construction européenne la notion d’équilibre, la recherche du consensus. Il est en outre incontestable que les grands Européens sont pour la majorité d’entre-eux des centristes et des démocrates-chrétiens.

- La tentative d’alliance entre centre-droit et centre-gauche en 1988 :

T.G. – Parlez-moi de la tentative d’alliance entre le centre et la gauche lorsque Michel Rocard était Premier ministre.

P.M. – Il s’agissait plutôt d’une tentative d’alliance entre le centre-droit et le centre-gauche, puisque l’aile gauche du Parti socialiste y était très opposée. Nous avons créé un groupe centriste autonome à l’Assemblée et nous voulions dépasser le oui-non systématique et aborder les votes au cas par cas, en fonction des projets de loi présentés. Au bout de quelques mois, Michel Rocard m’a demandé que nous cessions de le soutenir au motif que cela lui créait trop de problèmes avec l’aile gauche du Parti socialiste.

T.G. – Un incident de frontières, en quelque sorte.

P.M. – La gauche du Parti socialiste, toute à son idéologie, fait sienne la citation : « Ne regardons pas les faits, ils ne nous apprendraient rien. » Il existe une vraie fracture idéologique au sein du Parti socialiste entre un courant social-démocrate et une aile gauche très marquée.

T.G. – Vous faites une distinction très nette entre centre-gauche et gauche.

P.M. – Oui.

T.G. – Dans quelle mesure y a-t-il davantage de convergences entre centre-droit et centre-gauche qu’entre le centre-droit et la droite ?

P.M. – À partir du moment où existe cette aile gauche au sein du Parti socialiste, il n’y a pas d’avenir dans une coalition centre droit centre gauche.

- Les raisons des fractures de l’UDF :

T.G. – Parlons de la composition de l’UDF de Valéry Giscard d’Estaing et de l’évolution de l’UDF dans les années 80 et jusqu’au début des années 90. Union pour la Démocratie Française. Ce nom fait référence à un livre de Valéry Giscard d’Estaing. Pour vous, ce livre exprime-t-il une vision centriste des choses ?

P.M. – Globalement, oui.

T.G. – Pourtant l’UDF a longtemps inclus le MPF de Philippe de Villiers.

P.M. – Il n’a pris que tardivement les positions souverainistes qu’on lui connaît.

T.G. – Toujours au sein de l'UDF des années 80, les libéraux, les républicains, sont-ils des centristes ?

P.M. – Au sein des libéraux, il y a les socio-libéraux et les libéraux de droite. Ainsi, Jean-Claude Gaudin, Jean-Pierre Raffarin, sont des socio-libéraux. La fibre sociale de l'un et l'autre s'est d'ailleurs exprimée récemment lors de leurs déclarations hostiles à la stigmatisation des immigrés.

T.G. – Le politologue Nicolas Sauger a consacré sa thèse à l'UDF des années 90. Selon lui, l'UDF était à l'origine un cartel de partis, et non pas une formation avec un chef de file affirmé et une ligne politique précise. Il y a eu ensuite un mouvement de présidentialisation sous l'impulsion de François Bayrou, qui impose également une ligne plus nettement centriste, au détriment d'autres courants qui de fait quittent l'UDF les uns après les autres : d'abord Philippe de Villiers sur la question européenne, puis les libéraux de droite de Démocratie Libérale. Etes-vous d'accord avec cette analyse ?

P.M. – Le départ du MPF fut un épiphénomène. La vraie fracture est intervenue lors des élections régionales de 1998, lorsque François Bayrou, seul, décide d'exclure Charles Millon et ses soutiens à cause d'alliance de fait avec l'extrême droite en Rhône-Alpes. Ces alliances étaient évidemment contraires à nos valeurs humanistes mais François Bayrou aurait dû nous tenir au courant de sa décision. Dès lors, la stratégie électorale ne pouvait plus être la même : une partie des libéraux ayant quitté l'UDF en créant Démocratie Libérale, le RPR était en mesure de s'allier avec les uns ou les autres en fonction des intérêts locaux. De fait, cet affaiblissement nous rendait dépendant du RPR. Ce fut une des conséquences de la décision prise par François Bayrou. Cela lui a été beaucoup reproché, y compris par moi.

T.G. – D'où des candidatures divisées en 2002, celles de Bayrou et Madelin.

P.M. – Après la présidentielle de 2002, j'ai dit que l'intérêt de notre famille était une grande alliance entre la droite et le centre et ce pour diverses raisons. La première était qu'il n'existait plus de différence marquée sur l'Europe depuis la conversion du RPR lors du référendum de Maastricht. La seconde tenait à la personnalité d'Alain Juppé, très ouvert au dialogue avec les centristes. La troisième était qu'il nous semblait nécessaire, à l'instar de la CDU-CSU, qu'existe un grand parti de la droite et du centre afin que nos idées influent davantage. Enfin, nous avons parfois le sentiment que François décidait seul.

T.G. – Dans quelle mesure cette rupture relève-t-elle aussi d'une divergence de choix tactique entre les mérites comparés d'un grand parti et de deux partis distincts ?

P.M. – La divergence portait surtout, pour beaucoup de parlementaires, sur le fait qu'à cette époque n'émergeait pas au centre un candidat d'envergure présidentielle. Dans ces conditions, mieux valait pour nous rejoindre un grand parti de la droite et du centre.

T.G. – Il y aurait donc, dans les choix tactiques faits par les parlementaires, la recherche de la maximisation de leur intérêt électoral individuel, le résultat de la présidentielle surdéterminant le résultat des législatives.

P.M. – En partie, mais conditionnée fortement par des questions de fond et avec la volonté de mettre en application leurs idées. Déjà, la rupture entre de Gaulle et le MRP portait sur les idées.

T.G. – Dans les départs de l'UDF vers l'UMP, y a-t-il une différence entre la vague de 2002, dont vous êtes, et la vague de 2007 ?

P.M. – A partir du moment où il n'y a pas de candidat du centre élu président, on a deux solutions : rester dans le désert politique ou participer à l'action et au gouvernement

T.G. – On est donc dans un désaccord tactique.

P.M. – Oui. Mais personnel, aussi.

T.G. – La présidentialisation ?

P.M. – Oui.

T.G. – Donc 2007, même scénario ?

P.M. – Oui.

T.G. – Entre le pouvoir personnel exercé par François Bayrou, l'intérêt individuel de maximisation des chances de réélection comme député, et un désaccord tactique plus intellectuel, quelle cause prime à votre avis ?

P.M. – Il est certain que pour être élu aux législatives, l'idée d'alliance pèse fort, puisque si l'on n'est pas élu on ne peut faire valoir ses convictions. Nous ne rencontrerions pas ce problème si nous avions un candidat à l'élection présidentielle susceptible de l'emporter.

- Les familles du centre :

T.G. – En regardant dans quels partis se reconnaît l'électorat qui se déclare lui-même au centre, on trouve quatre destinations : les partis de droite ou assimilés, le Mouvement Démocrate, le Parti socialiste et, depuis le phénomène Europe Ecologie, le vote écologiste. Comme on a les droites en France, on a donc les centres en France : le centre-droit, l'extrême centre, le centre-gauche et le centre écologiste. Comme acteur politique centriste, percevez-vous les familles du centre sous cette forme ?

P.M. – Oui.

T.G. – Cela signifie-t-il que ces familles ont davantage de choses en commun que de désaccords ?

P.M. – Oui.

T.G. – En revanche, ce qui est frappant, c'est la complète incompatibilité de leurs choix tactiques.

P.M. – Oui, à cause du système électoral.

T.G. – Diriez-vous que les règles du jeu électoral sous la Ve République sont construites pour empêcher une majorité centrale ?

P.M. – C'est difficilement contestable. Cela sert aussi à garantir un gouvernement stable.

T.G. – Donc si je vous suis, s'il y avait un système électoral à dominante proportionnelle, ces familles seraient dans le même parti ?

P.M. – Elles pourraient en tout cas être dans le même gouvernement.

T.G. – Si l'on personnalise, il s'agirait de gens comme vous au centre-droit, de Bayrou à l'extrême centre, de Rocard ou Valls au centre-gauche, et de Daniel Cohn-Bendit au centre écologiste.

P.M. – Bien sûr. Ces gens sont plus proches les uns des autres qu'ils ne le sont de leurs alliés actuels à gauche ou à droite.

T.G. – François Bayrou sait-il déjà où il ira ?

P.M. – Aujourd'hui, François Bayrou est plus proche de la personnalité de François Hollande que de celle de Nicolas Sarkozy. Mais il est plus proche du programme de l'UMP que de celui du PS. Pour faire vivre ses idées il a, selon moi, davantage intérêt à s'allier avec l'UMP qu'avec le Parti socialiste. Sinon, il reproduira l'expérience que nous avons eue avec Michel Rocard.

Annexe 5 : Entretien du 8 février 2012 avec M. Eric AZIÈRE.

- La crise d'appareil de la transformation de l'Union pour la démocratie française en Mouvement démocrate :

Thomas GUÉNOLÉ – Pouvez-vous me rappeler combien de personnes avaient adhéré au Mouvement démocrate en 2007 ?

Éric AZIÈRE – Nous avons eu soixante-dix mille promesses d'adhésion.

T.G. – J'avais entendu trente-cinq mille, à l'époque.

E.A. – Non, soixante-dix mille. On a dû en réaliser autour de cinquante mille. C'est considérable.

T.G. – Cela crée une force de frappe ?

E.A. – A première vue, oui. Mais finalement ça s'est révélé être une faiblesse.

T.G. – Avoir trop de militants est une faiblesse ?

E.A. – Pas avoir trop de militants, mais avoir un raz-de-marée militant sur une dynamique politique dont on a pas totalement qu'on n'a pas totalement maîtrisée, qu'on n'a pas totalement analysée, à laquelle on ne s'attendait pas non plus, François le premier... Cela a amené d'ailleurs François à faire des choix d'organisation de la vie militante qui étaient de graves erreurs tactiques, par exemple la présidence collégiale. Devant l'hétérogénéité des militants, on a eu des gens qui venaient de partout, de la CGT, des gaullistes, de l'UMP, de l'UDF. Les UDF historiques sont plutôt partis, eux, en fait. Ils n'ont pas apprécié le positionnement de Bayrou dans l'entre-deux tours de la présidentielle. Cette vague militante a poussé le socle historique de l'UDF dehors. Les militants UDF historiques sont partis à ce moment-là, ils reviennent aujourd'hui, même si c'est très difficile de généraliser. Moi qui ai connu toutes les époques du centre à Paris, je ne peux pas leur reprocher quoi que ce soit. Je sais pourquoi ils sont partis, et j'ai au moins la moitié de leur sentiment.

T.G. – C'était lié aux attributions de candidatures ?

E.A. – Non, là-dessus, il faut être pragmatique. Il n'y a que deux manières de décider des candidatures. L'une est totalement démocratique, c'est le vote des militants, par exemple le Parti socialiste. L'autre, quand on n'est pas sur des ressources humaines aussi importantes que celles des grands partis, c'est de faire le choix des candidats en fonction des objectifs électoraux. Dans ce cas, il ne faut surtout pas habiller cela des couleurs de la démocratie interne. Il faut mettre de la transparence, mais assumer que ce n'est pas un recrutement démocratique. Les critères sont de fidélité, de solidité psychologique, de leadership, de surface sociale, de notoriété. Au fond, le centre, l'UDF, n'a jamais été dans des procédures de démocratie interne pour le recrutement des candidats. Encore moins à l'époque où l'UDF était une confédération de partis : à la commission électorale il y avait un représentant par sensibilité... Mais en 99 il ne reste plus grand-chose de l'UDF. On sort de la confédération, c'est un parti unique.

- Le primat des chapelles sur le parti dans l'Union pour la démocratie française avant 1998 :

T.G. – L'UDF de 99, c'est le CDS ?

E.A. – L'UDF de 99, on est au moment de la première explosion de l'UDF. Rien à voir avec la crise des régionales de 98.

T.G. – Vous ne comptez pas le départ de Villiers au moment de Maastricht comme une première division ?

E.A. – Ce n'est pas significatif. Un peu comme Dupont-Aignan aujourd'hui, qui est un ancien de chez nous, c'est un comportement individuel opportuniste, rien de plus. L'UDF, la vraie, pour moi, c'est la phrase de François Léotard quand il dit « *la balise UDF n'émet plus,* » c'est l'encéphalogramme plat, c'est 1998, c'est la tentation du Front national pour un certain nombre de présidents de régions.

T.G. – Ils sont plus issus de Démocratie libérale, non ?

E.A. – Oui, c'est vrai.

T.G. – J'avais 16 ans à l'époque, et je m'en souviens. C'est vous dire à quel point on l'a senti passer.

E.A. – Et là, François Bayrou, par instinct, par calcul politique, se dit que le système UDF est mort. L'UDF est un appareil qui ne contrôle plus ses dirigeants politiques.

T.G. – Est-ce qu'il a déjà contrôlé ses dirigeants politiques ?

E.A. – Sur les alliances, oui.

T.G. – J'avais pourtant l'impression d'un fonctionnement de junte plutôt que d'un appareil hiérarchisé.

E.A. – Non. Liberté de vote dans les assemblées, ça c'est une constante des groupes UDF et centristes, mais discipline sur les alliances. C'est ce qui a tenu l'UDF, cartel de partis, cartel électoral reposant aussi sur des valeurs – *Démocratie française* – et un projet politique. Il est basé sur un cartel de partis, c'est-à-dire des sensibilités différentes qui partagent ce corpus, et sur une alliance électorale. Quiconque est membre du cartel respecte l'alliance de l'ensemble du cartel. Jusqu'en 1998, tout marche bien. Les accords avec le RPR fonctionnent bien : un groupe chacun à l'Assemblée, des désistements mutuels aux élections législatives. C'est au moment des régionales que ça pète. Lecanuet et Giscard, entre 1978 et 1998, poussent énormément à l'intégration, en particulier Lecanuet. Je me souviens, il disait : « *investissez l'UDF, c'est votre maison. Pourquoi ces réticences, pourquoi rester à distance de la confédération ?* »

T.G. – Par rapport au PS, à l'UMP, comment se fait-il que l'esprit de chapelles soit aussi marqué ? Il y a des courants au PS, mais ce n'est quand même pas la même chose.

E.A. – Le manque d'intégration. Ce qu'il manque, c'est un congrès. Le congrès de l'UDF n'en était pas un, c'était une négociation entre états-majors des partis membres suivie d'un congrès formel. Alors qu'au PS, chaque courant pèse ses voix au congrès et a une représentation dans les instances dirigeants qui en dépend. Cette proportionnalité, vous la retrouvez aussi dans les investitures. Or le cœur d'un parti, c'est la commission des investitures. Au PS, c'est pesé au trébuchet du poids de chaque motion. A l'UDF, faute de vrai congrès, on ne se mesure pas sur l'échelle UDF. On est à parité. C'est ce qui explique la fin de l'UDF. Chacun arrive à la commission des investitures : le Parti radical, les adhérents directs...

T.G. – Les adhérents directs ?

E.A. – Oui. Les adhérents directs, c'est un courant qui s'est créé sur l'idée qu'il ne fallait plus de courants, et qui finalement est devenu un courant comme un autre...

T.G. – Vous avez peut-être remarqué que l'extrême gauche est en train de faire pareil. Le Front de Gauche prévoit des adhérents directs.

E.A. – Je leur souhaite bien du courage ! A l'UDF, chacun venait avec ses candidatures, ses dossiers, et le but de la commission des investitures, c'était pour chacun de repartir avec assez de candidats à soi investis. L'étiquette d'une chapelle donnait un droit de tirage sur les investitures. Alors, imaginez : le Parti républicain était bien achalandé en profils intéressants, mieux à même de faire des scores, mais au bout d'un moment le Parti radical finissait par s'énerver en réclamant davantage de candidats de son bord, alors même que les profils étaient, sans vouloir être désagréable, nettement moins porteurs. Donc à un moment, entre deux candidats, il fallait donner la priorité à la formation politique qui n'avait pas eu assez d'investitures. On était dans un troc pour préserver l'équilibre des courants, mais sans proportionnalité, à l'*affectio societatis*. Ce qui fait qu'on se retrouvait avec des départements ayant des candidats catastrophiques. Au bout du compte, ça tournait au Yalta : Méhaignerie avait l'ouest et l'est, Gaudin le sud-est, Baudis le sud-ouest, D'Ornano avait la Basse-Normandie mais Lecanuet avait la Haute-Normandie, etc. Chacun y trouvait son compte. Donc on finit avec une machine à perdre : à la commission des investitures, il ne s'agissait plus de choisir le meilleur candidat, or ça joue sur les scores.

T.G. – Ça joue vraiment sur les scores ?

E.A. – Ça ne joue pas beaucoup sur le score immédiat, mais ça joue sur la pérennité de l'ancrage, sur le service après-élections. Un bon maire reste longtemps, un mauvais maire

se fait jeter au bout d'un moment. Les logiques personnelles jouent dans l'exercice d'un mandat, alors que les logiques personnelles dans l'équation électorale initiale, c'est *peanuts*. T.G. – Avant la « Nouvelle UDF » de 1998, quelles chapelles étaient d'authentiques formations politiques, et lesquelles étaient plus, si vous me passez l'expression, des syndicats de professionnels de la politique ?

E.A. – C'est dur, comme expression. Bon. On parlait du Parti radical à l'instant. La tentation, c'est de dire que c'était une officine, mais pour autant, je considère que c'est une vraie formation politique, avec ses idées, sa tradition. D'ailleurs, leur intelligence en partant avec l'UMP, c'est d'avoir gardé un financement public propre et leur siège rue de Valois. J'ai toujours pensé que l'UMP réussirait s'il y avait des courants, mais bon, c'est la culture du RPR, c'est-à-dire le caporalisme : si Méhaignerie et les autres avaient fait comme le Parti radical, ils auraient pesé.

- La crise des élections régionales de 1998, l'Union pour la démocratie française parti de notables :

T.G. – Revenons à la balise UDF qui ne répond plus en 1998.

E.A. – Oui, alors, on est dans les régionales, et des têtes de listes font alliance avec le FN. C'est une transgression très grave de nos valeurs.

T.G. – Quelles étaient leurs motivations ?

E.A. – L'UDF est un parti de notables. Là, je pense que la culture de notables a pris le pas sur les convictions. L'UDF a toujours été un parti de notables : socle de convictions commun, mais organisation beaucoup moins contraignante que dans les autres partis. L'UDF est un parti de cadres, pas de militants, ce qui explique deux choses : une très bonne implantation provinciale...

T.G. – ...ce qui fait que le RPR et l'UDF sont sociologiquement très complémentaires.

E.A. – ...voilà. Deuxièmement, un recrutement par cooptation. Six mois avant les élections, un des chefs de file provinciaux repère un profil intéressant et lui dit qu'il devrait faire de la politique à l'UDF. Par exemple, François Bayrou va faire ce travail de détection des notabilités pour les cantonales et prendre ainsi la présidence du conseil général en quelques années. C'est une logique de contrat de recrutement : on propose au pressenti un socle de convictions centrales, s'il s'y retrouve il devient candidat, on lui donne son paquetage et sa casaque qui fait gagner. Car la casaque UDF fait gagner. Par comparaison, la casaque MoDem ne fait pas gagner. Bref : un, le socle de convictions communes ; deux, le recrutement de notabilités ; trois, pas de progression en interne, comme dans d'autres partis un délégué de section grimperait les échelons. Dans les autres partis, on avance par promotion interne, à l'UDF, on recrute à l'extérieur. Donc en 1998, les têtes de liste qui font des alliances avec le FN échappent à la consigne – au demeurant Gaudin a hésité dans le même sens aux régionales de 1993 – parce que la perspective de ne plus exercer les responsabilités est impensable dans leur perception de notable. C'est existentiel. Donc soit ils vont négocier la neutralité du FN contre des responsabilités locales de type commissions, soit ils vont aller jusqu'à passer alliance.

- Les exodes de 2002 et 2007 :

T.G. – Est-ce que vous diriez que l'alliance avec le FN est quelque chose de profondément contraire à la pensée politique du centre ? Je pense au rejet des extrêmes.

E.A. – Vous savez, il y a un anticommunisme viscéral chez les cadres de l'UDF. D'ailleurs cela a beaucoup gêné François Bayrou dans sa transgression politique de 2007, quand il refuse d'appeler à voter Sarkozy au second tour de la présidentielle.

T.G. – J'ai noté que Robien en 2006 posait la question : « *est-ce qu'on va gouverner avec le Parti communiste ?* »

E.A. – Marielle de Sarnez à Marseille avec Robert Hue, c'est terminé, c'est la photo qui va entériner le divorce avec les cadres et les électeurs du centre-droit. L'électorat traditionnel UDF s'en va, et en courant. Ça vous explique la gamelle des régionales de 2010.

T.G. – Il n'y avait pas eu un premier exode des cadres en 2002 ?

E.A. – 2002, c'est le premier exode sur la question de l'UMP. C'est le départ des grands notables. François était candidat, président de l'UDF. Il va être soutenu par la quasi-totalité de l'UDF, y compris Méhaignerie, excepté Barrot qui est déjà dans un club avec Raffarin et Barnier. Les législatives vont ensuite provoquer l'exode des grands notables, qui préfèrent suivre l'UMP. Le symbole, c'est quand Méhaignerie et Arthuis se rencontrent et décident que pour les législatives, il faut entrer dans l'UMP. Au niveau des chefs, après le 21-Avril, Chirac choisit de faire l'UMP, Bayrou voulait un gouvernement d'union nationale, le divorce est consommé. Cela étant, la grosse erreur des grands notables qui passent à l'UMP, c'est de n'avoir pas négocié avec vigilance le fonctionnement interne : les courants promis, ils ne les ont jamais vus.

T.G. – Quand vous en discutez avec eux, j'ai le sentiment qu'ils pensaient que la fusion RPR-UDF cumulerait la force de frappe du RPR, et les idées et l'organisation en courants de l'UDF.

E.A. – Ça les arrangeait de le croire. Voyez Douste-Blazy, c'est cruel : un papier en 2002 pour dire qu'il faut aller à l'UMP pour en faire un grand parti où les idées de l'UDF seraient majoritaires, un papier en 2012 pour dire qu'il s'est trompé. Mais bon, c'est plus basique, en réalité. Le notable a un besoin existentiel de vivre en situation de notabilité. Dans l'épuisement du cartel de l'UDF, l'UMP offrait de meilleures chances de satisfaire ce besoin, et donc, ils ont suivi. C'est simple. Perdre un mandat, pour un notable, c'est inacceptable. Voyez quand Bayrou bat Bosson pour prendre la présidence de l'UDF : il dit alors à Baudis, fils de Baudis, à Méhaignerie, fils de Méhaignerie, à Barrot, fils de Barrot, « *faut-il donc que sans cesse l'hérédité se mêle de la présidence de cette famille politique ?* »

- Le clivage générationnel et l'échec de l'affirmation centriste dans l'Union pour un mouvement populaire :

E.A. – Bon. Après, il y a une autre explication profonde.

T.G. – C'est-à-dire ?

E.A. – François Bayrou se révèle très tôt comme un leader doué, qui s'est fait sans hérédité, très agile intellectuellement. Il devient vite la coqueluche de Stasi, de Barre. Giscard dira de lui qu'il a une idée à la minute. C'est l'enfant prodige de l'UDF. Il va devenir ministre de l'Éducation nationale. Arrive le congrès du CDS. Méhaignerie, Barrot, se sont faits malmener avant. Les deux challengers sont Bernard Bosson, fils de Bosson, et François Bayrou. Il devient président du CDS et annonce son ambition : la présidence de l'UDF, puis élargir cette formation pour porter sa candidature à la présidence de la République. Il commence par laïciser le CDS, l'élargit, élimine Giscard en aidant à installer Léotard à la présidence de l'UDF, et vise de succéder à Léotard. Léotard va être vite empêtré dans ses affaires, Bayrou a le champ libre. C'est aussi lui qui obtient la fusion des fichiers d'adhérents des chapelles. Le jour même de la dissolution de 1997, on a fusionné nos disquettes dans un seul fichier central. C'est une avancée considérable. Bayrou introduit là le premier ciment qui sort l'UDF de la confédération pour avancer dans l'intégration.

T.G. – C'est très incrémental comme approche.

E.A. – Il faut bien ! Avec le congrès de fondation en 1978 et la fusion des fichiers d'adhérents en 97, vous avez les deux actes fondateurs de l'UDF. A l'époque, Léotard croit qu'il en aura le bénéfice, mais c'est à Bayrou que ça profite. Là, vous avez une évolution très importante de François. Il n'écoute plus ni Méhaignerie, ni Barrot, ni tous les autres. Il ne les prend plus au téléphone. Au bout d'un moment, ils se sont dits que François voulait faire la grande UDF de Balladur à Delors qu'ils n'avaient pas su faire, qu'il la ferait sans eux, et qu'il ne s'y trouverait rien pour eux.

T.G. – Il y a quelque chose d'un clivage générationnel.

E.A. – Absolument. Ils se sont dit qu'eux n'avaient rien à y gagner, qu'ils seraient mis sur la touche. Cela les a rapprochés de Jacques Chirac, qui est de leur génération et leur a distribué des postes à l'UMP. Jacques Barrot et Pierre Méhaignerie avaient déjà senti passer leur quasi-licenciement quand François l'emporte à la tête du CDS.

T.G. – Quand on leur en parle, ils reprochent beaucoup à François Bayrou une centralisation très dure du parti à rebours de la tradition de collégialité de l'UDF, qui aurait contribué à les faire partir.

E.A. – C'est vrai. François a terminé d'enterrer la confédération au congrès de Lille en 1999. C'est le début de « la Nouvelle UDF. »

T.G. – Ensuite, en 2001-2002, indépendamment des grands notables, on observe un face-à-face entre Bayrou et Douste-Blazy sur la question de rejoindre l'UMP.

E.A. – Très honnêtement, Douste-Blazy doit son ascension à François Bayrou, moins que Xavier Darcos mais nettement tout de même. Les deux sont voisins dans les Pyrénées, François ira chercher Douste-Blazy pour les européennes de 1989.

T.G. – En parlant des européennes de 1989, Simone Veil reproche encore son score à François Bayrou, qui était son directeur de campagne...

E.A. – Vous savez, elle avait fait 8%. Ce n'est pas si mal. 8%, c'est notre socle, le cœur de l'électorat centriste. D'ailleurs après son beau score de 2007, qu'il doit à Nicolas Sarkozy qui était un repoussoir pour le centre-droit au premier tour, François est revenu petit à petit à ce socle.

T.G. – Pensez-vous que pour l'élection présidentielle qui approche, François Bayrou restera sur ce socle ? Peut-il retrouver le centre-droit ?

E.A. – Il restera sur ce socle, je pense. 8-10, guère plus. Le centre-droit ne reviendra pas, et les électeurs du centre plus écologiste sont partis depuis les européennes de 2009 avec Europe Ecologie.

T.G. – Pourtant je les imagine mal voter pour Eva Joly.

E.A. – C'est vrai, mais ils voteront Hollande dès le premier tour.

T.G. – Revenons à 2001-2002.

E.A. – Oui. C'est en vue des législatives que les grands notables sont partis à l'UMP. Le bilan est décevant. Un, leurs idées n'ont pas été prises en compte. Deux, les courants n'ont pas été créés. Trois, mes petits camarades centristes, je l'ai vu de près à Paris, ont tous été écartés des postes exécutifs internes à l'UMP dans les années qui ont suivi, exception faite des grands notables.

T.G. – « *Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte* »...

E.A. – Voilà. Claude Goasguen a même dit : « *c'est la culture des casques à pointes.* » Claude, vous savez, c'est un anti-RPR primaire ! L'échec de l'UDF, c'est une accumulation d'erreurs stratégiques et de faiblesses humaines. Vous savez, à l'UDF, l'humain compte beaucoup. Comme c'est une formation à la discipline interne très relâchée, les psychologies personnelles y ont davantage d'impact que dans les autres partis.

T.G. – Quelque part, l'UDF ressemble beaucoup au fonctionnement de la vie associative plutôt qu'à celui d'un parti.

E.A. – C'est amusant que vous disiez ça, vu que l'UDF a toujours eu une tradition de soutien à la vie associative et de contacts très étroits avec cet univers. On a aussi beaucoup défendu les cultures régionales. Au fond, si tous les chefs de file de l'UDF s'étaient vraiment battus, ils se seraient ouverts des perspectives politiques considérables dans le second mandat de Jacques Chirac ; voire, face à Nicolas Sarkozy, ils auraient pu gagner la présidentielle de 2007.

T.G. – N'y a-t-il pas un problème de leadership ?

E.A. – C'est inhérent au fait d'être un parti de notables recrutés par cooptation : pas de leadership fort, c'est culturel. Par ailleurs cette formation n'aime pas l'élection présidentielle, elle est mal à l'aise avec cette élection depuis l'origine.

T.G. – Giscard ?

E.A. – Giscard, il gagne d'extrême justesse et dans des circonstances extraordinaires, on peut plaider l'accident heureux. Chirac aura superbement compris cela : il a réussi à manipuler l'UDF, après avoir provoqué la défaite de Giscard en 1981, pour se l'inféoder. Vous savez, on aurait pu avoir une grande formation politique, et au lieu de cela, on a eu une cour pour disputes d'enfants gâtés, notables et héritiers. Giscard et Lecanuet ont laissé malgré eux à ces enfants gâtés de la politique l'outil le plus intelligent qui ait été fait dans la vie politique au centre : l'UDF, qui va faire gagner Giscard, qui va avoir plus de députés

qu'au RPR en 1986... Cette machine formidable est laissée à Méhaignerie, Léotard, Baudis, Bosson, Longuet, etc. Ils ne vont rien en faire, vivre dessus pour un temps, renforcer sans cesse les chapelles, fragmenter de plus en plus l'appareil jusqu'à en faire une confédération sans substance dont je vous ai décrit les commissions d'investitures absconses, avec à la sortie des candidats de plus en plus contre-performants aux élections.

- Du cartel de partis au parti présidentialisé :

T.G. – Il y a une thèse de science politique d'Alexis Massart qui considère l'UDF plus comme un cartel de partis que comme un parti. Vous êtes d'accord ?

E.A. – De toute évidence, jusqu'à la « Nouvelle UDF » c'est incontestable.

T.G. – Une autre thèse, de Nicolas Sauger, considère que les vagues de départs successifs de l'UDF dans les années 90 viennent du fait d'être passé d'un parti collégial à un parti très présidentialisé. Cela concernerait le départ de Villiers, celui de Madelin en 98, et même si Sauger s'arrête à 98, cela expliquerait aussi l'exode de 2002. Vous êtes d'accord ?

E.A. – Oui, je suis d'accord avec l'idée que la présidentialisation de l'UDF ait contribué à ces éclatements. C'est le paradoxe de ces gens : ils vous diront en théorie que sans leadership fort pas de victoire à la présidentielle, mais en pratique ils ne veulent pas en subir un. Là où cela devient ridicule, c'est qu'ils fuient cette présidentialisation pour rejoindre l'UMP, c'est-à-dire quelque chose de pire, la caporalisation. Vous savez, il faut revenir à la base. Ce sont des notables de province, dans des accords électoraux locaux. Une UDF très souple, cela leur permet de modifier leur identité politique, de nuancer leur étiquette, de multiplier les passerelles, bref d'être des notables enracinés dans un territoire plutôt que dans une ligne idéologique. Avec un parti davantage présidentialisé, vous perdez ce confort. Cela étant, ils sont partis à l'UMP et ce faisant, ces grands notables ont progressivement perdu leur influence locale.

T.G. – Si je comprends bien, c'est la quadrature du cercle.

E.A. – Oui !

- Stratégie parlementaire contre stratégie partisane :

T.G. – Soit je n'ai que les notables, et je ne peux pas gagner la présidentielle parce que je ne génère pas un leader pour. Soit vous bricolez une organisation plus présidentialisée et organisée pour la présidentielle, mais vous perdez le réseau de notables : là, vous produisez un candidat, mais ayant rétréci votre ancrage territorial, vous ne pouvez toujours pas la gagner. Etes-vous d'accord ?

E.A. – Oui, avec deux amendements. Ce que vous venez de décrire, ce sont les deux stratégies présidentielles du centre. La stratégie partisane est de construire un parti pour y arriver, c'est celle de Bayrou. La stratégie parlementaire est de construire une base d'élus puissants et influents grâce auxquels on agit sur la formation alliée qui, elle, s'affaire à gagner la présidentielle. Dans les deux cas, il y a un moyen de gagner. Pour la stratégie partisane, c'est d'ailleurs au cœur de la stratégie de François Bayrou : si je suis qualifié à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, je renverse la table, et peu importe que j'aie des soutiens.

T.G. – Faire sauter la banque.

E.A. – Voilà. Fondamentalement, c'est une bonne analyse. Giscard l'a fait, Bayrou a failli le faire en 2007. Il faut surgir vite, déboîter sans clignotant. Pour la stratégie parlementaire, cette famille peut devenir majoritaire en élus, et sur cet acquis, faire surgir un candidat à la présidentielle, plutôt providentiel, voire circonstanciel, qui prendrait d'abord Matignon puis serait le candidat naturel. Pour résumer, une stratégie vise l'Élysée, l'autre Matignon.

T.G. – Vous, que pensez-vous de la stratégie de François Bayrou ?

E.A. – En 2007, quand il prend position contre Nicolas Sarkozy entre les deux tours, il casse sa base électorale. Ensuite, je l'ai vu et entendu, dans la foulée à Bordères, rager d'avoir manqué la qualification de si peu, et persuadé que la prochaine fois il l'emporterait. Au lieu de repenser sa stratégie, comme dans la conversation que nous avons là, en se disant

immédiatement que faute d'avoir renversé la table, il lui fallait viser Matignon dans une stratégie parlementaire préalable à sa prochaine candidature, il reste sur sa stratégie présidentielle. François va transgresser la règle d'or : alliés de la droite depuis 1958. A court terme, pendant la campagne de 2007, ça crée une dynamique forte, mais je pense qu'il a employé un moyen défendu, la boîte de Pandore.

T.G. – Pourquoi cela ?

E.A. – Dès que vous transgressez cette règle, vous perdez le centre-droit : à partir de ce moment, le centre-droit est parti et n'est pas revenu. François est donc resté dans sa stratégie présidentielle pour refaire 2007 en 2012, mais en s'étant tiré une balle dans le pied par une erreur occasionnant une perte d'électorat irrattrapable. Vous voyez bien, ces temps-ci, comment il essaye de se positionner pour renverser la table, en renvoyant dos-à-dos les naufrageurs, et pourtant ça ne décolle pas. Ça ne décolle pas, parce que le centre-droit ne reviendra pas.

T.G. – Une stratégie parlementaire après le premier tour de 2007 eût été plus heureuse, à vous entendre.

E.A. – Oui. François aurait dû passer un accord avec Nicolas Sarkozy dans l'entre-deux tours de 2007. Il était en position de force, il sauvait et pouvait élargir son groupe parlementaire. A l'inverse, en restant dans sa stratégie présidentielle, les législatives de 2007 ont été une douche froide : on est retombés sur le socle de 8%. Avec une stratégie parlementaire, il n'avait plus qu'à attendre l'explosion en vol de Nicolas Sarkozy, dans une attitude de critique constructive, et il aurait été le leader naturel de l'alternative à Nicolas Sarkozy dans la majorité. Ce faisant, il aurait évité l'exode des derniers notables en 2007, partis fonder le Nouveau centre. Aujourd'hui, autour de François, en pratique, il n'y a plus que des éclopés du suffrage universel ou des rescapés du suffrage universel.

T.G. – Qu'entendez-vous par là ?

E.A. – Soit des gens battus, ayant perdu leur mandat, comme Bernard Lehideux. Soit des rescapés, plutôt des sénateurs qui le sont devenus ou restés parce que ce sont des élus désignés par les élus locaux.

T.G. – En définitive, vous n'êtes vraiment pas faits pour l'élection présidentielle.

E.A. – Nous ne sommes pas faits pour l'élection présidentielle. Nous n'aimons pas l'élection présidentielle.

T.G. – Vous savez qu'historiquement, ça a été fait contre vous. C'est un instrument pour éviter les majorités centrales de la IV^e République.

E.A. – Tout à fait. C'est d'ailleurs un instrument redoutablement efficace, qui marche encore jusqu'à nos jours.

- Le positionnement du Mouvement démocrate à l'extrême centre :

T.G. – Nous sommes en 2007. La séquence UDF se termine, on entre dans celle du Mouvement Démocrate. Il part de 19% des voix, il arrive à 7. Qu'est-ce qui s'est passé ? Racontez-moi.

E.A. – Je partirais du soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2007. François sort sur le pallier, rue de l'Université. J'entends, surpris, consterné : « *Il vient de se passer quelque chose dans la vie politique française.* » Alors que pour moi, il se passe ce qui s'est presque toujours passé : le centre est arrivé troisième. Il a fait la meilleure campagne imaginable au centre, je pense à ce stade qu'il a retrouvé un résultat normal pour le candidat de centre-droit et qu'on doit enchaîner avec la stratégie parlementaire, et lui, il dit que c'est quelque chose de sans précédent. Il fait ce qu'il me refera à Bordères huit jours plus tard, à savoir qu'il veut simplement rejouer la demi-finale en 2012. Il ne voit pas qu'il faut reconstituer une équipe, rejouer les qualifications, etc. Sa stratégie est fixée dès ce soir-là, c'est linéaire jusqu'en 2012. Pour cela, il doit se placer immédiatement dans l'opposition à Nicolas Sarkozy. Donc dès le départ, on a une erreur d'analyse.

T.G. – Revenons à la vague d'adhésions au Mouvement Démocrate. C'est sans précédent au centre.

E.A. – Pas exactement. J’ai connu une vague d’adhésions du temps de Raymond Barre. C’était beaucoup moins, ceci dit.

T.G. – Il n’y a jamais eu de parti de masse au centre sous la Ve République. Vous êtes d’accord là-dessus ?

E.A. – Oui. François provoque cette vague en transgressant la règle d’être le parti le plus tolérant, conscience sociale de la droite, distincte de la droite, économie sociale de marché. Force sociale, démocrate et européenne, comme disait Barre, avec une exigence intellectuelle et une volonté d’efficacité. Il tend la main, de cette manière, aux écologistes qui ne sont pas anticapitalistes, aux Gracques, au centre-gauche, à l’électorat bourgeois bohème, etc. Il va laisser entendre qu’il peut gouverner avec des socialistes. C’est cela qui déclenche dans l’opinion publique et les sympathisants du centre-gauche un incendie de broussaille. De surcroît, François bénéficie d’un *a priori* très favorable des enseignants. Cet engouement massif vient de son offre d’un espace central avec des gens venant de la gauche et de la droite. Ce faisant, il se positionne exactement au centre, alors que sa campagne l’était moins. Souvenez-vous qu’à l’époque, l’effondrement de Ségolène Royal faisait aussi douter le centre-gauche du Parti socialiste.

T.G. – En parlant de Ségolène Royal, il y a cette évocation d’une rencontre entre les deux-tours et d’un projet d’alliance. Vrai ou faux ?

E.A. – C’est vrai, ils avaient rendez-vous. Je pense que François a fixé ce rendez-vous sans savoir ce qu’il en ferait, qu’il était persuadé qu’il serait devant elle à l’issue du premier tour. Je pense aussi qu’au soir du premier tour, il abandonne ce rendez-vous parce qu’il pense que la victoire de Nicolas Sarkozy sera très nette, que le Parti socialiste va se casser en deux, et qu’il pourra attirer à lui le centre-gauche. Le Mouvement Démocrate est né de ce pari, c’est la plateforme d’accueil des sociaux-démocrates issus des ruines du Parti socialiste. D’ailleurs, plus de la moitié des soixante-dix mille nouveaux adhérents viennent du centre-gauche.

- Retour sur la crise d’appareil lors de la naissance du Mouvement démocrate :

T.G. – J’imagine que localement, les notables qui n’étaient pas encore partis ont du adorer.

E.A. – Cela dépend des cas. Certains ont joué le jeu, beaucoup se sont braqués face au torrent. Après, au bout d’un moment, les anciens vont être pris à partie par les nouveaux qui les trouvent trop à droite. Fondamentalement, entre anciens et nouveaux il n’y aura pas de synthèse possible. François essaiera de donner au Mouvement Démocrate des statuts qui organisent la copropriété, jusqu’aux présidences collégiales qui reproduisent l’école des fans : tout le monde a gagné. Le ver est dans le fruit, tout va se bloquer. C’est à cette époque que je me suis dit n’avoir pas adhéré à ce mélange improbable.

T.G. – Que s’est-il passé ensuite ?

E.A. – Rien ne marchait, ça partait dans tous les sens. Du coup, aussi bien les anciens qu’une bonne part des nouveaux sont partis. On mettra deux ou trois ans à désespérer toute la base militante. François sera agonisé d’insultes par tous ces gens qui y ont cru, faute d’avoir pu construire un appareil qui permette à la fois aux sensibilités de s’exprimer et à la machine de fonctionner efficacement. Par exemple, pour les investitures, en faisant voter les adhérents, on aurait balayé nos élus locaux sortants. François réalisera un peu tard qu’au fond, ces gens vont pousser dehors les derniers notables qui subsistent. Il prend peur, commence à expliquer qu’il faut respecter les gens qui étaient là avant, alors que les nouveaux arrivants, eux, restent sur la promesse d’un parti au fonctionnement nouveau. C’est le désamour et le divorce.

T.G. – C’est l’irruption d’une base militante radicalement centriste dans un parti de notables qui était au centre-droit ?

E.A. – Exactement. François a failli y laisser sa carrière politique.

- Les « oiseaux migrateurs » et la convergence manquée avec le centre-vert :

E.A. – Pendant ce temps, le Parti socialiste réussit son examen de conscience, panse ses plaies, règle ses divergences internes grâce au mécanisme des motions : dans la douleur, mais il y arrive. Il n'explose donc pas, ce qui confirme l'erreur d'analyse de François. Deuxième erreur, on vient d'en parler, la gestion des vagues de militants qui fait fuir les derniers notables qu'il lui restait. Il y a aussi une troisième erreur, une habitude de la maison, qui est de ne pas débriefer les élections.

T.G. – Vous voulez dire qu'on analyse les élections à venir, mais pas les résultats une fois qu'ils sont tombés ?

E.A. – Exactement, d'autant moins quand le score est piteux. La volatilité électorale très élevée, dont François a bénéficié en 2007 mais qui se fait à son détriment ensuite, n'a pas été analysée.

T.G. – A ce sujet, il y a ces électeurs que je surnomme les oiseaux migrateurs, qui font la percée du moment en fonction de l'endroit où ils se posent.

E.A. – Dans le quatorzième arrondissement de Paris, j'ai constaté que certains électeurs votent à gauche aux élections locales et au centre aux élections nationales.

T.G. – Les oiseaux migrateurs expliquent la percée de Bayrou en 2007, puis celle d'Europe Ecologie en 2009 et en 2010.

E.A. – Oui, je dirais que ces oiseaux migrateurs, comme vous dites, c'est 10 à 15% des voix exprimées.

T.G. – Il me semble qu'il y a plusieurs composantes dans cet électorat : centre-gauche, centre écologiste...

E.A. – Oui, c'est manifestement le profil. Or François va croire qu'il capte naturellement cet électorat, ce qui est faux. Il pense qu'en ayant récupéré Cap 21 et deux ou trois figures des Verts, il les tient. Dans les préparatifs des élections européennes de 2009, il passe donc complètement à côté de l'interlocuteur majeur de cet électorat, qui est Daniel Cohn-Bendit. Alors qu'il a parlé avec lui, alors qu'ils ont dialogué sur tout ça, alors qu'ils ont projeté de travailler ensemble quand ils étaient tous les deux députés européens... Alors qu'à cette époque ils descendaient dans le même hôtel et refaisaient le monde le soir avec Vincent Peillon, Marielle de Sarnez, Aurélie Filippetti, et que se créait entre ces gens une vraie connivence... Au moment où François fonde le MoDem sur l'idée que ça peut être la formation politique majeure de demain, celle qui peut rassembler des électorats jusque là opposés pour former une majorité nouvelle sur l'effondrement de l'un ou l'autre bloc... Il rate une première fois un interlocuteur en la personne d'Eva Joly, qui vient ici, au MoDem, à qui on refuse la tête de liste en Ile-de-France parce qu'il est exclu que Marielle laisse la place. Il rate aussi Daniel Cohn-Bendit pour la même raison.

T.G. – Attendez. Vous aviez l'opportunité de faire venir Eva Joly et Daniel Cohn-Bendit chez vous ?

E.A. – Non. On avait l'opportunité de faire venir Eva Joly chez nous, et on avait l'opportunité de faire avec Europe Ecologie une alliance.

T.G. – Garder Marielle de Sarnez tête de liste en Ile-de-France est plus important que ces perspectives ?

E.A. – Quelques fois, les relations interpersonnelles interfèrent beaucoup avec la stratégie. Par la suite, dans ce débat lamentable pendant la campagne européenne, où François va attaquer Cohn-Bendit un peu en dessous de la ceinture, il y a l'idée de chercher à le pulvériser à tout prix. Or Marielle est tête de liste en Ile-de-France pour le MoDem face à Cohn-Bendit pour Europe Ecologie. Tout cela pour dire qu'il y a un grand rendez-vous manqué avec Europe Ecologie. Et pendant ce temps, gardez-le à l'esprit, le MoDem, en interne, c'est une foire d'empoigne dont une bonne part des militants ont un comportement hystérique tandis que les autres s'en vont petit à petit.

T.G. – En incise, êtes-vous d'accord pour dire qu'au fur et à mesure des mauvais scores après 2007, non seulement la base militante se rétrécit, mais le niveau moyen de radicalité s'y renforce ?

E.A. – Oui, c'est d'ailleurs assez logique. Au fil des exodes ceux qui restent sont les plus extrémistes.

T.G. – Au lendemain des européennes de 2009, on peut estimer que François Bayrou revient à son socle de 8%, l'extrême centre. Le centre écologiste est perdu, puisqu'il est parti avec Europe Ecologie. Le centre gauche va revenir au Parti socialiste puisque ce dernier a pansé ses plaies. Et le centre-droit est perdu depuis que François Bayrou a transgressé la règle de l'alliance à droite. Etes-vous d'accord avec ce constat ?

E.A. – Oui. Il y a encore cependant une interrogation sur les très mauvais sondages d'Eva Joly. Théoriquement, François pourrait récupérer le centre écologiste, dépité. Mais je pense qu'il n'a pas marqué de convictions sur la transition écologique, et que donc ça ne se fera pas. Vous savez, foncièrement, il n'a pas d'appétence intellectuelle pour l'écologie.

T.G. – Ce n'est pas dans son logiciel ?

E.A. – Ce n'est pas dans son logiciel. Il ne pense pas que l'écologie soit un projet politique.

T.G. – Qu'est devenue la base militante après les européennes de 2009 ?

E.A. – En pratique, elle a fini de partir au lendemain de ces élections-là.

T.G. – Même les plus radicaux ?

E.A. – Oui, même les plus radicaux. Eux aussi, on a fini par les écœurer. A partir de là, il ne reste plus que les gens de bonne volonté. Si vous voulez, le MoDem après les européennes de 2009, c'est grosso modo le CDS. Donc, si on se résume : erreur d'analyse, création du MoDem, on ouvre les portes à tous les hystériques, on leur file un règlement intérieur paralysant et autobloquant, paralysie forcée du système et émeute généralisée départementalisée, le Parti socialiste se revitalise à Reims sans opter pour l'alliance au centre, et rendez-vous manqué avec Europe Ecologie. Finalement, les élections européennes de 2009 sont très emblématiques, elles sont le point culminant des erreurs : alors que les élections européennes étaient le scrutin par excellence où l'UDF, famille européenne héritière du MRP, pouvait briller sur ses valeurs et sa légitimité, François n'y parle pas d'Europe et fait campagne sur l'antisarkozysme. La fin de la campagne européenne est d'ailleurs assez triste : François finit par invoquer les mânes des pères fondateurs de la construction européenne, mais trop tard, et menace les instituts de sondages du fait de la défaite qu'ils lui annoncent. Comme d'habitude, François a péché par déni de réalité. Il n'a pas vu surgir Europe Ecologie.

T.G. – Vous voulez dire qu'il n'a pas réalisé que c'était Cohn-Bendit en face ?

E.A. – Il pense que Cohn-Bendit est cuit, que ce n'est plus un meneur. Et de toute façon, il refuse d'emblée l'idée de s'associer, avec Cohn-Bendit ou avec quiconque. François n'est pas quelqu'un qui s'associe avec qui que ce soit. Il a toujours peur que son associé devienne son concurrent.

T.G. – D'un autre côté, historiquement, il a raison.

E.A. – Historiquement, il a raison. Mais en l'occurrence, il est passé à côté d'une formidable opportunité. Vous savez, on pouvait voir venir assez vite qu'il y avait un problème : les réunions de stratégie électorale étaient poussives, on avait du mal à constituer les listes, etc. Bref, tout va de travers à ce moment-là. On avait même fait avec notre plateau d'appels une série de sondages et des sondages sous-traités à une boîte de marketing, pour un total de sept mille sondés, qui, quatre ou cinq mois avant, nous donnaient déjà à 8-10%. Mais François a considéré que tout changerait grâce à son livre *Abus de pouvoir*. Vous voyez, on est vraiment dans le déni de réalité. La faute majeure, c'est de n'avoir pas su analyser ces oiseaux migrateurs, d'avoir considéré qu'à compter de 2007 ils lui étaient acquis alors qu'ils ont l'autonomie de leur envol électoral et de l'endroit où ils se posent.

T.G. – C'est vrai qu'en fonction de l'endroit où ils se posent, d'un scrutin à l'autre on obtient « *untel s'effondre, percée spectaculaire d'untel.* »

E.A. – Voilà, c'est ça, comme Chirac les avait d'ailleurs récupérés à ses premières municipales à Paris. Ces oiseaux migrateurs, c'est un phénomène ancien.

- Perspectives du centre et proche mort du Mouvement démocrate :

E.A. – Bon, ceci dit, François ne fait plus d'erreur depuis août 2011. Sa pré-campagne a été très professionnelle, sa campagne aussi. Très bonne gestion du calendrier. Mais je pense que c'est trop tard pour rattraper les erreurs accumulées. Cela étant, le MoDem ayant été

construit comme plateforme d'accueil des rescapés d'un naufrage socialiste qui n'a pas eu lieu, je pense qu'on vit la fin du MoDem.

T.G. – C'est-à-dire ?

E.A. – François va essayer de rassembler le centre. Comme tous les notables venus ou revenus le soutenir ont des intérêts électoraux locaux au centre-droit, ils appelleront à voter Sarkozy, et dans les élections suivantes ils opteront pour l'alliance à droite. Ce que dira François dans l'entre-deux tours, je l'ignore. Mais quant au fait de savoir si le MoDem a un avenir après la présidentielle, je le sais : la réponse est non.

T.G. – Pourquoi ?

E.A. – Si François soutient Hollande, qui en échange ne lui donnera rien, pour apporter sa contribution à l'alternance, les deux tiers du MoDem, sur le terrain, partent à droite.

T.G. – Ils penchent à droite ? La composition militante a beaucoup bougé alors. A une époque, il me semblait que le MoDem penchait plus à gauche.

E.A. – L'électorat...

T.G. – L'électorat penche à gauche, les militants penchent à droite ?

E.A. – Bien sûr.

- Flux et reflux militants :

T.G. – Je ne comprends pas les vagues. Expliquez-moi. A l'origine, c'est un parti de notables, quasiment sans base militante, avec une alliance à droite. 2007, raz-de-marée militant dont une grosse moitié est plutôt à gauche.

E.A. – Avant ça, il y a la présidentialisation. On gagne un peu en base militante, on perd un peu en notables.

T.G. – D'accord. Mais ça reste des militants de centre-droit. De 98 à 2007, si je suis votre raisonnement, vous gagnez des militants de centre-droit ou qui viennent de la droite et trouvent Sarkozy excessivement à droite.

E.A. – Voilà. Doucement, l'UDF devient un parti de militants.

T.G. – Mais c'est encore un petit parti de militants de centre-droit. En 2007, grosse vague...

E.A. – ...une grosse moitié de la vague militante vient de l'extérieur, et du centre-gauche.

T.G. – Il y a aussi une frange d'extrémistes du centre.

E.A. – Tout cela fait exploser la maison...

T.G. – ...qui n'était pas taillée pour.

E.A. – ...qui n'était pas taillée pour. Les murs vont s'écrouler, et quand ils ont eu fini de se taper dessus, sur ce champ de ruines, le MoDem se reconstruit début 2010 grâce à des gens qui sont sans expérience politique, sans responsabilités d'élus, et encore hagards de tous ces affrontements internes. Les autres sont repartis. Notamment, le centre-gauche est reparti en ayant le sentiment que Bayrou leur a menti quand il parlait de bâtir un parti nouveau, qu'ils sont en fait tombés sur un parti aux méthodes anciennes, qu'il a essayé de les y enfermer, et que quand ils ont essayé d'abattre les cloisons, il les a poussés dehors. Ce qui est un peu vrai.

T.G. – Comment il a fait cela ?

E.A. – En ayant de très nombreux conflits à régler en commission d'arbitrage, on a commencé à couper des têtes. Et puis en revenant sur les présidences collégiales.

- L'alliance manquée au centre-gauche :

T.G. – Un mot spécifiquement sur les régionales de 2010 ?

E.A. – Quitte à passer à côté de l'accord avec Europe Ecologie, qui nous aurait faits passer ensemble devant le PS, on aurait au moins pu, à défaut, accepter les accords avec le Parti socialiste. La moitié des présidents de région socialistes étaient demandeurs. François a préféré que les listes y aillent toutes seules : nouvelle défaite.

T.G. – Pourquoi ne pas avoir accepté cet accord ?

E.A. – Parce que François s'en moque. Il reste dans sa fixation sur le premier tour de la présidentielle, dans une stratégie présidentielle linéaire qui fait abstraction de l'impact de toutes ces défaites sur son résultat en 2012.

T.G. – Je sens à vous écouter une certaine tristesse.

E.A. – C'est vrai, j'ai une déception de ne pas avoir su influencer les choix.

Annexe 6 : Déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de M. François BAYROU le 3 mai 2012.

« J'ai examiné depuis deux semaines l'évolution du deuxième tour de l'élection présidentielle, au travers de la lettre que j'ai adressée aux deux candidats, de leurs réponses, des interventions publiques et du débat d'hier soir.

Je l'ai fait au nom d'un courant politique qui a été soutenu au premier tour par plus de trois millions de Français. Au sein de ce courant politique, il est des sensibilités diverses, plus à droite, plus à gauche, très au centre. Et c'est naturel : le courant central du pays quand il est soumis au choix impitoyable de la bipolarisation est forcément divers.

Cette diversité, j'y tiens. Elle est notre nature propre. C'est pourquoi je ne donnerai pas de consigne de vote. Chacun de mes amis, chacun de mes électeurs s'exprimera en conscience. Je sais qu'il y aura des expressions différentes. Et je les respecterai.

Je veux donc vous dire mon jugement personnel.

Nicolas Sarkozy, après un bon score de premier tour, s'est livré à une course-poursuite à l'extrême droite dans laquelle nous ne retrouvons pas nos valeurs, dans laquelle ce que nous croyons de plus profond et de plus précieux est bousculé et nié dans son principe. L'obsession de l'immigration dans un pays comme la France, au point de présenter dans son clip de campagne un panneau « Douane » écrit en Français et en Arabe, qui ne voit à quels affrontements, à quels affrontements entre Français, cela mènera ? L'obsession des « frontières » à rétablir, comme si elles avaient totalement disparu et que nous y avons perdu notre âme, qui ne voit que cela conduit à la négation du projet européen auquel le centre et la droite, autant que la gauche modérée, ont donné des décennies d'action et de conviction ? Et quant à l'idée que l'école, ce devait être l'apprentissage des frontières, qui ne voit que c'est une déviation même de l'idée d'école, qui est faite au contraire pour que s'effacent les frontières entre les esprits, entre les consciences, entre les époques ?

La ligne qu'a ainsi choisie Nicolas Sarkozy entre les deux tours est violente, elle entre en contradiction avec les valeurs qui sont les nôtres, pas seulement les miennes, pas seulement celles du courant politique que je représente, mais aussi les valeurs du gaullisme, autant que celles de la droite républicaine et sociale.

Comment en est-on arrivé là ? Ce sera l'histoire de cette élection, de cette rupture au sein du peuple français, rupture qui vient de loin, rupture économique, sociale et morale. Je ne veux pas voter blanc. Cela serait de l'indécision. Dans ces circonstances, l'indécision est impossible.

Reste le vote pour François Hollande. C'est le choix que je fais. Il s'est prononcé, de manière claire, sur la moralisation de la vie publique dans notre pays. Il aura fort à faire.

J'ai dit ce que je pensais de son programme économique. Je ne partage pas ce programme : je pense que ce programme est inadapté à la situation du pays et encore plus à la crise qui vient, que j'ai annoncée, je crois certaine.

Mais je pense que devant cette crise inéluctable il n'y aura qu'une attitude possible : une unité nationale qui réunira des femmes et des hommes venus d'horizons différents, pour permettre au pays de se ressaisir.

Cette unité nationale, elle ne se réalisera jamais si chacun reste dans la logique des camps anciens, une opposition en embuscade contre une majorité dont le seul but est qu'elle se

casse la figure. La situation de notre pays, et encore davantage la situation que notre pays va connaître est trop grave pour cela.

Je ne suis pas et ne deviendrai pas un homme de gauche. Je suis un homme du centre et j'entends le rester. Et je suis certain que le jour venu, il faudra aussi qu'une partie de la droite républicaine soit associée à ce qu'il va falloir faire pour que la France s'en sorte.

Par mon choix, je rends possible pour la première fois depuis longtemps cette union nationale, la vraie mobilisation des Français au service de la France.

Il appartiendra à François Hollande, s'il est élu, de réfléchir à la situation et de prendre en compte cette nécessité pour le pays.

S'il en reste à la gauche classique et à son programme, je serai un opposant, dans une opposition vigilante et constructive. Il faudra une opposition constructive, mais déterminée, quand il s'agira d'empêcher les erreurs annoncées.

Il est des moments dans l'histoire où l'engagement devient vital. Je crois que le moment est venu de franchir des pas décisifs : nous devons tous, où que nous soyons, nous dépasser et nous rassembler pour que la France se reconstruise. »⁷⁸⁹

⁷⁸⁹ MOUVEMENT DÉMOCRATE, 3 mai 2012, Discours d'entre-deux tours de François Bayrou : <http://www.bayrou.fr/article/120503-je-rends-possible-lunion-nationale-et-la-vraie-mobilisation-des-francais-au-service-de-la-france>

Annexe 7 : Entretien du 7 décembre 2011 avec M. Daniel COHN-BENDIT.

Thomas GUÉNOLÉ – Lorsque vous conduisez la liste écologiste aux élections européennes, ça fait un bond à douze, de mémoire...

Daniel COHN-BENDIT – Dix.

T.G. – Dix, voilà. Ensuite ça recommence à redescendre très rapidement. Je constate que vous n'êtes plus là. On retrouve des scores supérieurs à dix à partir du moment où émerge la formation Europe Ecologie, pas avant. J'aimerais donc voir avec vous dans quelle mesure il existerait une différence profonde entre Europe Ecologie et Les Verts. Je voudrais avoir votre point de vue là-dessus : sur les origines d'Europe Ecologie, qui émerge sans qu'on s'y soit attendu, sur le mariage entre Europe Ecologie et Les Verts qui est une véritable recomposition de l'écologie politique. Je vous pose aussi la question d'une écologie qui a une orientation davantage, sinon centriste, du moins centrale, en termes de cible électorale qui soit plus au centre ou au centre-gauche, et moins dans ce dont on a l'habitude avec Les Verts, c'est-à-dire un positionnement de gauche plus dure, si vous me passez l'expression. Voilà, je voulais avoir votre sentiment là-dessus et votre opinion.

D.C.-B. – Je crois que d'abord, l'explication d'une évolution de l'électorat quand je suis candidat, c'est lié à mon positionnement sur l'Europe, étant donné qu'une partie du centre est très liée à l'Europe et que, en fait, dans une élection européenne, ceux qui vont voter, ce qui est quand même...

T.G. – Oui, la moitié.

D.C.-B. – ...la moitié de la population, et qui sont pour l'Europe, ont envie de se défouler positivement et de se faire plaisir sur un projet européen qui leur parle. C'est cela l'explication d'une partie de l'évolution du centre, d'autant plus que la dernière fois, le MoDem et Bayrou ont fait une campagne calamiteuse. Il a fait une campagne franco-française.

T.G. – Ça s'est cristallisé d'ailleurs dans un débat entre vous et François Bayrou.

D.C.-B. – ...à la fin, oui. Un débat franco-français où il a laissé orphelins toute une partie des centristes qui se sont dits : « *cette fois-ci, on va se laisser aller positivement.* » Je crois que c'est l'explication. Dans la campagne, surtout la dernière de 2009 où on a fait 16% et où on a eu cet espace d'Europe Ecologie, c'est vrai qu'on a cru à un moment qu'Europe Ecologie, ce n'est pas un problème d'être centriste mais d'être au centre des préoccupations d'une partie des Français, donc pas simplement ceux qui sont traditionnellement de gauche. On a encore un peu joué sur cette ambiguïté aux élections régionales. Mais ensuite, Europe Ecologie est devenue de plus en plus Les Verts et de moins en moins Europe Ecologie. On se retrouve aujourd'hui à la case de départ. Vous avez un positionnement traditionnel des Verts qui sont alliés à la gauche de la gauche, avec un potentiel électoral – une partie de l'électorat socialiste peut se reporter sur eux – mais où la position centrale de l'écologie et d'Europe Ecologie n'est plus aussi claire.

T.G. – D'accord.

D.C.-B. – On verra ce que ça donne.

T.G. – Vous me confirmez donc qu'il y a vraiment une différence de nature entre ces deux incarnations de l'écologie. Mais j'aimerais savoir en quoi, de votre point de vue, Europe Ecologie et Les Verts, ce n'est fondamentalement pas la même chose. Au sens très large de la question, y compris quant aux personnes.

D.C.-B. – C'est parce que c'est aussi une autre manière de faire de la politique. L'idée, c'était qu'Europe Ecologie aux dernières européennes avait réussi la magie d'un rassemblement disant « ils sont au niveau de l'urgence de la situation, » avec ces différentes personnalités entre Eva Joly, José Bové et moi. Qu'Eva Joly ait évolué ensuite dans le sens de la gauche de la gauche, on ne pouvait pas le savoir à l'époque.

T.G. – J'avais cette impression qu'elle était davantage « Les Verts » maintenant.

D.C.-B. – Oui. A l'époque, elle n'avait pas cette image. Elle hésitait entre le MoDem et nous.

T.G. – Nicolas Hulot, que j'ai rencontré il y a quelques semaines, m'a confirmé cela. J'ignorais qu'Eva Joly, dans un premier temps, avait souhaité être candidate du MoDem. Ce qui va dans mon sens...

D.C.-B. – Elle était effectivement considérée comme quelqu'un de centriste à l'époque, avec une République plus impartiale, qui était aussi le projet de Bayrou.

T.G. – Oui, la transparence, ...

D.C.-B. – ...la transparence.

T.G. – La société civile aussi.

D.C.-B. – La société civile. Ça, Les Verts le disent aussi. C'est une manière aussi de faire de la politique qui est moins... moins cassante. Je crois qu'une partie de la société qui est au centre réagit à l'intelligence du propos et non pas à l'idéologie. Je crois qu'on avait réussi pour la campagne européenne à avoir un discours de transformation écologique et que, même si ces électeurs n'étaient pas persuadés de son urgence, ils étaient frappés par l'intelligence et la cohérence entre l'idée de la nécessaire transformation de l'Europe et ce qu'on déclinait comme transformation écologique. Donc ça les interpellait dans leur intelligence. Bien sûr, il y a parallèlement un discours très traditionnel, très idéologique, des Verts...

T.G. – Justement, j'allais y venir. Pensez-vous qu'une divergence concerne le rapport au conflit politique, c'est-à-dire le fait d'incarner un discours d'ouverture ou un discours de fermeture ? Je sais pas si je suis clair.

D.C.-B. – Oui. C'est...

T.G. – Vous voyez ? Entre Europe Ecologie et Les Verts.

D.C.-B. – Oui. Europe Ecologie, c'est l'idée d'être une force qui s'ouvre aussi à la contradiction et aux contradictions de la société. Les Verts traditionnels sont une force politique qui a des réponses à tout, idéologiquement bien cadrées, et donc qui en fait ne permettent pas à la société un questionnement. Je donne un exemple très simple. Moi, je suis anti-nucléaire. Là, la divergence, c'est d'interpeller une société qui n'en a jamais discuté en disant « *nous, on a la vérité,* » ou de l'interpeller en disant « *nous on pose des questions, et on pense que ce qui manque à la société française, c'est un véritable débat sur le nucléaire* »... Quand j'ai proposé à l'intérieur d'Europe Ecologie Les Verts que nous nous battions pour un référendum sur le nucléaire, ils s'y sont opposés en disant « *on peut le perdre.* » C'est une conception de la démocratie... Ils veulent un accord avec les socialistes sur la sortie du nucléaire qu'ils ne pourront pas avoir, puisque les socialistes n'ont jamais discuté du nucléaire. Mais ils ont peur de la démocratie.

T.G. – C'est intéressant...

D.C.-B. – Alors que moi je dis, bon, on peut le perdre, c'est évident, mais...

T.G. – Parfois on a des surprises avec les référendums...

D.C.-B. – Oui mais surtout, si on veut vraiment que la société française change sur le nucléaire, et donc change les partis, il faut prendre des responsabilités. Je crois que cela explique bien la différence de méthode politique entre Europe Ecologie et Les Verts.

T.G. – Si je suis bien, il y a un cas où on est plus dans la manifestation d'une conviction idéologique profonde...

D.C.-B. – Oui, et l'autre dans un processus démocratique de prise de responsabilité par la société.

T.G. – Dans quelle mesure, de votre point de vue, au moment où Europe Ecologie convainc un potentiel électoral beaucoup plus large, davantage au centre et moins à gauche, dans quelle mesure de votre point de vue est-ce lié au fait que les figures de proue d'Europe Ecologie étaient davantage identifiées comme des personnalités venant de la société civile et non pas des personnalités politiques ?

D.C.-B. – Attendez, je suis quand même très marqué politiquement...

T.G. – Parce qu'Eva Joly, José Bové, typiquement...

D.C.-B. – Oui, c'étaient à l'époque des personnalités moins partidaires.

T.G. – Voilà.

D.C.-B. – ...alors qu'aujourd'hui elles sont plus partidaires.

T.G. – Vous-même dans une certaine mesure, enfin je peux me tromper...

D.C.-B. – Oui, vous avez raison, on est plus indépendants.

T.G. – Et il me semble que l'image que vous avez est plus liée, en tout cas en France, inévitablement j'allais dire, à Mai-68.

D.C.-B. – Oui, c'est vrai.

T.G. – Qu'est-ce qui s'est passé finalement ? Parce qu'on commence avec un raz-de-marée Europe Ecologie, et...

D.C.-B. – C'est très simple. Nous avons été incapables à un moment de structurer un nouveau sujet politique. Il y a donc eu une reprise de la culture traditionnelle des Verts dans Europe Ecologie, qui fait qu'on revient à la case départ avec une, je ne dirais même pas une programmation, mais une... un discours complètement traditionnel, écolo-traditionnel, qui fascine moins, qui ne signale pas à la société l'envie d'une évolution, d'une nouveauté.

T.G. – Vous étiez intervenu à plusieurs reprises, de manière frappante, dans les médias et les différents congrès et réunions de constitution de cet attelage commun. Par exemple, je me rappelle que vous disiez qu'il fallait un accord préalable sur un groupe parlementaire et qu'il ne fallait pas envoyer de candidat à la présidentielle.

D.C.-B. – Oui, j'ai dit que l'important à long terme c'est un groupe parlementaire. Maintenant, ils ont une négociation qui s'est plus ou moins bien passée, qui fait qu'ils auront peut-être un groupe parlementaire, et qu'ils aient un candidat ou pas, ce n'est pas très important.

T.G. – Je discutais il y a quelques semaines avec Nicolas Hulot, qui avait plus en tête, même si finalement il est allé aux primaires Europe Ecologie Les Verts, un attelage de candidature du premier tour qui aille plus loin vers le centre voire vers le centre-droit. Je voulais avoir votre sentiment là-dessus.

D.C.-B. – Oui, le problème c'est que Nicolas Hulot n'a été capable à aucun moment de défendre cette position.

T.G. – Vous, qu'en pensez-vous ?

D.C.-B. – Je crois qu'il fallait faire quelque chose d'intelligent qui ne désespère pas la gauche et qui essaye d'ouvrir vers le centre.

T.G. – C'est compliqué.

D.C.-B. – Ça demande de l'intelligence politique. Le problème de Nicolas Hulot, c'est que s'il voulait faire ça il aurait dû partir beaucoup plus tôt. Il a eu l'idée que quand il vient, les lignes politiques bougent automatiquement. Or ça ne se passe pas comme ça. Au moment où il a eu ce conflit sur son histoire avec Borloo, il n'a pas tenu sa ligne. Il a dit « *ouais, mais j'ai pas voulu dire ça, etc.* » Ce projet qu'il vous dévoile là, maintenant, *a posteriori*, il ne l'a jamais défendu comme un véritable projet politique. Pour gagner les primaires, il aurait dû partir beaucoup plus tôt et faire rentrer dans la coopérative des gens qui l'auraient suivi sur ce terrain.

T.G. – Vous avez parlé de coopérative. C'est quelque chose que vous avez également mentionné sur le fonctionnement d'un parti politique mais je n'ai pas eu accès à des documents ou des interviews qui expliquent ce que vous entendiez par là.

D.C.-B. – Un parti politique a un périmètre restreint. La coopérative, c'est de créer un lieu où les gens peuvent venir sur n'importe quel sujet et ne sont tenus qu'au moment où ils viennent pour ce sujet. Ce n'est pas mettre la main dans un engrenage politique, etc.

T.G. – Ce sont plusieurs cercles d'engagement finalement.

D.C.-B. – Oui, voilà, et qui pourraient répondre, justement, à la volatilité d'une partie de la société et de leur envie de militantisme. Vous savez, le projet de Nicolas Hulot était très abstrait, et en fait, il a cru à son aura individuelle. C'est comme ça que ça s'est passé, c'est comme ça qu'ils ont perdu. Le problème, c'est que si on veut faire une élection présidentielle, c'est de la politique. C'est d'ailleurs le problème d'Eva Joly d'un autre côté.

T.G. – Ce que je trouve surprenant, c'est que ce clivage entre grand rassemblement ayant une position davantage centrale et orientation clairement marquée à gauche était déjà un débat interne aux écologistes en...

D.C.-B. – Ça a toujours été un débat interne aux écologistes.

T.G. – ...enfin ça me fait penser à Waechter, vous voyez.

D.C.-B. – Le problème, c'est qu'il y a un mensonge permanent à l'intérieur, disons, de la culture verte traditionnelle...

T.G. – Vous parlez de la culture militante ?

D.C.-B. – Oui, la culture militante. Aujourd’hui on va se retrouver avec la même discussion quand Hollande va faire un accord avec Bayrou au deuxième tour. La gauche, Mélenchon, va pousser des crises d’urticaire incroyables. Même chose pour une partie des Verts. Alors que c’est normal !

T.G. – C’est normal ?

D.C.-B. – Sinon vous ne pouvez pas gagner ! C’est comme si la société française était majoritairement de gauche, dans leur esprit. Or elle ne l’est pas, donc on prend la société telle qu’elle est ou on va sur la Lune et on se construit une autre société. Je crois que c’est le problème des Verts. Ils croient toujours que la société, majoritairement, pense comme nous.

T.G. – Alors que non.

D.C.-B. – Ça se saurait aussi ! Voilà. C’est pour ça qu’ils ont peur des contradictions de la société comme ils ont peur parfois de la démocratie.

T.G. – Oui, c’est parfaitement cohérent.

Annexe 8 : Entretien du 9 novembre 2011 avec M. Nicolas HULOT.

Thomas GUÉNOLÉ – Avant de vous engager en politique, vous aviez déjà des contacts étroits avec des dirigeants politiques, notamment Jacques Chirac dès sa première présidence.

Nicolas HULOT – On se devait de le faire si on en avait la possibilité, parce que les lobbies qu'on a à combattre sont eux beaucoup plus influents que nous et ont beaucoup plus de moyens. Si on arrive de manière plus subtile à établir des relations avec les hommes politiques, on ne doit pas s'en priver. Ça m'a parfois été reproché. Quand je dialogue avec le président actuel, je considère que ces gens ont été élus démocratiquement : on doit respecter évidemment ce principe-là, et on doit faire avec. C'est assez amusant parce que José Bové d'ailleurs m'a soutenu, en disant que c'est grâce à moi qu'on avait eu un moratoire sur les OGM. C'est aussi grâce à ce type de rapports que j'installe en permanence que je peux parfois, là où les autres échouent dans des mobilisations plus conventionnelles, obtenir certains résultats. Ça a toujours été ma caractéristique de discuter avec tous les leaders politiques, de gauche, de droite, de Besancenot à Sarkozy, parce que je pense que c'est notre rôle. Sinon on reste dans l'abstrait.

T.G. – Par hypothèse, est-ce qu'il existe des catégories de personnalités politiques avec lesquelles vous ne pourriez pas discuter par rapport à vos convictions ?

N.H. – Oui. Très sincèrement, le Front national est exclu. Si demain, pour une raison ou une autre ils souhaitaient me rencontrer, mon ouverture d'esprit s'arrête là.

T.G. – Hypothèse d'école toujours, est-ce que ça s'appliquerait également à l'extrême gauche ?

N.H. – Non. En tout cas tout dépend des interlocuteurs, mais il est notoire que j'ai des relations presque amicales avec Olivier Besancenot, parce que je sais différencier. Dans l'univers trotskiste etc., je ne mets pas tout le monde dans le même panier.

T.G. – Est-ce que ça correspond à un élément de votre parcours personnel, de la construction de vos convictions politiques ?

N.H. – J'ai plus spontanément d'affinités avec les valeurs portées par la gauche. Sans vouloir faire injure à la droite, elle est étrangère à une forme d'humanisme que je peux quand même rencontrer individuellement, des personnes ayant un sens de l'intérêt général. Ce n'est pas un jugement de personnes, c'est un constat. On a plus de choses à se dire et à partager sur nos aspirations, sur nos indignations, sur nos inquiétudes, sur nos constats, sur nos exaspérations. Pour autant, ce qui compte au-delà des clivages et des réceptacles, ce sont les personnes. Moi je suis copain avec Michel Barnier, je l'assume, peu importe ce qu'il est politiquement, enfin pas peu importe, mais ce qui m'intéresse c'est ce que les gens sont au fond d'eux. C'est ça qui prime. Ça rejoint un peu votre sujet de réflexion. Au risque de choquer, je pense qu'il y a beaucoup de clivages politiques que nous entretenons de manière artificielle parce qu'on est dans un monde où on aime bien ordonner. C'est une facilité presque psychologique de pouvoir immédiatement mettre les gens sur un échiquier, t'es à gauche ou t'es à droite, à partir de là je vais pouvoir adopter une attitude, mon jugement va se définir et se préciser déjà en fonction de ce premier classement. Je me méfie de ce genre de jugement. On peut être à gauche et être un imbécile, on peut être à droite et être un humaniste, et réciproquement. Pour autant il ne faut pas nier ces clivages, ils ont été prolifiques, mais maintenant ils sont artificiels et obsolètes, parce que, que vous le vouliez ou pas, mine de rien, globalement, les hommes politiques ont un objectif commun. Ils ont bien sûr des ambitions personnelles, une satisfaction narcissique, mais qui ne l'a pas. Pour autant on entre en politique pour améliorer le bien-être des gens. Là où ils diffèrent c'est sur les modalités, sur les moyens. Aujourd'hui les paramètres et les contraintes ont changé. On s'évertue à l'ignorer, mais la contrainte écologique est devenue majeure. Tout dépend ensuite de ce qu'on met derrière « contrainte écologique. » Contrainte environnementale, avec l'ambiguïté que c'est extérieur à l'être humain. Non, elle est majeure et elle détermine l'avenir. Elle va contraindre un protocole. Sur l'essentiel, si on veut échapper à une crise systémique qui nous pend au nez... De mon point de vue nous n'avons qu'un échantillon de

ce qu'on appelle la crise, qui est un mot galvaudé. La crise écologique, c'est-à-dire la raréfaction des ressources énergétiques, alimentaires, etc., va être extrêmement lourde.

T.G. – Que je comprenne bien, vous faites référence au sens étymologique du mot « *crise* » ?

N.H. – Oui, absolument : ce qui révèle. On utilise le mot par facilité de langage mais la vraie crise, c'est la crise écologique. Quand vous voyez un Sarkozy défendre dans des G20 la taxe Tobin, je suis bien placé pour savoir, quand je fréquentais l'Elysée au temps de Chirac, on parlait notamment de cet instrument financier, je vois les sourires narquois de l'époque et on m'appelait l'altermondialiste de service. Bon. Pour la crise écologique, là aussi, les contraintes nous obligeront à certains protocoles. Ça obligera les Etats à intervenir, ça obligera à la coordination internationale. Donc on peut faire semblant d'activer les différences, mais tout cela de mon point de vue est artificiel et passe à côté du problème : en cinquante ans, on est passés d'un monde d'abondance à un monde de rareté. La gestion de la rareté ne se fait pas comme la gestion de l'opulence.

T.G. – J'ai des questions sur des éléments que vous avez évoqués. Vous avez fréquemment employé les expressions « *au-delà des clivages,* » « *clivages obsolètes,* » « *le clivage gauche-droite n'est pas pertinent.* » J'ai bien compris pourquoi, à votre sens, l'écologie n'est pas classable dans ce référentiel-là. Ma question, c'est comment et où classer l'écologie politique, c'est-à-dire, si on utilise cette grille de lecture, est-ce que c'est quelque chose qui est de droite, de gauche, au centre, ni droite ni gauche ? Autre question, on fait souvent à l'écologie politique la critique du millénarisme : est-elle pertinente pour une partie de l'écologie politique ?

N.H. – Qu'entendez-vous par millénarisme ?

T.G. – Surjouer le danger apocalyptique.

N.H. – Ah, d'accord.

T.G. – Vous voyez ce que je veux dire ?

N.H. – Compris.

T.G. – Alors où classer l'écologie politique ? Si tout le monde fonctionne avec une perception du système extrême droite, droite, centre, gauche, extrême gauche, l'écologie se situe forcément quelque part là-dedans.

N.H. – Si on s'en tient aux faits, alors l'écologie est aujourd'hui clairement identifiée à gauche. Pour les gens, si vous les interrogez et leur demandez où c'est, elle-même s'est identifiée à gauche, donc il est entendu et convenu que l'écologie politique est à gauche. D'ailleurs ceux qui représentent l'écologie politique ailleurs qu'à gauche, les micro-partis de Waechter, de Lepage, sont insignifiants par rapport à Europe Ecologie et aux Verts.

T.G. – Vous distinguez Europe Ecologie et Les Verts, c'est assez frappant. Ça n'est pas la même chose ?

N.H. – Ça ne se voulait pas la même chose. Europe Ecologie est un mouvement qui au moment des européennes a obtenu une évolution, je dirais, culturelle, d'ouverture.

T.G. – Comment ça ?

N.H. – La différence n'était pas palpable de prime abord, mais j'en ai fait l'expérience. Je considérais que l'écologie devait avoir une forme d'autonomie politique, c'est-à-dire que les socialistes ne sont pas plus écologistes que l'UMP. Ça veut dire qu'il n'était pas question pour moi d'engager quelque négociation que ce soit à droite comme à gauche avant l'issue du premier tour de la présidentielle. Notre lecture, nos modalités pour échapper à tout cela, sont totalement divergentes. La remise en cause du système, les écologistes sont les seuls à la portée. La première chose, c'est s'attaquer aux causes et pas simplement aux symptômes. Et que vous le vouliez ou non, la gauche et la droite ont en commun un culte de la croissance, qui n'est plus la solution mais le problème, un modèle productiviste aussi bien agricole qu'industriel, et qui pour moi ne correspond pas à la réalité physique.

T.G. – Donc votre différence c'est le désarrimage par rapport à la gauche.

N.H. – Oui, simplement parce qu'on ne peut plus faire de l'écologie au pro rata d'un score électoral. Tant qu'on avait une vision environnementaliste...

T.G. – ...pour que je sois sûr, vous voulez dire biocentrée ?

N.H. – Exactement. Pour moi on est vraiment dans une démarche prioritairement humaniste. L'écologie, l'enjeu c'est l'humanité. Je ne dis pas que l'humanité va disparaître demain matin, mais l'humanité telle qu'elle existe, avec ses acquis démocratiques, économiques, sociaux, elle peut disparaître dans les trente prochaines années. Quand on aura à gérer la rareté, nos acquis démocratiques voleront en éclats. On a déjà du mal à garder des attitudes civilisées quand ça ne fonctionne pas trop mal. Quand on aura à gérer la pénurie, ça sera très difficile. On n'est pas civilisés en profondeur. Pour la première fois de l'histoire de l'humanité, nous faisons face à des enjeux communs. Qu'on soit à l'est ou à l'ouest, jeune ou vieux, nord ou sud, laïc ou religieux, riche ou pauvre, nous avons un destin commun. Pour l'instant on l'occulte. Or s'il y a destin commun on doit faire cause commune, avec un pacte démocratique parce que les solutions ne seront pas issues d'un protocole de gauche ou d'un protocole de droite. Les contraintes n'ont plus aucune commune mesure. On n'a pas accepté qu'on a changé de paramètres. Nos élites... Vous prenez un énarque, pour ne parler que d'eux. Leur grille de lecture est la même depuis cinquante ans : abondance des ressources, sans faire attention au changement climatique sauf à la marge. La crise agricole est traitée avec orthodoxie et conformisme alors qu'on arrive à saturation et épuisement des sols. C'est optionnel dans l'esprit de tous. Quand je discute avec Hollande, avec Sarkozy, sur ces sujets-là, c'est blanc bonnet et bonnet blanc sur leur ignorance, sur leur perception de l'échelle des conséquences. Ni l'un ni l'autre ne réalise les conséquences de la sortie du pétrole, conditionnée et contrainte par deux obligations. La première c'est que l'*oil peak* est déjà là, devant, derrière, à côté : si on veut réduire par quatre notre consommation comme nos engagements internationaux le prévoient, ce qui équivaut depuis 2050 en tenant compte de l'augmentation prévisible du PIB à une division par douze, chacun peut comprendre sans avoir fait Sciences Po... oh pardon !

T.G. – ...je vous en prie.

N.H. – ...je dis ça en rigolant !

T.G. – Bien sûr !

N.H. – ...chacun peut comprendre qu'on ne le fera pas avec des corrections à la marge. Quand vous leur dites ça, ils sont d'accord mais zappent dans la seconde parce que c'est trop lourd à intégrer. Alors que ces obligations, cet objectif, cette réalité-là, imposeront des modalités par la force des choses. C'est pour ça qu'on peut évidemment avoir des exigences sur des valeurs, mais sur le modèle économique, industriel, fiscal, agricole, il n'y aura pas cinquante options. Donc c'est très bien d'entretenir ces illusions, mais pour l'essentiel on est à côté de la plaque. Ce que j'entends de mes interlocuteurs, une phrase en boucle, c'est « on ne peut pas faire autrement. » Le nucléaire, on ne peut pas faire autrement. Le modèle agricole, on ne peut pas faire autrement. Le modèle fiscal reposant essentiellement sur le travail, on ne peut pas faire autrement. La croissance, on ne peut pas faire autrement. Cette orthodoxie est partagée, et en cela, je ne peux pas les différencier, sauf dans le vocable.

T.G. – Ce sont des déplacements de curseur dans le même paradigme ?

N.H. – Exactement. Un logiciel identique. Et pour moi, on entretient une espèce d'acharnement thérapeutique sur un modèle qui est mort et obsolète. Voilà.

T.G. – Une question sur Europe Ecologie et Les Verts. Vous qui avez fréquenté les deux... Europe Ecologie c'était de ne pas réduire simplement l'écologie à l'écologie de gauche. Et les Verts l'ancrage à gauche ?

N.H. – Voilà. Europe Ecologie, c'était une ouverture sur des valeurs, sur des modalités, sur une communauté d'objectifs et de moyens d'y parvenir, et peu importe d'où on venait. On acceptait aussi que les uns et les autres puissent évoluer et changer. Et avec cette communauté d'intentions et de valeurs, « *welcome*. »

T.G. – Je suppose que j'ai Les Verts en prenant le contre-pied de cette description ?

N.H. – Il faut évidemment avoir des nuances, mais il y a chez Les Verts et certains caciques des Verts cet état d'esprit. Je prends un exemple : je suis maintenant anti-nucléaire sans l'avoir toujours été, mais anti-nucléaire avec pragmatisme. La sortie du nucléaire sera le fruit d'un processus à décider ensemble.

T.G. – Par parenthèse, en le décidant maintenant ça prendrait quelques décennies...

N.H. – Voilà. Maintenant, rentrer dans les modalités est nécessaire parce qu'une sortie précipitée poserait des problèmes entre autres de sécurité. Bon. Je suis anti-nucléaire mais pas militant parce que, si vous voulez, je crains beaucoup plus le changement climatique que le nucléaire : le changement climatique ce sont des changements qui ne sont pas palpables, mais qui vont nous affecter encore plus que le nucléaire. Or toute sortie précipitée du nucléaire nous donnerait des occasions de réutiliser massivement des énergies fossiles, des émissions qu'on a déjà du mal à réduire. Il se trouve que Fukushima a été la démonstration de trop parce que nombre d'ingénieurs m'avaient dit que Tchernobyl ne pouvait pas se produire dans un pays avancé. Les mêmes ont d'ailleurs reconnu qu'ils s'étaient trompés. Quand moi j'ai acté qu'il fallait sortir du nucléaire, je me suis pris des volées de bois vert parce que je n'avais pas été anti-nucléaire avant. Donc c'est une espèce de paradoxe, enfin non pas de paradoxe mais de perversité, c'est-à-dire qu'ils dépensent sans compter pour vous convaincre mais quand vous êtes convaincu vous êtes encore suspect. C'est-à-dire que vous êtes dans un piège : quoi que vous disiez ou fassiez ça ne va jamais. On me reprochait de ne pas être anti-nucléaire de naissance. En gros, interdit d'évoluer.

T.G. – Il y a un rapport très différent à l'altérité d'opinion chez Europe Ecologie et chez Les Verts. A vous entendre, je vous sens plus proche d'Europe Ecologie.

N.H. – Ceux qui ont fait Europe Ecologie sont pour la plupart de mon cénacle. Jean-Paul Bessel qui a été mon bras droit pendant longtemps, Annabelle Geiger qui a été pendant longtemps ma collaboratrice, Pascal Durand qui était un des piliers du Pacte écologique, ce sont eux qui avec Daniel Cohn-Bendit mais à leur initiative avaient créé Europe Ecologie dans cet esprit-là, dans un esprit d'ouverture. Pas seulement ouverture politique, ouverture d'esprit.

T.G. – Dans ce cas, je ne comprends pas la trajectoire d'Eva Joly, parce que votre confrontation, vue de l'extérieur, m'avait semblé... Votre candidature m'avait plus semblé dans la ligne Europe Ecologie, ce que j'estimais être cette ligne mais notre discussion me le confirme, c'est-à-dire détachée de l'ancrage à gauche. La ligne d'Eva Joly me semblait être la ligne des Verts, c'est-à-dire l'ancrage à gauche. Je ne comprends pas, parce qu'Eva Joly vient d'Europe Ecologie !

N.H. – Eva Joly avait souhaité être candidate du MoDem à condition d'être tête de liste, ça François Bayrou me l'a confirmé. D'ailleurs elle ne le nie pas et en cela il n'y a rien de condamnable. C'est parce qu'il y a eu refus de François Bayrou qu'elle a été vers Europe Ecologie, ce qui en soi, encore une fois, ne pose pas de problème.

T.G. – C'est amusant, ça confirme des passerelles idéologiques entre familles finalement assez proches.

N.H. – Oui ! D'ailleurs on va en parler, parce que je vais vous dire après quel était mon souhait, mais malheureusement ce n'était pas envisageable, en tout cas pas à court terme. Ce que je pense, c'est que comme Eva Joly a été candidate bien avant moi, elle a eu le temps de tâter le terrain, de se mettre en phase avec ce parti. Je pense aussi que l'appareil des Verts, dans un contexte où ma candidature était encore hypothétique, l'a bien cernée. Or au moment où moi je me suis présenté il a fallu créer un clivage. Et à mon avis, comme moi je représentais l'homme qui avait discuté avec Sarkozy, avec Borloo, j'étais ambigu, donc elle s'est retrouvée piégée en devant affirmer très fort un positionnement à gauche. Ce qui m'a chagriné c'est que du coup l'écologie devenait une sorte de kit complet, dans lequel il fallait être en phase sur tout, y compris les phénomènes de société. On était écologiste si on était anti-nucléaire, pour 100% d'agriculture bio, et pour la procréation assistée en faveur des couples homosexuels. Je suis désolé, je ne vois pas le rapport. Ça allait jusque là. Et il y avait très peu de place pour éventuellement un doute, une divergence. En cela l'appareil des Verts nous a un peu ligotés.

T.G. – On peut parler de sectarisme ?

N.H. – Il faut garder à l'esprit que les 40% qui ont voté pour moi n'étaient pas du tout sur cette ligne-là, et puis des gens y compris chez Les Verts souhaitaient que ça bouge : Cochet, Baupin, etc. Ne leur faisons pas injure. Mais il y a cette culture-là, que si vous n'êtes pas un converti de la première heure, à jamais vous restez suspect, que tout ce qui n'est pas

à gauche n'est pas fréquentable, que tout dialogue est impossible, que donc dialoguer avec un exécutif en place n'est pas admissible. Je vais vous donner un exemple. Que n'ai-je entendu des Verts sur le Grenelle de l'Environnement ?

T.G. – Je comptais vous en parler. Je trouve très significatif que le Grenelle de l'Environnement soit passé par la mobilisation de la société civile. Je voulais savoir si dans vos propres convictions et dans l'écologie politique d'Europe Ecologie avec laquelle manifestement vous vous sentez en phase, s'appuyer sur la société civile – à une époque on aurait dit les corps intermédiaires – est intrinsèque à votre pensée politique. Et si oui, pourquoi cet impératif, j'allais dire catégorique ?

N.H. – C'est intrinsèque et c'est indispensable. Si on n'est pas en phase avec la société, avec les corps intermédiaires, on n'y arrivera pas. On est dans une société minée par l'angoisse et la précarité.

T.G. – J'aurais dit la dépression.

N.H. – Oui. Et donc, dans la dépression, on est très conservateur : on se dit le peu qu'on a, ne le mettons pas en cause, c'est l'effet Caisse d'Epargne. Mais dans la nouvelle réalité on est contraint à de vrais bouleversements. Ils se feront si la société s'accapare et décide. C'est pour ça que je veux une démocratie participative et élaborative. Le Grenelle était une démonstration de ça et je pense qu'il y manquait juste les parlementaires, parce que les associer nous aurait évité des déconvenues ultérieures vu que les tenir à l'écart les a probablement blessés, les amenant à ensuite un peu se venger. Toujours est-il que contrairement au bilan des Verts, le Grenelle est loin d'être vide, est loin d'être une coquille vide, et même aujourd'hui est loin d'être sans impact. Alors n'entendons pas que c'est la panacée, que la mutation écologique est là. Mais c'est un préalable loin d'être inconséquent, et ça a eu un effet structurant dans le bâtiment, etc.

T.G. – Ce qui est curieux, c'est que si ça a eu un impact sérieux dans le domaine de l'écologie, de l'environnement, dans ce cas-là le Grenelle a perdu la bataille de la communication.

N.H. – Oui, parce que justement, comme c'était impensable pour les gens de gauche qu'un président de droite et a fortiori Sarkozy le fasse, ça c'était trop pour eux. C'est d'ailleurs ahurissant de voir que la taxe carbone a été retoquée, retoquée d'abord par qui, par la gauche, et notamment par Ségolène Royal qui était pourtant sa première défenseuse en 2007. On est en pleine cuisine politicienne. La gauche et l'écologie de gauche ont commencé leur musique sur l'imposture du Grenelle, qu'il n'y avait rien dedans, que ceci, que cela. Et ça prend dans l'esprit des gens. Sauf que la réalité est différente. D'abord il y avait des rattrapages par rapport à ce que la France n'avait pas encore fait, il y avait des mesures fiscales structurantes, il y avait des engagements importants dans le bâtiment, donc mine de rien c'était une sorte de préalable à la transition, même si ce qui m'intéresse moi, c'est cette transition vers un autre modèle. Et maintenant, les mêmes se plaignent du démantèlement du Grenelle, donc on est dans un truc ahurissant où après avoir dit que c'était vide et une imposture, ils se plaignent que certaines parties soient abandonnées. Ça, c'est l'esprit qui pour moi ne peut pas faire avancer. D'ailleurs on voit bien que les gens en ont marre de cette comédie, puisque le premier parti de France ce sont les abstentionnistes. Bon. Je pense que la dynamique des européennes n'a duré qu'un temps, et que le congrès de La Rochelle a marqué un coup d'arrêt, un retour aux mentalités anciennes, et que ma venue était une transgression, la transgression de trop, presque un viol, une présence inacceptable. J'aurais dû d'ailleurs assumer ce clivage avec Eva, sur les modalités. Souvenez-vous de l'histoire Borloo à La Rochelle. J'étais soumis à la vindicte parce que j'avais avoué très spontanément à des journalistes que j'avais envisagé l'hypothèse d'une candidature avec Borloo.

T.G. – Lequel y allait ?

N.H. – Au départ, moi et lui me soutenait.

T.G. – Comme en 2007 alors.

N.H. – Oui, ça a été envisagé en 2007 et là ça été réenvisagé. Dans un premier temps avec moi comme candidat, puis lui comme candidat, on était très ouverts tous les deux là-dessus, mais pour moi il était impossible de le faire sans Europe Ecologie et sans les écologistes.

Quand j'ai vu le rejet que provoquait Borloo chez les écologistes pour avoir été un hypothétique Premier ministre de Nicolas Sarkozy, puisqu'il n'était pas pensable pour moi d'y aller sans les écologistes, j'ai...

T.G. – Attendez, Borloo n'est pas cofondateur de Génération Ecologie ?

N.H. – Si, mais ça c'est oublié, vous savez. Donc, j'ai vu que ce n'était pas compatible et que pour eux ce serait de la trahison. Donc mon idée c'était que dans un premier temps je fasse mon chemin avec Europe Ecologie, que Borloo fasse son chemin, et qu'on voie s'il y avait rencontre possible en cours de campagne, parce que je pense qu'il y avait moyen de vraiment peser ensemble très lourd. Alors quand j'ai dit ensuite que j'avais abandonné cette hypothèse, ça a été une volée de bois vert, déjà pour l'avoir simplement envisagée...

T.G. – Pour que je comprenne, tout à l'heure vous me disiez que vous songiez aussi à d'autres passerelles ?

N.H. – Par rapport à Borloo principalement, en nous rejoignant sur les objectifs et les modalités. Ça aurait eu de la gueule et une forte efficacité électorale. J'avais en tête un triptyque Hulot-Borloo-Duflot. Mais il fallait d'abord me faire accepter des écologistes, ensuite les convaincre que Borloo n'était pas le diable et qu'il pouvait comme moi évoluer, probablement me débarrasser d'un certain nombre de dogmatiques en chemin en sachant que ce qu'on perdait d'un côté on le regagnait de l'autre. Notez d'ailleurs qu'il y a des gens qui me soutenaient et qui ne sont pas venus, probablement parce qu'il y a des choses chez Les Verts qui les tiennent à distance, une forme de dogmatisme. Or on peut avoir une fibre écologiste et pas forcément être de gauche. Bref, tout ça n'a pas pu se faire. L'erreur que j'ai faite, ce n'est pas forcément votre sujet mais c'est intéressant d'en parler, c'est de me soumettre aux primaires.

T.G. – C'est drôle parce que j'allais vous le demander : mais que diable alliez-vous faire dans cette galère ?

N.H. – Il faut se replacer dans le contexte quand j'ai pris mes décisions. Mes relations avec les écologistes s'étaient à la fois dégradées et rapprochées. Dégradées parce qu'en 2007, notamment Voynet, sa bande, Mamère et compagnie, m'en voulaient de cette incursion alors que moi, mon objectif n'était pas de leur nuire même si la conséquence a été que ça ne les a pas aidés. Ceci dit, je ne pense pas qu'en mon absence Voynet aurait fait un score beaucoup plus glorieux. Mais pendant ce temps d'autres écologistes se sont rapprochés de moi pendant ces années-là et s'est installé un dialogue, et plusieurs, comme Noël Mamère d'ailleurs, étonnamment, m'ont dit qu'il serait bien que je sois leur candidat. J'avais le sentiment d'une évolution. Dans le même temps, plusieurs de mes très proches avaient fait partie des membres fondateurs d'Europe Ecologie, et je les soupçonne même d'avoir créé Europe Ecologie pour me préparer une structure, notamment Pascal et Jean-Paul. Je ne me suis pas vu dire à tous ces gens-là : « j'y vais tout seul, » parce que pour eux, la primaire, c'était une formalité, c'était une façon d'éviter que j'aie l'air de faire un coup d'Etat médiatique, et puis ils me disaient que si je n'avais pas de parti la campagne serait très difficile, sauf à vouloir une candidature de témoignage. Mais je dirais que cette primaire, je l'ai plus faite par sympathie pour eux, et en fait cette décision d'amitié c'est une erreur fondamentale. Ce que j'aurais dû faire c'est une candidature unilatérale, demandant un soutien sans conditions.

T.G. – J'ai senti un moment de flottement de votre part dans ce sens à un moment, je ne vous le cache pas...

N.H. – J'ai hésité, j'ai beaucoup hésité.

T.G. – Vous avez envisagé publiquement d'y aller sans primaire, et j'ai senti chez Les Verts non pas une réponse formelle, mais une réponse ambiante j'allais dire, qui n'était pas de l'ordre du rejet mais qui était de l'ordre de la crainte. Bref, apparemment, de ce que j'en ai ressenti vu de l'extérieur, ça leur foutait la trouille.

N.H. – Oui. Et quand il y a eu ce flottement, j'ai senti que chez pas mal de gens qui me suivaient, ça allait être répulsif d'y aller avec eux. Combien de gens m'ont dit : « *bon écoute moi je veux bien, mais pas à ce point-là.* » Je ne l'ai pas fait, mais probablement, les chances de rassembler étaient beaucoup plus importantes, très certainement une fraction des Verts se serait dissociée, mais je pense que ce que j'aurais perdu d'un côté je l'aurais

largement gagné de l'autre, et à ce moment bien sûr j'aurais pu créer une convergence avec Borloo, ce qui en termes d'efficacité aurait été beaucoup plus opérationnel.

T.G. – En termes de tectonique des plaques politiques, si vous me passez l'expression, c'est un glissement vers le centre finalement.

N.H. – Oui. C'est une candidature dans une logique transversale et centrale. Et pour avoir énormément discuté avec Borloo dès qu'il a commencé à être ministre de l'Environnement, je pense très sincèrement qu'on aurait pu avoir un programme commun. Bon, après, il fallait que lui s'affranchisse très clairement de la majorité actuelle, mais en même temps on se serait aussi affranchis des socialistes, parce que pour moi, si demain les socialistes sont au pouvoir, tant mieux pour ce qui concerne les acquis sociaux, mais pour ce qui concerne les paramètres écologiques qui conditionnent d'ailleurs pour moi le sort des acquis sociaux, c'est pas gagné !

T.G. – Si je comprends bien, pour vous un changement de majorité gauche-droite équivaut à un changement dans la décoration intérieure du Titanic.

N.H. – ...Exactement !

T.G. – ...si j'ai bien compris.

N.H. – ...très clairement ! Ça ne changera rien, ça ne changera rien. Vous voyez bien d'ailleurs que le programme de Hollande, si on met de côté la discussion sur le nucléaire... qui est assez tragique d'ailleurs, parce qu'on sent bien que les écologistes en ont fait un marqueur alors que c'est vraiment un élément parmi d'autres.

INDEX DES TABLEAUX

I. LA PENSÉE POLITIQUE DU CENTRE D'ARISTOTE À VALÉRY GISCARD D'ESTAING. 21

- Tableau 1.1.4.1 : filiations des pensées politiques d'Aristote et de Cicéron en termes de référentiel moral. 38
- Tableau 1.1.4.2 : perpétuation de la vertu religieuse de mesure des Grecs aux Romains et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 38
- Tableau 1.1.4.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Aristote et de Cicéron. 39
- Tableau 1.1.4.4 : syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu déduit du tableau 1.4.3. 39
- Tableau 1.2.5.1 : filiations des pensées politiques de Jean de Salisbur, de Thomas d'Aquin et de Claude de Seyssel en termes de référentiel moral. 46
- Tableau 1.2.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel chrétien médiéval et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 47
- Tableau 1.2.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques de Jean de Salisbur, Thomas d'Aquin et Claude de Seyssel. 47
- Tableau 1.2.5.4 : syndoxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée déduit du tableau 1.2.5.3. 47
- Tableau 1.3.5.1 : filiations des pensées politiques d'Erasmus, de Jean Bodin et des monarchomaques en termes de référentiel moral. 55
- Tableau 1.3.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel humaniste et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 56
- Tableau 1.3.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Erasmus, de Jean Bodin et des monarchomaques. 56
- Tableau 1.3.5.4 : syndoxe humaniste de la monarchie harmonique déduit du tableau 3.5.3. 56
- Tableau 1.4.4.1 : filiations des pensées politiques de Montesquieu et de Hegel en termes de référentiel moral. 62
- Tableau 1.4.4.2 : perpétuation de la vertu religieuse de mesure des Grecs aux Lumières et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 63
- Tableau 1.4.4.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques de Montesquieu et de Hegel. 63
- Tableau 1.4.4.4 : syndoxe d'Etat modéré des Lumières déduit du tableau 4.4.3. 64
- Tableau 1.5.5.1 : filiations des pensées politiques d'Antoine Barnave, de Benjamin Constant et d'Alexis de Tocqueville en termes de référentiel moral. 74
- Tableau 1.5.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel du libéralisme intellectuel et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 75
- Tableau 1.5.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Antoine Barnave, de Benjamin Constant et d'Alexis de Tocqueville. 75
- Tableau 5.5.4 : syndoxe de modération du libéralisme intellectuel déduit du tableau 5.5.3. 76
- Tableau 1.6.5.1 : les filiations de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne en termes de référentiel moral. 90
- Tableau 1.6.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans les référentiels moraux de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne et points saillants de leurs pensées politiques qui la transposent. 91
- Tableau 1.6.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques orléaniste et démocrate-chrétienne. 91
- Tableau 1.6.5.4 : syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu déduit du tableau 6.5.3. 91
-
- Tableau 2.1.3.1 : synthèse des syndoxes de la transposition de la vertu de mesure dans la pensée politique. 96
- Tableau 2.1.3.2 : paradigme de la pensée politique du centre. 97

II. LES INCARNATIONS CONTEMPORAINES DU CENTRE (1999-2012). 117

- Tableau 1.3.2 : Modalités pratiques d'une sélection d'enquêtes. 128
- Tableau 1.3.3 : intervalle de confiance de données exploitées. 131
- Tableau 1.4.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proximité partisane, pourcentages et pourcentages cumulés. 133

Tableau 1.4.1.2 : Panel Electoral Français de 2002 et Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, autopositionnement politique, fréquences. 134

Tableau 1.4.2.1 : Panel Electoral Français de 2002, Baromètre Politique Français de 2006-2007, Panel Electoral Français de 2007, nombre d'échelons des échelles d'autopositionnement politique. 135

Tableau 1.4.2.2 : conversion des échelles d'autopositionnement politique. 136

Tableau 1.4.2.3 : Panel Electoral Français de 2002, Baromètre Politique Français de 2006-2007, Panel Electoral Français de 2007, vague 1, autopositionnements politiques sur une échelle à 5 échelons et écarts absolus moyens, pourcentages. 136

Tableau 1.4.3.1 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, croisement de l'assertion « *Il y a trop d'immigrés en France* » et de l'autopositionnement politique, pourcentages. 137

Tableau 1.4.3.2 : pondérations affectées aux réponses apportées par les sondés à la sélection de questions appelant un acquiescement ou un rejet vis-à-vis d'une opinion politique. 138

Tableau 2 : paradigme de synthèse de la pensée politique du centre. 139

Tableau 2.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 140

Tableau 2.1.2 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.1.1. 141

Tableau 2.1.3 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 142

Tableau 2.1.4 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.1.3. 142

Tableau 2.2.1 : Panel Electoral Français de 2007, opinion testée « Réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement, » notes sur 20. 143

Tableau 2.2.2 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.2.1. 143

Tableau 2.3.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 145

Tableau 2.4.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 147

Tableau 2.5 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20 et écarts à la moyenne. 148

Tableau 2.8 : synthèse des résultats de la démarche de validation quantitative des critères de la pensée politique du centre. 150

Infographie 3.1.1.1 : Panel Electoral Français de 2007, préférences partisans comparées des électeurs dont l'autopositionnement politique est au centre et des électeurs dont l'appartenance politique est « ni gauche ni droite, » résultats supérieurs à 5%, pourcentages. 152

Infographie 3.1.1.2 : différence entre « centre » et « ni gauche ni droite » déduite de l'infographie 3.1.1.1. 153

Histogramme 3.1.2.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proportion de chaque catégorie d'autopositionnement politique ayant choisi la proximité partisane « Aucun », pourcentages. 154

Histogramme 3.1.2.2 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, répartition du choix de proximité partisane « Aucun » par catégories d'autopositionnement politique, pourcentages. 154

Histogramme 3.1.2.3 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proportion de chaque catégorie d'autopositionnement politique ayant choisi le premier choix de victoire de candidat à la présidentielle « Aucun », pourcentages. 155

Histogramme 3.1.2.4 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, répartition du premier choix de victoire de candidat à la présidentielle « Aucun » par catégories d'autopositionnement politique, pourcentages. 155

Infographie 3.2.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%, pourcentages. 156

Infographie 3.2.1.2 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.1.1, pourcentages. 157

Infographie 3.2.1.3 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.1.1, pourcentages. 158

Infographie 3.2.1.4 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.1.3 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.1.1. 158

Infographie 3.2.2.1 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%. 159

Infographie 3.2.2.2 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.2.1, pourcentages. 160

Infographie 3.2.2.3 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.2.1, pourcentages. 161

Infographie 3.2.2.4 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.2.3 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.2.1. 162

Infographie 3.2.3.1 : Panel Electoral Français de 2007, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%. 164

Infographie 3.2.3.2 : Panel Electoral Français de 2007, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.3.1, pourcentages. 164

Infographie 3.2.3.3 : Panel Electoral Français de 2007, propension à incarner le centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.3.1 (données manquantes pour Les Verts), pourcentages. 165

Infographie 3.2.3.4 : Panel Electoral Français de 2007, différence entre la propension personnelle à incarner le centre de l'infographie 3.2.3.2 et la propension partisane à incarner le centre de l'infographie 3.2.3.3. 166

Infographie 3.2.3.5 : Panel Electoral Français de 2007, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.3.1 (données manquantes pour Les Verts), pourcentages. 166

Infographie 3.2.3.6 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.3.5 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.3.1. 167

Infographie 3.2.4.1 : Panel Electoral Français de 2012, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%. 169

Infographie 3.2.4.2 : Panel Electoral Français de 2012, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.4.1, pourcentages. 169

Infographie 3.2.4.3 : Panel Electoral Français de 2012, propension à incarner le centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.4.1, pourcentages. 171

Infographie 3.2.4.4 : Panel Electoral Français de 2007, différence entre la propension personnelle à incarner le centre de l'infographie 3.2.4.2 et la propension partisane à incarner le centre de l'infographie 3.2.4.3. 171

Infographie 3.2.4.5 : Panel Electoral Français de 2012, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.4.1, pourcentages. 172

Infographie 3.2.4.6 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.4.5 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.4.1. 172

Infographie 3.3.2.1 : résultats comparés de François Bayrou et Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 2007, résultats comparés du Mouvement Démocrate et d'Europe Ecologie aux élections européennes de 2009. 175

Infographie 3.3.2.2 : résultats des listes soutenues par Les Verts aux élections européennes de 1994, 1999, 2004 et 2009. 175

Histogramme 3.3.4 : Ifop, Les Français et les personnalités incarnant les valeurs du centre, évolution de l'incarnation du centre du point de vue de l'ensemble des électeurs, novembre 2010 - juin 2011, pourcentages. 180

Tableau 3.3.5 : Les 4 familles d'incarnation du centre de 1999 à 2012. 183

III. TESTS ET VALIDATIONS. 192

Histogramme 1.1.2 : résultats électoraux comparés des Verts et d'Europe Ecologie, sélection de scrutins de 1989 à 1994. 208

Tableau 1.1.3 : les familles d'incarnation du centre de 1788 à 2012. 211

Graphique 2.1.2.1 : exemple de courbe de Lorenz. 221

Graphique 2.1.2.2 : trois archétypes de courbe de Lorenz. 222

Infographie 2.2.1.1 : répartition de la demande électorale en 2002. 225

Infographie 2.2.1.2 : répartition des sièges à l'Assemblée nationale en 2002. 225

Infographie 2.2.1.3 : répartition du financement public des partis pour 2002-2007. 226

Graphique 2.2.1.1 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés des sièges obtenus à l'Assemblée nationale. 227

Graphique 2.2.1.2 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés du financement public des partis. 228

Infographie 2.2.2.1 : répartition de la demande électorale en 2007. 230

Infographie 2.2.2.2 : répartition des sièges à l'Assemblée nationale en 2007. 230

Infographie 2.2.2.3 : répartition du financement public des partis pour 2007-2012. 231

Graphique 2.2.2.1 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés des sièges obtenus à l'Assemblée nationale. 232

Graphique 2.2.2.2 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés du financement public des partis. 233

Tableau 2.3.2 : application du modèle GRADD à l'extrême droite. 239

Tableau 2.3.3 : application du modèle GRADD à l'extrême gauche. 243

Tableau 2.3.3 : application du modèle GRADD au centre à partir de 2007. 247

Tableau 3.1.1 : sélection de personnalités politiques à fin de dialogue ou d'analyse d'une déclaration publique. 254

Tableau 3.1.2 : caractéristiques de la méthode du dialogue intergénérationnel avec personnalités politiques. 255

Tableau 3.3.1 : synthèse des validations de la définition de la pensée politique du centre par les dialogues et déclarations publiques. 281

Tableau 4.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 290

Tableau 4.1.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.1.1.1, pourcentages. 291

Tableau 4.1.3.1 : regroupements et éliminations de réponses pour harmoniser les catégorisations professionnelles. 293

Tableau 4.2.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 294

Tableau 4.2.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.2.1.1, pourcentages. 294

Tableau 4.2.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 295

Tableau 4.2.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.1.2.3, pourcentages. 295

Tableau 4.2.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 296

Tableau 4.2.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.2.3.1, pourcentages. 296

Tableau 4.3.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages. 298

Tableau 4.3.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.1.1, pourcentages. 298

Tableau 4.3.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages. 299

Tableau 4.3.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.2.1, pourcentages. 299

Tableau 4.3.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages. 299

Tableau 4.3.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.3.1, pourcentages. 300

Tableau 4.4.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur situation conjugale, pourcentages. 301

Tableau 4.4.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.4.1.1, pourcentages. 301

Tableau 4.4.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur situation conjugale, pourcentages. 302

Tableau 4.4.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.4.2.1, pourcentages. 302

Tableau 4.5.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le nombre moyen de personnes dans le foyer, pourcentages. 304

Tableau 4.5.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.5.1.1, pourcentages. 304

Tableau 4.5.2.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le nombre moyen de personnes dans le foyer, pourcentages. 305

Tableau 4.5.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.5.2.1, pourcentages. 305

Tableau 4.6.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le revenu mensuel brut du foyer, pourcentages. 306

Tableau 4.6.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6.1.1, pourcentages. 306

Tableau 4.6.2.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le revenu mensuel brut du foyer, pourcentages. 307

Tableau 4.6.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6.2.1, pourcentages. 308

Tableau 4.6b.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et une sélection d'indicateurs de situation patrimoniale, pourcentages. 309

Tableau 4.6b.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6b.1, pourcentages. 309

Tableau 4.7.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages. 310

Tableau 4.7.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.1.1, pourcentages. 310

Tableau 4.7.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages. 311

Tableau 4.7.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.2.1, pourcentages. 311

Tableau 4.7.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages. 312

Tableau 4.7.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.3.1, pourcentages. 312

Tableau 4.8.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages. 314

Tableau 4.8.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.1.1, pourcentages. 314

Tableau 4.8.1.3 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi s'il relève du secteur privé, pourcentages. 315

Tableau 4.8.1.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.1.3, pourcentages. 315

Tableau 4.8.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages. 316

Tableau 4.8.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.2.2, pourcentages. 316

Tableau 4.8.2.3 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi, pourcentages. 317

Tableau 4.8.2.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.2.3, focus sur la réponse « *contrat à durée indéterminée*, » pourcentages. 317

Tableau 4.8.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages. 318

Tableau 4.8.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.3.1, pourcentages. 318

Tableau 4.8.3.3 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi, pourcentages. 318

Tableau 4.8.3.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.3.3, focus sur la réponse « *contrat à durée indéterminée*, » pourcentages. 319

Schéma conclusif : arborescence de la pensée politique du centre. 330

Tableau conclusif n°1 : synthèse des résultats de la démarche de validation quantitative des critères de la pensée politique du centre. 332

Tableau conclusif n°2 : les familles d'incarnation du centre de 1788 à 2012. 333

Tableau conclusif n°3 : explication de l'éclatement des incarnations du centre par le modèle GRADD. 336

Tableau conclusif n°4 : validation de la définition de l'idéologie du centre par les dialogues et déclarations publiques de personnalités politiques représentatives de ses quatre familles d'incarnation. 337

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 2

PROLOGUE 3

SOMMAIRE 16

I. LA PENSÉE POLITIQUE DU CENTRE D'ARISTOTE À VALÉRY GISCARD D'ESTAING 21

Introduction. 22

1. Analyse des transpositions successives de la vertu de mesure dans la pensée politique. 28

1.1. *In medio stat virtus : le syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu. 30*

1.1.1. Péché d'hybris et vertu de mesure chez les Grecs. 30

1.1.2. Le juste milieu d'Aristote : une République conciliant oligarchie et démocratie. 33

1.1.3. Le juste milieu de Cicéron : la concorde du parti des honnêtes gens. 36

1.1.4. Systématisation conclusive. 38

Tableau 1.1.4.1 : filiations des pensées politiques d'Aristote et de Cicéron en termes de référentiel moral. 38

Tableau 1.1.4.2 : perpétuation de la vertu religieuse de mesure des Grecs aux Romains et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 38

Tableau 1.1.4.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Aristote et de Cicéron. 39

Tableau 1.1.4.4 : syndoxe aristotélo-cicéronien du juste milieu déduit du tableau 1.1.4.3. 39

1.2. *Le syndoxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée. 40*

1.2.1. Perpétuation de la vertu de mesure des Grecs dans le référentiel moral chrétien médiéval : les vertus cardinales thomasiennes. 40

1.2.2. Jean de Salisbury : l'harmonie du corps politique par le respect de la morale et l'usage tempéré du pouvoir. 42

1.2.3. La *politia* bien dosée de Thomas d'Aquin. 44

1.2.4. Les trois freins de Claude de Seyssel. 45

1.2.5. Systématisation conclusive. 46

Tableau 1.2.5.1 : filiations des pensées politiques de Jean de Salisbury, de Thomas d'Aquin et de Claude de Seyssel en termes de référentiel moral. 46

Tableau 1.2.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel chrétien médiéval et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 47

Tableau 1.2.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques de Jean de Salisbury, Thomas d'Aquin et Claude de Seyssel. 47

Tableau 1.2.5.4 : syndoxe chrétien médiéval de la monarchie tempérée déduit du tableau 1.2.5.3. 47

1.3. *Le syndoxe humaniste de la monarchie harmonique. 48*

1.3.1. Perpétuation de la vertu de mesure des Grecs dans le référentiel moral humaniste. 48

1.3.2. Le prince humaniste d'Erasme. 50

1.3.3. La monarchie harmonique de Jean Bodin. 51

1.3.4. La monarchie contractuelle des monarchomaques. 53

1.3.5. Systématisation conclusive. 55

Tableau 1.3.5.1 : filiations des pensées politiques d'Erasme, de Jean Bodin et des monarchomaques en termes de référentiel moral. 55

Tableau 1.3.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel humaniste et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 56

Tableau 1.3.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Erasme, de Jean Bodin et des monarchomaques. 56

Tableau 1.3.5.4 : syndoxe humaniste de la monarchie harmonique déduit du tableau 1.3.5.3. 56

1.4. *Les Lumières et le syndoxe de l'Etat modéré. 57*

1.4.1. La vertu de mesure dans le référentiel moral des Lumières. 57

1.4.2. Montesquieu et la distribution des pouvoirs. 58

- 1.4.3. Hegel et l'Etat comme sphère de conciliation. 60
- 1.4.4. Systématisation conclusive. 62
 - Tableau 1.4.4.1 : filiations des pensées politiques de Montesquieu et de Hegel en termes de référentiel moral. 62
 - Tableau 1.4.4.2 : perpétuation de la vertu religieuse de mesure des Grecs aux Lumières et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 63
 - Tableau 1.4.4.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques de Montesquieu et de Hegel. 63
 - Tableau 1.4.4.4 : syndoxe d'Etat modéré des Lumières déduit du tableau 4.4.3. 64
- 1.5. *Le syndoxe de modération du libéralisme intellectuel.* 65
 - 1.5.1. La continuité de la vertu de mesure des Lumières au libéralisme intellectuel. 65
 - 1.5.2. La monarchie constitutionnelle comme compromis d'équilibre chez Barnave. 67
 - 1.5.3. Le modérantisme de Benjamin Constant. 69
 - 1.5.4. La modération de Tocqueville. 71
 - 1.5.5. Systématisation conclusive. 74
 - Tableau 1.5.5.1 : filiations des pensées politiques d'Antoine Barnave, de Benjamin Constant et d'Alexis de Tocqueville en termes de référentiel moral. 74
 - Tableau 1.5.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans le référentiel du libéralisme intellectuel et points saillants des pensées politiques qui la transposent. 75
 - Tableau 1.5.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques d'Antoine Barnave, de Benjamin Constant et d'Alexis de Tocqueville. 75
 - Tableau 1.5.5.4 : syndoxe de modération du libéralisme intellectuel déduit du tableau 5.5.3. 76
- 1.6. *Le syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu.* 77
 - 1.6.1. La simultanéité d'apparition des pensées politiques orléaniste et démocrate-chrétienne. 77
 - 1.6.2. Les référentiels moraux de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne : libéralisme politique et doctrine sociale de l'Eglise. 79
 - 1.6.3. Convergence d'incarnation après la simultanéité d'apparition : la double filiation orléaniste et démocrate-chrétienne de l'Union pour la Démocratie française. 81
 - 1.6.4. La transposition de la mesure dans les pensées politiques : le juste milieu orléaniste et le personnalisme démocrate-chrétien. 84
 - Le juste milieu orléaniste. 84
 - Le personnalisme démocrate-chrétien. 87
 - 1.6.5. Systématisation conclusive. 90
 - Tableau 1.6.5.1 : les filiations de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne en termes de référentiel moral. 90
 - Tableau 1.6.5.2 : perpétuation de la vertu religieuse grecque de mesure dans les référentiels moraux de l'orléanisme et de la démocratie chrétienne et points saillants de leurs pensées politiques qui la transposent. 91
 - Tableau 1.6.5.3 : degré de convergence de ces points saillants des pensées politiques orléaniste et démocrate-chrétienne. 91
 - Tableau 1.6.5.4 : syndoxe orléano-démocrate-chrétien du juste milieu déduit du tableau 6.5.3. 91

2. Etablissement du paradigme de la pensée politique du centre et validation de sa nature idéologique. 92

- 2.1. *Définition de la pensée politique du centre.* 93
 - 2.1.1. Rappel méthodologique. 93
 - 2.1.2. Tableau de synthèse des filiations en termes de référentiel moral. 95
 - 2.1.3. Paradigme de la pensée politique du centre. 96
 - Tableau 2.1.3.1 : synthèse des syndoxes de la transposition de la vertu de mesure dans la pensée politique. 96
 - Tableau 2.1.3.2 : paradigme de la pensée politique du centre. 97
 - 2.1.4. Etablissement de l'identité du centre par sa pensée politique. 97
- 2.2. *Définition restreinte du concept d'idéologie.* 100
 - 2.2.1. De l'idéologie en tant que discipline scientifique à l'idéologie en tant que concept marxiste. 100
 - 2.2.2. De l'idéologie en tant que concept sociologique à la notion de fin des idéologies. 102
 - 2.2.3. La critique du caractère inopérant du concept d'idéologie. 103
 - 2.2.4. Jugements de valeur dans l'approche du concept d'idéologie. 105
 - 2.2.5. Absence de consensus et éléments de convergence sur la définition de l'idéologie. 107
 - 2.2.6. Définition restreinte du concept d'idéologie. 110

2.3. Validation de la nature idéologique de la pensée politique du centre. 112

Conclusion. 114

II. LES INCARNATIONS CONTEMPORAINES DU CENTRE (1999-2012) 117

Introduction. 118

1. Considérations méthodologiques. 121

1.1. Présentation de la démarche générale. 122

- 1.1.1. Démarche de validation de la pensée politique du centre sur le terrain. 122
- 1.1.2. Démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 122
- 1.1.3. Démarche d'identification des familles du centre corollaire à la démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 123
- 1.1.4. Démarche d'identification d'un parti d'extrême centre corollaire à la démarche d'identification sur le terrain des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 124

1.2. Méthode de sélection des sondages exploités. 125

- 1.2.1. Critères de sélection prioritaire. 125
- 1.2.2. Critères de sélection complémentaire. 126
- 1.2.3. Critères d'élimination post-sélection. 126

1.3. Limites de fiabilité de la sélection d'enquêtes exploitées. 128

- 1.3.1. Limites d'exhaustivité. 128
- 1.3.2. Limites de fiabilité qualitative : exemple du critère d'élimination post-sélection dans une enquête à plusieurs vagues. 128
 - Tableau 1.3.2 : Modalités pratiques d'une sélection d'enquêtes. 128
- 1.3.3. Limites de fiabilité quantitative : l'intervalle de confiance à 95%. 129
 - Tableau 1.3.3 : intervalle de confiance de données exploitées. 131

1.4. Problèmes et résolutions. 132

- 1.4.1. Résolution du problème d'hétérogénéité des réponses proposées d'une enquête à l'autre pour une même question : le raisonnement des calculs préparatoires à la courbe de Lorenz. 132
 - Tableau 1.4.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proximité partisane, pourcentages et pourcentages cumulés. 133
 - Tableau 1.4.1.2 : Panel Electoral Français de 2002 et Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, autositionnement politique, fréquences. 134
- 1.4.2. Résolution du problème d'hétérogénéité des échelles d'autositionnement politique gauche-droite : la conversion en échelle à 5 échelons. 134
 - Tableau 1.4.2.1 : Panel Electoral Français de 2002, Baromètre Politique Français de 2006-2007, Panel Electoral Français de 2007, nombre d'échelons des échelles d'autositionnement politique. 135
 - Tableau 1.4.2.2 : conversion des échelles d'autositionnement politique. 136
 - Tableau 1.4.2.3 : Panel Electoral Français de 2002, Baromètre Politique Français de 2006-2007, Panel Electoral Français de 2007, vague 1, autositionnements politiques sur une échelle à 5 échelons et écarts absolus moyens, pourcentages. 136
- 1.4.3. Résolution du problème de quantité excessive de réponses proposées pour une même question : la réduction à une note sur 20. 137
 - Tableau 1.4.3.1 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, croisement de l'assertion « *Il y a trop d'immigrés en France* » et de l'autositionnement politique, pourcentages. 137
 - Tableau 1.4.3.2 : pondérations affectées aux réponses apportées par les sondés à la sélection de questions appelant un acquiescement ou un rejet vis-à-vis d'une opinion politique. 138

2. Validation sur le terrain des critères constitutifs de la pensée politique du centre. 139

Tableau 2 : paradigme de synthèse de la pensée politique du centre. 139

2.1. Validation des critères « conciliation des intérêts des corps sociopolitiques en présence » et « rejet des extrêmes. » 140

- Tableau 2.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 140
- Tableau 2.1.2 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.1.1. 141
- Tableau 2.1.3 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 142

Tableau 2.1.4 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.1.3. 142

2.2. *Validation du critère « régime politique intrinsèquement porté à la conciliation. »* 143

Tableau 2.2.1 : Panel Electoral Français de 2007, opinion testée « Réunir des gens de gauche et de droite au gouvernement, » notes sur 20. 143

Tableau 2.2.2 : écarts à la moyenne des notes sur 20 du tableau 2.2.1. 143

2.3. *Validation des critères « régime plus favorable à la classe moyenne ou aux corps intermédiaires » et « régime assis sur la classe moyenne ou les corps intermédiaires. »* 145

Tableau 2.3.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 145

2.4. *Validation du critère « tempérance du pouvoir suprême grâce à des tiers pouvoirs modérateurs ou à sa réduction à un rôle arbitral. »* 147

Tableau 2.4.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20. 147

2.5. *Validation du critère « décentralisation accompagnée de libertés provinciales et locales. »* 148

Tableau 2.5 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 2, sélection d'opinions testées, notes sur 20 et écarts à la moyenne. 148

2.6. *Validation du critère « changement dans la continuité. »* 149

2.7. *Critères dont la validation n'a pas pu être testée.* 149

2.8. *Synthèse des résultats de l'entreprise de validation.* 150

Tableau 2.8 : synthèse des résultats de la démarche de validation quantitative des critères de la pensée politique du centre. 150

3. Identification des partis et personnalités politiques incarnant le centre. 151

3.1. *Observations préalables.* 152

3.1.1. Le centre n'est pas le marais. 152

Infographie 3.1.1.1 : Panel Electoral Français de 2007, préférences partisanes comparées des électeurs dont l'autopositionnement politique est au centre et des électeurs dont l'appartenance politique est « ni gauche ni droite, » résultats supérieurs à 5%, pourcentages. 152

Infographie 3.1.1.2 : différence entre « centre » et « ni gauche ni droite » déduite de l'infographie 3.1.1.1. 153

3.1.2. Des incarnations partisanes et personnelles du centre destinées à être instables. 153

Histogramme 3.1.2.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proportion de chaque catégorie d'autopositionnement politique ayant choisi la proximité partisane « Aucun », pourcentages. 154

Histogramme 3.1.2.2 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, répartition du choix de proximité partisane « Aucun » par catégories d'autopositionnement politique, pourcentages. 154

Histogramme 3.1.2.3 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, proportion de chaque catégorie d'autopositionnement politique ayant choisi le premier choix de victoire de candidat à la présidentielle « Aucun », pourcentages. 155

Histogramme 3.1.2.4 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, répartition du premier choix de victoire de candidat à la présidentielle « Aucun » par catégories d'autopositionnement politique, pourcentages. 155

3.2. *Evolution des incarnations partisanes et personnelles du centre sur la période étudiée.* 156

3.2.1. Observations pour 2002. 156

Infographie 3.2.1.1 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%, pourcentages. 156

Infographie 3.2.1.2 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.1.1, pourcentages. 157

Infographie 3.2.1.3 : Panel Electoral Français de 2002, vague 1, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.1.1, pourcentages. 158

Infographie 3.2.1.4 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.1.3 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.1.1. 158

3.2.2. Observations pour 2006. 159

Infographie 3.2.2.1 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%. 159

Infographie 3.2.2.2 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.2.1, pourcentages. 160

- Infographie 3.2.2.3 : Baromètre Politique Français de 2006-2007, vague 1, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.2.1, pourcentages. 161
- Infographie 3.2.2.4 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.2.3 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.2.1. 162
- 3.2.3. Observations pour 2007 : focus sur les recompositions lors de l'élection présidentielle. 163
- Infographie 3.2.3.1 : Panel Electoral Français de 2007, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%. 164
- Infographie 3.2.3.2 : Panel Electoral Français de 2007, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.3.1, pourcentages. 164
- Infographie 3.2.3.3 : Panel Electoral Français de 2007, propension à incarner le centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.3.1 (données manquantes pour Les Verts), pourcentages. 165
- Infographie 3.2.3.4 : Panel Electoral Français de 2007, différence entre la propension personnelle à incarner le centre de l'infographie 3.2.3.2 et la propension partisane à incarner le centre de l'infographie 3.2.3.3. 166
- Infographie 3.2.3.5 : Panel Electoral Français de 2007, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.3.1 (données manquantes pour Les Verts), pourcentages. 166
- Infographie 3.2.3.6 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.3.5 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.3.1. 167
- 3.2.4. Observations pour 2012. 168
- Infographie 3.2.4.1 : Panel Electoral Français de 2012, degré d'incarnation du centre, pourcentages, valeurs supérieures à 5%. 169
- Infographie 3.2.4.2 : Panel Electoral Français de 2012, propension à incarner le centre, sélection de partis identique à celle de l'infographie 3.2.4.1, pourcentages. 169
- Infographie 3.2.4.3 : Panel Electoral Français de 2012, propension à incarner le centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.4.1, pourcentages. 171
- Infographie 3.2.4.4 : Panel Electoral Français de 2007, différence entre la propension personnelle à incarner le centre de l'infographie 3.2.4.2 et la propension partisane à incarner le centre de l'infographie 3.2.4.3. 171
- Infographie 3.2.4.5 : Panel Electoral Français de 2012, degré d'incarnation du centre, sélection de personnalités correspondant à l'infographie 3.2.4.1, pourcentages. 172
- Infographie 3.2.4.6 : différence entre l'incarnation personnelle de l'infographie 3.2.4.5 et l'incarnation partisane de l'infographie 3.2.4.1. 172
- 3.3. *Les quatre familles du centre.* 174
- 3.3.1. Focus sur le Parti Socialiste : stabilité de l'incarnation du fait de l'instabilité du leadership. 174
- 3.3.2. Focus sur Europe Ecologie - Les Verts : la dynamique Cohn-Bendit. 174
- Infographie 3.3.2.1 : résultats comparés de François Bayrou et Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 2007, résultats comparés du Mouvement Démocrate et d'Europe Ecologie aux élections européennes de 2009. 175
- Infographie 3.3.2.2 : résultats des listes soutenues par Les Verts aux élections européennes de 1994, 1999, 2004 et 2009. 175
- 3.3.3. Focus sur le Mouvement Démocrate : l'extrême centre. 176
- 3.3.4. Focus sur l'Union pour un Mouvement Populaire : le déficit d'incarnation de Nicolas Sarkozy aboutit pour un temps à l'incarnation alternative par Jean-Louis Borloo. 178
- Histogramme 3.3.4 : Ifop, Les Français et les personnalités incarnant les valeurs du centre, évolution de l'incarnation du centre du point de vue de l'ensemble des électeurs, novembre 2010 - juin 2011, pourcentages. 180
- 3.3.5. Les quatre familles du centre. 181
- Tableau 3.3.5 : Les 4 familles d'incarnation du centre de 1999 à 2012. 183
- 3.4. *Synthèse des résultats de l'entreprise d'identification des partis et personnalités politiques incarnant le centre.* 185

Conclusion. 188

III. TESTS ET VALIDATIONS 192

Introduction. 193

1. Tests à l'aide de l'ouvrage *Les Centristes de Mirabeau à Bayrou.* 195

- 1.1. *Déduction d'une arborescence des centristes de 1799 à nos jours.* 196
 - 1.1.1. Acteurs et familles d'acteurs du centre mis en évidence par l'ouvrage. 196
 - 1.1.2. Désaccord avec l'ouvrage : le centrisme écologiste d'Antoine Waechter à Nicolas Hulot (1984-2012). 207
 - Histogramme 1.1.2 : résultats électoraux comparés des Verts et d'Europe Ecologie, sélection de scrutins de 1989 à 1994. 208
 - 1.1.3. Incarnations partisans et personnelles du centre de 1999 à 2012 déduites de l'ouvrage et de nos précédentes observations. 210
 - Tableau 1.1.3 : les familles d'incarnation du centre de 1788 à 2012. 211
- 1.2. *Confirmation d'une loi de surdétermination du sort et du rôle du centre par les règles du jeu électoral.* 212
 - 1.2.1. Rappel de nos hypothèses préalables de surdétermination. 212
 - 1.2.2. Surdéterminations mises en évidence par l'ouvrage. 214

2. Test à l'aide du modèle GRADD d'explication des choix tactiques des partis. 216

- 2.1. *Considérations méthodologiques.* 218
 - 2.1.1. Présentation de la démarche. 218
 - 2.1.2. Instruments de mesure utilisés : indice de Herfindahl-Hirschmann, coefficient de Gini. 219
 - L'indice de Herfindahl-Hirschmann. 219
 - Le coefficient de Gini. 221
 - Graphique 2.1.2.1 : exemple de courbe de Lorenz. 221
 - Graphique 2.1.2.2 : trois archétypes de courbe de Lorenz. 222
- 2.2. *Confirmation de l'effet surdéterminant des règles du jeu électoral sur la période contemporaine.* 224
 - 2.2.1. Observations pour 2002. 224
 - Infographie 2.2.1.1 : répartition de la demande électorale en 2002. 225
 - Infographie 2.2.1.2 : répartition des sièges à l'Assemblée nationale en 2002. 225
 - Infographie 2.2.1.3 : répartition du financement public des partis pour 2002-2007. 226
 - Graphique 2.2.1.1 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés des sièges obtenus à l'Assemblée nationale. 227
 - Graphique 2.2.1.2 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés du financement public des partis. 228
 - 2.2.2. Observations pour 2007. 229
 - Infographie 2.2.2.1 : répartition de la demande électorale en 2007. 230
 - Infographie 2.2.2.2 : répartition des sièges à l'Assemblée nationale en 2007. 230
 - Infographie 2.2.2.3 : répartition du financement public des partis pour 2007-2012. 231
 - Graphique 2.2.2.1 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés des sièges obtenus à l'Assemblée nationale. 232
 - Graphique 2.2.2.2 : courbe de Lorenz mettant en rapport les pourcentages cumulés de la demande électorale et les pourcentages cumulés du financement public des partis. 233
 - 2.2.3. Constats graphiques : des anomalies graphiquement visibles dans la répartition des financements publics. 234
 - 2.2.4. Conclusions déduites des observations. 236
- 2.3. *Explication de l'éclatement des incarnations du centre par le modèle GRADD.* 237
 - 2.3.1. Le modèle GRADD : clivage coopération/prédation et conditions minimales à l'existence d'une alliance avec un parti duopolistique. 237
 - 2.3.2. Cas de l'extrême droite : absence de tension interne faute de perspective d'alliance avec un parti duopolistique. 238
 - Tableau 2.3.2 : application du modèle GRADD à l'extrême droite. 239
 - 2.3.3. Cas de l'extrême gauche : scission entre approches prédatrice et coopérative du fait d'une perspective d'alliance avec un parti duopolistique. 242
 - Tableau 2.3.3 : application du modèle GRADD à l'extrême gauche. 243
 - 2.3.4. Cas du centre : éclatement du fait de plusieurs perspectives d'alliance avec un parti duopolistique. 245
 - Tableau 2.3.3 : application du modèle GRADD au centre à partir de 2007. 247
- 2.4. *Systématisation conclusive.* 249

3. Tests à l'aide de dialogues avec des personnalités politiques. 252

- 3.1. *Considérations méthodologiques.* 253
- 3.1.1. Critères de sélection des personnalités politiques. 253
Tableau 3.1.1 : sélection de personnalités politiques à fin de dialogue ou d'analyse d'une déclaration publique. 254
- 3.1.2. La méthode du dialogue intergénérationnel avec personnalités politiques. 254
Tableau 3.1.2 : caractéristiques de la méthode du dialogue intergénérationnel avec personnalités politiques. 255
- 3.1.2. Considérations sur la neutralité axiologique dans le cas de Jean-Louis Borloo. 256
- 3.2. *Analyses des dialogues et déclarations publiques.* 258
- 3.2.1. Le centre-droit : Jean-Louis Borloo (Parti radical) et Pierre Méhaignerie (Union pour un mouvement populaire). 258
- 3.2.1.1. Nos échanges et réunions de travail avec M. Jean-Louis Borloo. 258
Intérêt du profil de M. Jean-Louis Borloo pour nos recherches : 258
Résumé et analyse des échanges et réunions de travail avec M. Jean-Louis Borloo : 258
- 3.2.1.2. Notre dialogue avec M. Pierre Méhaignerie (Union pour un mouvement populaire). 262
Intérêt du profil de M. Pierre Méhaignerie pour nos recherches : 262
Résumé et analyse du dialogue en date du 10 janvier 2012 avec M. Pierre Méhaignerie : 263
- 3.2.2. L'extrême centre : Eric Azière et François Bayrou (Mouvement démocrate). 266
- 3.2.2.1. Notre dialogue avec M. Eric Azière. 266
Intérêt du profil de M. Eric Azière pour nos recherches : 266
Résumé et analyse du dialogue en date du 8 février 2012 avec M. Eric Azière : 266
- 3.2.2.2. La déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de M. François Bayrou le 3 mai 2012. 271
Intérêt du profil de M. François Bayrou pour nos recherches. 271
Résumé et analyse de la déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de M. François Bayrou le 3 mai 2012. 272
- 3.2.3. Le centre-vert : Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Hulot (Europe Ecologie Les Verts). 273
- 3.2.3.1. Notre dialogue avec M. Daniel Cohn-Bendit. 273
Intérêt du profil de M. Daniel Cohn-Bendit pour nos recherches : 273
Résumé et analyse de notre dialogue du 7 décembre 2011 avec M. Daniel Cohn-Bendit : 273
- 3.2.3.2. Notre dialogue avec M. Nicolas Hulot. 275
Intérêt du profil de M. Nicolas Hulot pour nos recherches : 275
Résumé et analyse de notre dialogue du 9 novembre 2011 avec M. Nicolas Hulot : 276
- 3.3. *Synthèse des éléments de validation de nos hypothèses.* 279
- 3.3.1. Eléments de validation de la définition de la pensée politique du centre. 279
Tableau 3.3.1 : synthèse des validations de la définition de la pensée politique du centre par les dialogues et déclarations publiques. 281
- 3.3.2. Validation de la définition des familles du centre. 282
- 3.3.3. Validation de la détermination de l'éclatement des incarnations du centre par la loi de Duverger. 283
- 3.3.4. Validation annexe des thèses soutenues par Alexis Massart et Nicolas Sauger, compléments à la thèse soutenue par Julien Frétel. 284
- 3.3.5. Pistes complémentaires de recherche en science politique. 285
La construction européenne comme produit de l'idéologie du centre. 285
Les « oiseaux migrateurs » électoraux. 285
L'irrationalité dans le gouvernement des partis politiques. 286
L'absence d'idéologie écologiste : l'écologie politique comme cohabitation du centre et de l'extrême gauche. 286

4. Complément : caractéristiques sociodémographiques de l'électorat du centre. 288

- 4.1. *Considérations méthodologiques.* 290
- 4.1.1. Approche retenue. 290
Tableau 4.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 290
Tableau 4.1.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.1.1.1, pourcentages. 291
- 4.1.2. Reprise du canevas de méthode utilisé dans notre deuxième partie. 291
- 4.1.3. Regroupements et éliminations de réponses spécifiques au cas des catégories de profession. 292
Tableau 4.1.3.1 : regroupements et éliminations de réponses pour harmoniser les catégorisations professionnelles. 293

- 4.2. *Renversement de la structure par âge.* 294
- 4.2.1. Un électorat très significativement plus jeune que l'ensemble en 2002. 294
 Tableau 4.2.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 294
 Tableau 4.2.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.2.1.1, pourcentages. 294
- 4.2.2. Un électorat significativement plus vieux que l'ensemble en 2007. 295
 Tableau 4.2.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 295
 Tableau 4.2.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.1.2.3, pourcentages. 295
- 4.2.3. Hypothèse de persistance de la configuration de 2007 en 2012. 296
 Tableau 4.2.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur tranche d'âge, pourcentages. 296
 Tableau 4.2.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.2.3.1, pourcentages. 296
- 4.2.4. Conclusions de l'approche par l'âge. 297
- 4.3. *Renversement de la structure par genre.* 298
- 4.3.1. Un électorat significativement plus féminin que l'ensemble en 2002. 298
 Tableau 4.3.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages. 298
 Tableau 4.3.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.1.1, pourcentages. 298
- 4.3.2. Un électorat significativement plus masculin que l'ensemble en 2007. 298
 Tableau 4.3.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages. 299
 Tableau 4.3.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.2.1, pourcentages. 299
- 4.3.3. Persistance de la configuration de 2007 en 2012. 299
 Tableau 4.3.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur genre, pourcentages. 299
 Tableau 4.3.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.3.3.1, pourcentages. 300
- 4.2.4. Conclusions de l'approche par le genre. 300
- 4.4. *L'évolution de la structure par situation conjugale recoupe globalement celle de la structure par âge.* 301
- 4.4.1. En 2002, un électorat davantage célibataire ou en concubinage que l'ensemble. 301
 Tableau 4.4.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur situation conjugale, pourcentages. 301
 Tableau 4.4.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.4.1.1, pourcentages. 301
- 4.4.2. Sur-représentation des couples institutionnalisés et très nette sous-représentation des célibataires en 2007. 302
 Tableau 4.4.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur situation conjugale, pourcentages. 302
 Tableau 4.4.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.4.2.1, pourcentages. 302
- 4.4.3. Conclusions de l'approche par situation conjugale. 303
- 4.5. *L'approche par la taille du foyer est sans pertinence.* 304
- 4.5.1. En 2002, l'électorat du centre est le plus proche de l'ensemble pour la taille moyenne du foyer. 304
 Tableau 4.5.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le nombre moyen de personnes dans le foyer, pourcentages. 304
 Tableau 4.5.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.5.1.1, pourcentages. 304
- 4.5.2. En 2012, cette taille est la plus faible comparativement à celle observable pour l'ensemble de l'électorat. 304
 Tableau 4.5.2.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le nombre moyen de personnes dans le foyer, pourcentages. 305

- Tableau 4.5.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.5.2.1, pourcentages. 305
- 4.5.3. Un critère sans pertinence. 305
- 4.6. *Rupture dans la structure par revenu.* 306
- 4.6.1. En 2002, l'électorat du centre est proche de l'ensemble pour les revenus caractérisant des classes moyennes mais sur-représente nettement les revenus les plus bas. 306
- Tableau 4.6.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le revenu mensuel brut du foyer, pourcentages. 306
- Tableau 4.6.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6.1.1, pourcentages. 306
- 4.6.2. En 2012, comparé à l'ensemble, le fait d'être un électeur du centre est une fonction croissante du revenu. 307
- Tableau 4.6.2.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et le revenu mensuel brut du foyer, pourcentages. 307
- Tableau 4.6.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6.2.1, pourcentages. 308
- 4.6.3. Conclusions de l'approche par le revenu. 308
- 4.6b. *Une situation patrimoniale proche de celle de l'ensemble en 2002.* 309
- Tableau 4.6b.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et une sélection d'indicateurs de situation patrimoniale, pourcentages. 309
- Tableau 4.6b.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.6b.1, pourcentages. 309
- 4.7. *Mutation de la structure par profession : de l'harmonie au contraste.* 310
- 4.7.1. Une répartition par professions proche de l'ensemble en 2002, exception faite de la sur-représentation des employés. 310
- Tableau 4.7.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages. 310
- Tableau 4.7.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.1.1, pourcentages. 310
- 4.7.2. Une répartition professionnelle plus contrastée en 2007. 311
- Tableau 4.7.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages. 311
- Tableau 4.7.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.2.1, pourcentages. 311
- 4.7.3. Un contraste accru en 2012. 312
- Tableau 4.7.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur profession, pourcentages. 312
- Tableau 4.7.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.7.3.1, pourcentages. 312
- 4.7.4. Conclusions de l'approche par profession. 313
- 4.8. *Un statut d'emploi le plus relativement proche de celui de l'ensemble de l'électorat.* 314
- 4.8.1. Une répartition par statut comparativement proche de l'ensemble en 2002, avec une sur-représentation des contrats à durée déterminée. 314
- Tableau 4.8.1.1 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages. 314
- Tableau 4.8.1.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.1.1, pourcentages. 314
- Tableau 4.8.1.3 : Panel Electoral Français 2002, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi s'il relève du secteur privé, pourcentages. 315
- Tableau 4.8.1.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.1.3, pourcentages. 315
- 4.8.2. Persistance de la configuration de 2002 en 2007. 315
- Tableau 4.8.2.1 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages. 316
- Tableau 4.8.2.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.2.2, pourcentages. 316
- Tableau 4.8.2.3 : Baromètre Politique Français 2006-2007, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi, pourcentages. 317

- Tableau 4.8.2.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.2.3, focus sur la réponse « *contrat à durée indéterminée*, » pourcentages. 317
- 4.8.3. Persistance de la configuration de 2002 et 2007 en 2012 mais passage à une sous-représentation des contrats à durée déterminée. 317
- Tableau 4.8.3.1 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et leur statut, pourcentages. 318
- Tableau 4.8.3.2 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.3.1, pourcentages. 318
- Tableau 4.8.3.3 : Panel Electoral Français 2012, vague 1, croisement entre l'autopositionnement politique des sondés et la forme de leur emploi, pourcentages. 318
- Tableau 4.8.3.4 : écarts à l'ensemble de l'électorat des valeurs observées par catégories d'autopositionnement politique pour le tableau 4.8.3.3, focus sur la réponse « *contrat à durée indéterminée*, » pourcentages. 319
- 4.8.4. Conclusions de l'approche par statut. 319
- 4.9. *Invalidation de l'approche par le niveau de diplôme*. 320
- 4.9.1. Biais de méthode du traitement des diplômés à rang égal dès lors que le nombre d'années d'études est égal. 320
- 4.9.2. Piste corollaire de recherche pour la science démographique : le raisonnement en âge réel. 322
- 4.10. *Synthèse conclusive*. 323

Conclusion. 325

EPILOGUE 328

- Schéma conclusif : arborescence de la pensée politique du centre. 330
- Tableau conclusif n°1 : synthèse des résultats de la démarche de validation quantitative des critères de la pensée politique du centre. 332
- Tableau conclusif n°2 : les familles d'incarnation du centre de 1788 à 2012. 333
- Tableau conclusif n°3 : explication de l'éclatement des incarnations du centre par le modèle GRADD. 336
- Tableau conclusif n°4 : validation de la définition de l'idéologie du centre par les dialogues et déclarations publiques de personnalités politiques représentatives de ses quatre familles d'incarnation. 337

BIBLIOGRAPHIE 345

ANNEXES 355

- Annexe 1 : Entretien avec M. Jean-Claude CASANOVA en date du 1er mars 2010. 355*
- Annexe 2 : Entretien avec M. Jean-Claude CASANOVA en date du 3 mars 2010. 358*
- Annexe 3 : Observations de M. David HANLEY après lecture de l'introduction, de la conclusion et du chapitre 1.6 consacré au syndoxe orléano-démocrate-chrétien. 361*
- Annexe 4 : Entretien en date du 10 janvier 2012 avec M. Pierre MÉHAIGNERIE. 362*
- Annexe 5 : Entretien du 8 février 2012 avec M. Eric AZIÈRE. 366*
- Annexe 6 : Déclaration d'entre-deux tours de l'élection présidentielle de M. François BAYROU le 3 mai 2012. 378*
- Annexe 7 : Entretien du 7 décembre 2011 avec M. Daniel COHN-BENDIT. 380*
- Annexe 8 : Entretien du 9 novembre 2011 avec M. Nicolas HULOT. 384*

INDEX DES TABLEAUX 391

TABLE DES MATIÈRES 396

